

Migrations, mobilités, frontières^o: des représentations aux traitements médiatiques

Coordonné par Farid Toumi, Fathallah Dagghi & Abderrahmane Amsidder

Le présent ouvrage constitue les Actes de la quatrième édition du colloque international d'Agadir 2018 Migrations, mobilités, frontières^o: des représentations aux traitements médiatiques (Agadir, du 25 au 27 avril 2018). Il s'agit d'une thématique qui correspond à la triple préoccupation des colloques d'Agadir et qui en fait leur singularité : l'ouverture pluridisciplinaire ; la confrontation des regards Nord/Sud et Sud/Sud avec une volonté de valorisation des travaux des jeunes chercheurs ; la réaction face au contexte et à l'actualité sociopolitique.

Les sujets liés à la migration occupent une place centrale dans les espaces publics de bon nombre de pays du Nord et du Sud. Ils font l'objet de discours des acteurs sociaux, de représentants de l'État, de personnalités publiques, d'organisations associatives, de migrants eux-mêmes ou des médias traditionnels et nouveaux. Ces discours et croyances pensent le migrant/immigré comme catégories symboliques facilitant l'appréhension des éléments de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites dans les interactions sociales.

Dans les traitements médiatiques le migrant/immigré est susceptible d'apparaître comme un personnage aux traits physiques, aux traditions culturelles, aux pratiques religieuses bien distincts de ceux reconnus au groupe majoritaire ou « national ». Dans les faits, l'évocation du migrant/immigré fait appel à un processus de construction linguistique et iconographique. Elle obéit à un mode de classification qui peut différer d'un média à un autre et d'une période à une autre mais incarne généralement des figures stéréotypées.

En conséquence, les Actes de colloque Agadir 2018 se fixent comme problématique centrale de penser le fonctionnement médiatique des stéréotypes qui définissent les migrants/immigrés en tant que groupe ou « communauté » distincts des autres groupes majoritaires. Quelles sont les représentations inhérentes à la mise en visibilité des thématiques migratoires et leur traitement médiatique dans les divers espaces publics ?

Farid Toumi, Professeur de l'enseignement supérieur à l'université Ibn Zohr d'Agadir, Laboratoire LARLANCO. Président de l'Association Marocaine des Sciences de l'Information et de la Communication. Auteur de plusieurs ouvrages & articles.

Fathallah Dagghi, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Poitiers. Il est membre du laboratoire MIGRINTER (CNRS-UMR 7301).

Abderrahmane Amsidder, Professeur de l'Enseignement Supérieur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr (Agadir). Il dirige le laboratoire de recherche sur les langues et la communication (LARLANCO). Il est co-directeur de publication de la revue en ligne [refscom.org](http://www.refscom.org).

COORDONNÉ PAR
Farid Toumi
Fathallah Dagghi
Abderrahmane Amsidder

Migrations, mobilités, frontières :
des représentations aux traitements
médiatiques

Actes
de la 4^{ème} édition du
Colloque International
Pluridisciplinaire d'Agadir

2018

COORDONNÉ PAR

Farid Toumi - Fathallah Dagghi - Abderrahmane Amsidder

Actes
de la 4^{ème} édition du Colloque
International Pluridisciplinaire d'Agadir

Migrations, mobilités, frontières : des représentations aux traitements médiatiques



**Migrations, mobilités, frontières : des
représentations aux traitements
médiatiques**

Coordonné par

**Farid Toumi Fathallah Daghmi
Abderrahmane Amsidder**

**Actes de la quatrième édition du colloque
international d'Agadir 2018**

Dépôt légal : 2018MO1997
ISBN : 978-9920-35-630-5

Actes de la quatrième édition du colloque international d'Agadir 2018 organisé par LARLANCO de l'Université Ibn Zohr et MIGRINTER (CNRS- UMR 7301) de l'Université de Poitiers, en partenariat avec la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), l'Association marocaine des sciences de l'information et de la communication (AMSIC), et l'Observatoire Régional des Migrations, Espaces et Société (ORMES).
Agadir, du 25 au 27 avril 2018.

كلية الآداب والعلوم الإنسانية
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES



Le colloque d'Agadir 2018 est organisé avec le soutien de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA).



Ouvrage publié avec le soutien du projet TOUBKAL de Campus France. Projet « Identités et réseaux numérique » (2018-2020). Campus France n°39024NG.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
CONFERENCES PLENIERES	
Quand la diversité se conjugue au singulier <i>Catherine Ghosn</i>	23
Le Maroc, au cœur de l'harmonisation des politiques des migrations de l'Union Africaine <i>Mohamed Charef</i>	39
Migrations, frontières et médias en mutation <i>Christian Le Moëgne</i>	57
PREMIERE PARTIE. MÉDIAS ET MIGRATION/IMMIGRATION : REPRÉSENTATIONS, TRAITEMENTS ET USAGES	
Analyse du discours médiatique : rôle de l'animateur dans la co-construction de l'image du migrant <i>Laila Aboussi, Idriss El Ouafa</i>	71
L'utopie migratoire à Zootopia : du film d'animation à la parabole spéculaire <i>El Mehdi Agouchte</i>	87
Quelle configuration chez la diaspora de la culture et de l'identité locale dans les médias marocains post-libéralisation ? <i>Yassine Akhiate</i>	101
Nommer les personnes en déplacement : nouvelles tendances dans le discours médiatique <i>Laura Calabrese, Valériane Mistiaen</i>	115
Rapport au pays d'origine et utilisation médiatiques chez les Chibanis dans les foyers d'ADOMA en France <i>Jamal El Ouafa, Maria Ouchelh</i>	129
Migrations interafricaines sous-régionales : intégration socioéconomique et spatiale des Sahéliens au Togo (1969-2010) <i>Egbèssi Ahogla Gbamehossou</i>	139
Identités culturelles numériques et profils diasporiens des étudiants algériens en France <i>Farid Ladjouzi, Aissa Merah</i>	153
Intégration sous-régionale et libre circulation en zone CEMAC. Des déclarations médiatiques aux pratiques frontalières : quel gap ? <i>Abêt Mongbet</i>	169

Réfugiés rwandais, journalistes de Métropole et récit bloqué <i>Emmanuel Murhula A. Nashi</i>	185
L'image des nouveaux migrants dans la presse français <i>Amal Nader, Jimmy Boulos</i>	197
L'image de l'immigré dans le cinéma français antiraciste des années 70 : Dracula Père et Fils et Dupont Lajoie <i>Amal Oussikoum, Farida Bourbi</i>	215
De la mise en visibilité des Métropolitains outre-mer : médiations et médiatisation de migrants singuliers <i>Olivier Pulvar</i>	225
Le film documentaire comme moyen d'incitation du public au débat critique sur un phénomène social : cas de l'immigration clandestine des subsahariens au nord du Maroc <i>Zahra Sadiq, Houssam Azmani</i>	237
La presse féminine française et les stéréotypes sur la femme française et la femme brésilienne <i>Sara R.S. Sampaio</i>	249
L'imaginaire national et la crise des réfugiés : une analyse des représentations médiatiques en Allemagne et au Canada <i>Elke Winter, Mélanie Beauregard & Anke Patzelt</i>	261

**DEUXIEME PARTIE : MÉDIAS DES MINORITÉS ETHNIQUES/
CULTURELLES/ RÉGIONALES/ LINGUISTIQUES : LIEN SOCIAL,
OFFRES ET PUBLICS**

Le Sahara marocain à l'ère de la glocalisation: Étude interdisciplinaire des enseignes commerciales de la ville de Laâyoune <i>Imane El Farssi</i>	275
L'image des immigrés subsahariens dans les médias numériques : cas des réseaux sociaux numériques <i>Mouhamed Lome, Mohamed Bendahan</i>	291
Le rôle des médias des minorités culturelles et linguistiques dans les processus de construction de l'identité culturelle : cas de la radio et de la télévision amazighes dans la région d'Agadir <i>Tilila Mountasser</i>	307

TROISIEME PARTIE : MÉDIAS TRANSNATIONAUX : POLITIQUES DE L'OFFRE ET LOGIQUES DES USAGES

Les chaînes transfrontières arabes : un jeu antagoniste à remodeliser
Ayoub Chafik 321

QUATRIEME PARTIE : IDENTITÉS NUMÉRIQUES, TIC ET MOBILITÉS : PRATIQUES CULTURELLES, SOCIALES, ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET RELIGIEUSES ; MOBILITÉS INTERNES ; OFFRES IDÉOLOGIQUES ET PROPAGANDE, ETC.

Cyberactivisme des exilés ivoiriens sur les réseaux sociaux :
lutte politique ou quête d'identité?
Boua Sylvain Akregbou, Ahou Florence Agney 335

Etude qualitative sur les usages du smartphone auprès d'un groupe
de migrants syriens
Mahdi Amri, Feirouz Boudokhane-Lima & Nayra Vacaflor 345

Étude de l'exploitation numérique des expressions idiomatiques dans
le trolling marocain sur Facebook
Sana Bourbi, Hassan Enmassiri 357

Facebook : espace de médiation et d'affirmation identitaire :
Cas des associations des étudiants en mobilité internationale au Maroc
Saïd Chakouk 373

Simultanités de la réception télévisuelle et expériences multi-écrans
Nawel Chaouni 389

Diaspora Burkinabè, usage des TIC : enjeux, pratiques et perspectives
Firmin Gouba 403

Communautarisme, migrations et téléphonie mobile : Usages du téléphone
portable par les migrants à Paris
Abdelouahab Makhoulfi, Ali Khardouche 415

Réseau socionumérique et reconfigurations médiatiques : le cas de la diaspora
connectée malgache
Sarah Rakotoary 429

**CINQUIEME PARTIE : MÉDIAS ET THÉMATIQUES NOUVELLES :
MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES OU CLIMATIQUES, ENFANTS
ISOLÉS, RÉFUGIÉS ET SÉCURITÉ, GENRES, VICTIMES, ETC.**

La vidéo en ligne comme nouveau média de doléances. L'appel au Roi des MRE victimes de spoliation immobilière <i>Hassan Atifi</i>	443
Médiatisation des tensions interculturelles : le cas de la couverture médiatique de l'attentat de Québec (Canada) par la presse écrite locale et ethnique <i>Farrah Bérubé, Vicky Girard</i>	463
La migration : coupable ou victime du terrorisme <i>Mohamed Anouar Lahouij</i>	477
COMITE SCIENTIFIQUE	489
COMITE D'ORGANISATION	493

INTRODUCTION

Le présent ouvrage constitue les Actes de la quatrième édition du colloque international d'Agadir 2018 *Migrations, mobilités, frontières°: des représentations aux traitements médiatiques* (Agadir, du 25 au 27 avril 2018). Il incarne un nouveau chantier scientifique qui fait suite à d'autres projets, travaux de recherche et manifestations scientifiques initiés depuis 2012 grâce aux liens d'échanges et de coopération entre l'Université Ibn Zohr d'Agadir et l'Université de Poitiers. Il s'agit d'une coopération riche et variée qui ne se limite pas à l'organisation de manifestations scientifiques mais s'étend à d'autres domaines comme la mobilité enseignante, la formation doctorale et la réponse aux appels à projets.

Émergence d'un espace d'échange et de débat

Les *Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : des médias classiques aux TIC*¹ était le premier de cette série de colloques internationaux d'Agadir (du 4 au 6 avril 2012). Si le choix de cette thématique se justifiait par l'actualité de l'époque, avec principalement les mouvements sociopolitiques dans le monde arabe, la manifestation se voulait l'occasion de rendre audible la position des scientifiques sur les soulèvements populaires. Les bouleversements récents au niveau politique, social et économique se prêtaient à une lecture fine en particulier des Sciences de l'information et de la communication (SIC) et généralement des Sciences humaines et sociales. L'objectif était ainsi de cerner le degré d'implication des médias traditionnels et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les soulèvements arabes et les mouvements analogues en Europe, en Asie et au Canada. Depuis les événements de Tunisie 2010, les TIC ont constitué une nouvelle attestation pour les discours déterministes les présentant comme instigatrices des bouleversements sociaux et politiques. Les contributeurs de ce colloque s'efforçaient de penser et de nuancer, à travers des travaux

¹ AMSIDDER A., DAGHMI F., TOUMI F. (dir.), (2012), *Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : Des médias classiques aux TIC*, Agadir, Université Ibn Zohr, 450°pages.

empiriques, l'apport présumé capital des techniques de communication, des réseaux sociaux numériques et de la téléphonie mobile dans le renversement de l'ordre sociopolitique établi.

La deuxième édition du colloque international pluridisciplinaire d'Agadir (du 23 au 25 avril 2014) était l'opportunité de poursuivre la réflexion autour des sillons creusés lors de la première édition d'Agadir. Le *Changement médiatique et nouvelles pratiques langagières citoyennes*² porte l'empreinte d'une volonté visible de développer un cadre d'échange transversal comme base d'étude des thématiques et enjeux valorisant la diversité des regards du Nord et du Sud. L'idée était ainsi de renforcer l'orientation d'Agadir 2012 rendant plus mature ce lieu de rencontre, d'échange et de confrontation de points de vue entre les chercheurs du Nord et les chercheurs du Sud. Il s'agissait aussi de valoriser la dimension pluridisciplinaire du colloque qui devient résolument un espace de débat sur les approches et méthodes de recherche des disciplines des Sciences humaines et sociales. Agadir 2014 se voulait enfin acteur de la vie sociale en ce sens où il permettait de fournir des pistes de réflexion susceptibles d'éclairer les dynamiques de changement politique, culturel, social et économique dans les sociétés actuelles.

La troisième édition du colloque international d'Agadir (du 18 au 20 mai 2016) *L'Identité au pluriel*³ s'inscrivait à son tour dans la continuité des préoccupations scientifiques des premières éditions. Elle a permis de penser le concept d'identité à partir des processus de médiation pour cerner les univers des appartenances dans les offres médiatiques, dans la multiplicité des publics, dans la diversité des usages et des supports médiatiques traditionnels et numériques, dans les modalités d'accès et d'exercice de la parole publique, dans les logiques d'identification culturelles, politiques, religieuses, régionales, etc. A partir des discours, des usages des citoyens et des pratiques professionnelles, il était possible d'éclairer des phénomènes chargés de symboles identitaires, de l'usage des mots et des images à la mobilisation de mythes en passant par l'histoire. Qu'elle soit narrative, sociale, culturelle, politique, citoyenne,

² TOUMI F., DAGHMI F., AMSIDDER A., (coord.), (2014), *Le Changement entre stratégies médiatique et pratiques communicatives citoyennes*, Agadir, Université Ibn Zohr, 370^opages.

³ TOUMI F., DAGHMI F., AMSIDDER A. (coord.), (2016), *L'identité au pluriel*, Agadir, Editions de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Ibn Zohr, 647^opages.

numérique ou encore commerciale, l'identité renvoie aux diverses projections des membres de groupes dans un univers de pratiques, de valeurs, de rites et de symboles. Ces univers qui font sens individuellement et collectivement sous-entendent des interactions diverses avec les contextes techniques, politiques, culturels, historiques mais également des diverses logiques d'identification et de légitimation.

La quatrième édition du colloque international d'Agadir s'inscrit dans la même optique d'animation de cet espace d'échange, de débat et de confrontation scientifique avec la thématique des *Migrations, mobilités, frontières*^o: *des représentations aux traitements médiatiques*. Il s'agit là encore d'une thématique qui correspond à la triple préoccupation des colloques d'Agadir et qui en fait leur singularité : l'ouverture pluridisciplinaire ; la confrontation des regards Nord/Sud et Sud/Sud avec une volonté de valorisation des travaux des jeunes chercheurs ; la réaction face au contexte et à l'actualité sociopolitique.

*Contexte et préoccupations :
migrations/immigrations, frontières et mobilités*

Les sujets liés à la migration occupent une place centrale dans les espaces publics de bon nombre de pays du Nord et du Sud. Ils font l'objet de discours des acteurs sociaux, de représentants de l'État, de personnalités publiques, d'organisations associatives, de migrants eux-mêmes ou des médias traditionnels et nouveaux. Les processus de narration permettent de construire des représentations autour d'un « nous » visible, distinctif ou opposée à un « eux » au moins dans les productions médiatiques. Les discours et croyances autour des migrations peuvent être pensés comme un processus perceptif et cognitif dont l'objectif est de convertir le migrant/immigré en catégories symboliques facilitant l'appréhension des éléments de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites dans les interactions sociales (Fischer, 1987)⁴.

Les médias traditionnels ou nouveaux peuvent être considérés comme un miroir pour leurs publics. Ils mettent en évidence ce que ces derniers ont en commun avec les personnages et événements de l'actualité. Globalement, il peut s'agir d'histoire, de culture, de territoire, de

FISCHER, G-N., (1987), *Les concepts fondamentaux de psychologie sociale*. Paris, Bordas/Dunos, 1987, 208 pages.

pratiques religieuses ou d'autres points communs comme la couleur de peau, la région d'origine ou simplement le fait de regarder/écouter/lire les mêmes informations. Les contenus médiatiques sur/ou destinés aux migrants/immigrés obéissent bien à ce principe.

En conséquence, le migrant/immigré est incarné par un personnage aux traits physiques, aux traditions culturelles, aux pratiques religieuses bien distincts de ceux reconnus au groupe majoritaire ou « national ». Dans les faits, le migrant/immigré apparaît de manière particulière, faisant appel à un processus de construction linguistique et iconographique. Il obéit à un mode de classification qui peut différer d'un média à un autre et d'une période à une autre. Plusieurs figures stéréotypiques peuvent ainsi le caractériser : « jeune » de banlieue, élève voilée, Africain polygame,

sans-papiers », réfugiés, intégriste, Rom, terroriste, sportif, artiste, expatrié, « cerveau en fuite », etc. L'image du migrant/immigré reste une représentation sociale différente de la réalité. Tahar Ben Jelloun ne l'a-t-il pas qualifié d'*image froissée* dans les années 1990.

Le présent ouvrage se fixe comme problématique centrale de penser le fonctionnement médiatique des stéréotypes qui définissent les migrants/immigrés en tant que groupe ou « communauté » distincts des autres groupes majoritaires. Quelles sont les représentations inhérentes à la mise en visibilité des thématiques migratoires et leur traitement médiatique dans les divers espaces publics ?

Il est ainsi question de s'inscrire dans la continuité des travaux de recherche portant sur les relations entre productions médiatiques et représentations sociales afin de faciliter la compréhension de certains phénomènes socio-politiques tels que les racismes, discriminations, représentations ou participations (Blion et al, 2006s ; Frachon et al, 2008⁶ ; Rigoni & Larraset, 2014⁷). L'ouvrage investit également le

⁵ BLION R., FRANCHON C., HARGREAVES A. G., HUMBLLOT C., RIGONI I., GEORGIU M., DILLI S., *La représentation des immigrés au sein des media. Bilan des connaissances*, Paris, FASILD, 2006.

⁶ FRANCHON C., SASSOON V. (dir.), *Médias et diversité. De la visibilité aux contenus. État des lieux en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis*, Paris, Karthala/Institut Panos, 2008.

LARRAZET C., RIGONI I., "Media and Diversity: A Century-Long Perspective on an Enlarged and Internationalized Field of Research". In *Media°: the French Journal of Media and Media Representations in the English-Speaking World*, Center for Research

champ de recherche portant sur les productions médiatiques de ceux désignés comme « minoritaires », « issus de l'immigration »,

ethniques », « communautaires », « de la diversité » et qui sont marquées autant par la complexité que par l'hétérogénéité (Park, 2008)⁹.

Ces travaux se font en parallèle à d'autres terrains de recherche qui prennent pour objet les télévisions transnationales apparues au milieu des années 1990. Ils renvoient à des oppositions entre un espace local, régional et international, et à la circulation de flux, des migrants et de leurs cultures (Mattelart, 2007)¹⁰. Certaines recherches s'interrogent sur les aspects géolinguistiques du supposé marché unique, sur l'hybridation des cultures et sur les identités culturelles. Elles rappellent que le rôle des médias transnationaux de contrebalancer le monopole de l'État sur l'information ne saurait faire oublier la logique commerciale inhérente aux offres télévisuelles. Cette dimension transnationale de l'offre médiatique tend à se pérenniser car le marché est en perpétuelle évolution et constitue un enjeu pour les États du Sud comme pour ceux du Nord en raison de la présence durable des « minorités » (ethniques, culturelles, religieuses, linguistiques, etc.) dans les pays du nord.

Par ailleurs, la quasi-généralisation de l'accès aux outils technologiques a induit des évolutions conséquentes en matière de pratiques migratoires et de mobilités. Les outils de communication permettant aux migrants de rester en contact avec leurs proches existent depuis des siècles mais l'avènement d'Internet contribue à l'accélération et l'évolution des échanges. Les nouvelles technologies ne remplacent pas les pratiques de communication préexistantes mais les complètent, s'y incorporent pour donner naissance à un ensemble d'usages qui modifient les relations sociales en contexte migratoire. Elles favorisent une co-présence/« double présence » des migrants, entre des migrants et des non-migrants. L'émergence de ces formes renouvelées du vivre ensemble, pointées par le courant des études transnationales, est

on the English-Speaking World (CREW), 2014, pp. en ligne. <<http://inmedia.revues.org/747>>. <halshs-01116198>

RIGONI I. (dir.), *Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias*, Montreuil, Aux Lieux d'Être, 2007.

PARK R. E., *Le journaliste et le sociologue*, Articles présentés et commentés par Géraldine Muhlmann et Edwy Plenel, Paris, Seuil, 2008 [1923, 1940, 1944].

MATTELART T., (dir.), *Médias, migrations et cultures transnationales*, Bruxelles, De Boeck/Ina, coll. Médias Recherches, 2007, 158 pages.

confirmée par l'étude des pratiques de production et des usages des publics des médias dominants des pays d'accueil et de départ, et ceux des migrants. Les modes de communication, mobiles et multiples, renvoient

des individus eux-mêmes mobiles et multiples. Ces images de la mobilité et de la pluralité invitent donc à l'étude du sens des mobilités abordées comme un fait socio-spatial, des significations qu'elles revêtent et des usages qui en sont faits par les individus. Le paradigme de la mobilité (Bailleul et al, 2008)¹¹ ouvre ainsi une nouvelle perspective pour aborder les pratiques communicationnelles des individus et des groupes (Paquenseguy, 2006)¹².

Dans le prolongement des réflexions sur les publics des médias traditionnels, quelles sont les modalités d'observation des migrations sur le Web ? Quel cadre conceptuel permet-il de saisir les diverses problématiques occasionnées par la visibilité du « eux » ou du « nous » dans les dispositifs socio-techniques. Ces questions se posent de manières multiples autant dans le choix des produits médiatiques que dans le travail intellectuel d'analyse. Nous sommes ainsi confrontés aux diverses significations des discours et identités migratoires dans les sites culturels, les blogs et les réseaux sociaux numériques caractérisés par les mises en visibilité de soi et de l'autre.

Une dernière piste de réflexion dans cet ouvrage se penche sur l'organisation en matière médiatique et la production des contenus à destination de leurs « communautés ». Il s'agit des médias des minorités ethniques qui contournent la fermeture symbolique des espaces publics. Ils constituent également une insertion dans un système médiatique qui offre des possibilités multiples d'atteindre les publics supposés appartenir à ces « communautés ».

BAILLEUR H., FEILDEL B., « Les dynamiques constitutives de l'„habiter“ : le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales », Colloque MSFS, *Mobilités, identités, altérités*, Rennes, 14-15 mars 2008

PAQUIENSEGUY F., « L'étude des usages des SIC aujourd'hui : Bilan et perspectives », dans *Questionner les pratiques d'information et de communication. Agir professionnel et agir social*, Actes du XVe Congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), Universités de Bordeaux, 10-12 mai, SFSIC, 2006. <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00104303/document>.

L'ouvrage s'ouvre avec **les trois conférences plénières** qui lancent la réflexion sur les diverses problématiques des migrations/immigrations à partir de trois points de vue et de trois dimensions distincts : les logiques de traitement médiatique, les politiques de migration/immigration et les modalités d'organisation des médias traditionnels

Dans son texte *Quand la diversité se conjugue au singulier* Catherine Ghosn se penche sur la thématique de représentation de la diversité dans les médias français. Elle aborde de manière fine une des thématiques centrales en SIC dans ce sens autour des migrations/immigrations et traitements médiatiques. À partir d'une étude empirique qui prend comme terrain de recherche deux journaux français idéologiquement situés « de gauche », cette première contribution pense les logiques de traitement médiatiques des migrations/immigrations en France compte tenu des fréquences de couverture, des logiques argumentaires, des lignes éditoriales des médias et des genres rédactionnels qui caractérisent le sujet.

De son côté, Mohamed Charef, dans son texte intitulé *Le Maroc, au cœur de l'harmonisation des politiques des migrations de l'Union Africaine*, creuse un autre sillon avec une réflexion autour de la réalité migratoire africaine, notamment dans son volet migration légale en Afrique et son rapport avec le développement durable dans le cadre d'un partenariat euro-africain. La réflexion observe la prise de conscience et le lancement du chantier des politiques migratoires des pays africains. Un chantier piloté par le Maroc pour l'Union Africaine qui entend penser différemment la question migratoire. Ce projet politique met en exergue trois points principaux. Il est ainsi question de changer de regard sur la migration en Afrique entendue désormais comme un choix et non une nécessité. Il s'agit ensuite de déconstruire l'univers des stéréotypes scellés aux migrants. Cette politique entend enfin avoir une conception globale du fait migratoire incluant autant le volet de développement que celui des droits humains des migrants.

Christian Le Moëne clôture cette partie avec une troisième réflexion autour de l'évolution paradoxale des concepts et des pratiques de frontières. Dans son texte *Migrations, frontières et médias en mutation* il observe les mouvements de populations en tant que phénomène lié à la présence de l'homme sur terre pour dégager certains traits identifiants des mouvements actuels. Il avance le postulat des conditions

d'organisation des médias pour expliquer la relative prudence des médias français concernant les arrivées de migrants en Europe. En effet, dans leur majorité, les médias traditionnels sont détenus par des groupes capitalistes prônant la mondialisation, le libéralisme et la circulation des mouvements de capitaux, de marchandises et de la force de travail.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux thématiques qui mettent en scène les **Médias et migration/immigration : représentations, traitements et usages**. Elle commence par la contribution de Yassine Akhiate qui entend analyser le fonctionnement de la réception des jeunes marocains étudiant à l'étranger dans un contexte audiovisuel en mutation économique. À partir d'un cas empirique, Laura Calabrese, Valériane Mistiaen cherchent à comprendre la portée du débat lexical et son influence sur les pratiques d'écriture journalistique. Jamal El Ouafa et Maria Ouchelh tentent de penser les enjeux liés aux relations entretenues par les immigrés avec leurs pays d'origine qui se matérialisent notamment par l'usage des outils de communication. De son côté Egbèssi Ahogla Gbamehossou étudie les flux interafricains, sous-médiatisés, à partir de la migration, l'intégration socioéconomique et spatiale des Sahéliens au Togo de 1969 à 2010.

Farid Ladjouzi et Aissa Merah quant à eux pensent le dynamisme, l'hybridité et le caractère pluriel de l'identité culturelle numérique d'une communauté diasporique à travers le cas des étudiants algériens en France. Abêt Mongbet examine les pratiques et vellétés des nations dans la relation État-individus-réseaux qui permettent d'observer l'hypocrisie d'État, phagocytose médiatique de la libre circulation et jeux de frontièrenalité. Emmanuel Murhula A. Nashi part du cas de la guerre et du génocide au Rwanda en 1994 pour penser l'accueil des nouveaux migrants en France et en Belgique dépendant des représentations médiatiques alimentées notamment par des stéréotypes à propos du Rwanda et des Rwandais. À travers une analyse lexicométrique, Amal Nader et Jimmy Boulos observent l'image des migrants et des réfugiés dans la presse française depuis l'élection d'Emmanuel Macron et jusqu'à la présentation d'une nouvelle loi d'asile et immigration visant la distinction entre le droit d'asile et les autres motifs de migration afin de contrer les flux migratoires.

Amal Oussikoum et Farida Bourbi prennent pour exemple le cinéma français des années 70 dont certains films se veulent instigateurs du mouvement antiraciste pour analyser l'interaction entre cinéma et

changements sociaux. Olivier Pulvar fait de la migration des Métropolitains vers les Outre-mers français son objet d'étude pour penser les médiations sociales et le traitement médiatique local de ce fait qui révèlent autant les mécanismes de la discussion publique et de la revendication socioculturelle et politique que certains phénomènes sociopolitiques dans les territoires français d'outre-mer. Zahra Sadiq et Houssam Azmani tentent de voir comment un film documentaire peut contribuer à instaurer un débat critique sur le phénomène de l'immigration clandestine, en prenant comme étude de cas les immigrés subsahariens au Maroc.

L'aide de l'analyse de l'image de la femme brésilienne et de la femme française proposée par les magazines féminins, Sara R.S. Sampaio observe la presse féminine française et les stéréotypes sur la femme brésilienne et la femme française notamment à partir d'une étude de réception menée sur des lectrices françaises et des lectrices migrantes en France. Enfin, Elke Winter, Mélanie Beauregard & Anke Patzelt partent de la notion de sublimation pour analyser les représentations des réfugiés syriens véhiculées par les journaux allemand *Süddeutsche Zeitung* et canadien *The Globe and Mail*.

La deuxième partie de l'ouvrage est l'occasion de penser les **Médias des minorités ethniques/culturelles/régionales/linguistiques : lien social, offres et publics**. Imane El Farssi aborde la mobilité intra-nationale à l'aide d'une étude interdisciplinaire afin de comprendre la distribution, les fonctions et les représentations liées aux modalités discursives en présence dans les enseignes commerciales du centre-ville de Laâyoune. Mouhamed Lome et Mohamed Bendahan avancent le postulat d'une perception négative de l'immigré subsaharien, renforcée notamment par la presse et les réseaux sociaux numériques (RSN), dans la société marocaine pour se pencher sur l'interaction entre ces deux acteurs et le rôle actif de l'immigré dans la construction de son image dans les RSN.

De son côté, Tilila Mountasser part du cas empirique de la population locale, les producteurs des médias et les usages audiovisuels dans la région d'Agadir pour s'interroger sur le rôle joué par les médias des minorités ethniques et régionales dans les processus de construction de l'identité amazighe.

Dans la troisième partie de cet ouvrage, nous abordons la thématique des **Médias transnationaux : politiques de l'offre et logiques des usages**.

Elle permet de présenter la contribution d' Ayoub Chafik qui s'interroge sur la logique communicationnelle des chaînes transnationales les plus influentes du monde arabe de la fin des années 1990 jusqu'aux soulèvements arabes afin de penser les logiques qui sous-tendent l'offre médiatiques de ces chaînes.

L'avant dernière partie de cet ouvrage évoque l'univers des **Identités numériques, TIC et mobilités : pratiques culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses ; mobilités internes ; offres idéologiques et propagande, etc.** Dans la première contribution, Boua Sylvain Akregbou et Ahou Florence Agney pensent l'activisme des exilés ivoiriens sur les RSN à travers la logique politique et identitaire qui se traduit par l'éveil de conscience et la mobilisation par ces

intellectuels » de leurs concitoyens mais aussi par leur propre besoin d'existence et de reconnaissance. De leur côté Mahdi Amri, Feirouz Boudokhane-Lima et Nayra Vacaflor abordent, à partir d'une enquête qualitative auprès de migrants syriens en France et leurs usages numériques, les expériences migratoires et leur rapport symbolique au téléphone portable en tant qu'objet émotionnel, « nourriture spirituelle », et organisateur de rites d'interaction.

Sana Bourbi et Hassan Ennassiri proposent d'analyser les logiques des trolls marocains faisant appel à l'expression idiomatique et construisant un discours critique anti-communautaire pour montrer comment le signe et l'image véhiculent une identité culturelle et intégratrice d'une communauté sociolinguistique. De son côté, Saïd Chakouk se fixe comme visée la compréhension de l'influence des RSN dans le maintien des liens avec le pays d'origine et dans l'intégration socioculturelle dans le pays d'accueil à travers l'exemple des étudiants subsahariens au Maroc. Nawel Chaouni analyse l'usage instantané et multi-écrans d'une émission de télévision *Rachid Show*, pour éclairer les logiques d'appropriation des médias par les usagers et la complexité des interactions usagers-médias-animateur dans un univers multi-écrans.

Firmin Gouba quant à lui pense les interactions entre le champ migratoire et les TIC pour en comprendre la complexité et les mutations majeures dans le processus migratoire à l'aide du cas de la diaspora Burkinabè. Abdelouahab Makhoulfi et Ali Khardouche analysent ensuite les usages du téléphone mobile par des migrants Afghans à Paris afin de cerner les interactions sociales au sein de cette communauté et avec le pays d'origine nouvelles avec le développement d'habitudes et d'une nouvelle

forme de sociabilité. Enfin, Sarah Rakotoary se penche sur les différentes formes de médiatisation émergentes dans les RSN comme relais d'informations et vecteur de mobilisation de la diaspora malgache.

Les contributions de la dernière partie de l'ouvrage portent sur les **Médias et thématiques nouvelles : migrations environnementales ou climatiques, enfants isolés, réfugiés et sécurité, genres, victimes, etc.** Hassan Atifi ouvre cette partie avec l'étude de l'émergence du phénomène de la vidéo en ligne comme nouveau média de doléances des Marocains résidant à l'étranger et victimes de spoliation immobilière au Maroc. Farrah Bérubé et Vicky Girard développent ensuite, à partir de l'attentat terroriste islamophobe de la Grande Mosquée de Québec en janvier 2017, une réflexion autour du traitement médiatique des tensions interculturelles. Mohamed Anouar Lahouij pense pour clôturer cette partie les liens entre le terrorisme et l'immigration dans un contexte chargé de stéréotypes sur l'amalgame entre immigrés et terrorisme.

Cet ouvrage est ainsi l'occasion de questionner les différentes représentations de la migration, de la diaspora, de l'exil, des pratiques culturelles, des identités, etc., à l'œuvre dans les médias dominants ou ceux des « minorités », dans les médias traditionnels ou nouveaux, dans les offres ou dans les usages en vue de fournir un cadrage autant conceptuel qu'empirique pour la lecture des diverses ramifications du phénomène.

**CONFERENCES
PLENIERES**

Quand la diversité se conjugue au singulier

Catherine Ghosn

Laboratoire Corhis (EA 7400), Université Paul Valéry Montpellier 3

Cette contribution propose comme fil conducteur le thème de la représentation de la diversité dans les médias. Il résumé la recherche que je mène à ce sujet pour analyser ensuite de manière plus précise le traitement médiatique des migrants arrivés en France. Cette étude est basée sur deux journaux issus de la presse quotidienne nationale française, à savoir *L'Humanité et Libération*. Elle procède d'une analyse quantitative et qualitative des articles parus entre 2011 et 2015 et sélectionnés à partir de critères précis. Les résultats permettent de mesurer la fréquence de couverture portant sur les migrants en France, les orientations éditoriales, ainsi que le genre rédactionnel consacré au sujet. Ils permettent aussi de mesurer la répartition de la parole et le type d'arguments utilisés.

La représentation médiatique de la diversité se place au cœur de ma recherche. J'ai commencé par étudier la représentation de la diversité à la télévision en me posant d'abord la question suivante : de quelle diversité s'agit-il ? À l'intention de qui est-elle construite ? La réalité montrée par la télévision est-elle pour autant synonyme de vérité ? Cette représentation renvoie à deux notions : la première relève des médias et du prisme choisi pour rendre compte d'un fait. Que ce prisme soit celui du langage ou de l'image, il résulte d'un choix narratif. La seconde renvoie à la diversité et à la pluralité de cette même entité. De nombreuses études déplorent cependant que la notion de diversité se conjugue généralement au singulier dans les médias, réduisant la mosaïque de ses facettes à une présentation réductrice, si ce n'est dévalorisante.

Dans cette contribution, je propose de synthétiser la recherche que je mène sur la représentation médiatique de la diversité pour traiter de manière plus précise celle des migrants en France. Je me base sur l'étude de 2 journaux issus de la presse quotidienne nationale française, *L'Humanité et Libération*, parus de 2011 à 2015, selon une analyse quantitative et qualitative. Les résultats permettent de mesurer la fréquence de couverture portant sur la thématique choisie, les

orientations éditoriales, ainsi que l'utilisation des sources. Ils permettent aussi de savoir en quoi le traitement accordé à la thématique de migrants en France diffère des autres journaux de la presse nationale.

Médias et diversité

Pour répondre à ces questions, j'ai consulté la littérature de ma discipline (sciences de l'information et de la communication) mais aussi de travaux menés en droit des médias (Derieux 2010, Regourd, 1992, 2001, 2008), en sociologie (Siracusa, 2001, Maigret, 2003, Rieffel, 2005) ou en histoire (Jeanneney, 1996). Mon travail participe d'une approche compréhensive et constructiviste pour articuler le concept de médiation et de diversité permettant d'appréhender la réalité sociale comme créée, objectivée et/ou institutionnalisée en m'obligeant à m'interroger sur la manière dont cette réalité est construite. J'ai ainsi relevé trois types d'enjeux soulevés par la représentation de la diversité :

les enjeux communicationnels (transmission d'une information via le média)

les enjeux identitaires (la représentation de la diversité)

les enjeux institutionnels (le rôle médias en général sur le sujet)

D'un point de vue chronologique, j'ai commencé à m'intéresser d'abord à la manière dont la télévision de service public représentait la diversité. En sciences de l'information et de la communication, on comptait très peu de publications sur la représentation de la diversité, alors qu'on en comptait davantage dans d'autres disciplines scientifiques (sociologie, histoire,...). C'est à partir du milieu des années 2000 que notre discipline accueille deux publications portant sur le sujet. La première se réfère au dossier « Minorités visibles » paru en 2006 dans la revue *Médiamorphoses*, coordonnée par G. Lochard. Elle procède à une approche comparative de la représentation de la diversité à la télévision, en se référant à plusieurs pays francophones. Les articles contenus dans la revue publiée en 2006 n'ont pas été suivis par d'autres publications, identifiées en sciences de l'information et de la communication, du moins en France. Il manquait donc le lien à établir entre l'histoire, la sociologie, ... et le prolongement à effectuer dans notre discipline. Quoi qu'il en soit, le dossier publié en 2006 sur les « minorités visibles » en pose le premier jalon. La seconde publication date de 2011. Il s'agit du numéro 2 de la revue *Télévision* traitant de « Quelle culture pour la télévision ? ». Pour

ces publications, j'ai identifié deux principaux axes communs avec ma propre analyse :

la même préoccupation à vouloir revenir aux sources, au fondement des missions du service public télévisuel, à savoir le cahier des charges de France Télévisions, le lien effectué avec d'autres pays, selon une méthode comparative, afin de déterminer quelles conséquences les orientations de politique audiovisuelle peuvent avoir sur la télévision française.

Une précaution s'impose dès lors que l'on parle de « diversité ». J'entends par « diversité » des personnes qui :

diffèrent d'une partie de la population du pays où elles vivent pour des raisons physiques, culturelles, linguistiques, religieuses, autres ont moins accès aux instances de pouvoir et de décision en raison des différences citées

La « diversité » est un terme difficile à conceptualiser tant les références culturelles, historiques et méthodologiques varient dans la littérature consultée. Cette difficulté s'accompagne aussi du traitement différent qui lui est accordé en fonction du pays où elle est étudiée, de l'axe privilégié : discursif (Charaudeau, 1997, 2001 ; Amossy ; Moliner, 1996 ; Ghosn, 2002) ou structurel en impliquant la responsabilité des journalistes dans le choix du traitement médiatique (Le Bohec, 2000 ; Marchetti, Ruellan, 2001 ; Siracusa, 2001 ; Maigret, 2003 ; Rieffel, 2005 ; Ghosn, Bougeois, 2011). Ces questions ont déjà été traitées en sciences de l'information et dans d'autres disciplines et restent toujours d'actualité, comme le prouve la tenue du colloque d'Agadir intitulé

Migrations, mobilités, frontières : des représentations aux traitements médiatiques ».

Ma recherche développe ainsi 3 principaux axes, synthétisés dans les lignes suivantes.

Le premier concerne l'approche méthodologique de la médiation audiovisuelle. J'ai commencé par une étude épistémologique du concept de la communication télévisuelle (Soulages, 2007, Lochard, 2009) en me basant sur des études issues des SIC complétées par une approche sémiologique et sociolinguistique avec des analyses portant sur la programmation télévisuelle (Mehl, 2009 ; Jost, 2001), sur les facteurs structurels qui la caractérisent, sur les dispositifs (Leblanc, 1999 ; Flageul, 2009) ou sur le concept de médiation (Noyer, 2009 ; Liqueste,

2010) en insistant sur sa difficulté épistémologique en raison de sa polysémie.

Le deuxième axe développe l'*analyse du service public* lequel est lourd de sens. Mon travail a consisté à identifier et à analyser le contexte dans lequel sont nées la télévision publique et les chaînes privées en Europe. Les résultats m'ont permis de procéder à une confrontation plus pertinente entre la notion de service public et la représentation de la diversité dans les médias. J'ai ainsi procédé à une analyse critique de la déclinaison du « pluralisme » et de la représentation de la diversité dans le nouveau cahier des charges de France Télévisions et dans les médias traditionnels et numériques.

Le dernier axe analyse la représentation médiatique de la diversité ethnique, genrée et religieuse. Je procède par une analyse de la

diversité » sur le plan européen (Malonga, 2008 ; Demers, Le Cam, 2006 ; Clavier, 2006 ; Lits, 2006; 2008) pour me focaliser sur la situation en France. Je relève ensuite les institutions et organismes français qui ont pour mission de traiter de la diversité afin d'évaluer comment elles se positionnent les unes par rapport aux autres et de mesurer leur impact (le Haut Conseil à l'Intégration, le Conseil supérieur de l'audiovisuel; le Club Averroes, le Comité permanent de la diversité,...). L'analyse des différents rapports et études menés pour évaluer la représentation de la diversité dans les médias me permet de relever leurs points communs mais surtout leurs différences en termes de méthodologie et de résultats.

Mon travail appréhende la représentation de la diversité selon une approche comparative à deux niveaux. Le premier concerne une approche comparative critique sur les politiques audiovisuelles mises en place en France et à l'étranger (Royaume-Uni, Canada, Etats- Unis, Belgique) pour évaluer la position de la France à ce sujet. Le second niveau concerne l'analyse comparative critique des rapports et des enquêtes produits sur la représentation de la diversité à la télévision. J'ai pu confronter les textes, les analyser et produire des résultats pour savoir comment différentes instances travaillent sur cette question et traitent le sujet.

La question qui s'est ensuite posée concerne le traitement médiatique des autres types de diversité, à savoir celui des femmes par rapport aux hommes, et celui du pluriconfessionnalisme.

Mon travail sur le traitement médiatique selon le genre parvient à une conclusion tout aussi nuancée que celle sur la diversité ethnique ou confessionnelle.

Les résultats de la médiatisation genrée montrent en effet peu de changements depuis plusieurs années, laissant la part belle à la représentation masculine. Plusieurs études menées à différentes périodes parviennent à ce même résultat (Livingstone S., Lunt P., Maigret E., 1994 ; Biscarrat, 2012 ; *Who Makes The News*, 2015). Le GMPP France (Global Media Monitoring Project) 2015 le résume en ces termes :

Malgré les tentatives d'encadrement et d'accompagnement par les pouvoirs publics comme par les organisations professionnelles, la part des femmes dans les médias est au mieux stable, parfois encore plus minoritaire que ne le montrait l'enquête de 2010 ». (2015 : 8).

Les chaînes de télévision et les créateurs de séries françaises (producteurs, scénaristes, réalisateurs...) confirment leur volonté d'identifier une place aux femmes, message relayé et soutenu par le CSA ainsi que par France Télévisions. Les mesures et les préconisations émanant des instances audiovisuelles et politiques françaises s'avèrent insuffisantes pour produire un changement plus manifeste. Dénoncer et prouver les inégalités dans les médias permet de faire prendre conscience. Mais combien de temps faut-il attendre encore pour modifier profondément les pratiques et changer durablement les mentalités ?

Le colloque organisé cette année à Agadir donne la possibilité d'analyser plus précisément le lien entre représentation médiatique et migrants qui incarnent la notion même de diversité : diversité des origines, diversité religieuse, genrée, culturelle. La recherche que je mène et les 3 axes qui déclinent le thème de la diversité en lien avec les médias m'ont amenée à travailler sur la manière dont les migrants sont représentés dans les médias.

Réfugiés et émigrés/immigrés

Cette partie procède à une recherche de définition rigoureuse des mots les plus fréquemment utilisés pour parler des migrants. On constate en effet une utilisation aveugle du terme « migrant » pour désigner indistinctement des femmes, des hommes et des enfants qui vivent une

situation migratoire très différente les uns des autres. Ils sont identifiés pêle-mêle comme des migrants, des chercheurs d'asile, des réfugiés...

Dans ces lignes, je reprends le travail mené par Yvan Gataut (2011). Selon lui, les premiers usages du terme « réfugié » peuvent se lire dans le dictionnaire de l'Académie française en 1694. Ils désignent alors les Huguenots (Français protestants) qui étaient poursuivis par le pouvoir royal après la révocation de l'édit de Nantes. Une des premières périodes marquant l'accueil important de réfugiés espagnols et polonais apparaît sous la Monarchie de Juillet (entre 1830 et 1848), période au cours de laquelle la catégorie de « réfugiés » est officiellement adoptée. La loi du 24 avril 1832 adopte officiellement la catégorie de réfugié. Y. Gataut souligne qu'à cette époque, « l'image du réfugié est plutôt positive dans une France encore peu taraudée par les questions d'immigration et d'identité nationale » (2011 : 8).

Sous la III^{ème} République, les conséquences de la Grande Guerre modifient l'acception du « réfugié ». De nombreux réfugiés arrivent en France (Italiens, républicains Espagnols, Tsiganes) et souffrent d'une image négative car ils sont considérés comme des agitateurs politiques aux faibles ressources. La représentation dévalorise progressivement ceux qui sont concernés par le statut de réfugié vus alors comme des « profiteurs ». Selon l'auteur, son acception prend cependant une valeur positive dans le principe « France, terre d'asile » en 1945. "Avec trente millions de personnes déplacées dans le monde et principalement en Europe, la question des réfugiés est placée au centre du débat politique et public aboutissant à la Convention de Genève en 1951 et à la naissance de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides en 1952. La figure du réfugié, celle du Yougoslave fuyant le régime titiste à partir de 1955, souffre moins à cette époque de préjugés négatifs" (Ibid. : 9).

Selon le même auteur, « émigration » et « immigration » représentent la même situation. Leur emploi dépend du point de vue où l'on se trouve : si l'on se place dans le pays de départ (émigration), ou dans le pays d'accueil (immigration). « Emigré » désigna, à l'origine, les Français, partisans de l'Ancien Régime, pour la plupart des aristocrates et des membres du clergé, qui avaient cherché refuge à l'étranger pendant la Révolution française.

Hypothèses de travail

Pour analyser la manière dont les médias parlent des migrants, j'ai au préalable défini deux hypothèses de travail.

La première hypothèse concerne le rôle tenace des stéréotypes dans l'imaginaire collectif. Je reprends pour cela les termes de G. Schadron (2006) qui attribue à Walter Lippmann la notion de stéréotype dans son acception psychologique. « Stéréotype » se réfère à un « coulage de plomb dans une empreinte destiné à la création d'un "cliché" typographique ». Walter Lippmann transpose cette activité sur le plan psychologique pour parler des images que nous avons en tête sur un sujet ou sur des personnes. Ruth Amossy le définit comme « des images préconçues et figées, sommaires et tranchées, des choses et des êtres » (1989).

La deuxième hypothèse concerne la circulation circulaire de l'information. Je reprends volontairement la notion développée par Pierre Bourdieu pour souligner la responsabilité qu'ont les médias dans le figement des représentations des « autres » et des sujets qui se démarquent des critères appartenant aux références culturelles et sociales de la majorité de la population (dans le pays d'accueil). La circulation circulaire de l'information caractérise un fonctionnement qui s'effectue sous la forme de reprises.

Méthodologie et corpus

La méthodologie choisie repose sur l'analyse quantitative et qualitative d'articles issus de la presse quotidienne nationale de 2011 à 2015.

Pour analyser le traitement médiatique consacré aux migrants, j'ai utilisé la base de données Europresse qui fournit les titres de journaux européens. La sélection des données a dépendu de critères précis : la période (de 2011 à 2015), des mots-clés dans le titre (« migrants » et « France »).

Deux titres de presse quotidienne nationale ont été retenus, à savoir *L'Humanité* et *Libération* auxquels a été associée une recherche croisée renseignant sur le nombre de mots et la date choisie. La période (de 2011 à 2015) s'explique par le début de la guerre en Syrie qui a entraîné un traitement médiatique très important suite à l'exode massif de la

population syrienne vers d'autres pays. La couverture médiatique des migrants s'est étendue à d'autres exodes venant principalement d'Afrique.

J'ai choisi *L'Humanité* et *Libération* pour analyser des articles traitant des migrants en France dans une presse située à gauche dans l'échiquier politique et pour comparer des journaux se situant du même côté politique, avec un degré différent de positionnement. Le corpus finalement retenu a ensuite été l'objet d'une analyse de contenu permettant d'identifier le genre journalistique choisi ainsi que l'angle adopté dans le but d'évaluer la manière dont les journaux traitent l'information relative aux migrants en France.

L'analyse quantitative et l'analyse lexicométrique des titres permettent de fournir des données et des informations chiffrées. Elles nous renseignent en outre sur la récurrence thématique des articles consacrés aux migrants, ainsi que sur sa fréquence dans une période identifiée. L'analyse qualitative permet de donner un sens aux résultats fournis par la méthode quantitative en contextualisant notamment le sujet dans un cadre précis, en identifiant l'angle médiatique ou encore le genre journalistique choisi pour traiter la thématique des migrants. Elle offre aussi la possibilité d'identifier comment les sujets traités en lien avec les migrants sont déclinés. Elle nous renseigne quelquefois sur la posture adoptée par les journalistes sur cette question, donne des informations sur le type de propos rapportés, les sources sélectionnées, les « acteurs » retenus et le type d'arguments choisis. L'analyse qualitative donne en outre la possibilité de travailler de manière isolée sur les textes, en procédant à une approche « individualisée » qui évite la standardisation des données et des résultats.

La presse quotidienne nationale française

Avant de procéder à l'analyse des articles, il est préférable de situer *L'Humanité* et *Libération* dans le contexte général de la presse quotidienne nationale en France.

La presse quotidienne nationale française compte 18 titres payants et 4 titres gratuits. En termes de diffusion, la presse gratuite dépasse la presse payante.

Tableau 1 : Les principaux titres de presse (sélection)

Journal	Quelques précisions
Le Parisien	Journal populaire et généraliste de qualité marqué au centre droit
<i>Le Figaro</i>	Journal généraliste, marqué à droite, proche de Les Républicains
<i>Le Monde</i>	Journal dit « de référence ». Politiquement indépendant, il est souvent proche des idées du centre gauche. <i>Le Monde</i> est le seul quotidien dit « du soir » à figurer dans cette liste.
<i>L'Équipe</i>	Journal sportif
<i>Les Échos</i>	Journal consacré presque à l'économie, aux finances et à la bourse. Il soutient une ligne éditoriale libérale-conservatrice, proche des idées de la droite
<i>La Croix</i>	Journal catholique et progressiste de centre gauche.
<i>Libération</i>	Journal engagé à gauche, proche du Parti socialiste.

Tableau 2 : Diffusion des principaux quotidiens nationaux français

1	<i>Le Parisien</i>	6	<i>Libération</i>
2	<i>Le Figaro</i>	7	<i>La Croix</i>
3	<i>Le Monde</i>	8	<i>La Tribune</i>
4	<i>L'Equipe</i>	9	<i>L'Humanité</i>
	<i>Les Echos</i>		

Le journal *Libération* est un quotidien national français fondé en 1973 par Jean-Paul Sartre, Serge July, Philippe Gavi et Bernard Lallement. Il est à l'origine positionné à l'extrême gauche de l'échiquier politique pour se déplacer vers la tendance gauche sociale-démocrate. Bruno Ledoux et Patrick Drahi en sont les actionnaires; le journal bénéficie aussi de subventions de l'Etat. Comme de nombreux journaux français, *Libération* connaît une baisse importante de ses ventes depuis 2001.

L'Humanité a été fondé en 1904 par Jean Jaurès. D'abord considéré comme socialiste jusqu'à fin 1920, il se rapproche du parti communiste pour en être l'organe principal de 1920 à 1994. Le journal reçoit aussi une subvention de l'Etat français

Les 2 tableaux suivants recensent les articles issus de la recherche menée dans Europresse de 2011 à 2015. Ils en précisent l'année, le titre, le nombre de mots ainsi que le genre rédactionnel. J'ai préféré préciser le nombre de mots et non de pages pour les raisons suivantes :

le texte des articles est majoritairement mis en page en colonnes (et non en lignes continues sur la surface de la page)

une page peut contenir le quart d'une colonne, alors qu'une autre peut en contenir deux entières

les marges de la page sont assez larges, ce qui diffère des mises en page d'un texte classique

Le nombre de mots, déjà inscrits à l'origine dans la base Europresse, donne ainsi une idée plus juste de la longueur de l'article.

Tableau 3: L'Humanité : articles sur la France et les migrants, 2011-2015

Année	Titre	Nombre de mots	Genre rédactionnel
2011	Qui sont ces migrants tunisiens récemment arrivés en France ?	612	Entretien
2015	La France maltraite les migrants	557	Rapport
2015	Migrants La France et le Royaume-Uni d'accord pour plus de politique sécuritaire	158	Billet
2015	Avec les migrants, sur le « chemin de l'espoir » entre l'Italie et la France	1570	Reportage

Tableau 4 : Libération : articles sur la France et les migrants, 2011-2015

Année	Titre	Nombre de mots	Genre rédactionnel
2011	«Je ne vais pas rester caché toute ma vie comme un clandestin»	718	Reportage
2011	Un sommet contre la discorde	410	Compte-rendu
2011	La France met en cause l'espace Schengen	136	Compte-rendu
2011	Vintimille, porte de la France pour les migrants tunisiens	674	Reportage
2011	«On veut pas faire le mal, on veut juste avoir des papiers»	519	Reportage
2012	Rêve de France, destin au Bénin	1166	Reportage
2012	Les migrants pris au piège de l'intérieur	555	Compte-rendu
2012	Après le chaos tunisien, la misère parisienne	575	Reportage
2015	Migrants, écueils d'accueil	1506	Enquête
2015	L'avenir de la France ? Ouvrir des écoles à Asmara...	909	
2015	Migrants : à Calais, la surenchère sécuritaire	1233	Reportage
2015	Les migrants peu attirés par la France	304	Compte-rendu
2015	Philippe Leclerc: «L'Europe doit offrir des portes d'entrée légales aux migrants»	878	Interview

L'analyse des textes montre une part plus importante accordée au point de vue des migrants (7 sur 13). Les 2 tableaux suivants en donnent un aperçu sélectif. Il peut aller du constat (« *Après le chaos tunisien, la misère parisienne* ») jusqu'à la citation directe rapportée entre guillemets (« *Je ne vais pas rester caché toute ma vie comme un clandestin* ») ou encore la reprise d'une partie de leurs propos (« *le chemin de l'espoir* »). Les titres sont aussi majoritairement choisis selon un angle précis, celui d'un constat qui se veut critique et préoccupant sur la situation des migrants : « *La France maltraite les migrants* », « *On veut pas faire le mal, on veut juste avoir des papiers* », « *Les migrants pris au piège de l'intérieur* », « *Après le chaos tunisien, la misère parisienne* », etc.

Les titres abordant la thématique des migrants sous l'angle de la France (et non plus celui des migrants) restent au contraire très minoritaires :

Qui sont ces migrants tunisiens récemment arrivés en France ? », « *La France et le Royaume- Uni d'accord pour plus de politique sécuritaire* ».

L'un d'entre eux est même rédigé sous la forme d'un billet¹ composé uniquement de 158 mots, soit l'article le plus court parmi tous ceux relevés.

L'analyse quantitative porte principalement sur les propos rapportés des différents interlocuteurs permettant de mesurer la manière dont ceux-ci ont été répartis. Il est en effet généralement reproché aux médias de donner plus souvent la parole à ceux qui sont les moins concernés par les problèmes en question. Ce sont des experts, des journalistes, etc. qui parlent de la représentation de la diversité. Plusieurs études révèlent que les femmes, les personnes âgées, les minorités ethniques, les représentants de différentes confessions, les personnes handicapées, etc. sont les moins représentés dans les médias et ceux à qui on donne le moins la parole quand des sujets qui les concernent sont traités. Ils sont cités comme exemples mais restent, selon leurs propos, soit mal représentés, soit sous-représentés.

¹ Texte d'opinion court sur un sujet d'actualité ou un sujet secondaire.

Tableau 5 : L'Humanité – Citations directes, 2011-2015

Année	Personne	Citation directe
2015	Érythréen (Abdallah)	"Ils ne nous ont rien demandé [...]. Ils ne savaient pas parler anglais. On est resté assis sur un banc et ils nous ont fait sortir. » [...]. « J'ai quitté l'Érythrée il y a six ans. J'ai vécu cinq ans dans le camp de réfugiés de Mahaini, en Éthiopie, et puis six mois au Soudan, à Khartoum. J'ai traversé la Libye en deux mois, où j'ai payé 2 000 dollars pour prendre un bateau. ». [...] « Mais ils voulaient prendre nos empreintes digitales, continue-t-il. J'ai refusé. Ils m'ont refoulé. J'ai rencontré Hamed et Abdou, à Rome, juste avant. Nous avons alors décidé de prendre un train depuis Milan jusqu'à Nice. On ne pouvait pas rester en Italie. La police y est très violente. Ils tapent avec leurs matraques et utilisent des bâtons électriques pour nous faire fuir. »
	Une Érythréenne (20 ans)	« On avait un ticket Vintimille-Nice [...]. Ils l'ont confisqué et nous ont dit de repartir. Ils n'ont pas cherché à savoir si on souhaitait demander l'asile. On attend la nuit, pour tenter de passer, à pied, sur ce chemin. »
	Abdoul Haï, un Afghan de 16 ans	« C'est la deuxième fois que je me fais arrêter dans le train. [...]. Ils nous ont dit "No France". [...]Ce soir, je vais essayer par la montagne ».
	Ruth	« Quelqu'un, en Sicile, m'a donné des habits et un peu d'argent. J'ai pu acheter des billets de train jusqu'ici. J'avais tout perdu à la frontière soudanaise. »

Tableau 6 : Libération – Citations directes, 2011-2015

Année	Personne	Citation directe
2011	Anis reste très marqué par ses 48 heures sous les verrous.	«Tu achètes ta place, le bakchich au capitaine, mais aussi le prix du bateau qui ne fait jamais le retour. S'il parvient en un seul morceau à Lampedusa, les carabinieri se chargent de le réduire en miettes.»
	Sami	«Les policiers français, ils sont très durs, pas comme les Italiens». «Les patrons ne veulent pas de toi si tu n'as pas de papiers français. La carte italienne, elle vaut que dalle ici.» «Aucun de nous n'a eu à dormir dehors au pays. Ici, cela fait trois mois qu'on vit sans toit». «J'attends de voir comment va se débloquer le conflit franco-italien. Sans une solution rapide, je rentrerai. Je ne vais pas rester caché toute ma vie comme un clandestin. Au pays au moins, j'ai mes proches, ma famille.»
2015	Youssef, 28 ans. Comme 7 000 de ses compatriotes, il a quitté la Tunisie en pleine révolution, il y a un an et demi	Lui est originaire du sud du pays. <i>«Une région sinistrée, où le niveau de vie est désespérément bas, soupire-t-il. Je sais que les Français trouvent suspect que l'on vienne ici, au moment où la démocratie l'emporte dans notre pays. Mais on a profité du chaos pour fuir ! Plus que la liberté, on est venus chercher la prospérité, le travail. » Mais le ministère de l'Intérieur a fait de leur cas un exemple de ce que sera la nouvelle politique migratoire de Nicolas Sarkozy s'il est réélu. Du coup, 5 000 Tunisiens seraient déjà repartis. Les 2 000 autres, plus téméraires, sont condamnés à une vie d'errance.</i>

Force est de constater le contraire pour le sujet qui nous intéresse ici. En effet, les propos rapportés proviennent à majoritairement des migrants ou des personnes intervenant pour les aider (bénévoles, médecins, etc.). Sur 35 citations, 31 rapportent directement les propos des migrants qui sont généralement désignés par leur prénom. Les tableaux précédents en donnent quelques exemples. Contrairement à la majorité des articles publiés dans les autres journaux (Panos, 2011), les migrants ne sont ni considérés ni décrits comme une menace potentielle pour la population. Au contraire, les « témoins » qui parlent des migrants relèvent d'arguments d'autorité car ils sont pour la majorité d'entre eux des représentants de diverses institutions reconnues par l'Etat ou des professionnels issus de la catégorie professionnelle supérieure :

associations, ministre, responsable au sein de la Croix-Rouge, adjoint au maire, directeur, expert, enseignant, médecin. Ils parlent en leur faveur et intercèdent pour améliorer leur situation. Rares sont les citations de personnalités politiques ou de citoyens exprimant le rejet ou la crainte de ces mêmes migrants. Les différences avec les autres journaux sont par conséquent importantes : absence de stéréotypes sur les migrants, de connotations négatives ou encore de distorsion. Ces deux journaux accordent un traitement important à la situation des migrants en décrivant de façon marquée les injustices et leurs difficultés, sans nécessairement chercher à rétablir un équilibre par la confrontation d'autres interlocuteurs à l'avis divergent ou même des contradicteurs.

L'importance accordée à cette thématique se traduit aussi par le genre rédactionnel privilégié par les journalistes. Ils choisissent de le traiter sous la forme du compte-rendu ou du reportage, genre majoritairement choisi comparativement aux autres articles qui sont l'entretien (1 fois), le rapport (1 fois), le billet (1 fois), l'enquête (1 fois), l'interview (1 fois).

Conclusion

L'analyse qualitative et l'analyse lexicométrique ont donné un sens aux résultats fournis par la méthode quantitative, en contextualisant notamment le sujet dans un cadre précis, en identifiant l'angle médiatique ou encore le genre journalistique choisi pour traiter la thématique des migrants. Elles offrent aussi la possibilité d'identifier comment les sujets traités en lien avec les migrants sont déclinés. Elles nous renseignent quelquefois sur la posture adoptée par les journalistes sur cette question, donnent des informations sur le type de propos rapportés, les sources sélectionnées et les "acteurs" retenus. L'analyse qualitative donne en outre la possibilité de travailler de manière isolée sur les textes, en procédant à une approche "individualisée" qui évite la standardisation des données et des résultats.

Les résultats du corpus étudié montrent que la parole est plus souvent donnée aux migrants que dans les autres journaux, renforcée par le témoignage de professionnels faisant figure d'arguments d'autorité (médecin, responsable de la Croix-Rouge, etc.) plaidant pour leur cause. Les raisons se trouvant à l'origine des migrations sont aussi développées, le plus souvent par des citations directes.

Des améliorations peuvent cependant être encore apportées au traitement médiatique des migrants. En effet, comme le souligne l'Institut Panos, les médias ne traitent pas des questions humaines partagées par les résidents et par les nouveaux arrivants. Aborder la thématique sous cet angle donnerait une dimension plus humaine et plus universelle au drame de la migration tel qu'il est traité par les journaux. De plus, il serait intéressant d'ouvrir les types de migration à celles vécues par d'autres migrants, permettant de ne pas en focaliser le traitement à une source unique. Un article de *L'Humanité* (4 mai 2011) souligne que « En Europe, les migrants d'aujourd'hui sont très stigmatisés. On filme leur arrivée en bateau pour faire des images chocs. Pourtant, 90 % des migrants en situation irrégulière en France arrivent dans un avion avec des visas, mais c'est plus spectaculaire de montrer des gens qui arrivent dans des bateaux surchargés... ». Un article de *Libération*, (25 janvier 2012) rapporte que, d'après la Cimade « des études ont montré que 69% des migrations subsahariennes sont des migrations Sud-Sud, et 86% des mouvements dans l'Afrique de l'Ouest sont intrarégionaux ».

Il serait ainsi erroné de conclure cet article par le fait que les 2 journaux retenus conjuguent au singulier la diversité des situations vécues par les migrants, au même titre que la majorité des médias conjuguent celle des femmes et celle de la diversité ethnique. Des résultats importants et significatifs apparaissent à ce sujet. On peut cependant regretter que la fréquence du sujet soit aussi irrégulière et espacée entre chaque titre car ils restent insuffisants pour marquer la différence, comparativement aux autres médias.

Bibliographie sélective

Amossy, R., (1989), « La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine », *Littérature*, 73(1), 1989, pp. 29-46.

Gastaut, Y. (2011), *La représentation des réfugiés et des migrants dans les médias : le poids des stéréotypes*, Notes de l'Observatoire, numéro 6 - Novembre 2011.

Institut Panos, *Migrants dans les médias et médias vus par les migrants*, 2011.

L'Humanité, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015.

Libération, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015.

Martin, O., (2012), « Analyse quantitative », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 01 avril 2012 : <http://journals.openedition.org/sociologie/1204>.

Schadron, G. (2006), « De la naissance d'un stéréotype à son internalisation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 10-11 | décembre 2006, mis en ligne le 15 décembre 2006, URL : <http://journals.openedition.org/urmis/220>.

Le Maroc, au cœur de l'harmonisation des politiques des migrations de l'Union Africaine

Mohamed Charef

ORMES, Université Ibn Zohr¹

Lors du 28ème Sommet de l'UA, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a accepté, à la demande du Président Condé, de coordonner l'action de l'Union Africaine en matière de migration. Le résultat des réunions d'échanges, de réflexions et de concertations organisés par le Maroc, a été présenté officiellement lors 30ème sommet de l'UA, le 30 janvier 2018 à Addis-Abeba. L'Agenda Africain sur la Migration s'articule autour de trois axes importants : faire de la migration en Afrique, un choix et non une nécessité ; s'affranchir des idées reçues et de battre en brèche les stéréotypes associés aux migrants ; forger une vision globale, intégrée et holistique de la migration, centrée sur le nexus migration-développement et fondée sur les droits humains des migrants. A partir de ce contexte, nous allons tenter de répondre aux questions suivantes : Quelle est aujourd'hui la réalité migratoire africaine ? Comment connaître, organiser, gérer et promouvoir la migration légale en Afrique dans le cadre d'un partenariat euro-africain ? Quel lien entre migrations internationales et développement durable ?

Quand un arbre tombe, on l'entend ; quand la forêt pousse, pas un bruit ». Proverbe africain.

Contexte général des migrations africaines

Si la « migration » demeure l'une des problématiques les plus controversées et peut être même l'un des principaux défis du 21e siècle. Accentuée par les nouveaux enjeux géopolitiques, tant régionaux que globaux. Le tout, dans un mouvement qui se complexifie et se durcifie de plus en plus. De ce fait, la migration prend une importance croissante dans les changements sociaux, économiques, politiques et culturels de notre planète « terre ». Elle est l'une des composantes essentielles dans la logique d'échanges accrus, qu'implique la mondialisation. Émigration et

¹ CHAREF, Mohamed, Directeur de l'ORMES, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir anicharef@hotmail.com

immigration sont des catégories plurielles, changeantes et variables ; elles concernent les pays riches et pauvres, les campagnes mais aussi les villes, les personnes peu qualifiées, autant que les plus instruites. D'un point de vue purement quantitatif, le nombre d'immigrés concerne de façon presque égale les pays du Nord et ceux du Sud. Hélas, cette réalité est bien souvent occultée au dépend d'un discours amplifiant les migrations du Sud vers le Nord ! Or, laisser croire que les phénomènes migratoires sont essentiellement limités au mouvement Sud-Nord est une contrevérité et une hérésie. C'est une aporie qui noircit la réalité migratoire, laissant supposer une invasion et/ou une ruée vers les pays du Nord² pour fuir, à tort ou à raison, la pauvreté, le manque de liberté et de démocratie ! Certes, les citoyens des pays du Sud émigrent vers les pays du Nord, mais les pays du Sud de leur côté accueillent de nombreux ressortissants, soit en provenance d'autres pays du Sud, soit des pays du Nord.

En effet, compte tenu de la multiplicité de débats sur les migrations dans la plupart des pays du Nord, de l'omniprésence de cette question et de son importance lors des échéances électorales, il y a une forme de tropisme sur les migrations Sud-Nord et un désintérêt, une désaffection voire une négligence des migrations Sud-Sud et Nord-Sud. De surcroît, les discours extrémistes qui ont souvent un caractère principalement passionnel, protectionniste et défensif, poussent à faire accroire à l'invasion. A en juger par la montée en puissance de l'extrême droite en Europe, dont notamment, la Pologne, la Hongrie, l'Autriche, la Bulgarie et plus récemment l'Italie³, etc., la harangue ultra-nationaliste se révèle particulièrement déterminante dans la formation de certaines opinions publiques, qui considèrent l'immigration comme une menace ! C'est un sujet qui est au cœur des débats politiques et des campagnes électorales européennes, avec une forme de banalisation de la stigmatisation des immigrés et de la xénophobie. Dans bien des cas, la perception de la migration est généralement basée sur les clichés, les exploitations idéologiques, les silences, les tabous et non-dits ; bref, toutes choses qui engendrent les idées des discriminations, du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance. Or, la migration n'est ni fardeau, ni une aubaine.

SMITH, Stephen. *La Ruée vers l'Europe : la jeune Afrique en route vers l'Europe*. Editions, Grasset, Paris, février 2018, 272 pages.

<http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/03/07/carte-comment-les-extremes-droites-progressent-en-europe>.

Le dossier des migrations internationales, occupe tout le temps et l'argent des autorités publiques, devenant par-là-même une sorte de « cercle vicieux ». S'il est légitime pour l'État de protéger ses citoyens et ses intérêts, il doit également être conscient que le plein respect des droits humains, des conventions internationales et des engagements internationaux est un devoir. Cette dichotomie met en avant pour les instances de départ, de transit et d'arrivée des approches spécifiques. Approche active d'un côté et attitude passive devenue naturelle de l'autre. La production d'informations dans un cas s'oppose à l'aphasie obligée dans l'autre, ce qui constitue une sorte de manque atteignant le corps social dans son ensemble. Assurément, la question pose des défis, mais sa bonne gouvernance est porteuse d'opportunités réelles, pour les pays d'origine, de transit et d'installation ; elle contribue au développement économique de ces pays, à leur enrichissement culturel et renforce la compréhension mutuelle entre les peuples. De ce fait, la migration constitue l'un des challengers planétaires cruciaux de notre siècle, que les pays du Nord autant que les pays du Sud doivent relever.

Aussi, dans cette communication nous allons tenter d'analyser le cas du continent africain et des migrations africaines, en évoquant notamment la question des politiques migratoires et la place et le rôle du Maroc dans les réflexions en cours sur une politique africaine concertée. Attentif à la diversité des formes, des figures et des expériences de ces mobilités entre Afrique et Europe en particulier, nous souhaitons ne pas les cloisonner dans des typologies préétablies (immigration, tourisme, expatriation, retour, life-style migration) mais les appréhender dans leur globalité. Prêter attention à un plus large spectre revient, en effet, à se demander si ces mobilités présentent des caractéristiques communes et, le cas échéant, lesquelles ; si des figures hybrides ou minoritaires se meuvent en contre-champ de celles catégorisées; si des zones d'ombre existent aux marges des expériences les plus répandues. On voudrait ainsi contribuer à interroger les processus de transnationalisation, d'hybridation et de circulations qui travaillent les territoires africains tout comme les transformations des relations entre Europe et Afrique au prisme des questions migratoires.

De nos jours les migrations sont objet d'appréhension et de répression, c'est un sujet de controverse et une épine irritative qui provoque l'empathie des uns et le rejet des autres. Elles suscitent des craintes de plus en plus aigües, des débats de plus en plus fanatiques, des politiques de plus en plus drastiques, des contrôles de plus en plus stricts, des mesures de plus en plus dissuasives, des surveillances des frontières de plus en plus sophistiquées. Il est déplorable de constater à quelques exceptions près, que l'élément moteur de la politique européenne en matière d'immigration et d'asile soit essentiellement sécuritaire et répressive, avant tout ! Or, selon les données de l'OIM, en 2017 il y avait 258 millions de migrants, soit à peine 3,4% de la population mondiale, dont 36 millions de migrants africains. De surcroît, plus de 80% des migrants dans le monde se trouvent en situation régulière et une grande partie de cette migration est Sud-Sud ou Nord-Sud, à titre indicatif quatre migrants africains sur cinq restent sur le continent africain. De plus, en lien avec les turbulences politiques à l'œuvre sur le continent africain, les effets néfastes des changements climatiques, la récession économique et le durcissement des politiques migratoires en Europe, de nouvelles circulations migratoires se dessinent entre le continent africain et le reste du monde, générant de nouvelles configurations socio-spatiales.

C'est connu, les différentiels économiques sont de puissants facteurs des circulations internationales, ce qui est vrai pour les marchandises l'est aussi pour les personnes. D'ailleurs, Alfred Sauvy, le soulignait déjà dans les années cinquante en disant que : « *Si les richesses ne vont pas là où sont les hommes, les hommes vont naturellement là où sont les richesses* ». Bien évidemment, si on se réfère à la situation de l'Europe lors de la révolution industrielle et la déchirure du tissu traditionnel (exode rural, transition démographique, mutation des activités économiques, croissance urbaine, etc.), et même si le contexte n'est pas tout à fait le même, le trop plein de population avait trouvé à émigrer ou plutôt comme disent toujours les européens à s'expatrier. Aussi, lors des grands mouvements du XIX^e siècle, il y avait environ 60 millions de départs, dont 40 millions, rien que vers les États-Unis d'Amérique. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, comme les colonies africaines, de leur côté, avaient eu leur part de colons. A l'époque le mouvement de population se faisait librement. Ainsi, en France même si le statut des étrangers est entré en pratique à partir de la Révolution de 1789, avec la

nationalité comme critère de distinction, les termes « immigration » ou immigré » sont absents des champs juridique et politique. Il a fallu attendre la tenue à Paris en 1889, du Congrès international de l'intervention des pouvoirs publics dans l'émigration et l'immigration, pour aborder la question de l'organisation des mobilités internationales. Les discussions entre les pays du Nouveau Monde, en pleine expansion et fervents défenseurs de la liberté de mobilité et les pays de départ, frileux de perdre les forces vives de leurs populations aboutissent à un compromis. Les résolutions finales, qui comme le souligne Nancy L. Green : « *consacr(ent) la non-intervention tout en souhaitant l'établissement d'une organisation non gouvernementale pour réguler l'anarchie des flux* ». Nous sommes loin de cette époque bénie de la liberté des mobilités des Hommes ; dès le début du XX^e siècle les interventions étatiques se font grandissantes pour d'abord planifier, organiser, mais ensuite se protéger des flux migratoires.

Dans ce contexte, l'Afrique apparaît comme le continent ayant subi des drames sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Dépouillé de ses richesses, dont ses hommes et ses femmes, sa place dans les échanges commerciaux, qu'ils soient triangulaires ou qu'ils ne soient pas, n'a jamais été équitable ! D'autres richesses lui ont été et lui sont encore prélevées, dont ses matières premières. Guerres, razzias, famine, pauvreté extrême, stress hydrique sont le lot quotidien de ce continent, et sans solidarité, il n'en finirait pas de sombrer au plus profond des abîmes. Face aux fardeaux de l'héritage historique, il a fallu résister. Aussi, les sociétés africaines ont cultivé par obligation des stratégies, dont l'objectif principal a été d'annuler ou de diminuer les conséquences des désastres subis. Parmi la diversité des capacités de résistance et d'innovation, les mobilités géographiques, celles des hommes et des femmes, celles des migrations internes et internationales, celles qui sont à l'origine des transferts matériels et immatériels semblent éloquentes. A croire que la reconstruction des sociétés africaines passe par la circulation humaine.

Les changements sociétaux, les délitations familiales et les mutations économiques en cours en Afrique, s'accompagnent de l'exode rural et/ou l'émigration internationale conséquence pour beaucoup, de stagnation agricole, de concurrence de l'agriculture des pays industrialisés fortement subventionnée et de l'échec des réformes agraires. Tous les observateurs s'accordent sur le fait que le continent africain est riche, mais sa population pauvre. Cette population se concentrant de plus en plus dans les villes qui connaissent un taux de croissance urbaine souvent supérieur

3%. Le taux d'urbanisation en Afrique est ainsi multiplié par 6 entre 1950 et 1985. Dans les cas extrêmes, il représente des valeurs supérieures 5% par an depuis le début des années deux mille, voire beaucoup plus dans certains pays comme le Libéria, le Burundi, la Sierra Leone, le Niger, où la population urbaine a doublé en 15 ans. Résultat, en 1990, seulement 31% de la population africaine était urbaine, en 2035, ce taux devrait atteindre 49%. La situation est exacerbée par l'intensité d'un changement démographique unique, de l'essor d'une population jeune et de la transition urbaine, le tout dans un contexte économique mondial morose. A titre indicatif la croissance économique mondiale est passée de 2,5% en 2015 à 2,3% en 2016, pour la même en Afrique elle est passée de 3,7% à 1,7% où la situation est aggravée par les faibles cours du pétrole et des produits de base et, de conditions météorologiques défavorables (sécheresse).

Nous assistons en même temps à l'émergence d'agglomérations géantes ou mégapoles, comme c'est le cas notamment de Lagos, qui d'après les estimations des Nations unies croît à un rythme 3,7% par an et dont la population est passée de 290 000 habitants en 1950, à 3,3 millions en 1975, pour atteindre 13,4 millions en 2000 et elle deviendra probablement la troisième grande métropole du monde avec plus de 24 millions d'habitants en 2030. L'augmentation de la population des villes africaines reste largement dépendante de l'exode rural, de l'émigration interne et d'un afflux parfois à partir d'autres pays du voisinage. Leur croissance est plus la conséquence des difficultés de l'espace rural, que le résultat de leur croissance économique. Les villes, et tout particulièrement les plus grandes attirent une population à la recherche d'un travail rémunérateur, des possibilités d'accès aux services et aux infrastructures, des occasions d'espérer une mobilité sociale et professionnelle. Mais, soumis à une forte croissance et à d'intenses flux migratoires, la quasi-totalité des villes africaines vivent des problèmes multiples. Elles ne sont plus en mesure de jouer leur rôle de brassage et d'intégration des populations migratoires sans ressources, qui s'agglutinent dans les vieux quartiers délabrés du centre ou dans les bidonvilles des périphéries. Elles ont tendance à servir de tremplin pour les jeunes candidats à l'émigration internationale.

En concomitance, de nos jours la mondialisation des échanges de biens, de capitaux, des NTIC n'ayant jamais été aussi développée. L'accélération de la mobilité des hommes par l'amélioration des conditions de transports (de plus en plus vite et de moins en moins cher),

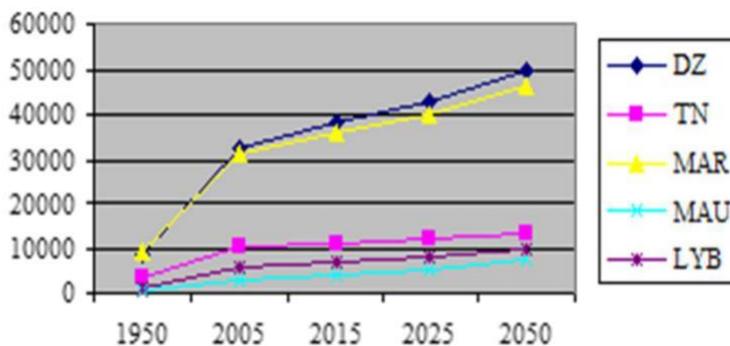
la multiplication des réseaux médiatiques et culturels renforce l'envie d'aller voir ce qui se passe ailleurs. La mondialisation sécrète aussi des passe-frontières, légaux et clandestins. Face à la large diffusion de la vision occidentale du monde, plusieurs pratiques, mœurs, traditions se sont trouvées bousculées. La modernisation des territoires et les nouvelles formes d'organisation de l'espace qui en découlent, ont conduit

développer de nouvelles hiérarchies socio-spatiales qui ont eu une incidence sur l'articulation spatio-temporelle des campagnes et des villes africaines. L'existence de grandes inégalités spatiales, en termes de richesse économique et de développement humain, entre territoires, continents, pays, régions, villes et campagnes, individus, groupes sociaux, hommes et femmes et entre réseaux, poussent au départ. Pour avoir une idée sur cette fracture, il suffit de rappeler quelques indicateurs : la migration internationale fait perdre à l'Afrique jusqu'à 10% de sa main d'œuvre qualifiée ; la moyenne de l'espérance de vie à la naissance en 2005, est en Afrique de 51 ans pour les hommes et de 53 ans pour les femmes, par contre elle est respectivement de 71 et 79 ans pour l'Europe. Selon les projections des Nations Unies, au niveau mondial, la durée de vie moyenne devrait progresser pour atteindre 75 ans en 2050. Elle devrait dépasser 80 ans dans les pays du Nord, avoisinant 79 ans en Amérique Latine, 78 ans en Asie et 67 ans en Afrique. L'analphabétisme atteint 38% de la population, et le taux de scolarité de l'enseignement secondaire n'est que 29,3%. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, en 2003, il y avait 5,5% de la population africaine âgée de 15 à 49 ans infectés par VIH, contre 0,5% pour la population européenne. En 2016, elle estimait à 25,6 millions de personnes qui vivaient avec le VIH en Afrique, qui concentre les deux-tiers des nouvelles infections par ce virus survenant dans le monde. En 2003 le PNB par habitant est en moyenne de 18°555 dollars Us pour l'Europe, et à peine 2°170 pour l'Afrique. Trois cent millions de personnes y vivent avec moins de 1(un) dollars par jour, dont 70% de femmes. La situation de l'Afrique est la plus mauvaise : les indicateurs sociaux y sont les plus faibles du monde, surtout en Afrique sub-saharienne. L'Union européenne compte 510 millions d'habitants en 2018 et en comptera 450 en 2050. En parallèle, l'Afrique compte 1,25 milliard d'habitants et en comptera 2,5 milliards en 2050. Le rapport démographique entre l'Europe et l'Afrique sera dans trente ans de un à cinq, soit 450 millions d'Européens pour 2,5 milliards d'Africains. C'est une pyramide de l'âge qui fait que 40% de la population a moins de

quinze ans. Bref, selon un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance présenté par l'Unicef, à Johannesburg, le mardi 12 août 2014, sur la base des tendances actuelles, d'ici 35 ans, 25 personnes sur 100 seront des Africains, soit un quart de la population en 2050⁴. A cette date, 40 % des enfants de moins de cinq ans dans le monde vivront sur le continent. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique et première puissance économique du continent, représentera à lui seul 10% des naissances dans le monde d'ici 2050.

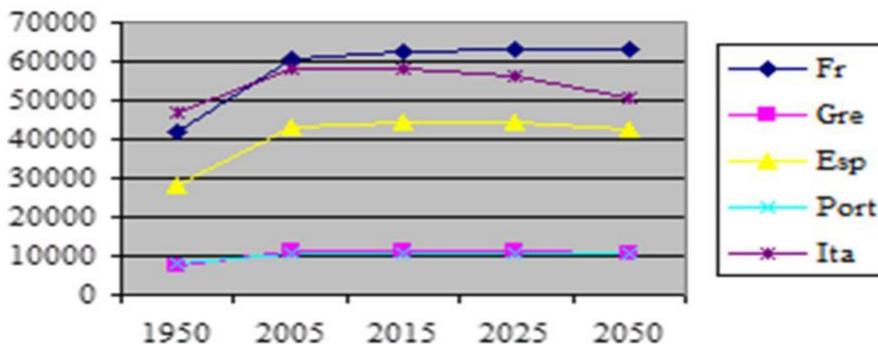
A titre indicatif, on observe dans de premier tableau que de 2 pays, à savoir en l'occurrence le Maroc et l'Algérie montrent en fait, tous deux une prééminence quantitative objective, mais aussi une dynamique évolutive marquante quant à leurs courbes respectives (en fait quasi)parallèles) eût égard à leur évolution démographique respective. Marquant ainsi leurs dynamiques intrinsèques supplée par une relative entropie régionale. Quant au second, par-delà la spécificité de chacune des aires géographiques concernées, on observera la remarquable stabilité intrinsèque les caractérisant individuellement et les spécifiant collectivement.

Graphique n° 1 : Évolution de la population des pays du Grand Maghreb de 1950 à 2050



<http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/08/12/en-2050-un-quart-de-la-population-mondiale-sera-africaine>

Graphique n°2 : Évolution de la population de cinq pays de l'Europe Méditerranéenne de 1950 à 2050



On peut multiplier les indicateurs à l'infini, mais la conclusion est toujours la même, les écarts et les inégalités ne cessent de se creuser entre l'Europe et l'Afrique qui figure comme un continent en déréliction. Face à ce constat, le reste du monde, quand il ne se tait pas, échoue à prendre la mesure des difficultés, fait semblant d'agir et déclame sans oser reconnaître son „indifférence“, à tel point que le Pape François, lors de sa visite des immigrés à Lesbos a clamé qu'on ne peut tolérer „La mondialisation de l'indifférence“⁵. Résultats, toutes les tentatives juridiques, sécuritaires et policières, pour contenir l'émigration, dite clandestine ne peuvent briser les rêves d'un ailleurs, supposé à tort ou à raison, meilleur.

L'Afrique, un singulier pluriel : les chiffres !

Au niveau mondial, le nombre de migrants est passé de 75 millions en 1960 à 100 millions en 1980 pour atteindre 175 millions en l'an 2000. Les estimations avançaient en 2015, le chiffre de 240 à 244 millions de migrants internationaux, dont environ la moitié de femmes. Actuellement, il y a d'après les données de l'OIM, il y a 258 millions de migrants. Toutefois, bien qu'ils ne représentent que 3,4% de la population mondiale, les migrants contribuent à hauteur de 9,4% au PIB mondial. Ainsi, en 2017, ils ont envoyé quelques 596 milliards de dollars vers leur pays d'origine avec 450 milliards de dollars pour les pays en développement. Les transferts d'argent vers l'Afrique, estimés à 60

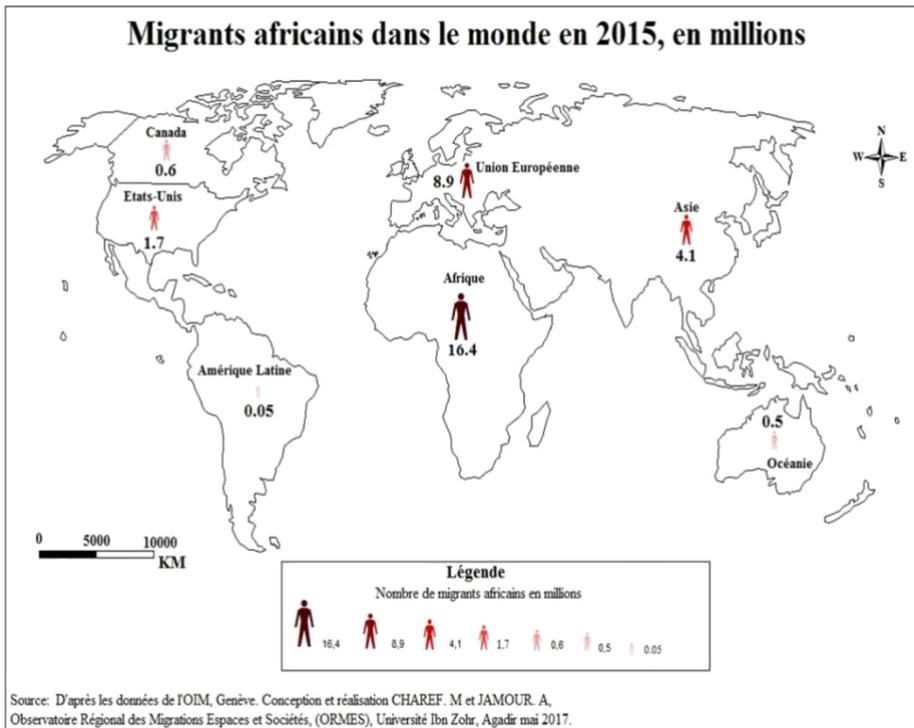
⁵ Discours du Pape François à Lesbos en Grèce le samedi 16 avril 2016.

milliards de dollars en 2016, dépassent parfois les aides publiques au développement et, atteignent jusqu'à 30% du PIB de certains États. Ils constituent une source majeure des recettes étrangères après les investissements directs étrangers. Sachant que la migration bénéficie d'abord aux pays d'installation, car 85% des apports restent dans les pays de destination.

Il y a en plus, environ 63 millions de déplacés, dont 40 millions au sein des frontières de leur propre pays, le reste est composé de réfugiés, de demandeurs d'asile. Cet énorme stock de personnes transplantées est principalement issu de l'Afrique et du Moyen-Orient ! Les études signalent l'augmentation des flux Sud/Sud, dans les années quatre-vingt, alors que prévalaient auparavant les flux Sud/Nord, puis le développement à nouveau des flux Sud-Nord. Ce flux est dû notamment

la croissance du nombre de réfugiés politiques, mais aussi les réfugiés de l'environnement à savoir la population poussée au départ lorsque l'équilibre entre population et ressources est durablement rompu mais aussi famine et épidémie, catastrophe ou destruction environnementale ou, encore, en cas d'intervention coercitive de l'État.

Aujourd'hui, le continent africain, avec sa population de 1,2 milliard d'habitants, compte environ 36 millions de migrants, soit environ 17% de la population mondiale et à peine 13% de l'ensemble des migrants. Or, d'après les démographes, les années à venir d'ici 2050, seront marquées par une tourmente démographique et un bouleversement des équilibres entre les continents. Ainsi, si la population africaine continuera à progresser pour passer de 906 millions d'habitants en 2005 à 1,7 milliard d'habitants à l'horizon 2050, la population européenne par contre chutera de 730 millions d'habitants à 628 millions durant la même période. Mais, le déséquilibre le plus important entre les deux continents se manifeste essentiellement au niveau de la proportion des 15-64 ans, à savoir de la population d'âge actif. Cependant, sur les 258 millions de migrants dans le monde en 2017, moins de 14% sont africains soit 36 millions.



Comme on peut le constater sur la carte ci-dessus, si la migration africaine s'est mondialisée, elle est d'abord intracontinentale et intra-régionale. Sur 5 migrants africains, 4 restent en Afrique. Les données montrent aussi que moins de 3% de la population africaine a migré à l'international et 16,6% en Europe, soit moins de 12% du total des flux migratoires à destination de l'Europe. Le nombre de migrants en Afrique a connu en 10 ans une évolution de 67%, une augmentation plus importante que celle de l'ensemble des continents. L'Afrique Australe qui accueille 4,3 millions de migrants a connu, à elle seule, une augmentation de 255% entre 2010 et 2017. La moitié des migrants vivent en Afrique dans les 5 pays que sont l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Kenya et l'Éthiopie.

A l'opposé du vieux continent la population africaine se caractérise par la jeunesse de sa population. Selon un rapport des Nations Unies, publié en 2000, pour maintenir la population de l'Union Européenne au niveau qui était le sien en 1995, l'Europe communautaire devrait faire venir 949 000

immigrés en moyenne par an à l'horizon de 2050, soit 100 000 de plus qu'au cours de la décennie 1990 (857°000). Pour stabiliser sa population active, elle devrait accueillir 1,6 million d'étrangers par an, soit presque le double des années 1990. Mais en dépit de cette réalité démographique, des difficultés socio-politico-économique et, contrairement aux idées reçues, les africains n'immigrent pas en masse vers l'Europe, comme on peut le constater sur la carte ci-dessus. De plus l'Afrique, reçoit de nombreux immigrés chinois⁶ et européens⁷, généralement considérés comme coopérants ou expatriés, mais jamais immigrés.

Les pays Européens, se trouvent pris dans une double contradiction de devoir à la fois prêcher les bienfaits du libéralisme et mettre en avant ses multiples vertus, tout en tentant de limiter l'immigration. Autrement dit, encourager la circulation des hommes qui font circuler les capitaux, tout en bloquant ceux que les capitaux font circuler au gré des délocalisations, de la flexibilité, du chômage, les laissés pour compte du libéralisme et ses „naufragés“ du sud. Ils sont prisonniers d'un double discours, d'une part il y a la volonté manifeste de la construction de la libre-circulation des personnes à l'intérieur de l'espace Schengen se dédouble par une protection étanche face à l'extérieur. On peut le constater aisément à travers les définitions de base (espace, européen, citoyen, immigré, étranger, etc.) et, les mesures prises (harmonisation des conditions d'entrée, dans l'espace Schengen, la création du Système informatique Schengen (SIS), l'adaptation d'une convention déterminant l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile –Convention de Dublin-, l'Accord relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière du 29 mars 1991, la Convention réglant le franchissement des frontières extérieures de l'Union européenne, l'obligation de visa et les sanctions imposées aux transporteurs. De telle sorte que certaines frontières ne sont plus du tout situées « aux frontières », au sens géographique, politique et administratif du terme, mais qu'elles sont ailleurs, là où s'exercent des contrôles sélectifs (par exemple sanitaires ou sécuritaires), c'est l'externalisation des responsabilités.

⁶ BREDELOUP., Sylvie et BERTONCELLO., Brigitte, « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou –sanglot de l'homme noir- ? », *Revue de l'Afrique Contemporaine*, Editions De Boeck Supérieur, n° 218, Bruxelles, 2006/2, pp 199-224.

PERALDI., Michel et TERRAZONI., Liza, « Mobilités et migrations européennes en (post) colonies ». *Cahiers d'études africaines Editions de l'EHESS*, n° 221, Paris, 2016/1-2. 446 pages.

D'autre part, il y a une forme de recours implicite aux immigrés clandestins et aux irréguliers qui vivent malgré eux en dehors des lois et dans une situation souvent précaire. D'ailleurs les différentes opérations de régularisations mettent en évidence le déséquilibre entre la demande et l'offre en terme d'emploi. Les exploitants agricoles puisent d'une manière saisonnière dans cette main-d'œuvre, pour la récolte des fruits et des légumes. Ils ne respectent pas toujours, les lois en vigueur. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les conditions de vie et de travail des immigrés dans certaines exploitations du sud de l'Espagne ou de se remémorer les événements dramatiques d'El Ejido. Mais d'autres secteurs n'hésitent pas à faire appel à des clandestins : le bâtiment, la confection, la restauration, l'hôtellerie... Ils vivent malgré eux en dehors des lois et dans une situation souvent précaire. C'est le cas tout particulièrement dans les pays de l'Europe du Sud, où le flux de clandestins est important, mais pas uniquement. Ce qui laisse supposer que les irréguliers, servent de tampon entre les contraintes politiques et la réalité économique. Ainsi, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le dispositif de lutte contre l'immigration clandestine s'est diversifié et s'est alourdi au cours des dernières années. C'est dans cet environnement et sans chercher à traiter à la source, les causes des flux de réfugiés en Europe, certains politiciens agitent l'épouvantail de la crainte de l'invasion d'immigrés⁸. Or, la quasi majorité de ceux qui affrontent les dangers du parcours terrestres à travers les Balkans, ou ceux qui se jettent désespérément dans la Méditerranée, ne sont pas des immigrés, mais bien souvent, des réfugiés fuyant les conflits meurtriers en Syrie, en Afghanistan, en Irak et en Somalie. Auxquels s'ajoutent également, les Érythréens qui s'échappent de l'emprise d'un gouvernement brutal et répressif. Portant, rares sont les responsables politiques qui ont osé apporter une réponse politique, comme ce fut le cas notamment de Madame Angela Merkel. Au contraire, nombreux sont ceux qui développent un discours apocalyptiques et s'opposent à la venue de migrants, comme c'est le cas par exemple du gouvernement de la Hongrie, de la République Tchèque et de la Slovaquie, à savoir le groupe de Visegrád⁹.

<http://www.sudouest.fr/2015/08/26/l-europe-aux-prises-avec-l-une-des-plus-graves-crisis-migratoires-de-l-histoire->

Le V4 a démarré lors d'un sommet des chefs d'État ou de gouvernement de Tchécoslovaquie, Hongrie et Pologne dans la ville de Visegrád le 15 février 1991, afin de mettre en place des coopérations entre ces trois États, en vue d'accélérer le processus d'intégration européenne.

C'est dans ce contexte, à la fois de frénésie, de peur et de solidarité communautaire face à « *l'Ogre migratoire* »¹⁰, que les émigrations en général et « *irrégulières* » en particulier sont devenues un sujet social et politique récurrent dans les relations afro-méditerranéennes. Thématique centrale dans les axes de discussions euro-méditerranéennes, notamment dans le cadre des rencontres dites « 5+5 ». C'est un sujet

Le Maroc entre le marteau et l'enclume

On s'est forcé, dans la partie précédente, de donner une idée rapide à la fois sur la réalité migratoire et, sur la duplicité et la complicité de l'Europe dans ce domaine. Partant de ce constat, on se demandera dans quelle mesure et sous quelles formes incidentes, le Maroc peut se doter ou tout du moins se prévaloir d'une politique migratoire. Car il s'agit bien, jusqu'à présent d'une simple tentative de gestion du phénomène étant donné qu'il n'est pas en mesure de contrôler les flux de transit et de départs correspondants. Alors qu'il y voit un impact sur l'emploi direct et indirect, et une des solutions pour compenser le manque de devises nécessaires au bon équilibre de sa balance des paiements. Ceci d'autant plus qu'on observe un certain nombre de faits récurrents à savoir : qu'il a

limiter désormais « *la fuite de cerveaux* » ; à lutter contre la migration clandestine ; à s'accommoder du transit et/ou de l'accueil des subsahariens ; à tenter d'accompagner les ressortissants installés ailleurs et de chercher à les arrimer à la société de départ ; à gérer la pression des pays européens qui veulent le voir jouer une fonction „tampon“ pour ne pas dire de « gendarme » aux frontières de l'Europe et, à maintenir les relations fraternelles et de coopération existant avec les pays africains.

Ceci d'autant plus, qu'il est fortement ancré dans son africanité et, ses relations culturelles et économiques avec l'Afrique subsaharienne qui sont séculaires. L'histoire nous apprend qu'il existe depuis des siècles des pistes caravanières que les nomades, marchands et pèlerins avaient coutume d'emprunter ; du temps des splendeurs des royaumes africains et, qui ont progressivement disparu des cartes géographiques et mentales, au profit de modes de transport plus modernes : maritime, aérien. Ces chemins tracés de tout temps et marquant de ce fait le lien entre la partie

<http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/09/03/migrants-quand-l-europe-s-emmure>

nord et sud de l'Afrique, points de jonction féconds par lequel islamisme et animisme ont parfois su fusionner de manière complémentaire, commerce des épices et des métaux précieux à la suite duquel le syncrétisme culturel s'est opéré de façon indélébile marquant les populations et leur histoire, ces territoires sont marqués du sceau des zaouïas comme autant d'espace sacré et vestiges d'une relation toujours entretenue par le va et vient incessant des individus.

La fonction d'interface du Maroc, depuis toujours.

C'est dans les épousailles de l'histoire et de la géographie, que le Maroc va devenir, au fil du temps, un pays de transit de plus en plus important. Les candidats se distinguent par une grande pluralité des pays d'origine. Ceci d'autant plus qu'autrefois le périple migratoire se caractérisait généralement par l'existence attestée d'un point de départ et d'un autre, d'arrivée sans errements, égarements, détours plus ou moins forcés. Actuellement, on note une extraordinaire complexification dans le cheminement et la temporalité des translations migratoires opérées. Dans ce contexte, le Maghreb Central en général et le Maroc en particulier, jouent, un rôle important, comme interface entre l'Afrique et l'Europe en général, la presqu'île Ibérique et les îles Canaries en particulier. Pour mesurer l'importance de cette fonction d'interface. Il suffit de regarder une mappemonde pour s'en convaincre. Il jouit d'une position géographique stratégique et privilégiée à quelques encablures du continent tant convoité, qu'est l'Europe.

De par leur position géographique et de leurs relations historiques privilégiées avec l'espace sahélo-soudanais, les pays du Maghreb en général et le Maroc en particulier, ont maintenu et maintiennent toujours des échanges humains intenses avec cet espace, d'où la présence d'un côté comme de l'autre d'une communauté commerçante et étudiante relativement importante et, depuis le milieu des années quatre-vingt, d'une population en transit pour l'Europe de plus en plus nombreuse. Jusqu'au début du vingtième siècle, le Maroc était largement ouvert sur l'espace sahélien en général et Ouest africain en particulier, les échanges humains, les produits et les biens de consommation, mais aussi la circulation de la pensée, particulièrement religieuse. Les pistes de liaisons, historiquement indissociables de la naissance de l'Afrique Islamique, sont celles qui furent empruntées par les populations

occidentales qui islamisèrent l'Afrique. A la fois religieuses et commerciales, elles traversent les montagnes de l'Atlas, les oasis sahariennes, lient le Maroc à l'Afrique subsaharienne (bilad es Soudane).

Ainsi, à une certaine période de l'histoire du Maroc, on pouvait voyager des rives du fleuve Sénégal au nord de l'Espagne en empruntant le même axe tout en étant dans le même royaume! Période tout à la fois glorieuse et bénie à en croire de nombreux chroniqueurs. La colonisation et le développement du commerce et des moyens de communication finiront par affaiblir les échanges traditionnels entre ces deux espaces. La découverte du pétrole réduira d'autant le rôle des villes traditionnelles, et fera surgir des villes liées à l'exploitation des richesses minières comme Tamanrasset, etc. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes que de pouvoir s'interroger sur la réactivation de pistes caravanières par ces nouveaux nomades de circonstance que sont les candidats à la migration clandestine !

En effet on constate que de nombreux ressortissants sub-sahariens empruntent ces chemins d'antan pour gagner les côtes méditerranéennes (comme objectif et point de mire), refaisant par là même le trajet emprunté pour d'autres motifs par leurs ancêtres et aïeux. On remarquera que si les moyens de transports multiples évoluent depuis ceux de leurs prédécesseurs, une constante demeure dans cette trajectoire, à savoir une perception particulière liée à la temporalité. Comment pourrait-il en être autrement pour des individus ayant dans certains cas quitté leur foyer familial depuis parfois plusieurs années (vingt-quatre mois à cinq ans selon le témoignage de ressortissants gambiens ou congolais) et qui se trouvent par la force des choses stoppés à quelques encablures seulement de l'Europe. Comme s'ils subissaient l'influence attractive du point de passage le plus proche, attirés qu'ils sont par ce magnétisme de la proximité et de la préhension virtuelle, celui des côtes espagnoles visibles depuis le Maroc, chaque arrivée de nouveau groupe grossissant la masse des candidats en attente du départ.

La présence sur les rivages marocains de candidats à l'immigration provenant d'aires géographiques de plus en plus lointaines, est donc plus la résultante d'un état de fait que d'un choix. Elle est le fruit d'une logique dynamique à la suite de laquelle ils se trouvent dès lors placés en stase, en transit provisoire s'ils arrivent à passer de l'autre côté de la rive méditerranéenne. De ce fait, l'espace marocain est pour eux une sorte de point de chute forcé, d'arrêt provoqué constitué d'un côté par le bras de mer méditerranéen, et d'autre, par l'océan Atlantique. Or ils sont tout

aussi infranchissables l'un que l'autre, sans les moyens adéquats, une prise de risque accrue et la mise en place de réseaux de „passeurs“. Combien sont-ils, d'où viennent-ils, il est difficile de répondre à cette question avec précision, en l'absence de données ou du moins d'estimations fiables. Généralement on assiste à une forme de spéculation et d'enchère sans fondements. Les seuls points de repères restent les refoulements, les arrestations et, les deux opérations de régularisation.

Le Maroc, acteur des politiques africaines des migrations

Dès septembre 2013, suivant les instructions de S.M Le Roi, le gouvernement a mis en place une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et un plan d'action approprié, menant à une politique globale en matière d'immigration, d'asile et la traite. Dans le maelström migratoire, rares sont les États arabo-africains qui ont mis en place des politiques d'immigrations respectueuses des droits de l'Homme. C'est une démarche volontariste et singulière au niveau du continent africain et qui a rencontré un écho très favorable dans les médias et auprès des responsables politiques africains et mondiaux. Dans le même esprit, le Maroc a entrepris deux campagnes de régularisation, une première campagne en 2014 et une deuxième a été lancée, le 12 décembre 2016, pour permettre à certains migrants en situation irrégulière au Maroc de régulariser leur statut.

Le Maroc est très actif au niveau continental et international, il suffit de rappeler dans ce cadre, que l'Assemblée Générale des Nations-Unies a adopté à l'unanimité le 24 décembre dernier, une résolution dans laquelle le Maroc a été désigné pour abriter, les 10 et 11 décembre 2018, la Conférence d'Adoption du Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières. Cette Conférence viendra compléter les travaux du Forum Mondial sur la Migration et le Développement, co-présidée par le Maroc et l'Allemagne, dont le 11ème Sommet se tiendra à Marrakech, du 5 au 7 décembre 2018.

Le Maroc au niveau du continent africain, les 30 et 31 janvier 2017, à Addis-Abeba, lors du 28ème Sommet de l'UA, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a accepté, à la demande du Président Alpha Condé, de coordonner l'action de l'Union Africaine en matière de migration. Aussi, en juillet 2017, lors du 29ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, une note préliminaire définissant la

Vision pour un Agenda africain sur la Migration », a été présentée, par Sa Majesté le Roi. Dans une approche participative et inclusive, deux Retraites Régionales sur la Migration, se sont tenues au Maroc en novembre 2017 à Skhirat le 9 janvier 2018 à Rabat. L'objectif est de réfléchir ensemble et de manière consensuelle sur l'Agenda Africain sur la Migration, qui été présenté lors du 30ème sommet de l'UA. 30. Les consultations que le Maroc a réalisées dans le cadre de son mandat panafricain, ont permis de placer les migrants au cœur des débats, de démystifier les préjugés et d'établir un consensus. L'approche adoptée appréhende la sécurité, le développement et les droits humains comme étant trois dimensions interdépendantes pour comprendre le phénomène migratoire et agir en conséquence sur les politiques nationales, la coordination sous-régionale, l'approche continentale et le partenariat international. Au final il a été proposé la mise en place au Maroc, d'un Observatoire Africain des Migrations sous la houlette de l'Union africaine, pour développer l'observation et l'échange d'informations entre les pays africains afin de favoriser une gestion maîtrisée des flux migratoires. De même la création d'un poste d'Envoyé spécial pour la Migration, au niveau des structures de l'Union africaine, qui sera principalement chargé de coordonner les politiques de l'Union dans ce domaine et de collaborer avec les Etats membres pour mettre en œuvre l'Agenda Africain pour la Migration.

Au terme de ce travail, il s'avère d'une part, comme évoqué très justement par Mr. Nasser Bourita ministre des Affaires Étrangères du Royaume du Maroc, que l'année : « *2018 sera, pour nous, une année africaine, placée sous le signe de la Migration* ». D'autre part, qu'ils le veuillent ou pas, les pays du Nord, ont un besoin crucial des immigrés pour des raisons démographiques et économiques. Un rapport du Fonds monétaire international (FMI), qui vient d'être publié dans la perspective de sa réunion de printemps qui se déroulera la semaine du 16 avril 2018 à Washington (États-Unis)¹¹, suggère aux pays développés de recourir à de la main d'œuvre immigrée. Le FMI incite les pays à „*repenser les politiques migratoires pour dynamiser la main d'œuvre disponible dans les économies avancées*“. Et, il prévient : « *des politiques d'immigration plus restrictives exacerberaient de manière significative l'effet négatif du vieillissement de la population sur la participation* » au marché du travail.

¹¹<http://bfmbusiness.bfmtv.com/monde/pourquoi-le-fmi-conseille-aux-etats-de-recourir-a-l-immigration->

Migrations, frontières et médias en mutation

Christian Le Moëne

Université de Rennes

Après avoir pris la mesure des mouvements de populations qui parcourent le globe depuis des milliers d'années, et avoir tenté prudemment d'identifier quelques caractéristiques des mouvements actuels, ce texte développe quelques considérations et remarques sur l'évolution paradoxale des concepts et des pratiques de frontières, pour finalement faire l'hypothèse que la relative prudence des médias français concernant les arrivées de migrants en Europe pourrait avoir pour fondement le fait que la majorité de ces médias de masse, qu'il s'agisse des journaux et magazines, des chaînes de télévision, des radios appartient à la fraction la plus mondialiste et libérale du capitalisme français, fraction hautement intéressée à ce que des barrières trop élevées ne soient pas mises aux mouvements de capitaux, de marchandises et de force de travail, c'est-à-dire de migrants jeunes, déterminés, travailleurs... et sans droits.

Organiser un colloque sur la situation des médias actuels dans le monde, ou même seulement dans le pourtour méditerranéen, ou seulement dans un seul pays, est une gageure d'une extrême complexité au moment où l'ensemble de la presse écrite mondiale subit le double choc de l'effondrement des lecteurs et de la concurrence brutale du numérique. Alors que la télévision s'affronte à l'explosion des chaînes, notamment en ligne, et aux réductions concomitantes des recettes publicitaires. Tandis que les radios semblent devenir pour l'essentiel un média destiné quasi uniquement aux conducteurs des grandes métropoles, pris dans les embouteillages du matin et du soir. Et alors que les articles des agences de presse et photographiques sont massivement remplacés par les textes et photos envoyés par les lecteurs, et que les journalistes professionnels – au statut de plus en plus précaire – sont de plus en plus régulièrement mis en cause au sujet de leur déontologie et de leurs méthodes, et sommés de rendre compte des connivences qu'une partie d'entre eux entretient avec les pouvoirs.

Rajouter à cette complexité le fait de travailler à comprendre les grands mouvements de population qui affectent le monde actuel – et qui ne sont

sans doute une nouveauté pour les groupes humains que par le fait qu'ils déplacent un nombre de participants plus grand qu'il n'a jamais été – et se fixer pour objectif de débattre de la façon dont « les médias » de masse en rendent compte plus ou moins compte, pourrait paraître un objectif inatteignable et irréaliste.

D'autant qu'on ne peut faire l'économie, dans cet objectif ambitieux, d'une réflexion sur les frontières, leur instabilité, leur dislocation et recomposition, leur volatilité et leur virtualité.

Et qu'il est évidemment nécessaire, dans l'état actuel des débats et des recherches, de clarifier à la fois les concepts – Médias de masse, frontières, migrations, déplacements de populations, nomadisation... - et la sémantique – migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, immigrés économiques, clandestins...- dont chacun voit bien l'effet qu'elle peut avoir sur les imaginaires et les enjeux qu'elle représente dans la recherche de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler des « éléments de langage » à fournir aux journalistes par les diverses sphères qui visent à les influencer.

Et il est évidemment utile, sinon urgent d'avoir, sur ces grands mouvements de populations qui traversent le monde, des données qui permettent de les quantifier et de les mettre en perspective afin de relativiser les points de vues qui se fondent, en cette matière, trop souvent sur l'observation directe locale, ce qui ne permet pas d'en saisir les grandes tendances, sinon par accumulation d'observations et d'hypothèses.

Vous comprendrez, après ces quelques remarques liminaires prudentes, que j'entend prendre la mesure de l'importance de ce colloque à la fois en ne prétendant y apporter que quelques modestes remarques et questionnements, en essayant d'ouvrir par là quelques pistes ou directions de recherches, et en essayant de convaincre ceux qui ne seraient pas déjà, de la nécessité que ce colloque ouvre un processus de mise en commun et d'échanges scientifiques qui devront évidemment s'inscrire dans la durée et la répétition. C'est évidemment pourquoi en osant organiser ce colloque, une fois encore et cinquante ans après des mouvements de grande ampleur que les médias ne cessent de célébrer en France pour mieux les déformer, il était réaliste de demander l'impossible.

Je vais aborder la discussion par quelques remarques liminaires sur les médias de masse et sur les grands mouvements de population qui

alimentent les réflexions sur l'état du monde. Il me semble également qu'une réflexion sur l'évolution des frontières, dans tous les sens du terme, éclaire peut-être certains aspects des traitements médiatiques actuels en mettant en perspective leur caractère paradoxal et les fondements de ces paradoxes.

Plan

Les grands mouvements de populations : nous n'en sommes qu'au tout début

La question des frontières : paradoxale et en mutation

Médias en crise et migrations

Les grands mouvements de populations : nous n'en sommes qu'au tout début

Les migrations et les grands mouvements de mobilité des groupes humains ne sont évidemment pas des phénomènes nouveaux, et serait certainement possible de soutenir qu'ils constituent même une caractéristique fondamentale de notre espèce. Sans remonter aux origines des hominiens, si l'on suit l'hypothèse selon laquelle toutes les populations - et toutes les langues - actuelles seraient issues d'un même groupe humaine ayant vécu il y a environ 60 000 ans, alors force est de constater que les homo sapiens que nous sommes tous sont une espèce nomade, qui occupe sur des milliers d'années et d'une façon qui ne cesse d'étonner les chercheurs, tous les territoires qu'elle rencontre, depuis l'Europe jusqu'à l'Océanie, l'Australie et l'Amérique, bien longtemps avant Christophe Colomb, en traversant le détroit de Behring depuis la Sibérie, sans doute à l'occasion d'une glaciation ou, peut-être, en construisant des embarcations permettant la traversée, comme ce s-fut certainement le cas pour atteindre des Iles improbables.

Plus près de nous, le peuplement de l'Europe et du pourtour méditerranéen est, chacun le sait, le résultat de multiples et successifs mouvements de populations, depuis les indo-européens qui s'étendirent depuis les environs du Tigre et de l'Euphrate, jusqu'aux Germains qui poussèrent les Bretons hors de l'actuelle Angleterre, jusqu'aux Wisigoths, Ostrogoths et Vandales qui envahirent l'empire Romain et occupèrent des territoires immenses, depuis l'actuelle Italie, le sud de la France, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie... Toutes les

populations de ces pays, depuis les Occitans de France, jusqu'aux Amazighs et aux Kabyles descendent de ces envahisseurs hautement civilisés que les Romains nommaient cependant, comme tous ceux qui n'appartenaient pas à leur empire, des Barbares. Que dire bien sûr des extraordinaires conquêtes Arabes du pourtour méditerranéen, de la conquête et du peuplement de l'Amérique et de l'Australie par les Européens, des grands mouvements de population qui ont amené les Hans à devenir l'ethnie majoritaire en Chine, des vastes mouvements qui ont en permanence agités tout le continent africain... Toute l'histoire de l'humanité récente est celle de migrations de populations, de peuples, de clans et de tribus, parfois pacifiques et arrivant progressivement sur de nouveaux territoires pour se mélanger et se fondre dans les populations qui s'y trouvaient, migrations parfois violentes et conquérantes, visant à occuper par la force des territoires immenses afin de les exploiter et d'en extraire la richesse. Il convenait de rappeler ces évidences, qui n'apparaissent que par la prise en compte non seulement de l'actualité immédiate, mais aussi des différentes échelles temporelles et notamment des temps longs chers à Fernand Braudel.

Les migrations actuelles, si on les examine globalement, ne se distinguent pas fondamentalement de ces grands mouvements historiques, sinon par le nombre, relativement à la population mondiale, et par le fait qu'ils se heurtent maintenant, depuis quelques siècles et de façon de plus en plus affirmée, à des frontières séparant des pays et des états, frontières parfois très récentes et qui sont encore souvent poreuses et faciles à traverser. C'est sans doute ce qui explique pour une part que l'essentiel des mouvements de populations, selon l'Ined et les Nations-Unies, s'effectuent sur des territoires limités, à l'intérieur des pays, ou entre des zones géographiques proches. Ainsi, contrairement à certaines idées fausses mais répandues, l'essentiel des migrations européennes sont issues de l'Europe elle-même, comme l'essentiel des migrations africaines ont lieu en Afrique.

Bien sûr, ces mouvements n'ont pas seulement un fondement anthropologique. Ils sont pour une part significative le résultat de guerres issues des délimitations de territoires imposés lors de la décolonisation par les puissances coloniales, qu'il s'agisse des délimitations imposées de diverses façons au Moyen orient, ou en Afrique, ou au Maghreb. Ceci bien sûr entraîne des exodes de populations fuyant les guerres, les violences, les menaces, les dictatures : tous les migrants ne sont pas des migrants économiques. Beaucoup sont des réfugiés, des rescapés, qui

rêvent souvent de revenir plus tard dans un pays pacifié. Or, en cette circonstance, la sémantique n'est pas sans importance puisqu'elle correspond en de nombreux pays à des statuts juridiques, à des processus d'attribution de permis de séjour, à des mesures de protection et d'aide à l'installation. Ainsi, en France, les réfugiés ne sont pas des migrants ou des immigrés mais des personnes et des familles possédant des droits et auxquels, ces droits sont reconnus dès lors qu'ils peuvent prouver qu'ils sont issus d'une zone de conflit, ce qui n'est pas si facile. De la même façon, les personnes menacées par un régime dictatorial ou hautement répressif sont considérées comme des personnes protégées dès lors qu'elles réussissent à démontrer la réalité de ces menaces. On voit bien que les populations de migrants qui convergent vers l'Europe doivent finalement mettre en œuvre de véritables stratégies d'anticipation de leur intégration possible. Beaucoup d'entre eux, qu'ils fuient également des situations de misères, ou rejoignent des parents déjà installés dans différents pays et qui contribuent, par l'argent qu'ils envoient chaque mois « au pays », à entretenir des dizaines de membres de leurs familles restées sur place. Les jeunes migrants qui voyagent seuls ne sont pas pour autant isolés. Ils sont quasiment tous équipés de téléphones portables¹² leur permettant à la fois de communiquer avec leurs proches restés au pays et avec les membres de leurs familles ou leurs amis déjà installés dans les pays et régions qu'ils veulent atteindre.

Ce n'est pas ici le moment de faire un inventaire détaillé de toutes les catégories de personnes qui émigrent vers d'autres pays, et notamment vers les pays riches de la planète. Ce que reflètent ces débats historiques, sociaux, économiques, juridiques, sémantiques, c'est à la fois que le phénomène des migrations est perçu à la fois comme un problème et comme une opportunité. Problème et opportunités possibles pour ceux qui migrent au risque de leur vie. Problème et opportunités possibles pour ceux qui les accueillent dont les motivations sont, en fonction de leurs positions sociales et économiques, extrêmement diverses. Ne perdons pas de vue que ce qui a suscité les grands mouvements d'immigration en France et en Europe depuis la fin du XIX^e siècle c'est la nécessité pour les dirigeants d'entreprises et de firmes de trouver de la main d'œuvre, si

Lors d'entretiens récents avec des jeunes (Africains, Afghans, Syriens,...) accueillis dans un Centre d'Accueil et d'Orientation monté en toute hâte après qu'ils eussent été chassés de Calais, tous demandaient comme première priorité la possibilité de disposer de connexion wifi et d'ordinateurs, et de pouvoir recharger leurs téléphones portables.

possible sans droits, docile et soumise par leur condition, et peu payée. Cette situation demeure d'ailleurs aujourd'hui selon plusieurs études qui mettent en évidence l'importance de la main d'œuvre d'origine étrangère en Espagne ou en France lors des récoltes et des vendanges, comme dans l'ensemble des industries du bâtiment et agro-alimentaires.

Les situations créées par les migrations sont donc très complexes et ne se laissent certainement pas réduire à des schémas simplificateurs. Comment vont-elles évoluer ? C'est extrêmement difficile à dire. Les perspectives démographiques, écologiques et de développement économique de l'ensemble des pays du monde – notamment de l'Afrique noire et du continent indien – annoncent selon certains démographes et anthropologues, une intensification de ces mouvements de population pour les cinquante prochaines années¹³.

Pour autant, l'un des aspects nouveau des logiques de migration c'est qu'elles s'inscrivent dans des mouvements contradictoires. Ils participent d'un processus de déterritorialisation qu'avait suggéré Gilles Deleuze comme une tendance lisible dès les années 70 du dernier siècle, et ils s'inscrivent également dans des logiques d'interconnexion numérique généralisée et de coordination de l'action qui peuvent être analysés comme des processus de reterritorialisation virtuelle. Tout semble se passer comme si, pour certaines catégories de migrants, souvent jeunes et ouverts au monde, il n'y avait pas de rupture du lien dès lors qu'ils arrivent à rester connectés. Ceci évidemment explique pourquoi la première mesure de certains réseaux de passeurs mafieux consiste, avec le vol des devises ou des valeurs qu'ils transportent, à confisquer les machines à communiquer des migrants.

Certaines hypothèses se fondent sur les évolutions démographiques prévisibles pour annoncer une intensification des migrations depuis l'Afrique vers les pays nord africains ou européens. Les hypothèses basses envisagent en effet à l'échéance de la fin du siècle une baisse de la population Européenne du fait de son vieillissement et une explosion de la population Africaine qui pourrait monter jusqu'à 2,5 milliards d'individus. Dans cette perspective, certains chercheurs évaluent les migrations vers les pays « riches » comme susceptibles de concerner jusqu'à 100 millions de personnes. Le Président du Parlement Européen, Antonio Tajani estimait récemment dans la presse allemande, que la perspective immédiate serait d'environ 30 millions de candidats au départ vers l'Europe. Par ailleurs, les prévisions liées à l'hypothèse du réchauffement climatique chiffrent également à plusieurs dizaines de millions les personnes poussées à la migration du fait de la montée du niveau des océans.

Tout semble se passer, dès lors que l'on dépasse les événements, souvent dramatiques, comme si cette connectivité nomade inscrivait les mouvements de populations parmi les plus pauvres du monde dans une logique de flux et de processus qui n'est pas sans rappeler les logiques d'« organisation des entreprises mondiales. Ceci interroge évidemment le statut et la conception des frontières dans leurs différentes acceptions.

La question des frontières : paradoxale et en mutation

La question des frontières est actuellement à la fois spectaculaire, contradictoire, et paradoxale.

Spectaculaire et contradictoire. On assiste à la mise en spectacle médiatique de discours et de gesticulations politiques concernant la nécessité de renforcer les frontières existant entre divers états par des séparations physiques – des murs, des barbelés¹⁴...- sensées empêcher les flux de migration de franchir certaines limites. Or, dans le même temps, ces mouvements de populations semblent à la fois plus massifs et plus dispersés et différents qu'ils ne l'ont jamais été. Les frontières retrouvent dans ce vaste mouvement, leur signification étymologique de front » sur lesquels on s'affronte, on mobilise des forces, des machines de guerre, des dispositifs de dissuasion.

Qui ne servent pour l'essentiel à rien puisque de très nombreux migrants qui cherchent à rejoindre les pays développés arrivent finalement à leurs fins, certes au prix de milliers de morts et de naufragés, au prix de milliers de dollars et d'euros dépensés pour financer les mafias de passeurs, et au prix de souffrances inouïes. Tout se passe comme si la mise en place de murs¹⁵ élevés, de fortifications comme jadis aux marches de l'empire

La construction de murs pour empêcher la pénétration sur des territoires ne concerne pas seulement la frontière entre les Etats Unis et la Mexique, mais également les frontières de plusieurs états européens qui ont établis de barrières de barbelés et de miradors pour empêcher l'entrée sur le territoire européen de migrants fuyant la guerre de Syrie, d'Irak ou d'Afghanistan. A vrai dire, les barrières physiques se multiplient aux frontières extérieures de l'Union Européenne, comme on peut le voir au Maroc dans les enclaves « espagnoles » de Ceuta et de Melilla, dont les barbelés sont sans cesse relevés. Ou comme on peut le voir aussi à la frontière entre la Grèce et la Turquie.

Mouvement de prolifération des murs, également analysé par l'Américaine Wendy Brown, enseignante en sciences politiques à Berkeley, dans « Murs » (Prairies ordinaires) et dans le même temps, tendances à la dématérialisation des frontières et à

romain, entraînait le développement de frontières poreuses, instables, plus ou moins symboliques, présentes sur tous les territoires par la présence de migrants mobiles, et celle de polices et de contrôles intervenant « à tout bout de champ » ou de rue.

Comme l'observe le philosophe Italien Sandro Mezzadra, il y a deux aspects contradictoires qui se développent en même temps : à la fois la multiplication des frontières physiques de plus en plus renforcées, comme à Ceuta et Mellila, pour empêcher l'accès aux enclaves espagnoles du nord marocain, ou entre la Grèce et la Turquie, les USA et le Mexique, et par ailleurs, ces limites physiques semblent insuffisantes puisque les différents états essaient de bloquer les flux et d'externaliser les procédures bureaucratiques dans les pays d'origine des migrants, en passant des accord de renforcement des contrôles avant qu'ils n'engagent leur longue marche.

Paradoxaux car les renforcements physiques et politiques des frontières des états s'opposent aux mouvements de mondialisation des marchés qui s'inscrivent dans des logiques de déterritorialisations et de reterritorialisations perpétuelles et disloquent les formes antérieures d'organisations d'entreprises et de firmes dont les frontières, les limites, les territoires, deviennent mouvants, instables et éphémères, imperceptibles. Cette mondialisation fait émerger de nouvelles frontières, symboliques, portées par le développement massif des normes techniques qui délimitent les appartenances industrielles, les logiques de collaboration, de production, de logistique des flux de produits manufacturés. Cette instabilité spatiale et cette logique de projets perpétuellement recomposée dessine là aussi un monde de flux, de dissipation et d'instabilité des formes organisationnelles¹⁶.

Paradoxaux car les flux du capitalisme financier sont devenus permanents, sans rupture ni interruption, portés par les machines numériques et les algorithmes qui commandent les achats et les ventes de

leur démultiplication dans nos vies de tous les jours. Dans un texte commun, les dirigeants des États membres se sont engagés à renforcer les contrôles aux bordures extérieures, envisageant la création d'un corps de gardes-frontières supranational, sans remettre en cause « la nécessité d'attirer une immigration légale qualifiée ».

¹⁶ Sur ce point voir notamment Le Moëne Christian, « Transformation des communications organisationnelles en contextes numériques », in Sylvie P. Alémanno, *Communication organisationnelle, management et numérique*, Paris, L'harmattan, 2015.

produits financiers en temps réel, à la nanoseconde, et ne connaissent pas de frontière, pas de limite temporelle, pas de jour ou de nuit, de temps de travail, voire pas de régulation, sinon par les crises ponctuelles de réajustement, comme celles de 1999 et de 2008.

Paradoxaux aussi car la mutation numérique et l'interconnexion mondiale des réseaux techniques et des réseaux sociaux disloque les frontières antérieures, les séparations, les limites d'accès. Elle recompose aussi les frontières entre les sphères privée – et d'intimité –, les sphères publique et professionnelle. Elles recomposent les espaces de coopération familiale, en les étendant littéralement au monde entier. Lorsque les émigrants européens quittaient leur « pays » pour les Amériques, c'était un départ sans retour, une rupture fondamentale avec leur famille, leurs proches, leur origine. Sans possibilité de retour ni, le plus souvent, de donner la moindre indication de leur devenir. La situation actuelle est celle d'un maintien, éventuellement épisodique et fractal, des relations. Est-ce au fond une bonne chose ou un facteur de souffrance supplémentaire ?

Paradoxaux enfin car les limites que dessine perpétuellement la mutation numérique ne sont pas fixées, figées, mais perpétuellement mouvantes, recomposées en permanence par le jeu des pratiques sociales et individuelles de masse de milliards d'individus connectés, et par les logiques commerciales des firmes qui s'approprient les données individuelles et intimes de chacun pour en faire des données publiques, les vendre et les diffuser en masse, disloquer toutes les frontières du monde à tous les niveaux d'échelle en utilisant à leur profit cette « machine univers ».

C'est au cœur de ces différents paradoxes qui prétendent figer des situations qui ne le sont jamais et ne peuvent l'être, que se situent les dynamiques, elles mêmes extrêmement contradictoires, différentes, évolutives, mouvantes, de recomposition de médias de masse en pleine crise et mutation sous l'effet de plusieurs facteurs dont la mutation numérique n'a fait qu'accentuer encore l'intensité .

Médias en crise et migrations

Beaucoup a été dit et écrit sur la crise que connaissent, dans les grands pays industrialisés, les médias de masse, quels qu'ils soient, presse

quotidienne ou épisodique, télévision, radio, et je n'entends évidemment pas y revenir longuement ici. Je veux seulement souligner, en me référant

la situation française, quelques facteurs qui déterminent des approches paradoxalement relativement modérées des phénomènes de migration par les grands médias. Plusieurs études, si elles pointent des insuffisances d'information sur les situations effectives des personnes dans le cours de leur trajet vers l'Europe, et sur les situations concrètes qui leur sont réservées une fois arrivées dans ces territoires, pointent également des approches des questions de l'immigration fortement imprégnées de points de vues humanitaires, centrées sur la souffrance des migrants et sur les nombreuses victimes des tentatives de traversée de la méditerranée. Ces approches sont d'ailleurs régulièrement dénoncée par le site « observatoire des médias » animé par l'extrême droite française, ou par divers supports européens de cette même tendance politique¹⁷. Comment expliquer ces points de vue contradictoires ?

La question de l'immigration fait depuis longtemps partie des arsenaux politique de divers mouvements et partis en Europe, pas seulement d'ailleurs issus de l'extrême droite puisque les passages aux gouvernements de différents partis sociaux démocrates se sont le plus souvent soldés en Europe et en France de durcissement des politiques de répression des migrants et de restrictions bureaucratiques et administratives, comme de mesures de contrôles et de répressions en vue d'expulsions éventuelle de personnes ne possédant pas de droit de séjour. Les récentes mesures prévues par le gouvernement français actuel, mais également les mesures prises par le gouvernement Valls sous la présidence Hollande vont dans ce sens.

¹⁷ Par exemple, le journal du Parti Populaire d'extrême droite belge « Le Peuple » donnait dans sa livraison du 5 février 2018 l'inventaire des thématiques de la presse belge par un de ses lecteurs dont il ressortait selon eux que : « L'histoire qu'on nous raconte est limpide: la question migratoire est binaire. Il y a d'un côté des victimes qui passent par notre pays ou qui veulent s'y installer. Ces personnes sont, pour des raisons totalement incompréhensibles, harcelées, voire malmenées par un Pouvoir immoral. Heureusement de généreux et solidaires citoyens donnent d'eux-mêmes pour protéger ces personnes fragiles contre le Pouvoir inhumain. La population, outrée par le sort qui leur est fait, gronde, à l'exception de quelques nostalgiques d'une époque révolue. L'Eglise catholique, qui retrouve étonnamment son statut d'autorité morale, réprouve elle aussi le manque de coeur de nos gouvernants. Cette histoire nous est assénée quotidiennement, par un flux continu d'articles dont les titres sont systématiquement orientés.

Comment expliquer alors la relative modération des grands médias de masse les plus influents et leur approche centrée sur les parcours individuels et les difficultés rencontrées par les différentes catégories de réfugiés et de migrants ? Une hypothèse prudente pourrait s'appuyer sur l'évolution de la propriété de ces grands médias en France. Même si les membres du « conseil nationale de la résistance » avaient, en 1944, interdit que les médias puissent appartenir à des groupes industriels et financiers, force est de constater que cette interdiction a, depuis plusieurs dizaines d'années maintenant été transgressée. En effet selon une analyse commune du « Monde Diplomatique » et de l'observatoire des médias

Acrimed »¹⁸, l'essentiel des médias Français sont propriété d'une dizaine de familles, d'individus ou de groupes qui possèdent ou contrôlent également l'essentiel des grands groupes industriels et financiers. Bettencourt, Weill, Dassault, Arnaud, Lagardère, Drahi, Beytout et quelques dizaines d'autres... tous ces noms appartenant aux 1% qui contrôlent l'essentiel du capitalisme Français sont également ceux des propriétaires de presse qui contrôlent les grands médias et les orientent, discrètement en fonction de leurs intérêts.

Tous les groupes de médias Français qui déterminent l'éventuelle influence sur les populations appartiennent à des propriétaires qui sont des capitalistes globaux, sans frontière et font leur fortune sur les marchés globaux. Or, leurs intérêts convergent avec l'ouverture des frontières, la libre circulation des capitaux, des marchandises, et des hommes. Libre circulation des hommes et des femmes en fonction des besoins de main d'œuvre, mais aussi pour peser sur les coûts du travail, non seulement en externalisant la production vers les pays à faible coût de main d'œuvre, mais également en maintenant une pression sur l'emploi et le cadre juridique du travail dans les métropoles.

Ces couches sociales qui dirigent en fait l'essentiel des politiques depuis plus de cinquante ans, n'ont jamais, dans un passé récent souhaité une fermeture plus stricte de frontières – comme le manifeste leur refus constant de soutenir le Front National en France. Ils orientent les politiques éditoriales vers des points de vues relativement modérés, vers des contrôles fermes mais limités des migrants, vers un refus de fermer absolument les frontières physiques et administratives dont ils souhaitent

Voir « Le monde diplomatique », novembre 2017.

qu'elles demeurent poreuses et souples vis à vis de capitaux et des marchandises.

Sans prétendre que les politiques éditoriales de l'ensemble des médias sont orientées vers une relative tolérance et modération vis-à-vis des grands mouvements de migration et de protection, il me semble qu'il y a là une perspective de recherches et de débats qui intéresse notre colloque et nos échanges ici.

**PREMIERE PARTIE.
MÉDIAS ET
MIGRATION/IMMIGRATIO
N :
REPRÉSENTATIONS,
TRAITEMENTS ET USAGES**

Analyse du discours médiatique : rôle de l'animateur dans la co-construction de l'image du migrant

Laila Aboussi, Idriss El Ouafa

Laboratoire LARLANCO, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir

Dans le champ de la communication médiatique, les modes d'interaction exploités par l'animateur d'une émission radiophonique suscite l'intérêt du chercheur notamment quand il s'agit de rendre compte de l'expérience migratoire. Partant de données authentiques d'un corpus constitué de 42 épisodes, de l'émission « Marocains du monde », diffusée par Tanger Med Radio, il sera question de visiter les stratégies discursives par lesquelles l'animateur tente de dresser l'image du migrant marocain.

Le Maroc est un pays qui a, entretenu des rapports migratoires divers et variés tout au long de son histoire séculaire. Au carrefour de plusieurs civilisations, il a connu des mouvements qui l'ont transformé en pays d'émigration mais aussi d'immigration ou les deux à la fois. Il a aussi, pendant longtemps, joué le rôle de pays de transition principalement pour les migrants d'Afrique subsaharienne.

Ce faisant, il demeure un pays exportateur de migrants vers les cinq continents avec des disparités évidentes d'un continent à l'autre et d'un pays à l'autre. Dans le présent papier, il sera question d'analyser le discours des médias sur la question m et plus particulièrement celui de la radio.

Médias, radio et migration

Au Maroc, l'usage des médias a considérablement évolué avec l'avènement de moyens et technologies nouveaux en matière d'information et de communication. Le champ médiatique se trouve ainsi ouvert, ce qui favorise la naissance de nouvelles formes d'interaction qui, jusque-là, ont été savamment orientées et conjuguées avec les grandes orientations du pays. Chaines satellitaires, chaines hertziennes, réseaux sociaux, messageries instantanées... nous assistons à une profusion des supports d'information et de communication. Toutefois, un média „„classique““ conserve particulièrement l'attention : la radio. Il est, en

effet, intéressant de vérifier de près les modalités d'un certain regain de l'usage radiophonique au Maroc car « au 2ème trimestre 2016, 15 millions de Marocains de 11 ans et plus (14,954 Millions exactement) ont en moyenne écouté la radio chaque jour de semaine (13,889Millions les jours de week-end) »¹.

Les évolutions sont d'abord structurelles puisque le paysage radiophonique marocain couvre désormais un panel large de radios caractérisées par leur diversité (publique, privée, locale, radio web...). Elles ont aussi technologiques : avec le processus de numérisation et surtout celui de la démocratisation de l'accès à l'Internet, principalement avec la baisse des tarifs et l'amélioration de la qualité de la connexion essentiellement en raison de l'introduction de la quatrième génération. Si la radio jouit d'un tel engouement, c'est grâce aux prouesses technologiques permises par les techniques de podcast et de streaming ou encore par les réseaux sociaux tels Facebook. Si le terme « station » fait allusion à la position statique donc plus ou moins inerte, c'est parce qu'il renvoie davantage à un usage classique qu'à une situation de mobilité où le Smartphone est synonyme d'autonomie dans l'espace-temps.

Dans le champ médiatique, la transformation technologique a une répercussion directe sur les représentations culturelles du temps, de l'espace, de l'autre et de soi. Ce postulat est d'autant plus vrai lorsque l'on parle de la radio, un média qui a un intérêt de plus en plus grandissant. Autrefois, la radio constellait autour du seul poste les membres de la famille favorisant l'échange, le commentaire et la transmission ; Cependant, de nos jours, le progrès technologique fait du Smartphone un lieu d'individualité renversant ainsi la définition classique du temps et de l'espace. Ainsi, le rapport au local et/ou au global est amené à être repensé puisqu'il est plus facile de localiser le lieu de diffusion d'une émission que de délimiter son espace de réception. De même, la réception devient chaotique et échappe au contexte de réception classique qui implique plusieurs protagonistes ayant pour dénominateur commun d'être tous présents en même temps, au même endroit. Les moins âgés au même titre que leurs aînés ou la famille dans son ensemble avait un usage différent de la radio de celui fait aujourd'hui par un individu seul. D'une part individuelle, et d'autre part multiple, la réception radiophonique implique la prise en compte de

Communiqué de Presse Radiométrie Maroc, CIRAD et IPSOS, 2016 consultable sur le Web http://www.haca.ma/sites/default/files/upload/images/CP_Vague%2017_2016.pdf

plusieurs variables lors de l'analyse et du traitement de la question migratoire notamment. Le passage d'une réception collective à une réception individuelle s'inscrit également dans les dynamiques qui sous-tendent le fait migratoire et qui expliquent par-là même les soubassements qui y sévissent. En effet, si des individus migrent ce n'est certainement pas pour les mêmes raisons ni pour les mêmes objectifs. On trouve précisément le profil du migrant s'inscrivant davantage dans *une prise de décision individuelle, une démarche* que Larry Sjaastad appelle *approche micro-individuelle*, l'une des toutes premières approches explicatives des migrations tant internes qu'internationales.²

Les partisans de cette approche affirment que la migration est la résultante d'une initiative individuelle mettant la notion de « capital humain » au centre d'un mécanisme où la décision est prise en termes de coût dans le sens d'un calcul entre bénéfices et attractions d'une part, et pertes et répulsions d'autres part.³

Pour d'autres chercheurs, comme Mabogunje, la décision de migrer ne peut être comprise en omettant un aspect plus global appelé macro-structurel ; celui-ci comprend, aux côtés des personnes, les biens, les services et les idées.⁴ Contrairement à la première approche faisant de l'individu l'élément essentiel à toute initiative, l'intérêt de l'approche macro-structurelle provient du fait qu'elle intègre plusieurs facteurs expliquant la migration. Une approche holistique donc qui juxtapose des éléments économiques, sociaux, politiques de même que la circulation des informations et les réseaux sociaux et familiaux. Le fait migratoire, selon cette approche dite « systémique » est à penser non pas dans une linéarité émanant d'une initiative individuelle, mais plutôt dans une circularité holistique où plusieurs facteurs ne se recoupent pas nécessairement mais ne s'excluent pas pour autant. Toutefois, la difficulté de cerner avec précision tous les éléments contribuant à la compréhension de la migration sous le prisme de l'approche macro-structurelle n'en diminue l'impact. Au contraire, la migration étant un

Sjaastad L. A., 1962, « The costs and returns of human migration », in *Journal of Political Economy*, Vol. 70, No. 5, Part. 2 : Investment in Human Beings, Minesota, pp. 80-93.

Lee E. S., 1966, « A theory of migration », *demography*, Vol. 3 No. Part. 1, Pensylvanie, pp. 47-57.

Mabogunje A., 1970, « Systems approach to a theory of rural-urban migration », *Geographical Analysis*, Vol. 2 Part. 1 Ohio, pp. 1-18.

phénomène complexe à rendre, notamment à l'ère de la mondialisation, l'approche systémique a le mérite de remettre la notion de l'acteur rationnel maximisant ses gains en mettant à profit les forces du marché et d'introduire des facteurs plus globaux d'ordre économique, politique voire géopolitique.⁵

A ce stade de l'analyse, il serait peu précautionneux de ne pas considérer les TIC comme variable importante dans l'échafaudage analytique de la migration. Cette dernière est amenée à être pensée dans une logique de mutation perpétuelle du moment où les audiences se muent considérablement donnant aux diffusions locales une dimension internationale en raison d'un besoin -implicite ou explicite- des membres de la diaspora. Par ailleurs, les TIC contribuent à renforcer un certain ancrage du local en mettant l'accent, par un discours identitaire fédérateur, sur les possibilités de reconnaissance économiques, sociétales et politiques au sens large du terme. Dans cette optique, et compte tenu de cette dynamique qui sous-tend la transformation des formes de participation, deux caractéristiques y sont imbriquées : le public est de plus en plus jeune et est majoritairement urbain. Ces deux caractéristiques sont à imputer notamment au développement de la téléphonie mobile ayant fait revenir à la radio des publics, tentés par l'écoute en mobilité, et renouvelé les moyens d'une co-construction de contenus médiatiques. Des usages, d'une part, permis par l'infrastructure technique mise en place et, d'autre part, conditionnés par les possibilités discursives mises au service des volontés et aspirations les régissent qu'elles soient professionnelles ou personnelles.

Si l'image est de plus en plus sollicitée comme véhicule d'information, notamment dans un pays où le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé,⁶ il n'en demeure pas moins que la radio jouit d'un intérêt particulier de la part de l'utilisateur favorisée, entre autres, par plusieurs facteurs dont la mobilité reste le facteur clé. Dans la perspective

Burawoy M., 1976, « The function and reproduction of migrant labour: Comparative material from Southern Africa and the United States », *American Journal of Sociology*, Vol.82 Part. 5, Chicago, pp. 1031-1042

Le taux d'analphabète représente le tiers de la population totale. Pour davantage de détails voir les statistiques du Haut Commissariat au Plan
<http://www.maroc.ma/fr/actualites/hcp-le-taux-danalphabetisme-de-la-population-marocaine-baisse-de-deux-tiers-sur-un-demi>

d'illustrer ce constat, il nous a semblé pertinent d'aborder la question du discours médiatique en rapport avec les problématiques migratoires.

Radio Tanger Med, carrefour des Marocains du monde

La Radio Tanger Med (désormais RaTaM] a été inaugurée en 2014, Dans la multitude de stations radiophoniques que compte le Maroc, RaTam occupe un statut bien particulier : elle est la première radio portuaire dans le bassin méditerranéen. Elle se distingue également par la nature des programmes présentés s'articulant principalement autour de la thématique de la migration, ce qui justifie grandement le choix de cette station précisément pour parler du phénomène migratoire et du discours médiatique qui l'accompagne. Il serait hâtif d'établir un lien entre la situation géographique de la station et sa vocation de prédilection ; nonobstant, au vu des indicateurs que nous aurons l'occasion de détailler plus loin, parler de la RaTaM suppose inexorablement parler de géographie, d'histoire mais aussi d'enjeux migratoires importants. Outre le fait d'être située dans la ville de Tanger et plus exactement au port Tanger Med, la station affiche une volonté claire de présenter des programmes ayant pour socle commun la mise en place de services en faveur de la communauté marocaine établie à l'étranger⁷. Il s'agit en l'occurrence de voyageurs transitant en provenance ou à destination d'Europe. Ainsi, elle informe en continu les passagers des différents départs et arrivées des bateaux et diffuse les informations liées à la situation du transport maritime, notamment en ce qui concerne les liaisons entre le port de Tanger-Med et les principaux ports méditerranéens. Tirillée entre la Méditerranée et l'Atlantique, elle est aussi trait d'union entre l'Afrique et l'Europe et diffuse en trois langues : l'arabe, le français et l'anglais. Si les raisons qui ont fait naître la RaTam étaient foncièrement d'ordre technique (faciliter l'opération *Marhaba*⁸ et contribuer ainsi à son bon déroulement), la station a donné « un saut qualitatif en matière de communication et devenue un outil de

⁷ La radio présente des émissions comme « Oubour », « Al Bahr Almadid », « infos port » information sur les rubriques disponible sur <http://radiotangermed.com/>

Opération conduite par la Fondation *Mohamed V pour la solidarité* et qui consiste à accompagner le déplacement des Marocains entre leurs différents pays de résidence européens et le Maroc, pendant la période estivale.

communication important qui accompagne la croissance continue du port et l'intérêt accordé par le Maroc à ses citoyens dans le monde ».⁹

Analyse du contenu médiatique de « Marocains du monde »

Selon les dires de son animateur, l'émission se soucie des Marocains établis dans les différents pays du monde. Sans discrimination linguistique, ni régionale encore moins socio-économique, la philosophie de l'émission veut que tous les Marocains puissent prendre la parole, s'exprimer et raconter leurs propres histoires d'immigrés ou de migrants selon le profil de chaque intervenant¹⁰.

L'analyse du contenu des 42 épisodes apporte des éléments de réponse à une question complexe : Comment se représente-t-on le Marocain dans un contexte migratoire à travers le prisme des médias et plus particulièrement celui de la radio ?

Les objectifs de l'analyse sont de connaître les sujets thématiques proposés à l'auditoire ainsi que de comprendre le processus de la dynamique de production radiophonique en rapport avec les champs socioaffectifs des invités. Il s'agit ici de proposer une lecture du discours radiophonique et d'examiner de près la contribution des médias (à travers la radio) à l'internationalisation des différents circuits migratoires.

Les invités de l'émission : des choix justifiés

Les participants ont tous pour dénominateur commun l'excellence et la réussite dans différents domaines de la vie active et professionnelle. On trouve parmi eux des artistes (peinture, cinéma, musique...), des scientifiques et des chercheurs, des acteurs associatifs, des femmes et

Radio Tanger-Med souffle sa première bougie LE MATIN 29 Octobre 2015. Article disponible sur : <https://lematin.ma/journal/2015/radio-tanger-med-souffle-sa-premiere-bougie/234462.html>

Le choix terminologique entre émigrer, immigrer et migrer dépend de la phrase. La différence entre émigrer et immigrer est comme celle entre aller et venir. Si dans la phrase l'on cherche à mettre en valeur le départ, on emploie émigrer ; par contre, si l'on cherche à mettre en valeur le point d'arrivée, on utilise immigrer. Dans le cas où l'on choisit de parler du processus réel de déplacement, l'utilisation de migrer est plus appropriée.

hommes d'affaires, des médecins, des ingénieurs, ou encore politiciens activement engagés dans la vie politique de leur pays d'accueil.

Les deux figures suivantes illustrent la répartition des invités selon leurs métiers et le pays d'accueil :

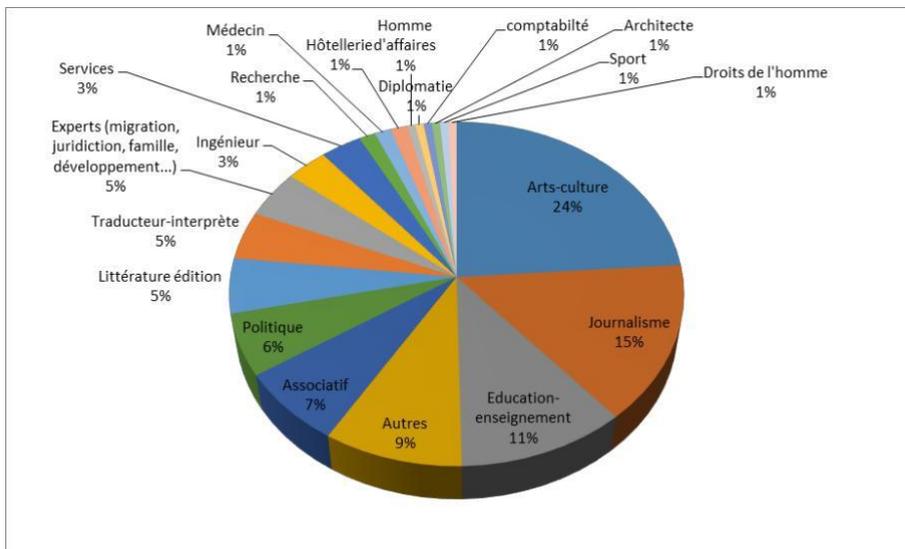


Figure 1 : Répartition des invités selon leur profession

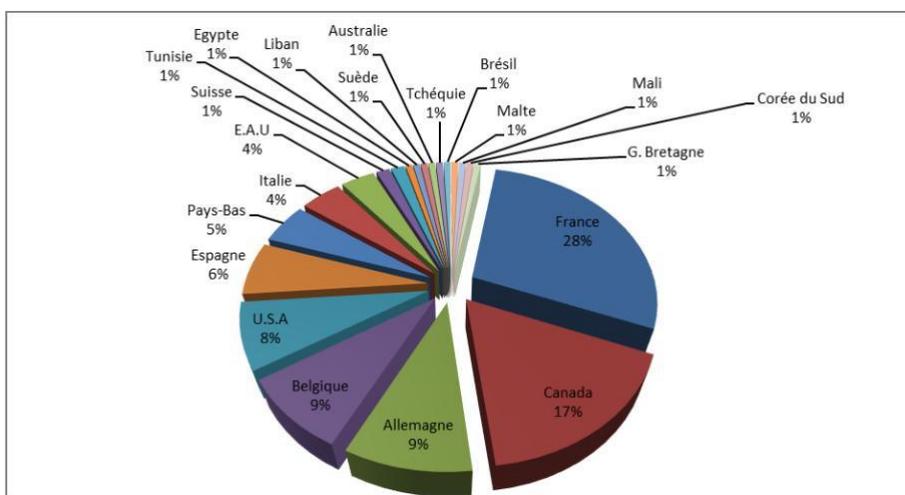


Figure 2 : Répartition des invités selon leur pays d'accueil

Par ailleurs, conformément à la ligne éditoriale de l'émission, les responsables tiennent à ce que les profils des invités soient en concordance avec les valeurs et l'éthique universelles telles que mondialement connues et reconnues. La tolérance, le respect de l'autre et le vivre-ensemble sont le socle de cette déontologie sans oublier un certain rattachement (pour ne pas dire un rattachement certain) à la partie mère. De même, l'émission est apolitique et n'est pas le lieu où peuvent être exprimées ou débattues des opinions religieuses ou un quelconque discours sur la religion de quelque positionnement que ce soit. En effet, l'idée principale est articulée autour du choix d'une femme ou d'un homme et à travers eux le choix de l'humanité dans son ensemble. Cette idée émane du fait que, de plus en plus, le besoin de l'autre se fait sentir favorisé par la rapidité voire l'immédiateté des rapports facilitées, entre autres, par la transformation des représentations que l'on se fait du temps et de l'espace à l'ère du village global. La pénétration numérique ayant métamorphosé le paysage médiatique classique, il va sans dire que les profils interrogés sont polymorphes d'où la difficulté, pour l'animateur mais aussi pour le chercheur, de cerner avec précision et sans commettre d'impair le profil des invités. C'est, aux dires des responsables de l'émission, la partie qui demande le grand effort en termes de temps consacré à l'étude et à la vérification des informations relatives à chaque intervenant. Il arrive parfois que des identités soient usurpées, que de fausses informations soient fournies ou simplement que des invités ne se conforment pas à la ligne éditoriale ou à la déontologie fixée. Plus prononcé encore, mais moins fréquent, le cas où un épisode est annulé après tournage. Afin d'éviter de telles situations, un choix a été fait celui de diffuser en différé bien que « certains épisodes aient été émis en direct en présence d'invités dont la renommée n'est pas à remettre en question ».¹¹

Le « il » valorisant : le récit introductif

Les différentes composantes de la relation radio/récit ont intéressé de près les chercheurs. En effet, depuis la création de la radio, le récit était au centre du mode d'énonciation, par la suite, le discours est devenu plus présent grâce à la prolifération des webradios et les programmes de talk. Dans le corpus étudié, le récit occupe une place importante. Il l'introduit et en ponctue les différentes parties. Des mots ou des formes simples se

Echanges avec le préparateur et animateur de l'émission, Ahmed IFZARNE.

répètent d'étape en étape, comme pour marquer un temps de repos, une envie d'aller plus loin et de découvrir l'invité. Nous pouvons dire que dans cette émission l'univers du narratif radiophonique vit une nouvelle naissance et s'est développé amplement depuis la première à la dernière émission analysée.

Dans un premier temps, l'animateur utilise le récit pour dresser le portrait de l'invité sollicitant de nombreuses ressources de séduction surchargées d'effets émotionnels accentués par une prosodie remarquable. Cette idée rejoint celle d'Armand Lanoux qui disait que la radio est

un art magique (...) elle envoûte, elle est médiumnique » De plus, et dans la mesure où l'émission a été conçue pour raconter des expériences, le récit y est présent du début à la fin.

L'entrée en échange

L'entrée dans la mise en scène radiophonique passe par une phase initiale qui vise à instaurer la relation de confiance déjà préparée lors du portrait qu'on peut considérer comme un « acte rituel », si l'on veut reprendre l'expression de Goffman. L'animateur use de procédés très variés comme la question classique qui incite l'invité à parler de son enfance, de sa carrière à l'étranger ou encore de ses conditions de vie dans le pays d'accueil.

Etre enregistré pour être diffusé sur les ondes radiophoniques entraîne l'invité dans une dimension temporelle différente. C'est une prestation qui met en relation le sujet à la temporalité. Il s'agit là d'un retour au passé construit sous forme de récits. L'énonciation véhiculée à travers un « je » s'engageant dans une sorte de « pacte », certes autobiographique car il évoque les moments les plus importants de son existence, mais également de personnalisation du discours. Le « je » assume son engagement au niveau des sources énonciatives et l'explique à travers une rhétorique privilégiant des tournures et des modalités récurrentes. Cette présence affirmée est accentuée par le style vocal et par modalités appréciatives de l'animateur qui engage l'auditeur dans une relation de proximité et de confiance.

Le bonheur conversationnel

L'échange avec l'animateur s'inscrit dans la « logique » de l'émission, l'idée du bonheur conversationnel développée par Auchlin, selon qui « l'état psychologique qui récompense la réussite énonciative »¹². Dans ce cadre, les relations interpersonnelles sont harmonieuses et fondamentalement ponctués de compliments.

Le compliment est un acte de langage qui relève de la politesse positive et dont la fonction principale est de flatter la face du destinataire. Le journaliste utilise abondamment ces caresses verbales dans le but de mettre en valeur les mérites individuels de l'invité.

Le compliment est essentiellement évaluatif puisqu'il met en évidence une appréciation positive chez autrui. Kerbrat-Orecchioni considère comme compliment « toute assertion évaluative positive, portant sur une qualité ou une propriété de l'allocutaire »¹³. Traverso, quant à elle, le définit comme une « *intervention en position initiative d'échange, possédant une valeur illocutoire assertive ; exprimant une évaluation positive focalisée sur le destinataire ; ou sur un objet dont il est responsable ; ou sur une personne à laquelle il est lié et dont le mérite rejaillit sur lui d'une manière ou d'une autre* ». ¹⁴ Dans le corpus analysé, les compliments servent également de relances, de pauses pour reprendre poliment la parole et orienter l'interlocuteur vers un autre thème.

Au cours de cet échange qu'on peut qualifier également d'interaction, un discours se bâtit, mais également des relations très particulières. Le scénario « préconstruit » demeure instable puisqu'il peut évoluer au cours d'un échange et souvent en fonction des actes de langage produits : faire une digression, omettre une partie de son discours, faire un aveu...etc.

Nous nous intéresserons donc, dans les lignes à venir, aux procédés et stratégies discursives et interactionnelles mis en œuvre par l'animateur pour marquer son influence sur ses interlocuteurs.

AUCLIN, Antoine (1991), « Le bonheur conversationnel : fondements, enjeux et domaines », Cahiers de linguistique française, n° 12, p. 103.126.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1994), *Les interactions verbales*, tome 3, Paris, Armand Colin.

TRAVERSO, Véronique (1996), *La conversation familiale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon

La reformulation ou l'art d'écouter

La reformulation, massivement présente dans les feedback du journaliste : « *Oui, tout à fait, parfaitement, extraordinaire, c'est juste, vous avez raison, intéressant...etc.* », ponctue le discours et lui attribue une gravité incitant l'auditeur à s'y intéresser. Ce procédé encourage ainsi l'expression avec un rythme ascendant de la voix. En effet, le style vocal est d'une importance capitale dans la construction des rapports sociaux. « *Sous les paroles qui s'échangent, quel que soit le sujet de nos conversations, le style vocal établit, maintient et module continuellement la relation sociale* »¹⁵

Même dans les moments où l'animateur interrompt son interlocuteur, ce n'est pas pour exprimer un désaccord, mais cette interruption ne porte en aucun cas un caractère violent ou agressif, bien au contraire, il affirme sa présence et confirme l'intérêt qu'il porte au discours

L'image du migrant au cœur des thématiques

Il apparaîtra quelquefois des difficultés de « taxonomie » thématique, car une certaine information pourrait être à cheval entre le politique et l'économique ou le social et le culturel. Evoquant des thématiques au cœur des problématiques du migrant marocain, l'animateur dévoile les réalités des phénomènes migratoires. Nous en citerons à titre d'exemple les enjeux contemporains comme l'éducation, la citoyenneté, la problématique des villes et territoires ou encore le travail et les politiques migratoires. Ajoutons que les sujets de prédilection demeurent ceux de la diversité culturelle, des réalités de cohabitation et du rapport à l'autre.

Ce sont là des thématiques assez intéressantes, d'actualité et basées sur des arguments d'autorité comme dans le quinzième épisode diffusé en direct et qui prend comme appui un extrait du discours royal à l'occasion du 16ème anniversaire de la fête du Trône. Faut-il voir dans cette thématique débattue par des migrants marocains au Canada une priorité accordée aux sujets d'actualité migratoire ou tout simplement un procédé argumentatif pour donner plus de crédibilité à l'émission qui a été

¹⁵ J.-P. Meunier, D. Peraya, Introduction aux théories de la communication, Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique, De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 288.

écoutée sur le réseau social YouTube, à l'heure où nous écrivons ces lignes quelques centaines de fois ?

La réponse est apportée par les intervenants qui attestent, à l'unanimité, que le discours royal marque un « changement historique » dans la vie des migrants et modifie l'image stéréotypée qu'on leur octroie. Ce discours, objet du débat, met en scène les problèmes vécus par les immigrés dans les différents consulats. Nombre d'entre eux se plaignent d'une série de problèmes dans leurs relations avec les missions consulaires marocaines à l'étranger. Ils décrivent le mécontentement des membres de la communauté du mauvais traitement qui leur est réservé par certains consulats et de la faiblesse des prestations qu'ils leur fournissent. A ce propos, nous avons constaté que l'animateur défend avec ferveur la cause migratoire. En effet, il n'hésite pas à répéter certaines citations en accentuant des mots ou en allongeant certaines syllabes, comme ceux mentionnés en gras

*Nous attirons donc l'attention du ministre des Affaires Etrangères sur la nécessité de s'employer avec toute la fermeté requise à mettre fin aux dysfonctionnements et autres problèmes que connaissent certains consulats (...) Il faut, d'une part, relever de ses fonctions quiconque a été reconnu coupable de négligence, de dédain pour les intérêts des membres de la communauté, ou de mauvais traitement à leur égard ».*¹⁶

Cette technique d'animation fomenté une série de sentiments enfouis que les interviewés extériorisent. Un désappointement qu'ils expriment lorsqu'ils font des comparaisons entre la qualité des prestations fournies par les services administratifs et sociaux des pays de résidence et le traitement dont ils sont l'objet à l'intérieur de ces missions consulaires nationales.

Certes, ce désarroi a toujours été présent, mais il n'a pas suffisamment été traité par les médias.

Dans cette nouvelle donne, de nombreux thèmes provoqués par l'animateur émergent. Ils mettent l'accent, d'une part sur le rôle des migrants et de leurs réseaux transnationaux comme acteurs individuels et collectifs et d'autre part, sur l'apport de la migration dans le

¹⁶ Extrait du Discours de Sa Majesté le roi Mohammed VI, à l'occasion du 16ème anniversaire de la Fête du Trône.

développement du pays d'origine. Quant aux médias de migration¹⁷, ils sont presque rares et dans certains pays, les migrants ont recours à internet pour s'informer sur l'actualité marocaine.

La migration féminine

Les parcours migratoires des femmes marocaines vers l'Europe restent largement attachés à celui des hommes. Certes, la plupart des interviewées ont révélé qu'elles ont décidé d'affirmer leur liberté et fuir les pesanteurs sociales et culturelles de leur société d'origine. Cependant ces initiatives¹⁸ restent timides par rapport à celles des hommes.

Des études ont été consacrées à l'émigration féminine et nous rejoignons parfaitement celle de Belmadani qui affirme que « *dans la plupart des travaux sur l'immigration maghrébine déjà cités, l'émigration féminine marocaine est perçue comme une conséquence du regroupement familial* ». ¹⁹ Nonobstant, l'analyse de contenu des interviews change radicalement ce constat. Considérées comme initiatrices d'émigration, elles sont d'ailleurs surnommées par l'animateur comme des « actrices de changement » ce qu'elles n'hésitent pas à étayer dans une perspective de valorisation de genre et pour éloigner toute vision particulariste. A travers leurs témoignages, toutes ces femmes évoquent le rôle joué dans la modification des rapports hommes/femmes dans la société. Ces femmes migrantes, bénéficient d'un intérêt particulier de la part de l'animateur, qui par galanterie les appellent toutes « chère professeure », les considère comme une fierté du peuple marocain et les incite à parler de leur réussite en tant que marocaines musulmanes demeurant à l'étranger. Il met en valeur leurs domaines d'activités variés et leur « lutte » dans certaines sociétés considérées encore comme phalocrates.

Il est intéressant de souligner que l'évolution de la migration féminine n'exclut pas les modèles migratoires dans les pays d'accueil qui ont dessiné la trajectoire de ces femmes. Les modèles français, allemand et

Deux émissions sont citées par les intervenants : Voix d'ailleurs canada et Radioorient.

Fatima Ait ben Lmadani, *La vieillesse illégitime ? Migrants marocaines en quête de reconnaissance sociale*, thèse de doctorat, Paris VII-Denis Diderot, 2007

Fatima Ait Ben Lmadani, « Femmes et émigration marocaine », *Hommes et migrations*, 1300 | 2012, 96-103.

canadien sont décrits comme disparates, mais offrant chacun de son côté des circonstances d'intégration et d'épanouissement inégales. A titre d'exemple, la présidente d'une association au Canada explique comment on vient en aide aux femmes victimes de relations abusives, aux enfants faisant face à l'intimidation et aux familles à faibles revenus.

Toutefois, en termes de parité homme-femme, force est de constater que le nombre d'hommes est deux fois supérieur à celui des femmes. Sur 161 invités que nous avons comptés et qui couvrent les 85 épisodes de l'émission au moment où ces lignes sont écrites, les femmes sont au nombre de 51 là où les 110 invités restant sont des hommes.

Retrouvailles avec son « identité »

Les liens nostalgiques avec le pays d'origine sont maintenus grâce à des espaces, des personnes mais également en faisant appel à la mémoire auditive. Comme nous l'avons précédemment cité, la pause musicale et dont la durée varie entre 2 et 5 minutes, constitue une priorité de l'émission. L'animateur offre le choix d'une chanson. Cette dernière, est exceptionnellement, sauf dans des cas très rares, de nature marocaine. Appartenant à des registres variés allant de la chanson marocaine *classique, amazighe, ou Melhoun*, ces morceaux évoquent le lien nostalgique avec le pays, la famille, les amis ou encore l'être aimé. Signalons chemin faisant, que la chanson marocaine est présente depuis le générique et elle est également utilisée comme musique de fond.

Plus qu'une pause, le titre choisi met en scène l'histoire et le patrimoine d'une nation. Il a aussi pour fonction de rappeler l'ensemble d'éthique et de valeurs cités dans des poèmes chantés et comme une partie inhérente des composantes de l'identité marocaine. Cette valorisation s'explique également par le gain de terrain des styles musicaux occidentaux qui ont conduit à sa marginalisation. L'animateur émet au début de chaque pause un jugement appréciatif sur la qualité de la chanson et sa valeur artistique.

Conclusion

Somme toute, la migration comme l'ont démontré les témoignages des personnes interviewées a des motifs, des contours, des durées et des issues variables. L'analyse du discours avec les différents profils dresse un panorama favorisant des „„*Marocains du monde* ““. Les thématiques véhiculent des messages comme ceux de la cohabitation entre les populations d'accueil et les populations migrantes. On y insiste que les politiques migratoires doivent renforcer les liens sociaux leur permettant de déjouer les contraintes à la migration à travers des projets innovants et garantissant l'engagement de tous les acteurs.

A l'ère où la migration vers de nouveaux territoires est en pleine croissance, il serait judicieux que les médias multiplient leurs efforts et que les journalistes redéfinissent leur rôle qui ne se limiterait pas uniquement à la transmission de la culture ou à lutter contre les préjugés, l'exploitation et les stigmatisations ; mais plus particulièrement à concevoir des outils efficaces pour une large diffusion des expériences. Cela aiderait, sans doute, à garantir un développement économique plus équitable et à envisager des perspectives pour une gouvernance participative des migrations. Les possibilités de réalisation sont grandes compte tenu du profil du migrant, de plus en plus informé, régi par la volonté d'accomplissement dans une dynamique en perpétuelles mutations.

Bibliographie

AIT BEL MADANI F., 2007, *La vieillesse illégitime ? Migrantes marocaines en quête de reconnaissance sociale*, thèse de doctorat, Paris VII-Denis Diderot.

AIT BEL MADANI F., 2012, « Femmes et émigration marocaine », *Hommes et migrations*, 1300, pp. 96-103

AUCHLIN A., 1991, « Le bonheur conversationnel : fondements, enjeux et domaines », *Cahiers de linguistique française*, n° 12, pp. 103-126.

BURAWOY M., 1976, The function and reproduction of migrant labour: Comparative material from Southern Africa and the United States », in *American Journal of Sociology*, Vol.82 Part. 5, Chicago, pp. 1031-1042.

DAGHMI F., PULVAR O., TOUMI F., 2012, « Médias et publics au Maroc », *Les Enjeux de l'information et de la communication* (n°13/1), GRESEC, pp. 86-98.

GONZALEZ-QUIJANO Y & GAAYBESS T., (dir) 2009, *Les Arabes parlent aux Arabes, la révolution de l'information dans le monde arabe*, Sindbad, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1994, *Les interactions verbales*, tome 3, Paris, Armand Colin.

LEE E. S., 1966, « A theory of migration », in *Demography*, Vol. 3 No. Part. 1, Pensylvanie, pp. 47-57.

MOHSEN-FINAN Kh., (dir) 2009, *Les Médias en Méditerranée, Nouveaux médias, Monde arabe et relations internationales*, Actes Sud, Paris.

MABOGOUNJE A., 1970, « Systems approach to a theory of rural-urban migration », in *Geographical Analysis*, Vol. 2 Part. 1 Ohio, pp. 1-18.

MEUNIER J.-P., PERAYA, D., 2004, *Introduction aux théories de la communication, Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, De Boeck, Bruxelles.

SJAASTAD L. A., 1962, « The costs and returns of human migration », in *Journal of Political Economy*, Vol. 70, No. 5, Part. 2: Investment in Human Beings, Minesota, pp. 80-93.

TRAVERSO V., 1996, *La conversation familiale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon

L'utopie migratoire à Zootopia : du film d'animation à la parabole spéculaire

El Mehdi Agouchte

Faculté des Lettres et Sciences humaines. Université Mohammed V - Rabat

l'instar de Jean de La Fontaine, Byron Howard et Rich Moore proposent à leur public une œuvre où les animaux sont dotés de parole. Dans cette immense prosopopée cinématographique qu'est Zootopia, les deux cinéastes mettent en scène une société semblable à la nôtre en tout point. Ce film d'animation peut, en effet, être lu comme une parabole de la question identitaire, altéritaire et migratoire. Quelles sont les différentes analogies pouvant être établies entre les problèmes présents à Zootopia et ceux de notre société ? Les rapports herbivore-carnivore seraient-ils une métaphore du regard porté sur certaines communautés et/ou ethnies minoritaires par la société à laquelle ils appartiennent ? Quel traitement et quelle représentation le média cinématographique fait-il du thème de la migration ? Comment le déplacement spatial entrepris par l'héroïne contribue-t-il au progrès et à la possibilité d'un avenir meilleur ?

l'instar de Jean de La Fontaine, Byron Howard et Rich Moore proposent à leur public une œuvre où les animaux sont dotés de parole. Dans cette immense prosopopée cinématographique qu'est Zootopia, les deux cinéastes mettent en scène une société semblable à la nôtre en tous points. Ce film d'animation destiné aux jeunes et moins jeunes peut, en effet, être lu comme une parabole de la question identitaire, altéritaire et migratoire.

Dans un monde où les petits mammifères herbivores et les prédateurs carnivores ont réussi l'exploit utopiste de dépasser leur condition primale afin de vivre ensemble dans une paix totale ; Hopps, une petite lapine vivant à la campagne avec ses parents, tente de réaliser un rêve à la hauteur de l'idéal qu'est Zootopia : devenir agent de police. L'accès à cette fonction, normalement réservée aux prédateurs, ne peut se faire sans un grand bouleversement dans la vie de la petite lapine ; un bouleversement qui se traduit par un changement spatial. Cette migration permet à l'héroïne, tout comme aux spectateurs, de se rendre compte que l'utopie n'est qu'illusoire et que les injustices dont souffre cette communauté sont toujours présentes ; elle lui donne également l'occasion

d'entreprendre des voyages plus ou moins intimes qui lui permettront de se découvrir elle-même, d'aller vers l'autre et de faire face à un terrorisme pervers menaçant la société dans son ensemble.

Quelles sont les différentes analogies pouvant être établies entre les problèmes présents à Zootopia et ceux de notre société ? Les rapports herbivore-carnivore seraient-ils une métaphore du regard porté sur certaines communautés et/ou ethnies minoritaires par la société à laquelle ils appartiennent ? Quel traitement et quelle représentation le média cinématographique fait-il du thème de la migration ? Comment le déplacement spatial entrepris par l'héroïne contribue-t-il au progrès et à la possibilité d'un avenir meilleur ? À travers une lecture voulant que cette fable moderne soit un portrait détourné de la société actuelle, nous essayerons, autant que faire se peut, de répondre à toutes ces questions en étudiant comment le leitmotiv de la migration est lié à des questions d'ordre intime, social, politique et éthique.

La migration : caractéristiques et enjeux

Qu'est-ce que la migration ? Le dictionnaire Larousse propose la définition suivante : « Déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. ». Quelqu'intéressante que puisse être cette définition, elle n'en demeure pas moins incomplète, et dans une certaine mesure erronée, puisqu'elle ne prend pas plus en considération toutes les raisons liées à la migration, qu'elle ne la lie qu'à un changement spatial et la qualifie définitivement de volontaire.

Janet M. Paterson, dans son article « Identité et altérité : Littératures migrantes ou transnationales ? » fait la distinction entre quatre types de déplacements qui, en apparence, se ressemblent mais qui, en réalité, sont foncièrement différents. En effet, les exilés, les réfugiés, les expatriés et les immigrés, quand bien même ils auraient un même itinéraire et que leurs actions se passeraient dans un intervalle temporel identique, leurs expériences seraient, quant à elles, totalement différentes les unes des autres. Les exilés sont obligés de quitter leur pays pour des raisons politiques, les réfugiés le sont tout autant, dans une légèrement moindre mesure, pour des raisons ou politiques ou religieuses au moment où les

expatriés et les émigrés, en ce qui les concerne, sont loin d'être dans l'obligation ; leur déplacement est motivé par des considérations économiques, sociales ou encore par une simple volonté de changement et de découverte du monde.

Ainsi donc, le simple fait de subdiviser le concept nous permet de mettre en relief toute la complexité substantielle qui lui est intrinsèque. Tout comme la migration n'est pas toujours volontaire, force est de constater qu'elle n'est pas que spatiale. En faisant fi des apports matériels concrets de ce déplacement, nous nous rendons compte que le fait de casser les frontières spatiales n'est que la partie émergée de l'iceberg, sa partie immergée, qui l'est métaphoriquement et littéralement dans le cas présent, est liée aux frontières internes de l'émigré lui-même :

Les récits de migration sont des histoires de dépossession et de désappropriation (...) la perte de soi accroît plutôt le sujet d'une altérité à lui-même qui l'élargit, lui donne du large et le libère de ses racines, l'étend dans le temps et dans l'espace, en lui donnant un autre lieu et une autre mémoire, de sorte que ses frontières intérieures et extérieures sautent l'une après l'autre, libérant le passage à tout ce qui peut le transformer, lui donner forme à nouveau, à partir d'un autre fond »²⁰

Cette transformation liée à la rupture de frontières intérieures que qualifie Pierre Ouellet de « libération des racines », Thomas Fouquet lui donne une autre dimension en la qualifiant d'alourdissement et d'enracinement. Le voyage migratoire qui fait perdre les racines de liaison avec l'espace d'origine est le même qui en crée d'autres plus fortes entre l'individu lui-même et ce qu'il tend à devenir – à l'autre en lui - ; ce voyage, en effet,

représente une transition possible entre la jeunesse et l'âge adulte. Il fait littéralement grandir »²¹.

Ce bouleversement interne, qui n'est autre que la conséquence d'un important changement volontaire externe, a toujours pour base un dessein

²⁰ OUELLET, Pierre. « Les Identités migrantes : la passion de l'autre. » Dans : TURGEON, Laurier (Dir.). *Regards croisés sur le métissage*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. p.47.

FOUQUET, Thomas, « Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain », *Autrepart* 2007/1 (n° 41), p.89.

idyllique et grandiose du futur immigré qui voit dans l'action de se déplacer la pierre angulaire d'un projet ayant l'ambition de changer drastiquement sa vie :

C'est ainsi largement dans la déconnection d'avec les modèles transmis verticalement, par leurs aînés, que les jeunes cherchent à élaborer pour eux-mêmes une place gratifiante dans la société, et plus largement à donner du sens à leur vie (...) le voyage migratoire apparaît avant tout comme moyen de se connecter à cet Ailleurs dépositaire des attributs du prestige, et permettant ainsi la constitution d'un capital économique mais aussi symbolique. Ainsi, progressivement le projet migratoire lui-même se substitue au projet de vie... »²²

Hopps, personnage principal du film *Zootopia*, n'échappe pas à cette règle puisque son émigration est liée à la fois à une opposition aux modèles séculaires offerts par sa société et à un projet personnel aussi original qu'audacieux : devenir agent de police dans un monde où la règle voudrait que seuls les grands prédateurs aient accès à ce poste. La réalisation de ce rêve, jugé impossible par tous les habitants du village de Hopps, y compris ses propres parents qui essaient de l'en dissuader, est possible non pas par un élément propre au personnage mais plutôt un autre qui lui est externe : l'espace idyllique qu'est Zootopia.



Image 1 : Photogramme du film de Byron Howard et Rich Moore, *Zootopia*. 03 min 06 sec

FOUQUET Thomas, Op.cit., p.89.

Cette importance que donne la jeune lapine à cet ailleurs, et le fait qu'elle y cristallise le moyen de réalisation d'un grand projet de vie, est un trait commun à la plupart des projets d'émigration. L'émigré voit dans cet espace fantasmé - créé de toutes pièces par un imaginaire collectif où les rapports nord/sud lient toujours le premier à l'opulence, la réussite et l'amélioration et le second à un état actuel souvent insatisfaisant - un eldorado où les rêves deviennent réalité. Thomas Fouquet estime que les conséquences voulus de ce déracinement sont loin d'être effectives puisqu'elles sont souvent liées à un fantasme élaboré et entretenu par les sociétés elles-mêmes :

L'ailleurs dont il est ici question exprime un espace d'imaginaires dépositaire des aspirations à un mieux-être et à un mieux-vivre. Il reste porteur d'une dimension géographique, les esprits le cristallisant presque exclusivement autour des sociétés du Nord. Mais il demeure néanmoins largement du domaine de l'imaginaire, car il se construit surtout sur la base de représentations et fantasmes élaborés sur ces sociétés, qui n'ont pas ou peu d'équivalents dans le tangible.
»²³

L'ailleurs : entre imaginaire et désillusion

Plus grande sera la perfection attribuée à cet ailleurs, plus dure et tragique sera la confrontation avec cet Apollon qui se révèle toujours être en réalité un Héphaïstos des plus laids. Tôt ou tard, le projet migratoire atteint le point où fantasme et réalité sont en face à face ; une épreuve du réel où le mythe de l'ailleurs est déconstruit de façon empirique. Cette désillusion, en appendice au choc psychique résultant de la confrontation mythe/réel, comporte souvent des conditions de vulnérabilité et de fragilité pouvant impacter autant la santé mentale que physique.

Dans le film *Zootopia*, cette désillusion, les réalisateurs ont choisi de l'illustrer à travers un jeu sur les échelles qui démontre, à la fois, à quel point le personnage détonne avec le nouvel espace dans lequel il se trouve et à quel point ce dernier, malgré tout le gigantisme qui le caractérise, n'offre à l'émigré qu'un minuscule espace suffocant. Le

FOUQUET Thomas, Op.cit., p.84.

premier élément est patent dans l'utilisation de « plans d'ensemble » ou de « demi-ensemble » à la ville de Zootopia où différents personnages, par leur taille, sont clairement discernables alors que l'héroïne y est, par contre, à la fois présente et imperceptible :



Image 2 : Zootopia, 05 min 54 sec.



Image°3: Zootopia, 12 min 13 sec.

Cela dit, cet espace-ogre qui, par son immensité, fait disparaître Hopps au regard du spectateur est le même qui, par un effet contradictoire, lui offre un espace restreint qu'il en devient suffoquant. Cette divergence entre la nature de l'espace et ce qu'il offre est une représentation spatiale de la désillusion liée souvent au projet migratoire, un projet où la grandeur de l'imaginaire se heurte à la petitesse de la réalité.



Image 4 : Zootopia, 10 min 20 sec.

Quelqu'immense que puisse être la ville de Zootopia, surtout comparée au village d'origine de Hopps, ce qu'elle a à offrir à cette dernière n'est pas proportionnel à ce qu'elle est, et encore moins à ce qu'elle représente. Dans tous les espaces dont lesquels il est représenté, le personnage est toujours écrasé et par les plans par lesquels il est filmé et/ou par la configuration du lieu dans lequel il est représenté.



Image 5 : Zootopia, 47 min 26 sec.

La migration de la jeune lapine vers la cité où « chacun peut devenir ce qu'il veut » est l'occasion pour elle également de se confronter et d'interagir avec ces différents « chacun » voulant eux également, à travers leur présence à Zootopia, réussir un grand projet ayant pour vocation de donner sens à leur vie et/ou leur permettre de trouver une place dans la société. À travers la représentation de ces différentes interactions les réalisateurs ont tenu à mettre en relief un problème récurrent aux projets migratoires : celui du rapport à l'altérité.

Ce rapport dont le problème - résumé très justement par Joseph de Finance - réside dans le fait que « *l'autre n'est pas perçu en lui-même mais plutôt dans son altérité* », est montré à différentes reprises et de moult manières. Cette perception, en plus d'être la cause d'une grande partie des problèmes interculturels auxquels se heurte tout émigré, a pour conséquence de changer la nature de ce que peut être l'altérité elle-même. En partant du principe qu'à la base cette dernière est une relation, il en résulte que cette relation, qui se doit normalement d'être inscrite au sein d'une communauté, ne puisse avoir lieu puisque la communauté n'existe plus. En focalisant sur les oppositions, ce qui doit unir et rapprocher crée le détachement et le conflit.

Judy Hopps, par la voix de parents qui croient fortement aux insurmontables différences entre les petits animaux et les prédateurs, est ensemencé par des idées ségrégatives pouvant compromettre son rapport à l'altérité et, également, altérer un projet migratoire supposé apporter à la fois une « *nouvelle définition de soi et de l'autre* »²⁴ :

- *Maman : On est très fiers de toi Judy.*

Papa : Oui, et un peu effrayés aussi... en fait, c'est une sorte de mélange fierté frayeur. C'est vrai, Zootopia, c'est si loin d'ici et c'est une grande ville...

Hopps : ÉCOUTEZ, j'ai attendu ce moment toute ma vie !

Papa : Bien sûr, et on est vraiment très heureux pour toi et aussi terrifiés...

Hopps : La seule chose dont il faut avoir peur c'est la peur elle-même.

Papa : Et des ours aussi, sans parler des lions, des loups, des belettes...à vrai dire, il faut te méfier de tous les prédateurs et il y en a plein à Zootopia et les pires, ce sont les renards

*Maman : Alors là, je peux donner raison à ton père, c'est dans leur nature... »*²⁵

Ces paroles, qui sont autant racistes qu'autoracistes et qui traitent « *les différences comme indépassables et les frontières comme*

<https://www.researchgate.net/publication/43019488>
Byron Howard et Rich Moore, Op.cit., 08 min 15 sec

infranchissables »²⁶, mettent Judy de manière prématurée devant une tare sociale affectant presque toute migration : le racisme. Ce problème, dont est victime l'émigré, est lié, comme l'expriment si bien les parents de Hopps, à une peur. Cette peur repose, entre autres, sur « *un refus de métissage, des pulsions sociales profondes et une peur inconditionnelle de l'Autre identifiable au sentiment d'insécurité absolue* »²⁷.

L'une des thèses principales du film *Zootopia* est de montrer tout le manque de fondement de cette peur. Comme cette dernière est liée aux personnes et à l'image qu'ils dégagent / qu'on leur attribue, Byron Howard et Rich Moore ont joué sur le caractère de différents personnages du film pour démonter cette peur. Pour ce faire, ils ont donné vie à des personnages complexes qu'on pourrait qualifier d'*oxymorique*, et ce à la fois par des traits de caractère qui leur sont propres ou encore par leur manière d'interagir dans différents contextes :

Judy Hopps : Le personnage principal se caractérise par son rêve « spécial » d'accéder au statut de policier. En appendice à cette volonté qui est « normalement » l'apanage des grands prédateurs, elle utilise beaucoup la ruse tout au long du film – allant même jusqu'à piéger à différentes reprises Nick Wild – une qualité/défaut qui est liée dans le film aux renards.

Nick Wild : Protagoniste de Judy, il partage avec elle un trait important, à savoir briguer une condition que la société n'estime pas être sienne. Ce prédateur, qui espère faire partie des « *boyscout* », fait preuve, à maintes reprises, d'une sensibilité et d'une douceur qui sont loin de représenter la catégorie/stéréotype à laquelle il est socialement assigné.

Gideon Grey : Étant représenté au début comme étant l'archétype de l'individu obéissant aveuglément aux représentations sociales rétrogrades, ce renard, antagoniste de Judy Hopps, se retrouvera influencé par le parcours et les idéaux de celle qu'il agresse au tout début du film. Il passe du prédateur convaincu du pouvoir sanguinaire qui le caractérise au sensible pâtissier épanoui qui ne donne aucun crédit au regard dénigrant de l'autre et ne satisfait que ses penchants personnels.

<http://id.erudit.org/iderudit/702589ar>

Ibid.

Officier Clawhauser et Chef Bogo : Guépard et buffle africain, ces animaux représentant dans la nature la force pure, incarnent dans le film *Zootopia* les postes d'officier et de chef de la police. Ceci dit, malgré cette position qui obéit à la norme zootopienne, ils possèdent, en plus de cette facette permise par le regard normatif, une autre, moins en adéquation avec ce que le spectateur pourrait attendre d'eux. Clawhauser, dodu, gourmand et fan de la chanteuse Gazelle, assume pleinement sa manière d'être différente ; l'assumant moins par contre, Bogo, tout autant fan de Gazelle, est montré également comme possédant une sensibilité qui détonne avec la rudesse de son image

Finnick et Mr Big : Nonobstant le fait qu'ils ne soient pas des prédateurs, ce fennec et cette musaraigne sont représentés d'une manière à accentuer le contraste entre leur apparence et ce qu'ils sont en réalité. Ces deux mammifères, petits de taille et représentés avec une touche très mignonne, sont des criminels qui n'hésitent pas à faire usage de la violence à outrance.

Yax et Flash : Le premier, un yack hippie et naturiste, croit fortement à l'expression de « mémoire d'éléphant ». Une croyance qui l'empêche de réaliser qu'en réalité sa mémoire est plus impressionnante que celle de l'animal qui le fascine. Flash, quant à lui, paresseux dont les mouvements sont d'une lenteur extrême, justifie, dans la dernière scène du film, son surnom par ses qualités de « chauffard ».

Ainsi donc, on se rend compte que la distinction faite entre petit mammifère et grand prédateur n'a pas lieu d'être puisque chacun des animaux présents à *Zootopia* tient un peu des deux. La migration de Judy *Zootopia* est l'occasion pour elle, à la fois, d'être confrontée à cette peur et de se rendre compte qu'elle est insensée. Certes, la peur peut, lorsque c'est une « *émotion causée par un danger anticipé (...) qu'elle sert la survie de l'espèce (...) et qu'elle oblige à choisir le meilleur moyen de se protéger face au danger* »²⁸ être une émotion positive, mais dans le cas présent, elle ne l'est pas. Elle sert plutôt les intérêts d'individus dont les intentions sont loin d'être louables et qui sont à l'origine de nombreux problèmes pour les émigrés.

<http://www.quebecoislibre.org/06/061210-2.htm>

Dès lors, le dicton zootopien voulant que chacun peut devenir ce qu'il veut acquiert une toute autre dimension, il devient le symbole de la réussite de tous les combats que les différentes personnes, émigrés ou non, ont réussi contre elles-mêmes et contre la peur de la différence. Comme le diable n'est jamais très loin, ce même dicton qui est un message d'espoir on ne peut plus positif, peut également être l'image d'un fléau universel auquel et les émigrés et les autochtones font face. L'adjointe au maire Bellwether est une brebis dont la volonté est de régner ; ne voulant plus faire partie du troupeau, elle veut devenir berger et faire en sorte que tous les autres lui deviennent soumis.

Cette volonté politique de régner, ne pouvant se faire dans une configuration sociale normale, est basée dans le film sur une peur raciale qu'instaure Bellwether au sein de la société. En misant tout sur la peur, le système politique « *interdit la formation du lien social et rend impossible*

d'établir ce que la raison montre comme étant la solution pour sortir de la guerre généralisée »²⁹, de ce fait, les conflits s'intensifient au sein de la société et les émigrés, plus que toute autre partie de la société, en paient le prix. Une lecture historique du film nous permet de voir en

Judy Hopps, personnage principal du film, l'image des deux grandes phases de répressions politiques aux États-Unis : une basée sur la race et l'autre dirigée vers les ouvriers.

En considérant comme centrale dans l'histoire des États-Unis la lutte ininterrompue contre les forces de subversion, on constate que la répression politique connut dans ce pays trois grandes phases, chacune prenant appui sur les précédentes et se les incorporant. Au cours de la première période, les différences raciales, alors fondements des grands clivages de la société américaine, dressèrent face à face « Blancs » et « hommes de couleur ». Dans un deuxième temps se combinèrent conflits de classe et conflits ethniques, tandis que s'amorçait avec la Guerre Froide la phase suivante. »³⁰

<http://books.openedition.org/enseditions/2493?lang=fr>

ROGIN Michael. La répression politique aux États-Unis. Dans : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 120, décembre 1997. Violences. pp. 32-44.

Lors des « peurs rouges » initiées par l'état américain, le gouvernement a instrumentalisé la création de conflits de classe et de race pour maintenir son autorité. En diabolisant l'émigré dans un premier lieu et le travailleur/ouvrier/syndicaliste dans un second, le gouvernement commet un acte terroriste et politique à la fois.

Le film *Zootopia* a pour ambition de mettre en relief et dénoncer les *modus operandi* gouvernementaux basés sur la peur, la ségrégation et le terrorisme. En partant du principe machiavélique voulant qu'il soit préférable d'être craint qu'aimé³¹, les politiciens s'arrogent le rôle de protecteurs contre des dangers, souvent imaginaires et infondés, qu'ils créent de toute pièce³². Leur création, en appendice aux conflits et à l'affaiblissement des liens sociaux qu'elle instaure, permet aux détenteurs de pouvoir, où à ceux le brigant - comme pour le cas de Bellwether -, de préparer leurs sujets / leur troupeau à l'obéissance. Cette obéissance, qui perpétue une injustice notamment contre toute minorité en général et contre les émigrés en particulier, prend une forme théâtralement spectaculaire dont l'imaginaire et l'efficacité sont aux antipodes l'une de l'autre.

*La plupart des actes contemporains de terreur politique ont revêtu une forme mixte mais caractérisée, à la fois anté-moderne et post-moderne
» Ils associent à des spectacles sacrificiels prémodernes, comme il est apparent dans les meurtres retransmis à la télévision, les technologies postmodernes complexes à l'œuvre dans la conduite médiatisée de la guerre et de la surveillance. »³³*

« Machiavel a très bien exprimé ce principe : « Puisque l'amour et la peur peuvent difficilement coexister, si nous devons choisir, il est préférable d'être craint que d'être aimé. » <http://www.quebecoislibre.org/06/061210-2.htm>

« Avec le temps, l'utilisation de la peur à des fins politiques s'est raffinée. Les politiciens se sont arrogé le rôle de protecteur du citoyen. Le mandat du gouvernement devient celui de protéger la population contre les dangers réels et imaginaires. Souvent, les gouvernements deviennent la source du danger contre laquelle ils promettent de protéger les citoyens. » Ibid.

<https://www.cairn.info/revue-litterature-2009-2-page-82.htm>

Conclusion

Par une mise en abyme médiatique où les médias de masse sont critiqués pour leur capacité à propager un mal qui affecte toutes les composantes de la société, le film de Byron Howard et Rich Moore adopte le prisme migratoire pour mettre en relief des problèmes de la société contemporaine. L'odyssée de Judy Hopps, exemple archétypale de l'expérience migratoire oscillant entre rapport à l'altérité et désillusion, permet au spectateur de vivre aux côtés de cette dernière des problèmes liés au racisme, à la différence et au terrorisme politique. Zootopia se révèle être une fable profonde et spéculaire reflétant de tristes réalités contemporaines.

Bibliographie :

ARIJON Daniel, *La Grammaire du langage filmé*, Paris, ED Du Jarric, 2004.

BRISELANCE Marie-France, MORIN Jean-Claude, *Grammaire du cinéma*, Paris, ED Nouveau monde, 2010.

OUELLET Pierre. « *Les Identités migrantes : la passion de l'autre.* »
Dans : TURGEON, Laurier (Dir.). *Regards croisés sur le métissage.*
Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002.

FOUQUET Thomas, « *Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain* »,
Autrepart 2007/1 (n° 41).

PARENTÉ André, *Cinéma et narrativité*, Paris, L'Harmattan, 2005.

ROGIN Michael. « La répression politique aux États-Unis ». Dans :
Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 120, décembre 1997.
Violences. pp. 32-44.

Quelle configuration chez la diaspora de la culture et de l'identité locale dans les médias marocains post-libéralisation ?

Yassine Akhiate

Université Mohammed V, Rabat-Maroc

Il s'agit dans ce texte d'analyser le fonctionnement de la réception des jeunes marocains étudiant à l'étranger dans un contexte audiovisuel en mutation économique. En présence d'une offre diversifiée, de sources variées, avec des moyens techniques actuels, les jeunes pourraient être amenés à un « bricolage médiatique », qui allie plusieurs formes de réception et de production. Ainsi, l'analyse des productions audiovisuelles permettra d'explorer les corrélations entre cette offre et sa consommation et en dégager la représentation de cette catégorie « jeune public à l'étranger » dans les médias marocains, ainsi que l'image qu'elle a construite autour des différentes offres. Ainsi, les données générées par l'audimat peuvent aider à une meilleure compréhension des modèles de consommations « profiling » des services audiovisuels par les jeunes marocains vivant à l'étranger.

Depuis le début des années deux mille, le paysage médiatique marocain est en phase de changement économique, politique et culturel. Dans l'histoire de la télévision, l'importance accordée aux publics est étroitement liée aux différents statuts et modèles de ce média. L'oscillation entre deux logiques publique et privée, ainsi que la concurrence des télévisions transnationales conditionnent la consommation des jeunes pour les programmes de la télévision et de la radio.

Dans ce contexte, étudier la réception et l'usage de la télévision et de la radio par les jeunes immigrés marocains revient donc à développer une réflexion sur le modèle économique et culturel de ces deux médias, espéré par les pouvoirs publics, et la réalité du public notamment les jeunes étudiants marocains à l'étranger entre 19 et 27 ans. Les recherches autour de ces problématiques de la réception depuis les années 70 en passant par les années 80, dans le cadre des sciences de l'information et de la communication, sont réparties en deux écoles : l'une privilégiant une consommation médiatique « active », notamment le courant des usages et gratifications » et l'autre mettant en avant l'importance

démessurée des médias et leurs impacts psychologiques et idéologiques sur l'opinion publique.

Aussi faut-il noter que ce courant représenté par « l'École de Francfort » a été largement exploité par le courant des « Études Culturelles ou Cultural Studies ».

En tout état de cause, dans la réception actuelle des jeunes étudiants à l'étranger (JEE), il y aurait une imbrication de logiques et de construction de modes de consommation qui laissent à croire à la cohabitation des deux niveaux théoriques.

Il s'agit, dans cette contribution, d'analyser le fonctionnement de la stratégie des opérateurs audiovisuels public et la réception des jeunes marocains de façon générale puis les JEE face à un champ audiovisuel en mutation économique. En présence d'une offre diversifiée, de sources variées, avec les moyens techniques actuels, les jeunes pourraient être amenés à un « bricolage médiatique », qui allie plusieurs formes de réception. Ainsi, l'analyse économique des productions audiovisuelles nous poussera à explorer les corrélations entre cette offre et sa consommation.

Sur le plan méthodologique, cette recherche s'inscrit dans le sillage des études sur la réception et les usages des médias. Nous allons, d'une part, construire notre corpus sur la base d'une analyse de la construction de l'offre médiatique, et d'autre part, l'analyse des données d'un sondage statistique auprès de la population cible afin de comparer l'impact de l'offre sur la demande.

La construction légale du jeune public ?

Le secteur audiovisuel marocain, comme tous les marchés structurés réglemente les actions des opérateurs sur la base d'un dispositif de cahiers des charges, qui concrétise les concepts fondamentaux de la constitution et de la loi sur la communication audiovisuelle (LCA)⁶⁵.

Loi 77-03.

Le rôle de la constitution 2011

La constitution marocaine de 2011 a mis l'accent sur un ensemble de droits fondamentaux pour les citoyens marocains sans différences de culture, de langue, de sexe, de couleurs ou d'apparence physique.

Seulement, cette constitution de juillet 2011 au niveau de l'article 33, contrairement à toutes les autres qui l'ont précédé, incombe aux pouvoirs publics de porter toute l'attention nécessaire à la jeunesse du pays, par le biais de toutes les mesures appropriées. Ainsi, l'optique du législateur vise à construire « *une référence réglementaire qui devra toucher l'ensemble des aspects de la vie des jeunes citoyens même à l'étranger* » à travers le fait :

D'opérer une généralisation de la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays,

De dispenser une aide effective pour les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative et prêter assistance à ceux en difficulté d'adaptation scolaire, sociale ou professionnelle,

D'assurer un soutien à l'accès des jeunes aux vecteurs qui les mettent en relation avec la culture, la science, la technologie, l'art, le sport et les loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant dans tous ces domaines.

La Loi sur La Communication Audiovisuelle (LCA)⁶⁶

Dans le cadre de la libéralisation du paysage audiovisuel marocain en 2002, un ensemble de textes législatifs sectoriels ont vu le jour. Hormis, la création du régulateur du secteur (HACA) et la levée du monopole de l'État sur la communication audiovisuelle, la LCA est un texte structurant et porteur d'une philosophie nouvelle caractérisée par une volonté d'ouverture et de diversification en ce qui concerne les supports et les thématiques proposées.

Néanmoins, même si la LCA a été promulguée avant la nouvelle constitution de 2011, ceci n'a pas empêché à ce qu'elle soit porteuse d'un ensemble de valeurs au profit du jeune public.

Jusqu'au mois de février 2018, l'entrée en vigueur de la loi sur la communication audiovisuelle 77-03 après sa modification en 2016 et sa publication au bulletin officiel, n'a pas encore impacté les cahiers des charges des opérateurs par des modifications.

Une lecture linéaire de l'article 9 alinéa 7 et l'article 67 permet de comprendre que la LCA se présente comme une base pour *la protection du jeune public dans un paysage libéralisé*, notamment pour les enfants et les adolescents de moins de 16 ans.

Les cahiers des charges et les normes de régulation

Les cahiers des charges (les CCs) des opérateurs audiovisuels sont la traduction concrète de la philosophie des dispositions réglementaires de la LCA. Les CCs sont considérés comme une base légale reliant l'opérateur au régulateur et le citoyen à l'opérateur. Le fait que l'expérience télévisuelle au Maroc soit principalement publique, oriente notre analyse vers l'étude des CCs des opérateurs composant le pôle public.

La société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT) et la Soread-2M, les deux sociétés qui forment le pôle public audiovisuel marocain, disposent de cahiers des charges dont la préparation est effectuée par l'autorité gouvernementale chargée de la communication et est approuvée ensuite par le régulateur dont le rôle est la vérification des conformités réglementaires.

Après les premiers CCs des opérateurs du pôle public de 2006 et ceux de 2009, les derniers nouveaux CCs d'octobre 2012 ont enregistré la concrétisation des valeurs de la constitution de 2011. Même avec les modifications qu'a connu le cadre référentiel légal pour le secteur audiovisuel, notamment la mise en place de la Loi audiovisuelle en 2005, c'est le cadre géopolitique dans son ensemble qui a connu une mutation avec l'avènement des soulèvements des populations de la région MENA, principalement constitués de jeunes.

Le fait que la réforme constitutionnelle de 2011 soit une réaction positive des autorités marocaines par rapport aux volontés de la population, a fait en sorte que les CCs aient comme principal soubassement la nouvelle constitution. Une analyse des CCs permet de dégager certaines spécificités, synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Analyse du Cahier des charges des opérateurs télévisuels du Pôle Public marocain de 2012

	Lesentice	Thématique et Expression linguistique	Dispositions spécifiques aux jeunes publics	Le Numéro de l'article dans les Cahiers des charges	Les précisions des Dispositions liées aux jeunes publics
SN RT	AL AOULA	chaîne généraliste principalement d'expression Arabe classique	NON	Article 23	La chaîne de télévision se définit comme un service qui diffuse des programmes, notamment pour les jeunes adultes (<i>sans aucune spécification d'ordre quantitatif</i>) : nombre d'émission, durée, etc.
	TAM AZIG HT	chaîne généraliste principalement d'expression Amazigh	OUI	Article 52	La chaîne diffuse un programme pour l'apprentissage de la langue Amazigh avec l'alphabet « Tifinagh » pour les jeunes adultes une fois par jour, du lundi au vendredi.
	ASSADISSA	chaîne thématique religieuse principalement d'expression Arabe et Amazigh	NON	Article 79	La chaîne est supposée diffuser (<i>sans aucune spécification d'ordre quantitatif</i>) des programmes de sensibilisation religieuse aux jeunes adultes
	ABRIADI A	chaîne thématique sportive principalement d'expression arabe	OUI	Article 102	Diffusion de programmes pour la promotion du sport pour les jeunes au moins une fois par semaine et d'une durée d'au moins 26 minutes par émission

	AFLA M	Langue selon le programme diffusé	NON	Article 107	Cette chaîne est supposée diffuser (<i>sans aucune spécification d'ordre quantitatif</i>) des programmes ayant pour objectif l'éducation du jeune public à la culture de l'image et du cinéma.
	I F L W A OU SR A A L	chaîne thématique pour la famille et la société principalement d'expression Arabe et Amazigh	NON	Article 111	Cette future chaîne de télévision se définit dans les CCs comme un service qui diffuse des programmes, notamment pour l'éducation culturelle et sociétale des jeunes comme les adultes sur la base des principes évoqués dans l'article 32.
				Article 112	Une programmation de 10 heures par jour destinée aux nouvelles familles/aux jeunes adultes/à la santé familiale/à la gestion du foyer comme la consommation, les loisirs, etc. (<i>sans aucune spécification d'ordre quantitatif</i>)
		chaîne généraliste principalement D'expression Plurilinguistique : Arabe classique	OUI	Article 22	Cette chaîne est supposée diffuser des programmes avec la participation des jeunes et des femmes, avec un volume de 3 fois par semaines d'une durée unitaire d'au moins 52 minutes chacun
		français/ Amazigh		Article 24	Cette chaîne est supposée diffuser <i>un programme hebdomadaire destiné aux jeunes adultes</i> d'au moins 26 minutes par émission

Source : SNRT et Soread-2M inchangés depuis 2012

Typologie de l'offre et de la production du contenu télévisuel

L'offre télévisuelle, principalement publique⁶⁷, est structurée sur la base des dispositions normatives que proposent les cahiers des charges. Ainsi, l'offre des programmes se traduit par une production indépendante de la grille qui devra toucher, à chaque fois, une audience globale ou spécifique.

Structure de l'offre et de la production de la grille des programmes de la SNRT

Depuis la mise en œuvre des nouveaux cahiers des charges en octobre 2012, les opérateurs télévisuels sont tenus de mettre à la disposition du public, au niveau de leurs sites internet, toutes les informations concernant les procédures des appels d'offres, la grille des programmes, la charte de déontologie, les cahiers des charges, les programmes prévisionnels de production externe ou de coproduction, ainsi que toutes les informations nécessaires pour une plus grande transparence du service public.

Une fois les dispositions légales concernant les droits du jeune public sont claires, il va falloir les retrouver au niveau opérationnel par le biais de la grille des programmes et des prévisions de production des programmes (PAD : « Prêts à Diffuser » et Coproduction). Ainsi, nous allons nous appuyer sur l'exemple de la SNRT pour analyser le poids et l'importance donnée au jeune public par cet opérateur qui a un rôle de service public.

Les informations et les critères que résume le tableau numéro 2 font ressortir certaines caractéristiques de la production destinée au jeune public de manière générale. Ainsi, nous avons constaté que le poids du nombre de programmes télévisuels destinés au jeune public par rapport à l'ensemble des prévisions d'investissement des chaînes publiques, est relativement faible. Les producteurs préfèrent diluer la composante jeune, et encore moins ceux à l'étranger, dans une grille transversale qui implique les jeunes et les adultes.

Depuis le 26 Mai 2014 et suite à la décision 07-14 du CSCA, MEDI1 TV est devenu un service télévisuel privé, à vocation nationale et internationale, éditant un programme généraliste où prédominent l'information, la connaissance et la culture à hauteur de 30% au moins de l'ensemble de la grille.

Tableau 2 : Les programmes prévisionnels de production externe ou de coproduction de la SNRT pour l'année 2015

Service	Nombre d'heures de diffusion effective de ce service par mois	Nombre de programmes destinés au jeune public pour ce service	fréquence de diffusion	Thématique	Durée de l'épisode en minutes	Type de production	Le poids du nombre de programmes destinés au jeune public dans le global des programmes prévus pour chaque service d'investissement par rapport au volume	Le poids mensuel de la fréquence de diffusion des programmes destinés d'investissement au jeune public dans les prévisions (PAD et Coproduction)
AL AOULA	720	1		Émissions de jeux : jeunes	26	PAD ou Co-Production	1,78%	0,24%
ASSADISSA	420	3		Programmes religieux pour jeunes	Entre 26 et 52		5%	2%
TAMAZIGH T	228	2		Une émission destinée à la jeunesse Et Une émission de consacrée à la découverte des jeunes artistes	L'une de 26 Et l'autre de 90		3,5%	3,4%
TV LAAYOUN	120	1		émissions artistiques et culturelles	26		4,5%	1,44%
AFLAM	720	0		-	-		-	-
ARRABIA	300	0		-	-		-	-
ARRIADIA	300	0		-	-		-	-
AL MAGHRIBA	720	0	0	-	-	-	-	

Source : Données de la SNRT et analyse des auteurs

Dans l'absence d'une relation entre la vocation thématique des chaînes et les prévisions d'investissement, nous observons une présence relativement importante d'un désir d'investissement dans des émissions qui ciblent les jeunes au niveau de la chaîne religieuse « ASSADISSA » et la chaîne régionale d'expression hassani des provinces du Sud « TV LAAYOUN » avec respectivement 5% et 4,5% des prévisions.

En ce qui concerne le poids mensuel ou la fréquence de présence mensuelle des programmes pour jeunes sur l'écran dans les prévisions d'investissement, elle penche relativement vers la chaîne d'expression amazighe « TAMAZIGHT ». Malgré le fait que cette chaîne ne diffuse que 228 heures par mois, elle concentre en moyenne 3,4% de son écran pour la production PAD et Coproduction destinée au jeune public.

Donc pour une population dont l'âge est entre 15 et 25 ans et qui représente plus de 20% de la population marocaine, le poids des programmes d'investissements qui leur sont destinés mensuellement sur les écrans de la télévision publique est de l'ordre de 0,33% du temps de diffusion mensuel.

Ces chiffres doivent aussi être relativisés par une lecture de l'impact de la programmation dans son ensemble sur le public jeune.

Ainsi, la question de la digitalisation des contenus avec tous les avantages qu'elle offre (le choix à la demande, stockage et visionnage, accessibilité internationale) permettrait aux jeunes marocains à l'étranger de suivre le contenu national. Par conséquent, quel que soit le degré d'appréciation du contenu diffusé, les moyens usuels de diffusion et de réception ne permettent pas un monitoring et un suivi de l'audimat surtout concernant la diffusion satellitaire. C'est dans ce sens que les contenus diffusés et suivis sur le WEB permettent un dimensionnement très précis de l'offre en fonction et de la demande ciblée.

Quel impact sur l'audience ?

Selon la SNRT le jeune public compris entre 15 et 25 ans représenté entre 2012 et 2016, respectivement, 19% et 17% de l'ensemble de la population marocaine ayant consommé ses services télévisuels, y compris les étudiants à l'étranger. Afin d'analyser l'audience, nous avons choisi de prendre l'exemple de deux émissions pour jeunes à savoir : Web2.0 et 100% CHABAB.

Respectivement diffusées par la chaîne 2M et AL AOULA, les émissions Web2.0 et 100% CHABAB sont considérées comme des émissions phares pour le jeune public. Malgré leur vocation thématique spécifique aux jeunes publics, le taux d'audience de ces émissions, selon les chiffres du pôle public, ne dépassent pas les 120 000 téléspectateurs en moyenne pour chacune des deux émissions. Cette situation relance encore la question suivante : où est passé le jeune public marocain et encore plus celui de l'étranger?

Profitant de l'avènement de la libéralisation des ondes et du caractère purement libéral de leur activité, les radios privées se sont intéressés différemment aux spécificités démographiques, culturelles et socioéconomiques de la société marocaine. Ainsi, certaines radios ont encouragé une plus grande interactivité avec le public jeune installé à l'étranger.

Pour affiner notre étude, nous avons effectué un sondage auprès d'étudiants à l'Université de Strasbourg. Nous avons pu structurer l'ordre de priorité des jeunes scolarisés âgés de 18 à 25 ans. Le sondage a été assuré par l'intermédiaire d'un questionnaire anonyme sur internet.

Enquête et résultats

Questionnaire et données statistiques

Dans le questionnaire que nous avons administré par internet à 100 étudiants de l'université de Strasbourg, nous avons essayé de hiérarchiser les thèmes comme suit : - Quelle radio ou TV vous écoutez ? – Quand et sur quel support ? – Quelles émissions et combien de temps ? – Quelles chaînes de télévision vous regardez ? – Quand et sur quel support ? – Combien de temps ? – Quel type d'émissions vous regardez ? – Citez-les par ordre de priorité ? – Quelles sont les thématiques qui vous intéressent le plus ? – Quel type de médias vous utilisez régulièrement pour vous informer ? – À quoi utilisez-vous votre téléphone portable ? – Combien d'heures de connexion internet par jour ? – Quelles sont vos remarques sur la programmation radio et télévision pour les jeunes ?

L'analyse des réponses à ce questionnaire nous a fourni la base pratique de la réception chez les jeunes étudiants à l'étranger. Il faut noter qu'il y a une prédominance des filles sur les garçons dans une proportion (1/3-2/3) représentant les proportions par genre des jeunes marocains qui étudient à l'Université de Strasbourg¹. Il est bien évident que nous ne pouvons prétendre à travers cet échantillon à donner une image d'ensemble de tous les jeunes marocains, néanmoins il nous a servi de test pratique des obédiences de cette consommation.

La nature de l'offre publique

Les programmes des télévisions et radios publiques tentent de contenter un public majoritaire dans une logique de redistribution de la contribution collective au risque de subir un désintérêt de la part de certaines catégories de jeunes. Quand ils sont consultés pour juger les programmations, ils manifestent leur mécontentement et leur insatisfaction croissante et même leur marginalisation au niveau des contenus audiovisuels comme thématique de débat et de valorisation.

La plupart notent un désintérêt des chaînes publiques regardées traditionnellement sur le support télévision, souvent positionné au salon. Les quelques émissions rescapées sont comptées sur le bout des doigts et sont souvent dans la catégorie « culture et divertissement » comme Web2.0 et 100% Chabab. Les observations recueillies montrent un usage régulier d'une « télévision de substitution » regardée sur ordinateur portable. La consommation des feuilletons se fait par « package » de 5 à 10 épisodes.

Les réseaux sociaux ainsi que la presse électronique nationale proposent aussi des contenus audiovisuels sélectionnés à partir des chaînes nationales. Ces nouveaux services se proposent donc non pas comme des providers de VoD (Vidéo On Demand), mais comme des éditeurs d'une nouvelle grille de programme avec des contenus audiovisuels propres ou externes. La nouvelle grille proposée n'est pas censée faire la publicité du diffuseur linéaire d'origine, mais plutôt un service de sélection interactif qui identifie clairement les désirs du public qui le consulte. Cette caractéristique d'interactivité prend plus d'importance au Maroc

Bureau des étudiants de l'Université de Strasbourg.

avec le développement que connaissent les Smartphone, la 3G et prochainement la 4G.

La volonté de toucher un public nombreux et varié conditionne la modestie de la programmation : information, culture et distraction, mais que met-on chaque fois dans chaque rubrique de programmation ?

Outre les missions du service public, l'introduction de la concurrence avec le poids accru des recettes publicitaires modifie la nature du système de programmation et de production. Le développement des médias en général est lié à leur adéquation avec une demande de la part du public. La majorité des jeunes téléspectateurs à l'étranger les plus fidèles réclament une part de réflexivité culturelle dans le petit écran et des émissions qui suivent les tendances actuelles de la jeunesse dans un sens où l'information nationale les intéresse substantiellement. Aussi, la comparaison avec le milieu d'accueil pousse les JEE à demander davantage d'efforts de la part des médias audiovisuels nationaux en matière de créativité et prise en considération de ce public particulier.

Ces jeunes consomment une moyenne de 2 heures de télévision sur différents supports mais environ 5 heures d'internet et réseaux sociaux. Les profils que nous avons analysés sont ont une fréquence d'utilisation permanente et sont très critiques sur la programmation télévisuelle.

Circulation et modes de concurrence

Dans l'état actuel des choses, l'offre multi-supports comme le téléphone portable, la tablette, l'ordinateur portable, etc., marque un tournant dans la consommation des jeunes. Ces moyens technologiques forment l'apanage de cette catégorie par excellence. Les adeptes des émissions ciblées profitent des nouveaux moyens techniques. La relation qu'ils entretiennent avec les médias électroniques a beaucoup changé. La pratique s'est généralisée massivement et les usages se sont ancrés autour de deux pôles : la fréquentation de sites, surtout pour la musique et les films, et la communication à distance, avec tous les services à disposition (téléphone portable, messagerie instantanée, facebook). Les jeunes ont intégré ces médias dans leur vie quotidienne, de façon régulière mais parfois même excessive, une moyenne de 4 à 6 heures de connexion aux services disponibles en fonction des priorités du moment.

Le téléphone portable est devenu d'une importance vitale et parfois il leur semblerait difficile de s'en passer pour vivre ; une majorité d'entre

eux considère comme important d'être tout le temps en contact avec leurs amis et leur famille. Il rassemble plusieurs usages à la fois (les appels, la radio, la vidéo, internet et facebook).

Conclusion

La segmentation du public, auditeur et spectateurs, revient désormais au premier plan. Les réalités des JEE comme les réalités régionales et culturelles ont longtemps été ignorées. Les implications culturelles, sociales, économiques et politiques sont énormes. Les différentes composantes de l'audimat ne sont pas encore suffisamment présentes dans la programmation des chaînes audiovisuelles marocaines. L'analyse du cadre réglementaire des chaînes marocaines montre une place insuffisante du jeune public dans les différentes émissions réalisées. Il faut aussi signaler qu'un flou au niveau de la demande existe entre le jeune public et le public adulte sur lequel jouent les producteurs.

Le secteur de l'audiovisuel doit promouvoir davantage d'autres sources de mesure, notamment la participation directe à l'antenne et l'interactivité via les réseaux pour confronter les opinions du public aux intentions des programmeurs. Les jeunes sont des utilisateurs assidus de ces méthodes et sont à la recherche d'une place dans les médias nationaux.

La connaissance actuelle des goûts des jeunes est essentiellement concentrée sur la culture et le divertissement, notamment le sport, la musique et les émissions de coaching psychologique à la radio.

Parmi les constats les plus nets véhiculés par les résultats exposés, la fiction marocaine occupe une place de choix sauf qu'elle est consommée sur des plateformes de substitution comme le visionnage groupé d'épisodes sur internet.

Bibliographie

Akhiate. Y, (2013), « La convergence stratégique et opérationnelle entre les régulateurs des télécommunications et de l'audiovisuel au Maroc », Colloque international de Rabat « Développement et transformations structurelles et institutionnelles des économies nord africaines et méditerranéennes », Rabat les 14, 15 et 16 Novembre 2013, Chaire de OMC-Rabat

Akhiate. Y, (2016) « régulation et libéralisation du paysage audiovisuel marocain : exemple des radios privées », Les industries culturelles au Maghreb, Paris, L'Harmattan, ouvrage collectif, fév.2016

Akhiate. Y, Bendahan. M, (2015), « Digital Social Media (DSM) as tools to develop the audience for the Moroccan Medias: Cases of the private radios », Colloque international Les réseaux sociaux numériques. *Un espace de liberté à prendre ou une utopie mort-née ?* à Strasbourg (23-25 Nov 2015 », Chaire de l'UNESCO Strasbourg, *Essachess* Décembre 2016.

Akhiate. Y, Bendahan. M, (2014), « Réception et usage de la télévision par les jeunes au Maroc : à la recherche du profil du jeune consommateur », Colloque international et interdisciplinaire *Jeune adultes et circulation des biens culturels : perspectives méditerranéennes*, Paris le 10, 11 et 12 Septembre 2014, Labsic-Université Paris13.

Boullier, D. (2010). « La fabrique de l'opinion publique dans les conversations télé ». *Réseaux*. N°126, 57 - 87

Cheval, J, J. (2003). *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*. Pessac. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

Hepp, A.& Krotz, F. (eds.) (2010). *Media Events in a Global Village*. Routledge. London.

Livingstone, S. (2004), "The Challenge of Changing Audiences. Or, What is the Audience Researcher to do in the Age of the Internet?", *European Journal of Communication*. 19(1), pp. 75 - 86

Macé E., « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? 1. Esquisse d'une théorie des rapports médiatisés », *Réseaux*, 2000, n° 104.

Mattelart Tristan, (dir.), *Médias, migrations et cultures transnationales*, Bruxelles, De Boeck/Ina, coll. Médias Recherches, 2007, 158 pages

Morley, D. (1989). « Changing Paradigms in Audience Studies » in Seiter, E. et al. (eds). *Remote Control: Television, Audiences and Cultural Power*.16-43. London and New York: Routledge

Nommer les personnes en déplacement : nouvelles tendances dans le discours médiatique

Laura Calabrese, Valériane Mistiaen

Université libre de Bruxelles-ReSIC, Projet IM²MEDIATE, Belspo-
Belgian Science Policy Office

La *crise des migrants*, massivement traitée par les médias, se trouve au centre de nombreuses controverses, parmi lesquelles le débat initié par la chaîne Al-Jazeera quant à l'usage des termes *migrant* et *réfugié* (2015). En analysant un corpus d'articles du *Monde* et du *Figaro* à l'aide de l'analyse de discours et de la linguistique de corpus, cette étude cherche à comprendre comment le débat lexical peut participer à un changement dans les pratiques d'écriture journalistique.

L'année 2015 a constitué un tournant dans la représentation médiatique des personnes en déplacement. Plusieurs événements, tels que la guerre en Syrie, les naufrages en Méditerranée et les différentes réactions des pays européens face au déplacement des populations convergent, dans le discours médiatique, pour construire ce qui a été appelé la *crise des migrants* ou alternativement la *crise des réfugiés*. Si la couverture médiatique se focalise sur le déroulement des événements, elle va prendre une tournure très métalinguistique lorsque la chaîne d'information qatarie Al-Jazeera (AJ) déclare son intention de ne plus utiliser le mot *migrant* en faveur de *réfugié*. Dans un post de blog daté du 20 août 2015, l'éditeur de la version anglophone d'AJ, Barry Malone, écrit ainsi : *Le terme fourre-tout migrant n'est plus approprié lorsqu'il s'agit de décrire l'horreur de ce qui se passe en Méditerranée. Il a évolué depuis ses définitions du dictionnaire, pour devenir un outil péjoratif qui déshumanise et distance*¹.

Cette publication a constitué un événement discursif, c'est-à-dire un événement médiatique provoqué par la prise de parole d'un acteur public saillant, en l'occurrence une entreprise journalistique globalement connue (Calabrese, 2017a). En effet, la publication de l'article-même fait

¹ "Why Al Jazeera will not say Mediterranean migrants",
<http://www.aljazeera.com/blogs/editors-blog/2015/08/al-jazeera-mediterranean-migrants-150820082226309.html>

l'objet d'une large couverture, dans laquelle plusieurs médias occidentaux réagissent pour rendre compte du « débat » initié par AJ (voir Calabrese, 2017b). Si l'intervention sur la langue employée n'est pas inhabituelle pour un média d'information, la décision éditoriale d'AJ va bien au-delà du comportement habituel du discours journalistique, dans la mesure où elle a été interprétée comme *an interventionist challenge to Western media representations of immigration [...] a political move which usurped European sovereignty* (Kyriakides, 2016, 2). En déplaçant l'attention de l'événement (naufrages, contrôle des frontières, déplacements forcés) vers des considérations lexicales, AJ contraint non seulement les médias occidentaux à reconsidérer le lexique employé, mais prend position en faveur de l'accueil des personnes déplacées, défiant la politique d'asile extrêmement restrictive (comme l'avance par exemple Valluy, 2005) des pays européens.

Comme le montrent des travaux en Analyse de Discours française, les dénominations sont toujours porteuses d'un point de vue (Siblot, 2001) et constituent souvent un champ de bataille où les acteurs sociaux essaient d'imposer leur vision du monde (Krieg-Planque, 2009). C'est d'autant plus le cas lorsqu'il s'agit de nommer des phénomènes sociaux, qui reposent en grande partie sur les discours (Kaufmann, 2006; Searle, 1995). Si les énonciateurs ont à leur disposition un large répertoire de ressources lexicales et syntaxiques, le choix d'un terme plutôt qu'un autre sera déterminé par sa position sociale et idéologique (voir par exemple Fang, 1994). Dans le discours d'information, ces choix sont le plus souvent dictés par des routines d'écriture, des habitudes stylistiques et des choix éditoriaux (Palmer, 2006), mais il arrive que les journalistes modifient ces routines à la suite d'une réflexion sur le lexique employé.

Le but de cet article est ainsi d'observer si l'événement discursif a provoqué un changement permanent dans la couverture de l'événement par la presse française, plus particulièrement dans les routines d'écriture journalistique qui contraignent la représentation médiatique des acteurs. L'hypothèse ici avancée est que, premièrement, à la suite de la décision éditoriale d'AJ, la fréquence du terme *migrant** baisse dans la presse de référence. La deuxième hypothèse est que le débat sur les implications lexicales des termes *migrant** et *réfugié** provoque une distinction nette entre les deux, de telle manière qu'ensuite ils ne seront plus employés

comme co-référents (c'est-à-dire référant au même phénomène social)². Si ces deux hypothèses sont confirmées, les deux termes apparaîtront dans des contextes bien différenciés dans le corpus. Le corpus ainsi que la méthodologie employée pour prouver ces hypothèses sont détaillés dans la section suivante.

Corpus et méthodologie

Pour cette étude, nous avons choisi de combiner la linguistique de corpus et l'analyse de discours (AD)³. Si l'AD fournit des concepts et un cadre théorique pour l'analyse, la linguistique de corpus *allows for a higher degree of objectivity—that is, it enables the researcher to approach the texts (relatively) free from any preconceived notions regarding their linguistic or semantic/pragmatic content. When the starting point is keyword analysis, the analyst is presented with a list of words/clusters which will then be examined in (expanded) concordances for their patterning and contextual use* (Gabrielatos and Baker, 2008, 7).

Le corpus principal comprend 339 articles (282 478 mots) des versions papier du *Monde* et du *Figaro*, les quotidiens français de référence les plus importants⁴. Comme le dernier a une orientation de droite et le premier se revendique de centre gauche, on peut s'attendre à ce que leurs choix linguistiques reflètent également leur position éditoriale. Comme le notent Gabrielatos et Baker (2008, 14), *it does not seem controversial to suggest that the choice of words to be used in relation with RASIM [Refugees, asylums seekers, immigrants, and migrants] can be used as a clear indication of the stance of the writer/newspaper toward these*

Nous préférons parler de « référent » plutôt que de « synonyme » car nous ne savons pas si avant le débat les journalistes considéraient les deux termes comme synonymes. D'un autre côté, vu les usages discursifs, nous pouvons supposer qu'ils les considèrent comme interchangeables dans la plupart des contextes et référant au même phénomène social.

Sous la dénomination AD nous considérons l'Analyse de Discours française ainsi que la Critical Discourse Analysis, deux cadres théoriques de la même famille partageant des origines communes dans les travaux de Michel Foucault et Mikhaïl Bakhtin. Si les concepts développés sont différents, ils demeurent complémentaires.

« Classement presse quotidienne nationale 2016-2017 », Alliance pour les chiffres de la presse et des médias, <http://www.acpm.fr/Chiffres/Diffusion/La-Presses-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>.

groups-particularly when the phraseology used is either compatible to, or unwarranted by, the definitions of these terms [...].

Les articles ont été collectés pendant des périodes spécifiques durant lesquelles les mots examinés étaient le plus attendus. Cette périodisation nous permet d'observer les collocations saisonnières et les éventuels changements dans l'usage des mots.

Les articles ont été collectés dans la base de données Europresse⁵ au moyen des deux termes suivants : *réfugié** et *migrant**.

Deux partitions du corpus sont investiguées : par journal et par période. Dans le second cas, le corpus est subdivisé en trois sous-corpus afin d'observer si les deux termes sont utilisés de manière indifférenciée, comme c'était le cas avant le débat lexical :

- Articles mentionnant à la fois *réfugié** et *migrant** ;
- Articles mentionnant uniquement *réfugié** ;
- Articles mentionnant uniquement *migrant**.

Le corpus préliminaire (122 articles, 93 739 mots) couvre les deux semaines avant la publication et les deux semaines qui suivent directement la publication. Il reflète l'usage général avant l'événement discursif provoqué par AJ. En le comparant avec le corpus principal, nous observerons la proportion d'articles utilisant les deux termes comme co-référents avant et après le débat.

Le corpus a été examiné à l'aide du logiciel d'analyse de texte et de concordance, AntConc⁶. Nous avons exploité les outils suivants :

- La fréquence relative et le calcul des spécificités. Ces outils déterminent les mots-clés du corpus ;
- La fréquence diachronique des deux termes détermine lequel des deux est le plus utilisé et quand les changements se produisent dans le temps. Cet outil nous permettra de vérifier notre première hypothèse ;

Europresse, <http://www.europresse.com/fr/>

Laurence Antony's AntConc software, <http://www.laurenceanthony.net/software.html>.

Le concordancier analyse les collocations de chaque terme, c'est-à-dire le cotexte immédiat qui contribue à la construction du sens, dans le but de fournir *une analyse sémantique du mot* (Sinclair, 1991, 115-116). Cette fonctionnalité permettra de valider ou d'invalider la deuxième hypothèse.

En analysant les données lexicales à la lumière de l'événement discursif et du contexte de débat, cette recherche vise à expliquer *pourquoi, dans quelles circonstances et avec quelles conséquences les producteurs d'un texte opèrent certains choix linguistiques parmi plusieurs autres options fournies par le langage* (Baker et al., 2008, 281).

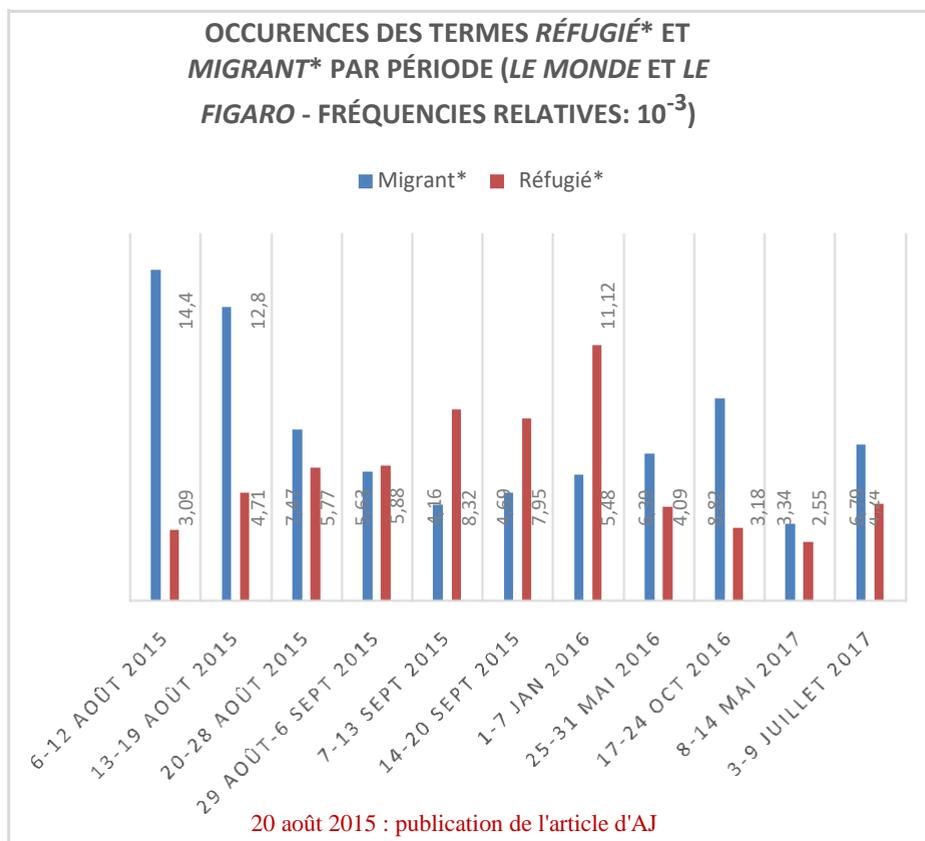
Résultats

Fréquence des termes avant et après le débat

La liste de mots-clés montre que, dans le corpus principal, *migrant** est plus fréquent que *réfugié**, alors que l'inverse est observé dans le corpus préliminaire. Bien que ce dernier soit moins important que le corpus principal, le rang occupé par les deux mots étudiés est significatif dans chaque corpus⁷. Nous pouvons affirmer qu'un changement dans l'utilisation des deux termes s'est donc produit. Cependant, cette observation ne suffit pas pour prouver la première hypothèse, à savoir la baisse de fréquence de *migrant**. Pour cette raison, nous étudions également les fréquences par période. Le graphique 1 indique une rupture en septembre 2015 :

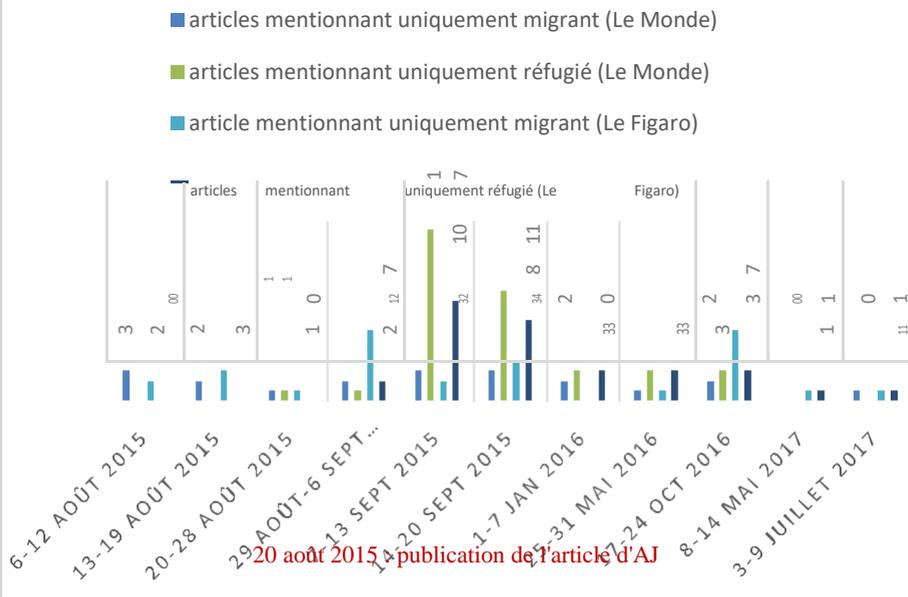
Dans le corpus préliminaire, *migrants* occupe le rang 21 et *réfugiés* le rang 20. Dans le corpus principal, *réfugiés* occupe le rang 27 et *migrants* le rang 36.

Graphique 1 : Occurrences des termes *réfugié et *migrant** par période, fréquences relatives 10^{-3} (*Le Monde* et *Le Figaro*).**



D'août à début septembre 2015, nous observons un plus grand nombre d'occurrences du terme *migrant**. La tendance s'inverse au milieu du mois de septembre 2015 alors qu'un retour à la pratique première s'observe dès le mois de mai 2016. Plus d'un an après le débat, le terme *migrant** reprend donc l'avantage sur *réfugié**.

ARTICLES MENTIONNANT UNIQUEMENT *MIGRANT** OU *RÉFUGIÉ** (LE MONDE ET LE FIGARO)



2015), ce n'est pas le cas pour *Le Figaro*, au sein duquel les deux termes sont mentionnés à proportion égale cette même semaine (99 occurrences chacun).

L'examen des deux corpus sous différentes perspectives montre qu'un changement ponctuel s'est produit directement après le débat, mais ensuite les routines d'écriture journalistiques initiales réapparaissent. Si les fréquences indiquent que les deux termes sont toujours employés par les journalistes, l'analyse des co-textes des termes permet de comprendre si ceux-ci sont utilisés comme co-référents ou, au contraire, selon une répartition claire en fonction de leur signification.

Sens et références des termes avant et après le débat

Le débat initié par AJ questionne les routines d'écriture journalistiques. Cependant, pour des raisons légales, les journalistes ne peuvent pas se contenter du terme *réfugié** comme AJ le souhaite. Néanmoins, ils peuvent éviter un usage impropre des termes.

Les graphiques 1 et 2 montrent que non seulement les deux journaux continuent à se servir du terme *migrant**, mais également aux côtés de *réfugié**. Dans le but d'observer s'ils sont utilisés comme co-référents et de valider la seconde hypothèse, nous utilisons le concordancier qui permet l'étude du co-texte.

Sur base des collocations les plus récurrentes comprenant *migrant** ou *réfugié**, nous avons établi une liste de catégories de champs sémantiques :

- champ sémantique de l'accueil ;
- champ sémantique du flux ;
- champ sémantique du confinement ;
- champ sémantique de la quantité ;
- champ sémantique du statut légal.

En effet, pour l'analyse du corpus par journal, nous nous concentrons sur les collocations (prégnantes dans notre corpus et dans le discours médiatique) qui contribuent au sens légal de *réfugié* ; les autres (tels *afflux* ou *crise*) sont retirées. Dans le sens de la définition du Haut-Commissariat aux Réfugiés et des directives européennes, l'hypothèse privilégiée est que les personnes considérées comme réfugiées seraient accueillies dans des « centres d'accueil » car elles fuiraient des

guerres » ou autres « conflits de nature politique » (en opposition à économique), et qu'elles seraient dispersées sur le territoire européen selon une logique de « quotas »⁸. Ce qui signifie que tous ces mots sont attendus dans le co-texte de *réfugié**.

	<i>Le Monde</i>				<i>Le Figaro</i>			
	Corpus préliminaire (47 261 mots)		Corpus principal (161 555 mots)		Corpus préliminaire (46 478 mots)		Corpus principal (120 923 mots)	
Collocation	<i>Migrant</i> *	<i>Réfugié</i> é*	<i>Migrant</i> t*	<i>Réfugié</i> é*	<i>Migrant</i> *	<i>Réfugié</i> *	<i>Migrant</i> *	<i>Réfugié</i> *
<i>Accueil</i>	17 <i>35.97</i>	35 <i>74.06</i>	55 <i>34.04</i>	161 <i>99.66</i>	10 <i>21.52</i>	7 <i>15.06</i>	49 <i>40.52</i>	108 <i>89.31</i>
<i>Guerre</i>	0 <i>0</i>	2 <i>4.23</i>	2 <i>1.24</i>	20 <i>12.38</i>	3 <i>6.45</i>	2 <i>4.3</i>	1 <i>0.83</i>	20 <i>16.54</i>
<i>Politique</i>	0 <i>0</i>	5 <i>10.58</i>	2 <i>1.24</i>	12 <i>7.43</i>	0 <i>0</i>	5 <i>10.76</i>	0 <i>0</i>	17 <i>14.06</i>
<i>Économique</i>	10 <i>21.18</i>	3 <i>6.35</i>	23 <i>14.24</i>	2 <i>1.24</i>	16 <i>34.42</i>	2 <i>4.3</i>	29 <i>23.98</i>	4 <i>3.31</i>
<i>Quota</i>	2 <i>4.23</i>	7 <i>14.81</i>	4 <i>2.48</i>	13 <i>8.05</i>	2 <i>4.3</i>	7 <i>15.06</i>	4 <i>3.31</i>	12 <i>9.92</i>

Tableau 1. Collocations de *réfugié et *migrant**, fréquences relatives en italique (10^{-5}) (*Le Monde* et *Le Figaro*)**

D'après nos résultats, le concept d'accueil est de loin rattaché au terme *réfugié** dans les deux corpus, mais de manière encore plus forte dans le corpus principal. La collocation *accueil des réfugiés* apparaît 105 fois, comparée à 46 occurrences d'*accueil des migrants*. Bien que quelques exceptions soient notées, la plupart du temps les deux quotidiens étudiés emploient *réfugié politique*, *réfugié de guerre* et *migrant économique*, démontrant une distribution claire des sens correspondant aux définitions

⁸ En 2015, une distribution intra-européenne par quotas est très discutée dans les médias.

du dictionnaire. *Quota(s)* est également plus fréquent dans le co-texte de *réfugié**.

quelques exceptions près, ces résultats confirment que les termes ne sont pas interchangeables dans le discours médiatique, bien au contraire, ils se présentent dans des co-textes différents. Le tableau 1 montre une évolution entre le corpus préliminaire et le corpus principal : une spécialisation du sens du terme *réfugié* est observée après le débat, désormais en association avec des collocations qui contribuent au sens légal.

Bien que les journalistes semblent éviter les usages impropres, les termes ne sont pas systématiquement utilisés selon leur définition légale. Les 77 occurrences de *réfugié** dans le co-texte de *migrant** (ou inversement) en sont la preuve. De ces 77 co-occurrences, quelques unes seulement sont co-référentes (se référant à la même réalité) et synonymes (ayant le même sens). Les exemples suivants montrent que les termes sont employés comme co-référents au sein d'un même article :

(1) Débordée, la Bavière veut accélérer le retour des réfugiés [Titre]

Sont concernés les migrants en provenance des Balkans [Sous-titre] (*Le Figaro*, 02/09/2015)

Sur la côte turque de la mer Égée, les départs de réfugiés vers les îles grecques ont cessé. Plus un migrant ne passe (« Migrants : L'accord signé entre l'Europe et la Turquie fonctionne », *Le Monde*, 28/04/2016)

Si ce type d'exemples n'est pas fréquent, il révèle cependant un usage arbitraire des catégories dans les textes journalistiques. Dans certains cas, la coexistence des deux catégories dans le même co-texte confirme que, quelle qu'en soit la raison (éviter les répétitions, enrichir le vocabulaire, éviter les stéréotypes ou les difficultés de déterminer le statut actuel de la personne déplacée, etc.), le discours journalistique a toujours besoin d'alterner les deux termes. D'après ces résultats, on peut s'attendre à ce que *migrant** continue à circuler dans un futur proche. Cependant, il pourrait se décharger des représentations négatives qui lui sont conférées, comme illustré par des exemples récents (qui ne font pas partie du corpus) présentant un usage innovant du terme *migrant**, qui étend le référent aux citoyens européens :

Leaked document reveals UK Brexit plan to deter EU immigrants [Titre]

Exclusive: Home Office paper sets out detailed proposals including measures to drive down number of low-skilled migrants from Europe [Sous-titre] (The Guardian, 5/9/2017).

Discussion

Comme mentionné dans l'introduction, chaque catégorie pour nommer les gens en déplacement révèle un point de vue ; les véritables synonymes dans les dénominations de collectifs humains n'existent pas. Si plusieurs termes sont disponibles dans le lexique commun pour désigner les personnes fuyant leur pays, on constate un moment de rupture dans les routines d'écriture des journalistes, ce qui confirme que le débat lexical initié par AJ a eu un impact sur les représentations de ces personnes. Cependant, le terme *réfugié* est un terme légal qui ouvre la voie à la protection de la personne dans le pays d'accueil, ce qui limite l'usage qu'en font les journalistes.

Au vu des résultats, les deux hypothèses de travail sont partiellement validées. En ce qui concerne la première (à la suite de la décision éditoriale d'AJ, le terme *migrant** baisse en fréquence dans la presse de référence), le calcul des spécificités montre que le corpus préliminaire des deux journaux comptabilise plus d'occurrences de *migrant** que de *réfugié**, alors que le corpus principal présente la tendance inverse. Ayant examiné les deux corpus selon différentes approches, une forte augmentation dans l'utilisation de *réfugié** apparaît directement après le débat, mais ce changement n'est pas permanent et les pratiques précédentes réapparaissent rapidement. Bien que *Le Figaro* montre les mêmes tendances que *Le Monde*, sa ligne éditoriale explique peut-être une préférence pour *migrant* juste avant le pic. Ceci justifierait également une légère divergence de fréquences : si le changement est directement visible dans *Le Monde*, ce n'est pas le cas pour *Le Figaro*, au sein duquel les deux termes comptabilisent le même nombre d'occurrences pour la semaine qui suit la déclaration d'AJ.

L'analyse découlant de la seconde hypothèse (*migrant** et *réfugié** ne sont plus employés comme co-référents) montre que certaines collocations sont plus fréquentes (si pas exclusives) que d'autres. Parmi elles, les champs sémantiques de l'accueil, de la guerre, du conflit politique ainsi que le mot *quota* occupent une place préférentielle auprès de *réfugié**, alors que *migrant** est plus souvent associé à

économique ». Même si ces résultats confirment que les deux termes ne se chevauchent pas, quelques exemples du corpus démontrent que leur usage reste parfois aléatoire.

Pour conclure, malgré quelques exemples qui prouvent que l'usage des deux termes n'est pas clairement fixé dans les discours journalistiques, il est possible d'affirmer que le débat a eu un impact sur l'emploi des termes référant aux personnes déplacées, mais pas exactement comme l'aurait souhaité la chaîne d'information qatarie. Si le terme *réfugié** a été recalibré selon son sens légal, *migrant** n'a pas été supprimé mais plutôt renforcé dans son contexte économique. Au fil des événements, de futures recherches seront nécessaires pour comprendre comment ces deux mots enregistrent les nouveaux usages et les représentations sociales en évolution, modifiant sans cesse le référent et, peut-être, le sens des termes.

Bibliographie

BAKER P., GABRIELATOS C., KHOSRAVINIK M., KRZYZANOWKS M., MCENERY T., WODAK R., 2008, A useful methodological synergy? Combining critical discourse analysis and corpus linguistics to examine discourses of refugees and asylum seekers in the UK press. *Discourse Society*, 19, pp. 273-306

CALABRESE L., 2017a (à paraître), Faut-il dire *migrant* ou *réfugié* ? Conflits lexico-sémantiques autour d'un problème public. *Langages*

CALABRESE L., 2017b (à paraître), L'événement de réception. Un événement de parole du côté des publics. Brigitte Sebbah (éd.), *Sciences de la société*, 101

FANG Y.-J., 1994, "Riots" and Demonstrations in the Chinese Press: A Case Study of Language and Ideology. *Discourse & Society*, 5(4), pp. 463-481

GABRIELATOS C., BAKER P., 2008, Fleeing, Sneaking, Flooding. A corpus Analysis of Discursive Constructions of Refugees and Asylum Seekers in the UK Press, 1996-2005. *Journal of English Linguistics*, 36(1), pp. 5-38

HOLMES S., CASTENEDA H., 2016, Representing the "European refugee crisis" in Germany and beyond: Deservingness and difference, life and death. *American Ethnologist*, 43(1), pp. 12-24

KAUFMANN L., 2006, Les voies de la déférence. Sur la nature des concepts sociopolitiques. *Langage et société*, 117, pp. 89-115.

KRIEG-PLANQUE A., 2009, *La notion de —formule en analyse du discours*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 145 pages

KYRIAKIDES C., 2016, Words don't come easy. Al Jazeera's migrant-refugee distinction and the culture of (mis)trust. *Current Sociology*. DOI: 10.1177/0011392116658089, pp. 1-20

PALMER M., 2006, Nommer les nouvelles du monde, in J. Arquembourg, G. Lochard and A. Mercier (coord.). *Hermès*, 46, pp. 47-56

SEARLE J., 1995, *The Construction of Social Reality*. New York: Simon & Schuster, 256 pages

SIBLOT P., 2001, De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom. *Cahiers de praxématique*, 36, pp. 189-214

SINCLAIR J., 1991, *Corpus Concordance Collocation*. Oxford, Oxford University Press, 179 pages

VALLUY J., 2005, La nouvelle Europe politique des camps d'exilés : genèse d'une source élitaine de phobie et de répression des étrangers. *Cultures & Conflits*, 57, pp. 13-69

Rapport au pays d'origine et utilisation médiatiques chez les Chibanis dans les foyers d'ADOMA en France

Jamal El Ouafa, Maria Ouchelh

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Université Mohammed V de Rabat

Cette recherche va appréhender les enjeux liés aux relations entretenues par les immigrés avec leurs pays d'origine à travers l'utilisation des moyens de télécommunications, pour mieux comprendre les nouveaux mécanismes socioculturels générés par la mondialisation des échanges, et, par-delà même, de mettre en lumière les vicissitudes du parcours migratoire. Les résidents restent fortement attachés au Maroc et à la France. Ils ont le cœur entre les deux pays, ils sont reliés sur eux-mêmes. En effet ils suivent l'actualité politique de l'immigration et de la vie sociale en France, ils discutent tout le temps de tout ce qui passe en France et même ailleurs dans le monde. Ils ont des contacts avec leur famille chaque semaine. Ils achètent des cartes téléphoniques ou se déplacent au point phone. L'éloignement familial est une véritable blessure, une douleur qui entraîne pour eux une perte de sens concernant leur parcours migratoire, notamment quand ils vieillissent.

La France vit actuellement une problématique du vieillissement des immigrés marocains et maghrébins dans les foyers de SONACOTRA (Société Nationale de Construction pour les travailleurs Algériens) dans ce pays. Mais à l'occasion de son cinquantième anniversaire, célébré le mardi 23 janvier 2007 à la porte de Versailles, la SONACOTRA a changé de nom pour mieux refléter des missions actuelles et s'appelle désormais Adoma. Adoma n'est pas un acronyme, mais un nom construit à partir du latin « ad » qui signifie vers et « domus », la maison. Il s'agit d'hommes immigrés vivant seuls avec des revenus faibles et une santé précaire.

Les immigrés marocains ont fait le choix de quitter leurs pays, et parfois leurs attaches familiales, dans l'espoir d'une vie meilleure pour leurs enfants. Leur travail a été un élément essentiel pour le développement économique de la France d'après-guerre qui manquait à l'époque de main-d'œuvre, notamment dans le secteur industriel et agricole...etc.

Leurs histoires sont différentes. Ils ont en commun la migration et leur présent : la vie en foyer SONACOTRA (ADOMA). Aujourd'hui, ils sont âgés. La plupart attendent de percevoir enfin leur retraite. Pour cela, ils n'ont plus le choix, ils sont obligés de rester. Ils vivent dans une situation de célibat, isolé dans des conditions sanitaires et économiques difficiles. Dans ce sens les immigrés âgés ont souvent été les oubliés des politiques migratoires successives.

Suite à une étude que nous avons réalisée, nous analyserons dans cet article la problématique des relations entretenues par les immigrés avec leurs pays d'origine à travers l'utilisation des moyens de télécommunications, pour mieux comprendre les nouveaux mécanismes socioculturels générés par la mondialisation des échanges, et, par-delà même, de mettre en lumière les vicissitudes du parcours migratoire.

Nous avons posé plusieurs questions pour répondre à notre problématique : Comment gardent-ils des relations avec leur famille en utilisant des moyens de communication ? Comment les immigrés marocains vivent-ils dans ces foyers ? Comment passent-ils leurs journées au sein et à l'extérieur de foyer ?

L'étude s'appuie sur un échantillon de trente personnes retraitées ou actives, qui vivent dans deux foyers d'ADOMA. Ces sujets sont de sexes masculins et âgés de 54 à 77 ans. Nous avons choisi deux foyers dans la région parisienne : l'un dans le département des Hauts-de-Seine (92) (le foyer ou la résidence sociale d'Henri Barbusse) et l'autre dans le département de l'Essonne (91) (Le foyer de Plaine basse). La durée moyenne de résidence au sein du foyer, pour les personnes rencontrées, est de 10, 20 parfois 30 ans.

Notre dispositif de recherche se définit par l'association de plusieurs techniques : entretiens semi-directifs, analyse de contenu et analyse thématique. Nous avons mené des dizaines d'entretiens exploratoires. Pour réaliser ces entretiens exploratoires, il nous est apparu nécessaire d'établir une grille d'entretien afin d'avoir une batterie de relances possibles et de questions prêtes pour amener les sujets à s'exprimer. Nous avons procédé à une enquête exploratoire qui nous a permis de mettre en lumière certains aspects du phénomène étudié et de compléter les pistes de travail suggérées par nos lectures. Ce premier contact avec le terrain doit permettre « *la rupture avec la spéculation gratuite et les préjugés.* » (Quivy et Campenhoudt, 2006, 62).

La question du vieillissement des immigrés en France

Depuis quelques années, le vieillissement des résidents a pris suffisamment d'ampleur pour qu'il devienne une préoccupation importante pour les gestionnaires et administrateurs de ces foyers.

La question du vieillissement des immigrés vivant seuls et de leur devenir à l'âge de la retraite et de la vieillesse renvoie à une réalité aux multiples facettes : familiales, culturelles, démographiques. « *A la problématique des pères en situation d'incertitude s'ajoute celle d'hommes qui vieillissent en France sans famille et sans projet de retour*

la retraite.» (Noiriel, 1994). En majeure partie d'origine marocaine et algérienne, ils ont plus de 65 ans et cumulent de nombreux handicaps comme l'isolement, la maladie, la faiblesse des ressources et le refus de regagner leur pays d'origine à la retraite. Ils refusent de faire la demande de la nationalité française. Ils ont découvert le racisme, ils ne pensaient pas que la couleur de la peau ou des cheveux pouvait irriter quelqu'un. Ils ont le sentiment de ne pas valoir autant qu'un Français car ils sont privés de plusieurs droits dans le pays d'accueil.

Avec la fin de l'activité professionnelle, l'immigration a été dépouillée de son sens, de sa légitimité première le travail, de ses motivations initiales (entre autre le retour au pays d'origine), elle ne repose plus que sur une identité d'immigré vieillissant peu légitime encore peu légitime encore parce que non reconnue, tant en France que dans les pays d'origine. La présence des vieux au foyer apparaît comme doublement

illégitime » : d'une part parce qu'ils ne travaillent plus, mais aussi parce qu'ils sont liés à des familles qu'ils devraient rejoindre. Ces personnes sont perdues, pour elles-mêmes et pour les leurs. Leur vieillesse n'a pas été préparée. Ils ne sont pris en charge par personne.

Car « *Les travailleurs étrangers sont immortels parce que continuellement interchangeables. Ils ne sont pas nés. Ils ne sont pas élevés. Ils ne vieillissent pas, ils ne fatiguent pas, ils ne meurent pas. Ils ont une fonction unique : travailler.*» (Berger et Mohr, 1976).

Les chibanis : c'est un nom arabe qui veut dire « vieux » et qui est utilisé également pour désigner les Maghrébins qui ont vieilli en France.

Vieillesse et immigration semblent contradictoires. L'immigration s'est toujours inscrite dans une logique provisoire : travail, logement, retour au pays. Car les immigrés « *n'existent qu'en tant qu'ils posent problème et, la limite, ils n'existent que par les problèmes qu'ils posent et qui les font exister.* » (Sayad, 1991). Les immigrés n'existent qu'à partir du moment où dans la société dite d'immigration se pose le problème des immigrés.

Vieillir au foyer est donc une « *marque d'échec* » puisque « *bien vieillir, quand on est résident d'un foyer, c'est pouvoir le quitter.* » (Buton, 1992, 349). Le retour dans le pays d'origine pourrait donc a priori permettre de résoudre la double illégitimité du vieillissement : « *vis-à-vis de la France qui a accepté les étrangers en tant que travailleurs, et vis-à-vis du pays d'origine parce que le renoncement au retour est vécu comme une trahison.* » (Noiriel, 1992, 4).

Cette vieillesse « *constitue une situation inédite dans le paysage social en France. Elle est surtout une autre version de l'immigration. L'immigration comme expérience sociale quotidienne, avec tout ce qui a affecté les relations interpersonnelles entre ces immigrés et leur milieu d'origine, parfois, même entre les générations de l'immigration* » (Samaoli, 2000, 70-71). A l'intérieur même du foyer ils sont isolés. Ce type de logement est globalement dévalorisé, mal adapté au vieillissement.

Immigration, migration, émigration

En revenant au terme lui-même, nous constatons que l'immigration en terme général, met en jeu trois instances fondamentales: le pays d'origine, le pays d'accueil et l'immigré et son entourage. Car « *il n'y a pas d'immigration en un lieu sans qu'il y ait eu émigration à partir d'un autre lieu ; il n'y a pas de présence quelque part qui ne soit payée d'une absence ailleurs [...] La dénomination même d'immigré renvoie implicitement à celle d'émigré, qui est son corollaire.* ». (Sayad, 1998, 15).

Migration, déplacement de populations se déroule à la fois dans le temps et dans l'espace. La migration peut être définie comme l'action et l'effet du passage d'un pays à un autre pour s'y établir. « *C'est un événement sociologique qui s'inscrit dans un contexte historique et politique.* » (Moro, 1997, 79).

Émigration, déplacement temporaire ou permanent d'un individu ou d'un groupe d'individus vers un autre pays. L'émigré est celui qui a quitté l'endroit où il se trouvait pour un autre endroit, un autre pays, afin de s'y installer durablement.

Migrer aussi ne signifie pas seulement immigrer dans un pays d'accueil, comme on l'entend la plupart du temps, mais signifie aussi quitter un endroit de manière plus ou moins volontaire. Certains migrent pour des raisons politiques, juridiques, économiques ou plus personnelles, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, pour l'aventure...d'autres viennent travailler temporairement dans un pays mais ont le projet de retourner dans leurs pays d'origine ou bien ils viennent s'établir dans le nouveau pays de façon permanente. Le migrant est une personne venue d'un autre pays que La France et s'y trouvant de manière permanente ou transitoire. Le migrant est un sujet qui est à l'extérieur tout en introjectant les deux lieux dans son psychisme : lieu initial d'attache et lieu d'accueil.

Pour Tobie Nathan et Marie- Rose Moro migrer, c'est « *perdre l'enveloppe de lieu, de sons, d'odeurs, de sensations de toutes sortes qui constituent les premières empreintes sur lesquelles s'est établi le codage du fonctionnement psychique.* » (Moro, 1989, 729). Chez un autre auteur *la migration constitue une véritable crise identitaire, une restructuration complète du Moi.* » (Devereux, 1967, 101).

Résultats de la recherche

Précarité économique, sentiment de solitude et souffrance psychique dans le foyer

La raison principale de l'émigration marocaine est la précarité économique de ces personnes vivant au Maroc. Cette émigration a été favorisée et développée par la France pour répondre à ses besoins industriels et stratégiques. Cette immigration a d'abord été motivée par des raisons économiques, elle a donc été essentiellement masculine, les femmes immigrant plus tardivement par le biais du regroupement familial. Elle date du premier conflit mondial.

Certains ont organisé leur émigration en s'inscrivant au bureau de la main d'œuvre du pays d'origine. Ces personnes utilisent souvent les mêmes expressions pour définir leur principale motivation à l'émigration

vers la France. « *Pour travailler et pour gagner du pain, et gagner ma vie.* » (Mr. F).

Ils sont venus travailler en France parce que la France apparaît comme le lieu où trouver du travail est possible. « *Je suis venu en France pour travailler, gagner de l'argent. On n'est pas riches au Maroc.* » (Mr.B). Certains parents étaient motivés essentiellement par l'aide que le fils pourrait leur faire parvenir pour subvenir à leurs besoins.

L'appauvrissement agricole du sud du Maroc dans les années 60-70 conduit de nombreux paysans marocains à chercher du travail en France, avec la venue des agents de recrutement des houillères et d'autres entreprises qui ont fait de la publicité sur place pour attirer les immigrés marocains. Mr Mora² était un sélectionneur de main d'œuvre pour le compte des houillères du Nord-Pas-de-Calais, il déclenchait chaque fois la ruée des candidats et une concurrence des villageois pour le départ vers la France. Tous ceux qui ont ainsi été sélectionnés étaient des hommes en parfaite santé, ils ont occupé les postes les moins qualifiés bien qu'ils fussent de bons ouvriers. Leur destin singulier est de vivre une vie sociale en célibataire.

Les conditions des immigrés dans ces foyers sont des conditions précaires et misérables est très difficiles pour eux comme nous l'avons constaté à travers leurs propos. Car « *La qualité de construction des foyers et centres laisse souvent à désirer. (...) Ils sont réalisés avec un minimum de crédits et les contrôles étant insuffisants, les normes habituelles sont plus ou moins respectées. En conséquence, les dégradations sont rapides (...).* » (Granotier 1976, 121).

Résident provisoire par définition, l'immigré n'a à été logé que provisoirement; travailleur pauvre, il n'a à été logé que pauvrement. Dans ce contexte, le système d'hébergement en foyer pour les hommes vivant seuls était relativement bien accepté. « *Les foyers sont construits, en fonction de l'image qu'on se fait des travailleurs immigrés.* » (Sayad, 1980).

Dans les entretiens auprès des résidents du foyer SONACOTRA, les personnes rencontrées se sont exprimées sur leurs problèmes avec sincérité. Mais ils remercient Dieu d'avoir cet espace de 7,5m², même si

Felix Mora, qui a vécu au Maroc durant le protectorat français et parle arabe, a été l'agent des Houillères dans le Sud pour le recrutement des mineurs.

quelques-uns disent que « *cette chambre ressemble à une tombe.* » (Mr.Z). Les résidents mènent une vie austère, ils critiquent fortement les conditions de vie (insalubrité, hygiène, nuisances, isolement, etc.). En plus l'éloignement familial est une véritable blessure, une douleur qui entraîne pour eux une perte de sens concernant leur parcours migratoire, notamment quand ils vieillissent.

Les tentations d'évasion et de consommation et utilisation médiatiques chez les chibanis et rapport au pays d'origine

Les résidents qui travaillent passent le dimanche entre eux ou chez des compatriotes ou des connaissances, regardent la télévision, vont au café pour se retrouver, jouent aux jeux de hasard ou lisent des journaux arabes. Les résidents retraités qui ont la télévision passent plus du temps devant l'écran, par contre la lecture est rare dans les deux foyers.

La vie de ces émigrés dans le foyer se déroule de manière communautaire et collective, mais il y a toujours des problèmes entre eux. Les émigrés se retrouvent parfois entre eux pour discuter autour d'une tasse de café ou de thé ou encore pour jouer aux dominos. Un poste de radio, qui diffuse des émissions en langue arabe, en berbère ou en français, anime leur quotidien. Certains ont aussi une petite télévision, même si ces dernières années beaucoup d'entre eux refusent de la regarder dans leur chambre, car il faut payer la redevance. Ils regardent des films dans la buvette qui est équipée par un stellite du foyer en langue arabe et française, mais ils privilégient les films diffusés par les chaînes arabes. Ils sont aussi intéressés par ce qui se passe dans leur pays d'origine depuis l'installation de la parabole dans la buvette. Ils ont le sentiment d'être plus proches du pays.

Les journées sont rythmées par les émissions de télévision, les heures de prières, quelques actions ménagères. « *Je reste le plus souvent dans le foyer, quand je sors je vais à la mosquée et faire les courses* ». (Mr.B). Même dans la salle de télévision du foyer de la Plaine Basse, le changement de chaîne suscite des conflits entre eux et entre communautés. Les immigrés discutent beaucoup entre eux de l'actualité, surtout de la politique de l'immigration, des élections, des nouvelles lois...etc. Les activités culturelles et associatives sont peu populaires chez cette population. La population des foyers est totalement coupée du monde extérieur, marquée par la consommation et les loisirs.

Nombre de personnes interrogées ont parlé de leurs petits-enfants. Ils ont des contacts avec leur famille chaque semaine, parfois deux fois par semaine, et même deux ou trois fois par jour pour certains. Ils achètent des cartes téléphoniques ou se déplacent au point phone. Ils gardent beaucoup d'amour pour leurs enfants et leur famille.

Tous ont un rapport assez fort avec le pays, à travers les voyages, la langue, la religion, le contact avec la famille d'une façon hebdomadaire, etc. ils ont également des rapports d'ordre matériel.

L'un des principaux moyens de garder le contact avec la famille est le téléphone et la télévision ou la radio. Quelques-uns ont établi des relations avec les propriétaires des points phones. Nous avons posé cette question : Avez-vous encore des contacts avec votre famille ? Etes-vous informé de ce qui se passe au Maroc ? Si oui, par quels moyens ? Et les réponses étaient en général positives: « *Chaque deux jours j'ai des nouvelles de ma famille.*» (Mr.) « *Par téléphone, chaque semaine ou plusieurs fois par semaine.*» (Mr.H). « *Oui bien sûr tous les samedis j'appelle ma famille. Je regarde la télé marocaine, j'ai une parabole.*» (Mr.A). « *Par téléphone, et par point phone. J'écoute la radio parfois, mais je n'ai pas de contact avec des associations de Marocains.*» (Mr.B).

Bien sûr, je regarde la télé marocaine pour avoir les informations de mon pays. J'appelle ma famille pratiquement toutes les semaines.»

(Mr.A). « *Je contacte ma famille une fois par semaine et parfois plus pour prendre de leurs nouvelles.*» (Mr.M). Ils effectuent des allers-retours entre les deux pays, même si leurs conditions de vie sont très difficiles.

Pratiquement tous sont intéressés par ce qui se passe dans leur pays d'origine et restent informés par différentes voies : les informations télévisées françaises, les journaux français ; la parabole qui propose des chaînes télévisées des pays d'origine ; les journaux des pays d'origine. Ils sont très impliqués et affectés par la situation politique et économique de leur pays d'origine. « *Oui je regarde la télévision marocaine et je lis les journaux.*» (Mr.Y). « *Oui, je regarde la télévision marocaine, mais surtout Aljazerra, j'aime beaucoup suivre les informations concernant le monde.*» (Mr.). Même s'ils ne savent ni lire ni écrire ils discutent entre eux sur l'immigration, la politique marocaine et française.

Conclusion

Le vieillissement des immigrés est un enjeu fondamental pour la société française, parce qu'il interroge sur la situation économique, sociale et politique des immigrés au sein de la société d'accueil, sur leur intégration et la place octroyée à l'Islam. Ils vivent une vieillesse et une situation financière et de santé précaire, dans l'isolement, la solitude et un repliement sur lui-même en exil. Les chômeurs de longue durée sont de plus en plus nombreux. Il est donc nécessaire, voire urgent de sensibiliser

la fois les intervenants sociaux qui accueillent ce public, les institutions en charge du vieillissement de la population et les associations « issues de l'immigration ».

La majorité des personnes interrogées dans notre enquête présentent des risques d'isolement social, par manque de liens extrafamiliaux. Elles vivent totalement isolées, tant sur le plan des relations familiales que sur le plan des relations sociales plus larges, les comportements de sociabilités varient d'une personne à l'autre.

Bibliographie

BERGER J., MOHR J, 1976, *Le septième homme*. Editions Maspéro, 258 pages.

BUTON F., 1992, « La production sociale d'une présence illégitime (enquête sur le vieillissement des travailleurs immigrés dans un foyer SONACOTRA à Aulnay-sous-Bois) », in *Le vieillissement des immigrés en région parisienne*, étude réalisée pour le FAS, 1992, pp. 313-390.

DEVEREUX G., 1967, « La renonciation à l'identité : défense contre l'anéantissement », *Revue française de psychanalyse*, XXXI, n°1, pp. 101-142.

GRANOTIER B., 1976, *Les travailleurs immigrés en France*, Maspéro, Paris, 280 pages.

MORO M.-R., 1997, « De l'exil à l'errance. Cliniques ethnopsychiatrique », in J. Am, *Errances*, Toulouse, Eres.

MORO M.-R., Nathan, T, 1989, « Le bébé et son univers culturel », In : Lebovici S et Weil-Halpen F, *Psychopathologie du bébé*. PUF, Paris, pp. 728-735.

NOIRIEL G, 1994, *Vieillissement de divers groupes migratoires en Île-de-France*. Paris FAS, 601 pages.

NOIRIEL G, 1992. (dir), *Le vieillissement des immigrés en région parisienne*, étude pour le FAS.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, 256 pages.

SAMAOLI O, 2000, « Les aînés du Maghreb devant l'épreuve de la vieillesse et de la mort dans l'immigration ». *Migrations et société*, Vol 12, n°68, mars-Avril 2000, pp.69-75.

SAYAD A, 1998, « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré », *Migrations Société*, n°57, mai -juin, pp.9-45.

SAYAD A, 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Ed, de Boek-Wesmael, Belgique, 345 pages.

SAYAD A, 1980, « Le foyer des sans-familles », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol.32-33, avril/juin, pp. 89-103.

Migrations interafricaines sous-régionales : intégration socioéconomique et spatiale des Sahéliens au Togo (1969-2010)

Egbèssi Ahogla Gbamehossou

Equipe de recherche sur le développement et les enjeux identitaires en Afrique (E-DEIA). Département d'Histoire, Université de Lomé

La migration en croissance dans le monde est devenue une préoccupation majeure pour des Etats. Cet article qui allie le quantitatif au qualitatif à partir de diverses sources, analyse les flux interafricains sous-médiatisés à partir de la migration, l'intégration socioéconomique et spatiale des Sahéliens au Togo de 1969 à 2010. A la recherche de meilleures conditions de vie et de travail, ils y immigraient. Ils adoptaient des stratégies pour surmonter les obstacles d'intégration liés à leur identité de migrants. A partir de leurs milieux d'intégration ayant connu une dynamique, ils s'intégraient dans différents secteurs d'activités du pays, surtout l'informel. Leur intégration socioculturelle, se manifestait par filiations, adoptions culinaires et linguistiques, etc. Mais elle restait limitée.

Les migrations ont, depuis plusieurs décennies, connu une ampleur considérable. Le nombre de migrants internationaux est passé de 120 millions à la fin de la décennie 1990 à 150 millions au début des années 2000 (Wenden, 2010). Dès lors, la question migratoire est devenue un enjeu et un défi prioritaires pour les communautés nationale et internationale. L'intensification des flux Sud-Nord inquiètent l'Europe et les Etats-Unis (favorisant la l'avancée des partis nationalistes) qui protègent leurs frontières. Les images des migrants africains et asiatiques fuyant les crises sociopolitiques ou économiques sur les navires de fortune en détresse, des corps sans vie dans la Méditerranée font le tour des médias du monde. L'accroissement des migrations Sud-Nord ces dernières années, et la médiatisation des drames y afférents entretiennent l'illusion de la suprématie de ces flux sur ceux Sud/Sud mis sous éteignoir médiatique. En réalité, ces derniers sont plus intenses que les premiers. Il en est ainsi des migrations interafricaines et surtout sous-régionales. O. Pliez et A. Bonnassieux (2009) attestent : « Bien qu'un nombre croissant de jeunes africains cherchent à quitter le continent, les

flux migratoires en Afrique de l'Ouest restent nettement plus importants

C'est dans ce contexte que des migrants des pays sahéliens (Mali, Niger et Burkina Faso), à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail à travers la sous-région ouest africaine, perpétue une migration séculaire, désormais encadrée par des institutions d'intégration sous-régionales : la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à partir de 1975 puis l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) à partir de 1994, vers le Togo.

Au fil des années, des communautés diasporiques sahéliennes se renforcent par l'arrivée de nouveaux migrants. Toutefois, leurs identités de migrants leur valent des actes plus ou moins manifestes de xénophobie surtout en temps de crises sociopolitiques. C'est ainsi qu'il paraît nécessaire de répondre, dans cet article, à la question : en quoi les stratégies de contournement des difficultés identitaires développées par les migrants sahéliens permettent-elles leur intégration socioéconomique et spatiale au Togo entre 1969 et 2010 ?

Pour y répondre, des données collectées des articles, mémoires, thèses, ouvrages et médias (limités à Togo-Presse) et sur le terrain sont analysées dans une approche qualitative et quantitative. Cette méthodologie a permis de structurer cet article qui vise à analyser les migrations interafricaines à partir de celles des Sahéliens, leur intégration socioéconomique et spatiale au Togo de 1969 à 2010 grâce aux stratégies d'évitement des obstacles identitaires, selon un plan chronologique binaire. La question est abordée entre 1969 et 1992 puis entre 1992 et 2010.

Migration croissante, intégration socioéconomique et spatiale des Sahéliens au Togo (1969-1992)

La migration et l'intégration des Sahéliens au Togo étaient favorisées par le contexte qui prévalait entre 1969-1992 dans la sous-région.

Afflux des migrants sahéliens

Le contexte de la sous-région ouest africaine entre 1969 et 1992 était propice à la migration. Les 600 000 Ouest africains environs (Delval, 1980, 26) dont des Sahéliens expulsés du Ghana en décembre 1969 pour

faute de détention de permis de travail devaient s'installer dans d'autres territoires plus ou moins proches.

Dans le Sahel, les départs des habitants s'intensifiaient dans les décennies 1970-1980. Les sécheresses des années 1972-1974 et 1983-1984, les plus graves jamais enregistrées nulle part dans le monde au XX^e siècle (Sultan, 8), et le programme d'ajustement structurel des années 1980, avaient durcissant les conditions de vie et de travail dans le Sahel. Dans ce contexte, la migration vers les pays côtiers dont le Togo apparaissait comme la meilleure stratégie d'adaptation pour des Sahéliens habitués à l'émigration.

Ainsi, des milliers d'expulsés du Ghana avaient franchi les frontières du Togo. Cette ruée (photo n°1) avait suscité une émotion médiatique circonstancielle. Togo Presse, quotidien officiel togolais écrivait : « *Le poste frontière d'Aflao présente en effet depuis lundi [1^{er}/12/1969] soir, un spectacle de désolation et de tristesse. Des centaines de milliers de réfugiés nigériens, dahoméens, nigériens et togolais ont franchi à ce jour la frontière d'Aflao. Ces réfugiés sont expulsés du Ghana ...* ».

Photos n°1 : Expulsés du Ghana au poste frontière d'Aflao en décembre 1969



Togo-Presse n°2224 du 4/ 12/ 1969

Si certains expulsés avaient transité par le Togo pour se rendre dans leurs pays, nombreux s'étaient installés au Togo, principalement dans les villes (Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Kpalimé, Cincassé, etc.) malgré les hostilités du gouvernement ; augmentant le nombre des immigrés dans le territoire : 164 581 personnes en 1970 contre 5 660 en 1960 (OIM, 2016, 27). Les mécontentements et les cris d'alarme des commerçantes togolaises se voyant concurrencer déloyalement par ceux étrangers afflués (en général), étaient relayés médiatiquement. Ainsi, Togo-Presse qui avait couvert leur réunion au centre communautaire de Lomé le 9 avril 1970, titrait : « *Nos commerçantes demandent à être protégées de l'invasion du marché par les étrangers* »¹. Le 14 juin, elles avaient plaidé cette cause devant le Président de la République Gnassingbé Eyadema lors d'un Banquet².

Mais l'afflux continuait surtout dans les années 1980, les conditions d'accueil étant globalement favorables. Le Togo pratiquait une politique de « la porte ouverte » pour se conformer aux textes de la CEDEAO selon le capitaine Djohéna Simtaya. Cela se comprend, car E. Gnassingbé était, avec le président nigérian Jacobou Gowon, à l'origine de la création, en 1975, de la CEDEAO dont le protocole A/P1/5/79 du 29 mai 1979 favorisait la liberté de circulation et d'établissement dans les pays membres. Le secteur informel actif, le pâturage, le port, etc. les attiraient. En 1981, 7 776 Nigériens et 1 162 Maliens étaient dénombrés au Togo. Les immigrés burkinabés étaient classés parmi les « autres Africains » au nombre de 4 169. Ces migrants s'évertuaient pour s'intégrer.

De l'intégration spatiale à l'intégration socioéconomique

Pour s'intégrer sur le territoire togolais, des Sahéliens, tout comme d'autres migrants, devaient contourner multiple obstacles liés à leur identité étrangère. Ils étaient confrontés aux difficultés liées à l'incompréhension des langues locales, aux préjugés sur leur mode de vie jugé incommode, à l'irritation des Togolais soumis à une concurrence commerciale déloyale.

Togo-Presse n°2328 du 09/ 04/ 1970, 1, 5.

Togo-Presse n°2399 du 09/ 06/ 1970, 1, 4.

Pour minimiser ces obstacles, ils commençaient leur intégration avant tout par la stratégie résidentielle (spatiale). Généralement, ils s'installaient parmi leurs devanciers dans leurs quartiers Zongo qu'ils avaient créés ou peuplés sur le territoire. Les nouveaux migrants y étaient accueillis par des réseaux de famille, d'amis ou par des logeurs intermédiaires (Agier, 1983, 73). Ces réseaux les aidaient dans leur intégration. Dans ces quartiers, les migrants bénéficiaient d'une solidarité et d'une protection sociale basées sur l'islam de leurs concitoyens, et auprès de leurs cohabitants et coreligionnaires togolais.

Lomé, la démolition (couverte par Togo-Presse³) et la délocalisation de Zongo en 1977 du centre vers le Nord de la ville pour des besoins de salubrité et d'espace pour construire de grands immeubles administratifs, lancèrent le véritable processus de dispersion des migrants dans d'autres quartiers comme Akodessewa, Bè-Kpota, N'Kafu, Tokoin, Agoè (Moussedou, 2011, 28). Car des migrants n'acceptaient pas de rejoindre le Nouveau Zongo malgré le dédommagement en parcelle et capitaux. Sa population était seulement de 1 354 personnes en septembre 1978 (Agier, 1983, 88-89), 1 364 personnes en 1979, puis 1 673 en 1981 (Moussedou, 2011, 29) alors que dans l'ancien Zongo, elle était estimée à 12 000 âmes (Delval, 1980, 289).

A l'intérieur du pays, dans des grandes villes (Atakpamé, Sokodé, Kpalimé) c'est à partir des années 1980, que cette mutation spatiale fut réellement observée avec l'afflux des migrants ayant saturé les Zongo. Les migrants sahéliens étaient présents dans toutes les régions (tableau n°1).

Tableau n°1 : Répartition de la population résidente sahélienne et africaine au Togo selon les régions en 1981

Régions \ Migrants	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Total
Nigériens	3 759	2 507	519	473	518	7 776
Maliens	959	100	11	33	59	1 162
Autres africains	2 709	749	131	234	246	4 169

Source : Gbaméhossou, à partir de la Direction de la statistique, 1986,36

Togo-Presse n°4641 du 2/ 11/ 1977, 1, 3.

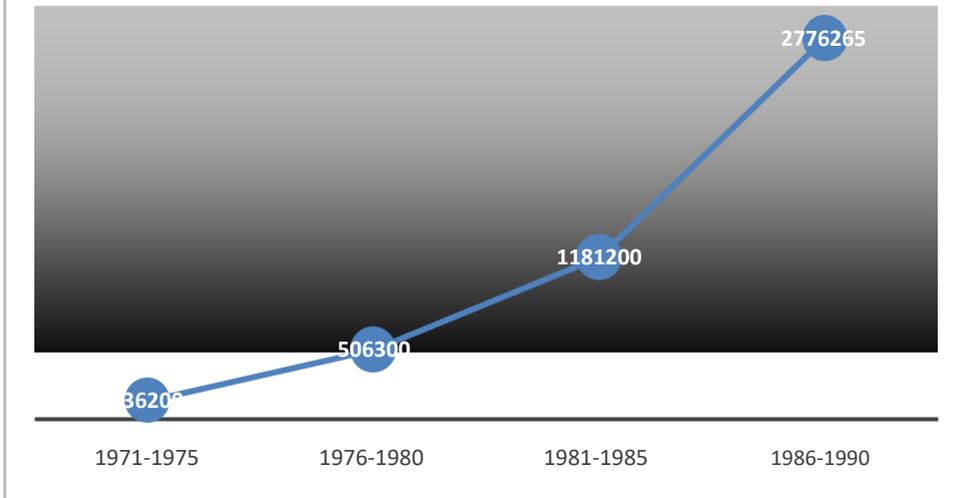
Selon les statistiques du tableau n°1, les migrants, en général, s'installaient principalement la région Maritime, à cause des opportunités économiques dans la capitale, Lomé.

Etant dans un environnement concurrentiel, les migrants développaient des stratégies allant de la construction des monopoles économiques aux regroupements associatifs en passant par l'étude judicieuse du secteur économique et du milieu d'intégration, des sacrifices sur les plans alimentaires et logements. Ces stratégies permettent aux Sahéliens de protéger leurs affaires et de rentabiliser leur migration économiquement.

Des migrants réussissaient globalement leur intégration dans le tissu économique togolais. Ainsi, depuis les années 1940, ils prenaient en main le ravitaillement du Togo en bétail (16 600 bêtes importées en 1978), en viande, notamment Lomé (Agier, 1983, 133) et en produits laitiers. Ils élevaient les bœufs que leur confiaient des Togolais qui ne s'intéressaient pas au travail de bouvier, ou les leurs.

Des Sahéliens s'adonnaient aussi aux commerces des tissus importés d'Europe, perles, bijoux, produits vivriers, poissons fumés, oignons, peaux de bêtes, pièces détachées d'automobiles surtout à Lomé, planches. Ils exerçaient aussi dans d'autres domaines : gardiennage, entreprises publiques et parapubliques, enseignement coranique, transport dans les années 1970-1980 (Agier, 1983 : 42, 109, 169, 174-175), transit à partir du Port autonome de Lomé (PAL) dont le trafic s'accroissait (graphique n°1).

Graphique n° 1 : Trafic transit au Port de Lomé (en tonnes)



Source : Gbaméhossou, à partir d'Akoussan, 1996, 89.

La courbe du graphique n°1 montre un trafic transit (principalement vers les pays sahéliens) en croissance au PAL entre 1971 et 1990. Cette croissance était liée au renforcement des équipements du port comme en 1977 (en remorqueur moderne), en 1984 (deuxième môle).

L'intégration spatioéconomique des migrants favorisait leur intégration socioculturelle.

Les migrants usaient des stratégies pour surmonter les barrières socioculturelles pour s'intégrer dans la société togolaise. Résider à Zongo leur permettait d'être acceptés par leurs coreligionnaires togolais avec qui ils formaient une communauté et nouaient davantage de liens matrimoniaux. A cet effet, le Chef Ousmane Salifou, chef du nouveau Zongo déclarait : « A l'ancien Zongo de Lomé, nous étions mélangés à d'autres races [ethnies] comme c'était une famille. On n'arrivait pas à dire au moins « Voilà un Kotokoli, voilà Haoussa, voilà tel ». On essaie de se marier comme ça : une fois qu'une fille accepte un garçon, ils se marient, et c'est tout » (Marguerat et Pélé, 1993, 204). Toutefois, l'endogamie dominait les mariages des migrants (83, 4 %) (Agier, 1983, 225). Ils contribuèrent à l'islamisation du Togo.

L'essaimage résidentiel des migrants avait davantage favorisé les mariages entre Togolais et migrants, l'apprentissage des langues locales, l'adoption de pratiques culinaires, leur acceptation par des Togolais etc. du fait de la cohabitation. Mais l'intégration restait limitée, les préjugés sur les étrangers étant persistants.

Renforcement de la migration et de la présence des Sahéliens dans le tissu socioéconomique et spatial togolais (1992-2010)

Après un relatif ralentissement du fait de l'insécurité liée aux crises sociopolitiques au Togo dans les années 1990, l'immigration des Sahéliens avait progressivement repris pour se massifier dans les années 2000. Leur intégration s'enracinait.

Forte immigration : mobiles et phénomène

Les mobiles des mouvements migratoires des Nigériens, Maliens et Burkinabé vers le Togo restaient quasiment les mêmes du point de vue de leur nature entre 1992 et 2010.

Dans le Sahel, généralement, des habitants quittaient pour conditions agropastorales difficiles dans les villages insuffisamment desservis par des infrastructures sociocollectives et économiques.

Au Togo, ils bénéficiaient de l'application des textes, non plus seulement de la CEDEAO, mais aussi de l'UEMOA créée en 1994. Ils y formaient une forte diaspora à telle enseigne que certains espaces du pays font penser aux milieux sahéliens (Gbaméhossou, 2014, 97-98). Les facteurs d'attraction migratoires restaient le dynamisme du secteur informel, le PAL, le pâturage pour la transhumance, l'hospitalité togolaise, etc. Le 4RGPH en 2010 dénombrait : 61 126 Nigériens, 12 075 Burkinabé et 7 641 Maliens déclarés au Togo.

Vivre et travailler en migrant

Les migrants devaient toujours user des stratégies pour s'intégrer au Togo après leur migration qui se massifiait surtout dans les années 2000.

Les difficultés évoquées précédemment restaient toujours réelles dans les années 1990 et 2000, mais elles étaient plus fragilisées. Des Sahéliens

connaissaient toujours des difficultés de langue, des préjugés, l'aversion et la stigmatisation des Togolais (Oumarou, 2004, 92, 96). Les relations apparemment cordiales qu'entretenaient Sahéliens et Togolais cachaient des sentiments de xénophobie. Même si ces derniers étaient désormais moins rigides, ils existaient et se manifestaient surtout lors des crises sociopolitiques en affrontements comme c'est le cas en 2005 au Grand marché de Lomé (des migrants étaient accusés de soutenir le régime en place). Des Maliens avaient perdu leur vie selon le quotidien officiel togolais Togo-Presse⁴. C'étaient à ces occasions sensibles par exemple que des médias souvent silencieux sur les flux des migrants traitaient de leurs sujets. Les migrations sous-régionales ouest africaines ou africaines, même irrégulières, s'observaient souvent sans bruit médiatique contrairement à celles qui conduisaient les Africains vers l'Europe à travers la Méditerranée.

Des Togolais pensaient être dépossédés de leurs marchés au profit des migrants. Cela transparaît dans les propos de J. Komlanvi : « *Les Sahéliens sont dans le secteur informel. Ils pratiquent de petits commerces. Ils exercent aussi des activités portuaires, de transit, à Lomé. Les Togolais devaient occuper ces domaines de l'économie* ». Surmonter ces obstacles à d'intégration supposait l'adoption de diverses stratégies.

L'intégration résidentielle qui précède toute autre, se faisait sur toile de fond de renforcement du processus d'extension des migrants hors des Zongo dans les années 1990 et 2000. Les stratégies d'intégration résidentielle tenaient compte des possibilités d'emplois (Avougla, 2011, 132). Leur présence dans les quartiers nouvellement occupés se renforçaient à Lomé, dans les autres villes (Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara, Dapaong) et dans les villages, avec la création des microquartiers de migrants.

Nombre de migrants privilégiaient des habitations modestes, voire précaires (baraques ou taudis dépourvus de commodité) ou même des trottoirs des rues urbaines pour pouvoir épargner. Des migrants aisés s'offraient des logements plus décents avec leur famille. D'autres construisaient des maisons imposantes et des hôtels comme « Nouvelle Liberté » appartenant à un Burkinabé à Lomé (Spire 2012 : 191-192). S. Bellum dit avoir géré cet hôtel dans les années 1980, avant d'avoir le sien

Togo presse n°7022 du 02/ 05/ 2005, p. 1, 3.

(hôtel « Souvenir » en bail) en 2010. L'intégration spatiale déterminait la réussite de l'intégration par le marché du travail.

Les activités commerciales et le niveau de vie au Togo étaient favorables aux migrants. I. Dibo, commerçant nigérien arrivé au Togo en 2003, déclarait : « *Il y a des affaires au Togo. La vie y est très moins chère. En Afrique, il est le numéro un et cela nous permet d'économiser* ». Cette déclaration euphorique confirme le point de vue de K. Avougla (2011,

: le dynamisme, l'ardeur et la persévérance au travail des migrants « *se soldent régulièrement par un succès en termes de pouvoir financier* ».

Pour s'intégrer dans le tissu économique togolais, des Sahéliens créaient des monopoles commerciaux ou les renforçaient. Ils poursuivaient un double objectif : maintenir l'exclusivité de la commercialisation de certains produits et mettre des Togolais sous dépendance, et vaincre la concurrence. Les migrants s'organisent ainsi alors que leurs homologues togolais exerçaient en rang dispersé (Avougla, 2011, 140). Ils adoptaient, dans des associations, des stratégies communes de : réduction des frais d'achat, de transport, de douane et donc des coûts finaux (Oumarou, 2004, 101 ; Avougla, 2011, 140). On peut citer l'association nigérienne des vendeurs de bétail d'Agoe-Zongo à Lomé.

Les migrants pratiquaient toujours les commerces de tissus, des bétails, des pagnes, d'articles électroniques, fripes, de cassettes, de montres, de pièces détachées et de nouveaux produits comme les disquettes CD, de DVD et les appareils électroniques. Ils tenaient une position importante dans les grands marchés du Togo. Au grand marché de Lomé, les commerçants étrangers dont les Nigériens, Maliens, Burkinabé faisaient entre 35 et 40% du total (Spire, 2011, 1997). Ils étaient toujours impliqués dans des activités de transit au port. Les migrants se faisaient accepter socialement, en partie, grâce à leur forte position économique.

L'intégration socioculturelle se renforçait avec l'intensification de la dispersion des Sahéliens dans d'autres quartiers à travers l'apprentissage des langues locales⁵, l'amitié, la filiation (même si l'endogamie restait courante parmi les migrants). A. Djobo affirmait qu'à Atakpamé, beaucoup comprenaient et parlaient les langues locales comme l'éwé et l'ifè plus que dans les décennies précédentes.

Il prenait deux à trois ans pour les migrants les plus enthousiastes et motivés (Avougla, 2011, 137).

Les migrants se constituaient en associations (décisives dans le processus d'intégration) sur une base géographique ou ethnique (Avouglu, 2011, 130-131) comme l'Association des ressortissants de Kerma et l'Union des scolaires nigériens au Togo (USNT).

La population togolaise s'islamisait et s'ouvraient davantage aux migrants sahéliens. Les mariages mixtes étaient désormais beaucoup plus fréquents. A. Oumarou (2004, 102), affirme avoir rencontré lors de ces recherches en 2004, des Nigériens venus au Togo depuis environ quatre décennies avec leurs femmes togolaises et leurs petits fils. Ces derniers ont une marge d'intégration plus grande. « *Beaucoup de Nigériens à Lomé vivent à l'aise et se comportent librement comme s'ils étaient au Niger* » (Oumarou, 2004, 102). Cette intégration restait limitée. Les représentations des Togolais à leur égard et la méfiance n'avaient pas disparu. Les transhumants sahéliens étaient souvent en conflits avec les locaux ruraux.

Conclusion

De 1969 jusqu'en 2010, pour des raisons de dégradation des conditions de vie suite aux sécheresses climatiques, d'habitudes migratoires, de difficultés économiques, etc., au Niger, Mali et Burkina-Faso, de nombreux habitants ont migré vers le Togo. Ses conditions leur paraissaient meilleures : secteur informel dynamique, paix relative, politique migratoire favorable, végétation et conditions de travail propices. Le nombre de Sahéliens s'accroissait fortement au fil des années sans tapage médiatique. De 7 776 Nigériens, 1 162 Maliens et des centaines de Burkinabé en 1981, on est passé respectivement à 61 126, 7 641 et 12 075 en 2010. Toutefois, les migrants connaissaient des difficultés de divers ordres du fait de leurs identités étrangères sur le territoire togolais. Pour s'intégrer, ils adoptaient des stratégies d'évitement comme l'apprentissage des langues, l'amitié et les relations matrimoniales avec des Togolais, la construction des monopoles économiques et associations pour contrôler des secteurs économiques du pays et se protéger contre la xénophobie, le rapprochement des résidences des lieux de travail. Habitant autrefois les Zongo du territoire, ils se dispersaient dans d'autres quartiers à partir de 1977 à Lomé et des années 1980 ailleurs. Ils réussissaient aussi leur intégration dans le tissu économique togolais où ils disposaient des positions confortables dans le secteur informel notamment. Leur importance dans l'économie togolaise

et leur dissémination dans d'autres milieux accélèrent leur intégration socioculturelle qui restait tout de même limitée. La présence des Nigériens, Maliens et Burkinabé au Togo transformait les identités des migrants et des Togolais suite au brassage. La fusion des identités pourra servir de base pour la construction de l'identité commune de la CEDEAO.

Sources et bibliographie

1. SOURCES

1.1. Sources orales

Nom et prénoms	Age	Qualité	Nationalité	Date et lieu de l'entretien
DIBO ibrahim	30 ans environ	Commerçant	Nigérien	14/ 04/ 2013 à Lomé
DJOBO Abla	50 ans	Ménagère	Togolaise	24/ 12/ 2014 et 15/ 01/ 2018 au téléphone
KOMLAN Jeanv	40 ans	Sociologue	Togolais	14/ 04/ 2013 à Lomé
BELOUM Sayouba	59 ans	Ancien délégué de la communauté burkinabé au Togo (2008-2013), commerçant et hôtelier	Burkinabé	1 ^{er} / 12/ 2014 à Lomé
SIMTAYA Djohena	---	Capitaine, Directeur des cartes et séjours, visa et immigration du Togo	Togolais	14/ 04/ 2014

1.2. Presses

Togo-Presse n°2328 du 9/ 04/ 1970 ; n°2399 du 09/ 06/ 1970 ; n°4641 du 02/ 11/ 1977 ; n°7022 du 02/ 05/ 2005

1.3. Autre source

SULTAN B., s. d., « Les impacts du climat en Afrique de l'Ouest », Laboratoire d'Océanographie et de Climatologie par l'Expérimentation et l'Approche Numérique, in https://skyros.locean-ipsl.upmc.fr/~bslod/monsoon_sultan2.pdf, consulté le 15/ 06/ 2014 à 23 h 03.

2. Bibliographie

AGIER M., 1983, *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé (Togo)*, Paris, ORSTOM, Collections Mémoires n°99, 317 pages

AVOUGLA K., 2011, « Migration et stratégies d'intégration urbaine en Afrique subsaharienne », in Mosaïque, Revue interafricaine de philosophie, Littérature et Sciences Humaines, n° 11, décembre, Institut Supérieur de Philosophie et Sciences Humaines, Don Bosco, pp. 127-146.

DELVAL R., 1980 : *Les musulmans du Togo*, Paris, C.H.E.A.M., 340 pages

DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1986, « *Aperçu des résultats d'ensemble du recensement général de la population et de l'habitat au Togo de novembre 1981, caractéristiques de la population*, 69 pages.

DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE, 2010, *Caractéristiques démographiques, Résultats définitifs détaillés*, RGPH4, 352 pages

GBAMEHOSSOU A. E., 2014, *Immigration, intégration socioéconomique et spatiale des Sahéliens au Togo (1965-2005)*, Université de Lomé, mémoire de Master en Histoire, 141 pages

MARGUERAT Y. et PELEI T., 1993, *Si Lomé m'était contée ... Dialogues avec les vieux Loméens*, tome II, Lomé Presses de l'UB, collection „Patrimoine“ n°1, 307 pages

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LA MIGRATION, 2106 : *Migration au Togo, profil migratoire 2015*, Genève, 137 pages

OUMAROU A., 2004 : *Intégration sociale des immigrants dans les pays d'accueil : cas de la communauté nigérienne de la ville de Lomé au Togo*, Université de Lomé, mémoire de Maîtrise de Sociologie, 137 pages

SPIRE A., 2011, *L'étranger et la ville en Afrique de l'Ouest. Lomé au regard d'Accra*, Paris, Karthala, 370 pages

Identités culturelles numériques et profils diasporiens des étudiants algériens en France

Farid Ladjouzi, Aissa Merah
Université de Béjaia - Algérie

Dans cette communication nous interrogeons l'identité culturelle numérique d'une communauté diasporique : les étudiants algériens en France. Notre objectif est de découvrir cette identité dynamique, hybride et surtout plurielle. Pour ce faire, nous inscrivons le travail dans le cadre des études sur la migration en insistant sur la conciliation des migrants désormais connectés aux référents culturels de leurs sociétés d'appartenance : l'attachement à celle de départ et l'ouverture sur celle d'arrivée. Notre enquête tente de répondre à la question suivante : l'identité culturelle numérique des étudiants algériens en France correspond-elle à leurs autoreprésentations culturelles ? Dans un premier temps, nous avons problématisé le sujet en revenant sur les enjeux de la question devenue d'actualité. Après avoir posé notre question et fourni les éléments de méthode mobilisés, nous sommes revenus sur la littérature mobilisée en identité numérique et profils diasporiens sur Internet. Nous avons rapporté les principaux résultats de l'enquête en combinant les deux grilles d'analyse des typologies d'identité et des profils diasporiens numériques en les confrontant aux résultats de l'analyse des autoreprésentations culturelles des étudiants migrants interviewés.

Le traitement de la migration mobilise une multitude de notions et de questions liées au binôme identité/culture du migrant dans sa nouvelle société d'accueil. Ce sujet d'actualité gagne en enjeux au point de s'imposer sur les agendas politique et médiatique. En revenant sur l'évolution de son étude, Sabrina Marchandise souligne que « l'analyse des migrations a connu une nette évolution, passant de la rupture à la continuité, autrement dit de l'immigré déraciné au migrant circulant auquel on ajoute aujourd'hui le profil du migrant connecté » (2010, 127). De son côté, le spécialiste du sujet, Tristan Mattelart, écrit dans une revue de la littérature de la migration : « Coïncidant avec la montée en puissance d'internet, l'attention nouvelle portée à la question des diasporas a suscité, depuis la deuxième moitié des années 1990, le développement d'une littérature de plus en plus importante, consacrée

aux rapports complexes que nouent ces populations avec les technologies de l'information et de la communication (TIC) » (2009, 12).

La complexification des mobilités des populations a accentué la politisation du statut des communautés diasporiques. S'ajoute à cette politisation polémiste, la reconfiguration du rapport du migrant à ses deux groupes d'appartenance dû aux caractéristiques des médias et du numérique en matière de sociabilité, de socialisation et d'identification. En insistant sur ce glissement, Isabelle Rigoni indique que « La construction et la maintenance de réseaux de contacts de diverse nature (familiaux, amicaux, intimes, inconnus...) se complexifient à mesure de l'utilisation de plus en plus intensive des applications du web 2.0 » (2010, 34).

L'ère du numérique, le champ conceptuel de la question s'enrichit et se renouvelle : de nouveaux modèles migratoires, le migrant online, des nomades connectés, la présence connectée, le migrant connecté et les sites web diasporiques. Pour Sihem Najar, les manifestations de cette reconfiguration se situent au niveau des « jeux de construction et de négociations identitaires qui se cristallisent sur des réseaux sociaux virtuels » et de la « trame relationnelle fondée sur la dialectique présent-absent, proche-lointain axée sur le cumul communicationnel qui exprime un remodelage (une restructuration) de l'être ensemble » (2011, 56).

Étudiant migrant connecté : de la double absence à la double présence

Ces réflexions soumises à l'épreuve de l'observation ont démontré l'apport des technologies de la communication et des réseaux sociaux numériques dans les processus d'intégration des migrants et de leur évolution socioprofessionnelle, notamment les jeunes instruits. C'est dans cette vision que nous nous intéressons aux étudiants algériens en France comme communauté diasporique en situation de « double présence ». Cet intérêt s'explique par la forte concentration estudiantine algérienne en France et par l'environnement cosmopolite de l'université française¹.

¹ Selon les statistiques de 2016 de Campus France, la France compte 298 902 étudiants étrangers, dont 7,1 % proviennent d'Algérie, ce qui la place à la troisième place des pays d'accueil des étudiants étrangers et la première destination des étudiants algériens.

La plupart des étudiants algériens arrivent dans les universités françaises avec des identités culturelles nationales basées sur des modèles de socialisation et d'héritage culturel et religieux. Ces identités construites sont profondément ancrées dans des références et des valeurs héritées et partagées dans les communautés socioculturelles d'origine. Le dense processus des études met les étudiants en mobilité sur plusieurs niveaux d'apprentissage: communication, scolarisation, acculturation et citoyenneté. A la quête d'un ailleurs prometteur, ces étudiants s'efforcent

réussir au mieux leur parcours scientifique et à optimiser leurs conditions sociales qui leur permettent une meilleure intégration socioprofessionnelle. En effet, « les pratiques de représentation des différents groupes ethniques et des diasporas pourraient conforter la création d'espaces d'intégration, de participation, d'activisme politique et produire un sentiment d'appartenance » (Guedes-Bailey, 2010, 48). Par ailleurs, compte tenu de leur statut d'étudiants fortement équipés en dispositif numérique, présents sur les réseaux sociaux et jouissant d'une culture informationnelle et de compétences d'usage, ils engagent de différentes « stratégies identitaires » visant l'assimilation des codes culturels du pays d'accueil et la prise en considération de leurs propres codes d'appartenance culturelle. En effet, avec l'intensification de ces formes de fréquentation et de cohabitation en ligne de nouvelles formes de représentations identitaires s'imposent.

De ce fait, l'Internet, à travers les fonctionnalités du web social, contribue à la construction de ces liens sociaux et à la mise en relation de la communauté estudiantine algérienne. Revenant sur les travaux de Poster, Guedes-Bailey considère que « les technologies de l'information et de la communication ont le potentiel nécessaire pour reconstruire le sujet et pour parvenir à une révision fondamentale de l'identité et des relations sociales » (2010, 47).

Cette stratégie identitaire est axée, entre autres, sur la mise en œuvre des communautés d'intérêts identitaires et culturels qui pourront réunir les étudiants algériens en France autour de leurs objectifs communs. La consultation des contenus des présentations, des publications et des interactivités des étudiants permet de constater des éléments de stratégies d'identification. A travers les différents usages que les abonnés ont développés autour des réseaux sociaux numériques (RSN, et Facebook précisément), une nouvelle forme d'identité dite numérique a émergé pour désigner la représentation de soi. Elle est constituée de la somme de données et de traces numériques laissées par l'internaute lors de son

enregistrement, de ses modifications de son profil et surtout de sa navigation et de son interactivité. Les déclinaisons de l'identité numérique se matérialisent en traces calculées, voulues, assumées, explicitées, conscientes et inconscientes. L'interaction de ces trois formes d'identité co-construit une identité plurielle, composite et dynamique. Elle renseigne sur la représentation de soi ou les autoreprésentations culturelles des usagers migrants. L'analyse des autoreprésentations culturelles permet de retracer et d'attribuer un sens aux indicateurs des composantes de l'identité : sentiment d'appartenance, lien social, compétences culturelles, valeurs, opinions, rapports à l'histoire, langue, et altérité. De ce fait, il serait pertinent de connaître le rapport entre l'identité culturelle numérique comme composite de ses trois formes déclarative, calculée et agissante et les autoreprésentations culturelles des étudiants algériens en mobilité.

De ces éléments convergés, cette recherche tente de répondre à la question suivante : l'identité culturelle et le profil diasporien numériques des étudiants algériens en France correspondent-ils à leurs autoreprésentations culturelles ? Cette étude envisage de vérifier l'hypothèse de la « conception d'un *continuum* des mondes en ligne et hors ligne » (Guedes-Bailey, 2010, 49) chez une communauté d'étudiants migrants connectés en situation migratoire en mobilité académique.

Eléments de méthode

Afin de répondre à cette question, les instruments qualitatifs de l'enquête sont mis en œuvre pour examiner l'identité numérique des étudiants algériens en France dans leurs rapports avec soi et avec autrui, ainsi que leurs réactions dans les situations de contacts interculturels. Ainsi, nous avons procédé à l'analyse de contenu d'un groupe diasporique, créé sur Facebook en vue de rassembler la communauté estudiantine algérienne en France, à savoir « étudiants-cadres algériens en France² » qui rassemble près de 31°845 membres. Notre objectif est de déterminer les orientations de l'identité numérique des membres de ce groupe, et ses rapports avec leurs propres représentations identitaires. Parallèlement à l'analyse de contenus, nous avons mené des entretiens semi directifs en ligne avec un panel d'une vingtaine d'étudiants algériens établis en

<https://www.facebook.com/groups/1013424438752678/>

France, membres actifs du groupe. L'analyse porte sur la matérialité de l'identité numérique des étudiants-migrants et de leurs autoreprésentations culturelles. Pour ce faire, nous mobilisons la typologie des formes de l'identité numérique proposée par Fanny Georges (2009 ; 2011) axée sur la déclinaison des traces numériques : déclarative, calculée et agissante. Par ailleurs, nous avons adopté la grille des référents identitaires proposée par Sihem Najar (2013) axée sur la discursivité des traces numériques dans un processus dynamique et d'ensemble : les reflets identitaires, les marqueurs identitaires et le montage identitaire.

Interroger l'identité culturelle numérique

L'acception classique du concept d'identité renvoie aux attributs descriptifs apparents, tels que le nom, la date de naissance, le lieu de résidence..., et certaines caractéristiques biologiques distinctives comme l'empreinte digitale. Tandis que l'identité numérique³ renvoie à une conception plus dynamique et procédurale. Selon Ertzscheid, cette nouvelle forme d'identité est « constituée de la somme des traces numériques se rapportant à un individu ou à une collectivité » (Ertzscheid, 2013, 13).

Le terme de l'identité numérique est né avec l'évolution d'Internet et ses nouvelles applications du web social et participatif. Elle indique l'émergence d'un « *Je* expressif numérique » pour sa nature de résultante de la somme de traces que l'internaute laisse derrière lui pendant sa navigation sur le Réseau. Elle découle aussi de la manière avec laquelle l'utilisateur veut se représenter et s'identifier vis-à-vis des autres usagers. L'internaute laisse des traces d'informations fragmentées sur son identité en commentant, en remplissant des formulaires sur internet, en tenant un blog, ou en créant un profil complet sur un réseau social. Toutes ces opérations tendent à démontrer et à renforcer la visibilité numérique de l'internaute, et à entretenir son image et sa réputation par rapport aux autres usagers.

Pour mieux comprendre sa structure interne et identifier le schéma de son élaboration, nous nous référons aux conceptions de la typologie de Fanny George. Elle propose un modèle composite basé sur la co-construction de

Ou l'identité narrative selon la conception de Paul Ricœur.

l'identité numérique à travers trois composantes en coexistence et en complémentarité. Il s'agit d'abord de l'identité déclarative, qui est une description de la personne par elle-même, les données qui la constituent sont rapportées directement par l'internaute, elles ont pour objectif de décrire la personne et de la distinguer au sein de la communauté virtuelle. Elle « se compose de données saisies directement par l'utilisateur, notamment au cours de la procédure d'inscription au service (exemple : nom, centres d'intérêt, amis) » (George, 2009, 179).

En deuxième lieu, l'identité agissante traduit la mention des activités communautaires ou personnelles dans le monde virtuel. « Elle est constituée des messages répertoriés par le Système, concernant les activités de l'utilisateur » (George, 2009, 179). Elle marque concrètement l'activité et les interactions de l'utilisateur sur les réseaux sociaux, et le degré de sa présence numérique. Quant à la troisième composante, l'identité calculée, elle « se compose de chiffres, produits du calcul du système, qui sont dispersés sur le profil de l'utilisateur (comme : le nombre d'amis, de groupes) (George, 2011, 40).

Ces trois dimensions combinées permettent une analyse quantitative et qualitative des changements de profils identitaires et du contexte de leur orientation dans l'espace numérique. Néanmoins, l'identité agissante est la composante déterminante de la structure de l'identité numérique. Elle permet de retracer le processus de sa construction et met en évidence sa présence et son interactivité dans les communautés.

L'identité numérique affichée dans la communauté virtuelle est envisagée selon une conception dynamique et processuelle co-construite à travers la combinaison de l'ensemble des symboles identitaires et culturels de l'utilisateur, puisés dans les systèmes des symboles de ses communautés d'appartenance virtuelles et réelles qui représentent les influences et les références culturelles.

Cette identification numérique se traduit par les activités d'expression, d'interactivité, de représentation de soi et de positionnement. « Les usages des médias sociaux numériques transforment les représentations et les liens sociaux, questionnent la construction des identités et en multiplient les supports d'expression » (Touati, 2017). Ce processus d'identification favorise un certain collectivisme qui élève l'identité numérique au rang d'une identité collective qui « dessine non pas une série de significations ou un sens, mais un système de valeurs qui définit l'unité d'un groupe » (Daghmi, Badulescu, 2017) Pour reprendre la

définition de Dominique Cardon, elle est « une coproduction où se rencontrent les stratégies des plateformes et les tactiques des utilisateurs » (Cardon, 2008, 97).

La conception dynamique, processuelle et composite proposée, met en valeur des notions occurrentes et symboliques : la différence, la représentation de soi, la construction identitaire, l'identification, la communauté et le sentiment d'appartenance. Cette mobilisation en concepts liés à celui de l'identité culturelle définie par *le Petit Robert*, édition 2010, comme un « ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, art, ... etc.) qui lui confèrent son individualité ; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe ». L'identité a toujours été envisagée comme une construction multidimensionnelle et déterminée par les communautés d'appartenance culturelle. Cette vision nous conduit à considérer les représentations et les autoreprésentations culturelles comme un facteur déterminant dans la définition identitaire des individus et des groupes en situation migratoire. C'est pourquoi nous privilégions le concept d'identité culturelle numérique en tant qu'une construction sociale contextualisée en communautés d'appartenance, une identification par rapport aux représentations de soi, aux représentations collectives et à l'Autre et une expression en matière de compétences communicationnelle et culturelle.

L'identité numérique des diasporiens

Les typologies des composantes de l'identité numérique proposées par les chercheurs, dont Fanny Georges, ont mis en exergue sa structuration et ses déclinaisons sur les RSN en matière d'activités, d'interactions et de réseautages. Par contre, d'autres travaux se sont focalisés sur l'usager lui-même en distinguant des typologies de profil identitaire comme résultante des « processus de construction identitaire à trouver dans les réseaux socionumériques (RSN) des espaces privilégiés pour se déployer » (Pélissier, 2017, 72). Nous mobilisons une typologie de profil que nous considérons appropriée à notre sujet surtout pour sa capacité de prendre en charge les éléments intimement liés à l'identité culturelle : usager-migrant, appartenance culturelle et communauté diasporique. Et par rapprochement socioculturel et spatiotemporel, la catégorisation que propose Sihem Najar sur cet aspect du sujet fournit une grille d'identification et d'analyse pertinente. (2011) En effet, dans son modèle

de profilage, elle a mis en évidence le rôle de Facebook dans la promotion des liens sociaux entre les communautés de migrants, de la société d'accueil et de la société d'origine. Pour ce faire, elle relève et examine les éléments identitaires sur lesquels s'appuient les groupes migratoires pour se représenter à travers les réseaux sociaux, et pour maintenir les liens sociaux avec leur pays de départ et évoluer avec leur pays d'arrivée. Cette analyse a donné lieu à une catégorisation des bases des référents identitaires de la population migrante. Son concept clé *référents identitaires* permet par la suite de dégager une typologie de l'identité numérique culturelle déclinée en profil diasporien. Ces référents s'articulent autour de trois notions déterminantes pouvant expliciter le positionnement identitaire culturel des communautés diasporiques sur les réseaux sociaux numériques.

Il s'agit en premier lieu de la notion de reflet identitaire perçue par l'auteure comme étant « l'ensemble d'indices, ou plutôt de traces virtuelles qui expriment les centres d'intérêt des personnes concernées et qui permettent de dévoiler certains éléments relatifs à leurs appartenances religieuses, régionales, nationales, professionnelles, etc. » (Najar, 2011, 51). Ce genre d'empreinte est générée automatiquement par le système de calcul, on l'observe par exemple, dans facebook dans la zone supérieure gauche, destinée à comptabiliser l'activité de l'utilisateur ; ou bien sur twitter dans la partie supérieure. Ce référent peut donner des indications sur les préférences idéologiques et culturelles de la diaspora.

Quant à la deuxième notion, les marqueurs identitaires, ils constituent l'incarnation des attitudes de consommation culturelle de l'utilisateur et reflètent les orientations de son identité culturelle numérique. Il s'agit, concrètement, de la matière (textes, sons, images, vidéos...) publiée, partagée ou commentée par le facebooker, ce qui dénote sa posture active vis-à-vis des contenus à caractère culturel et idéologique auxquels il est exposé, et lui permet par ailleurs d'afficher son appartenance identitaire.

La troisième notion développée est le montage identitaire qui est présentée comme la construction mosaïque de l'identité culturelle numérique de la diaspora. Ce montage se réalise grâce à sa culture informationnelle numérique qui permet de joindre et de concilier des modèles et des composantes identitaires et culturelles pouvant être aux antipodes les uns des autres, afin de créer un profil identitaire riche et éclectique. A la lumière de ces éléments qui forment les référents

identitaires et culturels des diasporas, l'auteure a proposé une typologie de l'identité numérique des diasporas qui se décline comme suit :

Les enracinés expatriés

Cette catégorie « concerne des personnes dont les profils reflètent un repli identitaire » (Najar, 2011, 51). En effet, ces personnes sont fières de leurs origines et ils affichent ce repli ou cette identité fermée sur leurs pages facebook par le procédé de surévaluation de certains traits culturels distinctifs de la société d'accueil.

Les bipolaires

Il s'agit des personnes qui « expriment leur attachement à la fois à leur pays d'origine et au pays d'accueil » (Najar, 2011, 52). Les migrants de ce profil se caractérisent par une capacité de conciliation consciente ou non, mais équilibrée et pragmatique.

Les cosmopolites

Il s'agit de diasporiens qui sont ouverts sur plusieurs cultures et qui ont des référents identitaires très divers » (Najar, 2011, 52). Ce profil se distingue par une large ouverture sur les différents sous-groupes composant la société d'accueil.

Enquête sur les profils diasporiens des étudiants migrants

L'identité culturelle numérique des membres de notre échantillon est décelée à travers leurs interactions et leur activité sur facebook, largement imprégnées des éléments et référents socioculturels et linguistiques réels de leurs deux sociétés de référence, d'origine et d'accueil. Les interactions des étudiants du groupe „étudiants-cadres algériens en France“ permettent de retracer l'évolution du consensus de construction de leur identité culturelle. Dès lors, cette identité, basée sur l'existence sociale, et transposée au cyberspace, constitue un prolongement dynamique de leur identité réelle. C'est pourquoi elle se décline et évolue comme « une représentation : c'est-à-dire la redite d'un étant, structurée par les capitaux qui la composent et les supports qui la

contiennent, structurant les conditions d'existence sociale des individus » (Pierre, 2011, 22).

Référents culturels pour se re-présenter

Les résultats de l'enquête nous ont permis de constater que l'identité culturelle numérique de notre échantillon sur facebook est construite en combinant aussi bien les informations d'identification saisies par l'étudiant-usager lui-même, que celles qui représentent son activité avec son réseau d'amis sur cette plateforme sociale. Elle est aussi constituée des informations dites « traces de passages » enregistrées et comptabilisées par l'algorithme de facebook sous forme de chiffres, de traçabilité, de durée de présence, de tendances et de suggestions. Donc le triptyque de George Fanny (identité déclarative, agissante et calculée) est perceptible dans la présence numérique de notre échantillon.

Ainsi, en termes d'identité déclarative, notre échantillon propose une fiche de présentation qui leur permet de s'identifier et de s'afficher sans pour autant rentrer dans le détail et l'étalage de leur vie personnelle ; l'objectif ici étant de se faire reconnaître par les connaissances potentielles, et non pas afficher une présence ostentatoire sur ce réseau social. Nos migrants se présentent souvent avec leurs identifiants officiels en enregistrant leurs noms, prénoms, dates et lieux de naissance, et photographies. L'examen attentif des profils, surtout en revenant sur les modifications opérées, nous permet de découvrir des éléments portant sur les références et les appartenances culturelles : *„enfant du bled'*, *_Matoub'*, *_Boudiaf'*, *_Ma Kabylie'*, *_Algérie avant tout'*, *_Nabil Algériano'*, *_Sang arabe'*, ... etc. Il est de même pour les photographies de profil où les étudiants affichent les drapeaux algérien et amazigh, des portraits de personnalités culturelles et politiques algériennes, des cartes géographiques, des tableaux portant sur le patrimoine bâti et l'artisanat, des photos d'anciens villages et d'événements communautaires.

Quant à l'identité dite agissante, principal constituant de l'identité numérique, il ressort de l'analyse des interactions de nos enquêtés sur facebook sous toutes ses formes (mentions j'aime, partage, amitiés, groupes, commentaire, publication, abonnement) que les sujets d'actualité sociopolitique et les sujets de culture sont les plus présents dans les échanges et discussions. Par ailleurs, nous relevons une volonté affichée de la part de nos enquêtés de s'ouvrir à l'Autre et d'élargir le périmètre de leurs connaissances et consommations culturelles, ainsi

qu'une disponibilité à la découverte et au partage massif des contenus marquants. Donc les étudiants en mobilité usagers de facebook s'appuient sur la diversité et les possibilités offertes par ces plateformes numériques pour élargir le répertoire des signes servant à manifester leur identité en ligne.

Les résultats de l'analyse des contenus des pages en matière de traces numériques ont été largement confirmés par les propos des enquêtés. L'analyse thématique des représentations de soi va dans le sens des significations attribuées aux traces numériques qu'ils ont laissées, que ce soit consciemment ou non. D'ailleurs, ils soulignent que souvent les interventions des membres de leurs réseaux sur les sujets de discussion suscitent un travail de recherche sur les meilleures stratégies identitaires

adopter. Pour eux, la mobilisation des référents culturels dans leur diversité (langue maternelle, coran, occasions nationales et religieuses, mémoire collective, histoire, ...) est un exercice quotidien. Dans cette vision pensée, ils déclarent aussi que leurs manières de s'identifier et de se présenter prennent en considération les codes et les valeurs culturels des amis et des groupes d'intérêt issus des deux sociétés. C'est pourquoi, ils reconnaissent le recours aux échanges en messages et en partages personnels. Par ailleurs, et compte tenu de leur statut d'étudiants, ils exercent un travail d'entretien et de valorisation de la représentation de soi en intervenant sur les contenus affichés et discutés : la suppression, la correction et la reformulation des publications personnelles et de celles des réseaux en matière de *posts*, des commentaires, d'amis, de murs, et de renvois et partages.

Référents identitaires pour se _profilier'

Les étudiants enracinés : Les référents identitaires des migrants de profil diasporien enraciné sont tournés vers la société d'origine d'où ils puisent leurs reflets et leurs marqueurs identitaires et par rapport à laquelle ils réalisent leur montage identitaire. Les étudiants de ce profil nostalgique et communautariste se re-présentent comme des résistants au déracinement culturel et territorial. Le montage identitaire réalisé reflète un repli identitaire qui se décline par la surévaluation des traits culturels et symboliques du territoire d'appartenance : « Je me réfère à mon patelin, à ma patrie, où je suis né et où sont enterrés mes ancêtres », nous explique un étudiant de Béjaïa à Paris. Leurs réseaux de relations demeurent essentiellement issus de leurs groupes d'appartenance de

famille et de cercles d'amis « quittés » pour un moment. Leurs contenus postés et leurs interactivités sont tirés de la culture et de l'actualité de socialisation initiale. Autrement dit, ils s'expriment sur les RSN comme des déracinés forcés, leurs « corps ici » et leurs « âmes ailleurs chez nous », pour reprendre l'expression d'un de nos enquêtés qui n'attend que la finalisation de sa thèse pour rentrer. C'est pourquoi ils recourent à l'enracinement pour vivre en harmonie avec une identité déjà construite et considérée imperméable et surtout suffisante.

Les étudiants bipolaires : la double référence aux deux sociétés d'appartenance est visible dans les pages de profils facebook des étudiants. Ce profil de migrants connectés incarne une posture dynamique d'étudiants qui entretiennent ses rapports avec leur société d'origine et qui s'ouvrent sur leur nouvelle société d'accueil ou « plutôt d'adoption », nous précise un étudiant d'Alger à Toulouse. C'est pourquoi ils s'identifient par des référents d'inclusion ou de dénotation sans repli identitaire. Sur leurs pages et dans leurs interactivités, les bipolaires ont des listes d'amis mixtes issues de différents sous-groupes des deux communautés d'appartenance avec une ouverture agissante sur les relations de voisinage, de travail et d'intérêt de la société d'accueil. Les contenus postés (linguistiques, iconographiques, audiovisuels, ... etc.) sont dans les codes socioculturels des deux appartenances : langues, valeurs, actualités, etc. Les étudiants de ce profil valorisent les facteurs de convergence surtout en matière de sujets de discussion, de positions affichées et de sentiment d'appartenance. Les *Je* et *jeux expressifs* renseignent d'un apaisement assumé. Le montage identitaire qui se réalise ici par greffe à la « *barbe-à-papa* » se définit comme un état stabilisé et comme un processus évolutif. Pour eux, cet arrangement dans la vie réelle est manifesté sur les RSN et illustre les représentations de soi en rapport avec les deux communautés en situation de double présence harmonieuse.

Les étudiants cosmopolites : Le cosmopolite est aussi membre de nombreux groupes d'intérêts sur les RSN : riverain, citoyen, professionnel, sportif, militant, associatif, fan, et beaucoup autres adhésions. Ces appartenances dépassent la bipolarité de communauté d'origine et de communauté d'accueil pour devenir hybride. L'hybridité se décline à travers les listes d'amis mosaïques en origines ethniques, religieuses et nationales. Dans leurs interventions en posts, partages et commentaires, les étudiants en mobilité s'expriment à la fois sur l'actualité nationale et internationale, surtout sur les causes de toute

l'humanité. Les contenus de leurs pages facebook reflètent la diversité et l'ouverture culturelle : des vidéos sur moments de convivialité et de voyage, des informations sur des mouvements de mobilisation dans le monde et des produits culturels universels (art contemporain, patrimoine matériel et immatériel, ... etc.). Ces migrants de profil cosmopolite universel, ou « d'homme du monde », comme se présente un de nos répondants, se caractérisent par la pluralité de leurs relations, de leurs pratiques culturelles et de leurs causes d'engagement. D'ailleurs, il est difficile de retracer leurs appartenances culturelles, si ce n'est qu'avec leurs traits physiques et les identifiants distinctifs de nom, prénom, lieux de naissance et de nationalité. Nos diasporiens s'approprient des postures d'acteur leur permettant un degré d'engagement citoyen dans des groupes musicaux, des syndicats, des associations, des partis politiques. A ce sujet, de nombreux répondants ont cité des cas d'étudiants étrangers devenus des acteurs publics. Plusieurs étudiants affichent et assument cette constellation identitaire qu'ils ont co-construite avec l'ouverture sur la société dans son hétérogénéité en référents culturels et identitaires.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons insisté sur le processus de la co-construction de l'identité et des profils culturels sur les RSN, de l'étudiant algérien en mobilité académique en France. Le résultat significatif que nous soulignons se situe au niveau de la transition dynamique et qualitative de l'identité : d'une identité fermée, à une identité mutante puis à une identité hybride. Selon ce modèle, les usagers de l'espace virtuel, en situation de mobilité se trouvent entourés par une diversité de modèles culturels. Ce qui les installent dans une situation d'interrogation permanente entre la culture d'origine qu'ils préservent, enrichissent et promeuvent, et d'autres modèles culturels dans lesquels ils puisent de nouveaux référents identitaires ou auxquels ils peuvent, éventuellement, ne pas s'y identifier. Il est aussi pertinent de confirmer l'hypothèse générale selon laquelle les RSN, dont facebook, contribuent dans la reconfiguration des identités et des profils des migrants et des communautés diasporiques selon des processus et des modèles préexistants.

Il est clair que d'autres facteurs interviennent et déterminent les profils et les identités des migrants sur RSN. L'analyse des contenus des

publications et des interactivités sur les RSN nous a permis de supposer les facteurs liés aux RSN et au migrant connecté : les compétences communicationnelles, la maîtrise technique, les pratiques culturelles et médiatiques et les autoreprésentations culturelles.

Bibliographie

CARDON D., 2008, « Le Design de la visibilité : un essai de cartographie du Web 2.0 », *Réseaux*, n° 152, pp. 93-137

DAGHMI F. et BADULESCU C., 2017, « Formes d'appropriation symbolique du territoire : une identité plurielle », *REFSICOM* [en ligne], L'identité dans tous ses états, mis en ligne le 13 novembre 2017, consulté le 10 Mars 2018. URL : <http://www.refsicom.org/302>

ERTZSCHEID O., 2013, *Qu'est-ce que l'identité numérique ? Enjeux, outils, méthodologies*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Encyclopédie numérique », 69 pages

GEORGES F., « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 », *Réseaux* 2009/2, n° 154, pp. 165-193

GEORGES F., 2011, « L'identité numérique sous emprise culturelle, de l'expression de soi à sa standardisation », *Les Cahiers du numérique*, n° 07, pp. 3-48

GUEDES-BAILEY O., 2010, « Les pratiques en ligne des diasporas : Représentations de soi et résistance ? », *Migrations Société*, n° 132, pp. 47-62

MARCHANDISE S., 2010, « La construction diasporique marocaine sur le web. Enjeux méthodologiques d'une nouvelle approche des migrations », *Migrations Société*, n° 132, pp. 125-138

MATTELART T., 2009, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *tic&société*, Vol. 3, n° 1-2 |, pp. 10-57

NAJAR S., 2011, « Les pratiques sociales de l'Internet et les transformations des identités et des liens sociaux au Maghreb », *Méditerranée*, n°216, pp. 49-57

PÉLISSIER M., 2017, « La construction d'une identité numérique professionnelle chez les « digital natives » : fiction ou réalité ? », *tic&société*, Vol. 10, n° 2-3 | -1, pp. 71-97

PIERRE J., 2011, « Génétique de l'identité numérique. Sources et enjeux des processus associés à l'identité numérique », *Les Cahiers du numérique*, n° 7, pp. 15-29

RIGONI I., 2010, « Technologies de l'information et de la communication, migrations et nouvelles pratiques de communication », *Migrations Société*, n° 132, pp. 31-46

TOUATI Z., 2017, « L'identité à l'ère du numérique : Une construction négociée entre identité attribuée et identité revendiquée », *REFSICOM* [en ligne], L'identité dans tous ses états, mis en ligne le 16 avril 2017, consulté le 10 Mars 2018. URL: <http://www.refsicom.org/254>

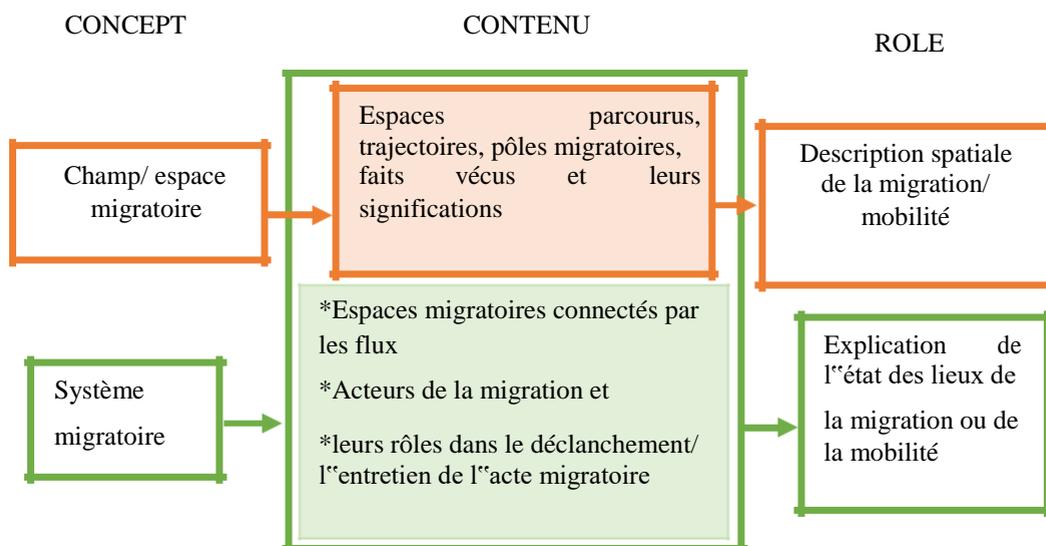
Intégration sous-régionale et libre circulation en zone CEMAC. Des déclarations médiatiques aux pratiques frontalières : quel gap ?

Abêt Mongbet

MIGRINTER/Université de Poitiers, BUCREP/ Cameroun

Depuis les indépendances des Etats de l'Afrique Centrale aux années 1960, l'histoire de la sous-région est en marche dans son système de coopération internationale, notamment en matière d'intégration dont le point d'achèvement serait la libre circulation des hommes et des biens. Contrairement à d'autres structures sous-régionales du genre, la CEMAC semble vivre un mirage de praticabilité dans le domaine migratoire avec des affirmations médiatiques qui prennent une dimension idéologique. Dans plusieurs lieux et domaines, la « libre circulation » dans le processus d'intégration sous-régionale a beaucoup de sous titres. Cette expression vieille de 45 ans en référence à « L'acte N°1/72-UDEAC-70-A du 22 décembre 1972, relatif à la convention commune sur la libre circulation des personnes et le droit d'établissement dans l'UDEAC » fait toujours écho. Economiquement, il y a des avancées dont l'aspect le plus concret est l'utilisation de la monnaie unique. Mais en matière de mobilités humaines, les frontières surtout celles du Gabon et de la Guinée Equatoriale avec le Cameroun couvrent une autre réalité. La localité de Kyé-ossi qui est mon terrain d'étude doctorale reliant ces trois pays s'avère un lieu propice pour examiner les pratiques et les vellétés des nations dans l'arène migratoire Etat-individus-réseaux où entre hypocrisie d'Etat, phagocytose médiatique de libre circulation et jeux de frontièralité. On peut comprendre le mécanisme stratégique des acteurs, leurs rôles et le système. Au regard des analyses des médias, des données et découvertes du terrain, puis du raisonnement rationaliste, cette recherche aspire répondre à trois questions : Comment les divers médias traitent-ils la question de libre circulation en Afrique Centrale ? Particulièrement au niveau des frontières du Gabon et de la Guinée Equatoriale à Kyé-ossi, quelles sont les pratiques des corps d'Etat et assimilés relatives à cette libre circulation ? Quelles stratégies utilisent les migrants ou acteurs de la mobilité pour déjouer la forte résonance médiatique de la libre circulation aux pratiques frontalières non conformistes ?

La libre circulation en zone CEMAC s'entend comme la faculté qu'ont les citoyens des États membres à aller et venir au sein de la zone, sans contraintes ni restrictions particulières. Cette circulation s'inscrit dans la mobilité dont l'étude a évolué depuis les travaux de Simon Gildas en 1976 avec le concept d'espace migratoire. Le schéma suivant développe l'appréhension d'un concept plus englobant émanant d'une dense littérature (Dorai et al, 2005 :19-26) : le système migratoire.



Parmi les acteurs de la migration issus de ce schéma figurent respectivement de l'échelle micro à l'échelle macro : les individus, leurs ménages et communautés, l'Etat et les Organisations Internationales. Ces dernières agissent généralement à travers les normes, les lois, les directives régissant les principes de la mobilité, tout comme sur la construction des infrastructures internationales dans une région ou sous-région donnée. C'est pour cela que Hernandez-Léon (2012 :8) fait remarquer que « *Les analyses de l'organisation sociale de la migration internationale ont souvent négligé le rôle que jouent les entrepreneurs, les services et les infrastructures dans la structuration des flux migratoires...* ».

Dans la sous-région Afrique Centrale, la CEMAC depuis sa création en 1994 et ses Etats que sont le Tchad, la République Centrafricaine, la

Guinée Equatoriale, le Gabon, le Congo et le Cameroun multiplient les accords de libre circulation dont le plus récent date d'octobre 2017. Ce sujet qui date de 1972 en référence à l'acte N°1/72-UDEAC-70-A du 22 décembre 1972 relatif à la libre circulation, continue à faire écho. Que ce soit dans les médias traditionnels (communiqués, presses-télévision et radios) ou dans l'internet, les discours sur la libre circulation envahissent. Presque chaque année, une décision, une résolution en est prise. Cette allure de communication est semblable à une idéologie qu'on voudrait prôner. Ce qui amène à interroger la portée des instruments juridiques au service de la libre circulation des personnes, la pratique de terrain au niveau des frontières. La curiosité naît du fait que mes observations de terrain dans le cadre d'un mémoire qui a conduit à la thèse en cours ; lesquelles m'ont fait découvrir les plaintes des migrants vis-à-vis des hommes de frontières.

En dépit de cela, les mouvements transfrontaliers sont intenses. Le constat met alors en jeu une dimension théorique véhiculée dans les médias, les pratiques frontalières de contrôles et de surveillances, ainsi que des migrants qui usent de tous leurs moyens pour atteindre le pays voisin. La préoccupation centrale est d'observer le rapprochement entre ces discours et les faits médiatiques d'une part, et d'autre part les pratiques frontalières migratoires et des services d'Etat. Le schéma est semblable à une organisation au jeu des rôles où chaque acteur CEMAC, Etats, services frontaliers et migrants, développe ses stratégies (Crozier et Friedberg, 1977 : 97).

Il est question alors de mesurer ce discours riche sur le terrain par le système de mobilité à travers trois questions qui permettent de dépister les liens fonctionnels entre la communication théorique et les vécus empiriques y afférents. D'abord comment les divers médias traitent-ils la question de libre circulation en Afrique Centrale ? Particulièrement au niveau des frontières du Gabon et de la Guinée Equatoriale à Kyé-ossi, quelles sont les pratiques des corps d'Etat et assimilés relatives à cette libre circulation? Quelles stratégies utilisent les migrants ou acteurs de la mobilité pour déjouer la forte résonance médiatique de la libre circulation aux pratiques frontalières non conformistes ?

Si la première question m'oblige à procéder à une lecture des médias dans toutes ses formes, je me limiterais dans la dernière décennie, faute de précisions des données. Les autres questions quant à elles posent un enjeu méthodologique. Voilà pourquoi j'ai procédé par une méthode que

De Sardan lors d'un atelier en 2015 qualifie d'anthropo-sociologique. Il s'agit des entretiens et observations suivies des migrants et divers services frontaliers. A cela s'ajoute l'immersion sociale dont Soulé (2007 : 128) évoque la participation observante-observation participative ; ceci a consisté à jouer la scène comme si on y était, mais en captant les faits et en analysant chaque geste, et non de faire le simple figurant d'action. La méthode d'analyse qui sied est l'analyse de contenu des données synthétisées.

Les traitements médiatiques de la libre circulation

La libre circulation en zone CEMAC est une actualité permanente aux opinions divergentes.

Libre circulation en zone CEMAC : permanence médiatique à la tendance idéologique.

L'internet étant une fenêtre libre des affirmations tous azimuts, on peut tout y lire concernant la libre circulation en zone CEMAC. En ouvrant une page internet à ce sujet, le nombre de feuillets est illimité: spécialistes ou non-spécialistes en parlent. Dans les médias traditionnels, il est récurrent que cela fasse la une des presses quotidiennes. Chaque journal quotidien national peut meubler le titre à son langage. Ces titres de la période fin octobre-début novembre 2017 sont pléthoriques. A la chaîne nationale de la Radiotélévision Camerounaise (CRTV), il y a tout un *service CEMAC* propre à ce sujet. On y fait tous les traitements d'informations avec usage des genres rédactionnels : « *reportage, compte-rendu, interview, portrait, documentaire, tout un dossier...* »¹. En dehors de la couverture des événements spécialement organisés, il y a une actualité permanente sur la question à la CRTV (radio et télé) à travers un magazine hebdomadaire *CEMAC INFO*. La CRTV prône ainsi pour le Cameroun leader naturel et porteur du projet, la libre circulation par cette communication qui intègre d'autres aspects.

Interview accordée par le journaliste en charge du *service CEMAC* à la CRTV, le 24/01/2018

CEMAC : c'est promis, plus d'obligation de visa au 1er janvier 2014

Commentaires 0 - dimanche, 16 juin 2013 05:10



(Agence Ecofin) - Les Etats de la CEMAC, réunis en Sommet à Libreville, ont pris deux décisions majeures qui, si elles sont effectivement appliquées permettront à la sous-région de faire un pas significatif vers l'intégration.

Primo, au 1^{er} janvier prochain, pour les ressortissants de la CEMAC, le visa ne sera plus obligatoire pour circuler dans les 6 pays.

Deuxio, un cadre politique commun pour la protection du commerce a été adopté par les 6 pays. Il permettra par exemple de faciliter l'accès au marché sous régional pour les compagnies pharmaceutiques et de lutter plus efficacement contre la prolifération des faux médicaments, véritable fléau de santé publique en Afrique.



«Nos six nations travaillent ensemble au delà des frontières à trouver des solutions régionales à nos enjeux communs, à renforcer notre coopération économique pour encourager le développement. (...) Comme tous les regards sont rivés ce weekend sur le Sommet du G8 en Grande-Bretagne, les dirigeants de la CEMAC ont voulu monter leur propre engagement pour stimuler les échanges commerciaux et de l'investissement en Afrique», a déclaré le président

L'« Acte additionnel n°08/CEMAC-CEE-SE du 29 juin 2005 relatif à la libre circulation des personnes en zone CEMAC » et le règlement n°01/08-UEAC-042-CM-17 du 16 mars 2012 stipulant que « Le passeport CEMAC est un document de voyage international pour les ressortissants des États membres » affirmaient bien la perspective de la libre circulation des citoyens de la sous-région pour le 1er janvier 2014. Mais cette page internet n'est que l'ombre d'elle-même

Lors de la conférence de Yaoundé, la Résolution 16 du 23/12/2016 affirmait : *« accélérer résolument la finalisation de la libre circulation des personnes et des biens, et la réalisation rapide des projets intégrateurs en préservant la sécurité »*. Suite à cet acte relayé avec écho dans tous les médias, on peut également évoquer le rapport du sommet de Ndjamena signé le 31 octobre 2017 où les chefs d'Etat se félicitent de l'ouverture de leurs frontières. Il suit la circulaire N° 0001 MISL/MDN du Gabon relative à la libre circulation, signée le 19 octobre 2017 par le Ministre gabonais de l'Intérieur et de la Sécurité, Chargé de la Décentralisation et du Développement Local (MISDL) et le Ministre de la Défense Nationale (MDN). Cette circulaire précise que *« Tout ressortissant des 5 autres pays de la CEMAC « détenteur d'un passeport d'une validité d'au moins trois mois, n'est plus soumise à l'obligation du visa d'entrée au Gabon pour tout séjour ne dépassant pas trois mois (90*

jours) ». Elle est confirmée par un communiqué de presse du MISDL le 19 octobre 2017. La multiplicité des textes laisse croire que la libre circulation n'est qu'une idéologie à demeurer théorique ; ce qui suscite des débats.

Libre circulation en zone CEMAC : évolution aux avis divergents

Images de quelques médias

		<p>Libre circulation en zone CEMAC: les frontières s'ouvrent</p>
<p>Débat dans les chaînes de TV de la région (repérable sur YouTube) : Babassoubek à droite.</p>	<p>Titre d'un journal quotidien du 29 octobre 2017</p>	

AFRIQUE

Frontières : la libre circulation des personnes et des biens, entérinée en Afrique centrale

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE D'AFRIQUE CENTRALE

29 NOV 2017 Mises à jour 03.11.2017 à 18:22 par Patrick Céron

Benk Anouari - Afrique - Assemblée de Bioréochimie

Au bout de plus de quinze ans de négociations âpres et périlleuses, la libre circulation des citoyens appartenant à la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac) va-t-elle enfin devenir une réalité ? Une ratification a été entérinée en ce sens, lors du sommet de l'institution qui s'est achevé ce 31 octobre 2017, à N'djamena au Tchad.

EN CE MOMENT

- Présidentielle au Liberia
- Crise politique et massacres en RDC
- Djihadistes en Afrique
- Togo : le bras de fer
- Bruno Macron en Afrique de l'Ouest
- Zimbabwe : Mugabe et après ?
- Quelle école pour l'Afrique ?

LES + PARTAGÉS

- 1 Centrafrique: le chef de guerre Itoudoung Adam m'invite de "marcher sur Bangui"
- 2 Facebook : "Nous sommes prisonniers de ces plateformes"
- 3 Soudane : les rennes du Père-Hollé sont des femmes !
- 4 Durant 50 ans, 84 % des lobotomies furent réalisées sur des femmes, en France, Belgique et Suisse
- 5 Israël : qui cache le retour des ambassades à Jérusalem ?

<http://information.tv5monde.com/afrique/frontieres-la-libre-circulation-des-personnes-et-des-biens-enterinee-en-afrique-centrale>, consulté le 29/12/2017.

Certaines opinions sont pour l'ouverture des frontières, l'application des signatures et accords. C'est l'exemple de Babassoubek qui, parlant du Gabon et de la Guinée précise : « *il faut arrêter la peur puérile d'invasion : pourquoi dans la CEDEAO on n'a pas eu peur de l'invasion du Nigéria ?* »². Par opposition, les partisans de ce laxisme (signature sans application) étatique avancent les arguments de sécurité ; un avis qui semble réconforté par les troubles qu'il y a eu à Kyé-ossi en décembre 2017³. La Guinée et le Gabon préfèrent ainsi s'isoler, au risque d'invasion de la libre circulation qui est confondue à l'installation définitive des étrangers.

Situation de la libre circulation dans les pays de la CEMAC

Pays CEMAC d'accueil	Pays CEMAC exempt du visa	Nombre de pays africains exempts du visa	Rang d'ouverture du pays parmi les pays africains
Cameroun	3 (Congo, RCA, Tchad)	5	45è
Congo	0 (Visa à l'arrivée pour tous)	0 (13 Visa à l'arrivée)	40è
Gabon	0	4	48è
Guinée Equatoriale	0	0	54è
RCA	3 (Cmr, Congo, Tchad)	12	39è
Tchad	4 (Cmr, Congo, Gabon RCA,)	13	38è

Source : <https://www.visaopenness.org/>, consulté le 30/01/2018.

Les récentes signatures d'octobre 2017 au Gabon et au Tchad non pratiques sont exclues ici

²https://www.youtube.com/results?search_query=live+crtv+libre+circulation

³En effet, certains mercenaires « voulant faire un coup d'Etat en Guinée » venus du Tchad et de la RCA ont envahi cette frontière et furent attrapés par le service camerounais de défense.

Ce tableau prouve une fois de plus que les résonnances médiatiques de libre circulation sont une farce, car aucun pays n'est absolument ouvert à tous les autres. En interrogeant les migrants et population à Kyé-ossi, ils disent tous avoir entendu parler de libre circulation, même si les faits n'en suivent pas. Dès lors naît la curiosité d'observer les pratiques frontalières.

Les pratiques frontalières à Kyé-ossi

Les pratiques ici concernent les hommes en tenue (militaire, gendarme, police, sécurité) et les autres services d'Etat.

Les hommes en tenue

L'idée qui anime la Guinée Equatoriale et le Gabon face à la question de libre circulation est la crainte de la spoliation de ressources, l'invasion démographique et la délinquance sociale (Loungou, 2010 : 318) par les migrants. Ce qui les amène à fermer leur frontière malgré les accords signés. Ainsi les gendarmes et policiers et douaniers se livrent à un jeu de corruption et de marchandage au passage frontalier. Du côté camerounais, un gendarme m'a confié que même si on ne doit rien payer en dehors du visa, « *on ne peut pas quand même te laisser partir comme ça alors qu'on t'a aidé, tu donnes quelque chose* ». Du côté Guinéen, c'est connu à la frontière, toute traversée c'est 2000 FCFA au poste frontalier, sans reçu ni cachet, car entre les hommes en tenue, ils savent que s'il faut traverser Ebebiyin sans visa ou avec visa, on devra payer à chaque contrôle sans papier justificatif. Le côté gabonais semble plus sévère. Mais la corruption se vit à travers leurs indiques camerounais qui habitués de cette frontière, ont forgé une intégration transfrontalière qui leur permet de jouer la passerelle avant le service de la DGDI, qui est à Bitam. On paye tout par ces hommes de transaction et leurs gendarmes aux contrôles font comme s'ils étaient très sérieux pour ne vérifier que les visas. J'étais étonné à la frontière d'être repoussé avec mes deux passeports (Ordinaire et de services).

Au niveau de Kyé-ossi, les gendarmes m'ont renvoyé à trois reprises ; car j'essayais à plusieurs reprises pensant que c'est une affaire d'humeur du jour. Curieusement, tous étaient serins et nerveux dans leurs gestes de

renvoi hors des frontières gabonaises (tant du côté de Kyé-ossi que du côté d'Abang Minko). La dernière fois que j'y étais, on parlait de libre circulation à la CRTV au niveau du poste de contrôle. Et puis, le gendarme m'a répliqué :

Voilà ça ! Vas ! Allez attendre !

Qu'en faut-il alors ? lui avais-je demandé.

-(D'un ton nerveux) *Vas et tu ramènes ton visa* » (Echanges avec un policier au poste frontalier du Gabon à Meyo Kyé, le 29/10/2017).

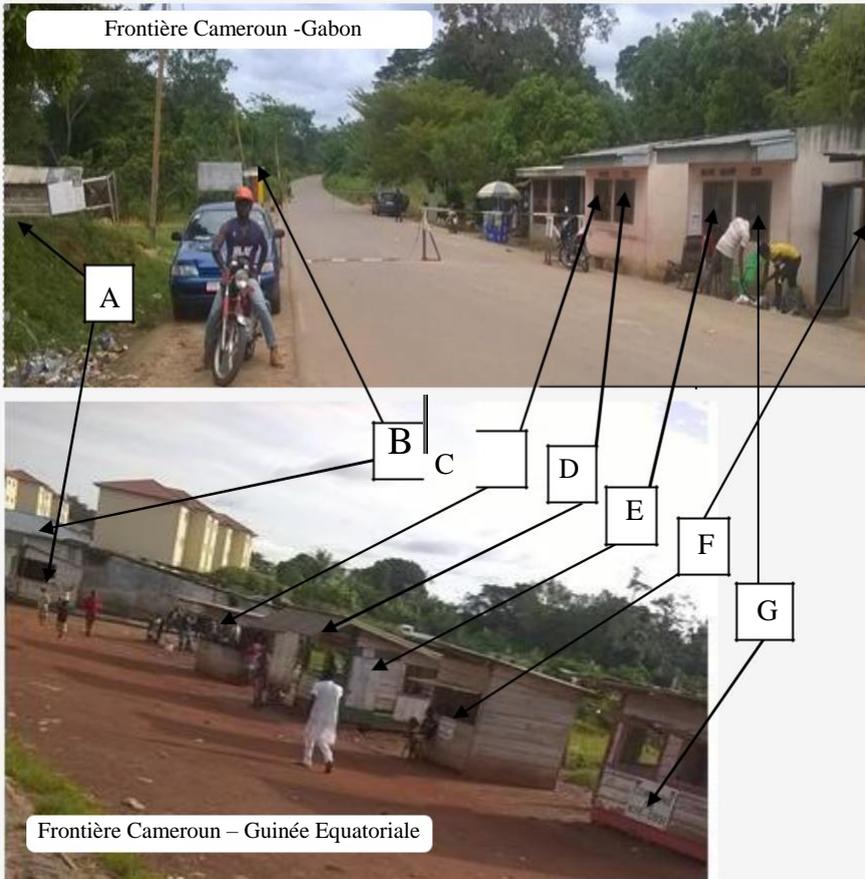
Cette pratique qui n'est conforme à aucun texte des trois pays anime la frontière et fait d'elle une réalité à part entière. Les hommes en tenue constituent juste un maillon de la chaîne.

Les autres services d'Etat

L'image ci-dessus décrit les services des camerounais. A la sortie comme

l'entrée, il est très difficile d'échapper aux paiements. Avec les marchandises, peu importe la légalité des papiers y afférents, un montant est souvent exigé selon le volume et la nature du produits (A et D). Tous ces kiosques ne contiennent ni instruments techniques, ni produits chimiques pour vérifier l'état des marchandises dont il est question comme en E et F.

Images 1 et 2 : les frontières camerounaises de Kyé-ossi.



- A. Douane Camerounaise
- B. Services Emi-immigration et de Surveillance du territoire
- C. Service de la Direction Générale de Recherche Extérieure (DGRE)
- D. Bureau de Gestion des Frets Terrestres (BGFT)

- E. MINEPIA (Animaux et produits animaux) & MINADER (produits agricoles)
- F. Poste de brigade de contrôle MINCOMMERCE
- G. Mairie de Kyé-ossi

Source : Observation de terrain, octobre 2017

Dispositif camerounais : *Il faut y faire quelques minutes pour comprendre le désordre frontalier*

Ce désordre frontalier est aussi animé par la mairie, qui selon le principe de décentralisation en vigueur au Cameroun, crée sa propre source de **revenu**. A la frontière, c'est le droit d'embarcation des marchandises: 500 FCFA pour toute personne qui sort de Kyé -ossi avec les

marchandises ou produits achetés au Cameroun. A ce niveau, beaucoup ignorent les textes et les médias. Et selon eux, « *Les textes c'est pour les gens d'en haut à Yaoundé. Nous on a notre droit ici.* », me rappelait un agent communal du côté du Gabon.

Malgré la présence de plusieurs services et individus aux actes contrevenant les mouvements migratoires, certaines stratégies sont utilisées pour les déjouer.

Les stratégies des acteurs de la mobilité

Comme dans toutes les frontières internationales, certains hommes d'Etat passent parfois sans difficultés ni contrôles. Pour la majorité des migrants, c'est l'illégalité la voie la plus utilisée dans diverses postures.

L'illégalité de connivence formelle et informelle

Est qualifiée d'illégalité de connivence formelle les dérapages des procédures faits par les migrants ne disposant pas de toutes les pièces et conditions requises pour entrer en Guinée. Ce mécanisme est utilisé à partir du consulat d'Ebolowa, ville principale et capitale de la région du Sud (province au Cameroun). Le montant minimal peut atteindre 400 000 FCFA voir plus, comme frais du visa qui coûte normalement 80 000 FCFA pour une entrée à Yaoundé. Un autre procédé c'est la négociation au contrôle frontalier. Cela dépend des arrangements sur place. Moi par exemple pour visiter la ville d'Ebebiyin avec mon passeport et la carte d'étudiant, j'ai dû payer 2 000 FCFA ; un montant sans reçu, ni cachet. Les militaires et policiers ignorent souvent les papiers détenus. C'est la preuve d'une construction humaine de barrière en dehors des textes qui prônent la libre circulation.



Le papier qui m'a été remis quand j'avais payé 2000 FCFA pour traverser la frontière équato-guinéenne. Il porte la date, un numéro, mais pas de cachet, rien qui porte l'armoire et l'insigne symbolique de l'Etat guinéen. La veille, j'avais payé 1000 FCFA en suppliant. On m'a laissé passer, mais ce numéro qui permet d'évaluer sûrement leur gain du jour.

C'est là une preuve d'arnaque des hommes en tenue.

Mais les deux parties camerounaise et guinéenne s'entendent discrètement à la frontière, puis la mobilité suit son cours d'informalité. La troisième démarche est au niveau des chauffeurs de la frontière qui font la ligne de l'Hinterland jusqu'à la frontière camerounaise. Pour cela, parcourant les douze contrôles où chaque étranger paye 2000 FCFA (monnaie locale) avec visa et jusqu'à 150 000 FCFA parfois sans visa, le chauffeur signale seulement qu'il n'y a pas d'autres nationalités en langue fang ou espagnol surtout. L'argent du migrant illégal lui sert de pot de vin par la complicité silencieuse des autres passagers. Selon la connaissance ou le réseau, c'est un guinéen homme en tenue surtout, qui traverse et vous ramène dans son véhicule en signalant à ses collègues à la frontière que vous êtes des siens, puis vous entrez en Guinée sans contrôle.

Les mesures de connivence informelle pour traverser les frontières sont vraiment semblables à celles de l'Europe méditerranéenne. Les migrants

procèdent par arrangement avec les trafiquants guinéens ou gabonais. C'est l'exemple des transporteurs de marchandises sur lesquels il est marqué « Interdit de porter les humains ». Le mécanisme se gère à partir du primo-immigré vivant déjà en Guinée Equatoriale. C'est lui qui négocie et paye parfois pour le sien. Le montant pour certains c'est 150 000 FCFA. Par téléphone, toutes les clauses sont établies et le chauffeur à son retour de la frontière en Guinée met une ou deux personnes cachées, non visibles par les services de contrôle. Dans les bateaux qui partent des côtes du Golfe de Guinée, les aventuriers y trouvent leur compte de transport d'immigration en terre guinéenne en se dissimulant dans les marchandises et autres. Le même scénario se déploie du côté gabonais.

L'illégalité cachée

Cette illégalité est la méthode des contournements sans contact avec un guinéen ou un gabonais. Les migrants venant du Cameroun procèdent alors purement par la clandestinité. Seuls les leurs ou autres voyageurs sont au courant de la méthode. Comme il y a une continuité territoriale entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale marquée par la forêt dense équatoriale, celle-ci constitue un sentier, une voie de l'immigration vers la Guinée. Que ce soit à Kyé-ossi ou à Menguikom dans l'arrondissement voisin d'Olamzé, les pistes de traversée existent. Certains commerçants les utilisent pour leurs trafics et reviennent au Cameroun. D'autres les considèrent comme une voie pour éviter les gendarmes. Et une fois en Guinée, ils déclarent leurs dossiers perdus, payent pour avoir un *certificado de extravio* qui est comme un permis de circuler en province. Il peut s'agir de s'infiltrer dans les soutes des bagages et matériels, parmi les marchandises des bateaux depuis Douala et se retrouver à Bata ou Malabo. Pour aller au Gabon, le schéma est semblable à l'illégalité de connivence informelle, mais sans gabonais. En effet, les voyageurs se dissimulent dans les marchandises avec les boxes arrangés à cet effet au milieu des camions partant du Cameroun. L'un d'eux m'a fait savoir :

avec les multiples payages que créent les gendarmes et policiers de contrôle tant au Cameroun qu'au Gabon, c'est grâce à cette pratique illicite nous nous en sortons ». Toute cette démarche stratégique face au système frontalier rigide s'inscrit dans une logique de gain à destination, car :

Les individus développent les attitudes non pas en fonction du passé (leur socialisation, leurs expériences passées), mais en fonction de l'avenir, en fonction des opportunités présentes et futures qu'ils voient dans les jeux qu'ils jouent, et en fonction desquels ils orientent leurs stratégies » (Crozier et Friedberg, 1977 :399)

Que la frontière soit bloquée ou pas, les migrants parviennent toujours à la traverser.

Conclusion

Le droit de circuler est une prérogative naturelle selon l'article 3 de la déclaration universelle des droits de l'Homme. En zone CEMAC, ce droit reste une affaire des médias dans lesquels les diverses décisions et actes sont publiés, discutés ; mais sans mesures pratiques prises par les Etats pour mettre en œuvre la libre circulation. L'absence de ces mesures rend les hommes d'Etat à la frontière libertins et leurs pratiques suivent une orientation épicurienne autre que celle de l'Etat ou des citoyens. La portée juridique des signatures prises en amont par les Chefs d'Etats et assimilés semble donc nulle. C'est pour cette raison que les migrants notamment ceux du Cameroun vers le Gabon et la Guinée Equatoriale développent des stratégies illégales de connivence pour traverser les frontières. Voilà comment on arrive à un gap profond, voire une réalité opposée entre les affirmations médiatiques et les pratiques frontalières illicites. Ces dernières méritent à leur tour un archivage médiatique qui rendrait compte de ces pratiques anticonformistes ; de là procéderait certains changements attendus en matière de mobilité dans cette partie du monde. Les dernières signatures marquent-elles la fin du mirage de libre circulation en Afrique Centrale ? L'histoire est en marche et le temps nous le dira.

Bibliographie

AITA (Association Internationale du Transport Aérien), 2017, *Africa Visa Openness report 2017*, 28p.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977 : *L'Acteur et le système, les Contraintes de l'action collective*, Seuil, 512p

DORAI Kamel Mohamed, HILY Marie-Antoinette, 2005, « Du champ migratoire aux circulations : une lecture des migrations internationales », Géographes associés, Association Française pour le Développement de la Géographie, 2005, pp.19-26

LOUNGOU SERGE, 2010 ; « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités », In *Belgeo*, pp 315-330.

MONGBET Abêt, 2015b : *The migrants of Kyé-ossi in the Cameroun-Gabon- Equatorial Guinea border zone: from integration to sedentarisation*, Programme MIGDEVRI (Migrations development and Regional Integration), Atelier de recherche sur le thème « Migration, mobilités et développement en Afrique», du 23 au 26 Novembre 2015 à Ota, Ogun State/ Nigeria.

SOULE Bastien, 2007 : « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociale », *Recherches qualitatives* – Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140. En ligne, <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>, consulté le 11/01/2018.

<https://www.youtube.com/watch?v=bqAXppzIDQM>, consulté le 27/12/2017.

<http://www.izf.net/pages/les-bulletins-officiels-cemac-communaut-conomique-et-mon-taire-lafrique-centrale>, consulté le 19/11/2017.

Réfugiés rwandais, journalistes de Métropole et récit bloqué

Emmanuel Murhula A. Nashi

ISFSC-Bruxelles

La guerre et le génocide qui s'en est suivi au Rwanda en 1994 a généré un nombre important de migrants dont une grande partie a sollicité l'asile principalement en France et en Belgique, deux États accusés par le président rwandais d'avoir joué un rôle dans la préparation et la commission de ce génocide. L'accueil de ces nouveaux migrants dans ces pays fut tributaire des représentations médiatiques bâties sur des idées reçues, elles-mêmes alimentées par des stéréotypes à propos du Rwanda et des Rwandais.

De nombreuses avancées de la recherche scientifique sur la guerre et le génocide établissent à ce jour un conflit complexe ayant mêlé des enjeux de pouvoir locaux aux enjeux géopolitiques internationales dépassant les Rwandais. Or, il se trouve encore des journalistes spécialistes de l'Afrique à répandre un récit figé depuis plus de vingt ans dépeignant toujours cette guerre sous les traits simplistes d'un conflit entre deux ethnies. D'autres récits continuent soit à dénoncer, soit à dédouaner de manière définitive la France et/ou la Belgique de toute responsabilité, en dépit d'une très probable implication de ces pays (Murhula, 2018).

Conflits armés et dilemmes du journalisme de métropole

La couverture des conflits armés pose l'un des plus grands dilemmes à la presse, non seulement en raison des dangers qu'ils représentent et des passions qu'ils soulèvent, mais aussi parce que les journalistes sont le plus souvent sommés de choisir leur camp. Le dilemme est évidemment le plus aigu lorsque les journalistes doivent couvrir des guerres où leur propre pays est engagé ». Ils sont alors écartelés entre professionnalisme et patriotisme (Marthoz, 2006, 121, 271).

Par ailleurs, il apparaît que la plupart des journalistes français et belges qui couvrent le Rwanda sont des « journalistes de métropole », c'est-à-

dire marqués ces experts des médias fortement - mais inconsciemment - par le lien colonial avec les anciennes possessions coloniales de leur pays (Marthoz, 2005, 305). Il en va ainsi des journalistes belges et français face à la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi. Par conséquent, les journalistes de métropole ont usé et continuent d' user consciemment ou non de stéréotypes intelligibles par leur public, ce pourquoi en général ils ne montrent pas la réalité, mais une confirmation de ce qu'il en est dit dans leur pays (Arboit, 2005, 926).

Une telle situation pourrait s'expliquer par trois facteurs entre autres. Primo, le pouvoir de désignation du monde à travers le langage que possèdent les journalistes. Dans le lexique médiatique et diplomatique, le sens attribué aux termes « agresseur », « massacre », « crime de guerre »,

« attentat terroriste », « conflit interne », « génocide », « victime », etc., est souvent imposé à l'opinion par les États les plus puissants s'appuyant sur les grands médias (Herman, Peterson, 2013). En ce qui concerne le Rwanda, on sait par exemple – ou on ne sait pas – que la désignation des immigrés rwandais en Belgique et en France selon leur appartenance ethnique a influé tant sur leur perception par la population que par l'appareil étatique. Ainsi, la plupart des écrits sur cette guerre font encore fi des victimes twas (pygmées), troisième ethnique du Rwanda. A partir de là, d'une part, des sujets de cette ethnique candidats à l'asile ont connu les pires difficultés à se faire reconnaître par les agents des services d'immigration et de l'administration des États français et belges, ignorants de cette réalité. D'autre part, sur base de la loi de compétence universelle, plusieurs immigrés rwandais ont été jugés et condamnés en

Belgique et en France, tous de l'ethnie hutue. Un paradoxe quand on sait que durant la guerre, des crimes ont cependant été commis de part et d'autre : « la violence se répandit très rapidement, les Hutus et les Tutsis jouant à la fois les rôles d'attaquants et de victimes : beaucoup de personnes relevant des deux groupes ethniques utilisèrent la violence de masse pour régler des comptes politiques, économiques et personnels » (Davenport, Stam, 2010).

Secundo, face à l'horreur du génocide la majorité des journalistes de métropole sont tombés dans le piège de la simplification émotionnelle et pratiqué un « journalisme compassionnel » (Lits, 2008, 199) en donnant dans leurs récits plus de poids aux émotions qu'aux faits. En effet, face à un drame, comme tout être humain, les professionnels des médias ont tendance à séparer les bons et les méchants, et à se ranger du côté de ces derniers. En l'espèce au Rwanda, comme l'a écrit Gérard Prunier, « la

polarisation entre Tutsi et Hutu fut (est) telle, les crimes et les souffrances furent (sont) tels que les journalistes aussi se sentent probablement obligés de prendre parti, en simplifiant l'histoire : ils veulent qu'il y ait des bons d'un côté et des méchants de l'autre » (Prunier cité par Willame, 1997, 17). Dans l'esprit de beaucoup de journalistes de métropole, les méchants étant en l'occurrence (tous) les Hutus, tandis que les bons seraient (tous) les Tutsis et les Hutus abusivement dits « modérés ». En de telles circonstances, les candidats réfugiés en Belgique et en France ont connu soit des facilités, soit des difficultés à faire admettre les risques de persécution encourus au Rwanda, selon qu'ils étaient tutsis ou hutus, ces derniers étant considérés a priori comme de potentiels génocidaires, bénéficiant rarement de la présomption d'innocence (Murhula, 2018, 38). Certains cas frisent l'absurde, comme emblématique casse-tête français de la veuve de l'ex-président rwandais, Madame Agathe Kanziga : arrivée à Paris au début des massacres en 1994, vivant de manière permanente en France sans aucun papier l'y autorisant, menacée de reconduite à la frontière et d'extradition au Rwanda, et en même temps interdite de quitter le territoire français (Malagardis, 2012).

Enfin, un troisième facteur servant à expliquer la représentation médiatique simpliste de la guerre du Rwanda tient à la faible capacité de résistance d'une grande majorité des journalistes français et belges spécialistes de l'Afrique face aux pressions politiques de Paris, Bruxelles, Washington ou Kigali, dont les motivations réelles dans cette catastrophe demeurent et demeureront rétifs à l'éclatement de la vérité.

En tout cas, les gouvernements français et belge ont très probablement composé avec des professionnels des médias conformistes ayant réussi à dresser des écrans de fumée ou à nier des vérités dérangeantes pour préserver les secrets illégitimes de leur intervention en 1994, secrets grâce auxquels les pouvoirs et les puissants se protègent du regard des citoyens (Plenel, 2015), spécialement en ce qui concerne le Rwanda.

Une telle instrumentalisation a été facilitée par l'énorme potentiel d'idées reçues dont regorgent les récits médiatiques francophones occidentaux sur l'Afrique. Par idées reçues, il faut entendre celles qui sont « reçues par tout le monde, banales, convenues, communes ; des idées qui quand on les reçoit, sont déjà reçues, en sorte que le problème de la réception ne se pose pas. Quand vous émettez une idée reçue, c'est comme si c'était fait ; le problème est résolu » (Bourdieu, 1996, 30-31).

Emmanuel Freson a résumé le contenu des récits de la presse dominante belge francophone sur le conflit armé rwandais, en montrant que ceux-ci se sont construits sur des idées communes (Freson, 2006), qui sont en fait des idées reçues. Quelles sont-elles ? Primo, que le conflit rwandais a opposé deux camps, à savoir l'armée hutue du feu président Juvénal Habyarimana, et la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR) de l'actuel président Paul Kagame. Secundo, que l'offensive des rebelles du FPR a été dictée par les massacres et la volonté d'arrêter le génocide et rétablir l'ordre ». Tertio, que le retrait de la Mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR) après l'assassinat des Casques bleus belges est dû à l'inertie du conseil de sécurité des Nations unies. Quarto, que contrairement à la France qui a soutenu le régime Habyarimana, la Belgique a adopté une position de neutralité dans le conflit (Freson, 2006, 237-239). Quinto, entre 800 000 et 1 000 000 Tutsis ont été exterminés, ainsi que quelques Hutus qualifiés de « modérés ». Or, ces assertions ne correspondent pas strictement à la réalité factuelle. Bien au contraire, il s'agit même parfois de contre-vérités.

Un conflit ethnique ?

La plupart des grands médias du monde et les experts continuent à dépeindre la guerre du Rwanda de 1994 sous les traits d'un conflit séculaire entre les ethnies hutue et tutsie. Même des scientifiques ont usé de l'expression « pure guerre civile » pour la qualifier, car pour eux, même si des puissances étrangères y intervinrent, l'affrontement entre les exilés tutsis et les partisans du régime Habyarimana « ne fut d'aucune façon liée à un conflit armé entre États » (Brauman, Smith et Vidal, 2007, 147-162).

Ce réductionnisme consistant à qualifier de guerre interne un conflit ayant impliqué au moins un pays africain, sans parler de l'intervention décisive d'États occidentaux, est battu en brèche par la thèse de l'agression soutenant le fait indéniable que les troupes ayant envahi le Rwanda entre 1990 et 1994 étaient composées de militaires ougandais, certes pour la plupart d'anciens réfugiés rwandais devenus entretemps citoyens et membres de l'élite du pays. Bien plus, le président Yoweri Museveni de l'Ouganda lui-même a reconnu que son pays avait financé

la guerre du FPR. Toutefois, on sait que l'appui financier et matériel décisif vint essentiellement de Washington (Epstein, 2017).

Rigoureusement, le conflit rwandais obéit à cette définition scientifique du conflit international : qui « oppose deux États ou lorsqu'à l'intérieur du territoire d'un État, les forces gouvernementales de cet État s'opposent aux forces dissidentes ou aux groupes armés organisés opérant sous un "contrôle global" d'un autre État, étant entendu que ce contrôle doit aller au-delà du simple financement et de l'équipement de ces groupes armés et doit également impliquer une participation à la planification et à la supervision de leurs opérations militaires » (Mbokani, 2014, 35-36).

Loin d'une guerre entre ethnies, on a donc plutôt assisté au Rwanda à une ethnicisation des enjeux de pouvoir par des leaders militaro-politiques locaux, eux-mêmes agissant pour le compte de puissances étrangères dont ils assuraient les intérêts stratégiques en Afrique centrale. Dans ce contexte, la France et la Belgique - celle-ci rangée derrière les États-Unis et le Royaume Uni - se sont livrés une « guerre secrète entre amis » (Péan, 2010, 146-147), derrière les lignes ennemies rwandaises qu'elles alimentaient respectivement.

Une opération de changement de régime

Pour Cartier-Bresson justement, cette guerre présente les caractéristiques classiques du conflit armé à distance entre puissances, sous couvert de *proxys* : « Un mélange de luttes de pouvoir, d'interventions plus ou moins discrètes et intéressées des pays frontaliers, de pillage des ressources par l'ensemble des acteurs du conflit à des fins stratégiques et d'enrichissement, d'ingérence des pays les plus puissants dans le champ des relations internationales et de présence discrète des firmes multinationales » (Bucyalimwe, 2013, 94-95). Ainsi, contrairement à la seconde idée reçue propagée par les médias dominants, l'offensive généralisée de Paul Kagame le chef des rebelles aussitôt après l'attentat contre l'avion présidentiel n'eut pas pour but d'arrêter le génocide - conséquence de la victoire militaire - mais la poursuite de la conquête du pouvoir entamée en 1990.

A cet égard, Madame Cynthia McKinney, ancienne membre du Comité des relations internationales du congrès américain et envoyée spéciale du

président Clinton en Afrique centrale, soutient que le génocide rwandais est le résultat d'un coup d'État dans lequel aurait trempé Washington.

Ce qui s'est passé au Rwanda n'est pas un génocide planifié par les Hutus. C'est un changement de régime ("changing regime"). Un coup d'État terroriste perpétré par Kagame avec l'aide de forces étrangères », explique-t-elle (Global Research, 2006). A partir de sa position privilégiée, elle a pu mesurer à quel point la relance de la guerre a servi à couvrir une inavouable opération de changement de régime à Kigali, l'attentat contre l'avion du président Habyarimana n'étant que la concrétisation du plan concocté par l'administration Clinton avec l'appui de la Grande-Bretagne et de la Belgique, et mis à exécution par la rébellion du FPR. Sauf que cette fois, la réalité a dépassé les prévisions machiavéliques des stratèges occidentaux et leurs relais locaux qui, persuadés que les moyens, l'équipement, et les troupes dont ils disposaient leur permettraient de prendre Kigali en un jour, tablaient sur un chiffre de 20.000 morts (Gasana, 2002, 246, 249), sacrifice considéré acceptable par Bill Clinton et Paul Kagame.

Les intérêts géostratégiques de ce deal Clinton-Kagame tournaient autour du potentiel minier du Congo voisin, le Rwandais ayant été recruté pour faciliter l'accès à peu de frais aux immenses richesses minières rares, tels que le coltan et l'uranium.

Un retrait prémédité

Selon la troisième idée reçue, c'est l'inertie du Conseil de sécurité de l'ONU qui provoqua le départ non seulement des forces belges, mais de tout le contingent onusien. Sauf que le retrait des soldats onusiens semble relever de la stratégie américano-anglo-belge d'accélérer la prise du pouvoir par les rebelles du FPR. En effet, ce sont ces derniers qui, le 8 avril 1994, soit deux jours seulement après le déclenchement de la guerre, sommaient déjà toutes les troupes étrangères de quitter le Rwanda sans délai, « sous peine d'être considérées comme ennemies ». En parallèle, le FPR rejeta plusieurs offres de trêve des hauts officiers de l'armée loyaliste. Or, si le FPR avait signé le cessez-le-feu, une grande partie de l'armée gouvernementale aurait pu se joindre à la MINUAR en se concentrant sur la répression des troubles et un bain de sang majeur aurait été évité. Sauf que le souci du gouvernement américain et de son homme de main Kagame n'était justement pas de favoriser les

négociations, mais de hâter la victoire du FPR, en œuvrant notamment avec les autorités belges pour mettre fin à la mission des Nations unies, alors que les chefs militaires onusiens sur le terrain, Roméo Dallaire et Luc Marchal, y étaient fermement opposés (Melvern, 2010, 271, 275).

Au fil des années, les preuves d'un engagement soutenu du gouvernement américain aux côtés du FPR ont été solidement documentées. Pour tout dire, c'est ce comportement qui a conduit l'ancien secrétaire général de l'ONU à proférer une accusation publique rare : « le génocide rwandais est à 100% de la responsabilité des États-Unis, aidés par l'Angleterre et par la passivité des autres États » (Philpot, 2005, 105).

Une vérité inconvenante

Par ailleurs, le nombre des victimes du génocide est non seulement loin d'être factuel, mais il a été mis en cause par des recherches des plus neutres. A l'issue de la guerre, la plupart des experts, diplomates et journalistes ont (trop) vite pris à leur compte les chiffres arbitraires et politiquement très orientés (Herman et Peterson, 2013, 82) de la version officielle, c'est-à-dire celle du vainqueur Kagame : 1 074 017 morts, dont 94 % de Tutsis (Reyntjens, 2017, 77). Mais des scientifiques estiment que pour la seule année 1994, la guerre et le génocide ont occasionné autour de 1,5 millions victimes, toutes ethnies confondues (Guichaoua, 2010, 437).

Dans ce contexte, les chercheurs américains Davenport et Stam mandatés par le TPIR pour établir des données pouvant avoir une assise plus ou moins scientifique, ont percé une « vérité inconvenante » qui précipita d'ailleurs leur expulsion du pays. Leur étude conclut : « Si nous croyons que le nombre de morts durant la guerre et le génocide peut être estimé à environ 1 million, cela signifie qu'il y aurait eu entre 500 000 et 700 000 morts hutu et que la meilleure hypothèse est que la majorité des victimes étaient en fait des Hutus et non des Tutsis » (Davenport et Stam, 2010, 146-ss). A ce jour, aucune étude scientifique n'a contesté les résultats de cette enquête. Or, en suggérant que sur le million de Rwandais qui auraient été tués alors, plus de la moitié étaient des Hutus, les auteurs provoquaient une véritable dissonance cognitive dont les médias dominants se sont bien gardés de faire état.

En dépit de toutes ces données mises à jour progressivement en vingt ans auxquels les spécialistes Afrique des médias occidentaux ont eu accès, il n'en persiste pas moins dans les médias francophones belges et français un « récit bloqué » qui resurgit chaque fois qu'un événement suscite l'intérêt médiatique sur le Rwanda (Vidal, 2012, 346). Tel est le cas avec la sixième idée reçue, à savoir que l'attentat contre l'avion du président Habyarimana serait à attribuer à son propre camp.

Des idées reçues au récit bloqué

Le 10 janvier 2012, les magistrats français Marc Trévidic et Nathalie Poux rendaient public un rapport intermédiaire d'expertise balistique de l'enquête sur cet attentat. Ne contenant aucune indication quant à l'identité des tireurs ou des commanditaires, il fut pourtant présenté par les grands médias français et belges comme mettant hors de cause le président Kagame et le FPR. Alors que l'Agence France Presse attribuait cette conclusion à l'avocat de l'État rwandais, les médias l'attribuèrent au rapport des juges (Vidal, 2012).

Il en ressortait un récit-type dans la grande presse française, à l'exception du magazine *Marianne* : l'expertise aurait mis fin à des années de flou, selon *Le Figaro* ; à des années de manipulation et apporté la démonstration d'une vérité scientifique, à en croire *Le Monde* ; tandis que le rapport était qualifié de véritable tsunami judiciaire par *Politis*, *Le Point* estimant pour sa part que l'expertise incriminait à coup sûr des extrémistes hutus et mettait donc hors de cause le FPR. *Libération* se distinguait dans les journaux les plus partisans en traitant de négationnistes le juge Bruguière et tous ceux qui avaient désigné Paul Kagame comme le commanditaire de l'attentat (Vidal, 2012, 344-346).

C'est à un traitement similaire que se livra également la grande presse belge. *Le Soir* était convaincu que ce rapport intermédiaire livrait le verdict qui faisait basculer l'histoire : « En écartant la colline de Masaka comme le lieu de l'attentat, les experts ont automatiquement exonéré le FPR » (*Le Soir*, 10 janv. 2012). La vérité serait désormais établie pour *La Libre Belgique* qui livrait ce commentaire : « Ce rapport indique que l'avion présidentiel a été abattu depuis le camp Kanombe. Donc, que Juvénal Habyarimana a été assassiné par son armée » (*La Libre Belgique*, 12 janv. 2012).

D'où tiraient-ils un tel épilogue que n'avait même pas insinué le rapport que de surcroît aucun d'entre eux n'avait lu ? Dans une réaction livrée après lecture du rapport, l'universitaire belge Filip Reyntjens remarquait que « la presse et certains autres commentateurs ont immédiatement tiré des conclusions péremptoires et définitives, alors qu'ils n'avaient pas lu le rapport, couvert par le secret de l'instruction (...) Ils font ainsi dire au rapport ce qu'il ne dit pas, en l'occurrence que l'attentat a été commis par les FAR de Habyarimana » (*Le Monde*, 31 janv. 2012).

En principe, la déontologie aurait conduit ces journalistes à rectifier leurs informations, une fois qu'ils ont eu accès au rapport. Mais un seul d'entre eux a fait preuve d'une telle honnêteté : Denis Sieffert, directeur de la rédaction de *Politis.fr*. Au départ entraîné dans l'emballement général, il avait repris lui aussi la version des avocats du FPR. Puis, dès qu'il eut obtenu et lu le rapport, son éditorial du 31 janvier intitulé « Rwanda : de la nécessité de ne pas écrire trop vite » lui permit de confesser son erreur initiale : « Quelques jours pour obtenir le précieux document et tout autant pour le lire. Et patatras ! Le rapport dont je confirme qu'il n'est pas en cause, ne dit rien de ce qu'on s'est empressé de lui faire dire, et de ce qu'on a fait circuler dans la presse » (Vidal, 2012, 344, 348).

Ainsi va le récit bloqué sur le génocide rwandais, comme le qualifie Claudine Vidal. C'est une version du vainqueur mise en forme dès la fin de 1994 par des publicistes et des journalistes, et qui en plus d'exonérer pour toujours Paul Kagame et le FPR, mènent des campagnes de stigmatisation de tout point de vue contraire. Pour le récit bloqué, une mise en cause du FPR dans l'attentat du 6 avril 1994 reviendrait à décharger la France de sa complicité dans le génocide et à rendre d'une certaine façon les Tutsis responsables du génocide. Or, estime à juste titre Vidal, l'hypothèse impliquant la rébellion tutsie dans l'attentat n'exonère en aucun cas les responsabilités des politiques et militaires de la France et laisse entière la responsabilité des politiciens rwandais hutus qui ont dirigé le génocide (Vidal, 2012, 347). Une position complexe et trop ardue pour les journalistes de Métropole.

Le problème est que ces récits bloqués alimentent une guerre qui s'est transposée sur le terrain juridique autour des « lois mémorielles » destinées à museler toute idée dissidente de la vérité officielle. En avril 2017 l'ambassadeur rwandais à Bruxelles se réjouissait de ce que le Parlement français avait adopté « une loi pénalisant la négation du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en janvier de cette année.

Si la France l'a fait, ajoutait-il, sans nul doute que la Belgique aussi le fera ». Soulignant que c'était le souhait des associations de rescapés du génocide et du Gouvernement rwandais, le diplomate annonçait des démarches auprès des parlementaires belges à cet effet (Facebook). Un trimestre plus tard, le Mouvement Réformateur (MR) déposait à la chambre des représentants belge un projet de la loi destinée à punir la négation ou la minimisation du génocide des Tutsis. Une loi frisant la police de la pensée, que la professeure Anne Staquet critiquait fort justement en rappelant qu'elle « met à mal un principe démocratique fondamental de nos sociétés : celui de la liberté d'expression » (Staquet, 2017).

Bibliographie

ARBOIT G., 2005, « Les médias et le déclenchement des guerres depuis la chute du mur de Berlin », *Les médias et la guerre*, Paris, Economica, pp. 911-937

BOURDIEU P., 1996, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 95 pages

BRAUMAN R., SMITH S., VIDAL C., 2000, « Rwanda : politique de terreur, privilège de l'impunité », *Esprit*, août/septembre, pp. 147-161

BUCYALIMWE MARARO S., 2013, « Les acteurs nationaux et régionaux de la guerre en RDC », *La course contre la paix en RDCongo*, Paris, L'Harmattan, pp. 93-129

DAVENPORT C., STAM A. C., 2010, « Qu'est-il arrivé au Rwanda en 1994 ? », *La Revue Nouvelle*, n° 5-6, pp. 137-147

EPSTEIN H. C., 2017, « America's secret role in the Rwandan genocide », *The Guardian*, september 12:

<https://www.theguardian.com/news/2017/sep/12/americas-secret-role-in-the-rwandan-genocide>

FRESON E., 2006, « Le génocide au Rwanda et la presse francophone belge de référence : rencontre d'un pays meurtri avec un média tâtonnant », *Recherches en communication*, n° 25, pp. 235-254

GASANA J. K., 2002, *Rwanda : du parti-État, à l'État-garnison*, Paris, L'Harmattan, 348 pages

GLOBAL RESEARCH, 2006, « Le génocide rwandais est un coup d'état tutsi. Les révélations de la congressiste américaine Cynthia McKinney », *Mondialisation*, 31 janvier :

<https://www.mondialisation.ca/le-g-nocide-rwandais-est-un-coup-d-tat-tutsi/2121>

GUICHAOUA A., 2010, *Rwanda : de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, Paris, La Découverte, 624 pages

HERMAN E. S., PETERSON D., 2013, *Génocide et propagande. L'instrumentalisation politique des massacres*, Montréal, Lux Editeur, 177 pages

- MALAGARDIS M., 2012, « Le casse-tête français de la veuve Habyarimana », *Slate Afrique*, 1^{er} juin 2012 :
<http://www.slateafrique.com/2277/casse-tete-francais-de-la-veuve-habyarimana>
- MARTHOZ J.-P., 2006, *Et maintenant, le monde en bref. Les médias et le nouveau désordre mondial*, Bruxelles, Complexe/GRIP, 324 pages
- MARTHOZ J.-P., 2005, « Journalisme global ou journalisme de métropole ? Les conflits africains dans les médias du Nord », *Afrique centrale : médias et conflits. Vecteurs de guerre ou acteurs de paix ?*, Bruxelles, Complexe/GRIP, pp. 299-316
- MBOKANI J., 2014, « Le lien de connexité entre le crime et le conflit armé dans la définition des crimes de guerre », *Vingt ans de justice internationale pénale*, Bruges, La Charte, pp. 33-46
- MELVERN L., 2010, *Complicités de génocide. Comment le monde a trahi le Rwanda*, Paris, Karthala, 416 pages
- MURHULA A. NASHI E., 2018, *Rivalités franco-belges au Rwanda et polémiques journalistiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 351-373
- PEAN P., 2010, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard, 572 pages
- PHILPOT R., 2005, *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, Montréal, Les Intouchables, 220 pages
- PLENEL E., 2015, *La troisième équipe. Souvenirs de l'affaire Greenpeace*, Paris, Don Quichotte, 144 pages
- STAQUET A., 2017, « Faut-il condamner la négation des génocides ? », *La libre Belgique*, 08 août : <<http://www.lalibre.be/debats/opinions/faut-il-condamner-la-negation-des-genocides-opinion-59888da4cd70d65d253e2d7d>>
- VIDAL C., 2012, « Sur un emballement médiatique : l'attentat du 6 avril 1994 contre le président Habyarimana - comment la presse française a fait dire à un rapport d'expertise ce qu'il ne disait pas », *L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire 2011-2012*, Paris, L'Harmattan, pp. 337-349
- WILLAME J.-C., 1997, *Les Belges au Rwanda. Le parcours de la honte*, Bruxelles, GRIP, 215 pages

L'image des nouveaux migrants dans la presse français

Amal Nader, Jimy Boulos

Laboratoire CIM de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Ce travail vise à étudier l'image des migrants et réfugiés dans la presse française, en évaluant la situation des milliers de migrants qui arrivent sur le sol français à travers une analyse lexicométrique. Cette étude couvre la période allant de l'élection présidentielle entraînant l'accès d'Emmanuel Macron au pouvoir le 7 mai 2017, à la publication par la presse de la

Présentation des dispositions du projet de loi asile-immigration » le 8 janvier 2018. Cette étude vient dans le cadre de la préparation actuelle, en France, d'une nouvelle loi asile et immigration qui prône la distinction entre le droit d'asile et les autres motifs de migration pour faire face au flux migratoire. La presse et, avec elle, l'opinion publique ne semblent pas loin de cette logique.

La migration fait incontestablement partie des défis majeurs des relations internationales de notre époque et la France ne pouvait pas déroger à cette réalité. Elle se trouve donc dans l'obligation d'y faire face et les médias ne pouvaient qu'accompagner ce phénomène et le couvrir en conséquence. Mais de quelle façon ?

Ce qui nous frappe d'abord, ce sont les images médiatiques montrant les migrants et les réfugiés. Ce sont, pour la plupart, des images chocs, l'image d'une misère qui s'étale au grand jour : des barques surchargées, transportant des centaines de personnes, des femmes et des enfants qui perdent la vie à mi-parcours, entre les deux rives de la Méditerranée... A ces images s'ajoutent parfois les récits de ceux qui ont survécu, qui ont perdu leur humanité face à un traitement et un regard pour le moins méprisants.

Ces images médiatiques, souvent stéréotypées, inquiètent, alimentent les préjugés et appellent nombre d'interrogations sur l'avenir. Elles créent surtout des amalgames dans les pays d'accueil et favorisent une certaine crainte de « l'autre », étranger et différent. En cela, nous rejoignons la vision de Michel Agier lorsqu'il relève que l'« *on a donc aujourd'hui des "bons réfugiés", des "mauvais migrants économiques", des migrants clandestins, des "réfugiés de guerre" selon une invention politico-*

médiatique récente... autant de termes qui n'existent pas dans les conventions qui régissent les personnes en déplacement. Ces classements assortis de jugements dépendent du moment historique dans lequel nous sommes et nous obligent à chercher le sens de tout cela à une autre échelle, en fonction d'autres paramètres » (Agier in Agier et Madeira, 2017, p. 18).

Méthodologie de travail

C'est pour ces raisons précisément que nous avons choisi de traiter l'image de ces nouveaux migrants dans la presse française. Mais il a fallu d'abord fixer le cadre de cette étude à travers un choix judicieux de titres de presse, définir un cadre temporel qui fasse sens et opter pour une méthodologie efficace.

Compte tenu de l'abondance d'articles sur le sujet des migrations dans la presse française, qui s'intéresse tout particulièrement à cette thématique, nous avons choisi de limiter notre corpus à trois quotidiens de référence. Notre choix s'est porté sur *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*, ainsi que sur le magazine *Le Point*. Ces titres couvrent, en effet, les tendances politiques nationales les plus marquées, de droite, de gauche et du centre.

Notre démarche s'inscrit essentiellement dans l'approche lexicométrique telle que la décrit Jean-Marc Leblanc, (2017) qui remonte aux racines d'une lexicométrie visant par définition à analyser le discours de manière objective sous un prisme quantitatif, tout en se basant sur le texte comme *champ d'investigation* sans pour autant négliger le contexte.

D'abord statistique linguistique (Guiraud, 1960) puis statistique lexicale (Muller, 1964), et parallèlement analyse statistique des données textuelles – ou linguistiques – (Benzécri et Bellier, 1973 ; Benzécri, 1980 ; Benzécri, 1982), la lexicométrie est apparue en France dans les années 70, initiée par (Wagner, Tournier, Lafon, Salem), puis déclinée en textométrie (Salem, Lafon, Heiden), voire logométrie (Mayaffre), analyse de discours assisté par l'ordinateur (Marchand), traitement automatique du discours (Fiala) » (Leblanc, 2017, p.33).

Pierre Fiala définit la lexicométrie comme étant « une mesure comparée du vocabulaire fondée sur des statistiques diverses, mettant en évidence l'itération différentielle des mots, dans une époque, une situation, un contexte, un genre, un format, un rythme d'observation donnés ». Les

outils lexicométriques ont connu de multiples progrès des années 70 à nos jours. De nombreux logiciels ont été créés à des fins statistiques internes dans l'étude de corpus de textes.

Nous avons, pour notre part, opté pour le logiciel Lexico3 développé par André Salem, pour qui la lexicométrie est l'ensemble de méthodes permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire d'un corpus de textes. L'analyse lexicométrique, d'après le manuel d'utilisation de Lexico 3, compare les décomptes réalisés à partir du repérage des occurrences d'unités lexicales (formes, segments, types généralisés, etc.) dans les différentes parties d'un corpus de textes.

Le but de notre démarche est de comprendre comment le sujet des migrations est abordé par la presse nationale, quelles images du migrant et du réfugié y sont véhiculées, à travers le choix et l'occurrence des mots et des expressions employés, compte tenu du rôle que jouent les médias dans le façonnage de l'opinion publique.

La période choisie (celle de l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir le 7 mai 2017, jusqu'à la publication par la presse, le 8 janvier 2018, des dispositions du projet de loi « asile-immigration ») est riche en débats sur l'immigration et l'asile, sujet qui figure parmi les priorités du nouveau président et de son gouvernement, d'autant plus que le projet de loi en question débouchera sur la rédaction d'un document présenté, par le gouvernement, aux associations comme le préambule du projet de loi sur l'immigration attendu en février 2018. Cette période est en effet jalonnée de dates clés qui constituent le socle de notre corpus.

Au lendemain de l'élection présidentielle, la Journée Mondiale du Réfugié survenait à la veille du sommet européen du 21 juin 2017, le premier au cours duquel le nouveau président évoque la question migratoire auprès de la chancelière allemande Angela Merkel. Le 26 juin, Le Monde déduit, à travers une analyse croisée des deux discours, qu'Emmanuel Macron « souhaite que la France tienne [ses engagements] en matière d'accueil des réfugiés », et que son ministre de l'intérieur Gérard Collomb « incarne une France plus comptable des entrées sur son territoire ». Le 4 juillet 2017, le Premier ministre Edouard Philippe détaille la politique de son gouvernement. L'immigration en fait partie et le « plan migrants », censé « garantir le droit d'asile et mieux maîtriser les flux migratoires », est dévoilé le 12 juillet 2017. Mais ce plan fait couler beaucoup d'encre.

Un Français sur quatre a un grand-parent étranger, mais la France est gagnée par le mythe ethnicisant de l'autochtonie qui a succédé à celui, républicain, de l'homogénéité nationale », dit Catherine Wihtol de Wenden. Elle rajoute qu'« après l'absence de législation entre 1946 et 1979, la politique migratoire est marquée depuis les années 1980, par une frénésie législative » (Wihtol de Wenden, 2016, p. 40). Le gouvernement actuel ajoute sa pierre à l'édifice en proposant ce « plan migrants », puis une circulaire signée par le ministre de l'Intérieur, en préambule au projet de loi sur l'immigration. Le texte proposé par le gouvernement s'inscrit dans la continuité de ce qui a été proposé par les gouvernements précédents. Parmi les principaux axes qui caractérisent le « plan migrants » figurent :

La réduction des délais de procédure afin de permettre de clarifier rapidement la situation des personnes demandant l'asile. Cependant, les associations voient d'un mauvais œil cette démarche. Car il faut savoir qu'avant que le dossier n'arrive à l'OFPRA, le demandeur doit entamer des démarches au CADA ou PADA ainsi qu'à la préfecture. Pendant ce laps de temps le migrant ne dispose d'aucun hébergement ni d'aucune aide financière pour le maintien au sol. Pour cela les associations proposent de tenir compte de cette période précédant l'instruction du dossier pour l'OFPRA ;

La création de places supplémentaires d'hébergement, à travers l'ouverture de nouveaux centres d'accueil ;

Le développement de l'intégration en mettant l'accent sur l'apprentissage de la langue française qui est le défi que doit surmonter chaque migrant arrivant sur le sol français ;

Le soutien de l'Europe.

Le 5 août de la même année, c'est le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb qui monte aux créneaux lors d'un entretien avec le *Journal Du Dimanche*. Il déclare vouloir « distinguer le droit d'asile des autres motifs de migration ». Car selon lui, « les réfugiés doivent être accueillis plus rapidement et les migrants économiques doivent être effectivement reconduits à la frontière ».

Le 28 août 2017, lors d'un mini-sommet avec les principaux protagonistes de la crise migratoire (les chefs d'Etat du Tchad, du Niger, les chefs des gouvernements allemand, italien, espagnol et libyen et la

chef de la diplomatie européenne), le Président Emmanuel Macron a proposé l'installation de « hot spots » au Niger et au Tchad afin d'identifier les migrants éligibles au droit d'asile. Ce sommet, qui s'est tenu à l'Élysée, avait pour objectif de « *maintenir la crise des migrants sous contrôle, réduire autant que possible ses conséquences sur le pays* »¹ et limiter l'afflux des migrants transitant par la Libye et la Méditerranée. Ce sommet est organisé suite à une rencontre du président avec les deux hommes forts de la Libye : le général Khalifa Haftar et le Premier ministre Faez Sarraj.

Le 29 et le 30 novembre se tient à Abidjan un sommet réunissant les dirigeants de l'Union africaine et de l'Union européenne. Le thème du sommet est « Investir dans la jeunesse pour un avenir durable ». La question migratoire s'est imposée en fil conducteur du sommet depuis la diffusion par la chaîne américaine CNN d'un reportage montrant des migrants africains vendus comme esclaves en Libye. A savoir que « *le rôle de filtres joué par les pays tampons comme la Libye, longtemps garde-frontières des migrations subsahariennes vers l'Europe, est mis en péril par la guerre civile qui embrase le pays* » (Schmoll, Thiollet et Wihtol De Wenden, 2015, p.19).

Le 19 décembre, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, annonce un projet de loi « asile et immigration » connu sous le nom de « circulaire Collomb ». Cette circulaire suscite une vague de protestations de la part des associations car elle autorise les autorités à recenser les migrants et à vérifier la situation administrative des personnes hébergées en urgence. Le but de la circulaire est de réduire le nombre de personnes sans statut. Cet examen permettra de conduire les réfugiés vers un « logement pérenne », les demandeurs d'asile vers le dispositif consacré et les réfugiés en situation irrégulière bénéficieront d'une aide au retour. Les associations d'aide aux migrants critiquent farouchement cette circulaire et dénoncent « *un tri et une logique de recensement* », qui pourraient conduire à la « *hiérarchisation et la distinction entre êtres humains* ». Du côté du gouvernement, Christophe Castaner, délégué général de La République En Marche (LREM), déclare que l'objectif de la circulaire est de « *faciliter le logement à ceux qui ont le statut de réfugié et accompagner les femmes et les hommes dans de meilleures conditions* ».

Le Figaro du 28 août 2017.

Cependant, le projet de loi s'avère également polémique à l'intérieur même du parti majoritaire.

Mots clés de la procédure d'asile en France

Avant d'évoquer les résultats de l'analyse lexicométrique de la presse, arrêtons-nous un instant sur la définition des mots clés qui reviennent fréquemment dans la demande d'asile, le but étant de comprendre au mieux la situation des migrants, demandeurs d'asile ou réfugiés en France. Car si « migrant » n'est pas un terme juridique, puisqu'il

désigne tout simplement les personnes qui, par choix, par nécessité ou par contrainte, quittent leur pays pour aller s'installer dans un autre pays » (Rodier et Portevin, p.13), un « réfugié » a, quant à lui, un statut juridique et des droits. Mais avant d'être reconnu comme réfugié, le migrant passe par une étape intermédiaire : la demande d'asile. C'est seulement lorsque le migrant arrive dans un pays et commence la procédure de demande d'asile qu'il devient « demandeur d'asile », ce qui veut dire que le pays d'accueil a pris connaissance de sa présence au sol et qu'il a prouvé son identité. Il n'est alors plus dans la clandestinité.

En termes juridiques, un Réfugié Statutaire, ou une protection conventionnelle, est un statut encadré par la Convention de Genève de 1951. « *Les systèmes d'asile des pays signataires sont organisés par référence à cette convention. Selon le texte, toute personne apportant la preuve qu'elle a subi, ou craint de subir des persécutions dans son pays peut bénéficier d'une protection de l'Etat où elle en fait la demande* »². Il y a l'asile politique, mais aussi la protection conventionnelle. Y sont éligibles les « *personnes menacées de persécution du fait de leurs religion, de leur nationalité ou de leur appartenance à un certain groupe social* »³. Ces derniers bénéficient d'un ensemble de droits fondamentaux en fonction du pays qui les accueille.

Pour ce qui est de la Protection Subsidaire, et selon la définition donnée par l'Office Français de la Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), « *le bénéfice [en] est accordé à toute personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié mais pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait*

<http://www.ofii.fr/qui-sommes-nous>
ibid

dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes Peine de mort, exécution, torture ou traitements inhumains, menace grave et individuelle pesant sur la vie de la personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international (article L.712-1 du CESEDA). Les bénéficiaires de la protection subsidiaire sont placés sous la protection juridique et administrative de l'OFPRA, ils ont vocation à se voir délivrer une carte de séjour temporaire d'une durée de un an renouvelable en application de l'article L.313-13 du CESEDA »⁴.

La loi Dublin II, entrée en vigueur en 2003, est un « règlement du Conseil de l'Union Européenne [qui] établit les conditions de détermination du pays responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres de l'Union Européenne (à l'exception du Danemark) »⁵. Le règlement européen Dublin III (approuvé en 2013, mis en vigueur en 2014) établit que, sauf critères familiaux, le pays responsable d'asile d'un migrant est le premier pays qui l'a contrôlé. Ses empreintes sont enregistrées dans le fichier Eurodac. Un migrant qui veut faire une demande d'asile en France doit d'abord s'enregistrer à la préfecture, qui consulte Eurodac pour déterminer si un autre pays en est responsable. Le cas échéant, le migrant est placé en « procédure Dublin », le temps de demander à l'Etat responsable de le reprendre⁶.

En France, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) a été créé en 2009. Il est le seul opérateur de l'Etat chargé de l'immigration légale⁷. Arrivés sur le sol français, les migrants sont dans l'obligation de signer à l'OFII un CIR un Contrat d'Intégration Républicaine qui comprend une formation civique et linguistique. Un marché important est dédié à l'apprentissage de la langue française.

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) est, quant à lui, chargé de l'application des textes de loi français et européens ainsi que des conventions internationales relatives à la reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride et à l'admission à la protection subsidiaire. « *Les demandes d'asile ont augmenté de 17% l'an dernier,*

⁴<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/la-protection-subsidiaire>

Ibid.

Le Monde le 11 janvier 2018.

<http://www.ofii.fr/qui-sommes-nous>

atteignant 100 412 au total, après une progression de 6,5% en 2016. Une hausse

Figure 1 : Fréquence des segments répétés.

soutenue même si ce n'est pas un afflux massif », a estimé Pascal Brice, directeur général de l'OFPRA pour l'AFP le 8 janvier 2018.

La Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) est une juridiction administrative spécialisée statuant en premier et dernier ressort sur les recours formés contre les décisions de l'office Français des réfugiés et apatrides (OFPRA). Cette juridiction, placée sous le contrôle de cassation du Conseil d'Etat, a une compétence nationale.

Enfin, le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA/PADA) est un dispositif spécifique qui octroie au demandeur d'asile un hébergement durant toute la durée de sa demande d'asile. Ces centres d'accueil sont aidés par de nombreuses associations qui ont vu le jour depuis le début du « printemps arabe ». Leur rôle est essentiel et important. Ils sont là pour aider et soutenir les migrants durant la procédure d'asile. La France a enregistré un peu plus de 100 000 demandes d'asile en 2017, un niveau historique » a déclaré à l'AFP Pascal Brice le 8 janvier 2018. Ces chiffres vont nourrir le débat sur la « crise migratoire ».

Positionnement de la presse face au discours politique

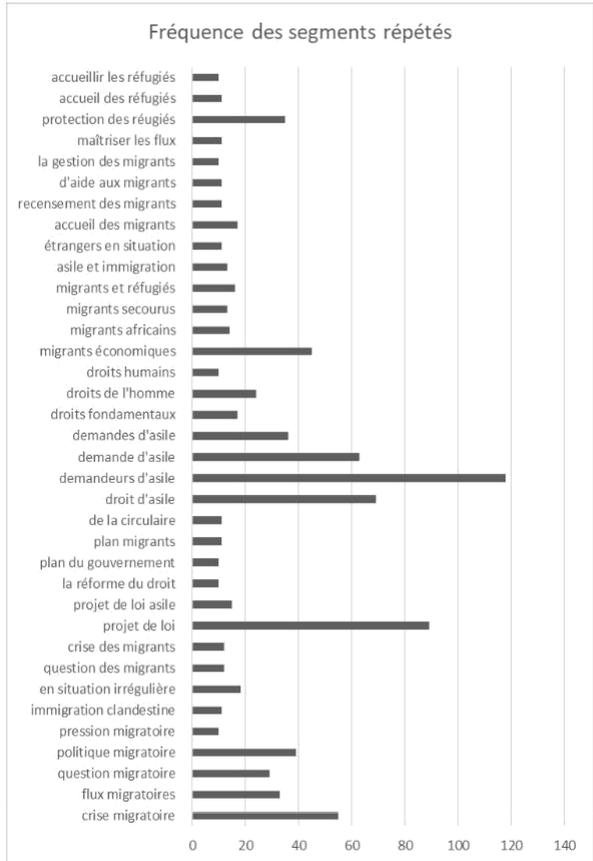
La procédure de l'asile en France étant présentée à travers ces quelques termes clés, nous passons au dépouillement de notre corpus constitué de 260 articles. En se basant sur le logiciel de tri Lexico3, nous identifions 19 854 formes ou mots dans l'ensemble du corpus. Le mot le plus fréquemment utilisé est « migrant(s) », 1245 fois, suivi du mot

réfugié(s) », cité 507 fois. En plus des groupes de mots isolés, nous avons pu identifier 2 469 segments répétés, dont les plus significatifs en termes de migration et d'asile sont représentés dans la figure 1.

L'observation de l'histogramme nous permet de déduire que la presse évoque abondamment le projet de loi sur l'immigration, le plan migrants, la circulaire Collomb et la réforme du droit d'asile, ainsi que la polémique qui en résulte. A noter également que, pour évoquer les migrants, le vocabulaire utilisé détient, le plus souvent, une connotation péjorative comparé à celui usité lorsqu'on évoque les réfugiés. Quant au phénomène migratoire actuel, il est surtout désigné par « crise

migratoire » à 55 reprises ou encore « crise des migrants ». Cette désignation est notamment chère au *Figaro*.

Viennent ensuite les expressions « flux migratoires », usitée à 33 reprises, la « question migratoire », répétée 29 fois ou encore la « question des migrants », qui apparaît surtout dans *Le Monde*. La



« politique migratoire » arrive en quatrième place avec 39 répétitions, et enfin « pression migratoire » et « immigration clandestine », notamment dans *Le Figaro*.

On ne le répète jamais assez, des divergences existent certes entre les différents titres de presse dans le traitement du phénomène migratoire mais aussi, et surtout, dans l'analyse et le décryptage du discours politique prononcé à cet égard et cité par la presse. Les mêmes déclarations d'hommes politiques peuvent être commentées différemment d'un journaliste à l'autre, selon la sensibilité de chacun (cf. figure 2).

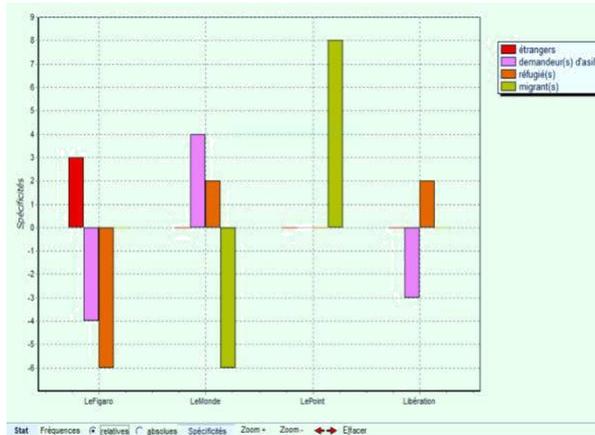


Figure 2 : Spécificité du choix des mots par journal.

Dans son discours, *Le Monde* se montre favorable aux migrants. On y trouve des reportages réalisés sur le terrain par les correspondants du journal, mais surtout par des envoyés spéciaux. Une journaliste spécialisée, Maryline Baumard, suit le sujet assidûment et livre tout au long du corpus un discours d'empathie avec le phénomène migratoire, contrairement au *Figaro*, qui tient un discours méfiant vis-à-vis des migrants, surtout lorsqu'on lit Jean-Marc Leclerc. *Le Figaro* se réjouit en effet du plan du gouvernement pour l'asile et l'immigration. Le journal opte, à titre d'exemple, pour des termes comme « authentiques réfugiés » ou « réfugiés fuyant la guerre ». Il va sans dire que le lexique de *Libération* est le plus mélioratif vis-à-vis des migrants. *Le Point*, pour sa part, tente de se situer le plus possible au centre.

Si les mots « crise » ou « pression migratoire » figurent plus fréquemment dans *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération* optent plus souvent pour des expressions neutres comme « question migratoire » ou encore « flux migratoires ». Le 13 mai, *Le Point* parle d'un « flot continu de migrants qui arrivent sur le territoire ». Enfin, lorsque *Le Monde* choisit d'utiliser le terme « migrants », *Le Figaro* préfère l'accompagner des adjectifs « économiques », ou « africains », alors que *Libération* parle surtout de « réfugiés » pour désigner ceux que les autres appellent migrants » car le journal sait que ce terme a une connotation positive dans l'imaginaire collectif.

Dans la presse française, on apprend que lorsqu'« ils sont « arrivés » et qu'ils ne sont pas « morts », les migrants sont « embarqués », « débarqués », « évacués », « interpellés », « entassés »... Des « migrants isolés », « révoltés », « dépendants », « irréguliers », « illégaux »,

clandestins », « errants dans les villes », « installés dans des camps surpeuplés et insalubres », ou « sous les ponts ». Ils sont surtout « prêts à tout pour monter dans les camions franchissant la Manche ».

Les migrants identifiés par leur quantité, leurs pays d'origine ou d'accueil

Le mot « migrants » est souvent utilisé au pluriel, précédé d'un nombre. Le 1^{er} juin 2017, *Le Figaro* titre « *La pression migratoire s'accroît autour de Calais* ». Le journal estime que « *les incidents se multiplient alors que le nombre des migrants enfle* ». Jean-Marc Leclerc rappelle, le 7 juillet, que « *le nombre de clandestins arrivés les quatre dernières années en France pourrait dépasser les 250 000 fin 2017* ». Dans un autre article, il parle des « *afflux de clandestins* ». Le 25 juillet, le journal cite l'Organisation Internationale de la Migration en parlant de « *111 514 migrants arrivés par la mer depuis le début de l'année* » ; puis répète le 27, que « *112 018 migrants ont traversé la Méditerranée depuis la Libye en 2017 et plus de 2300 en sont mort* ». Le 24 juillet, sous le titre

Esclavage en Libye », le journal écrit qu'« *en à peine trois ans, près de 450 000 migrants sont ainsi entrés en Italie, la plupart étant partis de Libye* ».

L'année 2017 pourrait être la plus meurtrière pour les migrants en Méditerranée », critique un rapport d'Amnesty International, publié le 6 juillet par *Le Monde* qui décrit le lendemain « *des bateaux accueillant parfois plus de 1 000 migrants* ». Le 12, on compte « *les migrants, qui sont déjà 550 autour du camp de la Chapelle, 600 à Calais et 350 à Dunkerque* ». Le 5 juillet, l'éditorial de *Libération*, signé par Laurent Joffrin, décrète : « *Ne rien faire, c'est tuer. Pourtant nous ne faisons rien. Ou si peu. Un seul chiffre symbolise la situation qui prévaut en Méditerranée : plus de 2 000 noyades en six mois...* ».

Le mot « migrants » est également accompagné de la provenance de ces « *étrangers* » différents. « *Hier soudanais, irakiens ou kurdes, ils sont*

aujourd'hui principalement érythréens, afghans ou éthiopiens », dans le journal *Libération* du 19 juin 2017. Le 29 septembre, dans un article du *Figaro* où le mot « migrants » est employé à plusieurs reprises, Jean-Marc Leclerc se demande si « *la France va [...] pouvoir continuer à contrôler ses frontières de façon permanente et efficace* » en expliquant que « *Bruxelles veut modifier les règles de l'espace Schengen pour faire face à des menaces comme le terrorisme* ». La question de la frontière revient indéfiniment dans le discours sur la migration. Les frontières *relie et divisent* », « *elles laissent circuler librement et retiennent d'autres* », elles sont « *le lieu de rencontre de l'autre* » (Amilhat Szary, 2016, p. 15).

Les migrants désignés par des sous-catégories

Quelques sous-catégories de migrants apparaissent également. Les *migrants économiques* » d'abord, les moins appréciés cités une cinquantaine de fois pour refléter une image négative de cette catégorie de personnes en comparaison aux « *réfugiés* » ou « *demandeurs d'asile* », mieux présentés et mieux acceptés. On évoque également, les « migrants „*dublinés* » ou « *relevant de la procédure dite de Dublin* » comme il a été écrit dans *Le Figaro* du 3 juillet 2017. Parmi les sous-catégories, on cite fréquemment, les migrants « *venus de Libye* », ainsi que les *migrants africains* », ou ceux « *venus de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient* » ou encore du « *Maghreb* ». Quelques rares fois, la presse française se penche sur « *la situation des migrants mineurs isolés* » venus de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan ; « *mis à l'abri* » par l'Etat « *dans le cadre de la protection de l'enfance* », rapporte *Le Point* du 6 juillet.

Cependant, la pauvreté ou la vulnérabilité ne sont pas les seules images véhiculées de cette population plurielle. La « *violence* » est parfois évoquée dans les pages des journaux. Le 23 juin, on apprend dans *Le Figaro* « *la mort d'un homme dans un accident provoqué par un barrage installé par des migrants* » ; ou encore, le 25 novembre, « *une voiture avec neuf migrants à bord a foncé sur des CRS pour échapper à un contrôle, faisant un blessé léger parmi les fonctionnaires avant d'être arrêtée* » ; puis, deux jours plus tard, « *Prison ferme pour deux migrants Caen* » titre le même journal.

Au *Figaro*, l'essayiste Édouard Tétreau décrit le quotidien de « ceux que les médias et les autorités publiques ne semblent plus considérer ni

nommer » et se demande « comment ne pas voir ce bétail humain jeté en vrac sur la chaussée, dans des conditions d'insalubrité révoltantes ? Les visages hagards, épuisés par la fatigue (on ne dort que d'un œil, la nuit dans la rue), la chaleur, la faim, la soif. Les forces de l'ordre, elles aussi épuisées et sur les nerfs, barrent l'entrée du camp de migrants avec armes, matraques et masques hygiéniques. Les maladies pullulent - la gale, notamment ». Le 26 juillet, Le Point se demande si vraiment à Calais les migrants sont « aspergés quotidiennement de gaz poivre ? » comme l'indique un rapport de l'ONG Human Rights Watch qui « dénonce l'usage " routinier " du gaz poivre par la police contre les migrants, y compris pendant leur sommeil ».

L'image de la victime touche à son comble après le reportage diffusé par la chaîne américaine CNN montrant à nu « la situation des migrants maltraités et vendus comme esclaves sur un marché en Libye, qui a ému le monde entier ». « En Libye violences, viols et tortures systématiques »,

esclavage », les migrants sont souvent « victimes des trafiquants d'êtres humains » dit la presse. Le 24 novembre, Le Figaro explique que « le phénomène est ancien, mais les violences liées au trafic de migrants provoquent cette fois des condamnations internationales ».

L'image du réfugié

"Réfugiés", "proscrits", "exilés"... ces termes mettent tous en valeur la dimension politique de la migration, en les séparant du reste de l'immigration étrangère qui n'a pas droit à la même estime » (Aprile et Diaz in Agier et Madeira, 2017, p.35). La presse française comme le pouvoir politique parlent peu de « migrants et réfugiés » sans distinction. Malgré la présence d'un amalgame dans la définition de l'un ou l'autre des deux termes ainsi que de celui de « demandeurs d'asile », on réserve au réfugié – largement moins cité par la presse – un sort bien meilleur que celui réservé au migrant. On parle d'« hospitalité pour les réfugiés politiques », « venus notamment de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan ».

Le 17 juin, des personnalités politiques et publiques ont fait circuler une pétition accompagnée d'une tribune dans Le Monde. Ils « interpellent le président de la République sur le sort des réfugiés en France ».

Ensuite, le 20 juin dans Le Monde, raconte l'histoire de « Hafiz Ghanbari, réfugié de 27 ans originaire d'Afghanistan, qui travaille

comme couturier dans une maison de création de robes de mariées ». Ici on cite le nom et le prénom, l'âge, le pays d'origine et le métier du réfugié. Le 2 août, Michael O'Flaherty, le directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne juge, dans une tribune du Monde, qu'une « politique respectueuse des droits de l'homme est le meilleur moyen d'intégrer les réfugiés ». Son titre avertit d'« un dangereux amalgame entre immigration et sécurité ».

Tout commence enfin à bouger en Méditerranée pour tenter de distinguer les "vrais" réfugiés des autres », écrit Le Figaro le 8 septembre, puis rappelle le 19 décembre les propos du président Macron selon lesquels « les réfugiés sont des héros ».

Le Point, pour sa part, déplore le « drame des réfugiés », l'« hébergement des réfugiés » et « des familles de réfugiés ». Le magazine appelle à être « généreux avec les réfugiés ».

L'image de l'étranger

Quand ils ne sont pas désignés par les termes « migrants » ou réfugiés », ces nouveaux arrivants sont appelés « étrangers », souvent en situation irrégulière ». Le 13 juillet, *Le Figaro* publie une étude intitulée « *L'immigration et l'islam crispent de plus en plus les Français* ». D'après cette étude, « 65% des Français estiment qu'il y a trop d'étrangers en France. Ils sont 60% à trouver que la religion musulmane est incompatible avec les valeurs de la société française ». Cette étude est renforcée par une autre publiée dans *Le Point* le 30 novembre, intitulée

La population musulmane en Europe en hausse d'ici à 2050, même sans immigration ». On apprend, à travers cette étude, que « les musulmans pourraient représenter entre 7,4% et 14% de la population européenne à l'horizon 2050, contre 4,9 % en 2016 ». La corrélation entre islam et étranger existe bel et bien. Catherine Wihtol De Wenden explique cet aspect en disant : « *Le débat français sur l'intégration, qui porte surtout sur l'incorporation des nationaux de la deuxième ou troisième génération, cible sous son discours les populations dites "visibles", souvent de culture musulmane, et s'interroge sur leur place dans la nation présentée comme menacée par des appartenances communautaires contraires au modèle républicain français* » (Wihtol De Wenden, 2016, p.42).

Conclusion

Cette étude le prouve : l'opinion publique française a une nette préférence pour le réfugié, qui représente l'image du héros, persécuté pour ses idées politiques, pour sa pensée. Elle lui accorde une place noble et privilégiée par rapport au migrant, associée à une image de pauvre sous-éduqué qui fuit son pays (en masse) pour la France, dans le but de voler le travail et les ressources des Français. Cette évocation péjorative du migrant et cette image positive du réfugié pourraient expliquer le choix fait par le président Emmanuel Macron et son gouvernement, de privilégier les réfugiés dans le projet de loi Asile et Immigration. Dario Battistella explique qu'en politique, le processus de prise de décision s'effectue en deux étapes : « *Dans un premier temps, l'homme politique envisage les différentes solutions qui se présentent à lui lorsqu'il est confronté à l'obligation de prendre une décision, notamment en cas de crise. Une fois ce premier tri effectué, le décideur prend la décision, en prenant en compte les différentes dimensions concernées (dimension externe, interne, personnelle, etc.). La perception qu'il a des conséquences politiques de ses actions joue un rôle essentiel dans son choix, et ce parce qu'il est d'abord un politicien soucieux de sa survie politique* » (Battistella, 2015, p. 381). A croire le discours de la presse, le projet Asile et Immigration de Macron est en harmonie avec une certaine vision de l'opinion publique française que reflète généralement la presse, même si ce projet de loi a été désapprouvé par les associations travaillant auprès des migrants. Il va sans dire que c'est cette opinion publique française qui constitue son électorat et non les migrants.

Bibliographie

AGIER M. et MADEIRA A.-V., 2017, *Définir les réfugiés*, Paris, Presses Universitaires de France, 112 pages.

AMILHAT SZARY A.-L., 2016, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 160 pages.

BATTISTELLA D., 2015, *Théories des relations internationales*, Paris Sciences Po, 717 pages.

BEN SAAD-DUSSEAUT F., « L'immigration clandestine au regard des médias français : reflet d'un nouvel ordre identitaire. », *REFSICOM [en ligne]*, *L'identité dans tous ses états : 2. Catégories symboliques et enjeux sociaux*. URL : <http://www.refsicom.org/32>.

BENZECRI J.-P., BELLIER L., 1973, *L'analyse des données : leçons sur l'analyse factorielle et la reconnaissance des formes et travaux du laboratoire de statistique de l'Université de Paris VI*, Paris, Dunod.

BENZECRI J.-P., 1980, *Pratique de l'analyse des données*, Paris, Dunod.

BENZECRI J.-P., 1982, *Histoire et préhistoire de l'analyse des données*, Paris, Dunod.

BONNAFOUS S., TOURNIER M., 1995, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, n° 117, p.67-81.

CHARAUDEAU P., 2014, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Lambert-Lucas, 255 p.

FIALA P., 2007, « L'analyse du discours politique : analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative », in BONNAFOUS S., TEMMAR M., *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, p.73-90.

GUIRAUD P., 1960, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 156 p.

LAFON P., 1984, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Paris, Slatkine-Champion, 217 p.

LEBART L., SALEM A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 342 p.

LEBLANC J.-M., 2017, *Analyses lexicométriques des vœux présidentiels*, Paris, Iste éditions, 386 p.

- MAINGUENEAU D., 2017, *Discours et analyse du discours*, Paris Armand Colin, 224 p.
- MAINGUENEAU D., 2009, *Les termes-clés de l'analyse du discours*, Paris, Points, 160 p.
- MARCHAND P., 1998, *L'analyse du discours assisté par ordinateur*, Paris, Armand Colin, 220 p.
- MAYAFFRE D., 2012, *Le discours présidentiel sous la v^e République : Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, de Gaulle*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 384 p.
- MULER C., 1964, *Essai de statistique lexicale : l'illusion comique de Pierre Corneille*, Paris, Klincksieck.
- RODIER C. et PORTEVIN C., 2016, *Migrants et réfugiés, réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents*, Paris, La Découverte, 95 pages.
- SCHMOLL C., THIOLLET H. et WIHTOL De WENDEN C. (dir.), 2015, *Migrations en Méditerranée*, Paris, CNRS Editions, 382 pages.
- WIHTOL De WENDEN C., 2016, *Atlas des Migrations. Un équilibre mondial à inventer*, Paris, Autrement, 96 pages.

L'image de l'immigré dans le cinéma français antiraciste des années 70 : Dracula Père et Fils et Dupont Lajoie

Amal Oussikoum, Farida Bourbi

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Béni-Mellal. Université Sultan Moulay Slimane

Le cinéma français des années 70, période d'imprégnation, prend compte de l'existence des immigrés et commence à se dévoiler des tentations de rapprochement des deux mondes en dénonçant les abus de violences portés à l'égard des immigrés traçant les premiers traits d'un mouvement qui se veut antiraciste. Notre travail propose l'analyse de deux films phares s'attaquant de front au sujet des violences anti-immigrés des années 70 pour voir dans quelle mesure le cinéma français se fait l'écho des changements qui s'opèrent au sein de la société.

Les années 70 et 80 marquent l'émergence d'une nouvelle représentation cinématographique du travailleur immigré en faisant de lui la figure principale de l'époque. Il devient l'image la plus répandue sur l'écran du cinéma français face à d'autres images de l'Emir et l'Arabe autochtone. Cette représentation reste conditionner par le contexte sociopolitique et fait apparaître sur l'écran du cinéma français de nouveaux thèmes du racisme et de l'antiracisme.

Pour contourner l'image de l'immigré maghrébin dans le cinéma français et étudier sa construction, ses facettes et son rapport avec la société française, il est judicieux d'étudier le contexte sociopolitique aux années 70 et 80 et mesurer l'impact du phénomène migratoire sur l'opinion public de l'époque. Cette étude nous permettra de voir à quel point l'outil cinématographique constitue un médiateur entre les tendances de l'image de l'immigré au cinéma et la société française et comment le cinéma nous fait écho des conditions de vie des immigrés et de l'émergence d'un courant antiraciste à travers certaines fictions qui tracent le cinéma de l'époque.

Le contexte sociopolitique et économique de l'immigration maghrébine des années 70

Pour cerner la façon dont l'image de l'immigré maghrébin s'imprègne sur l'écran du cinéma français des années 70, il nous est essentiel de comprendre le contexte sociopolitique et économique dans lequel s'opère l'arrivée des immigrés maghrébins et les conditions d'immigration et d'intégration pendant cette époque.

La présence de l'immigré travailleur dans le cinéma français est relative à la conjoncture de l'époque. Dans les années 70, la France connaît un flux d'immigrés maghrébin et une arrivée massive de main d'œuvre. Au début des années 1970, l'Etat tente de contrôler davantage cette immigration, mais en 1973, lorsque la crise économique éclate, les flux d'immigration ne sont pas maîtrisés. L'immigration annuelle des travailleurs est passée de 174 000 en 1970 à environ 25°000 au début des années 90¹. Au cours de la période 1954-1974, les travailleurs étrangers acquièrent donc une place croissante dans l'économie, passant de 5% à 7% de la population active totale et dont les conditions de vie sont déplorable².

De plus le chômage massif, l'une des conséquences de la guerre d'octobre 1973, les immigrés travailleurs faiblement qualifiés représentent les premières victimes. Pour cela, le gouvernement français réagit par des mesures politiques plus symboliques qu'efficaces face aux crispations identitaires que la crise provoque : suspendre l'immigration le 03 Juillet 1974, autoriser le regroupement familial³. De 1974 à 1977 est la période de l'encouragement des retours volontaires préconisés comme solution au problème du chômage⁴. Les retours sont encouragés grâce à des subventions de 10 000 francs⁵. La crise a des réticences sur les

¹CERC-Association, 1999, « Immigration, emploi et chômage », *Un état des lieux empirique et théorique, Les dossiers de CERC-Association*, n°3, p.22

²Ageron R., 1985, « L'immigration maghrébine en France » *Un survol historique, Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°7, p.63

³CERC-Association, 1999, « Immigration, emploi et chômage », *Un état des lieux empirique et théorique, Les dossiers de CERC-Association*, n°3, p.9

⁴CERC-Association, 1999, « Immigration, emploi et chômage », *Un état des lieux empirique et théorique, Les dossiers de CERC-Association*, n°3, p.83

⁵ Philippe R., 2013, « Les politiques d'immigration en France des années 1970 aux années 1990 », *Cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale*, p.04

immigrés maghrébins. Ils sont les plus touchés à travers une série d'incidents violents qui dévoilent des sentiments xénophobes.

En 1971, un incendie a lieu à Aubervilliers dans le foyer des immigrés maghrébins travailleurs. Cet incident participe à la mise à nu de leurs conditions pénibles et déplorables et devient à l'origine des scénarios traitant les conditions de vie misérables des immigrés travailleurs. C'est dans ce contexte que le cinéma se fait écho des troubles en participant à la découverte du racisme et de la haine à l'égard des immigrés⁶.

D'après l'enquête qui a été faite par l'Institut National des Etudes Démographiques en 1970 et renouvelée en 1974 sur les attitudes des français à l'égard de l'immigration étrangère, les immigrés nord-africains figurent en dernière position du classement qui établit une sorte de côte de popularité dans l'étrangeté⁷.

Le phénomène migratoire dans l'opinion publique et le racisme anti-Arabe

Les mesures politiques nécessaires prises par le gouvernement français en 1974 contre le chômage qui franchit le cap d'un million d'immigrés sans emploi et à l'égard du phénomène migratoire font une pression politique qui laisse un impact sur l'opinion publique contribuant à raviver le thème de l'Arabe délinquant et dangereux. Une partie de la société française cède aux sirènes du racisme et de violence contre les immigrés maghrébins. Dès les années 70, la société française est consciente de la présence d'un Autre vivant dans une France hors France, et dans des conditions pénibles. Elle se fait une image négative de l'immigré maghrébin à travers une série de représentations qui s'imprègnent dans l'imaginaire commun de la société française. En plus des conditions déplorables des immigrés maghrébins, ces derniers deviennent les victimes expiatoires d'un sentiment de rejet de l'Autre et de xénophobie. Un sentiment raciste se manifestant à travers une série d'incidents et de faits divers sordides qui sont l'expression de haine et de malaise envers

Gastaut Y., 2000, *L'Immigration et l'Opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, pp.16 -27

Girard A., Charbit Y., Lamy M., 1974, « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère » *Nouvelle enquête d'opinion, Population*, 29^e année, n°6, pp.1015-1069

les immigrés⁸. L'augmentation des actes racistes et des manifestations xénophobes aboutit à une décision de la part du gouvernement algérien : « le gouvernement du colonel Houari Boumediene décide de suspendre l'émigration vers la France fin 1973, alors que jusqu'à cette date il ne s'était que peu préoccupé de la question ou s'y était même montré favorable en raison de l'apport d'argent qu'elle représentait. A cela, deux types d'explications. D'une part l'officielle : une vague d'attentats racistes commence en 1971 ; entre mars et juin, huit Algériens sont victimes d'attentats, puis en 1973, à Marseille, se produisent de nouvelles agressions contre des Algériens, des foyers Sonacotra sont attaqués, cela dans un contexte de développement de l'extrême droite au racisme anti-algérien marqué, où l'influence de l'OAS est encore importante »⁹.

Les figures de l'immigré maghrébin dans le cinéma français

Le cinéma est conscient de la place de l'immigré maghrébin dans l'imaginaire collectif de la société française. Plusieurs questions se présentent comme étant légitimes concernant le rapport entre cinéma et société : Le cinématographe est-il un moyen d'appréhender le monde extérieur ? Peut-il nous apprendre quelque chose sur notre relation à ce monde ? Est-il capable de rendre compte des phénomènes sociaux, d'un hypothétique imaginaire collectif ? Comment le phénomène migratoire est-il représenté sur les grands écrans du cinéma français ? Le film peut-il accéder aux zones invisibles du passé des sociétés ?

Dès lors, il est indubitable de mesurer l'intensité des liens entre cinéma, histoire et société. Quant aux représentations de l'immigré maghrébin dans le cinéma français des années 70, une suite de questions est à poser : le cinéma peut-il refléter l'impact du phénomène migratoire sur la société française ? Le cinéma peut-il être un médiateur entre l'histoire de l'immigration et la société ?

Réal Michaud dans son livre *Le cinéma, reflet de la société* 2011 confirme que l'ensemble des œuvres de cinéma reflètent la société soit

⁸Gastaut Y., 2004, « Français et immigrés à l'épreuve de la crise (1973-1995) », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 84, pp.107-118

⁹Meynier P., Meynier G., 2011, « L'Immigration algérienne en France: histoire et actualité », *Confluences Méditerranée*, N° 77, p. 224

d'un pays, soit d'une époque : « qu'objectivement, certains films présentent des aspects authentiques de la société d'où ils sont issus : problèmes sociaux, attitudes de classes, conflits idéologiques, etc. »¹⁰. C'est dans ce contexte que le cinéma des années 70 tente de représenter l'immigré maghrébin par son représentant le plus indiqué le travailleur maghrébin afin de respecter la sociologie des immigrés dont l'ouvrier maghrébin forme le quart de tous les manœuvres.

Plusieurs films des années 70 partagent la même tendance de mettre à l'écran l'ouvrier maghrébin. Dans *Dupont Lajoie* 1975 de Yves Boisset et *Dracula père et fils* 1976 de Édouard Molinaro qui feront l'objet de notre étude, le personnage arabe interprété par Mohamed Zinet dans le premier film est présenté sous les traits d'un travailleur manuel. Dans le deuxième, Mustapha Dali interprète un équarrisseur. Mostapha Stiti incarne un jardinier accusé à tort de viol et de meurtre dans le film *Plus ça va moins ça va* 1977. Les films *Le Bougnoule* 1975 de Daniel Mousmam et *Un mauvais fils* 1980 de Claude Sautet dépeignent l'immigré ouvrier habitant l'un des bidonvilles dans les pires conditions avec un réalisme social très marquant et très sensible. Le film *Smic Smac Smoc* 1971 raconte la vie quotidienne de trois ouvriers dont Amidou interprète l'ouvrier maghrébin. Dans *Le beaujolais nouveau est arrivé* 1978 de Jean-Luc Voulfow, le travailleur maghrébin interprété par Rabah Loucif perd son travail à cause d'une injustice commise par un Français.

Cinéma antiraciste : Dupont Lajoie et Dracula Père et Fils

Dracula père et fils : une parabole sur les conditions des immigrés maghrébins

Dracula père et fils est un film français réalisé par Edouard Molinaro en 1976. Cette comédie horrifique raconte l'histoire d'un père et de son fils vampires sont contraints de fuir leur château familial qui est réquisitionné par le régime communiste. Cherchant refuge de l'autre côté du rideau de fer, ils sont malencontreusement séparés sur le trajet : tandis que le père débarque par accident sur les côtes de Grande-Bretagne, où il devint

Michaud R., 1961, « Le cinéma, reflet de la société », *La revue Séquences*, N° 26, p.09

vedette de films d'épouvante. Le fils Ferdinand échoue sur les côtes françaises où il se lie d'amitié avec Kaleb, nouvel arrivé, le met sous sa protection. Il subit de multiples déboires en tant que travailleur immigré. Le sort les réunit pourtant à l'occasion d'un tournage de film en France. Mais les retrouvailles tournent rapidement à l'aigre car une rivalité amoureuse entre le père et le fils vient envenimer leur relation.

Au-delà de cette comédie, se retrace un rapprochement fort significatif. A travers une figure fantastique du vampire surgit l'image de l'immigré maghrébin travailleur. La rencontre de Ferdinand avec Kaleb lance le rapprochement de deux personnages partageant des points communs qui laisse penser à la symbolique symbiose entre le vampire et l'immigré maghrébin et la place qu'occupe ce dernier aussi bien dans le cinéma français que dans l'imaginaire collectif.

Il est osé de la part du réalisateur d'accorder au personnage immigré le nom de Kaleb qui veut dire chien, insulte dans le monde arabe. Un prénom tellement révélateur que nous devons nous arrêter sur sa connotation en relation avec la vision générale du film. Le prénom de Kaleb n'est pas absurde si nous observons les conditions de vie de ce personnage : il vit avec ses compatriotes confinés dans un logement précaire aux marges de la société française. Il est malaimé et rejeté de la manière la plus humiliante et dont l'intégration paraît impensable. La scène où Kaleb prétend faire sa prière pour éviter son agression par des Français, bien qu'elle contienne un pincé d'humour, reste subtilement représentative de cette existence humiliante des immigrés dans la société française. Leur rejet est traduit par la peur de l'agression raciste tandis que la fuite fait partie de leur vie quotidienne. Le nom est révélateur des conditions de vie malheureuses de l'immigré. Il participe à la caractérisation du personnage et résume ce que le film veut montrer et dénoncer à la fois.

Kaleb, dès sa première apparition, se présente comme étant un personnage à la fois antipathique et sympathique. En effet, après son agression au début du film par les deux Français, laquelle nous inspire la compassion envers lui, Kaleb avoue à Ferdinand d'avoir volé le portefeuille de l'un des deux français. Cette confession surgit son caractère antipathique et justifie l'acte des Français et le transforme en rendement de compte. Le stéréotype de l'Arabe peut se lire autrement en relation avec la situation sociale douloureuse de Kaleb et de l'immigré en général. Par la suite, le film présente un personnage très sympathique ne

constituant aucun danger. Il devient l'ami dévoué de Ferdinand. Il lui prête main forte et il le met sous sa protection. Donc, faire du personnage immigré un voleur, un stéréotype qui n'est pas étrange au cinéma français, est significatif. Le stéréotype surgit au profit de l'objectif du film. Il est en relation avec le mouvement antiraciste qui s'efforce de se tracer et de se faire écho des conditions misérables des immigrés et de sensibiliser la société et l'opinion publique sur les possibles conséquences d'un racisme ardent et d'un rejet virulent portés contre les nouveaux arrivés.

Le cinéaste réajuste le profil du personnage Kaleb, immigré, voleur, peureux, déviant sexuel pour insérer une qualité de l'ami dévoué. Au-delà de cette qualité, s'offre une autre interprétation : dévoué pour qui ? Pour un vampire dont il voit peut être son reflet. Avec qui il partage les mêmes souffrances, les mêmes conditions de vie. D'ailleurs l'histoire de Ferdinand lui vaut la logique sympathie des travailleurs maghrébins ainsi qu'une intégration aisée à leur milieu. Dans ce film, le rapprochement est fort compatible : tous les deux sont des parias. Le vampire un parias de la société humaine et l'immigré de la société occidentale, rejetés, malaimés et incapables de s'intégrer et dont les conditions de vie sont misérables. Dans les mœurs vampiriques, loin qu'ils soient des créatures dangereuses, les vampires suscitent le dégoût et vivent dans l'ombre, dans l'humidité et la pourriture aux marges de la société humaine. C'est ainsi pour l'immigré qui vit aux marges de la société française dont la vie ressemble à celle du vampire.

Dracula père et fils est un film qui se transforme en un film précieux pour l'étude d'un fait social à travers une histoire plaisante. Il approche les thèmes du racisme, des conditions de logement et de vie des travailleurs immigrés et de leur rejet de la société civile. Le parcours de Ferdinand représente celui de tant d'immigrés dont la misère sociale et la misère affective font leur quotidien. Le film est une parabole qui fait du film une œuvre plus intéressante qu'il n'y paraît.

La dénonciation du racisme anti Arab :: Dupont Lajoie

Notre deuxième film *Dupont Lajoie* réalisé par Yves Boisset en 1975 rejoint l'entête des films retraçant le courant antiraciste du cinéma français des années 70. Il se caractérise par la franchise dans sa dénonciation des actes racistes, des ratonnades portées à l'encontre des immigrés maghrébins. Inspiré d'un fait divers sordide, le film raconte

l'histoire du cafetier George Lajoie, personnage principal, part en vacances avec sa femme et son fils et leur caravane pour retrouver leurs amis d'été dans le « camping Caravaning Beausoleil », tenu par Loulou, un Pied-noir. Mais la proximité d'un chantier où travaillent des immigrés attise la xénophobie du petit groupe. Un après-midi, éméché, Lajoie tente d'abuser de la jeune Brigitte Colin et la tue accidentellement. Les immigrés sont injustement accusés de viol et de meurtre commis par le cafetier Lajoie. S'en suivent ratonnades, mort et blessés, enquête, faux témoignages et les « Français de souche » auteurs des violences envers les immigrés échappent à la justice. L'agression raciste reste impunie jusqu'à la vengeance du frère de la victime qui assassine froidement le cafetier parisien George Lajoie.

Le cinéma français des années 70 part d'une prise de conscience des conditions de vie des immigrés maghrébins en les transportant sur l'écran une dénonciation audacieuse et directe des actes racistes à leur égard. L'augmentation des actes racistes pendant les années 70 ne laisse pas le cinéma français indifférent. Le film *Dupont Lajoie* est parmi les films phares qui tracent le courant antiraciste présent dans *Elise ou la vraie vie* de Michel Drachet réalisé en 1970 et *Les aventures de Rabbi Jacob* de Gérard Oury réalisé en 1973 qui sont restés présents dans l'imaginaire collectif de la société française.

Le film soulève la question du racisme et de l'altérité avec une démarche manichéenne mais représentative et prend une position marquante contre ce phénomène. Bien entendu, le film provoque des remous dans sa dénonciation des actes racistes contre les immigrés. En effet, Yves Boisset donne une image négative du Français de souche qui déplace la lutte contre le racisme anti-arabe à un racisme anti-français. Les Français, auteurs des séries des injustices commises contre les immigrés, sont les seuls coupables dans le réquisitoire d'Yves Boisset.

Cette fiction interroge avant tout la société française sur les possibles conséquences du racisme. La scène de vengeance véhicule un message pertinent et sensibilise les Français sur les réactions des victimes comme une justice populaire qui pourrait substituer à la justice officielle. Le discours antiraciste se voit fort dans la scène la plus révélatrice dans *Dupont Lajoie*, la scène de vengeance où le personnage maghrébin interprété par Mohammed Zinet, frère de la victime assassine froidement George Lajoie.

Cette inoubliable scène est l'une des manifestations les plus marquantes du discours antiraciste qui dépasse la simple dénonciation de l'acte raciste et des violences commises par les français à l'égard des immigrés. Yves Boisset rend la vengeance légitime et fait de ce personnage un justicier qui, par cet acte de vengeance prémédité, ne tue pas seulement l'homme à l'origine de la mort de son frère mais davantage toute idée de pardon, de réconciliation et de vie commune au sein d'une même société.

Conclusion

Le septième art prend part de l'essor du mouvement antiraciste du début des années 70 et choisit de traiter de front le racisme et dénoncer la haine de l'Autre. La situation sociologique des immigrés semble alors être une donnée bien prise en compte par les cinéastes des années 70 et ce dans différents genres puisque les films évoqués ici relèvent aussi bien de la comédie que du drame. Ce sont des films au réalisme social tiennent conscience et osent parler de façon sincère des conditions des travailleurs immigrés dont la plus part sont plongés dans l'indifférence et sont réduits à vivre en ghetto jamais intégrés.

Bibliographie

CERC-Association, 1999, « Immigration, emploi et chômage », *Un état des lieux empirique et théorique, Les dossiers de CERC-Association*, n°3, 121 pages

Ageron R., 1985, « L'immigration maghrébine en France » *Un survol historique, Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°7, pp.59-70

Philippe R., 2013, « Les politiques d'immigration en France des années 1970 aux années 1990 », *Cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale*, pp. 22-26

Gastaut Y., 2000, *L'Immigration et l'Opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, 624 pages

Girard A., Charbit Y., Lamy M., 1974, « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère » *Nouvelle enquête d'opinion, Population*, 29^e année, n°6, pp. 1015-1069

Gastaut Y., 2004, « Français et immigrés à l'épreuve de la crise (1973-1995) », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 84, pp.107-118

Meynier P., Meynier G., 2011, « L'Immigration algérienne en France: histoire et actualité », *Confluences Méditerranée*, N° 77, p. 224

Michaud R., 1961, « Le cinéma, reflet de la société », *La revue Séquences*, N° 26, pp.08-09

De la mise en visibilité des *Métropolitains outre-mer* : médiations et médiatisation de migrants singuliers

Olivier Pulvar

Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales – UMR CNRS 8053 –
Université des Antilles

La communication éclaire la migration des Métropolitains vers les Outre-mers français à partir des médiations sociales sur place, et du traitement médiatique local dont ces dernières font l'objet. Nombreuses sont les thématiques sur ces territoires, qui renvoient à cette expérience migratoire, et qui mettent en scène des tensions entre métropolitains et populations locales. Reprise par les médias de masse, voire initiée par les réseaux sociaux numériques, la discussion publique sur ces thèmes adopte le ton de l'humour/dérision jusqu'à celui de la revendication sociale/culturelle/politique ; elle autorise une lecture originale de certains phénomènes sociopolitiques dans les territoires français d'outre-mer.

La question des Métropolitains dans les Outre-mers fait aujourd'hui encore, plus l'objet de développements idéologiques, voire d'opinions passionnées, que de travaux scientifiques. C'est que ces Français, venus résider dans des territoires français éloignés de l'Hexagone, sont couramment assimilés sur place à une population migrante. Depuis la formule choc des années 1970 attribuée à Aimé Césaire de « génocide par substitution », nombre de thématiques qui renvoient à cette migration n'ont cessé de mettre en scène des tensions entre Métropolitains et populations locales.

Qu'il s'agisse du débat sur la préférence locale pour l'emploi, celui sur la préservation du foncier contre la spéculation immobilière, ou encore celui sur la défense du patrimoine culturel, tous participent à la construction des représentations sur les rapports sociaux en jeu entre les groupes en présence. Au-delà de la perception que les métropolitains ont d'eux-mêmes, mais aussi de la manière dont ils sont perçus par les populations locales, quelle place le discours des acteurs sur cette question tient-il dans l'espace public ? De quelle manière ce discours est-il traité par les médias locaux, et pour quels effets sociaux ?

On propose d'éclairer l'expérience de migration des métropolitains vers les territoires français d'outre-mer, ici, la Martinique, à partir des médiations sociales sur place, et du traitement médiatique local dont ces dernières font l'objet.

Présences métropolitaines

Aucun Français, en France hexagonale, ne se dit métropolitain d'emblée. En revanche, dans les outre-mers, sa qualification en tant que métropolitain est clairement mentionnée, comme si le rapport à l'ex-métropole impériale continuait de définir une « double présence » des Français dans ces anciennes colonies.

Saisi comme migrant dans un territoire d'outre-mer, le métropolitain est identifiable bien sûr par des traits phénotypiques, des pratiques culturelles et sociales, bien distincts de ceux reconnus au groupe majoritaire du territoire dans lequel il s'installe. Il développe des formes de circulation et d'ancrage en rapport avec ses projets propres, et qui s'inscrivent dans des cadres sociaux préétablis.

Un parti-pris théorique ?

Les recherches menées sur les populations migrantes, de l'Ecole de Chicago aux premiers travaux français sur l'immigration (Pettonet, 1979 ; Noiriel, 1984 ; Sayad, 1999), offrent deux orientations. La première s'emploie à effectuer des monographies territorialisées des

communautés ». La seconde s'intéresse aux parcours, des conditions sociales du départ du migrant, jusqu'aux conditions sociales d'arrivée de l'immigré et d'inscription dans son nouvel espace de vie. Cette dernière option se penche sur les transformations des identités entre le départ et l'arrivée, entre les projets migratoires et les acculturations des migrants compte tenues des grandes différences entre les deux mondes.

Dans notre cas d'étude, la « continuité territoriale » officielle entre un espace ultramarin et l'espace hexagonal, invalide la seconde perspective. La logique de continuité (celle des infrastructures et des normes, celle entre les vacances et le projet de mobilité professionnelle ou le changement de vie) se situe au cœur de la réflexion, considérant les mécanismes de transfert de schèmes (imaginaire colonial, « tropicalité », authenticité, posture missionnaire, stratégies de capitalisation, quête

d'aventure). Ce que sont les métropolitains avant leur départ ressemble beaucoup à ce qu'ils sont une fois sur place. Ceux qui partent avec leur projet migratoire trouvent ce qu'ils cherchent ; ceux qui, à un moment donné, se pensent en contradiction avec ce qu'ils postulaient vivre, repartent.

La migration dont il est question, correspond à une migration expérientielle de bonification de soi dans un cadre relativement protégé par une continuité symbolique, dans la logique de carrière, dans celle du plaisir, dans celle de cadres sociétaux rassurants.¹

Fabrications et fluidités des appartenances

Dans son acception phénotypique et géocentrée, le métropolitain (métro) est ce Français blanc de la France hexagonale (métropole) qui se rend dans les outre-mers pour des raisons professionnelles ou personnelles, et y séjourne sur une période plus ou moins longue. Le terme popularisé à la Martinique dans les années 1970, se substitue à la plus vieille expression « Blancs-France »². Il se rapproche des processus de labellisation d'un Autre, observés par les travaux sur l'interactionnisme symbolique. Sa signification sert une action symbolique diffuse, elle renvoie d'abord à un sentiment d'extériorité dans une configuration sociale qui est régie par d'autres normes : les métropolitains n'existent que nommés par un terme qui renvoie à un autre territoire géographique (là-bas, la métropole) ; comme simultanément, ils sont juridiquement français comme les Martiniquais (et les autres « domiens »), ils peuvent difficilement être nommés « français », sans que cela ne conduise à cerner un positionnement séparatiste de celui qui use de cette désignation.

Il apparaît complexe par exemple, de comparer la situation de migrants des haïtiens avec celle des métropolitains : les premiers vivent souvent dans des quartiers « communautaires », les seconds sont plutôt dispersés spatialement, quand bien même les regroupements existent en fonction de leurs principes et situations de vie dans la société d'accueil ; les premiers sont immigrés légaux ou en situation irrégulière, et forment une population étrangère stigmatisée, les seconds sont des « nationaux » français vivant dans un département français.

On retrouve l'expression dans la littérature créoliste et dans certains écrits autobiographiques.

Sur place, personne n'est réellement surpris par cette dénomination, pas même ceux qui sont pris dans cette catégorisation. Soit ces derniers se sentent habités immédiatement par cette définition avant même de migrer, soit ils l'endossent aisément en la découvrant. Soit ils se voient comme tels puis se dissocient de l'image, soit ils font varier les intensités (un peu métro quand...) ou les révisions (métro, plus vraiment métro, à nouveau métro) selon les circonstances. On saisit que cette construction sociale présente un biais inévitable lorsqu'on repère que plusieurs cheminements d'identification s'offrent aux acteurs. Par exemple, selon qu'un Martiniquais a longtemps vécu dans l'Hexagone (ou qu'il y est né), et qu'il adopte des comportements de ponctualité, de rigueur professionnelle généralement attribuées au métropolitain, il sera facilement assimilé à ce dernier (« négropolitain »). Tout aussi paradoxalement, un Marocain en provenance de la métropole qui vient en Martinique, sera facilement considéré comme métropolitain.

Formes de circulation et formes d'être au lieu

Quelle que soit la motivation qui sous-tend le désir de migration, les métropolitains ne partent que rarement sur un coup de tête. Même ceux qui viennent après une affectation professionnelle pour 3 ou 4 ans consécutifs, y ont préalablement passé des vacances, ou alors ont bénéficié d'amis sur place ayant assuré une transition vers ce passage. D'une certaine manière, il y a quelque chose de l'ordre du protocole et de la filière, alimenté par une sorte d'imaginaire des tropiques français (continuité, proximité).

Les formes de circulations des métropolitains à la Martinique soulignent des logiques sociales de séjours ponctuels en dehors du territoire (contrainte d'exiguïté de l'île), de retour en métropole (affectation des fonctionnaires, études supérieures des enfants), des projets successifs de circulation entre les outre-mers (opportunités professionnelles). Elles révèlent un spectre de déplacements suivant que, pour certains la relation

la France hexagonale demeure forte, jusqu'à d'autres qui se territorialisent dans la durée. Rares sont ceux qui demeurent sur place sans entretenir des relations régulières avec leur famille ou leurs amis restés dans l'Hexagone (communications distantes, séjours occasionnels durant les périodes de fêtes et de vacances). Plus rare sont encore ceux qui se projettent dans une vie locale à long terme ; demeurer à vie, ou plus de 20 ans, semble réserver à ceux qui ont réussi une intégration par

le localisme (conversion culturelle, relations matrimoniales, maîtrise des codes sociaux).

Les manières dont les métropolitains peuvent se sentir à la Martinique sont contrastées : le lieu fait sens en quelque sorte. Certains pensent leur proximité territoriale dans une distance à l'autre ; ils transposent autant que possible leurs modes de vie antérieurs à leur venue en édifiant des zones d'étanchéité (résidences, écoles, loisirs). D'autres au contraire, tentent de se rapprocher des univers locaux, tout en respectant des distances sociales propices à leur reconnaissance (fêtes locales, rythmes sociaux, relations familiales). Il reste que la longévité d'appartenance au monde « domien » est loin de constituer en soi le facteur explicatif des transformations identitaires des métropolitains, voire de celles de leurs rapports sociaux dans la société d'accueil.

Médiations et médiatisation des métropolitains

S'il est construit socialement sur un mode discursif (récits), le métropolitain procède dans le même temps d'un mode de traitement médiatique (formats) à partir de caractères forts et identifiables : un indice iconique (phénotype) et un indice sonore (accent tonique). Ce qui constitue déjà des stigmates au plan des représentations sociales, met en visibilité les figures stéréotypiques du groupe ethnique homogène et distinct de la population majoritaire, ou bien de l'acteur dominant socialement.

Mise en garde méthodologique

Se pencher sur l'objet scientifique des discours publics et débats médiatiques sur les métropolitains qui migrent vers les territoires français d'outre-mer, n'est pas sans poser de questions au plan du terrain, du protocole et du corpus d'enquête.

L'analyse présentée ici, s'inscrit dans le prolongement d'une enquête par entretiens (plus d'une centaine) portant sur les métropolitains à la Martinique (Bruneteaux, Pulvar, 2015), elle-même prenant part à une recherche plus large sur les constructions des frontières ethniques ou raciales à la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion. Les mobilisations collectives de 2009, qui en sont à l'origine, ont suscité une grande interrogation sur la manière dont les acteurs, s'identifiant à tel ou

tel groupe présent dans le périmètre géographique étudié, se pensent comme proches ou distants des autres formations sociales avec lesquelles ils cohabitent.³

Cette étude porte précisément sur des arènes numériques (sites d'information, blogs, forums, plateformes, etc.) qui offrent des supports libres des contraintes de diffusion que connaissent les médias classiques⁴. Elle approche les discours comme des systèmes de significances qui courent sous les récits⁵. Elle analyse les situations de communication sur les plans syntaxique, lexico-sémantique, phonétique et pragmatique⁶. L'interprétation permet de comprendre comment ces manifestations de communication travaillent les représentations, traitements et usages de la question métropolitaine.

Contre l'idée d'un espace public inexistant outre-mer, on fait l'hypothèse que la médiatisation dans ses territoires favorise le débat sur les manières de voir les identités collectives, et encourage l'apparition d'une opinion publique. De même, le développement des réseaux numériques sociaux perturbe et densifie à la fois la discussion publique sur ces questions, notamment au moment des crises sociopolitiques.⁷

Le programme de recherche « Les départements d'outre-mer entre proximités et distances : construction et politisation des frontières » (PRODISDOM) répondait à l'appel à projet ANR Les Suds (2010-2014).

Notre corpus se compose d'une dizaine de reportages audiovisuels diffusés à partir de sites d'information en ligne, entre février 2015 et janvier 2018.

Selon P. Charaudeau, produire un message provoque des émotions, agit sur les sentiments. C'est un acte d'imposition susceptible de déclencher des tensions ou des conflits.

On se penche d'abord sur la disposition des parties du message, ensuite sur le choix des unités de sens placées dans le message, puis sur le sens des unités sonores, et enfin sur les effets recherchés par celui qui produit le message.

Voir notamment nos analyses : « Constructions identitaires et communications médiatisées en Martinique », in B. Idelson, V. Magdelaine-Andrianjafitrimo (dir.), *Paroles d'outre-mer. Identités linguistiques, expressions littéraires, espaces médiatiques*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 215-222 ; « Communications et identités diasporiques des Antillais en France », in Ch. Agbogli, K. Oumar, H. Gaby (dir.), *Identités diasporiques et communication*, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 71-86.

Des clichés aux non-dits, des frustrations aux revendications

Un continuum du discours sur la migration métropolitaine outre-mer, borné par le temps de la vie quotidienne d'un côté, et le temps des crises sociopolitiques de l'autre, fait apparaître une certaine permanence des thèmes en rapport avec cette migration. La discussion publique sur ces thèmes peut être reprise sur le ton de l'humour/dérision, voire sur le ton de la revendication culturelle/politique. Il suffit d'observer les contenus (divertissement, actualités, faits divers) qui circulent sur les réseaux sociaux numériques, ou qui sont diffusées par les médias locaux, pour s'en rendre compte.

Les métropolitains sont fréquemment raillés par la population locale qui entretient une série de stéréotypes à leur sujet. Ces catégorisations présentent des manières de voir ceux qui viennent de « là-bas » (eux vs. nous) ; elles sont souvent revisitées par des artistes qui reprennent à leur compte des situations cocasses rencontrées dans les rapports entre ces migrants singuliers et les représentants de la société d'accueil. Parmi les plus répandus, on retrouve des clichés sur la méconnaissance des construits (la famille, les couples, les copains) et rythmes sociaux (carnaval, carême, fêtes), sur la non-maîtrise des pratiques locales (parler ou comprendre le créole, danser le zouk, soirées antillaises).

Tous ces stéréotypes renvoient à la différence culturelle. C'est en arrivant, après une certaine interrogation autour du fait de leur minorité numérique, que les métropolitains font concrètement le constat des différences entre « la métropole » et « ici ». C'est bien la forte évidence du multiculturalisme et du phénotype, la barrière de la langue créole, ainsi que la réalité de luttes sérielles qui affleurent dans les interactions quotidiennes, qui interrogent le sens de l'expérience migratoire des métropolitains. Ces derniers l'interrogent sous les formes de la plainte et du jugement de valeur, ou encore, dans le sens d'une adaptation nécessaire en respect de la vie locale.

D'un autre côté, les métropolitains sont aussi présentés dans leur rôle d'acteurs sociaux dominants. Soit, ils sont représentants de l'Etat sur place, soit ils sont détenteurs d'un pouvoir économique, financier ou culturel (innovation technique, portage civilisationnel). De ce point de vue, les diverses confrontations entre gendarmes et jeunes rappellent des scènes connues des banlieues sensibles des villes françaises, à la différence près qu'ici, les « fauteurs de trouble » appartiennent à la majorité ethnique de la population sur le territoire. D'autres situations de

rapports sociaux moins extrêmes qui mettent en scène des enseignants, des médecins, des chefs d'entreprise ou des responsables de service, se prêtent au même type d'analyse.

La présence de métropolitains jouissant de situations faciles (fonctionnaire avec 40 % de vie chère, postes de cadres dans des entreprises passant des contrats depuis la métropole, etc...) alors que tous les indicateurs de la pauvreté, dans un système de monoculture et de déficit structurel d'emploi, sont supérieurs à ceux de la métropole avec des aides sociales inférieures⁸, n'est pas sans susciter des frustrations et des dénonciations contre la « profitation ». Cette situation ne semble pas moins aigüe malgré une évolution notable du spectre des migrants qui peut prendre la figure de « l'expat » sécurisé, ou encore celle de « l'aventurier » mal informé.

Pour le sens commun, la distribution spatiale des métropolitains relève d'une inscription territoriale spécifique. Surreprésentés dans les zones touristiques balnéaires du Sud, ils sont bien présents au Centre, par rapport à la région Nord, montagneuse et forestière, moins dotée en équipements et activités. La plupart du temps, le lieu fait sens : les activités de commerce liées au tourisme sont visibles, comme aussi les sites professionnels (le port du Marin, sa Marina et ses environs, la zone artisanale de la Poterie des Trois-Ilets) ; la vue sur mer et/ou la proximité de la plage encourage fortement la location ou l'acquisition d'un logement dans des zones identifiées (quartiers résidentiels de Fort-de-France, Pointe savane au Robert, l'Anse-à-l'Ane ou l'Anse-Mitan aux Trois-Ilets, Tartane à Trinité, les faux-bourgs du Diamant, de Sainte-Anne, ou de Sainte-Luce) ; des institutions, établissements, associations ou autres organisations sont privilégiées (commerces et services touristiques, gendarmerie et police, enseignement et formation, hôpital/clinique et services médicaux et paramédicaux).

⁸ Sur ces questions : P. Bruneteaux, J. Daniel et V. Rochais, « Les pauvretés en Martinique. Approche quantitative et qualitative », in G.G. Marion, E. Paulin, P. Saint-Cyr, Mémorial Michel Louis, SCEREN/CRDP Martinique, 2010, pp. 63-91 ; P. Bruneteaux & Joëlle Kabile, « L'innovation dans l'insertion », rapport pour le Ministère de l'Outre-mer, CRPLC, 300 p., janvier 2012 ; P. Bruneteaux & Joëlle Kabile, « „Il faut inventer !“ Innovation et insertion en Région d'Outre- Mer. Paroles d'opérateurs, paroles de jeunes à la Martinique », in « L'insertion professionnelle des jeunes entre choix des possibles et impasses », *Revue internationale d'Ethnographie*, n°2, mai 2013, pp. 99-117. <http://riethno.org/numero-2/#more-36>

Globalement, pour les Martiniquais, les métropolitains sous les tropiques viennent profiter du climat et de l'environnement naturel, avoir le soleil gratuit, les températures clémentes, la plage de sable blanc/fin. Les éléments du cadre naturel leur permettent de vouer un culte aux activités de plein air qui y sont associées (farniente, balades découvertes, plongée, bateau et autres activités nautiques, randonnées, canyoning et autres activités en forêt). A la recherche d'une meilleure vie, c'est également la voie d'un développement touristique autorisant ces migrants à séjourner pour une durée plus ou moins longue.

Lecture sociopolitique d'une migration singulière

Indiscutablement, il y a une part personnelle notable dans le désir migratoire des métropolitains vers les outre-mers français. Pour autant, peut-on évacuer un effet de « système » qui, par l'action de dispositifs divers (politique et institutionnel, législatif et administratif, économique, social et culturel), soutient cette migration aux représentations transnationales ?

L'analyse portant sur les relations entre productions médiatiques et représentations sociales favorise la compréhension de certains phénomènes sociopolitiques (discrimination, représentation, participation, etc.).

Métropolitain : une construction postcoloniale

Un détour par l'histoire sociale et l'analyse structurale montre clairement l'inscription de cette population flottante dans la construction socio-historique même du territoire.

Les métropolitains sont d'abord ces Blancs qui, devenus planteurs, se dissocient d'eux culturellement aujourd'hui, par la créolisation réalisée sur plusieurs générations (Blancs créoles ou Békés). Il s'agit bien de métropolitains au sens de colons qui viennent s'installer sur une autre terre depuis la métropole coloniale. Le terme sert ensuite, à qualifier ceux qui forment d'autres vagues d'arrivée, au travers des postes de fonctionnement de l'Etat colonial local (gouverneur et son administration, armée, personnel sanitaire, puis à partir de 1870 le personnel enseignant) jusqu'en 1946. A partir des années 1970/1980, les effets de dispositifs législatifs et fiscaux spécifiques favorisent et diversifient les migrations métropolitaines. Aux fonctionnaires et

entrepreneurs privés, encouragés par les avantages financiers (sursalaires, défiscalisations), se joignent désormais des retraités (vie paisible, climat agréable), des petits artisans parfois « aventuriers » (gagner de l'argent, cadre de vie, loisirs) voire des précaires (vivre au soleil).

En général, pour la plupart, réfléchissent-ils à la place qu'ils occupent et au rôle qu'ils jouent collectivement, même lorsqu'ils défendent des idées progressistes tout droit tirées d'un cadre idéologique occidental ? L'expérience de migrant métropolitain se situe dans un spectre des préférences s'adossant à un socle structural postcolonial qui donne à voir une série de prérequis (baisse des coûts du transport, langue française, droit et procédures français, aides fiscales substantielles, concurrence inégale sur de nombreux postes, etc.) qui balisent cette expérience, dès lors libérée des contraintes d'altérité, libre finalement aussi de laisser l'acteur construire son altérité essentiellement « individuelle » au sens où il n'existe pas de pression de la société d'accueil pour transformer des pratiques (langage, culture, habillement, fréquentations, éducation, etc.).

Une société française à décoloniser

Quelle que soit leur préférence idéologique ou affiliation politique, rare sont les métropolitains remettant en cause l'idée d'une terre française à 7000 km de la France, d'autant qu'ils y viennent justement parce que c'est la France. Le déni de l'histoire coloniale se niche dans les significations qu'ils donnent à l'évidence de leur présence outre-mer. Cette posture pourrait bien constituer la singularité de ces migrants, au regard de la population française dans son ensemble.

Aussi, peut-on s'interroger sur un retour du colonial dans la société qui colonise. Jusqu'à quel point la société française serait-elle décolonisée au plan des idées, des représentations, des idéologies et des imaginaires ? Aujourd'hui en France, les formes de racismes les plus diverses, notamment en rapport avec son passé colonial, sont bien présentes dans les milieux du travail, dans l'univers politique, ou encore dans le monde des arts et de la culture. Mouvements et acteurs sociaux de revendications restent sourds à la question raciale, à la manière dont la classe est racialisée.

Dès lors que l'Etat organise les flux de populations et de marchandises outre-mer dans un sens qui ne sert pas un développement endogène de ces territoires lointains, la colonialité impériale fait place à une

colonialité républicaine. Tant qu'il maintient également, que son appareil et ses institutions sur place sont dirigés par des métropolitains, la dimension historique du processus de décolonisation reste posée.

BRUNETEAUX P., DANIEL J., ROCHAIS V., 2010, « Les pauvretés en Martinique. Approche quantitative et qualitative », in G.G. Marion, E. Paulin, P. Saint-Cyr, *Mémorial Michel Louis*, SCEREN/CRDP Martinique, pp. 63-91

BRUNETEAUX P., PULVAR O., 2015, *Les métropolitains à la Martinique. Activités et principaux résultats*, Rapport de recherche ANR PRODISDOM (2010-2014), CRPLC-CNRS UMR 8053, Université des Antilles, 127 pages

CHAMBON M., 2003, *Les « Métropolitains » dans la société martiniquaise d'aujourd'hui. Des processus complexes d'adaptation*, mémoire master, J.L. Bonniol (dir.), Université de Provence Aix-Marseille, 111 pages

DESSE M., 2007, « Du désir d'île à l'installation. Les circulations migratoires des Métropolitains à la Martinique », *Etudes caribéennes*, 8, décembre, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/932>

NOIRIEL G., 1984, *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris, PUF, 400 pages

PETONNET C., 1979, *On est tous dans le brouillard. Essai d'ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 260 pages

SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 448 pages

Le film documentaire comme moyen d'incitation du public au débat critique sur un phénomène social : cas de l'immigration clandestine des subsahariens au nord du Maroc

Zahra Sadiq, Houssam Azmani Faculté des lettres et des sciences humaines, LARLANCO, Université Ibn Zohr

Cet article a pour objectif d'apporter des éclairages nouveaux sur le phénomène de l'immigration clandestine, en prenant comme étude de cas les immigrés subsahariens. Leur insertion dans la société fait encore défaut. Les faits dévoilés au grand public ne constituent que la partie émergée de l'iceberg, reste l'autre partie, immergée, essentielle pour appréhender ce phénomène. Notre travail s'inscrit dans cette optique et se pose la question suivante : Dans quelle mesure le film documentaire peut-il contribuer à inciter le public au débat critique sur un phénomène social ? Pour ce faire, nous avons réalisé un film documentaire qui sera leur porte-parole et avons programmé des séances de projections pour différents types de public. Le but est d'observer leurs réactions pour démontrer l'influence du film et son rôle dans l'incitation du public à mener un débat social et réfléchi.

A la mémoire de l'adolescent Cédric, l'un des personnages du film mort au cours du tournage, il restera de toi ce que tu as offert, une leçon de dignité et de courage.

Le phénomène de l'immigration clandestine, notamment subsaharienne, est prépondérant au Maroc depuis le milieu des années 90,¹ du fait que le royaume soit considéré comme un pays de transit vers l'Europe.

Plusieurs chercheurs en sciences sociales se sont exprimés sur la question de l'immigration clandestine. Cependant, notre objectif majeur est de

Lmadani F., 2016, *La Politique D'immigration. Un Jalon de La Politique Africaine Du Maroc ? Cas de La Régularisation Des Migrants subsahariens*, Rabat, Amerm, 7 p. (<http://amerm.ma/wp-content/uploads/2014/03/Fatima-Ait-Ben-Lmadani-Regularisation-des-migrants-subsahariens-au-Maroc1.pdf>).

mettre un coup de projecteur sur ce phénomène en se focalisant sur une démarche documentaire, ayant comme rôle d'inciter le public au débat social.

Nous procédons dans les lignes qui suivent à une explicitation de notre sujet, en se posant la question suivante : Dans quelle mesure le film documentaire peut-il contribuer à inciter le public au débat critique sur un phénomène social tel que l'immigration clandestine des subsahariens au Maroc?

C'est ainsi que notre vision s'est consolidée pour comprendre davantage ce phénomène à travers le partage d'une expérience cinématographique avec la société marocaine. D'autant plus que la population subsaharienne n'a jamais eu la possibilité de s'exprimer devant les médias. Et c'est exactement à ce moment-là que nous avons décidé de réaliser le film documentaire « Dignité Clandestine », qui sera le porte-parole de ces immigrés, et donnera libre cours à leur pensée. En outre, nous avons eu l'idée de le programmer en plusieurs séances de projections, devant un public divers, afin de recueillir ses réactions. La finalité étant de souligner l'influence que peut avoir un film documentaire sur la société marocaine et son importance pour créer un débat social.

Dans cet article nous tenterons de donner une réponse à notre problématique de départ à partir du matériel récolté durant les séances de projection ainsi que des références scientifiques fournissant des informations utiles pour notre recherche.

Approche du film documentaire « Dignité clandestine »

Synopsis

Ce film documentaire dresse un portrait immersif des immigrés subsahariens clandestins coincés entre l'enclave marocaine et la mer espagnole. L'objectif étant de faire un travail d'investigation sur les différents problèmes auxquels sont confrontés ces immigrés, et ce, en suivant leur quotidien et en rapportant en image plusieurs situations affligeantes, tirées de faits réels et représentatives des conditions de cette communauté subsahariennes au nord du Maroc.

Mise en situation

Afin de permettre une lecture claire de notre article, nous aborderons l'approche documentaire adoptée pour le traitement de notre sujet. L'idée est de réaliser un film documentaire d'essai que tout le monde puisse regarder et soit apte d'en comprendre le contenu. Aussi, un film capable d'inciter le récepteur à réfléchir et se poser des questions sur la thématique qu'il aborde. Nous désirons donc dépasser les classifications traditionnelles qui font d'un film d'auteur un produit cinématographique réservé à l'élite et partir sur l'idée d'une vulgarisation limpide du film documentaire afin de se servir de ce dernier pour mener un débat critique se rapportant à plusieurs phénomènes sociétaux. Notre approche prône un cinéma pour tous, où il n'est pas nécessaire d'être un expert pour pouvoir comprendre et discuter un film d'auteur et d'en tirer un nombre de réflexions et de valeurs. C'est là toute l'originalité du documentaire, qui reste une expérience cinématographique pour toute personne engagée dans le film y compris le spectateur. Une expérience dont nous proposons ici de comprendre les modalités.

Le documentaire comme l'objet du réel

Selon Jacques Aumont : « Si on se limite à décrire la réalité, on ne rencontre aucun obstacle. Mais le problème n'est pas de décrire la réalité, le problème consiste bien plus à repérer en elle ce qui a du sens pour nous, ce qui est surprenant dans l'ensemble des faits. Si les faits ne nous surprennent pas, ils n'apporteront aucun élément nouveau pour la compréhension de l'univers: autant donc les ignorer!² »

C'est justement le rôle du film documentaire qui tire, généralement de la réalité, des faits méconnus par le grand public, mais ayant un sens pour le réalisateur qui les traite subjectivement, de manière à les rendre non seulement connus auprès du spectateur mais également inciter ce dernier à réagir. Cependant, le réalisateur doit concevoir une idée précise de ses intentions pour ne pas se perdre dans une multitude d'informations superflues.

C'est dans cette perspective que s'inscrit « Dignité clandestine », un documentaire où le dialogue représente l'un des éléments les plus

Jacques Aumont dans « L'objet cinématographique et la chose filmique », *CiNéMAS*, vol. 14, no 1 (automne 2003), p. 201.

essentiels pour traduire nos propos. La sélection des personnages qui apparaissent dans le film, s'est effectuée en plusieurs temps distincts. Dans un premier lieu, nous avons effectué une recherche exhaustive sur les conditions de vie des immigrés subsahariens clandestins à Tanger. Il en découle des conditions de vie désastreuses, des violences et des traitements exécrables qui se dénoncent quotidiennement. Le constat fut alarmant : le racisme et la discrimination à l'encontre de ces immigrés s'encrent de plus en plus dans notre société marocaine.

En raison de ce constat nous pouvons affirmer que nous avons travaillé sur un «terrain sensible». L'anthropologue Bouillon définit par « terrain sensible » toute étude portant sur « des pratiques illégales ou informelles, des individus faisant l'objet d'une forte stigmatisation et sur des situations marquées par la violence, le danger et/ou la souffrance.»³. Un terrain est sensible dans la mesure où les personnages interrogés subissent une souffrance sociale, une injustice, une domination, une violence...etc

Dès lors, nous avons privilégié une approche sensible tout au long du tournage du film, autrement dit, nous avons choisi nos personnages et partagé avec eux leur quotidien. Il fallait comprendre les raisons de leur immigration et leur situation actuelle au Maroc afin de pouvoir l'exposer telle quelle est en image. Cette démarche est inscrite dans un projet social qui a pour but d'aviser le grand public, d'une manière subjective, pour comprendre sa perception sociale.

Ainsi dans le travail entrepris, en tant que réalisateurs, nous avons repensé le découpage de la réalité : le rapport entre le sujet et l'objet qui en établit le champ de significations, le langage cinématographique où la subjectivité est assumée plutôt que masquée pour permettre d'exprimer et de communiquer le sens profond de ce film. Dans ce sillage, l'expression de John Grierson « ne pas faire des films sur les gens mais avec eux »⁴, a pris tout son sens avec l'arrivée du documentaire qui incite l'implication de la personne filmée dans tous les processus de production du film.

La structure agit ainsi dans l'ordre chronologique imposé par les trajets des immigrés. Dès le début, nous avons opté pour un langage

Bouillon F., Fresia M., Tallio V. (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris : CEA-EHESS, 2005, 208 p.

Zéau C., 2008, *Cinéaste ou propagandiste ? John Grierson et l'idée documentaire*, Paris, Edition 1895, 55 p.

cinématographique simple ayant comme finalité de ne pas distraire le spectateur en lui exposant nos compétences techniques au niveau des mouvements de la caméra, des angles de vues ou autres et surtout de ne pas lui dicter ou imposer un sentiment quelconque, à tout moment du film, mais plutôt d'attirer son attention sur une réalité qu'il n'a, peut-être jamais, eu l'occasion de connaître.

Le concept de subjectivité dans le film documentaire

On ne saurait d'emblée fournir une définition exhaustive sur la question de subjectivité au cinéma à cause de l'absence d'essais critiques sur ce sujet. Toutefois, elle reste une question qui prend tout son sens dans le champ de la représentation personnelle et documentaire. On peut trouver

ce silence quelques débuts de réponses : étant un art iconoclaste, comme il est couramment admis, le cinéma bouleverse les discours académiques. Le point de vue subjectif, pour lequel nous avons opté lors de la réalisation de notre documentaire, tend à inscrire le spectateur à l'intérieur de l'événement faisant de lui un témoin impartial de la réalité. Ce qui lui permet ainsi de se saisir du réel pour en faire ressortir son essence.

Dans la même lignée, le philosophe Raoul Vaneigem définit la subjectivité dans le rapport de soi à l'autre et de soi à soi et affirme à cet effet que : «la subjectivité est le front commun d'une identité retrouvée, re-découverte : ceux qui ne peuvent pas se voir dans les autres sont condamnés à n'être que des étrangers pour eux-mêmes.»⁵

Séances de projections : implication du spectateur pour la création de sens

Enquête : méthode d'étude sur le terrain

Nous avons usé de méthodes qualitatives cherchant à assimiler la dynamique de la réception à travers l'observation participante et une discussion en groupe organisée.

Vaneigem R., 1967-1992, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Éditions Gallimard, Paris, 246 p.

Pour entamer l'enquête sur le terrain, nous avons adopté une méthode qualitative, basée sur une observation directe (grille d'observation) pour recueillir les réactions du public lors de la projection de notre film documentaire ainsi qu'une discussion en groupe organisée (focus group).

Nous allons nous concentrer sur la réaction du public face au documentaire projeté. L'idée est d'observer leurs différentes interactions, identifications, rejets ou même empathie, ainsi que leurs degrés de compréhension du sujet proposé et leurs capacités d'en tirer un nombre de réflexions afin de pouvoir les discuter en groupe. Ceci nous permettra également d'examiner les différents regards que porte la société marocaine sur les immigrés subsahariens, leurs conditions de vie et leurs problèmes d'intégration au Maroc, noyau essentiel du documentaire.

Dès lors, nous avons programmé deux séances de projection : la première est réservée aux étudiants ayant une formation cinématographique ou audiovisuelle. A cet effet, il est nécessaire de mentionner que l'une des classes choisies comporte des étudiants subsahariens. Quant à la deuxième projection, nous l'avons programmé lors d'un colloque international.

La 1ère projection s'est programmée en deux temps distincts et comme suit :

Une projection pour la licence professionnelle : Ecriture et Analyse Cinématographique et Audiovisuelle à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir avec la participation de 20 étudiants.

Et une deuxième pour le Master Communication Audiovisuelle à l'Université Internationale d'Agadir avec la participation de 25 étudiants dont 8 subsahariens issus de familles aisées.

Les deux projections se sont déroulées dans leurs salles de cours. S'ensuit, une présentation brève de la fiche technique et du thème général du documentaire, sans rentrer pour autant dans les détails. Seule une annonce d'un débat avec les réalisateurs du film à la fin de la séance leur a été communiquée.

Résultats et discussions

Les observations recueillies, lors des deux projections, étaient pratiquement similaires, excepté quelques exceptions relevées dans la

deuxième classe. Ainsi, les observations similaires peuvent être résumées comme suit :

Concentrations des étudiants tout au long de la séance de projection.

Aucune réaction physique ou émotionnelle n'a été remarquée au cours de la projection (sourires, larmes...).

Une fois la séance de projection terminée, nous avons pris l'initiative de déclencher le débat en expliquant aux étudiants les motivations qui nous ont poussés à la réalisation de ce documentaire. Il en découle ce qui suit :

Sur le plan de la structure et de la démarche :

Les étudiants, sans exception, ont pu comprendre la thématique principale du film.

La plupart d'entre eux arrivent facilement à définir le genre du film ainsi que son objectif essentiel.

Tous ont trouvé que la structure du documentaire était claire ce qui leur a permis de comprendre le point de vue des réalisateurs.

La majorité des étudiants ont été profondément marqués par certaines images (jugées par nous-mêmes fortes) projetées.

La musique choisie a été, selon eux, l'un des éléments forts du film.

Sur le plan du contenu

Les deux classes affirment que c'est la première fois qu'ils entendent des immigrés subsahariens clandestins s'exprimer avec autant de profondeur.

Majoritairement, les étudiants ne sont pas conscients de l'ampleur du phénomène de l'immigration subsaharienne clandestine au Maroc et affirment n'avoir eu aucune occasion d'en discuter avant cette projection.

Le film présente pour eux, des faits et réalités dont ils sont très mal informés.

La plupart des étudiants adoptent le point de vue du documentaire et jugent important notre intervention et contribution -personnelle- pour la cause proposée.

Les étudiants sont bien bienveillants et sensibles en abordant les conditions de vie désastreuses et les maltraitements dont souffrent ces immigrés clandestins au Maroc. Ils comprennent

progressivement qu'il s'agit bien d'une cause humaine avant d'être un problème politique, économique ou autre.

Les étudiants arrivent à admettre leur part de responsabilité, en tant que marocains, face au refus de l'intégration de ces immigrés.

Aussi, plusieurs questions ont été soulevées se rapportant à ce documentaire et à son rôle dans le dévoilement des couches les plus profondes de la réalité. Ce qui ouvre la voie vers une réflexion critique et ciselée du sujet abordé.

Par ailleurs, les quelques exceptions qui ont été soulevées au niveau de la deuxième classe sont résumées comme suit :

Une bonne partie des étudiants subsahariens, a reproché à l'ensemble des immigrés clandestins au Maroc de véhiculer une image négative et déformée de leurs pays respectifs.

Ces mêmes étudiants ont refusé d'attribuer l'étiquette de « la victime » aux immigrés clandestins et les ont jugés comme étant la cause principale du refus des marocains à l'intégration sociale de n'importe quel immigrant subsaharien quel que soit son statut (légal ou illégal).

Aucun sentiment d'empathie, n'a été perçu (malgré le caractère sensible de quelques images). Ces étudiants désignent les personnages du film ainsi que tous les immigrés clandestins, responsables de ce qu'ils leur arrivent.

Concernant la deuxième projection, elle a été faite dans le cadre de la 16ème édition du colloque international de Taroudant, organisé par le forum belgo-marocain pour la coopération, le développement et la solidarité sous le thème de « Géopolitique et relations internationales du Maroc : priorité à l'Afrique. Quel rôle a la société civile, les MRE et les communautés africaines à l'étranger ? ».

Il s'agit là d'un événement politique, social et culturel par excellence, auquel nous avons participé à travers la projection du film documentaire «Dignité clandestine», pour les participants et les invités du colloque (toutes catégories confondues). Les réactions des spectateurs ont été mitigées. Ils en émanent les observations suivantes :

Deux personnes quittent la salle en colère et en pleine projection. Ils affirment être provoqués par les propos du film.

La majorité absolue des intellectuels marocains ainsi que ceux résidant à l'étranger (professeurs universitaires, conférenciers,

membres aux ministères, acteurs associatifs...) exprime clairement leur empathie et leur solidarité avec les immigrés subsahariens clandestins et sont touchés et inquiets par leur situation alarmante.

Ces mêmes personnes repèrent avec subtilité des éléments d'identifications par rapport aux personnages. Certains d'entre eux déclarent subir le même sort de la non-intégration et du rejet en tant que marocains résidant à l'étranger et comprennent le malheur de ces immigrés.

Ils jugent le documentaire comme l'expression de cette voix perdue et confirme sa profonde capacité d'inciter à réfléchir sur des questions humaines et sociales.

D'autre part, une minorité a refusé le documentaire en sa totalité en le considérant extrémiste dans son approche et en qualifiant de racistes les personnages du film.

L'analyse du documentaire et tout le débat autour de la question de l'immigration clandestine des subsahariens au Maroc a duré 1h30, alors qu'à priori, le débat était ouvert pour une durée de 30 min.

Dans ces résultats qui se répondent, se confortent ou s'ignorent, la figure de l'immigré est complètement remise en question. On peut ainsi déduire que l'analyse du film se situe au carrefour de plusieurs réactions puisqu'elle met à la fois l'accent sur l'avis personnel du spectateur-analyste. Toutes les fonctions sont ainsi mobilisées : intellectuelles, émotionnelles, psychologiques, parfois inconscientes sous l'effet d'un «*habitus*»⁶.

Le spectateur même s'il ne peut élaborer des théories, procède aujourd'hui comme un réalisateur. Dans la mesure où, sa perception est définie par des images mentales se rattachant à son éducation et à sa culture. La mixité de son expérience est la source même de cette perception, en ce sens où elle arrive à stimuler chez le spectateur un potentiel destiné à interpréter et ressentir le travail filmé. Appréhender la réception d'un produit cinématographique à partir des résultats recueillis, renvoie à la théorie d'Edgar Morin qui a travaillé sur le cinéma pour mieux décrire le fonctionnement de la conscience et de l'inconscience de l'Homme. D'après lui, « *La perception que nous avons du film n'est pas*

Au sens où l'entend Pierre Bourdieu, l'*habitus* permet d'expliquer que des individus, appartenant à une même catégorie sociale, à un même groupe, placés dans des conditions analogues aient une vision du monde, des idées, des comportements, des goûts similaires.

*une idée objective, mais le fruit d'une subjectivité propre à chaque spectateur exacerbée par les techniques de mise en scène*⁷. Autrement dit, *«le film nous apprend sur l'inconscient d'une société.»*⁸

C'est dans ce sens qu'il est nécessaire de comprendre ces observations et de s'intéresser sur les réalités socialement sensibles, et ce, par le biais des films documentaires qui sont absorbées subjectivement par chaque individu.

Le documentaire : un film qui pense

A l'heure actuelle, il semble en effet primordial de redéfinir le statut et la place du documentaire, afin de rendre justice à son rôle socialement important. Ce faisant, Jean-Luc Godard le qualifie comme une *«forme qui pense»*.⁹ Pour lui *«le documentaire se définit par une forme souple, indistincte, ouverte, disponible, et permet au film de respirer, de penser, comme une chambre d'échos du monde extérieur.»*¹⁰

Poussons un peu plus loin la réflexion pour dire que le documentaire se suffit à lui-même et fait découvrir une réalité peu ou mal connue des spectateurs, comme relevé dans le cas présent sur la question migratoire. Ainsi, le documentaire fournit au public matière à s'informer, à réfléchir et à discuter.

Somme toute, le fond même de cet article est de partager un récit d'expérience. Le résultat final nous a convaincu de la nécessité d'approfondir l'usage du documentaire au sein de la société et plaide en faveur du format documentaire comme un outil de vulgarisation dédié au grand public. Toutefois, des questions restent posées : la société marocaine est-elle consciente de l'importance du documentaire ? Serait-il possible que le documentaire puisse devenir une pratique réflexive adoptée par la société pour réveiller les consciences ? Le documentaire est-il la solution à la crise des valeurs humanistes ?

⁷ Morin E., 1978, *Le cinéma ou l'homme imaginaire*, Editions de Minuit, Paris, 42 pages.

Ibid.

⁹ Godard J-L., 1998, *Histoires du cinéma*, Éditions Gallimard-Gaumont, Paris, 54-57 p.

¹⁰ Ibid

Bibliographie

BOUILLON F., FRESIA M., TALLIO V. (dir.), 2005, *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, CEA-EHESS, 208 pages.

BOURDIEU P., 1980, *Questions de sociologie*. Paris, Editions Minuit, 67 pages.

GODARD J-L., 1998, *Histoires du cinéma*, Paris, Editions Gallimard-Gaumont, 54-57 pages.

GROGNIER M-D., 2008, *Thèse de doctorat : Formes et manifestations de la subjectivité dans le cinéma documentaire personnel américain (1960-1990) Volume 1*, Université de Poitiers, 698 pages.

MORIN E., 1978, *Le cinéma ou l'homme imaginaire*, Paris, Editions Minuits, 42 pages.

NINEY F., 2002, *L'Épreuve du réel à l'écran ; Essai sur le principe de réalité documentaire*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, 17 pages.

RANCIERE J., 2001, *La Fable cinématographique*, Paris, Éditions du Seuil, 202-203 pages.

VANEIGEM R., 1967-1992, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Éditions Gallimard, 246 pages.

ZEAU C., 2008, *Cinéaste ou propagandiste ? John Grierson et «l'idée documentaire»*, Paris, Edition 1895, 55 pages.

La presse féminine française et les stéréotypes sur la femme française et la femme brésilienne

Sara R.S. Sampaio

Université de Nice Sophia Antipolis

Dans cette contribution, nous proposons d'analyser la presse féminine française et les stéréotypes sur la femme brésilienne et la femme française travers une étude de réception menée sur des lectrices françaises et des lectrices migrantes en France. Le pouvoir des médias féminins est discuté mais il a une forte influence sur les femmes et la société. Les magazines féminins français sont internationaux et il y a des versions de Marie Claire et d'Elle au Brésil. Notre étude a pour objectif de déterminer si l'image de la femme brésilienne et de la femme française véhiculées sur les magazines féminins français renforcent ou non des stéréotypes.

L'image que nous avons les uns des autres et de nous-mêmes est souvent formée ou influencée par les stéréotypes sociaux qui sont transmis à travers différents canaux, comme l'école, la famille et les médias. Aujourd'hui, les médias sont plus forts que toutes les institutions en matière d'influence des gens et pour former la pensée. Les médias renforcent et forgent des stéréotypes et réciproquement la société nourrit les médias avec ses images.

Notre sujet est la presse féminine française et les stéréotypes sur la femme brésilienne et la femme française. Notre étude s'inscrit dans les *Cultural Studies*, qui considèrent la culture au sens large et explorent la réception des médias (Neveu, Mattelart, 2003, 4). La transmission des stéréotypes par les médias est analysée à travers une étude d'approche qualitative réalisée auprès d'un échantillon de lectrices des magazines féminins.

Les magazines féminins français sont internationaux. Aujourd'hui, *Elle*, *Marie-Claire* et *Madame Figaro* ont des versions sur les cinq continents, et comme il existe une communication entre la société et le magazine, les versions sont différentes dans chaque pays. Au Brésil, on peut trouver des magazines français comme *Marie Claire* et *Elle*, qui ne sont pas de simples copies de l'original français, ils sont adaptés à la réalité de la femme brésilienne.

La presse féminine a une puissance toujours méprisée. Elle transmet valeurs et stéréotypes sur les femmes, et en influençant les femmes, elle influence la famille et la société entière. En France, la presse féminine est la deuxième plus lue, après celle de la télévision. Cette presse a aussi un pouvoir sur la formation de l'opinion de la lectrice sur les sujets comme la politique.

On a réalisé des focus groupes avec des femmes françaises et des femmes migrantes en France de plusieurs origines. On a choisi le magazine *Marie Claire* car il est le plus vendu dans le segment en France, très connu au Brésil et parle de plusieurs sujets. On a choisi les femmes françaises car cette étude est réalisée en France et *Marie Claire* est d'origine française et on a choisi les migrantes brésiliennes, car les femmes de ce pays ont une image très particulière dans le monde.

En nous basant sur cette étude de réception, on essaie de répondre aux questions : l'image de la femme brésilienne véhiculée sur les versions brésiliennes de magazines français, confirme les idées des Français sur la femme brésilienne ? Est-ce que cette image renforce les stéréotypes ? D'autre côté, les migrantes en France arrivent avec une image sur les femmes françaises. Est-ce que cette image est stéréotypée ? Est-ce que la presse féminine française confirme cette vision ?

La presse féminine

Les magazines féminins sont une des formes plus anciennes de la presse féminine qui résiste jusqu'à aujourd'hui. Le premier périodique, *Lady's Mercury*, a été lancé en Angleterre, en 1693. Le premier journal féminin français est le *Courrier de La Nouveauté* (1758). Les magazines français ont une grande croissance en France, où est créé la rubrique de mode illustrée avec les gravures. (Buitoni, 1990, 19-20).

Le Brésil a été colonisé par le Portugal, qui a interdit la presse jusqu'au XIX^{ème} siècle. En 1872, est lancé le premier hebdomadaire féminin, à Rio de Janeiro. Ce périodique lutte dès la première édition pour l'éducation des femmes. Au début, la presse féminine brésilienne a comme modèle la française. La mode suit les tendances de France et magazines français sont vendus au Brésil.

La capacité de la presse féminine de faire les modes, même imposer les normes sociales de taille, de poids, de formes, n'est pas contestée.

Comme au début, elle est le lieu de consécration de la mode par excellence. Aujourd'hui, les magazines de luxe comme *Elle* et *Marie-Claire* sont des moyens de communication indispensables pour les défilés de haute-couture.

Mais les magazines traitent de plusieurs sujets, leur influence sur les femmes et la société est aussi présente dans divers champs : les luttes féministes, les combats d'actualité pour les salaires et conditions de travail des femmes ; la conscientisation et l'urgence du développement durable ; les changements d'habitude d'hygiène et de santé.

L'internationalisation de la presse féminine française

Selon Charon (Charon, 2008, 23) les magazines féminins français sont internationaux. Des marques comme *Marie Claire* dépassent des frontières et établissent des points de vente et de production dans les autres pays. Leur internationalisation a commencé dans les années soixante et aujourd'hui, *Elle*, *Marie-Claire* et *Madame Figaro* ont créé des versions sur les cinq continents.

Par contre un magazine n'est pas simplement traduit en langue maternelle d'autres pays, il a un contenu adapté à chaque réalité. Il y a des différences culturelles, historiques, qui doivent être respectées. Au Brésil se développent des versions adaptées des magazines comme *Vogue*, *Cosmopolitan*, *Elle* et *Marie Claire*.

L'internationalisation de la presse a été favorisée par la mondialisation. La principale raison de l'option éditoriale d'adapter ou transporter chaque titre ou concept au marché international est financière. Les coûts de création sur des marchés des autres pays sont amortis par l'internationalisation des titres.

Vus par les annonceurs, les magazines féminins internationaux sont une façon pratique de s'adresser à des consommatrices ciblées. Les lectrices sont segmentées par âge, niveau culturel, intérêts, style, etc. Les annonceurs ont la possibilité de parler directement à un type de femme spécifique dans le monde entier, c'est-à-dire la possibilité de segmentation et de couverture internationale en même temps.

Les stéréotypes

Le stéréotype est un outil utilisé pour maintenir de l'ordre social et symbolique. Il établit les frontières entre le normal et l'anormal, l'acceptable et l'inacceptable. Les stéréotypes naturalisent les différences, les injustices. Bhabha explique que le stéréotype est la stratégie la plus importante du discours colonial. Le stéréotype est une forme d'identification de l'autre qui ne change pas et doit être toujours répété. Une identification, une image, qui convient au colonisateur car la déshumanisation du colonisé justifie la colonisation (Bhabha, 1998, 103).

Les stéréotypes de genre et la presse féminine

Le féminin et le masculin sont le résultat d'une construction sociale. Les différences entre les sexes ne sont pas le produit d'un déterminisme biologique. Plus que cela, la société crée ce qui est propre pour la femme et propre pour l'homme, et place ce qui concerne la femme comme inférieur à l'homme. Les relations entre les sexes sont un rapport de pouvoir et les caractéristiques associées à chaque sexe sont construites dans une relation d'opposition. (Bereni, 2012, 8)

La presse féminine, comme tous les médias, est accusée de développer et maintenir les stéréotypes de genre. Avec les rubriques de beauté, de cuisine. Mais, d'autre part, elle a contribué à l'affirmation politique et économique des femmes, elle a pu modeler les mentalités et les comportements féminins. (Souliez, 2008, 25).

Les stéréotypes des femmes en France selon la nationalité

Le genre est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir, par exemple la race, la classe sociale, la nationalité. (Bereni, 2012, 9). Une femme blanche est vue de manière différente qu'une femme non-blanche, la migrante et la française n'ont pas le même lieu dans la société. Il y a des variations entre les stéréotypes des migrantes selon le sexe et l'origine.

Aujourd'hui les médias parlent suivant sur les immigrants musulmans et les réfugiés. Le magazine *Marie Claire*, objet de notre recherche, quand parle de la femme immigrée musulmane, traite des sujets comme le voile en France et publie des articles sur la femme voilée, comme « La blogueuse voilée choisie par l'Oréal renonce à représenter la marque » (01/2018). La blogueuse et mannequin britannique Amena Khan a été

choisie par L'Oréal pour la publicité d'un shampoing, mais la mannequin a dû renoncer à cause d'une polémique causée par ses déclarations offensives sur Israël qu'elle a publiées sur Internet en 2014. Amena Khan était très satisfaite avec la chance de questionner les stéréotypes sur la femme voilée à travers la propagande. Elle affirme que les gens pensent que la femme voilée ne prend pas soin de ses cheveux.

Les reportages de *Marie Claire* parlent souvent des souffrances des femmes des pays musulmans. Mais le magazine donne aussi voix aux luttes contre l'islamisme radical et l'islamophobie. Dans un reportage de *Marie Claire* en 2011, Dounia Bouzar, ex-membre du Conseil français du culte musulman, dit que les hommes musulmans souffrent à cause de leur image liée à la violence. D. Bouzar remarque qu'après les attentats, l'image des musulmans en France est devenue négative et que l'islamophobie a augmenté.

Basée sur les recherches de Danubia Andrade (Andrade, 2015, 377), les stéréotypes sur la femme brésilienne sont liés à la sexualité. On dit que la Brésilienne est super-sexualisée. On pense aussi que toutes les Brésiliennes sont noires, mais selon le dernier recensement, en 2010, presque la moitié de la population du Brésil est blanche.

Les articles de *Marie Claire* sur la femme brésilienne sont surtout sur la beauté et la mode : « *Les plus beaux tops models brésiliennes qui nous inspirent* », « *Beauté brésilienne, les 4 marques les plus connues* ». Quand il y a un événement remarquable, *Marie Claire* montre autres aspects de la femme brésilienne. Récemment, le 13/03/2018, la politicienne Marielle Franco, de Rio de Janeiro-Br, a été assassinée après avoir dénoncé la violence de la police. *Marie Claire* a publié plusieurs reportages sur son site.

Marie Claire et les stéréotypes – résultats et conclusions

Dans ce travail, on va analyser l'image des migrantes et des Français dans les médias. Ce travail s'inscrit dans le champ des *Cultural Studies*. Selon les *Cultural Studies*, les médias sont des outils de transmission de l'idéologie dominante, une idéologie qui cherche à se montrer universelle et naturelle mais qui est instable et contradictoire, qui change avec le temps. Cette idéologie est toujours confrontée aux stratégies de résistance des classes dominées. Grâce à cette résistance, le message n'est pas

forcément interprété comme il a été conçu. En conséquence, la culture de masse n'est pas vue comme aliénante, elle est un rapport négocié entre les classes, bien que les classes dominantes aient l'avantage car ce sont elles qui régulent les médias.

Pour analyser les médias, la principale méthode des *Cultural Studies* est l'étude de réception, ce pourquoi la méthode choisie pour nous est une étude de réception sur les consommatrices de presse féminine. En 2012 et 2017, quatre *focus groups* de quatre participantes ont été réalisées, deux avec des femmes françaises et deux avec des étrangères de plusieurs origines. L'échantillon a été sélectionné selon la cible des lectrices de *Marie Claire*, d'un milieu social plus élevé, entre 25 et 49 ans. Des françaises ont été séparées des migrantes pour que les migrantes puissent parler plus franchement de ce qu'elles pensent des françaises, et de l'autre côté, pour que les françaises soient plus à l'aise pour parler des étrangères. La discussion a été basée sur les photos des magazines *Marie Claire*. On a regardé des magazines français pour parler de l'image des françaises, et des versions brésiliennes de *Marie Claire* pour parler de l'image de la femme brésilienne.

Le regard des Françaises sur les Brésiliennes

Les participantes ont affirmé qu'elles n'ont pas beaucoup de connaissances sur le Brésil, le peuple brésilien et la femme brésilienne. Cela montre que l'image de la femme brésilienne en France est très superficielle. Selon une des interviewées françaises, qui a déjà été au Brésil, les Français n'ont pas beaucoup de connaissances sur le Brésil : c'est toujours la fête, la plage, une image des années 1970, et le Brésil a changé beaucoup depuis 40 ans.

C'est très intéressant qu'une des participantes ait remarqué que son image de la femme brésilienne a été formée par les médias. Elle a expliqué qu'elle pense que les Brésiliennes aiment la chirurgie plastique, même les plus jeunes, car c'est l'impression donnée par la télévision.

Selon les réponses des participantes françaises, en France, la femme brésilienne est assimilée à la (elle danse bien) et à une forte religiosité. Toutes les participantes du *focus group* ont été d'accord pour ces caractéristiques et l'expression la plus citée pendant le *focus group* est danse bien /danse très bien. Cette caractéristique est attribuée à tous les Brésiliens, pas seulement aux femmes.

On peut conclure, selon ce *focus group*, que le Brésil est très connu pour la musique et la danse. Une des participantes a dit qu'elle ne connaît pas beaucoup de choses du Brésil « à par la *samba* ». Elles ont même montré comment se danse la *samba* et la *lambada*, deux rythmes typiques du Brésil. D'autres participantes ont cité des chansons de « *Sertanejo Universitário* » et le funk, rythmes populaires au Brésil aujourd'hui. Elles ont déjà écouté les musiques, ont déjà dansé, mais ne connaissent pas les noms des rythmes.

Les participantes ont dit que la femme brésilienne est sexy, exubérante, charmante, vivante, aime la cuisine et la chirurgie esthétique.

Quelques exemples de mots cités : exubérante, vivante, les rythmes musicaux *samba* et *lambada*, chirurgie esthétique, super nana, la langue portugaise et la langue espagnole, la statue de Jésus Christ, Rio (de Janeiro), l'amour de la cuisine, le charme.

C'est vrai que la majorité de la population brésilienne est chrétienne. Il y a Rio de Janeiro une statue du Christ qui s'appelle Christ Rédempteur, et la majorité des participantes du groupe ont connaissance que la langue parlée au Brésil est le portugais. *Samba* et *lambada* sont deux rythmes brésiliens. Donc, l'image de ce groupe sur le Brésil est peut-être superficielle, mais pas totalement fausse.

Par contre, Il est impossible de confirmer les attributs abstraits, comme sexy, exubérante et qui danse bien. Le stéréotype est une simplification, une généralisation. Comme une des participantes a affirmé : Il n'y a pas le prototype... Chaque cas est différent. Selon les interviewées, l'image de la femme brésilienne en France est plutôt positive.

On a montré un exemplaire de l'édition brésilienne de *Marie Claire* aux participantes. C'est un magazine avec le même concept de *Marie Claire* en France, mais adapté à la culture du Brésil. En regardant les magazines, toutes les participantes françaises ont considéré les images très sexy, et elles se sont senties un peu contraintes.

Les participantes ont pensé que les mannequins blondes ne sont pas brésiliennes. Par contre selon le dernier recensement de la population au Brésil, en 2010, un peu moins de la moitié, 47,7 %, se sont autoproclamées blanches. On pense que la raison de ce résultat de notre recherche est que l'image du Brésil à l'extérieur est liée aux *favelas*, où la majorité de la population est noire, et le Carnaval, une fête où traditionnellement les Noirs ont une participation plus forte, bien que cela

est en train de changer. Elles sont un peu déçues de ne pas voir sur les pages de *Marie Claire* les femmes comme les danseuses de Carnaval, qu'elles trouvent très belles. Elles ont trouvé bizarre, négative, que les mannequins dans un magazine brésilien soient identiques aux mannequins européens.

Les stéréotypes sur la femme française

Les groupes ont été formés par des femmes de différents pays qui habitent en France maintenant. Le Brésil, l'Italie, la Croatie, la Roumanie, la Côte d'Ivoire et le Burundi. Les réponses à la question « *Quelle est l'image de la femme française dans ton pays ?* » montrent que cette image varie selon le pays. La majorité des pays ont une image d'une femme élégante ou très élégante, et, selon la participante brésilienne, la femme française est une référence d'élégance au Brésil. Mais selon l'Italienne, en Italie on dit que la Française n'est pas vraiment bien habillée, elle ne sait pas jouer avec des couleurs.

Par contre, toutes les participantes sont d'accord que la femme française est maigre. La Brésilienne a raconté qu'au Brésil il y a même un livre qui s'appelle *Comment être maigre comme une Française*, et il est bien vendu parce que les femmes veulent être maigres comme les Françaises.

C'est aussi unanime que la femme française s'occupe de l'apparence. Une femme sexy. Quelques participantes ont affirmé que la Française plus âgée est plus élégante que la jeune.

En Croatie, selon la participante du pays, la femme française a une image sexy, l'homme et la femme française sont considérés comme libertins.

Les interviewées du Burundi et de la Côte d'Ivoire trouvent étrange que la femme française ne s'occupe pas de la maison comme les Africaines. Pour elles, une vraie femme au foyer doit prendre soin de sa maison et ses enfants, et l'homme ne doit pas faire des travaux ménagers. Elles sont d'accord sur le fait que quand l'homme travaille à la maison, il perd le respect de sa femme. Les autres femmes immigrées qui ont participé de l'enquête pensent que c'est positif que l'homme participe aux travaux ménagers.

Le groupe des femmes qui ont participé au *focus group* et qui habitent au Sud de la France pense que la femme française du Sud est plus naturelle

que la femme de Paris. Les femmes qui habitent à Paris n'ont pas fait cette comparaison.

Quand on a demandé si l'image de la femme française a changé depuis qu'elles sont arrivées en France, toutes les participantes ont répondu que oui, l'image a changé. Avant d'habiter en France, une des participantes avait quelques amies françaises et une image totalement positive de la femme française, maintenant cela a changé un peu.

Elles ont une autre vision de l'apparence de la femme française. Avant elles pensaient que les françaises se maquillaient un peu plus, qu'elles se coiffaient un peu plus, mais maintenant elles pensent que les françaises sont assez naturelles.

Une des femmes brésiliennes a pensé avant qu'ils existassent plus de Noires en France, car elle a vu des images des territoires d'outre-mer (Guyane Française, Martinique). Mais à Paris, où elle habite maintenant, il y a moins de Noirs qu'elle a pensé. Selon une des interviewées, la femme française aime les cheveux courts, elle ne savait pas.

Elles pensent aussi que la Française est plus fermée qu'elles avaient imaginé, que les Françaises sont toujours aimables et gentilles, mais ne sont pas forcément sociables.

En regardant les exemplaires de *Marie Claire*, le groupe est d'accord pour dire que le magazine renforce les stéréotypes sur la femme française parce qu'il parle beaucoup de mode, d'esthétique et on dit partout que la Française s'occupe de l'apparence. Les interviewées disent que même le stéréotype de promiscuité est renforcé quand elles regardent les sujets sur le sexe.

On a dit que les magazines montrent plus l'image de la femme parisienne, qui selon la plupart des participantes est toujours habillée comme si elle était en train de travailler. Elles pensent que les femmes des autres villes sont plus naturelles.

Par contre le magazine ne confirme pas le stéréotype que la Française ne s'occupe pas des tâches ménagères. En regardant la rubrique culinaire, les participantes ont demandé si la femme française cuisine. Il y a une image que l'homme en France cuisine plus que la femme. Peut-être en raison de la tradition des chefs français. La plupart sont des hommes, mais aujourd'hui il y a aussi des femmes qui sont devenues chefs.

Conclusion

Les stéréotypes circulent dans la société, et il y a des gens qui ne se questionnent pas. Les moyens de communication font parties de la société, ils communiquent les stéréotypes, mais ils ont aussi le pouvoir de changer les pensées des gens car les médias sont devenus très puissants.

Les médias féminins ont aussi ce pouvoir. Ils influencent la façon dont la femme se regarde elle-même et les autres. Les photos, les reportages sur les questions féminines et sur les questions sociales par le regard des femmes, comme les *favelas* et l'islamophobie, le quotidien. C'est un ensemble qui aide à former un point de vue de la lectrice. Mais elle n'est pas passive, elle a une histoire, elle fait partie d'un contexte (classe sociale, âge, religion, ...) et elle interprète les messages à partir de ces enjeux et donne sa réponse.

L'étude de la réception avec les femmes lectrices du magazine *Marie Claire* montre que le magazine renforce les stéréotypes de genre. Une grande partie des pages est consacrée à la mode et à la beauté. Une confirmation aussi que les femmes françaises et brésiliennes donnent beaucoup de valeur à l'apparence.

Les migrantes ont remarqué aussi les recettes, les articles de cuisine. Une confirmation du stéréotype de la femme de foyer, par contre ce n'est pas une confirmation du stéréotype qu'une partie des participantes a de la femme française, qu'a même demandé si la femme française cuisine.

Mais la plupart des stéréotypes que les interviewées avaient sur la femme française sont confirmés par le magazine : la sexualité, l'attention à la beauté et à la mode. Par contre, en arrivant en France et en connaissant les Françaises elles ont eu un changement d'opinion par rapport à la manière dont les femmes s'habillent. Elles pensent que la Française est moins élégante que ce qu'on pense dans leur pays d'origine. Les images du magazine sont plus d'accord avec cette image. Les médias forment des stéréotypes qui ne sont pas toujours confirmés par la réalité

Une confirmation de la théorie des *Cultural Studies*, qui affirme que le public n'est pas un récepteur passif et le message n'est pas toujours accepté comme il a été conçu. Les lectrices, à partir de leurs expériences, sont sûres que la femme française n'est pas exactement comme l'image de la Française sur *Marie Claire*. Les interviewées questionnent les stéréotypes.

Le magazine ne renforce pas mais ne nie pas non plus les autres idées sur la femme française, comme son amabilité.

Contrairement au groupe de Françaises, les migrantes sont capables de dire si la femme de la photo est une Française ou non, le groupe de Françaises n'a pas une image réelle du type physique de la femme brésilienne. Ce n'est pas une surprise parce que ces étrangères habitent en France et ont connaissance des Françaises. Le groupe des Françaises connaît les Brésiliennes par les médias français ou de manière superficielle. C'est à dire que les stéréotypes sur le physique de la brésilienne en France sont faux. *Marie Claire* Brésil montre une femme brésilienne plus proche de la réalité que les médias français pour avoir besoin d'être un miroir de cette lectrice.

Bibliographie

AMOSSY R., 1991, *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 215 pages

AMOSSY, R. et HERSCHBERG, Anne, 1997, *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*. Paris, Éditions Nathan, 128 pages

ANDRADE, D., *Femme, mulâtre et migrante, modalités représentatives d'une triple altérité dans les journaux de l'Europe*, 2015, Université de Grenoble et Université Fédérale de Rio de Janeiro, 531 pages

BERENI L., CHAUVIN S., REVILLARD A., 2012, *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 357 pages

BHABHA.H., 1998, *O Lugar da Cultura*, BH, ed. UFMG, 395 pages

BUITONI, D., 1990, *Imprensa feminina*, São Paulo, ed.Ática, 96 pages

CHARON, J., 2008, *La presse magazine*, Paris, La Découverte, 128 pages

CRENSHAW, K., 2005, *Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*, *Cahiers du Genre*, pages 51-82

DARDIGNA, A., 1978, *La presse féminine, fonction idéologique*, Paris, Maspero, 245 pages

MATTELART, A., NEVEU, E., 2003, *Introduction aux cultural studies*, Paris, La Découverte, 122 pages

PERUZZO, F., *Moi, brésilienne*, (en ligne), 2017, 2018 (consulté le 20 mars 2018)

Disponible sur : <http://fernandaperuzzo.com/moi-bresilienne>

RIGONI, I., 2007, *Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias*, Montreuil, Ed. Aux lieux d'être, 332 pages

SOULIER, V., 2008, *Presse féminine, la puissance frivole*, Paris, L'Archipel, 300 pages

L'imaginaire national et la crise des réfugiés : une analyse des représentations médiatiques en Allemagne et au Canada

Elke Winter, Mélanie Beauregard & Anke Patzelt

Université d'Ottawa

En lien avec la notion de sublimation (permettre l'intégration de l'« autre » à la nation) telle que développée par Bauder (2011), cette communication porte sur les représentations des réfugiés syriens au sein d'un journal allemand (*Süddeutsche Zeitung*) et au sein d'un journal canadien (*The Globe and Mail*). Alors que le *Süddeutsche Zeitung* représente, dans ses articles, l'ambivalence existante à l'égard des réfugiés syriens au sein de la société allemande, *The Globe and Mail*, quant à lui, représente le Canada comme une nation aidant ces réfugiés et les acceptant comme de nouveaux Canadiens.

Depuis le début du conflit en Syrie, en 2011, près de 11,8 millions de Syriens ont dû se déplacer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du pays (International Displacement Monitoring Centre 2017). Dans ce contexte, nombreux pays sont appelés à accueillir, sur leurs territoires, ces réfugiés. Tel est le cas de l'Allemagne et du Canada, deux pays perçus comme étant diamétralement opposés quant à leurs traditions et leurs réputations à l'égard de l'intégration des migrants (forcés ou non). L'Allemagne est construite, pour plusieurs, comme la « nation ethnique » par excellence, c'est-à-dire une nation où l'appartenance se définit par le partage des mœurs et des ancêtres. Le Canada, quant à lui, est plutôt perçu comme une nation multiculturelle de pionniers où l'expression des identités ethniques dans l'espace public est encouragée.

Principale destination des réfugiés syriens fuyant l'État islamique et la guerre civile syrienne, l'Allemagne se démarqua des autres pays européens en raison de l'ouverture temporaire de ses frontières, ainsi qu'en raison du soutien de la société allemande à l'égard des nouveaux arrivants (Haller 2017). Parallèlement à cette réception favorable aux réfugiés syriens, il est également possible de constater la montée des mouvements de droite et anti-réfugiés, tels que l'AfD (Alternative pour l'Allemagne) et PEGIDA (Européens patriotiques contre l'islamisation de l'Occident). Ces mouvements, qui ont gagné en popularité suite aux

agressions sexuelles de Cologne, jugent que l'Allemagne perd le contrôle de la situation et qu'elle n'est pas en mesure d'accueillir autant de personnes en provenance de l'étranger (Haller 2017). Notons alors que malgré l'existence, en Allemagne, de programmes de réinstallation de réfugiés, il est plus fréquent que ces derniers arrivent par voie terrestre ou maritime et qu'ils obtiennent le statut de réfugiés en demandant l'asile lors de leur arrivée au pays.

Plusieurs études ont mis en évidence ces tensions au sein de la société allemande (Haller, 2017, Ostrand 2015). Par exemple, Holmes et Castañeda (2016) constatent une contradiction dans les discours publics et politiques autour de la crise des réfugiés entre, d'un côté, les membres de la société allemande optimistes quant à la capacité de l'Allemagne à gérer l'intégration des réfugiés et de l'autre, les Allemands qui perçoivent le nombre élevé de migrants comme une crise nationale.

Au Canada, le faible intérêt pour la crise « européenne » des réfugiés changea le 2 septembre 2015 lorsque la photographie du corps d'Alan Kurdi, mort noyé sur une plage de Turquie, est médiatisée : la crise devient alors un enjeu central lors des élections fédérales. Suite à l'élection du gouvernement libéral de Justin Trudeau, 25 000 réfugiés syriens furent réinstallés au Canada entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016. En date du 30 novembre 2017, environ 50 370 réfugiés syriens ont été accueillis au Canada depuis novembre 2015 (Gouvernement du Canada 2017). Il faut noter qu'au Canada, la plupart des réfugiés arrivent en tant que réfugiés reconnus dans le cadre de programmes de réinstallation. Même s'il est possible de demander l'asile en entrant sur le territoire canadien, seul un petit nombre de réfugiés entrent de cette façon.

Jusqu'à présent, peu d'études s'intéressent aux représentations médiatiques des réfugiés syriens au Canada. La recherche réalisée par Tyyskä *et al.* (2017) s'inscrit dans la lignée des travaux qui démontrent qu'au Canada, la relation entre médias et minorités reste épineuse malgré la politique multiculturelle du pays (Fleras 2011, Medianu, Sutter, et Esses 2015). Pour ces auteurs, le Canada est généralement représenté comme une nation généreusement humanitaire aidant les réfugiés qui, eux, sont vraisemblablement sans espoir et ayant besoin d'être sauvés.

Cette recherche s'intéresse à la représentation des réfugiés dans les discours publics de l'Allemagne et du Canada, et ce, dans la mesure où la compréhension de l'intégration des réfugiés en Occident est

principalement façonnée par les discours médiatiques. Inspirées par les travaux de Bauder (2011) portant sur le traitement médiatique de l'immigration en Allemagne et au Canada, ce travail expose l'évolution des représentations des réfugiés syriens au sein d'un journal allemand (*Süddeutsche Zeitung*) et au sein d'un journal canadien (*The Globe and Mail*). Nous y analysons la conception de ces réfugiés en tant que membres (ou non) de la communauté nationale et nous nous intéressons à la façon dont les représentations reflètent l'identité nationale.

Cadre théorique et méthodologique

La « dialectique nation-immigration »

Les recherches portant sur les conceptions idéal-typiques de la nation et sur le rapport de celles-ci à l'immigration ont une longue tradition (Renaut 1991, Schnapper 1998, Winter 2014). Ici, nous nous appuyons sur un ouvrage de Bauder (2011) dans lequel l'auteur théorise ce rapport à l'aide d'une étude des presses allemande et canadienne.

La dialectique nation-immigration que cet auteur développe intègre deux processus de la philosophie hégélienne, soit la négation et la sublimation (ou seconde négation). Pour l'auteur, le premier moment de la dialectique, la négation, suppose que la nation ne peut se concevoir que si ses membres définissent ce qu'ils ne sont pas (Bauder 2011, 20-25). Quant au second moment, la sublimation, celui-ci implique que la nation permet l'intégration de l'« autre » (ce que la nation n'est pas) à la nation (Bauder 2011, 25-32). Dans la dialectique nation-immigration, deux processus mettent en relation le migrant à la nation. Premièrement, les membres de la nation se définissent en considérant le migrant comme symbole de l'altérité, différents mécanismes d'exclusion sont alors mis en place dans le but d'assurer la non-intégration des migrants à la communauté nationale (Bauder 2011, 20-25). Deuxièmement, la sublimation peut survenir dans la mesure où, par l'utilisation de divers dispositifs politiques et sociaux, les membres de la nation considèrent que le migrant peut faire partie de l'imaginaire national (Bauder 2011, 25-27).

Enfin, selon Bauder (2011), la dialectique nation-immigration opère différemment au sein des nations dites « ethniques » et les nations dites

de pionniers ». Selon la théorie de cet auteur (2011, 25-32) seule la négation peut être observée dans les nations ethniques tandis que dans les nations de pionniers, les deux processus de la dialectique devraient être présents.

Les réfugiés syriens dans les discours médiatiques

Central à la dialectique nation-immigration postulée par Baader, le discours est une pratique sociale qui est à la fois créatrice de la société et créée par cette dernière (Fairclough et Wodak 1997, 258). La société est alors influencée par les discours médiatiques. Concrètement, les médias, par le biais des représentations qu'elles produisent et reproduisent, offrent, à leurs lectorats ou leurs auditoires, des schémas permettant de comprendre les événements ou les situations (Baader 2011, 38 ; Fowler 1991, 43).

Afin de tenir compte des impacts politiques externes et du changement des représentations à travers le temps, nous avons analysé les articles médiatiques produits dans les deux semaines suivant trois événements qui ont eu une influence sur la perception des réfugiés à l'échelle nationale et internationale, notamment, la noyade d'Alan Kurdi le 2 septembre 2015, les attentats de Paris le 13 novembre 2015 ainsi que le harcèlement sexuel et les viols survenus au Nouvel An 2015/2016 à Cologne. Pour chaque événement, nous avons collecté les articles à l'aide de mots-clés (comme « Syr* AND refuge* ») dans les bases de données *Canadian Major Dailies* et *Factiva*.

Pas souci de temps et d'espace, nous limitons notre analyse à deux journaux (version papier) occupant le même espace au sein de l'échiquier politique, le centre. Il s'agit des journaux nationaux offerts dans l'ensemble de leur pays respectif. Au total, soixante-quatorze articles du *Süddeutsche Zeitung* et quatre-vingt-quatorze articles du *Globe and Mail* ont été analysés.

Inspirées par les théories et les méthodes développées au sein de l'analyse critique du discours (Fairclough et Wodak 1997), nous avons dégagé les indicateurs discursifs nous permettant de saisir les différentes représentations associées aux réfugiés (l'« autre ») ainsi qu'aux sociétés allemande et canadienne (le « nous »). Les thèmes, les principaux acteurs mobilisés et leurs prises de parole au sein des articles ainsi que le

vocabulaire utilisé pour décrire les réfugiés et l'Allemagne ou le Canada furent observés.

Résumé d'analyse et discussion

Le Süddeutsche Zeitung et les représentations des réfugiés en Allemagne

Plusieurs des représentations véhiculées au sein des articles du *Süddeutsche Zeitung* correspondent aux lignes de pensées généralement associées aux « nations ethniques ». Par exemple, le nombre élevé de réfugiés arrivant en Allemagne est représenté comme étant un défi pour le pays. On les traite d'« immigrations incontrôlées et illégales »¹

(SZ20151116-Gammel) et l'on insiste sur le fait que les capacités de l'Allemagne à héberger et intégrer ces personnes seraient limitées. Pour ce faire, les médias ont utilisé des expressions péjoratives comme « vague de réfugiés » (SZ20151119-Neshitov), « problématique de réfugiés » (SZ20160111-Kanamüller) et « crise de réfugiés » (SZ20151121-Kornelius). En effet, comme démontré par des chercheurs ayant travaillé sur les représentations médiatiques des réfugiés syriens en Allemagne (Haller 2017 ; Holmes et Castañeda 2016), il existe une forte opposition à l'accueil des réfugiés de la part des Allemands ou, du moins, chez plusieurs d'entre eux.

Les représentations identifiées au sein du *Süddeutsche Zeitung* illustrent la peur d'une « domination culturelle », de la « perte de la patrie allemande », et conçoivent les migrants comme étant « différents » au niveau de leur culture, de leur religion et de leurs mœurs. Il est alors pris pour acquis que les réfugiés ne sont pas familiers avec les normes et valeurs allemandes. Il faut donc « enseigner aux réfugiés „comment notre société fonctionne“ ». Le respect, la courtoisie, la propreté et surtout la ponctualité sont importants » (SZ20160115-Setzwein) et il faut expliquer aux réfugiés que « les femmes ne sont pas des proies » (SZ20160107-Dörris-Ludwig). De plus, on fait une distinction nette entre l'asile (protection temporaire) et l'immigration (réinstallation de longue

Toutes les traductions sont les nôtres.

Par manque d'espace, les références ont été codifiées selon le nom du journal, année, mois, jour et nom du journaliste.

durée) ; une fois que la situation en Syrie sera améliorée, on s'attend que les réfugiés y retournent. Conséquemment, Bauder (2011, 197) a certainement raison : l'Allemagne, contrairement au Canada, « n'est pas encore parvenue à se définir comme un pays d'immigration ».

Toutefois, on accorde aussi, aux Allemands, une agentivité, une volonté et une capacité à surmonter le poids de leur histoire. Ils ont alors la responsabilité d'agir non seulement en tant qu'Allemands, mais également en tant que « pionniers multiculturels » de l'Europe. Plusieurs articles soulignent le nombre important d'Allemands qui s'engagent comme bénévoles auprès des réfugiés, et ce, en offrant des traductions, des soins médicaux et de l'aide alimentaire (par exemple SZ20160111-Kanamüller). Dans les articles, on insiste également sur l'importance de ces bénévoles pour l'intégration des réfugiés (« eux » au « nous ») à la société allemande (par exemple, SZ20160111-Prantl).

Quant aux réfugiés, le *Süddeutsche Zeitung* les représente non seulement comme étant des victimes qui ont besoin d'aide et de protection, mais aussi comme ayant l'agentivité, la capacité et la volonté de s'intégrer à la société allemande. En effet, ces derniers tentent de s'intégrer en apprenant la langue (SZ20160114-Bielicki) ou bien en essayant de se trouver un emploi (SZ20151117-Geschwendtner).

Certains articles construisent une solidarité, voire une proximité, entre les bénévoles allemands et les réfugiés plus fortes que celle entre les Allemands. Celle-ci étant, par ailleurs, très marquée entre les Allemands et les réfugiés syriens considérés comme étant de « vrais » réfugiés. En d'autres mots, il y a dans les représentations véhiculées, au sein du *Süddeutsche Zeitung* à l'automne/hiver 2015, des instances de sublimation, soit des représentations où les réfugiés syriens appartiennent

la société allemande. Par exemple, un article illustre la sublimation, et ce, en abordant une lettre écrite par quelques réfugiés suite aux agressions sexuelles survenues à Cologne. Cette lettre souligne alors que ces réfugiés sont « consternés par ce qui s'est passé au Nouvel An à Cologne et dans d'autres villes », ils condamnent « les agressions sexuelles et les vols commis », partagent « les valeurs de la population de ce pays [l'Allemagne] » et s'engagent « à protéger la dignité et l'honneur des femmes » (SZ20160112-Ludwig). Par conséquent, en donnant une voix aux réfugiés, ces articles déconstruisent l'image du réfugié violent, hypersexué, moralement pourri et islamiste. En démontrant que les réfugiés respectent les normes et valeurs de la société allemande et

veulent s'intégrer à cette même société, ces articles témoignent que la sublimation, l'appartenance des réfugiés au « nous » allemands, est possible.

Cette sublimation reste sporadique et contestée, mais elle se manifeste néanmoins. Au lieu d'interpréter l'identité nationale allemande comme étant figée dans un passé « ethnique », les discours étudiés suggèrent plutôt des tendances de transition au sein de l'identité nationale allemande vers une perception allégée de l'« autre » (im)migré et de sa « différence » culturelle.

Le Globe and Mail et les représentations des réfugiés au Canada

Dans les pages du *Globe and Mail*, nous trouvons le crédo de la nation multiculturelle de pionniers. Les réfugiés syriens sont traités comme de futurs Canadiens. Il n'est donc pas abordé, au sein de ce journal, l'idée que les réfugiés souhaiteraient, éventuellement, retourner en Syrie lorsque la guerre et la violence seraient terminées. Cette idée est hors de l'imaginaire de la nation multiculturelle de pionniers et ne cadrerait pas avec la manière donc le Canada est représenté dans les articles analysés du *Globe and Mail*, soit une nation accueillante, bienveillante, généreuse, (culturellement) tolérante et désirable. Pour ce journal, la société canadienne se doit d'offrir, aux réfugiés, les outils leur permettant de réaliser le « rêve canadien » (GM20150909-Dhillon-Morrow).

Comme démontré par Tyyskä *et al.* (2017), à l'exception de quelques représentations revendiquant que des hommes musulmans pourraient être des terroristes islamistes, les Syriens sont majoritairement représentés comme étant désespérés, vulnérables, et sur le chemin d'être intégrés à la société canadienne. En effet, sur ce dernier point, notons que les articles du *Globe and Mail* soulignent la contribution apportée au Canada par des individus arrivés en tant que réfugiés, ces derniers « contribuant activement au succès du Canada » (GM20151116-Curry). De plus, ceux-ci sont reconnus comme étant de « nouveaux Canadiens » (GM20150910-Hager).

Notre analyse du *Globe and Mail* confirme également le fait que les médias ont tendance à « construire une image du Canada comme étant une nation libérale et compatissante » (Bauder 2011, 98). Ainsi, le *Globe and Mail* représente négativement l'inaction du gouvernement Harper (2006-2015). En rapportant les propos de membres de la société civile, ce

journal illustre que le gouvernement conservateur « n'en fait pas assez pour aider les réfugiés syriens » (GM20150904-Sachgau-Chowdhry).

Toutefois, ce ne sont pas les réfugiés qui semblent œuvrer d'une manière active envers leur intégration. Sur ce point, nos résultats rejoignent ceux de Tyyskä *et al.* (2017). En effet, parmi les représentations médiatiques étudiées, l'agentivité est associée aux Canadiens. Plusieurs articles insistent alors sur les initiatives mises en œuvre pour accueillir les réfugiés par des organismes, des citoyens ou des politiciens. Suite au décès d'Alan Kurdi, les articles étudiés font donc ressortir que les membres de la société canadienne tentent, individuellement, de s'impliquer auprès de ces réfugiés. Les représentations des Canadiens qui s'informent sur la façon de les aider (GM20150904-Sachgau-Chowdhry) et qui s'organisent pour parrainer des réfugiés (GM20150904-Howlett) sont mises de l'avant dans les articles.

Autrement dit, c'est par des initiatives citoyennes privées qu'il est possible d'aider et d'intégrer les réfugiés ainsi que de mitiger la vraisemblable menace d'une radicalisation religieuse des hommes. Conséquemment, la sublimation des réfugiés est présente, au sein du *Globe and Mail*, mais cette appartenance à la société canadienne reste précaire : l'« autre » étant si diminué que son intégration dépend de la bonne volonté des Canadiens.

Par ailleurs, nous constatons que les tensions au sein de la société canadienne sont peu médiatisées. Sont alors absentes, dans le cas des réfugiés syriens, les représentations médiatiques, explicitement ou implicitement, discriminatoires ou racistes. Ces représentations sont pourtant présentes dans le traitement discursif de plusieurs groupes de demandeurs d'asile au Canada (Medianu, Sutter, et Esses 2015). Les réfugiés syriens n'apparaissent donc pas comme illégaux ou frauduleux ou comme abusant du système d'immigration canadien.

Il est alors nécessaire de réfléchir à la particularité des réfugiés syriens au Canada : comparativement à l'Allemagne, il s'agit d'un nombre modeste de personnes (selon nos calculs, environ 0,13% de la population au Canada versus 1,2 % de la population en Allemagne). De plus, leur arrivée, au Canada, dans le cadre de programmes de réinstallation et non en tant que demandeurs d'asile se traduit par une perception de ces réfugiés comme étant de « vrais » réfugiés méritants, ceux-ci ayant passés par tous les contrôles de sécurité (vérification identitaire et examen de santé) jugés nécessaires par le gouvernement canadien.

Conclusion

Nos résultats s'articulent à la littérature, tant celle portant sur la comparaison des identités nationales entre l'Allemagne et le Canada, que celle (non-comparative) portant sur les représentations médiatiques des réfugiés syriens au sein de ces pays. De plus, grâce aux cadres théorique et méthodologique, notre recherche comparative apporte des nuances aux interprétations dominantes qui nous semblent être particulières à cette cohorte de réfugiés.

première vue, nos résultats confirment l'idée que l'Allemagne et le Canada se trouvent à des pôles opposés en ce qui concerne leurs traditions nationales et leurs réputations face à l'asile et à l'immigration (Bauder 2011, Winter 2014). Dans les pages du *Süddeutsche Zeitung* nous retrouvons certains vestiges typiques de l'idée de la « nation ethnique » qui refuse l'intégration des migrants au sein de son imaginaire national en associant les réfugiés à l'altérité. Le *Globe and Mail* représente positivement les initiatives individuelles des Canadiens permettant l'accueil et la réinstallation des réfugiés traités de nouveaux Canadiens.

Une analyse textuelle plus précise nous permet de constater que ce regard polarisant entre l'accueil des réfugiés en Allemagne et au Canada doit être nuancé pour le cas en question : celui de l'accueil des Syriens en 2015. Au sein du *Süddeutsche Zeitung* les représentations les plus dominantes suggèrent une ambiance du renouveau, un climat de confiance (exemplifié par *Wir schaffen das*³, la version allemande du *Yes, we can* américain) et une volonté d'aider aux réfugiés ancrée dans un sentiment d'« enfin faire la bonne chose ». Dans les pages du *Globe and Mail*, la célébration du « nous » et du crédo de la nation multiculturelle de pionniers bienveillante est étonnamment peu importunée par des représentations médiatiques négatives ou sécurisantes telles que celles associées à d'autres cohortes de demandeurs d'asile (Medianu, Sutter, et Esses 2015). Soulignons alors que les réfugiés syriens sont arrivés au Canada uniquement dans le cadre de programmes de réinstallation. Par ailleurs, l'absence, sur le territoire canadien, d'attaques terroristes ou d'agressions sexuelles associées aux réfugiés syriens facilite non seulement leur acceptation au sein de la population canadienne, mais aussi l'auto-adulation de la nation multiculturelle de pionniers.

Wir schaffen das signifie « nous y arriverons ».

Pour conclure, notons que le *Süddeutsche Zeitung* et le *Globe and Mail* créent et reproduisent une certaine image de l'Allemagne et du Canada. Ces imaginaires créés et reproduits s'inscrivent en continuité avec les orientations politiques des journaux et avec le public qu'ils souhaitent atteindre. Dans les deux pays, l'arrivée des réfugiés syriens a donné lieu des représentations positives de la nation des deux côtés (nations aidantes et généreuses). Toutefois, ces images coexistent à d'autres représentations de la nation, soit des représentations où l'Allemagne et le Canada adhèrent à des valeurs culturelles et civiques non-partagées par les réfugiés et où les autorités doivent adopter des mesures restrictives face à l'arrivée des demandeurs d'asile (par exemple, l'arrivée, au Canada, des demandeurs d'asile haïtiens en provenance des États-Unis).

Bibliographie

BAUDER H., 2011, *Immigration Dialectic: Imagining Community, Economy, and Nation*, Toronto, University of Toronto Press, 305 pages.

FAIRCLOUGH, N., WODAK, R., 1997, « Critical Discourse Analysis », dans VAN DIJK, T. A. (dir.), *Discourse as Social Interaction*, Londres, Sage, pp. 258-284.

FLERAS, A., 2011, *The Media Gaze. Representations of Diversities in Canada*, Vancouver, UBC Press, 300 pages.

FOWLER, R., 1991, *Language in the News. Discourse and Ideology in the Press*, Londres, Routledge, 254 pages.

GOUVERNEMENT DU CANADA, 2017, « Canada - Admissions de réfugiés syriens selon la province / le territoire de destination envisagé(e), la langue maternelle et la catégorie d'immigration », *Gouvernement du Canada*, <www.cic.gc.ca/opendata-donneesouvertes/data/IRCC_M_SRSSC_0002_F.xls>.

HALLER, M., 2017, *Die « Flüchtlingskrise » in den Medien*, Frankfurt Am Main, Otto Brenner Stiftung, 176 pages.

HOLMES, S., CASTAÑEDA, H., 2016, « Representing the “European refugee crisis” in Germany and beyond: Deservingness and difference, life and death », *American Ethnologist*, vol. 43, n° 1, pp. 12-24.

INTERNATIONAL DISPLACEMENT MONITORING CENTRE. 2017. « Syria », *International Displacement Monitoring Centre*, <http://www.internal-displacement.org/countries/syria/#link_overview>.

MEDIANU, S. SUTTER, A., ESSES, V., 2015, « The portrayal of refugees in Canadian newspapers: The impact of the arrival of Tamil refugees by sea in 2010 », *IdeAs*, n° 6, pp. 1-14.

OSTRAND, N., 2015, « The Syrian Refugee Crisis: A Comparison of Responses by Germany, Sweden, the United Kingdom, and the United States », *Journal on Migration and Human Security*, vol. 3, n° 3, pp. 255-79.

RENAUT, A., 1991, « Logiques de la nation », dans DELANNOI, G., TAGUIEFF, P.-A. (dir.), *Théories du nationalisme*, Paris, Éditions Kimé, pp. 29-47.

SCHNAPPER, D., 1998, « Beyond the Opposition: Civic Nation Versus Ethnic Nation », dans COUTURE, J., NIELSEN, K., SEYMOUR, M.

(dir.), *Rethinking Nationalism*, Calgary, University of Calgary Press, pp. 219-234.

WINTER, E., 2014, « Traditions of Nationhood or Political Conjecture? Debating Citizenship in Canada and Germany », *Comparative Migration Studies*, vol. 2, n° 1, pp. 29-56.

TYYSKÄ, V., BLOWER, J., KAWAI, S., WALCOTT, A., 2017, « The Syrian Refugee Crisis in Canadian Media », *RCIS Working Paper*, n° 3, 36 pages.

**DEUXIEME PARTIE : MÉDIAS DES
MINORITÉS ETHNIQUES/ CULTURELLES/
RÉGIONALES/ LINGUISTIQUES : LIEN
SOCIAL, OFFRES ET PUBLICS**

Le Sahara marocain à l'ère de la glocalisation: Étude interdisciplinaire des enseignes commerciales de la ville de Laâyoune

Imane El Farssi

FLSH Dhar El Lmehraz, Fès

En partant de la réalité sociolinguistique du Sahara marocain, essentiellement plurilingue et en se focalisant sur la ville de Laâyoune en tant que lieu de convergence d'une mobilité intra-nationale remarquable tout en mobilisant une étude interdisciplinaire, notre travail a pour principal objectif de comprendre, d'élucider et d'analyser la distribution, les fonctions et les représentations liées aux modalités discursives en présence dans les enseignes commerciales du centre-ville. D'une part, pour dégager les effets de l'hybridation socioculturelle sur les différentes pratiques linguistiques en usage, d'autre part, pour rendre compte d'une véritable identité urbaine de la ville et faire de cet espace un milieu social inscrit dans une dynamique permanente, toujours en développement, entre les spécificités locales et la diversité globale.

Depuis son ouverture à l'économie du marché, et face à son poids géopolitique et économique enviable, la ville de Laâyoune a vu sa population s'accroître rapidement. Pendant moins d'une trentaine d'années la ville est devenue un lieu d'hybridité socioculturelle et de convergence de communautés linguistiques. Ce foisonnement remarquable a conduit à une prolifération spectaculaire des moyens de communication. L'affichage urbain du centre-ville de Laâyoune est le témoin le plus marquant de cette expansion. S'agissant d'une ville nouvellement urbanisée et en pleine expansion économique, son marquage signalétique est caractérisé par une créativité et une pluralité sans précédent, non seulement au niveau de l'image mais aussi au niveau du texte qui reflète indéniablement la réalité plurilingue de la ville. Qu'il s'agisse d'affichages publicitaires, de panneaux d'informations routières, de plaques de rues ou d'immeubles ou bien encore d'enseignes commerciales, c'est toute *une littérature de murailles urbaines*¹ qui s'offre à nous dans le paysage urbain de la ville de Laâyoune.

Billiez, 1998

En se basant sur de la réalité sociolinguistique du Sahara marocain, caractérisée par la diversité linguistique, nous nous interrogeons sur la mise en mur de ce plurilinguisme dans sa double dimension linguistique et sociale. Nous nous intéressons plus particulièrement, aux enseignes commerciales (désormais E.C.) considérées, à la fois, comme un média où s'articulent les caractéristiques linguistiques, culturelles et identitaires de la population sahraouie et comme un phénomène langagier urbain, une sorte de trace discursive porteuse de sens pour la ville et faisant entrer le langage quotidien dans le domaine du visuel. Dans cette perspective, l'espace-ville, au-delà de sa dimension matérielle, est appréhendé en tant qu'espace de mise en scène du discours impliquant les lecteurs-citadins dans un processus de décryptage et d'interprétation permanents.

Cadrage méthodologique et contextuel

Considérations méthodologiques

En nous fondant sur la distinction théorique *in vitro /in vivo* (Calvet, 1994), nous avons observé directement les différentes pratiques linguistiques émergentes dans l'espace urbain de la ville de Laâyoune, à travers un corpus constitué de 249 E.C., recueillies lors d'une enquête de terrain, effectuée au cours des mois de novembre et de décembre 2017, au sein du centre-ville. Le choix de cet espace en particulier est dû au fait qu'il représente le noyau urbain où se concentre l'activité sociale et commerciale de la ville et où se propulsent les différents échanges se réalisant entre les membres de la société sahraouie. La présence des commerces tout au long de ces avenues, rues et ruelles, attire la population locale comme elle attire les visiteurs et les chercheurs qui peuvent y remarquer, chacun à sa manière, un grand dynamisme et une grande diversité créative dans les E.C.

Le relevé des enseignes est fait en respectant le principe de pertinence, défini par Charaudeau (2002, 430) comme «*la qualité attribuée (...) à un propos d'être adéquat à une situation ; bien-fondé ou simplement convenant*». Ainsi, nous avons pris en photos plusieurs dizaines d'E.C., relatives aux différents types de commerces existants dans cet espace urbain (supermarchés, cafés, restaurants, hôtels, boutiques, magasins,...). Ont été exclues, les E.C. appartenant aux sociétés nationales,

établissements publics, banques, et professions libérales (médecins, avocats, etc.).

La démarche de l'analyse fait appel à la méthode statistique portant sur trois particularités : la quantification, l'analyse et l'interprétation. En pratique, il s'agit de décrire et d'analyser les E.C. selon deux aspects : l'aspect endogène qui rend compte des formes linguistiques particulières en usage dans le corpus étudié et l'aspect exogène qui renvoie aux variantes lexicales et iconiques utilisées et permettant, à ces inscriptions commerciales, d'exister et de se démarquer des enseignes voisines.

Contexte d'émergence des E.C

L'origine, la ville de Laâyoune² fut une grande oasis sur le fleuve Sakia El Hamra, un point de ravitaillement en eau pour les cavernes de passage. Avant la marche verte en 1975, la ville était sous occupation espagnole (entre 1919 et 1975) et ne représentait qu'un simple baraquement pour la police coloniale qui s'est installée sur la rive gauche du fleuve Sakia Al Hamra où la nappe phréatique était prometteuse et permettait une installation durable. Aujourd'hui, il s'agit d'une région en plein essor économique, en particulier, grâce au voisinage du gisement phosphatier de Boukraa (30km), à la proximité des îles Canaries (80 km) et surtout à la volonté de l'État marocain qui, depuis 1976, a su intégrer la ville et la mettre au niveau des autres villes du royaume. L'indice du développement humain établi par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est révélateur à ce sujet, il place la région au premier rang au niveau national.

Les différents investissements de l'État marocain ont métamorphosé le paysage urbain de la ville qui s'est transformée d'une agglomération des nomades en une ville moderne répondant aux critères reconnus de l'urbanisation. Son infrastructure urbaine regroupe actuellement plusieurs espaces nécessaires à la vie contemporaine (centres culturels et sportifs, théâtre, cinéma, stades, maison de jeunes, écoles, salle d'exposition, instituts supérieurs, bibliothèque, hôpitaux, hôtels, supermarchés, magasins, espaces ouverts, etc.), qui répondent aux différents besoins sociaux et culturels de la population locale.

En arabe : نوبعلا, littéralement les sources ou les yeux

D'un point de vue démographique et face à son poids géopolitique et économique enviable, la ville a vu sa population s'accroître rapidement, cela est dû, notamment, à une mobilité intra-nationale remarquable. Ainsi, pendant moins d'une trentaine d'années, le nombre des habitants passe de 93875 en 1982, à 190000 en 2008³. Cette expansion démographique hors du commun, a modifié le visage administratif de la ville dont l'habitat s'est étendu tout au long de l'axe Laâyoune-Smara et où de nouveaux secteurs d'activités ont jailli, que ce soit en termes de télécommunication ou en termes de commerce ou de finance, ou même du transport urbain.

Parallèlement à ce foisonnement, la ville est devenue un lieu d'hybridité socioculturelle et de convergence de communautés linguistiques. Son paysage sociolinguistique est devenu typiquement plurilingue, un véritable laboratoire langagier où plusieurs systèmes linguistiques se côtoient en permanence, qu'il s'agisse de langues maternelles (hassani, arabe dialectal marocain, amazighe) ou de langues étrangères (français, anglais, espagnol). Cette coexistence de plusieurs systèmes linguistiques sur le même territoire aura incontestablement des implications, aussi bien sur le parler quotidien de la population que sur la configuration linguistique des E.C. y émergeant.

Configuration sociolinguistique des E.C

Notre corpus présente une hétérogénéité linguistique remarquable où plusieurs langues se partagent, selon différentes modalités syntagmatiques, l'univers scriptural des E.C., faisant ainsi du paysage urbain un environnement multilingue et multimodal par excellence :

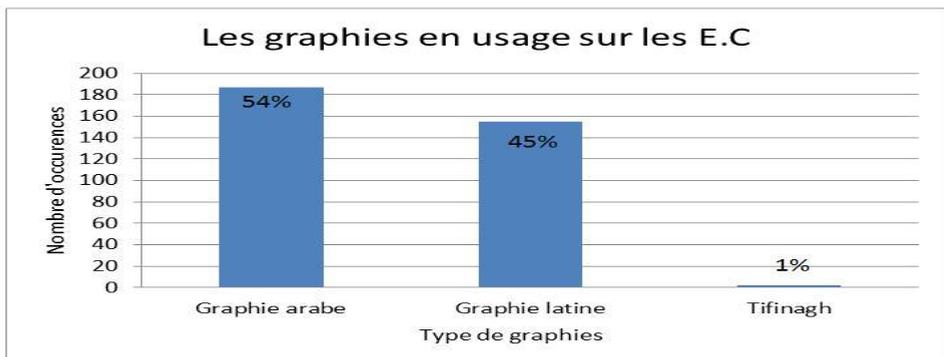
³ Archive du Haut-Commissariat au plan

[64]	محلبة مكة المكرمة الشاي الصحراوي الأصيل	[138]	Instituto Cervantes Centro de Examen Aiún
[174]	Imprimerie Laâyoune مطبعة العيون	[223]	مطعم الزردة
[125]	Smart shop Younes	[108]	Dunes d'or café
[201]	Poissonnerie حوت بلادي	[218]	YOU SHOP Vente et réparation du matériel informatique
[211]	MORINA STYLE ملابس جاهزة للنساء	[234]	Bijoux du sud الجواهرات الجنوبية يوكات YOUGAT
[237]	SAHARA CANARIAS TOUR TRAVEL Agence de voyage nationale et internationale وكالة أسفار وطنية و دولية	[242]	kiosk Market Chez SAID المواد الغذائية العامة
[245]	'STORNCAR' كراء السيارات Location des voitures	[241]	Baby Zuine ملابس لعب هدايا Vêtements Jouets Cadeaux
[229]	قيسارية الأناقة مجوهرات , ساعات , درابيع , رمياي , شاي , ملاحف , صيكان , تعاليل , تجارة عامة	[203]	البيكترو الريفي للتجهيزات المنزلية Electro RIFI d'équipements électroménagers
[220]	New coast fashion Chez YAHIA	[219]	Sahara beauty center Centre de beauté
[1]	العشاب السوسي مركز الأعشاب الطبية	[98]	Supermarché Dchéra
[66]	سناك البيضاوي	[236]	Boutique Agharas بوتيك أغراس
[11]	فطائر السريعة عند راضية المراكشية	[121]	L'oasis verte
[12]	ركن الخياطة التقليدية الفاسية رجال نساء وجودة	[216]	مصينة تزرزيت تحديد - تصبين و صباعة
[107]	Oscar	[94]	Vis-ta-vie

Tableau 1 : Quelques exemples d'inscriptions commerciales relevées

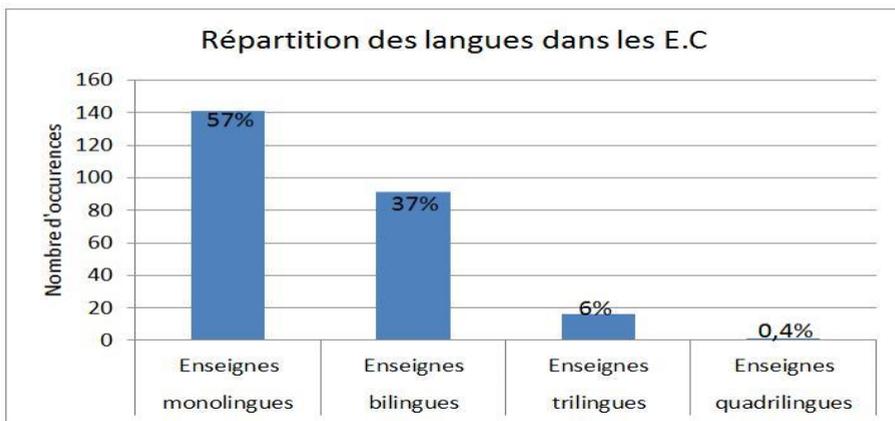
Une récurrence tri-graphique

Au niveau graphique, les codes de transcription utilisés sont essentiellement, les graphies arabe et latine et à degré moindre le tifinagh. Le graphique suivant représente les taux d'occurrences de ces trois graphies, il note largement la dominance des graphies arabe et latine :



Un multilinguisme fonctionnel

L'analyse de la répartition des langues en usage, a révélé l'existence de paradigmes de dénomination distincts. D'un côté, on constate les enseignes monolingues transcrites, soit en arabe ou en français, soit en anglais ou en espagnol ou même en italien. De l'autre côté, on distingue les enseignes bi-plurilingues où les langues nationales et les langues étrangères se retrouvent, soit dans une position haute/basse, soit télescopées ou encore alternées. Le graphique suivant compare les taux d'occurrences de chaque paradigme :



L'espace urbain sahraoui à l'ère de la glocalisation

L'appropriation de l'espace urbain au centre-ville de Laâyoune se fait dans une tendance générale à l'hétérogénéité. Il n'y a plus une structure unique de représentation mais autant de modèles structurels qui symbolisent la diversité des imaginaires socioculturels, des représentations identitaires, des désirs, des perceptions et des compétences culturelles et interculturelles. Ce langage protéiforme permet à ces discours urbains d'avoir une double vocation. D'une part, il constitue un indicateur de l'inexorable intégration de la ville dans l'économie mondiale et du fait, dans la trame de la modernité globale. D'autre part, il fait preuve de l'attachement de la ville à ces spécificités locales et à ces traditions socioculturelles.

même ceux de quelques personnages populaires »⁶ □□□□⁵» □□□□□□□□□□ □□□□ □□□□ □□□ *Snack Sindibad*». Autant de références contemporaines incluant des figures emblématiques issues d'autres modèles culturels et citées dans le but de promouvoir les réflexes des citoyens.

Dans la même perspective, quelques E.C. optent pour des jeux sur le signifiant en choisissant des noms faisant référence à une culture branchée, jeune ou à la mode. Ainsi, des noms comme «*RosaBell, Amandine, Bella Morina, Rosa, Victoria, etc.*», même s'ils ne coïncident pas avec l'identité réelle du commerçant, sont perçus comme plus exotiques, moins ordinaires et plus distingués que les prénoms du commun marocain. Ces choix sont sollicités pour être en conformité avec un ensemble de représentations et de connotations symboliques partagées au sein des groupes sociaux auxquels ces inscriptions sont adressées. D'autres appellations font moins référence à une culture branchée qu'à une certaine culture linguistique : «*L'art de la cuisine*», «*À votre choix Madame* »⁷ □□ □□□□□□□□ □□□□□□». Ces toponymes, en plus de leur fonction informative, acquièrent une fonction démarcatrice et évocatrice d'un certain exotisme linguistique de la part du propriétaire.



Cliché [143]

Cliché [116]



Cliché [4]

Cliché [70]



Cliché [204]

Cliché [199]

«*اباب يلغ كانس* , snak çali baba »
 «*دابندس كانس* , snak sindibad »
 «*يتديس رايتخلا كل* , laki alihtiyaro sayyidati »

du thé» ou plus précisément la préparation du thé sahraoui dépasse le statut d’une simple préparation culinaire pour suivre tout un rituel ayant un caractère sacré, issu de la tradition ancestrale de la culture sahraouie.



Les illustrations iconiques contribuent également l’instauration de cette fonction identitaire des E.C. Ce sont des images accompagnant les textes et via lesquelles s’exposent des informations liées à la culture locale. Les énoncés [14] et [68] font, par exemple, une exposition de l’habit traditionnel de la région. Bien plus, certaines E.C. oscillent entre cette modernité importée et cet attachement aux spécificités locales, comme on peut le constater sur le cliché [238] où la

dénomination du supermarché, «WANNY □□□ », reprend une expression d’origine hassanienne et quotidiennement utilisée par les hassanophones. Il s’agit d’une tournure idiomatique («□□□») exprimant la joie, le bonheur, la bienveillance ou même la bienvenue dans certains contextes. Elle est donc véhiculaire des traits culturels référentiels de l’authenticité et la spécificité de la mémoire sahraouie, mais qui

se trouve confrontée aux exigences de la modernité. Particulièrement, à travers sa transcription en graphies latines («WANNY ») et sa cohabitation avec un énoncé en anglais annonçant la raison sociale du commerce «Supermarkets». Ainsi, modernité et tradition coexistent dans la même inscription.



Enjeux pragmatiques des E.C : entre la forme et le sens, quelles fonctions ?

Dans l’espace urbain du Sahara marocain, toutes les E.C., sans exception, ont une fonction centrale issue du caractère consubstantiel de leurs iconotextes¹³, dont l’objectif premier serait d’informer les passants sur la

¹³ Le concept d’iconotexte est pris dans le sens d’un message mixte, dans lequel le linguistique et l’iconique se donnent comme une totalité indissociable. À ce sujet, nous suivons le point de vue d’Oswald Ducrot qui considère qu’un texte à prétention didactique (politique, scientifique, publicitaire) se présente comme constituant fondamentalement, un énoncé unique, même s’il est possible de le segmenter

raison d'être du commerce. Cependant, dans l'aménagement spécifique des édifices lucratifs du centre-ville de Laâyoune, cette fonction initiale d'information se trouve souvent associée à d'autres fonctions non moins importantes et liées essentiellement au fonctionnement pragmatique du système de communication par l'E.C.

-Une fonction de démarcation



Cliché [234]

Au centre-ville, la fonction première de la communication par l'E.C. est connexe à une fonction de démarcation visant l'attraction des regards des passants, en se distinguant des enseignes voisines. Cette fonction opère sur un mode «autocentrique¹⁴», à travers lequel plusieurs jeux de singularisation se donnent à

voir pour assurer une existence particulière à l'inscription commerciale. En pratique, il s'agit d'attirer l'attention, sans pour autant se répéter, en affichant à la fois son unicité et sa singularité.

-Une fonction d'interpellation

Cette fonction découle de la précédente. Elle est mise au service du caractère commercial de l'enseigne, visant principalement la persuasion des lecteurs-citadins et l'incitation à l'action. Ainsi, par leurs réalisations individuelles (tailles, formes, couleurs, jeux de mots, connotations, etc.), les E.C. ont pour fonction d'exciter la curiosité des passants et de les pousser à agir en accédant à l'espace commercial.



Cliché [217]

-Une fonction d'interaction



Cliché [241]

Le caractère interactionnel de l'E.C. est impliqué par toutes les fonctions déjà citées et qui présupposent un acte de langage instaurant entre les partenaires de l'échange «un regard évaluateur de réciprocité, qui postule l'existence

superficiellement. Ce type de texte répond, en effet, aux deux critères que Ducrot retient pour définir un énoncé : la cohésion et l'indépendance, c'est-à-dire que chacun des constituants de l'énoncé est présenté comme choisi en fonction d'autre chose et non pour lui-même (cohésion), tandis que l'énoncé est présenté comme choisi indépendamment d'un segment plus vaste dans lequel il serait englobé (indépendance).

V.Lucci, 1998, p : 39

de l'autre comme condition pour la construction de l'acte dans lequel se co-construit le sens»¹⁵. Autrement dit, c'est à travers «l'autre» qui n'est autre que le lecteur-citadin, que se construit l'acte de langage fondateur de la communication via l'E.C. Ainsi, dans la réalisation de leurs enseignes, les commerçants de la ville cherchent à s'adapter au contexte environnant, aux caractéristiques linguistiques, culturelles et sociales de la population locale. En ce sens, il va sans dire que toutes les hétérogénéités sociolinguistiques et socioculturelles affichées, semblent être formulées en tenant compte de cette fonction d'interaction.

-Une fonction identitaire

L'analyse des E.C. relevées nous a permis de constater que la quête de valorisation de l'espace commercial est parfois associée à une volonté de démarcation identitaire qui peut être matérialisée à travers différentes formes. Ainsi, certains

commerçants manifestent ce désir de reconnaissance, en choisissant d'afficher leurs noms propres ou leurs toponymes familiaux ou tribaux, ou en faisant référence à leur région d'origine (يسوسلا تيسافلا, يفيز لا, تيشكاز ملا, يواضييلا)¹⁶, ce qui serait une forme d'expression de l'identité individuelle. Dans

le même sillage, on trouve d'autres éléments contribuant à l'instauration de cette fonction identitaire de l'E.C., et notamment à représenter l'identité locale. Il s'agit, d'une part, de l'usage du hassani, à travers la citation des produits issus de la culture sahraouie ou le recours à des expressions idiomatiques typiquement hassaniennes. D'autre part, ce sont les mises en forme iconiques qui peuvent assurer ce marquage identitaire et à travers lesquelles s'affichent des représentations ayant trait



l'identité culturelle sahraouie. En gros, l'objectif visé serait de donner une consonance particulière aux inscriptions commerciales tout en exhibant les identités individuelles ou collectives.

P. Charaudeau , 2002, p : 32,33
 «تيسافلا», «يفيز لا», «تيشكاز ملا», «Imerakšiya», «يواضييلا», «essōsi», «يسوسلا», «lfāsiya»

-Une fonction d'intégration

L'étude de la configuration sociolinguistique des E.C., du centre-ville de Laâyoune, a révélée l'existence d'une hybridation sociolinguistique exprimée à travers une triple graphie et selon différentes modalités discursives. Cette diversité traduit essentiellement un désir d'intégration de toutes les communautés linguistiques en présence, en s'adressant aux monolingues aussi bien qu'aux bi-plurilingues. Chaque communauté linguistique peut ainsi se situer et se repérer dans l'espace-ville, tout en sachant le nommer et le comprendre. Dans la même lignée, les illustrations iconiques assurent également cette fonction d'intégration, en constituant un «*rattrapage visuel*»¹⁷ de toutes les insuffisances et les exclusions que peut manifester le texte, ce qui traduit une volonté unificatrice témoignant d'un souci d'inclusion de tous les citoyens qu'ils soient monolingues ou bi-plurilingues, lettrés ou illettrés, «*il n'y a plus là décodage d'un message, mais activation d'un signal*»¹⁸. Il s'agit de faire en sorte que tout homme urbain, se reconnait et s'identifie devant l'univers scriptural que représentent les E.C.

-Une fonction d'esthétisation

La dernière fonction est directement liée à celles déjà évoquées. En effet, en cherchant à se démarquer des enseignes voisines, à affirmer sa singularité, à attirer les regards des passants, à les interpeller, à exhiber les identités individuelles et collectives, tout en manifestant une volonté d'inclusion et d'uniformisation, à la fois linguistiques et socioculturelles, les E.C. du centre-ville de Laâyoune participent activement à l'esthétisation de l'espace urbain sahraoui. Ainsi, les différentes réalisations individuelles constatées (taille, forme, couleurs, typographie, rapport texte/image, siglaison, etc.) et les diverses constructions langagières affichées (monolinguisme ou bi-plurilinguisme, forme nominale ou verbale, dénomination connotative ou autodésignant, etc.) finissent par créer des harmonies et des contrastes qui structurent à leur manière l'ambiance architecturale du centre-ville.



V.Lucci, 1998, p : 42
Ibidem

Conclusion

En définitive, force est de constater qu'à travers leur hétérogénéité linguistique, leurs créations socio-langagières, leurs supports iconiques, les différentes connotations qu'elles stipulent (jeunesse, prestige, attachement aux traditions, reconnaissance de la diversité,...) et les différentes fonctions qu'elles assument (démarcation toponymique et esthétique, identification, reconnaissance sociale et identitaire, interpellation des citoyens,...), les E.C. du centre-ville de Laâyoune sont porteuses du sens pour la ville et pour la société sahraouie en générale.

Ces écrits tout en conservant les couleurs emblématiques de la culture locale connotent le fait qu'ils sont à l'ère du temps et à l'écoute des exigences d'un public urbain de plus en plus influencé par ce matraquage venu de cet ailleurs. Ipso facto, on pourrait parler de l'émergence d'une nouvelle « *culture urbaine* »¹⁹, fondée sur un balancement paradoxal entre l'identité locale et une modernité globale. Il s'agit d'une culture qui oscille entre une invitation à l'unité et une reconnaissance de la diversité.

Mise en mots dans l'espace public, cette nouvelle culture urbaine a favorisé l'émergence d'une langue hybride, une forme de prestige liée essentiellement à un besoin de démarcation et à une dynamique d'identification. « *En temps réel et de facto, on voit se créer une nouvelle utopie identitaire, se forger les images d'un nouvel imaginaire social, basé sur la déterritorialisation et la mutation de l'idée d'identité, faisant émerger des sentiments de multi-appartenance*²⁰ »

M. Castells, cité par L.J.Calvet, 1994, p : 74
Rispaïl, 2000, 415

Bibliographie

BIERACH C., BULOT T., 2007, Les codes de la ville: culture, langues et formes d'expression urbaines, Paris, L'Harmattan, 300 pages

Billiez J., Lucci V., Millet A., Sautot J.P. et Tinier N. (dir.), 1998, Des écrits dans la ville : Sociolinguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble, Paris, L'Harmattan, 320 pages

BULOT T., 2002, «La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisée » et « lieux de ville » en sociolinguistique», Marges linguistiques, n°3, Saint-Chamas, M.L.M.S Editeur, pp. 91-105

BULOT T. et VESCHAMBRE V., 2006, Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine, Paris, L'Harmattan, 254 pages

CALVET L-J., 1994, Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine, Paris, Payot, 310 pages.

CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., 2002, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, de Seuil, 661 pages

DUCROT O., 1980, Les mots du discours, Paris, Minuit, Coll. Le sens commun, 240 pages.

GALISSION R., 1991, De la langue à la culture par les mots, Paris, CLE International, 191 pages

MONDALA L., 2000, Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte, Paris, Économica, 284 pages

RIPOLL F., 2006, «Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace», Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine, Paris, L'Harmattan. pp.15-36

RISPAIL M., 2000, «Quand les villes se mettent à chanter», Le plurilinguisme urbain, Didier Erudition, Langues et Développement, pp. 405-417

Tableau 2 : Protocole de transcription phonétique

Caractères adoptés	Caractères arabes	Equivalents en (API)
ʔ	ء	[ʔ]
a/ā	ا	[a] / [a:]
b	ب	[b]
t	ت	[t]
t̥	تْ	[t̥]
ʒ	ج	[ʒ]
h	ح	[h]
ħ	حْ	[ħ]
d	د	[d]
d̥	دْ	[d̥]
r	ر	[r]
z	ز	[z]
s	س	[s]
ʃ	ش	[ʃ]
ṣ	سْ	[ṣ]
ḍ	دْ	[ḍ]
ṭ	تْ	[ṭ]
ð	ظ	[ð]
ʕ	ع	[ʕ]
g̣	عْ	[g̣]
f	ف	[f]
q	ق	[q]
k	ك	[k]
g	گ	[g]
l	ل	[l]
m	م	[m]
n	ن	[n]
h	ه	[h]
w, u/ū, o/ō	و	[w], [u] / [u:], [o] / [o:]
y, i/ī	ي/يْ	[j], [i] / [i:]

e le plus souvent note un schwa /ə /

Les voyelles longues sont notées : ā, ē, ī, ō, ū

Les voyelles brèves sont notées : a, e, i, o, u

Le phénomène d'emphasis est marqué par un point souscrit à l'exception de la pharyngale h

L'image des immigrés subsahariens dans les médias numériques : cas des réseaux sociaux numériques

Mouhamed Lome, Mohamed Bendahan

Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication (SICOM). Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V- Rabat, Maroc

L'arrivée massive des immigrés africains au Maroc suscite de vives préoccupations chez les populations locales qui développent par méconnaissance des stéréotypes et préjugés envers ces communautés. Cette perception négative envers l'immigré subsaharien est souvent renforcée par la presse mais également par les réseaux sociaux numériques. Cependant au sein de ces réseaux sociaux, les immigrés peuvent interagir et forger leur propre image à travers leurs publications et échanges avec les Marocains. Internet a ainsi réussi à rompre la double absence de Sayad dont serait victime l'immigré qui est absent (isolé par la société d'accueil) en dépit de sa présence. Les réseaux sociaux numériques ont permis de créer des liens de socialisation entre les immigrés et la société hôte, entre l'immigré et ses pairs mais aussi entre communautés diasporiques.

Le Maroc s'est imposé ces dernières années comme une destination privilégiée des migrants africains. La présence de ces étrangers engendre des inquiétudes chez les marocains. Si pour les populations locales, les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) constituent des plateformes de revendication pour leurs préoccupations, ils sont pour les immigrés un moyen efficace pour rester en contact avec leurs proches restés au pays mais également un outil de socialisation avec la société d'accueil.

L'ouverture sur ces médias numériques a rendu possible l'avènement d'espaces de rencontre et de cohabitation entre ces communautés qui, désormais, se côtoient et interagissent à travers les réseaux sociaux, les sites internet et les blogs.

Peut-on considérer les RSN comme étant de nouveaux espaces de création de liens sociaux entre immigrés et populations d'accueil ? Comment les RSN instaurent-ils ces liens ? Comment se structurent-ils ?

Nous nous basons dans le traitement de cette problématique sur deux hypothèses de base :

Les médias numériques participeraient à la construction et le renforcement des communautés, entre individus, et avec le pays d'origine.

Ces médias seraient une nouvelle fenêtre de revendication et de négociation de l'altérité migratoire au sein de la société marocaine.

Cadre théorique et méthodologique

Selon l'ONU, un *immigré* peut être compris comme « *une personne née dans un autre pays que celui où elle réside* ». Cette définition peut sembler large car elle peut inclure des personnes nées hors de leur pays de résidence sans être pour autant considérées comme immigrées.

Nous trouvons de ce fait la définition de *La Toupie* plus précise. Elle considère *immigré* toute personne établie dans un pays par voie d'immigration. Il serait judicieux dans ce cas de rappeler la définition qu'elle offre de *l'immigration*. Selon cette encyclopédie :

L'immigration est l'action d'immigrer, de séjourner de manière durable ou définitive dans un pays étranger ».

Les termes *exilés*, *réfugiés*, *clandestin* ou *sans papier* ou même *demandeur d'asile* peuvent également, dans certains cas, se retrouver dans cette catégorie, même s'il s'agit de concepts bien distincts.

Il est bien commun de trouver dans la littérature, une distinction entre ces termes. Les migrants (de travail) se seraient déplacés pour des raisons économiques alors que les réfugiés et les demandeurs d'asile quitteraient leur pays pour des raisons politiques. Les sans-papiers et les clandestins sont des migrants en phase d'immigration ou qui sont déjà sur le territoire sans avoir régularisé leur situation.

Dans cet article, nous avons fait le choix de nous intéresser aux étrangers qui sont venus au Maroc pour travailler, étudier ou se réfugier pour des raisons sécuritaires, politiques ou environnementales. Nous faisons volontairement le choix d'utiliser le mot *immigré* pour désigner ces étrangers.

Afin de traiter cette problématique, nous considérons deux hypothèses de base :

Grace à Internet et les médias numériques, les immigrants et les populations d'accueil ont trouvé un espace commun où interagir pour forger et corriger leurs images respectives et donc créer des liens de socialisation.

Ces médias seraient une nouvelle fenêtre d'émergence d'un nouveau type d'immigré qui n'est plus doublement absent (de son pays d'origine et de celui d'accueil) mais doublement présent et contact permanent avec diverses communautés avec qui il interagit.

Sur le plan méthodologique, nous nous sommes basé sur une enquête effectuée par l'Université Mohamed V dans la ville de Rabat en 2016 et qui concernait une cinquantaine de d'immigrants de plusieurs nationalités. Les questionnaires ont été administrés à une association culturelle de subsahariens ainsi que des entretiens aléatoires ont été mené auprès des immigrants des quartiers Hay Nahda et Akkari qui enregistrent une forte présence de populations subsahariennes, en raison des montants bas des loyers dans ces quartiers.

L'objectif de cette étude qualitative était de recueillir les opinions des immigrants sur leur propre usage des médias et particulièrement des nouveaux médias, ainsi que les dynamiques des liens qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine et leur structuration communautaire au sein du pays d'accueil.

Le corpus final est composé de 50 migrants, dont 40 hommes et 10 femmes, âgées en entre 28 et 45 ans. Ils sont très actifs et mobiles. La moitié des enquêtés est composée d'étudiants et d'ouvriers journaliers, ou des sans profession. La frontière entre les deux catégories étant très floue.

Nous nous sommes basés également pour la rédaction de cet article sur les productions des média sur la question et d'autre part, nous allons analyser certaines productions des populations locales et des immigrants subsahariens sur internet, à travers les sites et les réseaux sociaux, qui pourront nous fournir des éléments de réponse sur l'usage des médias numériques.

Présence des immigrés subsahariens au Maroc

Le Maroc est devenu ces dernières années une destination privilégiée des immigrés africains. Une conjoncture internationale et une politique nationale ont favorisé cet attrait à la destination marocaine. Si pour certains, le Maroc n'était envisagé que pour une étape d'un long périple devant les mener vers l'Europe, pour d'autres, le Royaume est devenu au cours du voyage une destination finale. Cependant depuis quelques années, nous assistons à l'avènement d'immigrés qui choisissent le Maroc pour leur destination finale.

Les immigrés africains du Maroc sont dans la plupart des cas des étudiants, mais de plus en plus d'immigrés de travail, des sportifs, des fonctionnaires, des hommes d'affaires sans oublier les immigrés clandestins et les réfugiés choisissent aussi la destination marocaine (De Haas, 2005).

Lors du recensement général de la population et de l'habitat de 2004, 51.435 personnes de nationalités étrangères ont été recensées parmi la population légale du Royaume du Maroc (HCP Maroc, 2014). 10,4% des étrangers viennent de l'Afrique subsaharienne. Pour ce qui est des africains, plus de six africains subsahariens sur dix sont des étudiants.

Le traitement médiatique de la présence des immigrés subsahariens au Maroc

Les médias ont un réel impact sur les populations au Maroc. Le paysage médiatique est très diversifié et très bien servi (Journalism In Bled, 2015). L'impact des médias sur les opinions est très puissant sur le marocain lambda. Dans ce sens, les médias audiovisuels et numériques constituent le premier moyen de divertissement. Ils ont par conséquent un rôle crucial dans la formation de l'opinion publique et particulièrement dans la perception de l'image des immigrés présents dans le Royaume.

Rachid Mamouni, directeur de l'Information à la Maghreb Arabe Presse (MAP), indiquait dans un rapport de l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM Maroc :

Les médias jouent en effet trois principaux rôles dans la perception de l'image des immigrés. Ils influencent l'opinion publique marocaine mais aussi participent à la formation de l'image du pays auprès des migrants avant leur départ de leurs pays d'origine. Mais également, ils ont un

impact sur les discours des décideurs et acteurs politiques » (Byrs & Burpee, 2016).

Le journaliste et écrivain Jean-Paul Marthoz va plus loin dans son ouvrage « *Couvrir les migrations* » où il situe la responsabilité du journaliste dans sa façon de couvrir les sujets aussi « chargés » que la migration. Selon lui, le journaliste peut contribuer par « ses négligences » ou par son « indifférence » aux malheurs des immigrés ou participer à la défense de sa « dignité humaine » (Marthoz, 2011).

Le traitement médiatique de la question migratoire et des immigrés africains devient de plus en plus discret ces dernières années. Comme le souligne Hassan Bentaleb, journaliste marocain au journal *Libération*, dans le même rapport de l'Union Européenne : « *Le problème de la migration n'est pas vraiment présent dans les journaux nationaux, même ceux qui sont liés aux partis politiques [...] c'est seulement un peu mieux traité par la presse électronique* » (Byrs & Burpee, 2016).

Bilal Aljouhari, chercheur à l'ONG GADAM (association marocaine des droits des migrants) est en phase avec cette analyse. Selon lui, il y aurait au Maroc seulement 8 journalistes professionnels qui traitent le sujet de façon régulière (Byrs & Burpee, 2016). Un autre journaliste de l'Eco, Salaheddine Lemaizi place ce désintérêt des média vis-à-vis des questions migratoires dans le compte du manque de moyens et de volonté de la part des organes de média qui ne soutiennent pas assez les initiatives à l'encontre de ces sujets Journalinbled, (2015).

Exemple de contenus médiatiques

Le Maroc comme pays de destination des immigrés, est un phénomène très récent et n'a commencé véritablement à se faire sentir qu'au début des années 2000. Le traitement médiatique que la presse nationale fait de la question migratoire reflète forcément cet aspect. La presse marocaine est passée par plusieurs périodes dans le traitement du phénomène tout au long de son évolution (Journalinbled, 2015).

Entre 2002 et 2005

Cette période marque le début du phénomène migratoire des africains subsahariens au Maroc. L'image des immigrés qui prévoyait dans les

média marocains était plutôt dégradante. L'immigré est surtout présenté comme un problème, un élément perturbateur qui vient déranger la quiétude des populations.

Il n'était pas rare dans cette période de trouver dans la presse des expressions comme « envahisseur docile » à l'instar de l'hebdomadaire marocain de Tanger *Achamal* (Le Nord) qui avait laissé paraître dans un de ses numéros cette Une provocatrice « Le criquet noir infeste le nord du Maroc ». Cette publication comparait la présence des africains subsahariens à celle des criquets pèlerins qui ravagent tout à leur passage. Elle a valu à son Directeur de publication une peine de prison avec sursis pour « incitation à la haine raciale ».

Cet article a été dénoncé par les associations marocaines et internationales de défense des droits de l'homme et des immigrés qui ont poussé les autorités à sévir. Cette Une et la polémique qu'elle a suscitée ont permis de tirer le signal d'alarme et de mettre en garde contre les dérapages xénophobes de certains journaux.

Entre 2006 et 2013

Cette période intervient après l'assaut des grillages frontaliers de Ceuta et Melilla mené par les garde-côtes marocains et espagnoles contre les immigrés clandestins à la fin 2005¹. Cet évènement avait fait beaucoup d'émotions dans l'opinion nationale et internationale.

Le traitement médiatique de la presse indépendante a été fait avec un regard humanitaire » en dénonçant les bavures et le mauvais traitement des personnes originaires des pays africains. On assistait en effet à la naissance d'une presse conscientisante qui donnait les raisons qui poussent les africains à quitter leur pays. Elle n'hésitait pas à traiter le racisme, les agressions physiques et verbales. L'hebdomadaire *Tel Quel* exprimera sa sidération face au traitement appliqué par l'État aux immigrés dans son article « les Marocains sont-ils racistes ? » (TelQuel, 2005).

¹ Dans la nuit du 28 au 29 septembre, Ceuta, enclave espagnole sur le territoire marocain a été le théâtre d'une tentative d'infiltration de clandestins essentiellement originaires d'Afrique noire. Au total, cinq clandestins auraient trouvé la mort suite à la répression conduite par les Marocains et les Espagnols.

Cependant, malgré le travail de qualité de certains organes indépendants, certains quotidiens n'ont pas manqué de faire des dérapages qui feront grand écho auprès de l'opinion. Nous pouvons citer en exemple la Une controversée de Maroc Hebdo en novembre 2012 qui titrait « le péril noir ». Cette Une provocatrice, présentant plusieurs irrégularités liées à la déontologie, du parti pris et de la désinformation n'a pas manqué de déclencher un vague de dénonciation de la part des professionnels de la presse (Bendahan, 2016).

La presse « officielle » quant à elle fera un tout autre choix de couverture de la question de l'immigration au Maroc pendant cette période. Elle rapportera les succès policiers de la lutte contre l'immigration clandestine. Cette presse est conduite par l'agence officielle de presse marocaine la MAP qui publie les dépêches qui sont reprises systématiquement par la plupart des organes de presse (Feliu, 2009).

De 2013 à nos jours

Nous assistons à une nouvelle forme de traitement de la question. Les productions de la presse marocaine semblent plus objectives et plus matures. Elles font de moins en moins de dérapages et sont favorables à l'immigré. Cela est peut-être dû par l'implication directe de la plus haute autorité du pays, le Roi qui fait de la question migratoire un pilier de sa politique africaine et s'investit de plus en plus pour la cause des immigrés en lançant des campagnes successives de régularisation des immigrés clandestins au Maroc.

Le rapport du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) intitulé

Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : Pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle » a recommandé une série de résolutions à l'Etat marocain à l'encontre des populations étrangères. Le rapport a dénoncé les productions d'une certaine presse et a exhorté aux média et journalistes marocains à « s'abstenir de diffuser tout message incitant à l'intolérance, à la violence, à la haine, à la xénophobie, au racisme, à l'antisémitisme ou à la discrimination envers les étrangers » (Rapport CNDH, 2013).

Contrairement aux média classiques, la question migratoire est très présente sur les média en ligne. Les sujets qui touchent les immigrés sont traités aussi bien par la presse en ligne que les par les internautes marocains dans les réseaux sociaux. Cependant, une certaine différence de traitement est notée selon la langue utilisée est en arabe ou en français. Comme le constate Mounaim Rahhali, publicitaire à Rabat. Pour lui, les propos des internautes seraient moins « tolérants et plus libres » quand ils sont véhiculés en arabe. Même si, il n'est pas, lui-même, en mesure d'expliquer la raison de cette dureté dans les propos en arabe (Byrs & Burpee, 2016).

Bien que les réactions faites en langue arabe constituent les propos les plus intolérants. Il arrive souvent que des paroles offensantes rédigées en français soient publiées dans le net au sujet des immigrés. Cette virulence des propos est aussi présente dans les commentaires suscités par les articles publiés sur le sujet par la presse en ligne que dans les contenus des pages ou groupes Facebook ou vidéos Youtube des internautes.

La situation atteint son paroxysme quand les sujets traitent d'un fait divers en relation avec un immigré. Les propos deviennent alors incontrôlables et prennent des tournures regrettables que les associations de défense des droits des immigrés ne manquent de dénoncer. Comme peut en témoigner l'épisode de l'assassinat du veilleur de nuit à Fès, en mai 2017, impliquant trois ressortissants camerounais.

Pendant des semaines, ce fait divers a déferlé sur les réseaux. Des propos caractère raciste et discriminatoire, n'hésitant pas à traiter les ressortissants subsahariens de « cannibales » et de « nègres » sont partagés sur les réseaux sociaux (Mondafrique, 2017).

Cependant, parallèlement à ces écarts notés dans les média sociaux, des voix se mobilisent – et cela depuis le début du phénomène, mais surtout après le discours royal du 13 novembre 2013 – pour dénoncer ces pratiques.

Ces voix, par le biais de médias sociaux participent à la déconstruction des certains stéréotypes dont souffrent les étrangers au Maroc mais surtout, elles permettent d'instaurer un dialogue mutuel entre ces immigrés et les nationaux. Et de là, contribuer à la création et au renforcement du lien social entre les immigrés et la société marocaine.

Ce rôle de médiation est porté en premier lieu par sa Majesté le roi du Maroc, à travers les efforts et directives qu'il ne cesse de promouvoir à l'encontre des étrangers au Maroc. Ce rôle est également joué par les associations militantes des droits des étrangers qui multiplient les actions afin d'améliorer les conditions de ces derniers.

Nous remarquons ces dernières années que les populations elles-mêmes s'approprient de plus en plus la question et se sensibilisent afin de se forger une image de l'immigré plus positive et plus tolérante.

L'utilisation des réseaux sociaux par les immigrés

Avec l'accès à internet de plus en plus répandu à travers le monde et un accès plus facilité par toutes sortes d'outils, les immigrés ont beaucoup plus de sources d'aide et d'information que par le passé. Entre les réseaux sociaux et les sites communautaires ou informatifs, l'immigré est en contact quasi permanent avec différentes communautés.

Grâce aux flux migratoires très dynamiques, des ensembles de liens interpersonnels se forment entre les immigrés, les anciens immigrés et non immigrés dans les lieux d'origine et de destination à travers des liens de parenté, d'amitié ou de communauté d'origine (Massy et Al. as Cited in Potot, 2006).

Plus récemment, les critiques de l'approche de Massy et ses collègues ont montré l'existence d'autres liens au-delà de la parenté, de l'amitié et de la communauté, des liens tels que les employeurs, les agents de l'Etat, les trafiquants d'êtres humains et autres agents de migration (Krissman, 2005).

L'immigré, au-delà des « connexions » qu'il peut former avec des contacts plus ou moins proches comme des parents, amis ou personnes de la même communauté, d'autres « connexions » plus larges peuvent se nouer grâce à l'étendu des réseaux internet qui peuvent mettre en contact des personnes plus ou moins éloignées aussi bien dans la communauté de départ que celle de l'arrivée. Ces réseaux permettent à l'immigré de préparer et de réussir son projet d'immigration.

Nous avons relevé un autre aspect concernant l'utilisation des média sociaux par les immigrés dans le cadre d'une enquête menée auprès des immigrés d'une association culturelle de subsahariens de la ville de Rabat au début 2016. Il en est sorti que les immigrés subsahariens

utilisent Internet et les réseaux sociaux de façon régulière au Maroc. Cependant, leur manière d'utilisation est déterminée par le statut et la situation dans laquelle il se trouve. Par exemple, les étudiants sont plus intéressés par les sites des ambassades/consulats et les organismes qui participent au recrutement des étudiants internationaux (Bendahan 2016).

Pour le migrant clandestin, l'utilisation du réseau est tout autre. Elle est même vitale comme décrit le sociologue Mehdi Alioua (2012) :

C'est le réseau qui permet de faire la jonction entre les étapes en obtenant des informations sur les espaces qu'ils comptent traverser et la manière de rentrer en contact avec les collectifs qui s'y trouvent et qui sont susceptibles de les aider. C'est grâce au réseau que cette migration transnationale est possible : c'est la structure relationnelle qui permet d'orienter le projet migratoire et les trajectoires qui en découlent en nouant des relations déterritorialisées ».

Média numériques et renforcement du lien social

Les technologies de l'information et de la communication permettent aujourd'hui à l'immigré de faciliter son intégration dans le pays d'accueil mais aussi de rester en contact avec sa société d'origine. L'immigré conserve grâce aux TIC un lien virtuel avec sa communauté d'origine.

L'immigré ne suit plus le cheminement d'intégration classique – départ d'un point A pour un point B, et ensuite chercher à s'intégrer dans B. Ce schéma classique a été redéfini par les nouveaux média. L'immigré est devenu un sujet connecté en contact permanent avec plusieurs espaces. Son identité se forme autour d'une articulation entre deux espaces transnationaux, son pays d'accueil et sa terre natale. L'immigré s'identifie désormais à un espace élargi qui dépasse les frontières physiques. Il est dans un contexte de mobilité circulaire qui est à la fois matériel et virtuel.

Abdelmalek Sayad disait déjà au cours du siècle dernier que « *le paradoxe de la science des migrations, c'est qu'elle est une science de l'absence et des absents* » (Sayad, as Cited in Diminescu, 2010). Cette vision de l'immigré comme un sujet absent à la fois à sa société d'accueil et à son pays de départ semble remise en cause avec l'avènement des TIC.

L'immigré n'est plus caractérisé par la « double absence » de Sayad qui décrit une situation embarrassante dans laquelle se trouverait l'émigré dès qu'il arrive sur la terre d'accueil, à la fois oublié dans son pays d'origine et dans son pays d'accueil où il est contraint au mutisme, donc doublement absent (Sayad, 1999).

On pourrait aujourd'hui parler d'une « double présence » - pas celle du paradoxe de l'altérité » qui traduit en effet le même phénomène : « *être présent en dépit de l'absence et à l'inverse être absent en dépit de la présence* » - mais d'une double présence effective rendue possible grâce à Internet. L'immigré est alors présent dans les deux espaces sociaux, celui de son pays d'origine et celui de son pays d'accueil. Il devient le prolongement de sa société d'origine vers celle qui l'accueil mais aussi de celle-ci vers sa société d'origine.

Les médias en ligne comme Facebook, WhatsApp, Skype ou les blogs communautaires permettent alors aux immigrants d'entretenir une relation virtuelle avec leurs proches restés aux pays mais aussi avec la société hôte dans laquelle il vit.

Par ailleurs, si nous poussons l'analyse plus loin, nous pourrions parler d'une « *triple présence* » qui approfondirait le concept de la « double présence » dont nous parlions plus haut. Les médias numériques ont démontré leur capacité à développer les liens communautaires mais aussi créer de nouvelles communautés ou du moins à participer à susciter l'appartenance à des communautés qui étaient jusque-là insoupçonnées. C'est le cas des communautés diasporiques.

Par l'intermédiaire des médias sociaux numériques, nous assistons au développement d'une diaspora africaine au Maroc. Des dizaines de pages ou groupes se revendiquant de la diaspora africaine fleurissent sur les plateformes numériques comme Facebook ou Youtube ou Twitter à l'instar des pages Facebook « Tout Y Passe ». Ces pages drainent des centaines de milliers d'abonnés qui pour la plupart sont des immigrants ou non immigrants mais aussi des nationaux. Ces pages traitent de tous les sujets, de la vente et l'achat de produits africains, de la location d'appartement, du partage d'offres d'emploi, à l'animation de débats politiques etc. Tout s'y passe.

Cette type de média permet de consolider le lien entre immigrants mais aussi rend possible une interaction entre ces communautés d'immigrants et les nationaux dans un espace certes virtuel mais qui reprend les réalités

de vie sociale. N'est-ce pas un premier pas vers le développement d'un espace interculturel commun aux deux communautés ?

Conclusion

Le Maroc est devenu ces dernières années une destination privilégiée des immigrés africains qui font du Royaume une étape indispensable dans leur projet d'immigration en Europe ou tout simplement une destination finale d'immigration.

Face à cette situation, les populations ne sont forcément pas assez préparées à recevoir et à cohabiter avec ces étrangers qui viennent souvent de zones géographiques éloignées avec des dispositions culturelles et mentalités différentes. Cet état des faits ne manque souvent de susciter chez certains de vives préoccupations.

La couverture médiatique de ce phénomène n'est pas exempte de manquements de la part des média locaux pour qui aussi le phénomène est nouveau. Entre apprentissage et adaptation, Le traitement des questions migratoires par la presse nationale occasionne des répercussions sur la perception de l'image des immigrés auprès des populations marocaines.

Les populations transposent leur frustration dans les médias sociaux qui constituent pour elles une plateforme de revendication et d'expression de masse. Ce qui engendre, sur ces réseaux et les blogues communautaires, une floraison de propos désobligeants à l'égard des immigrés africains. Ces réactions démesurées sont toujours décriées par les associations de défense des immigrés et certains internautes qui prennent la défense des immigrés. Ce qui pourrait constituer un premier rapprochement du lien entre immigrés et populations locales.

Parallèlement, les immigrés s'approprient les réseaux sociaux pour un usage tout autre. Pour les étudiants et les immigrés de travail, il s'agit d'une utilisation pour faciliter la réussite dans leurs activités académiques ou professionnelles mais aussi de rester en contact avec la famille et l'actualité politico-économique du pays.

Pour les immigrés clandestins, l'usage d'Internet est capitale voire vitale dans le cadre de leur projet d'immigration en Europe. L'accès à Internet leur permet de garder le contact avec leur réseau et de rester alerte aux dangers qu'ils encourent dans la route. Il leur permet aussi d'avoir des

nouvelles de la famille. Ce qui contribue à garder leurs motivations intactes.

Malgré les écarts qu'on peut noter de part et d'autre, les médias sociaux ont une forte puissance de rapprochement des communautés et de renforcement du lien social. Bien que les immigrés souffrent d'une image dégradée par les médias en général, ils se rapprochent de plus en plus aux communautés grâce aux interactions sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, une troisième communauté émerge grâce aux médias sociaux. Il s'agit de la diaspora africaine au Maroc. Grâce à Internet, les immigrés nouent des liens avec cette communauté virtuelle à qui ils s'identifient. L'immigré est finalement un être multidimensionnel qui interagit avec trois différentes communautés, chacune avec sa particularité. Nous pourrions dès lors nous interroger sur le rôle des réseaux sociaux dans le développement des compétences interculturelles indispensables dans le monde d'aujourd'hui, plus en plus interconnecté.

Bibliographie

Bendahan M., (2016) Médias et construction du lien social chez les immigrés subsahariens au Maroc, colloque international, « Minorités et Médias », du 9 au 9 décembre 2016, GERmédiAs, ISC Paris, Éditions IARSIC et ESSACHESS, les Arcs, France

Byrs, E & Burpee, J. Média et Migration, Couverture médiatique de la migration : l'influence des différents médias sur l'opinion publique au Maroc, Retrieved from <https://morocco.iom.int/sites/default/files/M%C3%89DIA%20ET%20MIGRATION%20OIM.pdf>

De Haas, H. (2005), Maroc : De pays d'emigration vers passage migratoire africain vers l'Europe, Retrieved from <https://www.migrationpolicy.org/article/maroc-de-pays-demigration-vers-passage-migratoire-africain-vers-leurope>

Journalinbled, (2015), Les « migrants » dans la presse marocaine : le poids des clichés, Retrieved from <https://journalinbled.wordpress.com/2015/06/22/les-migrants-dans-la-presse-marocaine-le-poids-des-cliches/>

Krissman F., (2005), Why the “migrant network” fails to explain international migration, *International Migration, Review*, p. 39

Marthoz, J. (2011), *Couvrir les migrations*, Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur, Retrieved from <https://www.cairn.info/couvrir-les-migrations--9782804163730.htm>

Martínez, L. (2010), as cited in *Année du Maghreb*, (2009), Les migrations en transit au Maroc, Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène, Retrieved from <http://anneemaghreb.revues.org/611>

Massy et Al. as Cited in Potot, (2006), Le réseau migrant : une organisation entre solidarité communautaire et « zone de libre échange », *Migrations Société*, Retrieved from <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00080694/file/MigrSo.pdf>

Mehdi, A. (2005), « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : L'exemple de l'étape marocaine », *Maghreb-Machrek*, Eska, 2005, pp.37-58. <halshs-00741348>

Mondafrique, (2017), « Maroc, les subsahariens attaqués sur les réseaux sociaux », Retrieved from <https://mondafrique.com/maroc-subsahariens-attaques-reseaux-sociaux/>

Rapport Conseil national des droits de l'Homme du Maroc. (2013), Conclusions et recommandations du rapport : « Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle », Retrieved from <http://www.ccdh.org.ma/fr/communiqués/le-cndh-elabore-un-rapport-sur-lasile-et-limmigration-au-maroc>

Sayad, A, (1999), *La Double Absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, préface de Pierre Bourdieu, Edt Seuil, Paris.

Sayad, as Cited in Diminescu, D. (2010), « Présentation », *Réseaux*, 159,(1), 9-13. doi:10.3917/res.159.0009

Le rôle des médias des minorités culturelles et linguistiques dans les processus de construction de l'identité culturelle : cas de la radio et de la télévision amazighes dans la région d'Agadir

Tilila Mountasser

LARLANCO, Université Ibn Zohr

Depuis la fin du siècle dernier, des médias alternatifs aux médias dominants se développent, répondant au besoin de certains groupes mal représentés sur la scène médiatique. Au Maroc, la culture arabomusulmane a été privilégiée en tant que culture nationale au détriment d'autres identités culturelles et religieuses, y compris la culture amazighe. En 2010, une chaîne nationale publique est créée à côté d'une radio nationale, dans le but officiel de promouvoir, préserver et valoriser la langue et la culture amazighes. L'intérêt de notre recherche est centré sur les spécificités des usages audiovisuels dans la région d'Agadir en prise avec l'identité culturelle. Nous questionnerons le rôle joué par les médias amazighs dans les processus de construction de l'identité amazighe à travers une enquête menée auprès de la population locale et des producteurs de ces médias.

L'heure de la mondialisation et de l'essor des moyens de communication, les craintes d'une éventuelle perte des particularismes identitaires et culturels de groupes sociaux se sont multipliées. En réaction au mouvement d'homogénéisation idéologique, économique, culturelle et médiatique, se développent en parallèle, un peu partout dans le monde comme le démontrent les nombreuses études sur la question (Rigoni, 2010 ; Ben Amor-Mathieu, 2000 ; Mattelart, 2007 ; Malonga, 2008 ; Dayan, 1997 ; Proulx et Bélanger, 2001 ; Tilli, 2013 ; etc.), des médias alternatifs aux médias dominants, répondant à la demande sociale de certains groupes mal représentés sur la scène médiatique : médias de minorités, médias autochtones, ethniques, identitaires, communautaires, etc. Ces médias se présentent sous différentes formes en termes d'appellation, de techniques, de contenu ou de stratégies, et semblent désormais s'imposer dans les espaces publics aussi bien médiatiques que politiques comme des lieux de revendication, de reconstruction identitaire et de participation à la vie sociale.

Cette communication s'intéresse aux médias au contenu culturel évoluant dans le contexte nouvellement ouvert que constitue le paysage médiatique audiovisuel marocain. Pendant la deuxième moitié du siècle dernier, les politiques ont favorisé la diffusion, via les médias classiques, de l'idée d'un nationalisme servant la construction des identités nationales. Ainsi la culture arabo-musulmane a été privilégiée au détriment d'autres minorités¹ culturelles et religieuses existantes, y compris la culture amazighe². Depuis la libéralisation des médias audiovisuels au Maroc en 2005, de nouvelles formes de médiation audiovisuelle se sont développées : nouvelles chaînes télévisuelles publiques thématiques, des décrochages régionaux de la radio nationale publique, une chaîne télévisée privée, des radios thématiques publiques et des radios privées. Dans ce sens, une chaîne nationale publique, *Tamazight TV*, est créée en 2010, à côté d'une radio nationale déjà existante, dans le but officiel de promouvoir, de préserver et de valoriser la langue et la culture amazighes.

L'intérêt de notre recherche est de saisir les spécificités des usages audiovisuels dans la région d'Agadir nécessairement en prise avec les identités culturelles. Ainsi, notre problématique s'articule comme suit : Quel est le rôle joué par les médias audiovisuels amazighs dans les processus de construction de l'identité culturelle amazighe dans la région d'Agadir et son arrière-pays immédiat ? Une enquête réalisée en 2012 (Toumi et al., 2014) a fait ressortir le peu d'intérêt accordé à ce moment-là à la télévision nationale *Tamazight TV* de la part des amazighophones. Ainsi nous postulons que le caractère populaire et la diversité régionale de la culture amazighe constituent des freins dans l'appropriation des médias amazighs. Ces derniers auraient donc du mal à séduire certaines catégories sociales par leur contenu populaire, et l'hétérogénéité de la culture amazighe pourrait contrarier la compréhension et l'assimilation

¹ Le recensement de la population et de l'habitat de 2014 estime le nombre des amazighophones au Maroc à 27%, cette culture est donc considérée par les institutions officielles comme minoritaire. Plusieurs organismes internationaux réfutent ces statistiques, considérant les Amazighs comme majoritaires en terme de nombre. Au-delà des divergences sur les statistiques de la population marocaine, nous considérons la culture amazighe comme une culture minorisée car elle bénéficie de peu de place dans les institutions officielles, notamment les médias et l'enseignement.

Qualifiée de « berbère » ou d'« amazighe ». Nous avons privilégié la dénomination « amazigh » en référence à son appellation officielle au Maroc. Notre utilisation de ce terme ne détermine aucunement un positionnement idéologique ou politique.

qui permettraient une identification à ces chaînes. A travers une enquête réalisée dans la région d'Agadir³, nous allons questionner la conscience identitaire et le sentiment d'appartenance à travers le cas particulier d'une région fortement peuplée d'amazighophones⁴ et mettre en lumière des motivations qui conditionnent le choix d'un média.

Notre communication s'inscrit dans l'élan des récentes études de la réception inspirée du courant des *Cultural Studies*. Ce dernier est pour nous intéressant dans le sens où il a, d'une part, introduit l'intérêt scientifique pour les usages médiatiques des groupes minoritaires, et, d'autre part, réhabilité le statut du récepteur en lui octroyant une possibilité de résistance tout en replaçant la réception dans un contexte sociopolitique plus large. Il s'agit donc, d'un côté, de réhabiliter le statut du récepteur qui n'est plus considéré comme passif, pour étudier plutôt les stratégies de réception et les logiques d'action face aux médias dominants. D'un autre côté, les médias sont dorénavant considérés comme des médiations parmi d'autres. Il s'agit également de replacer la réception dans son contexte socio-politique, elle n'est donc plus étudiée de manière autonome, ni à travers l'unique perception des analystes ou des producteurs. L'influence exercée par les médias n'est pas écartée pour autant, elle est relativisée, pondérée et reliée à d'autres facteurs d'influence, permettant de s'éloigner d'une vision médiacentriste.

Pratiques audiovisuelles dans la région d'Agadir

La télévision dans la région d'Agadir, comme dans tout le Maroc, est un média banalisé : près de 99,6% de notre échantillon compte au moins un poste de télévision alors que seul 0,4% n'en dispose d'aucun. La présence de la télévision et son usage sont perçus comme une évidence. Pour ce qui est de la radio, La plupart des interrogés (93,3%) y ont un accès. Mais si cette dernière est accessible, son usage n'est pas aussi fréquent que celui de la télévision. Les pratiques télévisuelles et radiophoniques sont des activités qui ont tendance à être ritualisées car

Enquête par questionnaire menée entre janvier et avril 2016 sur 1142 individus dans la région d'Agadir et son arrière-pays immédiat. La distribution s'est faite par lieu d'habitation. Le traitement s'est fait à l'aide du logiciel Sphinx. Entretiens semi-directifs menés avec les directeurs des médias étudiés.

Selon les données du recensement de la population de 2014, les amazighophones de notre région d'étude sont estimés à 62,6%.

elles sont généralement associées à d'autres activités (en voiture, les repas, le travail) ou à des horaires spécifiques (la radio au réveil et la télévision le soir). La télévision est surtout un moyen de divertissement, ensuite d'information, alors que la radio est d'abord appréciée pour son contenu éducatif et instructif, ensuite pour les divertissements et les informations.

L'analyse des pratiques télévisuelles a révélé que la deuxième chaîne nationale marocaine, *2M*, se retrouve en tête des chaînes les plus regardées dans la région d'Agadir, suivie de près par *National Geographic* et *Medi1 TV*. La chaîne spécialisée dans les films documentaires, *National Geographic*, semble répondre au désir des téléspectateurs d'apprendre et de s'informer tout en se divertissant. Les chaînes *2M* et *Medi1 TV* sont considérées comme les chaînes marocaines les plus avancées et attirent les téléspectateurs marocains par les divertissements, les débats politiques et des émissions à caractère social. En ce qui concerne la radio, ce sont les radios privées locales qui arrivent en première position, *MFM Souss* et *Radio Plus Agadir*, suivies par une radio privée nationale, *Medradio*, qui se distingue par une multitude d'émissions sur la société, la vie de famille, l'éducation, la psychologie, etc.

Les résultats de notre enquête ont mis en relief l'importance de l'appréciation du contenu dans le choix d'une chaîne télévisée ou d'une station radiophonique. Les téléspectateurs/auditeurs de la région d'Agadir, bien qu'étant amazighophones, se tournent vers des médias présentant un contenu qui les attire plutôt que vers des médias représentant la culture amazighe. L'appréciation du contenu s'avère plus déterminante qu'une quelconque revendication d'ordre culturel ou identitaire. Toutefois, nous pensons que la présence de la culture amazighe, notamment à travers la langue qui est le signe le plus distinctif de cette culture, suscite une attention supplémentaire. D'autant plus que l'appartenance à cette culture et le fait qu'un média les représente constitue des raisons pour le choix d'une chaîne, bien qu'elles soient en position seconde par rapport à l'utilité ou au plaisir tirés de cet usage.

Par ailleurs, la défaillance de la qualité du contenu engendre chez certains le rejet, refusant de regarder/écouter les chaînes amazighes pour la seule appartenance culturelle, considérant que l'absence de qualité ne fait que confirmer que l'existence de ces médias s'appuie sur la seule

base d'une stratégie politique dépourvue d'une réelle intention de répondre aux attentes des Amazighs.

La télévision amazighe, une chaîne familiale

La chaîne *Tamazight TV*, malgré ses lacunes et ses limites (qualité de l'image, durée de diffusion limitée, réutilisation des programmes des autres chaînes publiques pour alimenter sa programmation...), semble désormais se frayer timidement un chemin dans la liste des chaînes les plus regardées dans la région d'Agadir, dans la panoplie de l'offre télévisuelle marocaine et étrangère.

Les chaînes télévisuelles les plus regardées en famille sont les chaînes marocaines. Parmi ces chaînes nous retrouvons *Tamazight TV* en seconde position après *2M*. La position importante que revêt la chaîne amazighe dans la pratique collective de la télévision renvoie à la transmission et au partage de la culture et de la langue au sein des familles amazighophones. Une construction identitaire se fait autour de cette chaîne à travers la négociation des valeurs, de l'appartenance et des traditions en lien avec les membres de la famille (Charmarkeh, 2012).

Si la chaîne est avant tout un moyen de divertissement, elle attire néanmoins des téléspectateurs en recherche d'une visibilité médiatique de leur langue, de leur culture et de leur origine. Ces téléspectateurs, qui cherchent à se retrouver dans cette chaîne et à s'y identifier, ont intégré celle-ci dans la sphère familiale et l'utilisent pour apprendre de nouvelles choses sur leur culture et leur langue. La chaîne *Tamazight TV* constitue une fenêtre sur l'ensemble culturel amazigh marocain et devient ainsi une source de (re)découverte de ce dernier. Un sentiment d'appartenance à la communauté amazighe marocaine est en train de se construire autour de cette télévision.

La radio amazighe, une radio « archaïque »

Si, pour nos répondants, la radio en général sert d'abord à s'instruire, les radios locales qui arrivent en tête de liste ainsi que la *Radio Amazigh* attirent surtout par leur contenu divertissant en premier lieu, alors que le contenu éducatif, instructif ou informatif arrive en second. Les radios privées sont plus appréciées que celle du secteur public, notamment pour leur style moderne, et parce qu'elles semblent avoir plus de liberté de ton

que les autres radios. Les radios sont plus appréciées, depuis la libéralisation des ondes, pour leur style osé, moderne, diversifié et plus proche des auditeurs, de leurs soucis et de leur vie quotidienne, ce que les radios publiques sont loin de réaliser. Ainsi, la *Radio Amazigh* souffre de son image de radio publique, plus contrôlée que les radios privées. Les auditeurs préférant les radios publiques sont surtout des personnes âgées qui apprécient ce style qu’ils décrivent comme « conservateur ».

Le caractère culturel joue un rôle important dans le choix et l’appréciation de la radio même si le contenu est primordial. Les auditeurs de la *Radio Amazigh* y recherchent la langue amazighe, la musique, etc., des éléments qu’on ne peut trouver dans les autres radios. En général, les émissions en amazigh intéressent surtout les personnes les plus âgées, les moins diplômées, et plus les ruraux que les citadins. Les personnes plus jeunes et/ou plus diplômées souhaitent avoir des émissions plus modernes et d’un niveau intellectuel plus élevé. De plus, La *Radio Amazigh*, tout comme la télévision amazighe, est freinée par la diversité des variantes amazighes, ce qui la rend peu compréhensible par les auditeurs amazighophones.

Visibilité médiatique de la culture amazighe

Les médias, en tant que médiateurs ou organismes de médiation, diffusent les standards représentatifs des imaginaires collectifs et participent ainsi à renforcer les croyances et les stéréotypes. Ils s’alimentent et alimentent des significations sociales standards. Pendant plusieurs années, les médias, en tant que représentants de la société, ont légitimé les stigmatisations et la discrimination envers les Amazighs en les rendant invisibles de la scène médiatique. Le processus de construction identitaire, qui consiste en l’appropriation du sujet de la réalité qui lui est présentée et l’élaboration psychologique et sociale de cette dernière pour l’intégrer dans son système de valeurs (Jodelet, 89, 37), se concrétise dans ce cas par un processus de non-représentation et d’absence d’un groupe culturel du paysage médiatique (Tilli, 2013, 389).

Les médias constituent des lieux de reconnaissance jouant un rôle dans la définition de soi (Malonga, 2008, 163). La communauté amazighe a besoin d’être visible médiatiquement afin de légitimer son appartenance à la société et d’améliorer son image. Les représentations positives véhiculées par les médias permettront une cohésion et une valorisation

identitaire. En effet, « *les représentations sociales contribuent à la construction identitaire des groupes en leur permettant de définir un positionnement social symbolique et de s'appuyer sur des objets sociaux pour affirmer leur spécificité et se valoriser* » (Cohen-Scali et al., 2008).

Si les médias ne sont que des médiations parmi d'autres qui ont un effet sur les perceptions des individus et les représentations sociales, ils ont un rôle important dans la modification de ces perceptions et de ces représentations d'autant qu'ils ont pénétré massivement la vie quotidienne des individus.

Les médias modifient considérablement les positionnements identitaires non seulement pendant l'interaction médiatique mais également après (être vu à la télévision, c'est sortir de l'anonymat). Ce passage médiatique de la reconnaissance induit que le sentiment d'existence se définit aussi par notre présence sur la scène médiatique. » (Klein et al., 1996, 57-58)

Participation à la cohésion sociale

Nos répondants ont intégré l'idée véhiculée depuis plusieurs années sur la culture amazighe en tant que partie intégrante d'une culture marocaine globale, cette dernière étant composée comme une sorte de mosaïque. De même que l'appellation « amazigh » qui, fortement médiatisée notamment depuis l'officialisation de la langue amazighe, est comprise comme rassemblant les différentes cultures amazighes régionales (*tarifit, tachelhit et tamazight*) ; une union concrétisée par la télévision et la radio amazighes, qui représentent une culture amazighe marocaine composée des trois variantes.

Si certaines personnes sont favorables à cette cohésion qui se construit autour des chaînes amazighes visant à créer une communauté imaginée »⁵ d'Amazighs du Maroc, d'autres le sont moins et désirent que chacune des trois variantes ait sa propre chaîne régionale, notamment en raison de la difficulté de compréhension des variantes. La vision d'une communauté amazighe marocaine est freinée par la diversité des variantes et des dialectes, ainsi que la réticence de chacun face à

Le concept est emprunté à Anderson (1996). La communauté amazighe marocaine est une construction s'appuyant sur les données socio-anthropologiques et politiques. Les efforts de standardisation, notamment de la langue, témoignent de cette construction.

l'autre. D'un côté, la cohésion sociale de la communauté amazighe et la standardisation de la langue seront favorables à cette culture qui aura alors plus de poids et sera plus coordonnée. D'un autre côté, les particularités régionales, notamment les variétés linguistiques, devront s'effacer pour faire place à une culture commune.

Les médias étudiés affirment travailler pour l'accompagnement du développement de la culture amazighe au Maroc, notamment en luttant contre l'image négative et stéréotypées des Amazighs. Cependant, nous sommes loin de la conception de médias identitaires ou communautaires ; la logique de l'utilisation de la culture amazighe par les médias étudiés relève d'une stratégie politique.

La culture amazighe, entre oralité et folklore

Les chaînes amazighes se cantonnent dans la représentation de la culture amazighe à l'aspect linguistique de manière quasi-exclusive. Certes, les médias audiovisuels sont les supports les plus adaptés pour la diffusion d'une langue dont l'oralité est prégnante. Cependant, si l'audiovisuel peut encourager l'intégration de cette langue et sa diffusion médiatique, il la limite au seul cadre de l'oralité. Selon les résultats des entretiens, le manque des émissions en amazigh que nous qualifions de « sérieuses » est dû à l'insuffisance des moyens et à la prégnance de l'aspect folklorique de cette culture.

Les médias étudiés sont composés de plusieurs langues et variantes linguistiques. Les chaînes nationales amazighes doivent composer avec les variantes de l'amazigh, de l'arabe et, occasionnellement, du français. En effet, ces chaînes sont destinées à tous les Marocains, évitant ainsi un « repli communautaire ». Sauf que les résultats de notre enquête ont démontré le désintérêt des non amazighophones pour ces chaînes, les considérant comme des chaînes pour les Amazighs, excepté quelques rares personnes voulant apprendre la langue amazighe ou qui en apprécie la musique. Quant aux amazighophones, dont la langue est quasi-absente du paysage audiovisuel marocain, ils n'apprécient pas cette diversité linguistique ne souhaitant pas partager le peu de place qui leur ait accordé.

Conclusion

Si, dans le choix d'un média, l'appréciation du contenu l'emporte sur tout autre aspect, l'appartenance à la culture amazighe reste une motivation non négligeable malgré sa position seconde. La majorité des téléspectateurs/auditeurs de la région d'Agadir et son arrière-pays immédiat recherchent une reconnaissance au niveau médiatique attestant de leur existence en tant que Marocains, cependant ce désir d'affirmation identitaire n'engendre pas, dans la plupart des cas, une position de revendication dans les pratiques médiatiques en audiovisuel. Les médias étudiés ont certes un contenu culturel, mais sont loin d'être catégorisés de médias identitaires, communautaires ou de médias des minorités. Ce sont des médias destinés à « tous les Marocains » – bien que les non amazighophones ne s'y intéressent pas – et semblent pâtir d'un manque de moyens, de ressources et d'un excès de contrôle entravant leurs productions.

La proximité linguistique et culturelle est un atout pour les médias étudiés. Ces derniers mobilisent certains aspects de cette culture, notamment la langue qui est le signe le plus distinctif, leur permettant de se faire une audience et de se positionner par rapport aux médias nationaux et internationaux. Le divertissement, imprégné par l'oralité et le folklore, est à la fois un propulseur et un handicap à la représentation médiatique de cette culture. Il constitue un avantage considérable permettant un attrait des « masses », qui est une condition *sine qua non* pour la survie des médias de grande diffusion, mais l'enfonce dans une superficialité et un manque de qualité qui pourraient porter préjudice à cette culture encore précaire malgré son officialisation.

Les chaînes amazighes contribuent au processus de construction de l'identité culturelle amazighe à travers, d'une part, la reconnaissance de l'existence de cette culture conférée par sa visibilité médiatique, et d'autre part, la participation à la construction de repères sociohistoriques de cette culture et à la conservation d'un versant de son patrimoine. Cependant, la difficulté de compréhension des variantes de la langue constitue un frein à cette vision d'une culture amazighe marocaine à laquelle tous les Amazighs marocains peuvent s'identifier. De plus, le manque de développement des chaînes et leur dépendance envers l'Etat qui ne leur accorde qu'une infime partie du budget de la radio-télévision publique nationale, engendrent chez certains une position de rejet, percevant cette défaillance comme une preuve supplémentaire du

manque de considération de leur particularité culturelle. Toutefois, un sentiment d'appartenance à la communauté amazighe marocaine est en train de se construire, autour de la télévision amazighe notamment, à travers l'appropriation symbolique de cette dernière. La *Radio Amazigh* est, quant à elle, peu appréciée et ne bénéficie que de très peu d'intérêt.

L'engouement pour la télévision amazighe est particulièrement marquant dans les régions du Centre (Amazighs de l'Atlas) et du Sud (le Souss) qui arrivent, selon les responsables des chaînes, toujours en tête en termes de parts d'audience au Maroc, contrairement aux régions du Nord par exemple qui comptent cependant une importante population d'Amazighs rifains. Certains foyers amazighophones se sont en effet approprié cette chaîne de manière affective, alors que d'autres résistent à l'offre médiatique émanant de l'Etat. Nous pourrions émettre comme hypothèse que les Amazighs marocains dans d'autres régions ou d'autres pays (cette chaîne étant diffusée par satellite) seraient partagés entre cette même appropriation affective et l'indifférence suscitée d'une part par l'insatisfaction qu'engendre cette chaîne étatique et, d'autre part, par les alternatives de consommation médiatique notamment via Internet.

Bibliographie

ANDERSON B., 1996, *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte

CHARMARKEH H., 2012, « Médias ethniques et pratiques médiatiques des Somaliens au Canada », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 1, pp. 44-59

COHEN-SCALI V., MOLINER P., 2008, « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37, 4, pp. 465-482, URL : <http://osp.revues.org/1770> (consulté le 02/08/2016)

JODELET D., 1989, « Les Représentations sociales : un domaine en expansion », In JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, collection Sociologie d'aujourd'hui, pp. 31-61

KLEIN A., MARION P., 1996, « Reconnaissance médiatique et identité face à l'espace public », *Recherches en communication*, n° 6, Université Catholique de Louvain, Département Communication, 1996, pp. 39-64

MALONGA M.-F., 2008, « La télévision comme lieu de reconnaissance: le cas des minorités noires en France », *Hermès*, vol. 2, n° 51, pp. 161-166

MOUNTASSER T., DAGHMI F., TOUMI F., 2017, « L'usage de la télévision marocaine amazighe et sa contribution à la construction identitaire dans la région d'Agadir au Maroc », *French Journal For Media Research, Nouvelles dynamiques médiatiques et numériques - New media and digital dynamics*, n° 8, URL : <http://frenchjournalformediaresearch.com/index.php?id=1328>

TILLI N., 2013, « La représentation des peuples autochtones à la télévision argentine : entre visibilité et invisibilité », *Questions de communication, Figures du sacré*, 23, pp. 385-406

TOUMI F., AMSIDDER A., MOUNTASSER T., 2014, « Pratiques et usages des médias locaux par les marocains : le cas de la ville d'Agadir », In : LACHKAR A. (dir.), *Langues, cultures et médias en Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, pp. 163-171

**TROISIEME PARTIE : MÉDIAS
TRANSNATIONAUX : POLITIQUES DE
L'OFFRE ET LOGIQUES DES USAGES**

Les chaînes transfrontières arabes : un jeu antagoniste à remodeler

Ayoub Chafik

Université des Antilles, pôle Martinique

Ce texte se propose d'élucider la logique communicationnelle des chaînes transfrontières les plus influentes du monde arabe depuis la fin des années 90 jusqu'aux alentours des premiers soulèvements ayant constitué ce qu'on a appelé le Printemps arabe. Il s'agit notamment de la chaîne qatarie Aljazeera ainsi que les diverses chaînes détenues et/ou financées respectivement par l'Arabie Saoudite et les Émirats-Arabs-Unis. Le jeu antagoniste qui en ressort, entre, d'un côté, le Qatar médiatique, et de l'autre les chaînes de l'axe saoudo-émirati, n'empêche pas d'interroger le sens et la finalité de la situation. En effet, le double-discours flagrant des uns et des autres a, à plusieurs égards, rendu perplexe la société arabe : Aljazeera « fictive », en tant que média, joua certes un rôle déterminant dans la diffusion des idéaux démocratiques dans le monde arabe mais Aljazeera « réelle », qui n'est autre que l'émirat du Qatar, verrouillait en toute simplicité son propre espace public à toute forme de revendication citoyenne. Les groupes saoudiens et émiratis, pour leur part, malgré des motivations divergentes en apparence, se posèrent quant à eux clairement comme médias contre-révolutionnaires, perpétuant la dynamique de divertissement-diversion qui les caractérisaient déjà en dépit des contradictions avec le discours wahhabite alors en vigueur pour les Saoudiens, ou encore en réservant aux dissidents politiques un sort qui n'a rien à envier à leurs voisins, en dépit du discours soufi officiel, pour les Émiratis. Le procédé qui consiste à construire le réel à partir d'une exposition sélective et d'un jeu d'occultation ne préfigure manifestement pas une volonté des médias d'affermir le lien social.

Au milieu des années quatre-vingt-dix, on a parlé d'une révolution télévisuelle lors de la création d'Aljazeera. C'est une chaîne d'information qui offre un point de vue arabe sur l'actualité politique internationale, rompant en effet avec les autres chaînes de l'époque par la liberté d'expression qu'elle affichait, notamment sur les régimes en place dans cette partie du monde. Pour contrecarrer l'influence grandissante d'Aljazeera, certains pays du Golfe, à l'image de l'Arabie Saoudite et des Émirats-Arabs, lancèrent leurs propres chaînes transfrontières consacrées entièrement à l'information politique. Il ne s'agissait pas pour

autant de rompre avec leur ancienne politique médiatique du divertissement déjà bien ancrée.

Le jeu antagoniste auquel se livrèrent ces groupes de façon plus ou moins directe, et plus ou moins parallèle, amène cependant des interrogations sur le caractère ambigu de la nouvelle donne sociopolitique provoquée par cette diversification de l'offre médiatique. Michel Foucault ne qualifiait-il pas les médias dans son livre *L'ordre du discours* de représentants d'une méthode cachée, et d'un système non déclaré avec ses propres finalités et intérêts ? Or en quoi ces paradoxes de tous ordres caractérisant l'espace public arabe peuvent contribuer, si ce n'est à l'émergence d'une pratique journalistique crédible, du moins à l'activation, dans la société, d'une conscience citoyenne libérée de la pensée binaire stérile ?

Avant toute chose, je soulignerai que la perspective démocratique comme horizon idéal ne relève absolument pas, à mon sens, d'une levée de bannière qui enlèverait à ma démarche son caractère rigoureusement scientifique. Mon parcours intellectuel et culturel a rendu naturel pour moi ce filtre ou ce prisme particulier qui détermine la vision globale qui transparaît dans cette étude. Cela dit, je crois nécessaire de l'explicitier comme postulat de travail, ayant constaté que cette perspective ne constitue pas forcément une priorité épistémologique ni pragmatique chez tout le monde, en particulier à l'égard du monde arabe pour lequel un orientalisme résiduel tend à se focaliser sur des blocages liés à certains faits sociétaux plutôt qu'au rôle prépondérant des mesures politiques de tous ordres qui les conditionnent. Cela étant dit, il sera donc question dans un premier temps d'identifier l'orientation générale de chacune des chaînes en jeu, ce qui permettra de relever leurs incohérences et contradictions, nous appuyant à la fois sur nos connaissances de l'histoire contemporaines des espaces en jeu et sur l'observation directe des chaînes considérées, notamment les acteurs engagés dans la sphère politique et religieuse médiatisées, depuis la fin des années 90 à l'avènement du Printemps arabe. Cela permettra la mise en perspective des incohérences et paradoxes de toutes sortes de cette nouvelle logique communicationnelle pour pouvoir dégager enfin des pistes de réflexion sur les divers points d'interrogation posés.

Les chaînes transfrontières aux manettes du métarécit arabe

D'un côté, le paradigme médiatique promu par la chaîne qatarie Aljazeera se caractérise par l'originalité du fonctionnement qui ne correspond à ses débuts ni à un modèle de média traditionnel, ni à un média propagandiste, ni à une entreprise médiatique à visée commerciale. Cette chaîne a réinventé la pratique journalistique arabe tout en opérant un mouvement d'« engagement-distanciation » vis-à-vis du journalisme occidental d'où est issu le noyau dur de son corps professionnel. « *Quand les Arabes prendront-ils conscience que les médias occidentaux, comme la démocratie occidentale, sont objectifs à l'intérieur et agressifs vis-à-vis de l'extérieur ? [...] De la même manière que la démocratie est une chose intérieure qui a cours en Occident, les médias occidentaux aussi sont un quatrième pouvoir en ce qui concerne l'intérieur, mais un pouvoir de domination en ce qui concerne les affaires extérieures* » interrogea un jour Fayçal Al Qasim lors de son talk-show « Al-Ittijah Al-Muâkis », (« Direction opposée »)¹.

L'hétérogénéité de la pratique journalistique au sein d'Aljazeera est inhérente à la diversité culturelle de son corps professionnel. D'aucuns, empathiques et révoltés à l'image du journaliste palestinien Jamal Rayan, appelait par exemple « martyrs » les Palestiniens tués dans le conflit avec Israël, alors que d'autres s'interdisaient ce genre de terminologie, à l'image de Jamil Azar, plutôt inscrit dans un journalisme de décentrement. Aljazeera put conserver cependant un certain équilibre en garantissant un pluralisme discursif et se distingua des chaînes concurrentes par la priorité accordée au terrain, par la promotion de la conflictualité discursive et par la confrontation des personnalités opposées, invités de tous bords : nationalistes arabes, conservateurs, féministes, laïcs, libéraux pro-américains, communistes nasséristes, qui tous firent l'éloge de la chaîne.

Le groupe demeure néanmoins un phénomène médiatique atypique en raison de la pratique journalistique libérale œuvrant dans un État autocratique doté d'un espace public dépolitisé. Ainsi l'émission

« Témoin de l'Histoire » animée par Ahmad Mansour qui se proposait de retracer le parcours de vie de toutes sortes de personnalités arabes, s'est-elle toujours bien gardée d'un focus sur des figures importantes des pays

¹ La liberté d'expression en Occident, Opposite Direction, 7 mars 2006 (<http://www.aljazeera.net/channel/archive/archive?ArchiveId=328660>).

du Golfe. C'est donc bien le reste du monde arabe qui constituait paradoxalement la cible d'Aljazeera, en matière de médiatisation des clivages identitaires et sociopolitiques.

Aljazeera rompait donc avec le système propagandiste brutal à l'œuvre dans l'ensemble des médias arabes soumis à la tutelle de leurs ministères respectifs. Ce média pratiqua néanmoins une propagande molle qui abdiquait platement devant les intérêts géostratégiques du Qatar. La chaîne s'est appuyée sur un discours de démocratie radicale s'opérant toutefois de manière co-isolée. En résumé, Aljazeera fictive en sa qualité médiatique dépendait d'Aljazeera réelle qu'est le Qatar dont la politique se contenta au fond de fabriquer et perpétuer dissensus et consensus au sein du monde arabe, comme pour mieux garantir son propre espace de pouvoir. Partant, Aljazeera constitue paradoxalement un outil au service du statu quo régional en perpétuant des conflits dans le cadre de mécanismes de contrôle. C'est une sphère parmi d'autres appartenant au système de la co-isolation que seul l'émir du Qatar gère de manière étanche. Cette co-isolation empêche toute cohabitation susceptible d'intensifier les médiations entre les sphères de l'espace public qatari.

Le lancement d'une chaîne qatarie spécialisée dans l'information politique du monde arabe ne visait pas vraisemblablement à concurrencer les chaînes financées par l'axe saoudo-émirati. Cet axe a occupé le segment médiatique réservé au divertissement et ne planifiait guère de créer des chaînes vouées à l'information politique. En effet, le pan médiatique saoudien finançait des chaînes de divertissement tout en veillant à les délocaliser au Liban, en Égypte et à Dubaï. Ce choix est généralement perçu par leurs détracteurs comme nourri d'une politique hypocrite consistant à respecter un certain ordre religieux qui prohibe toute médiatisation de programmes réservés au divertissement. En effet, les mêmes personnalités religieuses qui émirent ces avis n'ont jamais critiqués les princes saoudiens qui représentent la source principale de financement de ces chaînes prohibées.

Quant au pan émirati, celui-ci s'inscrivait dans une politique de cohérence entre l'orientation religieuse de l'État et sa pratique médiatique. Partant, les Émirats n'étant liés par aucune contrainte religieuse en vigueur pouvaient conserver sur le territoire national l'ensemble de leurs chaînes réservées au divertissement.

Hormis cette divergence formelle caractérisant l'axe étudié au niveau de la politique onshore^o/ offshore, les deux pays co-investirent intensément

le segment médiatique du divertissement et de la musique au sein de la zone franche Dubaï Media City et participèrent financièrement à la construction de la cité médiatique au Caire. La confluence médiatique de cet axe se reposait donc avant tout sur la dépolitisation de l'espace public régional. Contrecarrer la politisation menée par la chaîne qatarie nonobstant son caractère co-isolé constitue un enjeu majeur de défiance médiatique pour l'axe saoudo-émirati. Il ne s'agissait encore aucunement, pour cet axe, de dépasser le paradigme médiatique du Qatar au niveau des chaînes de l'information politique mais l'objectif semblait rechercher l'éloignement du public arabe de l'image télévisuelle d'Aljazeera ou la suppression des questionnements que suscitait l'offre médiatique d'Aljazeera. En accumulant les images de jeu, de divertissement et de musique, le public arabe entre en effet dans une sphère de pitrerie généralisée dissuadant peut-être le téléspectateur de mener une réflexion de fond sur le message audiovisuel offert par Aljazeera, le maintenant dans une forme d'insouciance puérile. Il s'agit manifestement d'une barrière à l'entrée de tout message idéologisé qui traduirait une certaine diversité idéelle au sein de l'espace public. Ces deux pays du Golfe investissent une fortune colossale dans le secteur des médias pour freiner tout désir réflexif susceptible d'effleurer l'esprit de l'auditeur arabe. D'où l'intérêt de se doter d'une image mentale intrinsèque à l'idéal et à l'idéologie de l'auditeur.

Cependant, la guerre d'Irak en 2003 va inciter cet axe saoudo-émirati à créer des chaînes d'information en vue de s'aligner sur Aljazeera et de concurrencer sa version journalistique. La chaîne d'information saoudienne Al-Arabiya TV jouxte la chaîne d'information émiratie Abou-Dhabi TV au sein de la zone franche Dubaï Media City. De toute évidence, l'objectif tactique planifié en filigrane du lancement des dites chaînes consiste non pas à politiser le public arabe mais plutôt s'investir en retour dans une propagande molle qui dessinerait l'invasion américaine comme une opération pacifique. Ces deux chaînes s'accordèrent symétriquement avec la ligne éditoriale des chaînes arabes financées par l'administration américaine à l'image d'Al-Hurrah TV. Cela dit, il importe de préciser que la phase de lancement des chaînes appartenant à l'axe saoudo-émirati a connu une réussite permettant de voir émerger le phénomène appelé « *concurrence monopolistique* » par Francis Balle car selon ce dernier, « *chaque entreprise est assurée de sa clientèle, dans la mesure où elle est la seule à pouvoir satisfaire certains besoins bien spécifiques* » (Balle, 1999, 186). La couverture de la guerre

d'Irak a permis par exemple à un segment du public arabe de varier le traitement de l'information politique. La clientèle est assurée selon la sensibilité idéologique de l'auditeur en ce sens que le conservateur réformiste préfère certainement suivre les programmes d'Aljazeera tandis que le salafi littéraliste s'attarde plus volontiers sur les programmes d'Al-Arabiya TV et Abou-Dhabi TV. D'autres obédiences, libéraux, nationalistes, communistes et le segment des auditeurs sans étiquette idéologique se positionnent mi-graves, mi-amusés, dans un entre-deux à l'œuvre du partage.

Il s'agit d'un axe médiatique qui ne tient pas à partager le pouvoir médiatique avec des forces sociopolitiques concurrentes en ce sens qu'il freine la médiatisation des forces citoyennes tout en occultant leurs aspirations et s'appuie sur des figures invitées devenues les clients de ses chaînes. Le monopole d'État sur l'axe saoudo-émirati implique de ce fait que ces chaînes font office de caisse de résonance de l'oligarchie princière. Partant, l'axe médiatique basé à Dubaï perdit bien vite sa crédibilité au niveau de l'information politique. Les divertissements survécurent toutefois.

L'axe saoudo-émirati est un média contre-révolutionnaire dont l'objectif est de protéger les régimes et contrecarrer tout soulèvement populaire. Cet axe médiatique s'oppose à la naissance de médias libres à l'œuvre de dépolitiser l'espace public arabe. On invite en revanche au public de se divertir, de danser en vue d'empêcher leur cerveau de penser leur présent et leur avenir.

La chaîne Aljazeera s'avère l'expérience médiatique où le caractère hétérogène du public est observable. A l'inverse d'Aljazeera, ce nouveau segment saoudo-émirati s'est avant tout soucie de capter le maximum d'audience à l'œuvre d'une manne publicitaire. Partant, les programmes politiques issus de cette alliance s'apparentaient ni plus ni moins à des marchandises, au même titre que les clips musicaux ou autres programmes distrayants pour lesquels ils sont effectivement la référence. Dès lors, le label égyptien ne tint plus la position de premier rang dans l'industrie médiatique arabe. De fait, la place des chaînes privées égyptiennes aussi bien que publiques est devenue marginale par rapport aux chaînes des trois pays du Golfe précités. Indéniablement, le secteur médiatique en Égypte n'a pas profité de la libéralisation économique mise en branle par Sadate en s'inscrivant dans les piliers de la sphère dominante. Tout bonnement, l'appareil médiatique ne pouvait suivre et se

permettre l'indépendance car sa première fonction demeurait le contrôle social.

Le point commun caractérisant la confluence discursive de l'axe saoudo-émirati sur le plan religieux se résume à l'opposition au discours promu par Yusuf Al-Qardawi via l'écran de la chaîne qatarie Aljazeera. Toutefois, chaque pays adopte une approche religieuse vernaculaire car la doctrine wahhabite adoptée par la sphère religieuse que coopte le régime saoudien est absente au sein de la sphère religieuse cooptée par les princes des Émirats-arabes. Ces derniers cooptent exclusivement les savants imprégnés d'un certain soufisme réfracté consistant à cultiver soumission et passivité à l'œuvre de s'éloigner des affaires sociopolitiques. Or, la confluence liant le régime saoudien au mouvement wahhabite est enracinée dans l'histoire de la dynastie et dont l'essentiel de la pratique se résume à s'opposer à toute forme d'hérésies, y compris le soufisme dévoyé. Avec des motivations différentes, ils participent néanmoins ensemble à éduquer les populations dans le sens de refuser tout pluralisme idéal, idéologique et même culturel. Le droit d'exprimer ses idées de manière critique peut valoir des coups de fouets au citoyen lambda en Arabie Saoudite et un enlèvement forcé dans le cas émirati. Obéir à la sphère dominante constitue donc une priorité dans l'agenda de la sphère religieuse cooptée par ces monarchies dynastiques comme le dirait Michael Herb. L'hostilité médiatique de cet axe à l'égard du discours religieux de Yusuf Al-Qardawi culmine à l'issue des événements ayant donné naissance au printemps arabe. En effet, ce savant qatari d'origine égyptienne est considéré comme le père spirituel du mouvement des Frères Musulmans. Il a félicité le peuple tunisien pour son soulèvement exemplaire face au président Ben-Ali tout en insistant sur le fait que l'islam est une religion de liberté et de rébellion dès lors qu'il s'agit d'être gouverné par un tyran injuste. Il a soutenu au demeurant les jeunes activistes égyptiens qui se sont rassemblés pour occuper la place de la libération connue sous le nom "Maydan Al-Tahrir.

Paradoxalement, le soulèvement du peuple libyen face au colonel Kadhafi s'est distingué par une similarité discursive chez Arabiya tv, Abou-Dhabi TV et Aljazeera. L'aspect religieux du discours s'est surtout homogénéisé car la cible visée est violemment critiquée par l'ensemble des pays du Golfe. La dissension au niveau du discours religieux est de fait apparue dans le cas égypto-tunisien. D'un côté, l'État qatari se pose en allié des mouvements révolutionnaires apparentés à

l'islam politique prônant une miscibilité de la démocratie et la religion. De l'autre côté, l'axe saoudo-émirati se pose en allié généreux de l'État profond contre-révolutionnaire dans ces pays car l'islam politique est dessiné comme une forme pernicieuse susceptible de déstabiliser le régime. D'où l'offensive de la chaîne Arabiya-TV à l'encontre des mouvements conservateurs et réformistes dans la région, systématiquement diabolisés et accusés de double-discours.

Une éthicité modélisée

Sur le plan régional arabe, le volet éthique de la communication médiatisée s'avère marginal, voire inexistant, tout spécialement dans les pays du Golfe. En d'autres termes, le double discours et la pratique des deux-poids-deux mesures caractérisant la communication adoptée dans ces pays discrédite tout slogan prônant des valeurs d'honnêteté informationnelle. Le Qatar est l'exemple d'un nouvel ordre post-national médiatique mais la gestion co-isolée des espaces de représentation ne favorise point l'émergence d'une convivance démocratique. En gardant à l'esprit les diverses facettes de la communication médiatique telle que décrite dans les paragraphes précédents, je suggère ici quelques pistes théoriques de remodelisation éthique à l'œuvre d'un certain espoir pour les citoyens concernés.

Colette Brin appuie l'idée selon laquelle il importe de respecter plus la règle que la norme. En effet, la règle participe de l'institutionnalisation de la pratique journalistique pour que celle-ci soit acceptable en audit. Dans cette optique, la pratique journalistique renouerait les liens avec la propriété culturelle du système social qu'elle prétend médiatiser. En d'autres termes, les traits du journalisme s'insèreraient dans un rapport de congruence avec les éléments structurels de la sphère sociale. La pratique journalistique peut en effet être définie comme un idéal à l'œuvre de la paix sociale. Elle doit porter sur un référent réel et non sur un référent fictif ou bien imaginaire. Ce référent réel est inhérent à la réalité sociale, non au réel journalistique coagulé médiatiquement.

La réalité sociale médiatisée devrait idéalement correspondre à l'événement réel objectivé, relativisé et non à un pseudo-événement comme le dirait Daniel Boorstin. Quant à la représentation idéologique médiatisée, celle-ci appelle l'existence d'un appareil sociocognitif opérant un entre-deux idéal à l'œuvre de la reconnaissance. La modélisation

éthique d'un champ médiatique appelle bien évidemment un journalisme de communication, en mesure de réduire la capacité des décideurs à influencer l'opinion publique. Toute idée et opinion mérite en effet d'être discutée médiatiquement même si elle porte atteinte aux privilèges des élites sociopolitiques et religieuses. Quant au contenu propositionnel du message, il doit correspondre à l'information dans tout son aspect hétérogène. Bref, toute réforme des médias est inexorablement liée à une réforme sociopolitique.

Une éthique communicationnelle nécessite sans nul doute l'existence d'une reconnaissance mutuelle qui est une forme de valeur universelle. Cette éthicité n'est possible qu'à la condition de se représenter dans toutes les sphères constitutives de l'espace public. Partant, se voir attribuer les mêmes droits que l'autre qui est différent, le regarder dans les yeux tout en partageant une estime multiforme est nécessaire à l'équilibre du système global. Sur le plan juridique, Axel Honneth insiste à dire que les détenteurs de droits développent un sentiment de fierté légitime. Se considérer comme tel, c'est avoir ce minimum de respect pour soi-même sans lequel on ne serait pas digne de l'estime d'autrui.

L'éthique communicationnelle exige par ailleurs que la réalité soit médiatisée dans sa multiplicité et qu'elle évite donc la construction d'un réel issu d'une exposition sélective ; par l'emploi de ce procédé, les médias ne contribuent pas, en effet, à l'affermissement du lien social.

L'éthique en matière de communication ne pourra ainsi gagner en crédit qu'à la condition de médiatiser le fait qatari via l'écran de la chaîne Aljazeera, par exemple. Cette éthicité nécessitera une réflexion quant à la notion de citoyenneté dans un État rentier parce que la sphère politique est verrouillée, le syndicalisme est prohibé et l'espace parallèle de discussion demeure utopique. En sus, l'espace public oppositionnel ne peut qu'être extra-territorialisé, à l'image des régimes despotiques. Ce panache de démocratie radicale observé au niveau discursif d'Aljazeera aurait dû s'opérer prioritairement sur le plan politique. Pour rendre cela possible, il faudrait autoriser l'existence d'un espace de discussion et de négociation au sein duquel émergerait un climat de reconnaissance citoyenne mêlant toutes obédiences idéelles et idéologiques.

Le volet éthico-moral serait enfin rétabli en dehors de toute équivalence morale. On parle ici de la contribution des médias au lien social, de la prise en compte des attentes des peuples quant au statut de citoyen.

Conclusion

Pour répondre à notre problématique, le paradoxe caractérisant l'espace public arabe médiatisé peut donc contribuer à l'émergence d'une pratique journalistique crédible en cela qu'il interpelle les composants de ce système sur l'indispensabilité de composer avec leurs différences en les reconnaissant dans un premier temps, puis en les transcendant et enfin en procédant à leur régulation. C'est en « se voyant lui-même » (Cf. Barel, 2008, 34), en s'auto-reconnaissant, que le système peut se structurer. Or c'est en les revendiquant, et en les obtenant, que les détenteurs de droits développent ce minimum de respect pour eux-mêmes sans lequel ils ne sauraient être dignes de l'estime d'autrui. Sortir du hiatus consistant à penser que seuls les autres sont aptes être pilotes de leur vie citoyenne devient urgent. Dans la pratique, un accompagnement pédagogique favorisant des mutations chemin faisant offrirait un vecteur plus fiable d'avancées probantes que les soulèvements issus d'instincts, certes catalyseurs et cathartiques à certains égards, mais dénués d'une dimension réflexive essentielle pour son ancrage durable dans les esprits. A court terme, les médias – n'oublions pas Internet et les réseaux sociaux- se sont avérés des outils incontournables et essentiels de la prise de conscience, malgré un accès encore restreint et une surveillance qui peut générer du découragement.

L'étude des systèmes à peine dépassés qu'ont été les chaînes mentionnées a mis en évidence la défaillance de cette estime mutuelle pourtant indispensable, où les hommes ne se perçoivent plus comme des humains mais comme des discours, des métaphores incarnées, où surtout ils se limitent à une pensée binaire, polarisante, voire machiavélique au lieu de laisser enfin la place à la pensée complexe, qui abolit la compartimentation. Cela est perceptible dans l'orientalisme résiduel qui transpire de certaines interventions de politiciens occidentaux, américains en particulier, pour cautionner le maintien en place de chefs d'États illégitimes et violents. Le post-colonialisme mou, si ce n'est hypocrite, de nombre de dirigeants arabes, mais aussi la dépendance scientifique et sémantique qu'ils affichent reflètent le caractère bancal de l'estime de soi du monde arabe, au sens politique tout au moins. Si la chaîne Aljazeera, par ses pratiques journalistiques a mis en branle, publicisé et accompagné largement la prise de conscience d'une nécessité du dialogue citoyen ouvert, à l'œuvre d'une acceptation de l'hétérogénéité, d'autres travers qui ont été soulignés entachent sérieusement l'authenticité de la

démarche et mettent en péril son aboutissement, voire, par là-même, interrogent quant aux fins véritables d'une telle entreprise.

Bibliographie

ABOU-RAB M, 2012, *Aljazeera wa Qatar : khitaba't al-siyasa wa siya'sa't al-khita'b*, Casablanca, Afrikaia Al-Charq, 222 pages.

BALLE F. (2013). *Médias et Sociétés*, Paris, Broché, 876 pages.

BAREL Y. (2008). *Le paradoxe et le système*, Éditions PUG, Grenoble, 268.

BOORSTIN D. (1992). *The image : a guide to pseudo-events in America*, Vintage Books, New York, 336 pages.

BOURDIEU P, 1996, *Sur la télévision*, Paris, Broché, 95 pages.

BRIN C., DE BONVILLE J., CHARRON J., 2004, *Nature et transformation du journalisme - théorie et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 454 pages.

HONNETH A, 2013, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Folio, 352 pages.

LE BOTERF G, 2008, *Travailler efficacement en réseau : Une compétence collective*, Paris, Broché, 166 pages.

**QUATRIEME PARTIE : IDENTITÉS
NUMÉRIQUES, TIC ET MOBILITÉS :
PRATIQUES CULTURELLES, SOCIALES,
ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET
RELIGIEUSES ; MOBILITÉS INTERNES ;
OFFRES IDÉOLOGIQUES ET
PROPAGANDE, ETC.**

Cyberactivisme des exilés ivoiriens sur les réseaux sociaux : lutte politique ou quête d'identité?

Boua Sylvain Akregbou, Ahou Florence Agney

Université Peleforo Gon Coulibaly

Cet article analyse, dans une approche sociotechnique, les pratiques cyberactivistes des exilés ivoiriens sur les RSN. Contraintes à l'exil après la crise post-électorale de 2011, des personnalités composées d'anciens ministres, des célébrités de la société civile, de la culture et des médias se sont appropriées ces réseaux pour s'exprimer et marquer leur présence. Très actifs sur ces plateformes, ces exilés prennent part à la vie sociopolitique de leur pays pour maintenir les liens avec leurs sympathisants et susciter des réactions à leur cause. Leur activisme semble être guidé par une logique politique et identitaire qui se traduit par l'éveil de conscience et la mobilisation de leurs concitoyens mais aussi par leur propre besoin d'existence et de reconnaissance.

La problématique des migrations contemporaines mobilise depuis quelques années la communauté internationale (Kirsch, 2015). Elle reste un défi pour le monde actuel et singulièrement pour les pays en crise comme la Côte d'Ivoire éprouvée par des conflits sociopolitiques marqués par le coup d'État de 1999, la rébellion armée de 2002 et le contentieux électoral de 2010. Ce litige s'est soldé par une guerre en 2011, entraînant un vaste mouvement migratoire d'une partie de la population hors du pays (Iré, 2013). La mobilité de ces citoyens est liée à une migration forcée (Labelle, 2015) parce que soupçonnés d'être proches du régime déchu. Par crainte donc de leur survie, ils sont devenus des exilés malgré eux (Groppo, 2003).

Parmi ces migrants se trouvent des personnalités politiques, des journalistes, des artistes-musiciens, des religieux, des sportifs, des acteurs de cinéma et de théâtre qui ont influencé, dans leur domaine, la vie sociopolitique ivoirienne. Pour ces derniers qui aspirent à retrouver un jour leur pays, le besoin de communiquer, d'échanger des informations et de marquer leur présence devient nécessaire. Ils se servent des réseaux sociaux numériques (RSN) comme des espaces d'expression et de médiation entre leur pays d'accueil et leur patrie (Najar, 2013). Ils en font un usage massif pour informer, s'exprimer et réagir sur les faits

d'actualité. Devenus « cyberactivistes » par la force des choses, ils y mènent activement « leur combat » citoyen et militant pour la souveraineté de leur pays. Il importe, dès lors, de s'interroger sur les logiques de leur action. Qu'est-ce qui explique leur activisme sur ces RSN ? Quel est le contenu de leurs publications ? Leur action est-elle guidée par une lutte politique ou plutôt par une quête d'identité de peur de tomber dans l'oubli ?

Ce travail vise à comprendre comment ces exilés prennent une part active la vie de leur patrie malgré leur absence. Ce qui justifie l'hypothèse selon laquelle grâce aux RSN, ces migrants sont, dans leur mobilité, présents auprès de leurs compatriotes.

Dans une approche sociotechnique (Flichy, 2003), cette étude analyse les pages Facebook et Twitter de ces personnalités du monde politique, sportif, religieux et du showbiz. Le choix de ces personnes s'explique par leur hyperactivité sur les RSN et le nombre important de leurs followers. Le corpus d'étude est constitué de 66 publications provenant de leurs murs sélectionnés à partir des faits brûlants de l'actualité du pays de 2012

2017. Il comprend 25 contributions, 12 vidéos, 15 photos et caricatures, 8 captures d'écran et 6 extraits audio. Le nombre de publications varie d'une personne à une autre en fonction de ses productions. Les données textuelles et sonores recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu lexico-thématique et celles iconographiques se sont prêtées à une analyse sémiologique.

Ce travail s'articule autour de trois axes. Le premier présente le profil des enquêtés et les raisons de leur départ en exil. Le second examine le contenu de leurs productions. Et le troisième tente de comprendre, dans une analyse, les logiques de leur activisme sur les RSN.

Le profil des enquêtés et les raisons de leur départ en exil

Il importe de déterminer d'abord le contexte du départ en exil des enquêtés afin de mieux comprendre les raisons de leur activisme sur les RSN. La Côte d'Ivoire a vécu, à partir de 2002, la plus grave crise de son histoire menée par une rébellion armée. En 2010, le régime d'alors décide d'organiser des élections présidentielles censées ramener la paix. Malheureusement, ce scrutin après un contentieux électoral débouche sur une guerre avec l'intervention militaire de l'ONU et l'arrestation puis

l'emprisonnement de l'ancien Président favorisant l'installation du nouveau pouvoir. Le changement brutal de régime a immanquablement bouleversé le tissu sociopolitique du pays avec pour la première fois un départ massif de la population en exil. Parmi elle se trouvent des personnalités composées d'hommes politiques, de leaders d'opinion, de journalistes, d'acteurs de cinéma, d'artistes-musiciens et de sportifs soupçonnées d'être proches de l'ex-Président. Elles disent être hors de leur pays contre leur gré parce que leur vie était menacée par les nouveaux dirigeants et leurs partisans. D'où leur colère, leur ressentiment qu'ils expriment sur leurs murs pour expliquer, dénoncer, rétablir leur vérité mais aussi remobiliser leurs militants et marquer leur présence auprès de leurs proches. Car pour elles, le fait que la communauté internationale soit intervenue dans ce processus est un mépris pour la démocratie. C'est ce contexte politique qui fonde leur activisme. Qu'en est-il de leur profil ?

Au niveau des hommes politiques, nous avons entre autres, l'ancien ministre et conseiller spécial du Président déchu, Ohouochi Clotilde exilée en France où elle mène sur Facebook son combat pour la libération de son leader. Ahoua Don Mello, ex-ministre et porte-parole du gouvernement qui, depuis la Guinée Conakry, œuvre pour la souveraineté de son pays. Koné Katinan Justin, également ancien ministre et porte-parole de l'ex-Président. En exil au Ghana, il multiplie les actions pour rétablir sa vérité des faits sur la crise. Par ailleurs, Stéphane Kipré, chef de l'Union des Nouvelles Générations (UNG), intervient depuis la France sur l'actualité politique et économique.

Concernant les journalistes, nous avons Ben Zahoui Degbou, ex-directeur de la 2^{ème} chaîne de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) et présentateur de l'émission de débats «Face à la Nation». En France depuis 2011, il fait la promotion de ses chaînes de télévision et de radio privées (<http://bzd-tv.com/>), (<http://bzd-radio.com/>) sur les RSN pour dénoncer les abus du nouveau pouvoir et les incohérences du procès de l'ancien Président. Il y a aussi Hermann Aboa, ex-présentateur de l'émission patriotique « Raison d'État ». En exil aux États-Unis, il contribue à la vie sociopolitique de son pays par des analyses et des vidéos qu'il poste sur ses pages Facebook et Twitter.

Dans le monde des arts, nous avons Sidiki Bakaba, acteur, homme de théâtre et ex-directeur du palais de la culture d'Abidjan. Depuis la France, il est très actif sur sa page Facebook où il suit la situation de son pays. Il y a aussi l'actrice et directrice du Festival International du Court

Métrage d'Abidjan (FICA), Hanny Tchelley qui a réalisé, en 2010, un documentaire dénommé « Un homme, une vision » retraçant le parcours de l'ancien Président détenu à la CPI. Exilée en Belgique, elle s'active sur Facebook pour sa libération.

Au niveau du showbiz, Gadji Celi Saint Joseph a marqué le monde du sport et de la culture. Ex-PCA du Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA), cet ancien capitaine de l'équipe nationale s'est reconverti avec succès dans la musique. En 2010, il a été membre d'un collectif d'artistes de soutien au Président déchu. De même, Serges Kassy, artiste reggae engagé, était membre de la galaxie patriotique, mouvement de soutien à l'ancien régime. Depuis la France, ces deux artistes musiciens mènent sur les RSN leur combat pour la réconciliation des Ivoiriens à travers leurs œuvres musicales. Un autre artiste engagé Billy Billy use de sa musique comme une arme pour éveiller les consciences. Après la sortie de son album «*Ma lettre au Président*» dans lequel il critique les abus du pouvoir, il se retrouve en exil en France après avoir échappé à une tentative d'assassinat des partisans du Président.

Quant aux leaders d'opinion de la société civile, nous avons Dr Boga Sako Gervais, Président-fondateur de la Fondation Ivoirienne des Droits de l'Homme et de la vie Politique (FIDHOP) et aussi Secrétaire général de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI). Un autre, Steve Beko, ancien syndicaliste étudiant s'est reconvertit en blogueur et cyberactiviste. Il y a également le Pasteur Koré Moïse, fondateur de l'église Shekina Glory Ministries et ex-conseiller spécial de l'ancien Président. Ces trois personnes mènent, depuis la France, leur lutte sur les RSN pour le respect des droits de l'homme et l'avènement d'une Côte d'Ivoire nouvelle.

Le contexte de leur départ en exil est donc lié au changement de régime politique et leur profil montre une certaine proximité avec l'ancien pouvoir. Ce qui semble justifier leur combat. Il importe alors de connaître le contenu de leurs productions.

Le contenu des publications des exilés

L'une des conséquences de la crise est la restriction de la liberté d'expression. Les médias classiques et la presse d'opinion sont sous contrôle du pouvoir. Ces privations ont donné de nouvelles habitudes de consommation des médias aux Ivoiriens. Pour s'informer, échanger ou

partager des faits, ils recourent de plus en plus à Twitter et Facebook. Ces réseaux sont devenus une source alternative d'information pour la majorité d'entre eux. Conscients de cette réalité, les exilés y vont pour être non seulement au fait de l'actualité de leur pays mais aussi pour produire de l'information à travers leurs publications comprenant vidéos, extraits audio, photos, caricatures et textes. Les vidéos sont généralement des réalisations personnelles à l'aide d'une webcam ou d'un smartphone dans lesquelles ils se prononcent sur les faits politiques et socioéconomiques. Elles sont aussi des reprises des diffusions de journal ou d'émissions télé des chaînes étrangères (TV5, France 24, Africa 24, etc.). Les contenus de leurs publications sont fonction de leur domaine.

Les acteurs politiques sont devenus de véritables activistes sur les RSN. Ils y dénoncent au quotidien la justice des vainqueurs, l'absence de libertés individuelles, les arrestations arbitraires, la mauvaise gouvernance, la dictature du régime, l'ingérence des puissances étrangères dans le jeu politique de la Côte d'Ivoire, la partialité de la cour pénale internationale dans le procès de l'ancien Président, la promotion du groupe ethnique du camp présidentiel, la mainmise du pouvoir sur les médias d'État où l'opposition n'y a pas accès. Ils revendiquent aussi la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés, la réconciliation des Ivoiriens et surtout la souveraineté de la Côte d'Ivoire. Ils partagent leurs points de vue, postent des vidéos de leurs interviews, font des analyses sur l'actualité du pays. Par exemple, dans son combat pour le retour à la souveraineté africaine, Ahoua Don Mello publie sur son mur de larges extraits de son ouvrage « Côte d'Ivoire: Sur la Route de la Souveraineté »¹. Ainsi, ces politiques expriment davantage leur ras le bol en condamnant l'injustice sociale, le musellement de l'opposition et l'entrave à la liberté d'expression. Leurs publications visent le plus souvent à décrédibiliser l'information officielle ou à mettre à nue la propagande du régime.

Pour leur part, les journalistes s'insurgent, à travers leurs billets, chroniques et posts, contre l'absence de libertés d'expression, le tribalisme, la dictature, les abus du pouvoir et la manipulation de l'information par le régime. On trouve sur leurs pages des analyses et commentaires qu'ils font de l'actualité du pays, la publication de certains articles à caractère politique et socioéconomique, des témoignages des

<https://www.facebook.com/Ahoua-Don-Mello-165635673621553/>

personnes ressources sur un fait donné, la publication de documents inédits voire confidentiels sur les nouveaux dirigeants.

Quant aux hommes de la culture, ils dénoncent dans leurs œuvres (chansons, pièces de théâtre, livres) l'injustice sociale, la justice des vainqueurs, le tribalisme du nouveau pouvoir, le manque de solidarité des Ivoiriens, etc. Sur leurs pages, des artistes font la promotion de leurs œuvres et diffusent les clips de leur vidéo. Gadjì Celi dépeint, par exemple, dans son album «°Points sensibles°» la méchanceté et l'hypocrisie des Ivoiriens à cause de la politique dans les titres comme «°L'homme est méchant°» et «°Y a rien dans jalousie°» (voir : <https://web.facebook.com/Gadjì2016/>). De même, dans son album évocateur «°Loin des miens°», Serges Kassy, dans une vidéo publiée sur son mur, parle de réconciliation et du rapprochement des peuples². Billy Billy, quant à lui, poste des vidéos de ses singles sur son mur dans lesquels il critique la dictature du régime, la pauvreté et la division des Ivoiriens. Il condamne l'insécurité et l'impunité qui règnent dans le pays comme il le dit : « *On ne dit pas à quelqu'un d'aller en exil. C'est quelqu'un lui-même qui décide d'y aller. Et s'il y va, c'est qu'il se sent obligé. Je suis en exil parce que ma vie était menacée* » (<https://www.facebook.com/billyofficiel/>). Tout comme les hommes des médias, les artistes espèrent voir une Côte d'Ivoire nouvelle avec tous ses enfants réconciliés.

S'agissant des hommes de la société civile, ce sont plus les tares de la société qui sont dénoncées sur leurs pages : cherté de la vie, chômage généralisé, gabegie, pauvreté, développement de la corruption. On y trouve aussi des critiques sur la vie politique. Ce sont généralement des caricatures d'hommes politiques, des mesures gouvernementales tournées en dérision, des publications humoristiques sur des faits sérieux mais aussi des relais de certaines rumeurs. Ils y expriment aussi leur indignation face à une situation jugée inacceptable en appelant très souvent à une mobilisation de la population pour mettre la pression sur le pouvoir. Dans l'ensemble, ces personnes exposent plus leurs inquiétudes, leur douleur et leur tristesse pour leur pays en s'insurgeant contre la mauvaise gestion des nouveaux dirigeants.

Le contenu des publications est donc lié à la vie de leur patrie. Chacun y va de son commentaire, de ses analyses et de ses stratégies pour toucher au maximum la sensibilité et l'adhésion de ses followers à sa cause. Mais

<https://web.facebook.com/serges.kassy/>; <https://twitter.com/SERGESKASSY>

l'analyse, une certaine nostalgie voire un regret transparait dans leurs publications à travers des comparaisons de gestion entre l'ancien et le nouveau régime sur des faits politiques et socioéconomiques du pays. Mais quel que soit leur domaine et leur combat, ces exilés visent, d'une manière ou d'une autre, à participer à la reconstruction de leur pays. Quelles sont les logiques de leur activisme ?

Les logiques des pratiques cyberactivistes des exilés Ivoiriens

Les analyses du corpus font apparaitre deux logiques d'action qui semblent motiver les pratiques numériques des exilés. Une logique politique se dégage de façon prégnante dans leurs publications. Celle-ci est marquée par les causes de leur exil. Ils se sont retrouvés hors du pays dans un contexte de crise politique jamais vu en Côte d'Ivoire. Le contenu de leurs publications n'est donc pas surprenant. Il porte sur les questions de souveraineté, de gouvernance, de démocratie, de justice, de liberté d'expression et des droits de l'homme. Sur fond de dénonciations, ces cyberactivistes critiquent, d'une part, la gestion et les nouvelles pratiques des dirigeants actuels ; et d'autre part, font des propositions pour une sortie de crise en partageant leur vision sur la réconciliation nationale. Aussi, conscients des potentialités d'instantanéité et d'amplification de ces plateformes numériques, ces exilés les exploitent au maximum par la publication des faits qu'ils jugent importants pour leur cause. Ils s'en servent dans leur combat pour la souveraineté de leur pays et l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens. Ils arrivent souvent, par leur activisme, à rallier un grand nombre de personnes à leur combat pour faire fléchir le gouvernement sur l'application de certaines décisions jugées inacceptables par la population. Nous avons l'exemple des lois sur l'augmentation des coûts de l'électricité, du renouvellement systématique du permis de conduire, du dédouanement des effets personnels au retour d'un voyage, de l'annexe fiscale, etc. contre lesquelles ces exilés ont vigoureusement réagi et mobilisé les Ivoiriens à ne pas les accepter. Ces mesures ont été finalement retirées grâce aux réactions massives des internautes sur Facebook. À l'image des leaders d'opinion, ces exilés sont de véritables influenceurs qui jouissent d'une popularité sur les RSN. Ils sont très écoutés et, par leurs prises de positions, arrivent à influencer et à guider ceux qui les suivent. Ils utilisent donc ces réseaux non seulement comme un outil stratégique mais aussi comme une arme idéologique pour influencer

le jeu politique. Ces plateformes se posent comme des outils démocratiques (Rieffel, 2014) à leur portée leur permettant de contribuer leur manière au développement sociopolitique de leur pays. Cela leur donne le sentiment d'être le contrepoids du pouvoir. Cependant cette logique politique ne cache-t-elle pas en toile de fond une autre plus subtile chez ces exilés ?

L'analyse, la présence des exilés sur ces RSN s'inscrit davantage dans une quête de reconnaissance se déclinant en un besoin d'existence et d'identité qui apparaît dans la manifestation de leur présence. Leurs publications répondent en effet à un besoin fondamental de leur personne : être reconnus comme tels. Elles leur permettent d'exister et de marquer leur présence dans l'esprit de leurs concitoyens. Et comme le disent Picard et Marc, « *la place que l'on occupe vis-à-vis de ses partenaires est aussi une façon de déterminer son identité* » (2015, 15). Cette quête d'identité se traduit par « *la nécessité de recevoir des marques de reconnaissances des autres* » (Idem, 14), le besoin de revendiquer leur appartenance à leur patrie et de maintenir le lien avec leurs compatriotes. C'est pourquoi, ces exilés mettent tout en œuvre pour montrer une image positive de leur personne (Kaufmann, 2004) auprès de leurs sympathisants à travers leurs interventions sur les problèmes du pays. Leurs posts, vidéos ou photos visent à susciter des réactions positives comme les mentions « J'aime », les partages et commentaires de leurs sympathisants qui suivent en permanence leurs actualités sur Facebook et Twitter. Par exemple, le nombre important de leurs followers sont de bons indicateurs qui les reconforte et les encourage dans leur combat : Billy Billy (174901), Stephane Kipré (48595), Steve Beko (34746), Gadjji Celi (34506), Serges Kassy (27040), Hanny Tchelley (25347) et Hermann Aboa (9051). Ils sont soulagés de savoir qu'ils sont suivis et que leurs publications sont aimées et partagées. Certains reçoivent des marques d'affection et de compassion lors d'événements heureux ou malheureux. Ces attentions leur permettent de ne pas se sentir seul et de supporter le mal du pays. Ces marques de reconnaissance ont donc une valeur thérapeutique pour ces exilés.

Cependant cette quête de reconnaissance comporte un risque, celui de perdre la face, c'est-à-dire d'avoir une image socialement dévalorisée de sa personne (Goffman, 1973). Cette image négative peut être confirmée par ceux qui ne partagent pas leurs tendances. Sur leurs pages, apparaissent effectivement des réactions hostiles empreintes souvent d'injures ou de commentaires déplacés provenant généralement des

partisans du pouvoir actuel. Ces ressentis déclenchent l'indignation de leurs sympathisants qui répondent de façon virulente à ce qu'ils considèrent comme des attaques. Hormis ces quelques accrocs ce sont, dans la plupart des cas, des réactions positives qu'ils reçoivent.

Les publications et leur contenu légitiment donc leur statut d'exilés, mieux, ils leur servent de carte d'identité aussi bien dans leur pays d'origine que d'accueil. Leurs pratiques cyberactivistes renforcent leurs liens sociaux et les rapprochent davantage. Quand l'un organise, par exemple, une manifestation (concert, conférence, anniversaires, ...), les autres le soutiennent par leur présence. Il y a une certaine solidarité qui s'est développée chez eux grâce aux RSN qui les fédèrent et les identifient comme tels.

Conclusion

Après la crise post-électorale de 2011, nombre de personnalités se sont retrouvées en exil pour leur engagement à l'ancien régime. De leur pays d'accueil, elles se sont appropriées les RSN pour maintenir le lien avec leur patrie mais aussi avec leurs proches. Très actives sur ces plateformes, elles s'en servent pour s'exprimer, s'informer et participer à la vie sociopolitique et économique de leur pays. Elles en font un usage stratégique dans leur combat pour la souveraineté de la Côte d'Ivoire. Leur activisme vise à éveiller la conscience de leurs concitoyens, à susciter la réaction de leurs sympathisants mais aussi à mobiliser leurs militants. Sur leurs murs, elles critiquent la gestion des dirigeants actuels, dénoncent leurs abus et proposent des solutions de sortie de crise.

Les RSN sont devenus des espaces d'expression et de positionnement de soi leur permettant d'exister et de marquer leur présence dans l'esprit de leurs concitoyens. Ils se posent désormais comme un viatique pour les exilés leur servant d'arme idéologique mais aussi d'outil d'existence. Cependant, en leur permettant de mener à distance leur combat, ces plateformes ne se posent-elles pas comme de nouveaux espaces publics d'expression et de pression sur les gouvernants ?

Bibliographie

- BONFILS P., PARRINI A S., 2012, « Collaborer dans un environnement immersif : interactions sociales et nouvelles formes de communication », Proulx S., Milete M., Heaton L., (dir), *Médias sociaux : Enjeux pour la communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 117-131
- DIMINESCU D., PASQUIER D., 2010, *Les Migrants connectés, TIC mobilités et migrations* in Réseaux, Paris, La Découverte, 282 pages
- FLICHY P., 2003. *L'innovation technique*, Paris, La Découverte, 256 pages
- GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi*, Paris, Minuit, 256 pages
- GROPPO B., 2003, *Exilés et réfugiés, l'évolution de la notion de réfugié au xx^e siècle*, Historia actual on line, pp. 69-79
- IRÉ A., 2013, *Côte d'Ivoire vote sanglant, douleurs d'exil*, Paris, L'Harmattan, 202 pages
- KAUFMANN J-C., 2004, *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand-Collin/SEJER, 352 pages
- KIRSCH O., 2015, *Migrations internationales : un enjeu planétaire*, Paris, Journaux officiels, 80 pages
- LABELLE M., 2015, « Le paradigme de la mobilité propose-t-il une perspective adéquate de l'immigration internationale ? », *Éthique publique* [En ligne], vol. 17, n° 1, <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1751> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.1751 (Consulté le 19 mars 2018)
- MATTELART T., 2007, *Médias, migrations et cultures transnationales*, Bruxelles, De Boeck, 158 pages
- NAJAR S., 2013, *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala, 492 pages
- NAJAR S., 2013, *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Paris, Karthala, 276 pages
- PICARD D., MARC E., 2015, *Les conflits relationnels*, Paris, Puf, Coll Que sais-je ?, 127 pages
- PROULX S., 2008, *Des nomades connectés : vivre ensemble à distance*, in Hermès, Paris, CNRS Éditions, pp.155-160
- RIEFFEL R., *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, 2014, Paris, Gallimard, 352 pages

Etude qualitative sur les usages du smartphone auprès d'un groupe de migrants syriens

Mahdi Amri, Feirouz Boudokhane-Lima & Nayra Vacaflor

ISIC. Rabat ; Université de Franche-Comté ; Université Bordeaux III

La base empirique de cet article est une enquête de terrain qualitative conduite auprès d'un groupe de migrants syriens habitant en France sur le thème de leurs usages numériques croisés à leur expérience migratoire. L'analyse des entretiens montre le rôle vital du téléphone portable dans leur parcours. Objet émotionnel, compagnon de route, « nourriture spirituelle », le téléphone mobile des syriens rencontrés nous renvoie vers une sorte de mise en scène de la délivrance, voire même à une série organisée de rites d'interaction. Les habitudes mobiles de nos interlocuteurs nous renseignent sur plusieurs fonctions extra-téléphoniques que joue désormais le smartphone : c'est un réservoir de photos-souvenirs qui représentent des « morceaux de vie » et une source d'apaisement.

Le premier prix du World Press Photo 2014 a été décerné à l'Américain John Stanmeyer. Intitulée « Signal », la photo montre des migrants sous un clair de lune, téléphones tendus vers le ciel essayant de capter du réseau téléphonique. Prise en février 2013 sur une plage de Djibouti, lieu de transit des migrants provenant de la Somalie ou de l'Éthiopie, cette photo rompt avec les clichés de guerre qui remportent habituellement ce prestigieux concours de photojournalisme. La photo de John Stanmeyer *est connectée à tant d'autres sujets : elle ouvre la discussion au sujet des technologies, de la mondialisation, des migrations, de la pauvreté, de l'aliénation, de l'humanité* », a déclaré Jillian Edelstein, membre du jury du World Press Photo (Mazoue, 2014).

Des images de réfugiés syriens en train de charger leurs téléphones mobiles sur la route des Balkans ou d'utiliser Facebook ou encore Google Maps pendant leur traversée ont fait le tour du monde depuis la « crise des réfugiés » de l'été 2015 (Diminescu, 2016). Ces photos ont permis de rendre compte de l'importance vitale des technologies numériques pour ces personnes. C'est à ces migrants connectés et à leurs usages des TIC et plus particulièrement du téléphone portable, que nous nous intéressons dans le cadre de cette étude. Que représente le mobile

pour les réfugiés syriens ? Quels usages en font-ils ? Quel rôle joue cet outil dans leur expérience migratoire ?

Cette recherche s'inscrit dans le cadre des travaux en SIC portant sur les usages des technologies de l'information et de la communication. L'évolution constante de ces dispositifs et leur intégration dans tous les aspects sociétaux contribuent à renouveler les problématiques des usages et à repenser ces derniers à travers l'analyse des pratiques induites par la transformation numérique. Cette recherche propose ainsi d'explorer, à travers une étude de terrain, le lien entre l'expérience migratoire et les technologies numériques.

Pour appréhender les éléments que soulève notre problématique, nous avons mené une étude qualitative. C'est au moyen de méthodes visuelles, notamment la photographie et la technique de la photo-élicitation, que nous avons mené des entretiens auprès d'un groupe de migrants syriens en France. La photo-élicitation est basée sur l'idée d'insérer une photographie dans un entretien de recherche. La différence entre les entretiens utilisant images et paroles et les entretiens se basant seulement sur le récit se situe dans les types de réponse de ces deux formes symboliques de représentation (Banks, 2007). Nous comprenons alors l'image photographique dans la recherche comme une « *construction de continuités entre la culture que nous étudions et la recherche académique (en regroupant des collaborateurs autour du sujet traité)* » (Pink, 2007, 56).

Lors de la phase exploratoire, nous avons rencontré plusieurs migrants syriens, mais ces derniers étaient méfiants vis-à-vis de notre étude et certains ont refusé de manière catégorique de nous accorder un entretien. Après plusieurs relances expliquant le caractère non politique de notre recherche, onze personnes ont accepté de répondre à nos questions. L'échantillon est composé de 5 femmes et 6 hommes. Ils ont entre 25 et 60 ans et appartiennent aux catégories socioprofessionnelles suivantes : artisans, commerciaux, cuisiniers, enseignants, femmes au foyer. Nous avons utilisé le critère de « saturation » comme critère d'arrêt (Guest *et al.*, 2006). Etant donné que les derniers entretiens réalisés n'ont pas apporté de nouveaux éléments et face aux difficultés rencontrées nous nous sommes contentés de cet échantillon. Contrairement aux études quantitatives qui cherchent une signification statistique, les enquêtes qualitatives emploient des échantillons restreints où un nombre de personnes relativement petit sont interrogées en profondeur dans leur

contexte de vie (Huberman et Miles, 1991). L'approche adoptée ne vise pas ainsi la représentativité et ne permet pas de généraliser les constats et les résultats de cette recherche.

Les récits recueillis lors des entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique (Bardin, 2013). Les principaux résultats de notre recherche seront présentés en trois parties. Nous étudierons dans un premier temps le rôle vital du téléphone portable dans la trajectoire des réfugiés syriens, dans un deuxième temps nous verrons comment le mobile de la population enquêtée se transforme en un outil qui incarne le devoir d'informer la famille de sa survie. Enfin, nous examinerons l'importance des photographies mobiles dans le parcours migratoire des syriens rencontrés.

Le rôle vital du téléphone portable

Utilisé avant le départ, pendant le transit et à l'arrivée, le téléphone mobile constitue « un nouvel écosystème dans la vie des migrants » (Fortunati *et al.*, 2012). Les entretiens menés auprès des réfugiés syriens montrent que son usage devient indispensable dans le processus de leur migration qu'ils qualifient de « forcée ». Plusieurs d'entre eux utilisent l'expression de « voyage de la mort » dans leurs témoignages. En quittant son pays, le migrant entre dans le cadre de ce que Carleen Maitland, de l'université de Penn State, appelle un « no man's land informatif » ; cela signifie qu'il est perdu, il ne sait pas où aller et comment procéder ; le smartphone joue dans ce cas le rôle d'un « guide » qui permet de l'orienter (*The Economist*, 2017). Plus qu'un moyen de communication et d'information, le téléphone mobile incarne un « objet-sauveur » (Amri, 2009). Il représente pour nos interlocuteurs : « un allié », « un compagnon de route », « une boussole » ou encore « une bouée de secours ».

Les Syriens rencontrés nous ont raconté avec beaucoup d'émotion leur périple et ont insisté sur le rôle du portable, comme l'illustrent les témoignages suivants : « *Le mobile est très important, si on est exposé au danger dans le large on peut contacter les gardes-côtes, il faut dire que ta vie en dépend, il peut te sauver la vie, [...], il est devenu un objet vital pour nous* » (Najib) ; « *Pour beaucoup d'entre nous il représente une connexion avec le monde, surtout quand on est seul au milieu de nulle part, cet objet a sauvé des personnes avec un signal, un appel ! [...] on*

en prend soin, on le protège de l'eau [...] c'est un moyen de survie ! » (Saad).

Le parcours migratoire de nos interlocuteurs se caractérise par un besoin intense de maintenir une relation avec leurs proches. Se retrouver avec un téléphone déchargé, c'est envoyer un message négatif à ceux qui sont dans l'attente d'une preuve de vie, expliquent-ils. Le portable représente ainsi un « *messenger* » qui permet de rassurer la famille par des appels, des SMS ou des photos. Communiquer avec les proches est un « *gage d'espoir* » qui leur permet de garder le moral et ne pas « *sombrer dans la folie* » (Safia). Communiquer devient synonyme de vivre (Wolton, Benedetti, 2016). Le smartphone est aussi considéré par nos interlocuteurs comme un bien plus précieux que la nourriture. Si celle-ci sert à nourrir l'organisme, le fait de rester en contact avec les siens représente pour les syriens rencontrés un moyen de nourrir l'âme ; ils parlent ainsi de nourriture « mentale », « sociale » et « spirituelle ».

Le téléphone mobile contribue aussi de la construction d'une continuité et d'une coprésence (Madianou, Miller, 2012). « *Je ne suis pas encore là, je suis encore là-bas, une partie de moi est restée en Syrie et pour garder cette partie de moi, j'ai le smartphone* », nous dit avec amertume Mayada. Cet outil permet aux migrants de diminuer la sensation de rupture et d'absence (Macilotti, 2015) et joue le rôle d'un

« cordon ombilical » qui ancre leur passé au sein de leur présent. En renforçant une « culture du lien » (Diminescu, 2005), ce dispositif communicationnel se convertit en véritable « substitut à l'absence » (Licoppe, 2009).

Avoir son téléphone mobile constamment à proximité est un moyen qui permet, selon nos interlocuteurs, de rendre leur quotidien moins angoissant. A l'arrivée dans le pays de destination, le téléphone mobile, Facebook et Google Traduction deviennent plus qu'auparavant des outils indispensables pour s'intégrer et, bien sûr, pour continuer à garder le contact et rassurer la famille. Les applications mobiles s'imposent plus que jamais dans leur quotidien, en tant que migrants, tout en transformant le lien avec les proches ; il s'agit désormais d'une manière de vivre ensemble à distance.

Pour les syriens enquêtés, le téléphone portable est un objet de survie par excellence. Outre l'importance vitale de cet objet communicationnel, il ressort des entretiens que le fait d'informer les proches de leur situation relève de l'ordre du devoir : « *La première chose qu'on va chercher à faire c'est de charger son portable si on n'a plus de batterie, c'est de contacter ceux qu'on a laissés derrière nous, donc c'est un devoir sacré, c'est de notre devoir de les contacter pour les rassurer...* » (Safia). C'est donc la famille qui compte en premier lieu, d'où la nécessité absolue de veiller au fonctionnement permanent du téléphone portable, étant donné que l'adoption de ce dernier dans ce contexte social précis est vue aux yeux des enquêtés comme une ressource collective (Campbell, Russo, 2003). Le téléphone portable joue le rôle d'un médiateur entre le devoir familial et le droit à l'information. Il s'inscrit dans un nouveau rituel de leur vie et devient un rite de passage au sens anthropologique (Ling, 2005). Cela veut dire qu'il accompagne le passage des migrants d'un contexte (un pays en guerre) à un autre (le pays d'accueil où ils viennent chercher la paix).

Dans le cadre de notre étude de terrain, l'usage du téléphone mobile par nos interlocuteurs nous renvoie à un effet parfois pervers et très ambigu,

savoir la culpabilité. Le devoir d'informer la famille et de garder un lien via le téléphone mobile permet ainsi de déculpabiliser et représente une source de soulagement : « *Je dois les informer, les appeler tous les jours, c'est un devoir, et c'est presque déculpabilisant, parce que tu culpabilises, certains partent sans prévenir* » (Samir) ; « *Un coup de fil pour un grand soulagement, [...] nous avons besoin de parler avec eux pour nous soulager* » (Saad). En effet, quitter le pays d'origine vers une vie « meilleure » laisse cette trace de culpabilité que le téléphone prolonge à chaque appel et à chaque contact. De même, chaque photo prise représente une source de pénurie.

Le téléphone mobile des réfugiés syriens nous renvoie vers une sorte de mise en scène de la délivrance, voire même à une série organisée de rites d'interactions dans le sens goffmanien du terme. Erving Goffman (1973) procède à une étude des interactions sociales en utilisant des métaphores théâtrales didactiques. En fournissant différents sens, il introduit tout d'abord le concept de « performance » qui fait allusion à un rôle joué ici et maintenant (nous sommes toujours acteurs en prenant part à une interaction sociale). Le deuxième sens renvoie à la « performance » vue

comme cérémonie religieuse. Là, il y a un attachement à des valeurs éthiques communes et inhérentes à une communauté. Ce prolongement, subtil mais tellement douloureux, agit plus comme un rituel déculpabilisant. Les réfugiés syriens confectionnent des *mises en scènes* pour parler d'un soi qui souffre, qui découvre, qui a le mal du pays, qui apprend. C'est une série de paradoxes construits et mis en scène par les photos et vidéos envoyées.

Les usages des téléphones mobiles des réfugiés syriens démontrent l'émergence d'une nouvelle « communauté locale ». L'Homme est, par excellence, un être social voué à la vie en groupe. Jusqu'à la révolution industrielle et le développement urbain conséquent, les gens vivaient principalement dans des villages où les relations humaines étaient surtout primaires et faciales. Ce sont les scénarios dans lesquels les frontières physiques ou spatiales coïncident avec les frontières sociales et où la dimension temporelle de ces contacts est absolument synchrone et instantanée. Dans le cas des réfugiés syriens installés particulièrement en France, un nouveau type de communauté naturelle a émergé et s'est construit sur la base des relations primaires dont les liens sont, théoriquement du moins, la famille, les autres réfugiés et surtout la patrie. Dans ce sens, nous pensons qu'il est possible d'analyser les manières particulières de mettre en relation les réfugiés syriens, de renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe tout en soulignant une fois de plus que la forme écrite de la relation par WhatsApp, Skype, Viber ne constitue rien de nouveau, étant donné qu'elle s'inscrit dans les scénarios quotidiens d'usage nécessaire.

Pour résumer, nous voudrions avancer que le téléphone mobile n'est pas utilisé par les réfugiés syriens comme un simple appareil mobile, mais plutôt comme un outil intime, et pour des raisons principalement affectives. Il est d'abord utilisé pour s'informer, informer, traduire, s'orienter dans les rues (la fonction GPS) et enfin pour verbaliser une expérience migratoire douloureuse. Au final, ces différents usages transforment cet objet en un monde à soi (Amri, Vacaflor, 2010).

L'importance de la photographie dans la trajectoire des réfugiés syriens

Les syriens enquêtés ont un rapport à la fois étroit et sensible avec la photographie. Ils nous ont expliqué, lors des entretiens, que pour créer de nouveaux liens dans le pays d'accueil, ils ont tendance à montrer à leur

entourage des photos qu'ils avaient prises avec leurs mobiles de leurs espaces de vie en Syrie (maisons, lieux symboliques, souvenirs...). Les habitudes mobiles de nos interlocuteurs sont là pour nous renseigner sur plusieurs fonctions extra-téléphoniques que joue désormais le portable dans ce moment précis de leur trajectoire : c'est un réservoir de photos-souvenirs, un soulagement, voire même un apaisement de la douleur de la séparation familiale : « *Ces photos c'est tout ce qu'il nous reste, des photos d'une vie qu'on ne retrouvera peut-être jamais ! [...] il ne me reste que des photos pour que les souvenirs ne se transforment pas en mirages* », (Samir) ; « *Le téléphone c'est le lien avec toute une vie antérieure, le passé c'est aussi nous, il vit en nous jusqu'à ce qu'on arrive à construire une nouvelle vie ici* » (Mayada).

Les photos ou vidéos prises en Syrie, pendant le périple et à l'arrivée, représentent en effet des « morceaux de vie » sur smartphone. Cet outil ne permet pas ainsi de garder uniquement le lien avec son réseau social, mais aussi avec son identité, son histoire et son passé. Le mobile devient un objet hyper précieux. La jouissance du pouvoir symbolique des visages chers, des lieux quittés dans la patrie, des instants oubliés de l'ancienne vie dans le pays d'origine...est contenue dans des arrêts éternels sur les images-vies de nos interlocuteurs. Au cœur des analyses du rôle des TIC dans le traçage du parcours migrant des syriens, nous sommes en face d'une effervescence des images. Ces dernières sont là pour relater une influence croissante dans les relations aux gens, aux choses, au savoir, à l'imaginaire et aux événements. Elles sont par excellence un support dynamique d'émotion, d'attachement aux racines et de mémoire collective.

En effet, plusieurs études en sociologie et esthétique ont souligné ces dernières années la place intimiste de l'image dans les relations interpersonnelles. Aujourd'hui, avec les progrès technologiques, le rôle de la photographie est désormais au centre de la communication interpersonnelle, ce qui semble opérer une transformation radicale de sa fonction sociale au quotidien (Rivière, 2006). Cela étant, bien avant les années 2000, la fonction sociale de la photographie a été décrite par Pierre Bourdieu comme celle qui consiste à solenniser et à éterniser les grands moments de la vie familiale, à renforcer l'intégration du groupe familial en réaffirmant le sentiment qu'il a de lui-même et de son unité. Qualifié de propriété indivise du groupe familial, l'appareil photo, quant à lui, utilisé à l'occasion des fêtes, servait alors avant tout à fixer l'image des temps forts du groupe familial (Bourdieu, 1965).

En revenant aux récits des syriens rencontrés, nous constatons que les photographies mobiles de nos enquêtés traduisent non seulement un rapport indiscutable à l'identité mais incarnent très fortement un moyen pour lutter contre la mort. L'exemple le plus parlant est celui des réfugiés qui se prennent en selfie à la fin de la traversée réussie de la mer et dès l'arrivée en toute sécurité à bord : « *Ce genre de photo [les selfies] c'est comme pour illustrer qu'on est encore vivant, ce genre de photo c'est comme une preuve si vous voulez. Il y a même des gens qui filment la traversée, c'est peut-être aussi pour faire passer un message.* » (Mounir).

Les entretiens conduits avec les réfugiés syriens laissent apparaître les photographies mobiles comme étant un moyen qui permet un traitement documentaire des faits passés en fonctionnant sur le mode de l'écriture présente des pages de l'histoire. Le statut de la photographie, soulignons-le, devrait confronter l'historien à plusieurs thématiques : la première est celle de son statut pour l'histoire contemporaine (Dzovinar, 2005). Cette question a fait l'objet durant les vingt dernières années de prises de position qui vont toutes dans le sens d'une nécessaire plus grande prise en considération du support photographique dans l'analyse des sociétés contemporaines, en dépassant le simple usage illustratif.

Conclusion

Cette recherche a constitué une opportunité pour étudier et comprendre les usages du téléphone mobile des réfugiés syriens dans une société de communication multicanaux. Fournissant un premier examen aussi bien détaillé que complexe, ce travail a mis en lumière le sens subjectif que donne la population rencontrée à plusieurs réalités dans sa trajectoire migratoire : l'espace, le temps, la séparation familiale, la souffrance, le sens de la vie, la solitude connectée et les défis de l'intégration dans les sociétés d'accueil. Dans ce panorama ouvert et multidimensionnel, le téléphone mobile est omniprésent. On lui octroie un rôle vital, au-delà du lien qu'il permet de garder avec la famille, il devient une sorte de *journal intime* sur lequel les réfugiés écrivent leurs douleurs et rêvent d'un avenir meilleur. La communication mobile, dans ce sens, donne une singularité

l'espace social, dans lequel le téléphone portable se présente comme une référence culturelle enracinée dans les contextes quotidiens. Le téléphone mobile des réfugiés syriens constitue au final un objet de survie, une source d'apaisement de la douleur et un véritable support de réconfort dans la vie agitée qu'ils mènent depuis le départ de la Syrie.

Les usages spécifiques des téléphones mobiles des réfugiés syriens nous invitent à réfléchir sur les nouveaux enjeux de « l'humanisme numérique » (Doueïhi, 2011). Les technologies numériques sont plus que jamais ambivalentes comme un *pharmakon*, à la fois remède et poison (Stiegler, 2014) ; elles sont sources de problèmes et de solutions, de destruction et de renaissance, de guerre et de paix au sein du monde d'aujourd'hui.

Bibliographie

AMRI M., 2009, *Culture technologique : Les dimensions sémio-anthropologiques du téléphone mobile chez les étudiants étrangers de Bordeaux*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Pessac, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 304 pages.

AMRI M., VACAFLOR N., 2010, « Téléphone mobile et expression identitaire : réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes », *Les enjeux de l'information et de la communication*, vol. 1, pp.1-17.

BANKS M., 2007, *Using visual data in qualitative research*, London, Sage, 142 pages.

BARDIN L., 2013, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 291 pages.

BOURDIEU P., 1965, *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photo*, Paris, Éditions de Minuit, 361 pages.

CAMPBELL S.W., RUSSO T.C., 2003, « The social construction of mobile telephony: an application of the social influence model to perceptions and uses of mobile phones within personal communication networks », *Communication Monographs*, 70 (4), pp. 317–334.

DIMINESCU D., 2016, « Traces numériques », *Plein droit Dossier « #Étrangers_connectés »*, n° 110, 48 pages.

DIMINESCU D., 2005, « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique », *Migrations Société*, vol. 17, n°102, pp. 275-292.

DOUEIHI M., 2011, *Pour un humanisme numérique*, Paris, Éditions du Seuil, 177 pages.

DZOVINAR K., 2005, « Photographie, génocide et transmission : l'exemple arménien », *Les Cahiers de la Shoah*, vol.1, n°8, pp. 119-149.

FORTUNATI L., PERTIERRA R., VINCENT J. (Eds.), 2012, *Migration, Diaspora and Information Technology in Global Societies*, London, Routledge, 272 pages.

GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit, 256 pages.

GUEST G., BUNCE A., JOHNSON L., 2006, « How many interviews are enough? an experiment with data saturation and variability », *Field Methods*, Vol.18, N°1, pp. 59-82.

HUBERMAN M., MILES M.B., 1991, *Analyse des données qualitatives: recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck Université, 478 pages.

LICOPPE C. (dir.), 2009, *L'évolution des cultures numériques. De la mutation du lien social à l'organisation du travail*, Paris, FYP Éd., 223 pages.

LING R., PEDERSEN P. (Ed.), 2005, *Mobile Communications: Re-Negotiation of the Public Sphere*, Springer, London, 454 pages.

MACIOTTI G., 2015, « Migrations et société en réseau : TIC et expérience migratoire entre pays d'origine et société d'accueil », *Rivista di Criminologia, Vittimologia e Sicurezza*, vol. IX, n° 1, pp. 81-101.

MADIANOU M., MILLER D., 2012, *Migration and new media : Transnational families and polymedia*, London, Routledge, 2012, 175 pages.

MAZOUÉ A., 2014, « Une photo de migrants au clair de lune primée au World Press 2014 », *France 24*, 14 février [En ligne] <http://www.france24.com/fr/20140214-clair-lune-migrants-prime-world-press-photo-2014>

PINK S., 2007, *Doing Visual ethnography : images, media, and representation in research*, London, Sage, 234 pages.

STIEGLER B., 2014, « Pharmacologie de l'épistémè numérique », in STIEGLER B. (Coord.), *Digital studies. Organologie des savoirs et technologies de la connaissance*, Limoges, FYP, 2014, pp. 13-26.

RIVIERE C. A., 2006, « Téléphone mobile et photographie : les nouvelles formes de sociabilités visuelles au quotidien », *Sociétés*, n° 91, pp. 119-134.

THE ECONOMIST, 2017, « Migrants with mobiles : Phones are now indispensable for refugees », *The Economist*, vol. 422, n° 9027 [En ligne] <https://www.economist.com/news/international/21716637-technology-has-made-migrating-europe-easier-over-time-it-will-also-make-migration>

WOLTON D., BENEDETTI A., 2016, *Communiquer c'est vivre*, Paris, Le cherche midi, 342 pages.

Étude de l'exploitation numérique des expressions idiomatiques dans le trolling marocain sur Facebook

Sana Bourbi, Hassan Ennassiri

Université Sultan Moulay Sliman, Béni Mellal ; Université Ibn Zohr, Agadir

L'avènement de l'internet a changé le mode de communication entre les individus. Dans l'univers facebookien, l'on constate que des individus créent des trolls publiés dans un forum ou une page de groupe. Ces Trolls utilisent des expressions idiomatiques avec un support iconique. Cette créativité numérique associant le signe et l'image pour une fin communicative et expressive virtuelle, véhicule une identité culturelle où l'individu se reconnaît comme membre d'une communauté sociolinguistique. Toutefois le trolleur semble opérer un travail anti-social. Cette contribution tente d'examiner comment les trolls marocains, en exploitant l'expression idiomatique, construisent un discours critique anti-communautaire.

Contextualisation et concepts

De la pertinence du corpus

Les technologies de l'information et de la communication semblent reconfigurer le monde où les individus, les groupes et les communautés se procurent d'autres modes pour échanger, s'exprimer. A cet égard, nous avons constaté que les trolls occupent une place importante dans la communauté des internautes. Ceux-ci s'en servent pour dire leurs opinions et exprimer leurs sentiments. La particularité des trolls comme objet d'étude, est qu'ils mêlent texte et image, mais surtout, exploitent les expressions idiomatiques pour produire un discours où l'ironie, en se servant de la polyphonie énonciative, brosse une image critique du marocain. Nous avons collecté une vingtaine de trolls marocains qui nous semblent intéressants à interroger sur les plans linguistiques et pragmatiques vu la charge culturelle qui les caractérisent.

Le troll a fait son apparition le 26 mai 2016 avec l'édition 2017 du Petit Larousse illustré, qui le définit comme « *un internaute qui empoisonne*

les débats sur internet avec des remarques inappropriées ou provocantes
» Les trolls sur lesquels porte notre étude appartiennent à trois groupes constitués en communautés virtuelles à savoir « Rusia bel visa », « Aro3oula » (virilité) et « Rusia plaes ». Ces communautés appartiennent à la jeunesse et s'inscrivent dans le contexte général du mondial qu'organise la Russie en 2018.

Sous-tendus par un conflit symbolique entre les hommes et les femmes marocains, les trolls ont pour but de nuire à l'équilibre de la communauté.

Il serait ainsi intéressant d'examiner comment les trolls, à travers leur créativité numérique en exploitant l'expression idiomatique et l'humour, construisent un discours critique anti-communautaire.

Précisions conceptuelles

Les expressions idiomatiques sont l'une des formes du langage figuré conventionnel. Selon LE ROBERT (2009 :1258) un idiome est une :« *Particularité propre à une langue, idiotisme. Ensemble des moyens d'expression d'une communauté correspondant à un mode de pensée spécifique* ». ¹

Les expressions idiomatiques assurent une fonction communicative en répondant aux besoins expressifs et communicatifs des membres d'une société. Elles reflètent ainsi la réalité socioculturelle d'une communauté linguistique et s'imposent comme un moyen langagier traçant un lien entre la langue, la pensée et la cognition.

Sur le caractère culturel inhérent aux expressions idiomatiques, (Dobrovolskij, Piirainen, 2005, 20) affirment que : « *Les propriétés saillantes des unités figuratives conventionnelles, les expressions idiomatiques, ne peuvent être appréhendées sans aborder la connaissance culturelle* » ².

Quand les marocains veulent, implicitement, exprimer leurs pensées, ils puisent dans leur capital des expressions idiomatiques qui offrent, à travers leur figurativité, des images intéressantes, surprenantes et souvent humoristiques ou ironiques.

¹LE ROBERT, 2009, p1258.

²DOBROVOL'SKIJ, D., & PIIRAINEN, E., 2005 b, *Cognitive theory of metaphor and idiom analysis. Russian Academy of Sciences Institute of Russian Language Department of Experimental Lexicography*, p 20

Au niveau morphosyntaxique et sémantique, Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage (1994, 249-250) conçoit l'expression idiomatique comme : « *Toute forme grammaticale dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphème et qui n'entre pas dans la constitution d'une forme plus large* »³

Étant donné que les EI sont incluses dans le langage non littéral conventionnel, elles ne peuvent donc pas être interprétées à partir du sens littéral de leurs constituants. Elles se caractérisent alors, par une opacité sémantique.

La caractéristique fondamentale des EI est que leur sens global est relativement fixé et constant, ce qu'elles suggèrent est leur valeur connotative selon les connaissances encyclopédiques et les références culturelles de ceux qui les emploient et ceux qui les interprètent.

Dans sa mise en discours, la compréhension du sens implicite d'une expression idiomatique demande une compétence pragmatique pour aller au-delà de ce qui est dit explicitement, d'appréhender l'intention communicative du locuteur et ainsi de comprendre le sens implicite. Le fait que les expressions idiomatiques soient nées dans un contexte socioculturel rend leur traitement et leur compréhension impossibles sans un savoir culturel partagé. Dans ce sens, l'humour est un exemple certain.

Le Petit Larousse illustré (2007, 555) le définit comme la « forme d'esprit qui cherche à mettre en valeur avec drôlerie le caractère ridicule, insolite ou absurde de certains aspects de la réalité, qui dissimule sous un air sérieux une raillerie caustique » Selon Daniel Sibony (2010, 165) « dans l'humour, c'est le langage qui rit. L'humour c'est faire rire la langue à nos dépens et s'en consoler ».

La langue use de l'humour pour créer de nouvelles images associatives aux mots tant libres que figés, pour remuer le sens et le non sens. Quand l'humour s'introduit dans la langue, il ballote le sens, l'autre sens et le non sens, créant ainsi de nouveaux calibrages sémantiques et dérangeant ainsi l'équilibre des mécanismes de la communication.

L'humour via les expressions idiomatiques est créé par le jeu de mot qui vise à défiger la tournure figée en changeant son signifié, en ôtant l'expression de son idiomaticité et la dénudant de sa dualité de sens

³Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage (1994 :249-250)

littéral et sens et de son contexte figuré. Cependant, rien que de considérer le sens figuré en le reliant aux images littérales dépeintes, aux métaphores, aux comparaisons utilisées et aux références culturelles et sociales. Nous découvrirons que l'humour se crée en construisant le sens figuré et non pas en le détruisant.

La structure syntaxique des EI marocaines

A partir de notre corpus répertorié sur Facebook, nous proposons une analyse formelle des énoncés idiomatiques au niveau de leur structure, de leur degré de figement et ce, en rapport avec la complexité énonciative du texte d'une part ; et d'autre part, avec l'image comme support fondamental dans la création des trolls. Les expressions idiomatiques (désormais EI) figurant dans notre corpus de trolls se divisent en deux types :

D'un côté, des expressions idiomatiques totalement figées qui n'acceptent aucun changement sans altérer le sens figuré et que nous trouvons dans:

lə mmən t-ɛawəd Zaburə-k ja dawd

LIT. (À qui lis-tu ton Zabur David) /« Tenter de conseiller ou aider quelqu'un en vain ».

Au niveau de ce type d'expressions figées, le figement est assuré par le fait que le composant renvoyant à la personne dans les positions syntaxiques, n'est pas ancré dans la situation d'énonciation. Par exemple, le nom « Daud » renvoie à une référence qui ne fait pas partie du contexte énonciatif. Le pronom possessif « k » (ton) est anaphorique référant à David. Ce dernier est extra-énonciatif situé dans une référence culturelle lointaine liée à la religion.

Il existe aussi des EIM totalement figées dont la référence est extralinguistique, sous forme de signe iconique lié à l'énoncé. Par exemple : « *raṣṣ-ṣaṣṣu*⁴ en personne » (*la tête de boîte en personne*) qui a une référence iconique. Le référent ou l'objet du monde est reconnu à travers l'image qui forme le troll à savoir la tête déformée d'un homme.

Le deuxième type d'EIM est semi figé. La marque de liberté est assurée par les positions syntaxiques renvoyant à la personne comme le sujet, le complément d'objet, l'inchoatif et l'énonciatif.

Il s'agit d'une expression idiomatique espagnole d'origine.

La référence à une personne peut être assurée par un pronom possessif lié un inchoatif nominal ou à un complément d'objet comme dans l'exemple :

b. *ħəʃ einu w qəlb-u w mostaqbalu*

LIT. (*Il pose son œil, son cœur et son avenir*).

Le défigement porte aussi sur la flexion verbale et nominale :

dərb-u lə-kħəl f lə-bjəd

LIT. (*Ils ont mis le noir sur le blanc*)/ « *Rendre un mariage officiel* ».

Au niveau énonciatif, les EI semi figées permettent l'introduction des co-énonciateurs dans l'acte de communication. La désinence personnelle présentée par les noms, les pronoms personnels, les pronoms possessifs permettent ainsi une liberté discursive accordée aux EIM qui leur permet d'adopter un comportement discursif dans l'acte d'énonciation.

Du figement à la dé-formation au service de l'humour

Les énoncés idiomatiques de notre corpus sont insérés dans d'autres énoncés idiomatiques. Afin d'atteindre un but expressif et ironique. Les trolls puisent dans leur créativité langagière qui atteint parfois le figement sans pour autant altérer le sens idiomatique. Nous avons remarqué que ce défigement porte sur des EI sémantiquement transparentes représentant un niveau de familiarité très élevé par exemple:

dat momənt faš s-slougija dijal wəld d-dərb kadir lfuting

LIT. (*Ce moment où le levier arabe du voisin fait du footing*).

əar mulana řak mařləqtiniřak řəlləctini lə s-sma

LIT. (*Dieu pitié, tu ne m'as pas livré, tu m'as fait monter au ciel*).

Le défigement porte différentes formes tout en gardant l'élément invariable qui assure l'idiomaticité. Dans l'énoncé (j), il est question d'une variante de l'expression originale : [*řaləq s-slogijja*] (*libérer le levier arabe*) qui signifie « exagérer dans les mensonges ».

L'élément invariable est [*s-slogijja*] (le levier arabe). C'est le concept qui déclenche un ensemble de connaissances encyclopédiques relatives à cette référence culturelle.

Cependant, le concept de la vitesse est modifié à des fins ironiques en utilisant l'hyperbole et la personnification. L'image iconique du levier arabe jouant le footing laisse déduire le mensonge exagéré.

L'exagération à travers l'hyperbole et la personnification est manifeste dans l'énoncé (e) dans lequel le concept « *levier arabe* » est présenté à travers un support iconique assurant ainsi l'idiomaticité de l'énoncé.

En effet, la personnification est présente à travers la prise de parole du levier arabe qui se plaint des mensonges de l'énonciataire. L'effet ironique est assuré par l'assemblage du support d'un chien qui se lance au ciel d'un bateau de guerre comme un boulet de canon. Dans ce troll, l'image a un rôle crucial accentuant l'effet ironique déclenché au début par le défigement de l'expression idiomatique.

Une expression figée porte en elle un sens de fixation et d'invariabilité. Le groupe de mot passe d'un état où ses composants sont libres à un état de fixation, ce qui engendre l'expression figée. Il ya un assemblage précis d'éléments variables et non variables véhiculant un sens figuré.

De cette forme figée émergent souvent des variantes qui renvoient au même sens mais usant d'autres constituants comme dans « *šamməʔela draəu -šamməʔela jədu- šamməʔela ktəfu* » (démâcher ses bras- ses mains - ses épaules)

Nous avons remarqué que dans notre corpus, il ya un jeu de mots ou une manipulation lexicale des énoncés idiomatiques tout en maintenant le sens figuré comme dans l'exemple :

f. *dat momənt faš lməğribi kayħəʔ einu w qəlbə w mustaqbalu əla gawrija*
LIT. (Ce moment où le marocain pose son œil, son cœur et son avenir sur une européenne)

Dans cet exemple, il ya d'autres constituants renvoyant à d'autres expressions idiomatiques qui s'ajoutent à la structure de l'expression pour ainsi mettre en relief l'état désespéré de la personne en question.

Nous avons dans ce cas, l'ajout du concept « *qəlbə* » (son cœur), renvoyant au domaine des sentiments et que nous trouvons dans d'autres expressions idiomatiques « *təjjəħ qəlbə* », « il fait tomber son cœur », « *qəlbə əlih* » (Il a le cœur sur quelqu'un) et le concept « *mostaqbalu* » (son avenir) renvoyant à l'argent, à l'assurance et à l'aisance. Ces trolls manifestent une certaine créativité linguistique qui met en évidence l'expressivité de l'expression modifiée plus que l'originale.

L'interlocuteur reconnaît immédiatement les traces de l'expression originale mais l'ajout des autres éléments renvoyant à d'autres expressions à la chaîne figée rend le sens plus intense tout en créant un effet d'humour et d'ironie aussi. Cet effet est accentué par le support iconique montrant le regard désespéré du jeune marocain braqué sur la blonde. Le lecteur familier ou non avec l'expression est capable de donner un commentaire sur le troll, précisément sur l'image car le regard est révélateur de l'attachement de la personne à la femme occidentale.

De la complexité énonciative des trolls

Dans certains trolls, nous avons des énoncés émis par plus d'un énonciateur. Dans ce genre d'énoncés, plusieurs expressions idiomatiques sont insérées dans le même énoncé comme dans les deux exemples :

rwassa kamlin waqfin ela s-səh kajduzu ela ləkhdər wə ljabəs

LIT. « Les russes sont mis debout sur du solide ils mangent le vert et le sec »

Nous avons deux expressions insérées dans le même énoncé produit par un seul énonciateur. L'énoncé idiomatique «*waqfin ela s-səh* » est sémantiquement complétée par l'énoncé 2 «*kajduz ela ləkhdərwe ljabəs* » à travers une relation de cause à effet. La robustesse et la bonne santé fait que le russe mange tout ce qu'il trouve devant lui. Dans l'exemple :

Dans l'exemple :

« *lə mmən t-əawəd zəburə-k ja dawd* »

LIT. (À qui lis-tu ton Zabur David) /« Tenter de conseiller ou aider quelqu'un en vain ».

L'image iconique renvoie à l'état de la personne têtue avec qui elle parle. Pour mettre en valeur cette ténacité, l'énoncé idiomatique ancré dans la référence culturelle justifie le comportement de cet entêtement. On peut déduire que l'énoncé idiomatique s'adresse à la fille qui essaie de convaincre son ami. Nous nous rendons compte de l'existence d'une complexité énonciative où, souvent, l'image entre en jeu. En effet, l'image de la tête du jeune entourée de pierre et de cime dépeint l'indifférence totale mais en même temps l'esprit borné et l'entêtement du jeune marocain. De l'autre côté, nous avons un autre énoncé :

procédés, comme l'ironie, l'hyperbole [...] qui peuvent se combiner entre eux et être utilisés dans différentes visées, proposant au destinataire une forme de connivence plus ou moins ludique ou plus ou moins foncièrement critique ».

Nous pouvons en déduire que l'humour n'est pas un phénomène singulier. En effet, ces figures de style peuvent exister de façon autonome ou ensemble intensifiant ainsi l'intention humoristique qui se déclenche.

Partant de notre corpus, une lecture attentive nous rend à cette évidence : les trolls sont focalisés sur le rapport entre l'homme et la femme marocains. D'une part, les EIM sont exploitées à une fin critique où l'humour souligne le conflit entre les co-énonciateurs. La référence à la femme étrangère fonctionne comme un ingrédient important pour amplifier le profil d'un homme marocain irresponsable, menteur et rêveur d'un ailleurs meilleur. Le marocain est donc l'objet d'une mise à nu à travers les différents trolls.

Ceux-ci soulignent le conflit implicite et parfois explicite entre la communauté des hommes et celle des femmes, marocains. En sont révélatrices plusieurs expressions idiomatiques. Par exemple, l'EI « *lə mmən t-εawəd ʒabuɾə-k ja dawd/* (À qui lis-tu ton Zabur David ?), montre l'indifférence totale du jeune envers sa partenaire. Il serait donc vain de tenter de le dissuader.

Une autre EI vient appuyer cet état d'esprit de l'homme marocain que l'image traduit visiblement ci-dessous : « *faš lbənt katbgi təqnæ l lwəld anna leiša f rusia ʒeiba w lbnat ʔammaeat* ». (Quand la fille essaie de convaincre le garçon que la vie est dure en Russie et que les filles sont matérialistes).



Le marocain apparaît comme complètement obsédé par la femme étrangère, russe ou suédoise.

Car celle-ci passe pour un moyen d'ascension sociale et une garantie pour un avenir meilleur.

L'énoncé idiomatique suivant que nous avons analysé, en plus de l'image, recourt à l'ironie pour accentuer cette attitude.



dat momənt fach lməgribi kayhəṭ einu w qəlbu w mustaqbalu əla gawrija/
(Ce moment où le marocain pose son œil, son cœur et son avenir sur une européenne)

Pour renforcer ce rapport frôlant l'aliénation, du marocain à la femme étrangère, le trolleur va jusqu'à prêter sa voix à la russe à travers cet énoncé idiomatique accompagnant l'image : « *nḍarḇ-u lə-khəl f lə-bjəḍ* », qui renvoie au désir de faire acte de mariage.



Toutefois, si la femme étrangère est présentée comme source de richesse et d'assurance dans la représentation du marocain, la marocaine ne veut pas d'un homme paresseux, irresponsable et oisif. C'est ce que révèlent les énoncés idiomatiques accompagnant le troll suivant. Ces énoncés soulignent la valeur du travail, de l'autonomie et de la responsabilité qu'exige la femme.



«*Səbeijam dəlbakoʃ tsalaw* »/ Fig. (Les jours du repos sont terminés)

Wa šəmməʃ əla draəək w nud ʃ-ʃəwwəʃ ʔəʃf lxobz »(Démanche tes bras et va travailler)

Compte sur toi-même »

L'ironie est alimentée, en plus de l'image, par la comparaison à laquelle recourent les trolleurs. C'est ce que souligne cet exemple où ton ironique est à son comble grâce au contraste opéré par les expressions

la moustachue », «*məəmməʃa ləin* » (elle remplit l'œil) et «*almosiba* » (la catastrophe)



L'usage de l'ironie emprunte une autre stratégie pour faire son effet : l'énonciatrice, pour brosser le portrait d'un homme ridicule, met en lumière de manière hyperbolique, les qualités du russe en exploitant cette EI dont la signification est rendue palpable par l'image :



rwassa kamlin waqfin ela Ṣ- Ṣaḥ kajduzu ela ləxdəɾ wə ljabəs »qui signifie (Les russes sont mis debout sur du solide, ils mangent le vert et le sec ».

La mise à nu de l'homme marocain opérée par la femme semble atteindre son point culminant à travers l'investissement de la signification culturelle véhiculée par le levier arabe exprimée dans l'EI : « [ʔaləq s-

slogijja] » (*libérer le levier arabe*). L'image du levier arabe déployé en plein ciel induit que le mensonge est sans limite. L'amplification à travers l'hyperbole dans l'énoncé suivant rend l'ironie plus poignante : [ɛaɾ mulana ɾak maɟləqtiniš ɾak ɟəllæɛtini lə s-sma] (*Dieu pitié, tu ne m'as pas livré, tu m'as fait monter au ciel*)

Les contenus échangés entre les trolleurs dessinent un espace interactif d'hostilité et de violence. Or, qu'est-ce qu'une communauté si ce n'est par la présence d'un esprit de coopération et de partage ? Si le troll tend à remettre en question les règles de fonctionnement du groupe comment maintenir la cohésion nécessaire ? Or, les messages analysés sont minés par une intention pernicieuse et préjudiciable à l'autre.

Le recours à l'humour ou à l'ironie, la ridiculisation par l'usage d'images amplifiées voire caricaturales, répond à une visée hostile consistant à nuire au groupe et à ses intérêts. Le trolling semble donc se définir comme une activité destructrice pour les communautés sur les réseaux sociaux.

Si Georg Simmel postule que le conflit est normal, et qu'à l'instar de l'interaction, il est une sorte de socialisation des individus, nous pensons, toutefois, qu'il est un facteur destructeur du lien social et qu'il alimente un discours anti-communautaire dans le trolling.

Conclusion

Cet article a pour objectif d'étudier le fonctionnement des trolls marocains et leur portée critique. Il a été possible donc de découvrir qu'il s'agit d'une créativité numérique étonnante que les internautes utilisent pour exprimer leurs opinions et communiquer dans un espace virtuel qui leur offre une grande marge de liberté.

Tous les trolleurs exploitent les expressions idiomatiques parfois en leur conservant leur sens original, parfois en effectuant des déformations. L'analyse a révélé la complexité énonciative caractérisant les énoncés que vient corroborer l'image prenant statut d'énoncé des fois. L'on a pu mettre en évidence dans l'ensemble des trolls le conflit symbolique sous-tendant le rapport entre l'homme et la femme marocains. Les trolleurs usent ainsi d'un discours humoristique anti-social.

Tous les trolls sont teintés d'une violence et d'une volonté de nuire à l'image des autres énonciateurs. L'amplification ou l'hyperbole,

l'humour et l'ironie, le jeu de mots dans les expressions idiomatiques sont des moyens expressifs utilisés par le trolleur afin de satisfaire cette intention. La créativité va loin mariant utilement l'image au texte où souvent le rapport est explicite.

Bibliographie

AVELINO, C., 1999, *La Culture Derrière Les Mots*. Diss. Faculty of Letters, University of

Lisbon, pp.51-62.

BENVENISTE, E., 1974, *Problèmes de Linguistique générale I*. Paris : Gallimard.

BERGSON, H., 1924 « *Le rire*, 23 e éditions. Paris.P.U.F.

CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU, D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

DEDFORGES, M-C., 2008, « *Expressions idiomatiques : Une arme culturelle ?* ». Université de Victoria Acte du colloque, pp. 66-77.

DUBOIS, J., & COLL., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse

GALISSON, R., 1989, *Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels*. N°69, Janvier 6 mars.

GROSS, G., 1996, *Les Expressions Figées en Français : noms composés et autres locutions*. Collection l'essentiel français. Paris°: Editions Ophrys.

GROSS, M., 1982, *Une Classification des phrases figées du français*. *Revue Québécoise de Linguistique* 11 (2), pp. 151-185.

GROSS, M., 1988, *Sur les phrases figées complexes du français*. *Langue Française* 77. Paris : Larousse, pp : 47-70.

MEJRI, S., 2000, *Syntaxe et figement, Lexique, syntaxe et sémantique*, BULAG. Publications du Centre TESNIERE, Université de Franche-Comté, Besançon, pp. 333-342.

SIBONY, D., 2010, *Les sens du rire et de l'humour*, Paris. Odile Jacob, p165.

VIVERO GARCIAS, M., D, 2013, « *la contestation par l'humour, étude contrastive de l'humour dans la littérature espagnole et française contemporaine* », *Cahiers de narratologie*, p3.

YOUSSI, A., 1995, « sémiologie culturelle des structures figées ». In Dialectologie et sciences humaines, Série Colloque et séminaires, N° 38, Publication de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat, pp.161-184.

Sitographie

<http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Facebook : espace de médiation et d'affirmation identitaire : Cas des associations des étudiants en mobilité internationale au Maroc

Saïd Chakouk
Faculté des Sciences de l'Éducation
Université Med V, Rabat

L'émergence des communautés virtuelles des étudiants en mobilité, via les réseaux sociaux, a redéfini la nature des rapports sociaux mobilisés et leur espace de socialisation. La présence de ces communautés estudiantines sur la toile suscite aujourd'hui beaucoup d'intérêt de la part des chercheurs. L'objectif de cette proposition est d'analyser l'apport des réseaux sociaux numériques, notamment Facebook, dans le maintien des liens avec le pays d'origine et dans l'intégration socioculturelle des étudiants subsahariens au Maroc. Il s'agit donc d'analyser l'usage de Facebook comme outil de médiation interculturelle (faire connaître sa propre culture et connaître la culture du pays d'installation (Maroc)¹ et comme outil d'affirmation identitaire. L'étude s'appuiera sur l'analyse de contenu des pages Facebook communautaires créées par ces associations et l'analyse des récits de vie collectés auprès d'un échantillon aléatoire composé d'étudiants subsahariens. Il s'agira en fait d'analyser l'usage que font ces étudiants en mobilité (notons que 16 000 étudiants subsahariens poursuivent leurs études au Maroc au cours de l'année universitaire 2016-2017) suscite beaucoup de réflexions à ce sujet. Des réseaux socio-numériques comme plateforme de médiation interculturelle d'une part et comme outil de maintien ou d'affirmation identitaire d'autre part.

Cadre conceptuel et méthodologique

Le caractère interdisciplinaire de la recherche sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) a incité les sociologues à mettre l'accent sur les décalages entre les discours sur les TIC et les pratiques effectivement constatées dans la société (Breton, Proulx, 2012). Ainsi, certains chercheurs considèrent ces TIC comme un moyen de

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet « Communication et mutation de l'espace public », financé dans le programme PHC Maghreb entre l'université Med V de Rabat au Maroc, l'Université de Toulouse en France, l'université de Bejaia en Algérie et l'université Manouba en Tunisie.

communication permettant d'entretenir les liens communautaires² et affectifs (avec le pays d'origine) et non comme espace original et créateur de la socialisation ou « espaces de médiation » permettant de régénérer et rétablir des liens sociaux.

En revanche, pour d'autres, comme Y. Collard (2012), les « réseaux socio-numériques représentent un nouveau paradigme d'espace public à interface médiatique similaires à nos vies quotidiennes dans l'espace réel notamment dans les lieux publics en commun (Cafés, Parcs publics, Salles de concerts, etc.) ». Ces nouveaux lieux génèrent de nouvelles formes de rapports basées sur la reconnaissance des individus et leur implication dans les échanges selon les règles instaurées par les groupes. En outre, ces espaces numériques jouent un rôle particulier dans l'apprentissage de la vie sociale pour les jeunes en leur enseignant à vivre en société et à adhérer aux règles établies par la communauté numérique.

Par celle-ci, nous entendons, à la suite de Rheingold (2000) « des agrégations sociales qui participent à des discussions publiques depuis un certain temps, avec un minimum de sentiment d'appartenance pour former des relations interpersonnelles sur le web »³.

A partir de ces définitions, l'on peut constater que la communauté numérique s'appuie aujourd'hui sur les TIC qui favorisent la neutralisation des contraintes de l'espace et du temps et sauvegardent la dimension sociale de la communauté virtuelle en dépit du contexte spatial.

Ainsi que l'avance Wellman (2001, 21), la communauté numérique serait donc un réseau social qui fournit de l'information, du soutien et de l'identité sociale en réponse au besoin de socialisation de ses membres ». L'émergence des communautés numériques a entraîné deux dimensions importantes : l'interaction (réseau des relations) et l'imagination (représentations et sentiments d'appartenance) pour assurer la socialisation.

A l'ère du numérique, la socialisation s'élargit à de nouvelles dimensions favorisant l'usage des réseaux sociaux numériques comme complément à l'espace réel.

Montagut-Lobjoit et Marlyse Lodombe Mbiocq (2009).

Pour d'autres définitions de la communauté numérique, se reporter à Amami et Rowe (2000), Jones et Rafaeli (2000)

Dans ce sens, Casilli (2011) souligne que la problématique de la socialisation numérique ne sera pas appréhendée si on considère que l'internet est un monde à part déconnecté du réel. En effet, les réalités de l'espace physique et de l'espace numérique se nourrissent mutuellement et sont même parfois ambiguës.

A ces concepts de communauté et de socialisation numériques, il convient d'ajouter un autre vocable que nous aurons à mobiliser dans cette recherche, à savoir la notion d'identité numérique. Généralement, l'identité est fortement dépendante de la culture (Cuche, 1996, 83) c'est pourquoi on parle de l'identité culturelle pour renvoyer à un groupe original d'appartenance de l'individu, considéré comme une condition immanente. Par ailleurs, à l'instar d'A. Mucchielli (2002), nous ajouterons que l'identité est le produit de processus interactifs entre l'individu et le champ social.

Dans son étude sur l'identité numérique, Fanny Georges⁴ (2011) a conclu que les réseaux sociaux sont porteurs de stéréotypes identitaires et comportementaux imposant aux usagers de consommer et produire incessamment de l'information numérique.

La socialisation demeure un champ d'étude très complexe puisqu'elle est liée directement à l'identité culturelle en tant que résultat de processus interactifs entre l'individu et le champ social dans un contexte spatial. Notre recherche s'inscrit à l'évidence dans cette perspective et se propose d'examiner l'apport des réseaux socio-numériques (RSN) dans le cadre de la mobilité internationale des étudiants étrangers au Maroc. Autrement dit, il s'agira pour nous de répondre aux questions suivantes : comment les étudiants subsahariens utilisent-ils les RSN à des fins de socialisation et de médiation interculturelle ?

Pour aborder cette problématique, nous émettons l'hypothèse suivante : L'usage des réseaux socio-numériques affecterait les pratiques de médiation interculturelle des étudiants subsahariens au Maroc.

⁴ Dans article paru en 2009, F. George évoque trois identités : l'identité déclarative (Nom/avatar, description, mise en page, amis, etc.), l'identité agissante (modification de statut/de profil, demande d'amis, téléchargement de vidéos, etc.) et l'identité calculée (statut en ligne, nombre d'amis, nombre de vidéos, etc.).

Présentation du corpus

Sur le plan méthodologique et après l'examen de plusieurs pages créées par les associations des étudiants subsahariens au Maroc, nous avons constaté qu'elles n'ont pas forcément la même configuration mais visent globalement les mêmes objectifs.

Par conséquent, nous avons sélectionné et analysé le flux des échanges sur la page Facebook d'un groupe créé par les Associations d'Étudiants Subsahariens en Mobilité au Maroc (A.E.S.M) couvrant une l'année 2017. Nous avons choisi ce groupe dans la mesure où sa page face book est la plus dynamique en termes de contenu, d'échanges, d'informations (à la fois par rapport à la vie des étudiants en mobilité au Maroc et aux informations provenant du pays d'origine et relayées par les membres du groupe. L'accès à ces pages a été rendu possible grâce à des étudiants subsahariens que nous connaissons et qui ont accepté de nous introduire parmi les membres du groupe.

Afin de compléter ces données, nous avons interrogé 10 étudiants issus de trois nationalités d'Afrique (Sénégal, Guinée Conakry, Mali) via des entretiens non directifs⁵.

L'analyse de notre corpus s'est focalisée sur la première catégorie, en l'occurrence les « pages à caractère général (voir le tableau 1 ci-dessous). Cette analyse a porté sur les pages suivantes :

Grand forum des étudiants étrangers au Maroc.

Confédération des Étudiants et Stagiaires Africains au Maroc.

Étudiants étrangers au Maroc.

Agence d'Orientation des Étudiants Étrangers au Maroc.

La typologie thématique de ces pages nous donne le classement suivant :

⁵ Une guide d'entretien a été élaboré dans l'objectif de compléter l'analyse de contenu des pages face Book. Le dit entretien a concerné les usages que font ces étudiants de face book, leurs représentations vis-à-vis de ce réseau, etc.

Tableau 1. Classement et typologie des pages analysées

Groupes Facebook	Description	Exemples
Pages à caractère général	Les pages concernent toute la communauté des étudiants subsahariens poursuivant leurs études au Maroc	-Le Grand Forum des Étudiants Étrangers au Maroc -Confédération des Étudiants et Stagiaires Africains au Maroc -Étudiant Étranger au Maroc -Agence d'Orientation des Étudiants Étrangers au Maroc -Étudiants Étrangers au Maroc
Pages relatives à des nationalités particulières	Les pages concernent une communauté particulière des étudiants subsahariens poursuivant leurs études au Maroc	-Étudiant(e) Sénégalais(e) au Maroc - Association des Étudiants, Élevés et Stagiaires Congolais au Maroc
Pages liées aux domaines d'études	Les pages concernent toute la communauté des étudiants subsahariens poursuivant leurs études dans des domaines pointus au Maroc	- EEMAM : Étudiant(e) Étranger(e) en Médecine au Maroc -Étudiants(es) Étrangers(es) au Maroc(FSJES) : Cours de soutien Révision PFE -Association des Élèves Ingénieurs Mauritanien(ne)s au Maroc (AEIMM)

Même si cet échantillon ne prétend pas à la représentativité, il demeure significatif par rapport aux pages Facebook créées par ces associations. Le choix de cet échantillon s'est basé essentiellement sur la fréquence des mises à jour, la richesse et la diversité du contenu ainsi que sur le nombre des membres de ces pages. A noter aussi que ces pages sont les plus suivies et commentées par les étudiants selon les statistiques de la plateforme Facebook en 2017.

En effet, les données suivantes justifient amplement notre choix :

Le Grand forum des étudiants étrangers au Maroc (GFEEM) : est un groupe Facebook créé dans l'objectif d'aide et informer les étudiants

subsahariens sur les conditions liées à la poursuite des études au Maroc dans les meilleures conditions possibles. Les administrateurs de ce forum (étudiants guinéens installés à Meknès) insistent sur le caractère sérieux du contenu publié. Par ailleurs, le nombre de membres du GFEEM a atteint plus de 6 381, selon les statistiques affichées sur la page Facebook.

La Confédération des Etudiants et Stagiaires Africains au Maroc (CESAM) : C'est une association créée en 1981 ayant pour objectif de rassembler tous les étudiants subsahariens étrangers au Maroc. Elle propose de renforcer les liens de solidarité, d'amitié et d'entraide entre les élèves, étudiants et stagiaires africains au Maroc pour une meilleure connaissance des cultures respectives de ses membres ainsi que celle du Maroc.

Elle a conçu sa propre page Facebook afin de mettre à la disposition des étudiants étrangers au Maroc l'information utile en temps réel et de leur offrir une aide permanente. Actuellement, 4 370 personnes appartenant à 21 pays africains suivent l'actualité de ce forum, selon les statistiques affichées par Facebook.

L'Étudiant étranger au Maroc (EEM) : L'EEM est un groupe Facebook créé pour soutenir, informer et répondre à toutes questions relatives au séjour au Maroc pour études. En outre, ce groupe publie des informations relatives à l'Afrique d'une manière générale. La page de ce groupe est suivie par 788 membres, selon les données recueillies.

L'Agence d'Orientation des Étudiants Étrangers au Maroc (AOEEM) : Bien que cette page soit créée récemment (3 octobre 2017), elle compte le nombre le plus élevé de membres, soit 11 861 personnes. La finalité recherchée par les concepteurs de cette page est de mettre à la disposition des étudiants subsahariens, y compris les détenteurs du Baccalauréat, des conseils pour l'orientation et l'inscription dans les meilleures universités marocaines publiques et privées. Elle fournit aussi des informations sur les procédures administratives et financières (dossier de visa, réservation logement et billet d'avion, accompagnement, encadrement, etc.).

Principaux résultats

Le classement de notre corpus nous a permis de déterminer les pages Facebook sur lesquelles portera notre analyse. Par commodité, nous

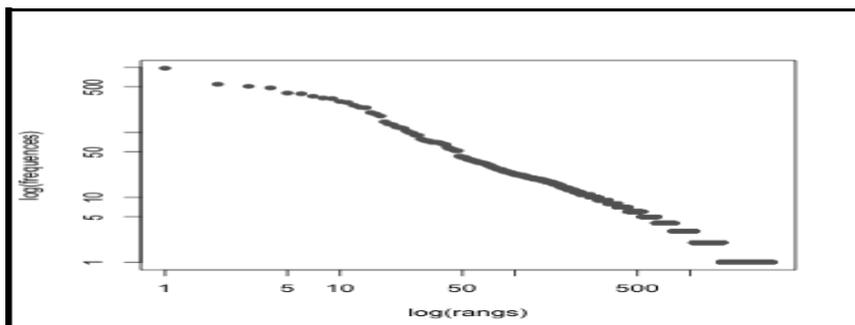
avons opté pour l'analyse lexicométrique⁶ vue son adéquation par rapport la nature de notre corpus (discours volumineux). Nous définissons la lexicométrie, à la suite de Lebart et Marchand (2015 : 183), comme un « ensemble de méthodes permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques sur le vocabulaire d'un corpus de textes ».

La lexicométrie facilite l'analyse de discours divers y compris les sites web dont le vocabulaire est lié à des représentations sociales (Ratinaud et Marchand 2015).

Ainsi, nous sommes convaincu de la pertinence de cette méthode pour la cas qui nous intéresse, à savoir le discours issu des sites web d'associations subsahariennes au Maroc.

L'étude lexicométrique s'appuie sur le logiciel libre IRaMuTeQ qui permet de faire des analyses statistiques sur des corpus de textes et sur des tableaux individus/caractères.

Figure n°1 : Fréquence de formes des Mots



La Figure n°1 présente en abscisse les logarithmes des rangs et en ordonnées les logarithmes de la fréquence des formes. Les valeurs indiquées sont par contre exprimées dans leur unité de départ.

Sur cette figure, apparaissent les informations suivantes :

Nombre de Textes composant notre corpus : 247.

Nombre d'occurrences : 19 136.

Nombre de formes : 2 904.

Pour la définition de cette méthode, voir Lebart et Salem (1988, 183).

pendant leur séjour, notamment les conditions d'entrée, d'hébergement, d'accueil au pays, etc.

De même, les étudiants interrogés reconnaissent l'apport de ces groupes Facebook comme espaces d'échanges et de partage autour de sujets d'intérêt commun. En tant que plateforme d'échange, Facebook est donc considéré comme un espace de médiation (et de médiatisation) inter-culturelle via des activités culturelles comme l'organisation annuelle de journées d'intégration servant à faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants subsahariens au Maroc, de faire connaître leurs cultures à leurs homologues marocains et de tisser des liens d'amitié et de fraternité entre eux ou avec ces derniers.

Grâce aux journées culturelles et surtout à leur médiatisation sur Facebook, nous avons pu faire connaître notre culture vestimentaire (le boubou par exemple), culinaire (le bissap, etc.), folklorique (les différents ballets sénégalais), etc. à la fois à nos amis marocains mais aussi à des étudiants subsahariens, tunisiens, etc. », Mamadou, étudiant sénégalais, Niveau Master.

Grâce aux pages Facebook, je suis au courant des activités culturelles des étudiants subsahariens présents au Maroc, de Tanger et Agadir, je connais aussi les aspects de la culture marocaine, comme le couscous, les babouches, le malhoun, les dynasties, le tagine, et pleins de choses liées aux traditions de ce beau pays », Diallo, L. étudiante guinéenne, niveau licence.

« Maroc »-« Formation » : l'analyse du lien entre « Maroc » et formation » nous a permis de relever un lien fort entre ces deux clusters. En effet, le grappe « Formation », permet de renvoyer à des termes comme : Besoin, Répondre, Création, Emploi, Nouveau, etc. Afin d'approfondir l'analyse des liens existant entre ces deux clusters et surtout leur relation avec la dimension de socialisation et de médiation culturelle, nous avons eu recours aux témoignages de quelques étudiants subsahariens, sur les pages Facebook et lors des entretiens réalisés par nos soins.

Ainsi, selon les publications échangées autour des formations, les étudiants subsahariens manifestent différentes attitudes liées à l'ouverture sur l'Autre ou bien à l'entre-soi.

Pour les étudiants optant pour l'ouverture sur leurs homologues marocains, les liens s'établissent d'abord autour de la formation elle-

même (échanges d'informations sur les cours, examens, documents, photocopiés, etc.) mais s'étendent au fil du temps à d'autres formes de la vie sociale (échanges de visites, organisations de manifestations sportives et culturelles, participations aux événements nationaux, voyages organisés pour découvrir le Maroc, etc.).

Comme en témoigne un étudiant sénégalais interrogé :

Les étudiants subsahariens n'étaient pas nombreux, j'étais obligé d'échanger avec des étudiants marocains autour des sujets relatifs à notre formation, ensuite nous avons renforcé nos liens qui ont pris d'autres formes plus sociales. Toutes ces activités réalisées sont partagées dans nos groupes Facebook pour le bien de notre communauté », Mamadou, Niveau Master, Rabat.

En revanche, pour ceux préférant l'entre-soi, les liens de socialisation sont liés à la présence massive des étudiants subsahariens parfois de la même nationalité dans certaines formations. Ces étudiants croient qu'ils sont protégés et bien couverts si ces liens se concentrent uniquement entre eux avec l'idée d'initier d'autres dynamiques de rencontres et d'échanges avec les étudiants marocains (idée relevée surtout chez des étudiants subsahariens ayant séjourné plus de 2 ans au Maroc).

Le témoignage suivant d'un étudiant malien illustre cette idée :

Pour ma première année, je cherchais uniquement des étudiants subsahariens, de préférence de ma nationalité, mais à partir de ma 2^{ème} année, je commence à échanger avec des étudiants marocains, ces derniers me ramènent avec eux dans des cafés, là je bois et mange à la marocaine, je regarde même la télé avec eux en arabe même si je ne connais pas l'arabe et on échange sur des actualités. Ces étudiants ont d'ailleurs rejoint nos groupes de Facebook pour assurer un échange permanent », niveau Master2, Rabat.

Analyse des correspondances

L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) nous permet d'étudier l'association entre des variables qualitatives. Dans notre étude, nous avons procédé au préalable à la classification de toutes les publications partagées dans notre corpus selon des Thèmes contenant des Items correspondants.

Le tableau n°2 illustre les résultats obtenus de cette classification qui fera l'objet d'une AFC pour établir les associations éventuelles entre ces thèmes.

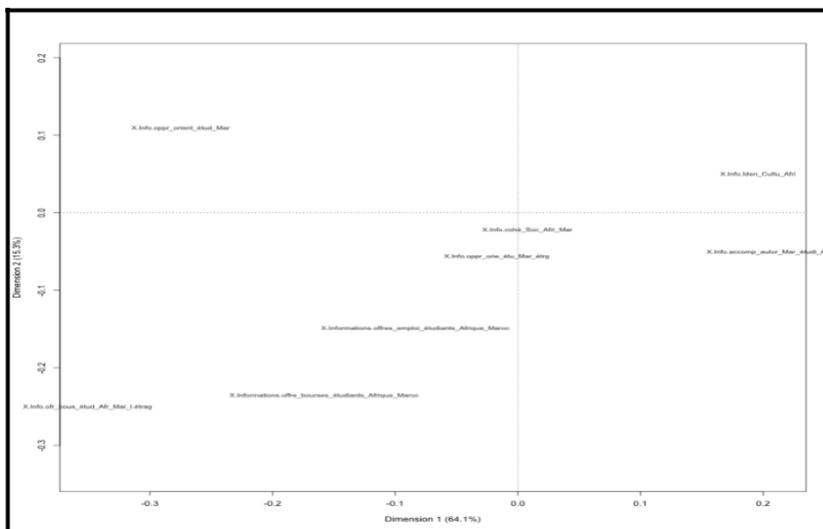
Tableau n°2 : Résultats du classement thématique des items

Thèmes	Items
Cohésion sociale africaine au Maroc.	Avis de recherche, Collectes de dons, Cours de soutiens, Soirée de gala, Organisation de manifestations sportives, etc.
Identité culturelle d'Afrique	Mémoire africaine, Art culinaire africain, Coiffure africaine, Musique africaine, Histoire, etc.
Accompagnement des autorités marocaines aux étudiants africains	Agence Marocaine de Coopération Internationale, Séjours au Maroc, Visas, Cité universitaire, etc.
Opportunités et orientations d'études au Maroc et à l'étranger.	Universités marocaines, Etablissements d'enseignement privé, Formations, Diplômes, etc.
Offre de bourses aux étudiants d'Afrique au Maroc et l'étranger.	Appel d'offres des bourses d'études (publics ou organismes internationaux, Montant de bourses.
Offres d'emploi aux étudiants africains au Maroc.	Appel d'offres lancé au profit des étudiants en général et aux étudiants africains au Maroc ou dans leurs pays d'origine, etc.

La Figure 4 présente les résultats des calculs statistiques de l'AFC et de la classification descendante hiérarchique entre ces variables thématiques. On distingue alors l'apparition de deux classes lexicales mobilisées, dans notre corpus, réparties en deux parties

La première partie se décline en deux sous-classes :

Figure n°4 : L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC)



Une première sous-classe se caractérise par deux niveaux dont le supérieur concerne « les activités de cohésion sociale intra et interafricaine au Maroc » et le niveau inférieur se rapporte aux « offres d'emploi au Maroc et aux bourses au Maroc et à l'étranger ».

L'autre sous-classe, la plus importante, touche les « opportunités et les orientations des étudiants subsahariens poursuivant leurs études au Maroc ».

La deuxième partie révèle une association uniquement entre « l'identité culturelle africaine de ces étudiants » et « l'accompagnement, par les autorités marocaines, des étudiants africains au Maroc ». Ce résultat va dans le même sens que les travaux de Dana Diminescu (2010) qui démontrent que les diasporas minoritaires extériorisent leurs sentiments et facilitent leurs échanges et les contacts avec l'autre afin de renforcer, consolider et transformer leur identité culturelle numérique dans un mouvement d'extraversion culturelle.

Conclusion

Malgré les limites des résultats statistiques obtenus dans cette étude (dus à la nature du corpus et à l'étendue de l'analyse), force est de constater que l'analyse de contenu des pages Facebook communautaires créées par

les étudiants subsahariens en mobilité au Maroc a permis de relever l'apport des Réseaux sociaux numériques, notamment Facebook, dans la médiation (et médiatisation) culturelle (interculturelle) chez ces étudiants.

Cet apport nous permet de confirmer la relation existant entre intégration socioculturelle (mais aussi affirmation identitaire) des étudiants et usage des réseaux socio-numériques. L'influence des RSN sur les pratiques de socialisation et de médiation culturelle est évidente, du moins pour le cas que nous avons analysé dans cette contribution.

L'étude a montré, même de manière sommaire, que l'usage des réseaux socio-numériques permet de répondre aux besoins de socialisation de leurs membres qui ne cessent d'augmenter en mettant à leur disposition l'information dans un espace d'échanges interactionnels sur des sujets d'intérêt commun. En tant que plateforme d'échange, Facebook a pu intégrer 4 dimensions importantes pour préparer les conditions de la socialisation et le maintien de l'identité culturelle, en l'occurrence la publication, l'organisation, le réseautage social et les rencontres. Tout le contenu publié est appuyé par des photos et des vidéos de famille caractérisant la force, la cohésion, la solidarité et l'unité de cette communauté.

Il va sans dire que l'usage de ce réseau semble avoir réduit l'effet de l'éloignement géographique (par rapport aux familles restées au pays) en tant qu'espace physique et a renforcé la cohésion sociale et l'identité africaine au Maroc manifestées par un sentiment d'appartenance et d'affirmation identitaire.

Pour les étudiants interrogés, les réseaux sociaux numériques, en dépit de leur caractère virtuel, sont des espaces sociaux tout comme l'espace social réel.

Bibliographie

- BAUGNET L., 1998, *L'identité sociale*, Paris, Dunod, 118 pages.
- BARATS C., LEBLANCJ. et FIALA P., 2013, Approches textométriques du web, corpus et outils, *Manuel d'analyse du web*, Armand Colin, Paris pp. 100-124.
- BOYD, D., 2007, Réseaux socio-numériques : vie privée, vie publique, what else ?, "Social Network Sites: Public, Private, or What? », Knowledge Tree, 13, mai 2007, <<http://www.danah.org/papers/KnowledgeTree-French.pdf>>.
- BRETON P., PROULX S., 2012, *L'explosion de la communication*, La Découverte, Paris, 384 pages.
- COLLARD Y., 2012, Réseaux sociaux, espaces publics comme les autres Media Animation, <http://www.media-animation.be/Reseaux-sociaux-espaces-publics.html>.
- DIMINESCU D., (dir.), 2010), Les migrants connectés : T.I.C., Mobilités et migrations, *Réseaux*, n° 159, 2010/1.
- GEORGE F., 2011, L'identité numérique sous emprise culturelle. De l'expression de soi à sa standardisation, *Les Cahiers du numérique*, 2011/1 Vol. 7, p. 31-48.
- MARCHANDISE S., 2014, « Le Facebook des étudiants marocains. Territoire relationnel et territoire des possibles », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 30 - n°3 et 4.
- MONTAGUT-LOBJOIT M et MARLYSE LODOMBE MBIOCK O 2009, « Lien social et identités dans les réseaux sociaux numériques : Le cas des diasporas africaines », *Global Media Journal -- Édition canadienne*, Volume 2, Numéro 1, pp. 107-121.
- MUCCHIELLI A., 1992, *L'identité*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 pages.
- RHEINGOLD H., 2000, *The virtual community°: homesteading on the electronic frontier*. Cambridge, Mass., MIT Press, 480 pages.

Simultanités de la réception télévisuelle et expériences multi-écrans

Nawel Chaoui

Laboratoire Idetcom, Toulouse 1, Capitole Institut du Droit, de l'Espace,
des Territoires et de la Communication

Cette communication propose d'analyser la réception instantanée d'une émission de télévision que nous supposons être multi-écrans. Le téléspectateur est ainsi en présence simultanée de plusieurs appareils électroniques (télévision, smartphone, tablette...). Le processus complexe de réception des productions audiovisuelles fait naître des questions de l'ordre des logiques d'appropriation des médias par les usagers. L'actuel paysage télévisuel suscite donc une approche transnationale des contenus de la télévision. Après un ancrage bibliographique concernant les travaux sur l'analyse des publics de la télévision, nous présenterons les résultats de nos recherches liés aux contextes de réception simultanée d'une émission de télévision marocaine, Rachid Show à travers les participations en temps réel, des fans en ligne sur la page officielle Facebook de l'animateur du Talk Show.

Objets d'attachement, les réseaux socionumériques (RSN) (Stenger, Coutant et al, 2011) offrent la possibilité aux fans de la télévision d'investir des espaces d'expression (Jenkins, 1992) et d'engagement introduisant de nouvelles formes expressivistes des téléspectateurs. Ils permettent différents « cadres de participation » (Goffman, 1981) des « spectateurs critiques » (Livingstone, Lunt, et Bourdon, 1993), renforçant ainsi les modalités d'expression du téléspectateur actif (Le Guern, 2002).

Cette interconnexion soulève l'hybridité entre les différentes plateformes Internet mais aussi entre différents canaux de communication selon une approche multi-écrans nommée « techno-télévision » : « *une télévision interconnectant Internet et la télévision, propageant le lien social et favorisant l'engagement intellectuel et émotionnel des fans* » (Bourdaa, 2012). Ainsi, la télévision et Internet entretiennent des relations étroites influant sur les modalités d'appropriation des téléspectateurs, des fans de la télévision et des utilisateurs des RSN.

Cette communication s'insère dans le quatrième axe « *Identités numériques, TIC et mobilités* » du colloque « *Migrations, mobilités,*

frontières : des représentations aux traitements médiatiques ». Nous proposons d'analyser la réception d'une émission de télévision que nous supposons être multi-écrans. Après un ancrage bibliographique concernant les travaux sur l'analyse des publics de la télévision selon une approche transnationale (Ang, 1985 ; Daghami, 2011 ; Chaouni, 2015), nous présenterons les résultats de nos recherches liés aux contextes de réception simultanée d'une émission de télévision marocaine. Nous avons analysé la réception de *Rachid Show* à travers les participations des fans en ligne sur la page officielle *Facebook* de l'animateur du Talk-Show.

Une réception télévisuelle multi-écrans et instantanée

L'analyse des publics de la télévision et contexte international des chaînes arabes

Le processus complexe de réception des productions audiovisuelles fait naître des questions de l'ordre des logiques d'appropriation des médias par les usagers (Ferjoux, 2015 ; Amsidder, Daghami et Toumi, 2012 ; Combes, 2011 ; Jenkins, 1992). De la notion d'appropriation, découle celles des compétences à la fois cognitives et techniques de la technologie en rapport avec l'interaction régulière voire quotidienne avec les dispositifs multi-écrans. L'actuel paysage télévisuel suscite une approche transnationale des contenus de la télévision (Ang, 1985 ; Daghami, 2011 ; Chaouni, 2015).

La question des publics est un axe de recherche prédominant dans les études sur la sociologie des médias (Macé, 2000). Elle renvoie à plusieurs ensembles composés de groupes d'individus présentant des caractéristiques identitaires identifiables (Cardon, 2008 ; Merzeau, 2013). Même si celles-ci peuvent être momentanées, elles sont déterminées et peuvent être représentées. « *Le public sert donc d'horizon à l'expérience du spectateur. De ce point de vue, on ne peut être spectateur sans référence à un public* » (Dayan, 2000, 430). Les publics investissent l'espace (qu'il soit physique ou virtuel) et se caractérisent par une temporalité à travers la consommation des contenus médiatiques.

Goffman, en 1981, dans son ouvrage *Forms of Talk* présente la notion de cadre de participation en soulignant la complexité des échanges

quotidiens des usagers caractérisés par une dynamique et une interaction élevée. Quel que soit le programme visionné, les téléspectateurs ont la capacité d'interpréter différentes informations émises en fonction des cadres d'interprétation variés, relevant ainsi d'un agencement de processus de sens négociés.

A partir des années 1990, les chaînes satellitaires ont considérablement modifié le paysage audiovisuel dans le monde arabe. La chaîne télévisée ayant participé au tournant du panorama médiatique arabe est Al-Jazeera. Lancée le 1er novembre 1996 depuis Doha, capitale du Qatar, cette chaîne panarabe a joué un rôle déterminant dans le paysage de « cette nouvelle médiasphère » (Marthoz, 2011). Le paysage audiovisuel arabe se compose aujourd'hui de plus de 500 chaînes transnationales à destination des téléspectateurs arabophones présentant, pour la majorité, une offre qui se positionne sur l'actualité internationale et le divertissement.

Le cabinet tunisien Sigma Conseil, présidé par Hasse Zargouni a publié un rapport sur le paysage audiovisuel maghrébin. 2M occuperait la première place parmi les chaînes de télévision maghrébines les plus regardées avec une audience estimée à 7,84 millions de téléspectateurs en 2014 pour 5,77 millions pour la chaîne de télévision tunisienne Nessma TV et 4 millions pour A3, chaîne de télévision nationale algérienne. La composante internationale de la deuxième chaîne nationale marocaine, 2M Monde à destination de la diaspora marocaine a clairement pour objectif de développer une bonne image du pays à travers le monde (Daghmi, 2011). « *Le souci majeur de 2M est de servir l'image du Maroc l'international et de satisfaire les attentes de nos compatriotes à travers le monde. La programmation orientée vers cette catégorie de téléspectateurs répond favorablement à la mission de 2M* ». www.2M.ma.

Représentation de soi et identités numériques

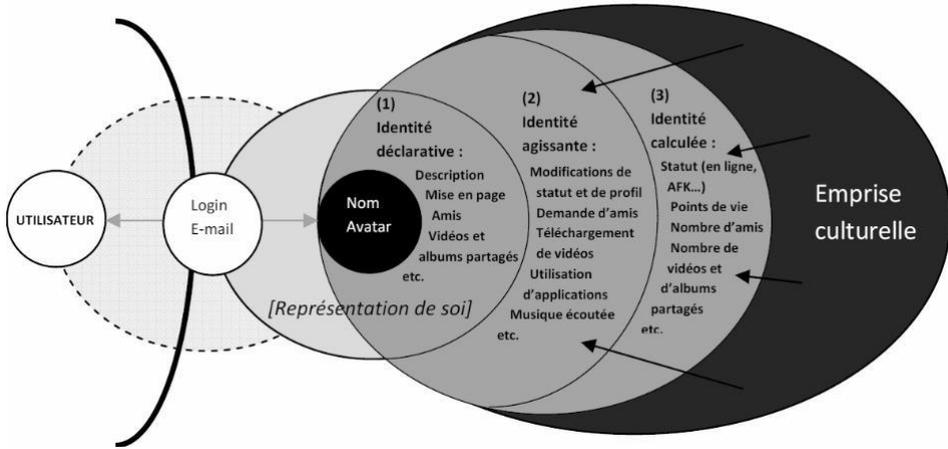
Dans la continuité des travaux d'Erving Goffman (1981) sur les formes identitaires dans l'espace public, le développement des médias sociaux met en évidence la question de la présentation de soi par les individus (Boyd, 2008 ; Boyd et Ellison, 2007 ; Merzeau, 2013). La visibilité des identités numériques des utilisateurs dépend des différents systèmes techniques et ergonomiques spécifiques à chaque site de réseau social. Les utilisateurs sont visibles sur les RSN à partir des informations qu'ils

ont eux-mêmes déclarées sur leur(s) profil(s) sur un ou plusieurs services et à partir des différentes traces qu'ils laissent de leurs activités. La présentation de soi sur Internet présente de réelles logiques stratégiques pour les utilisateurs, impliquant différentes formes de visibilité ou d'invisibilité de soi (anonymat et pseudonymat) (Cardon, 2008 ; Merzeau, 2013).

L'ensemble des utilisateurs des RSN est relié à travers les réseaux des profils contenant différentes caractéristiques identitaires. Nous employons l'expression « identités numériques » au pluriel afin de souligner deux aspects majeurs. Le premier repose sur la multiplicité des profils et des possibilités pour un seul et même utilisateur de créer plusieurs profils sur une seule et même interface. Le second aspect relève davantage de la réputation numérique, l'e-réputation (Alcantara, 2015) qui correspond à l'ensemble des informations qu'il est possible de collecter sur une seule et même personne à travers les différentes interfaces.

La représentation de soi et les identités numériques sur le Web 2.0 se caractérisent par une composition à la fois visuelle, graphique, sémiotique et parfois sonore. Les RSN présentent différentes figurations de l'identité selon le processus de subjectivation (de l'être au faire) et celui de simulation (du projeté au réel). Fanny Georges (2009) définit l'identité numérique selon trois composantes : l'identité déclarative, l'identité agissante et l'identité calculée. L'identité déclarative repose sur les informations indiquées par les individus sur les plateformes (nom ou pseudonyme, photo, ...) (Cardon, 2008). L'identité agissante repose sur les données laissées par les utilisateurs selon les différentes activités de l'utilisateur (affiliation à un groupe spécifique, mise en relation entre personnes...) (Merzeau, 2013). Enfin, l'identité calculée relève des informations quantitatives fournies par les différentes plateformes (nombre d'amis...).

Figure 1: Représentation de soi et identité numérique (Georges, 2009 : 180)



La figure ci-dessus (fig.1) schématise les différentes formes identitaires en fonction des différentes pratiques informationnelles sur les RSN. Ainsi, il est nécessaire d’appréhender ensemble à la fois les différentes formes identitaires permises par les plateformes techniques et les stratégies de mise en visibilité, ou au contraire d’invisibilité des usagers.

Participations des fans en ligne

L’accès aux données des serveurs des RSN (Ellison et Boyd, 2013) représente une réelle opportunité de recherche pouvant décrire le comportement et les activités des fans sur Internet.

Méthodologie de recueil des données

L’émission « *Rachid Show* », cas d’analyse de ce présent travail, a été diffusée sur la deuxième chaîne nationale marocaine 2M, le 10 juillet 2015 en soirée durant la période de ramadan. Selon la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), cette émission à grand succès, d’une durée d’une heure et 22 minutes, a rassemblé 4 362 000 téléspectateurs pour une part d’audience estimée à 53,8%. A défaut d’avoir accès aux données disponibles par l’administrateur de la page, nous analyserons les informations disponibles publiquement sur la page

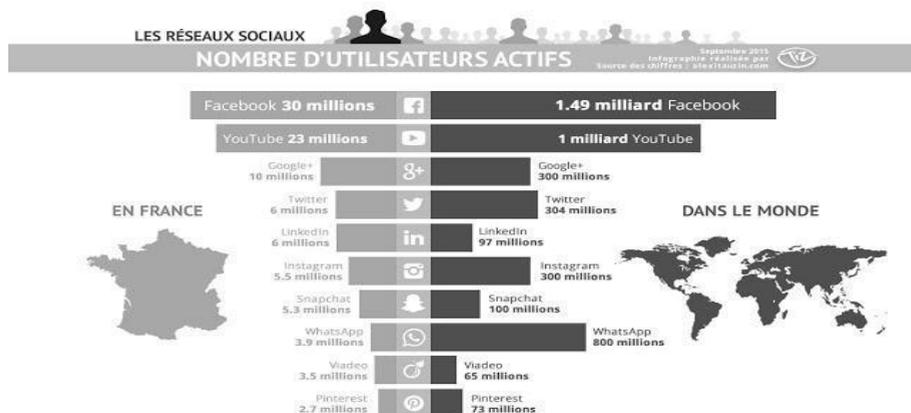
officielle *Facebook* de l'animateur. Notre corpus de recherche est composé de 1900 commentaires. Nous avons procédé à un traitement des données quantitatives de deux fils de commentaires ayant suivi deux publications différentes de l'animateur de l'émission sur sa page ; l'une d'elles est simultanée à la diffusion de l'émission à la télévision.

Nous avons procédé à l'extraction des données nous permettant de qualifier certaines variables indépendantes d'ordre identitaire et de présentation de soi. Deux éléments nous ont intéressés particulièrement : le sexe et la photo de profil des commentateurs que nous avons classés en quatre catégories : les photos présentant l'individu, un objet, un animal ou une autre personnalité (enfant, acteurs...). Le second type de traitement concerne la forme des commentaires, c'est-à-dire le nombre de mots utilisés, la langue, les formes d'écriture et l'usage d'émoticônes. Enfin, la troisième analyse relève des contenus des commentaires et des sujets abordés par les usagers selon un croisement entre thématiques abordées et occurrences.

Facebook, un RSN permettant des formes d'expression des téléspectateurs

Créé en février 2004 à Harvard, Facebook (Gozlan, 2013) est un site de réseau social en ligne conçu initialement à destination d'étudiants. La question de partage de contenu est la visée première des fondateurs de ce RSN qui est appréhendée comme un réel pouvoir donné aux usagers. Facebook permet à la fois la diversité des formes identitaires potentielles (Cardon, 2008) ainsi qu'un niveau élevé d'appropriation (Cavazza, 2015) par les utilisateurs d'Internet de l'ordre de la quotidienneté. « *Facebook est le roi des médias sociaux et règne également en maître sur les terminaux mobiles* » (Cavazza, 2015). Alors qu'en 2009 Facebook enregistrait plus de 175 millions d'utilisateurs actifs, le rapport annuel publié par Facebook en juillet 2015 annonce 1,49 milliards d'utilisateurs actifs.

Figure 2. Nombre d'utilisateurs actifs sur les plateformes des médias sociaux. Septembre 2015



L'école Mohammed bin Rashid School of government, située à Dubaï publie tous les deux ans un rapport sur l'utilisation des médias sociaux dans le monde arabe, « Arab Social Media Report » (ASMR). Selon l'étude publiée en 2014 (ASMR, 2014), un marocain sur quatre a un profil *Facebook*. Ce réseau socionumérique est la plateforme préférée des Marocains avec 7,2 millions d'utilisateurs en mai 2014 alors que ce chiffre était de 5,3 millions en 2013, affichant ainsi une augmentation prononcée de presque 2 millions d'utilisateurs en un an. Le nombre de comptes *Facebook* ouverts depuis le Maroc était de 1,8 millions en 2010 (Amsidder, Daghami, et Toumi, 2012), accusant une croissance de 40 % d'ouvertures de comptes *Facebook* en quatre ans (de 2010 à 2014). Alors qu'à cette même année les usagers Marocains de *Facebook* représentaient 6 % de la population totale nationale, ils comptabilisaient en 2014 quasiment 22%. Le Maroc est le troisième pays du monde arabe en termes de nombre d'utilisateurs *Facebook* après l'Égypte (20 millions d'utilisateurs) et l'Arabie Saoudite (8,4 millions d'usagers *Facebook*).

2.3. La page officielle *Facebook* de l'animateur de l'émission *Rachid Show*

L'objet d'analyse est une émission de télévision marocaine se présentant comme un talk-show à l'américaine. Lors de cette édition, ont été invitées trois des héroïnes d'une série télévisée à fort succès. Le principe de cette émission repose sur la figure emblématique de son animateur,

Rachid. A chaque édition, une ou plusieurs personnalités sont invitées et l'animateur mène une interview sur des questions portant sur leur succès, leur parcours de carrière, leur vie personnelle autour d'activités humoristiques (tests, jeux de vérité...).

Figure 3. Page Facebook officielle de l'animateur du Talk Show (septembre 2015)



Il existe plusieurs pages portant le nom de l'animateur. La page Facebook analysée comportait en 2015, plus de trois millions de fans ; ce qui renseigne sur la notoriété de cette émission à l'international.

Résultats : l'expérience télévisuelle multi-écrans

Les différentes formes de participation en ligne simultanément à la diffusion de l'émission permettent de déduire que les téléspectateurs sont en présence de différents écrans. 7778 utilisateurs ont aimé le fil d'actualité Facebook pendant la durée de l'émission. L'individu se trouve dans une position simultanée de téléspectateur de l'émission et d'utilisateur d'Internet, média sur lequel il contribue en temps réel. En visionnant l'émission, le téléspectateur ressent le besoin de s'exprimer et de réagir « à chaud » sur l'émission qu'il visionne (Esquenazi, 2002). Sa participation sur la page de l'animateur de l'émission le connecte à d'autres publics lui permettant des modalités de participation commune des téléspectateurs actifs (Le Guern, 2002). La configuration du plateau du tournage du talk-show Rachid Show présente une multiplication des écrans. Outre les écrans de caméras, le présentateur est assis sur une chaise de bureau sur lequel est posée une tablette numérique avec laquelle il interagit.

La photo de profil des usagers de cette page apporte de nombreuses informations sur la mise en visibilité de soi sur *Facebook*. 54,5% des commentateurs utilisent une photo d'eux pour leur profil. Les informations de leur page *Facebook* représentent des marqueurs identitaires liant leur propre image réelle au virtuel. 21% des usagers analysés utilisent des objets en tant que photo de profil contre 24,5% qui ont publié une photo d'une autre personne (par exemple des enfants) ou d'une personnalité connue (comédien, chanteur...). L'identité textuelle des usagers (le nom de profil) peut aussi porter l'empreinte d'une admiration pour un chanteur célèbre ou pour un personnage de série télévisée.

Concernant la forme du corpus, l'usage prédominant est l'écriture des commentaires en arabe « darija » retranscrit en caractères latins (81,5%). Les autres commentaires sont écrits en français (3,5%), en arabe (12%) et parfois un mélange entre l'arabe (retranscrit en caractères latins) et le français « *Merci khoya Rachid* » ainsi que l'anglais (1%). Le nombre de mots par commentaire peut renseigner sur les différents niveaux d'engagement des usagers. Certains commentaires ne comportent qu'un seul mot positif (Par exemple : « *waaw* »). Le plus long commentaire comporte plus de trente mots. L'engagement des usagers simultanément

la diffusion de l'émission semble plus important puisque le nombre de mots par commentaires est de 7,79 en moyenne contre 6,16 pour la page annonçant les invités. La majorité des usagers n'ont posté qu'un seul commentaire sur le fil, traduisant ainsi des formes de participation unique.

Les femmes sont surreprésentées (60% contre 40% des hommes) sur ce fil de commentaires. Nous pouvons expliquer ces résultats par l'enthousiasme des femmes qui seraient proportionnellement plus nombreuses à aimer la série télévisée pour laquelle les actrices ont été invitées (Chaouni, 2016). 18% des commentaires de la page annonçant les invités représentent des propos humoristiques pouvant porter sur l'« invasion » des femmes sur le plateau et la chance que l'animateur a d'être entouré de si belles femmes. D'autre part, 60% des commentaires sont présentés sur ton humoristique portant en dérision le choix de l'émission, les paroles prononcés, les activités proposées.

Les commentaires négatifs (8%) sont souvent liés aux choix des invités de l'émission. Ils portent aussi sur la médiocrité des contenus de la chaîne et des choix des invités basés davantage sur le divertissement et le

rire et non sur la culture ou la religion, qui serait de circonstance, étant donné la période de ramadan, moment de diffusion du talk-show. 18% des commentateurs déplorent l'absence d'actrices de la série télévisée n'étant pas présentes sur le plateau, créant ainsi un sentiment de frustration de la part de certains fans.

Alors que pour la page annonçant les invités, la moyenne de « j'aime » par commentaire est de 9, pour le fil des commentaires simultanés au moment de la diffusion de l'émission, ce nombre est quasiment divisé par 3, pour une moyenne de 3,3 likes par commentaire. Cet espace d'échange devient un canal permettant d'atteindre principalement l'animateur ou les invités comme destination des messages et très rarement les autres téléspectateurs (4% seulement). Fait marquant, pour 79 % des commentaires s'adressent à l'animateur.

Les deux fils de commentaires sont marqués par des marques de conversation avec l'animateur, faisant transparaître des empreintes affectives et fraternelles et renforçant le sentiment de proximité. L'emploi de l'expression « *Khoya Rachid* » est utilisé dans 79% des commentaires. Les commentaires simultanés à l'émission deviennent un moyen d'intermédiation entre les téléspectateurs et les actrices présentes sur le plateau (38% des commentaires de ce fil de publications) (« *Rachid dis leur* », « *Mon frère Rachid, dis à telle actrice...* »). Ainsi, le rôle de l'animateur de l'émission de la télévision est transposé sur cet espace puisqu'il s'agit du destinataire principal des messages. Parmi les demandes de ces derniers, nous pouvons retrouver des propositions d'invitation d'autres personnalités pour les futures émissions.

Nos résultats démontrent le renforcement de l'interactivité avec le contenu télévisuel de la part des usagers du RSN *Facebook*. Toutefois, de nombreuses interrogations posées dans les commentaires sont laissées sans réponse. Ainsi, le fil des commentaires ne prend pas l'aspect de conversation comme c'est le cas lors d'un forum de discussion en ligne. Il n'y a que très peu de partage de contenus ou de mentions j'aime sauf lorsque l'animateur poste un commentaire. Par exemple, l'un des messages publiés par celui-ci comporte 386 mentions j'aime.

Conclusion

Dans le courant des travaux d'Erving Goffman (1973), la question des identités numériques endossent des formes d'expression sociale variées (Denouël, 2011) et de reconnaissance (Granjon et Denouël, 2010). Paradoxalement, alors que les RSN permettent l'anonymat à travers le pseudonymat et donc différentes formes stratégiques de dissimulation identitaire, ils permettent aussi différents espaces d'expression et de mise en visibilité de soi (Cardon, 2008).

Dans notre cas d'étude, l'interactivité des téléspectateurs a entraîné une certaine homogénéisation des pratiques sur le fil des commentaires *Facebook* suivi simultanément à la diffusion de l'émission. Nous retrouvons ainsi des téléspectateurs se trouvant en tant que public ayant une pratique télévisuelle multi-écrans puisqu'ils sont à la fois face à leur écran télévisuel et à la fois face à un autre écran lié à Internet (téléphone, tablette, ordinateur...). Les pratiques des usagers interagissant sur cette page, sont centrées sur l'animateur comme si celui-ci avait réussi à jouer le rôle central d'intermédiation qu'il endosse à la télévision. Sans être physiquement présent puisqu'à ce moment il n'interagit pas, l'animateur est au centre des commentaires de la plupart des usagers. La relation que l'animateur entretient avec ses fans sur sa page *Facebook* officielle est une relation de proximité voire fraternelle puisque 33% des usagers analysés l'interpellent par des expressions que l'on pourrait traduire par « mon frère ».

Les chaînes de télévision ne devraient pas négliger l'importance de ces espaces d'échanges simultanées des téléspectateurs leur permettant de juger les contenus télévisuels en temps réel. Il s'agit de matériaux exploratoires peu coûteux et pouvant être complémentaires aux études d'audience traditionnelles. La limite principale de cette technique basée sur une exploration manuelle, due à la retranscription du marocain darija avec les caractères latins, ne rendent pas possible, à notre connaissance, un traitement plus automatique des occurrences. Il faudrait donc pouvoir réitérer cette analyse sur un corpus plus large permettant d'automatiser l'analyse du contenu. D'autre part, il est regrettable que la plupart des interrogations sur cet espace soient restées sans réponse. Il aurait été judicieux d'assurer une certaine interactivité de l'équipe de production sur le fil des commentaires. Les échanges peuvent être des viviers d'information permettant l'amélioration des contenus audiovisuels.

Bibliographie

ALCANTARA, C. 2015. *E-réputation. Regards croisés sur une notion émergente*. Lextenso Editions/ Gualino.

AMSIDDER, A., DAGHMI, F., TOUMI, 2012. « La mobilisation sociale à l'ère des réseaux sociaux. Cas du Maroc », *Essachess. Journal for Communication Studies*, vol. 5, no. 1(9) : 151-161.

ANG, I., 1985. *Watching Dallas: Soap Opera and the Melodramatic Imagination*. Amsterdam, Routledge.

BOURDAA, M., 2012. « "Taking a break from all your worries" : Battlestar Galatica et les nouvelles pratiques télévisuelles des fans », *Questions de communication* (n°22) : 235-249.

CARDON, D., 2008. « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux* (n° 152) : 93-137.

CARDON, D., 2011. « Réseaux sociaux de l'Internet », *Communications* (n° 88) : 141-148.

CAVAZZA, F., 2015. Facebook est un portail, Twitter est un média, [En ligne] <http://www.mediassociaux.fr/2015/04/02/facebook-est-un-portail-twitter-est-un-media/> Page consultée le 20 octobre 2015.

CAVAZZA, F., 2015. Panorama des médias sociaux 2015. [En ligne] <http://www.fredcavazza.net/2015/05/29/panorama-des-medias-sociaux-2015>, Page consultée le 10 août 2015.

CHAOUNI, N., 2015, « La télévision transnationale comme objet de construction identitaire de la diaspora marocaine ». Séminaire international *Minorités et médias*, ISC Business School, Paris, 4-5 juin.

CHAOUNI, N., 2016. Etude de réception transnationale d'une série télévisée et ses effets sur l'attractivité touristique d'une région rurale. Cas d'un feuilleton marocain. Thèse de doctorat, université Paul Valéry, Montpellier 3.

COMBES, C., 2011. « La consommation de séries à l'épreuve d'internet. Entre pratique individuelle et activité collective », *Réseaux*/1 n° 165 : 137-163.

DAGHMI, F., 2011. « Politiques des télévisions transnationales marocaines », *Essachess. Journal for Communication Studies*, vol. 4, no. 1(7) : 83-92.

DAYAN, D., 2000. « Télévision : le presque-public ». *Réseaux*, vol. 18 n°100 : p. 427-456.

- ELLISON, N., BOYD, D., 2013. Sociality through Social Network Sites. Dans W. H. Dutton, *The Oxford Handbook of Internet Studies*. Oxford : Oxford University Press : 151-172.
- ESQUENAZI, J.-P., 2002. « Les non-publics de la télévision », *Réseaux* : 316-344.
- FERJOUX, C., 2015. « Pratiques télévisuelles et pratiques en ligne », *Communication*, vol. 33/2.
- GEORGES, F., 2009. « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 ». *Réseaux/2*, (n° 154)°: 165-193.
- GOFFMAN, E., 1981. *Forms of Talk*. Oxford: Blackwell.
- GOZLAN, A., 2013. « Facebook : de la communauté virtuelle à la haine », *Topique*, n° 122° 121-134.
- GRANJON, F., DENOUEL, J., 2010. « Expression de soi et reconnaissance des singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux ». *Sociologie* (vol. 1)°: 25-43.
- JENKINS, H., 1992. *Textual Poachers : Television Fans and Participatory Culture*. New-York°: Paperback.
- LE GUERN, P., 2002. « En être ou pas : le fan-club de la série Le Prisonnier ». Dans P. L. (dir.), *Les cultures médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 177-215.
- Livingstone, S., Lunt, P., Bourdon, J., 1993. « Un public actif, un téléspectateur critique », *Hermès La Revue*, (n° 11-12) : 145-157
- MERZEAU, L., 2013. « Identité, mémoire, document : redocumentariser nos traces ». *Ecole thématique sur l'identité numérique* (4/07/2013). Montpellier.
- PASQUIER, D., 1999. *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- PLANTE, F., 2013. « Pratiques de fan et dynamiques culturelles ». *Communication*, Vol. 32/1.
- STENGER T. ; COUTANT A. et al. (2011). « Ces réseaux numériques dits sociaux ». *Hermès La Revue*, n° 39, 212 pages.
- VINCENT, F., 2011. « Le sacré et le fan. Étude sur l'univers science-fictionnel de Star Wars ». *Sociétés*, (n°113), 49-61.

Diaspora Burkinabè, usage des TIC : enjeux, pratiques et perspectives

Firmin Gouba

Université Ouaga 1 Pr Joseph KI-ZERBO Burkina Faso

Le Burkina Faso, de par sa position stratégique entre l'Afrique du nord et l'Afrique occidentale, est situé dans une zone qui a une forte tradition migratoire en Afrique et au-delà. Aussi, l'essor de la « société en réseau » a entraîné des mutations majeures dans le processus migratoire, tant en matière d'émigration que d'immigration. C'est dans ce cadre que cet article propose de réfléchir aux interactions entre le champ migratoire et les technologies de l'information et de la communication (TIC), afin d'en cerner les apports et aspects critiques en prenant appui sur le cas de la diaspora Burkinabè.

La deuxième moitié des années 1990 a vu émerger une littérature, qui n'a cessé de croître, consacrée aux rapports complexes que nouent les diasporas avec les TIC, sans épuiser la réflexion comme le fait remarquer (Mattelart, 2009) « *le savoir, relativement jeune, produit sur la relation qu'entretiennent les diasporas avec les technologies de l'information et de la communication, reste largement redevable aux contextes spécifiques des terrains sur lesquels ont été conduites les recherches* ». En d'autres termes, malgré l'existence de recherches déjà effectuées sur le sujet, notre étude reste originale, en ce sens qu'elle s'intéresse à un environnement socioculturel et politique qui n'a pas encore fait l'objet d'investigation.

Notre analyse porte sur les processus par lesquels les technologies de l'information et de la communication permettent aux membres de la diaspora Burkinabè de rester en contact avec leurs proches demeurant au pays ou avec les réalités de ce dernier pour « actualiser » leurs identités culturelles. Notre intérêt porte aussi sur comment les TIC offrent à ces populations un moyen d'agir à distance dans leur pays d'origine en tant que citoyen « absent et présent ». L'objectif de cette recherche est d'analyser les pratiques, avec une perspective critique, pour en cerner tant les apports que les limites.

Concernant la démarche méthodologique, nous nous sommes intéressé à des sites web burkinabè qui ont pour vocation d'être des interfaces, relationnelles et d'information, entre le pays et les membres de sa diaspora à l'étranger. Il s'agit des journaux en ligne « lefaso.net » et

Burkina 24 » et de la radio « Burkina Inter ». Notre corpus de travail a été constitué à partir de contenus de ces trois (3) sites web et d'entretiens avec quelques membres de la diaspora Burkinabè. Enfin, en termes d'approche théorique, nous faisons le choix de nous inscrire dans celle des recherches sur le transnationalisme.

Nous définissons le transnationalisme comme des procédés par lesquels des migrants forment et maintiennent des relations sociales, multiples et créent des liens entre la société d'origine et la société où ils s'installent. Nous appelons ces procédés « transnationalisme » pour insister sur le fait que de nombreux immigrants construisent aujourd'hui des sphères sociales qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques traditionnelles. Un élément essentiel du transnationalisme est la multiplicité des participations des immigrants transnationaux (transmigrants) à la fois dans le pays d'accueil et d'origine » (Glick Schiller, Basch & al., 1994)

Le Web comme moyen privilégié d'information

Le premier bénéfice tiré de l'usage des TIC par la diaspora est l'information. « C'est par l'entremise des Tic que nous sommes informés de tout ce qui se passe autour de nous et particulièrement au Burkina Faso¹ ». Aujourd'hui, le Burkina Faso compte environ une centaine de journaux en ligne qui sont de véritables relais de l'information auprès des populations et de la diaspora. Cette réalité est plus marquante au sein de la diaspora qui accède, désormais en continu, à l'information sur son pays d'origine grâce aux opportunités qu'offrent les TIC et le développement du web 2.0. « Les médias en ligne nous fournissent beaucoup d'informations sur le pays et nous aident à mieux nous repositionner dans notre terre d'accueil. Au réveil, le premier réflexe de la communauté burkinabè ici en France, c'est d'aller sur Facebook,

Entretien avec un membre de la diaspora Burkinabè en France

Lefaso.net ou Burkina24 pour s'informer et s'imprégner de la température qui prévaut au pays² ».

Lefaso.net et Burkina24 sont des journaux burkinabè uniquement en ligne qui s'adressent prioritairement aux Burkinabè vivant à l'étranger. Suivant les propos de quelques membres de la diaspora Burkinabè vivant en France, ces sites web assurent, en premier lieu, une mission d'information des compatriotes expatriés sur l'actualité du Burkina Faso. Ensuite, au regard des possibilités d'interactions qu'ils offrent aux internautes, ces journaux assurent également une fonction de communication et par la même occasion facilitent les médiations dont parlent les sociologues et les anthropologues : « ils cristallisent la construction et la médiatisation de l'identité du groupe dans une dialectique entre intégration locale et survie identitaire dans le pays d'accueil. Ils contribuent à relier les membres du groupe qui sont géographiquement dispersés dans le monde. Ils maintiennent enfin le lien avec la communauté d'origine » (Etienne L. Damome, 2011)

Le besoin, permanent, de savoir ce qui se passe dans son pays ou de se mettre en relation, même virtuellement, avec des membres de sa communauté d'origine constitue une préoccupation existentielle pour les membres de la diaspora Burkinabè à l'étranger. En effet, ce besoin traduit une certaine crainte pour le migrant de se sentir « seul » et coupé de sa famille, de ses relations voire de son pays. Ainsi, au delà du virtuel, l'attachement des migrants Burkinabè à leur pays était marqué par leur tendance à donner des noms de villages du Burkina Faso à leur localité d'accueil dans les pays de migration tels que la Côte d'Ivoire et l'Italie.

Tous ces faits évoqués montrent également que, de nos jours, les TIC ont largement débordé la sphère d'outils d'information et de communication. Ils constituent des espaces virtuels où se jouent des jeux et des enjeux de représentations sociales, culturelles et identitaires. Ces espaces virtuels se présentent à la fois, selon les besoins, comme des plateformes collaboratives, comme des espaces de rencontre, comme des milieux associatifs, etc.

Entretien avec un membre de la diaspora Burkinabè en France

Les TIC offrent des résistances à la perte d'identité

Les TIC sont devenues l'opportunité de création d'un monde commun où le pôle géographique du sujet participant au forum se fond dans le forum. On s'y retrouve, on s'y identifie et on modèle l'espace ensemble. C'est d'ailleurs la convenance des postures, donc de l'identité qui cherche à s'associer à d'autres identités de même nature, qui occasionne la rencontre. Ceux qui n'y trouvent pas leur compte repartent sans rendre compte à qui que ce soit. C'est alors que des associations de tel pays, de telle ville, de tel domaine ou de telle sensibilité, etc., sont créées. Du moment où des participants ont des éléments en commun à partager, ils s'identifient et des connexions depuis les différents horizons géographiques sont établies. Finalement, les horizons de provenance sont ignorés.

Dans cette représentation, l'image virtuelle associée aux TIC s'avère être le moteur puissant de tous les enjeux ; l'espace virtuel est l'image type de l'écran. Derrière celui-ci, ne se joue pas seulement ce qui peut inquiéter mais surtout ce qui permet de comprendre le modèle social qui se développe dans les différentes sociétés. Derrière l'écran les individualités se rencontrent, s'informent, s'associent, se communiquent ; peu importe l'authenticité du profil du sujet, peu importe l'élément sur lequel il joue, il reste que ces individualités se comprennent. Il ressort alors que la discontinuité des physicalités presque absentes (en dehors des photos et des publications qui ne sont pas toujours justes) dans le virtuel n'entame en rien la continuité des spiritualités (au sens psychique).

Ce qu'il faut comprendre, c'est que les TIC fondent un espace communautaire où les participants se retrouvent. Il y a donc une continuité qui s'installe et qui permet de partager une identité commune. En effet, les espaces des sites web offrent des possibilités aux membres de la diaspora Burkina la possibilité, de vivre en temps réel avec les siens, restés de l'autre côté de la mer et, de ne pas se sentir déracinés. Dans ces plateformes, les façons de sentir la réalité de son propre terroir restent les mêmes. Il y a donc cette continuité psychique appuyée par des images, des émotions partagées qui garantissent la conservation de l'identité. Et pour celui qui n'est pas né sur le terroir, il a la possibilité de construire cette identité à travers l'expérience partagée des participants au forum à travers la communication, la configuration de l'espace dialogal, les images, la manière de parler de la réalité du pays, le vocabulaire, la

communication, les raisonnements, le choix des postures énonciatives, etc.

Les TIC permettent à la diaspora de continuer à exister et à s'affirmer

Les TIC reconfigurent notre rapport au monde. Les individus sont comme reconfigurés dans la culture via le numérique. L'évolution des TIC est à la fois technique et sociale au sens où Gilbert Simondon³ l'entend : une évolution sociale dans la mesure où à travers elles, les utilisateurs sont liés par les différentes plateformes et applications. Cette évolution sociale, loin de dissiper la citoyenneté du sujet qui est si loin, la consolide. En effet, derrière ces plateformes et applications, les individualités se libèrent, ceux qui se considèrent comme des proies faciles tout comme ceux qui se voient comme des monstres effrayants sortent tous de leur logis, se côtoient et partagent la même préoccupation. C'est en cela que l'espace qu'offrent les TIC est un véritable podium de l'expression démocratique. De Paris, via lefaso.net et les autres plateformes d'information burkinabè en ligne, les activistes de la diaspora prennent la parole pour faire entendre leur voix dans les débats qui ont lieu au Burkina Faso. On peut citer en exemple les différentes sorties de Maître Paul Kéré depuis le barreau de Paris, sur les événements politiques et judiciaires au Burkina Faso.

Par Me Paul Kéré, avocat au barreau français • lefaso.net du vendredi 29 décembre 2017 à 18h15min

L'adresse ci-après est de Me Paul Kéré, avocat au barreau français. Ce dernier interpelle le ministre des infrastructures, Eric Bougouma, sur des *propos désobligeants, malsains, inappropriés et inopportuns, arrogamment proférés à l'occasion du lancement des travaux de désenclavement de l'axe Kantchari-Diapaga- Tansarga-frontière du Bénin* » ; « *Monsieur le ministre des infrastructures, les réseaux sociaux et les journaux en ligne ne sont pas des torchons ni des serviettes* ».

³ Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 367 pages.

Cette prise de parole de Me Paul Kéré a enregistré 45 réactions des internautes entre la période du 29 décembre 2017 à 19 :07 au 7 janvier 2018 à 22 :15.

Bilan des deux ans du MPP au pouvoir : Me Paul Kéré invite le Premier ministre à la lucidité • lefaso.net du lundi 4 décembre 2017 à 18h55min . Le Premier ministre Paul Kaba Thièba soutenait il y a peu (lors d'une rencontre sur le bilan des deux ans du MPP au pouvoir) qu'une partie des entraves au développement du Burkina Faso était le fait de l'ancien régime et de certains de ses soutiens. Dans la tribune ci-après, Me Paul Kéré l'invite à relativiser son discours.

Cette autre prise de parole de Me Paul Kéré a enregistré 27 réactions des internautes entre la période du 4 décembre 2017 à 20 :12 au 11 décembre 2017 à 12 :23.

Détention du général Djibril Bassolé: Maître Paul Kéré dénonce le non respect par le Burkina Faso de la décision des Nations Unies • lefaso.net du mardi 12 décembre 2017 à 21h30min

Le jour du 11 décembre constitue un jour anniversaire de la célébration de la fête de l'indépendance du Burkina Faso. Le 11 décembre 2017 constitue le 57ème anniversaire de notre indépendance. L'auteur de l'article, l'avocat Paul Kéré, saisit cette occasion, d'une part pour souhaiter une bonne fête d'indépendance à tous les burkinabè épris de paix et de justice sociale, mais également pour interpeller le Gouvernement de notre pays à se conformer aux exigences de la Communauté internationale dans l'affaire Djibrill Bassolé ».

Cette prise de parole de Me Paul Kéré a enregistré 33 réactions des internautes entre la période du 12 décembre 2017 à 19 :56 au 13 décembre 2017 à 09 :16.

Extradition de François Compaoré: Me Paul Kéré répond à Me Yves Kinda Opinion • lefaso.net du jeudi 21 décembre 2017 à 00h29min

Interpellé en France, suite à un mandat d'arrêt international, pour son implication présumée dans l'affaire Norbert Zongo, François Compaoré doit comparaître le 7 mars 2018 pour savoir s'il sera extradé ou pas. En attendant, le débat fait rage entre les spécialistes du droit sur la question. Me Paul Kéré

qui pronostique la non-extradition de M. Compaoré, répond ici à son confrère Yves Kinda, qui défend le contraire ».

Cette prise de parole de Me Paul Kéré a enregistré 24 réactions des internautes entre la période du 20 décembre 2017 à 22 :23 au 21 décembre 2017 à 14 :31

De toutes ces citations, on note que, même en résidant à plus de 5000 Km de son pays d'origine, Me Paul Kéré, comme d'autres internautes de la diaspora, manifeste, à travers ses fréquentes interventions sur le web, son existence en tant que Burkinabè et surtout, sa volonté d'être considéré comme un acteur public majeur de son pays. Les nombreuses réactions (129 réactions pour 4 interventions citées) que suscitent chacune de ses prises de parole témoignent du fait qu'il est suivi par ses concitoyens Burkinabè et par ce fait, comme beaucoup d'autres membres de la diaspora, il contribue à plus d'expressions citoyennes. Il apparaît là que, même « absents » les membres de la diaspora jouent un rôle d'acteurs majeurs dans l'éveil des consciences.

Les TIC sont une plateforme de partage d'expérience

Les TIC sont une formidable occasion de rencontres, de collectivité et de continuité psychique des participants. Elles deviennent une manière de mettre le numérique au service de la culture. L'exemple des activistes qui se servent de leurs expériences, sur des terres traditionnellement démocratiques, pour contribuer à libérer la parole dans leur pays d'origine en est une illustration. En général, leurs publications sont suivies de près, depuis le pays d'origine, par leurs concitoyens en quête de démocratie véritable. Au delà de la démarche critique en vue du renforcement de la démocratie se dégage une vision du monde qui se donne aux concitoyens allant de la politique à l'économie en passant par la culture. Etre hors du pays, et donner la preuve aux concitoyens qu'on reste Homme intègre, citoyen avant tout et engagé à défendre la cause de la patrie et des compatriotes. Tout cela démontre à souhait que l'éloignement n'est pas un obstacle quand on veut rester chez soi. Les prises de parole sur Facebook ou sur lefaso.net de l'activiste Burkinabè, Lenga Fils, résidant au Canada paraissent caractéristiques de ce phénomène.

Burkina Inter⁴ du 6 novembre 2014 : réponse du lieutenant-colonel Isaac Yacouba Zida suite aux propos de Lenga Fils sur la transition.

Bonjour. J'ai toujours eu de l'admiration pour vous Mr Lenga Fils. Et c'est pour cela que je vous ai demandé en amitié bien avant tous ces événements survenus dans notre pays. Vos analyses très souvent pertinentes je les lisais avec bonheur. Mais quelque part je vous enviais parce que votre position à l'extérieur était une position privilégiée pour attaquer le « monarque » Compaoré. Pour d'autres personnes le silence était une option pour continuer d'exister ici au pays... Merci de nous aider autant que possible à remettre le pays en marche (administration, commerce, etc.) et de l'engager vers une solution politique conduisant à un retour à une vie constitutionnelle normale...
» #BurkinaInter #Burkina #LengaFils #IsaacYacoubaZida

Ce poste de Isaac Yacouba Zida a suscité 48 réactions et 20 partages :
<https://www.facebook.com/Burkinainter/posts/736888859723083>

Burkina Inter du 6 novembre 2014 : réponse de Lenga Fils aux propos du Lieutenant-colonel Isaac Yacouba Zida :

Mon Colonel, je me réjouis profondément de ce que mon message vous ait touché au point de susciter une réponse. Mon colonel, recevez sur ces lignes, le salut et l'encouragement d'un burkimbila qui, malgré les 8000 km qui le séparent de sa patrie, ne ménage aucun effort pour qu'au milieu d'autres nationalités, il puisse exprimer toujours haut et fort, la fierté d'appartenir à un pays pauvre de sa richesse mais énormément riche des valeurs qui fondent et caractérisent les grandes nations. C'est ce Burkina Faso dont tous les burkinabè rêvent et c'est malheureusement ce que Blaise Compaoré et son équipe n'ont pas pu réaliser. Notre pays a trop souffert sous le règne de Blaise Compaoré. Vous comprendrez donc pourquoi tout ce qui « sens Blaise » crée méfiance et crainte... ». #BurkinaInter #Burkina #LengaFils #IsaacYacoubaZida #Iwili

Ce poste de Isaac Lenga Fils a suscité 37 réactions et 7 partages :
<https://www.facebook.com/Burkinainter/posts/736888859723083>

Financement du PNDES⁵ : Ce qu'en pense Lenga Fils : lefaso.net du samedi 10 décembre 2016.

Burkina Inter : la Radio des Burkinabè de l'Étranger

Paris a de tout temps été une plaque tournante pour les rencontres stratégiques de ses anciennes colonies tant du point de vue politique qu'économique. On se demande donc à tort peut-être, qu'est-ce que la salle des conférences à Paris a offert de mieux en confort que la majestueuse salle des conférences de Ouaga 2000. Peut-être, les partenaires ont-ils craint les koglweogo ou les djihadistes ? Mais bon ! 8000 milliards de FCFA pour les partenaires financiers bilatéraux et multilatéraux. 10 000 milliards de FCFA pour le secteur privé. Au total c'est 18 000 milliards de FCFA. Mais attention, un copec n'est encore ni mobilisé, ni décaissé. Tout est PROMESSES... ».

http://lefaso.net/spip.php?page=impression&id_article=74656

Cette prise de parole de Lenga Fils a enregistré 49 réactions des internautes entre la période du 10 décembre 2016 au 12 décembre 2016

Ministère des infrastructures : L'activiste Lenga Fils fait de graves révélations • lefaso.net du dimanche 25 juin 2017 à 16h06min

Du Canada où il vit depuis quelques années, l'activiste Lenga Fils, à l'état civil Harouna Dabré, garde toujours un œil sur la gouvernance de son pays, le Burkina Faso. Le 21 juin, sur Facebook, il a fait des révélations sur la gestion du ministère des infrastructures, dirigé par Éric Bougouma. Des révélations qui donnent froid au dos et qui font état d'une pratique « mafieuse ». De quoi s'agit-il exactement ? Dans une interview qu'il nous a accordée, samedi dernier, l'activiste nous en dit plus. Et il met au défi le ministre Bougouma de le contredire, preuve en main, si ses révélations sont fausses. Lisez plutôt ! »

L'interview de Lenga Fils a enregistré 59 réactions des internautes entre la période du 25 juin 2017 à 16 :35 au 28 juin 2017 à 10 :54

Outre les nombreuses réactions des internautes, le Ministre en charge du département des infrastructures a pris la parole sur les antennes d'une radio FM à forte audience pour s'expliquer publiquement sur les faits dont Lenga Fils l'accuse.

Lenga Fils a fait son travail citoyen en levant le lièvre. Le Ministre s'est expliqué. Il faut maintenant une institution indépendante de contrôle, en l'occurrence l'ASCE-LC pour situer définitivement la population sur cette affaire. C'est pourquoi je lance publiquement cet appel à l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) ». Internaute

⁵ Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 du Burkina Faso

J'apprécie énormément cette interpellation faite au gouvernement sur cette malversation que le gouvernement tente de noyer par des démentis simplistes. Personnellement, sans te connaître, je te tire mon chapeau et t'encourage sur des actes pareils, donc constructif » Internaute

Mal gouvernance au ministère des infrastructures : Lenga Fils persiste et signe - Point de vue • lefaso.net du jeudi 13 juillet 2017 à 19h55min

Mauvaise gouvernance au ministère des infrastructures, « trésor public parallèle » : le Ministre en personne confirme, place aux corps de contrôle », c'est le titre d'un document que l'activiste du Web, Harouna Dabré, plus connu sous le pseudonyme de Lenga Fils, nous a fait parvenir par courriel. Un document qu'il veut en réponse aux propos du ministre Eric Bougouma qui avait, lui aussi, réagi aux accusations sur sa gestion du département des infrastructures

[<http://lefaso.net/spip.php?article77960>].

Cette nouvelle prise de parole de Lenga Fils a enregistré 27 réactions des internautes entre la période du 13 juillet 2017 à 18 :27 au 15 juillet 2017 à 09 :33

Crise au PAREN⁶ : l'activiste Lenga Fils traite Laurent Bado de PDG du PAREN - (<http://ouaga24.com/author/admin/>) du 1er août 2017

Un parti politique n'est pas une entreprise pour son fondateur. L'affaire dite PAREN ressemble exactement à une PME que BADO Laurent a mis en place. Comme il se dit intelligent, il a quitté la direction du parti pour s'ériger en PDG à vie détenant 100% des actions et ayant droit de vie et de mort sur toutes les instances du parti ».

Fort de son expérience de la démocratie et de la bonne gouvernance au Canada, son pays d'accueil, Lenga Fils se saisit de l'opportunité qu'offrent les TIC pour d'une part influencer la gestion du pouvoir d'état dans son pays d'origine, le Burkina Faso, et d'autre part susciter et renforcer la conscience citoyenne de ses compatriotes. En cela, les post de nombreux Burkinabè de la diaspora, au delà du fait qu'ils contribuent à l'animation de la vie publique dans leur pays d'origine, bénéficient très

Parti pour la renaissance nationale (PAREN)

souvent d'une attention particulière des gouvernants à cause des réactions amplificatrices des internautes de plus en plus nombreuses. La présence sur le web de la diaspora Burkinabè, des gouvernants et des populations locales à travers des plateformes comme Facebook, twitter, les sites des journaux, radios et télévisions est de nos jours quasi permanente de sorte que pour tous, l'espace public numérique semble se confondre à l'espace public territorial.

Conclusion

Les technologies de l'information et de la communication et les flux migratoires se sont imposés comme l'un des principaux laboratoires à partir desquels sont analysées les transformations sociales, politiques et culturelles que produisent les logiques de la mondialisation. A partir d'exemples tirés du contexte Burkinabè notre article a revisité le lien entre migration et TIC pour montrer les effets sociétaux des nouveaux médias. Il a également mis en perspective le rôle que jouent aujourd'hui les TIC pour les migrants par rapport à celui qu'ont pu jouer d'autres formes, plus anciennes, de mise en relation transnationale sans véritablement s'attarder sur les comparaisons.

Enfin, ce sont les relations de pouvoir qui structurent le champ migratoire qui ont été soulignées dans le présent texte à travers le rôle de veille citoyenne et de contre-pouvoir que jouent les membres de la diaspora Burkinabè par leurs nombreux posts.

Bibliographie

BASCH L. G., GLICK SCHILLER N., BLANC C. S., 1994, *Nations Unbound : transnational projects, postcolonial predicaments, and deterritorialized nation-states* in London by Routledge

BOURDIEU P., 1999, « Préface », in SAYAD A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, pp. 9-14.

CASTELLS M., 1998, *La société en réseaux*, Paris, Fayard.

CHÉNEAU-LOQUAY Annie (dir.), 2004, *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*, Karthala / MSHA, 328 pages

DAMOME E. L., 2011, « La diaspora africaine et ses sites Internet. Un nouveau format médiatique », *Afrique contemporaine*, 2011/4, n°240, Edition De Boeck Supérieur, pp. 147-148

DIMINESCU D., 2010, « Présentation », *Réseaux*, « Les migrants connectés. T.I.C., mobilités et migrations », n°. 159, (1), pp. 9-13.

DIMINESCU D., 2005, Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique, *Migrations/Sociétés*, vol. 17, n°102, pp. 275-292.

DIMINESCU D., 2002, « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », *Hommes et migrations*, n°.1240, pp. 6-9.

DUBEY G., 2001, *Le lien social à l'ère du virtuel*, Paris, PUF, 258 pages

MATTELART T., 2009, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », in *Tic & Société*, Vol. 3, n. 1-2, 2009, pp. 11-56.

NEDELCOU M., 2010, « (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 26, n°. 2, pp. 33-55.

SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 448 pages.

SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Éditions Raisons d'agir, Paris, 224 pages.

WIEVIORKA M., 2014, *L'impératif numérique*, CNRS Éditions, Paris, 64 pages.

Communautarisme, migrations et téléphonie mobile : Usages du téléphone portable par les migrants à Paris

Abdelouahab Makhloufi, Ali Khardouche

Université de Bejaia ; Université Paris 13, Bobigny, MQSE

Cette recherche analyse les usages du téléphone mobile par des migrants à Paris. Elle a pour principal objectif de comprendre comment les liens sociaux de cette communauté sont tissés avec leurs pays d'origine par le portable au travers d'une association de bienfaisance qui leur apporte une aide humanitaire ponctuelle. Notre approche est avant tout communicationnelle. En effet, nous nous interrogeons sur les fonctions mobiles utilisées par les migrants dans une situation d'extrême précarité et dans une situation sociopolitique donnée. Plus précisément, nous montrons comment les mobiles permettent d'instaurer chez eux, de nouvelles habitudes et une nouvelle forme de sociabilité en renforçant leur mode de vie en communauté.

La téléphonie mobile en 2018 fait couler beaucoup d'encre aussi bien pour la 5G que pour les zones blanches en France. D'une part, la 5G arrive à grand pas en Europe (Asif, 2018) alors qu'elle est d'ores et déjà, déployée en Corée du sud et les objets connectés qui y seront liés font d'ailleurs l'objet de recherches scientifiques de premier ordre de manière pluridisciplinaire aussi bien académiques qu'industriels liant l'intelligence artificielle, les « big datas » et l'évolution rapide de l'informatique quantique. D'autre part, la couverture des zones blanches en France coutera 5 milliards d'euros aux opérateurs de téléphonie mobile afin de résoudre, à court terme, en partie, la fracture numérique, un clivage entre « *info émetteurs* » et « *info récepteurs* » souvent controversé (Kiyindou, 2009).

Ces aspects (économique et technologique), certes passionnants et de premier ordre, ne doivent pas nous faire oublier les aspects sociétaux et sociaux de la téléphonie mobile plus liés aux sciences de l'homme dans toute sa complexité (Jensen, Kesselring, Mimi, 2018). C'est d'ailleurs dans cet angle communicationnel concernant l'usage de la téléphonie mobile par les migrants situés dans un arrondissement parisien que nous inscrivons notre recherche tout en considérant, d'une manière secondaire

certains aspects politiques. Plusieurs raisons nous ont motivés à nous intéresser à ce sujet en décalage avec nos recherches sur la téléphonie mobile et les industries culturelles. Nous nous sommes penchés sur les temporalités de la vie urbaine, sur les logiques d'exclusion et surtout les Sciences de l'Information et de la Communication qui analysent les enjeux de la communication dans les territoires ainsi que les usages de la téléphonie par ce type de population qui a déjà fait l'objet de nombreuses études (Diminescu, 2002, 2010, 2016). Aussi, et toujours pour motiver notre sujet, devons-nous expliquer le contexte politique contemporain. En fait, le premier tour de l'élection présidentielle en France de 2017 opposant au second tour, deux candidats ayant des visions différentes de l'accueil des migrants en France et leur traitement est un tournant important qui caractérise une situation inédite en France. Elle conditionne la communication politique envers les migrants. En effet, la politique générale est relayée par les choix politiques locaux notamment

Paris avec les créations récentes d'accueils migrants, Porte de la chapelle à Paris, au nord et un autre à Ivry au sud de la capitale française. Il y a donc une dialectique entre politique d'état et politique locale, entre une opinion publique nationale et une opinion publique locale parisienne au niveau de cet arrondissement. La communication relaye ainsi cette nouvelle doctrine, nationale et locale. En effet, il existe une part importante de la population française (et donc parisienne) non seulement opposée aux étrangers mais également à l'aide aux réfugiés (Les migrants faisant partie de notre corpus théorique peuvent prétendre à ce statut). Cette opinion publique relayée par les médias, et relativement tendue peut provoquer des tensions entre les populations déjà installées qu'explique très bien Norbert Elias (1965). Cet auteur analyse les logiques d'exclusion qui se développent entre populations installées immigrantes au niveau de la perception de l'autre et notamment de leur supériorité. Même acceptées elles continuent à les mépriser selon lui. Notre recherche se focalise particulièrement sur l'étude des usages du mobile par les migrants dans une situation politique donnée. Au risque de nous répéter, même à la marge ces aspects politiques permettent de mieux comprendre le contexte actuel. Ainsi, nous allons confronter les politiques d'accueil des migrants qui entraînent finalement une situation encore plus précaire, puisque les migrants se méfient et sont plus difficilement joignable (entretien 2 et 3 : voir annexe 1). Dans ce sens, pour les contacter, les bénévoles de l'association ne peuvent pas tous les rencontrer au cours de maraude (entretien association), il faut les appeler

directement sur un mobile personnel. Encore faut-il qu'il ait tous un portable utilisable et une ligne de téléphone. De ce fait, les décisions politiques ont une incidence directe sur l'exclusion des migrants. De plus, il ne faut pas négliger ce qu'il se passe à Paris au sujet de l'orientation politique nationale et locale qui a des conséquences sur la gestion de l'accueil des migrants. Nous osons de notre part appeler cela de l'accueil puisque les migrants arrivent à un endroit et s'y établissent, puis ils sont évacués puis reviennent au même endroit quand c'est possible ou bien un peu plus loin. L'endroit en question est celui de l'adresse parisienne de l'OFPRA (Office de protection des réfugiés et apatrides). Il ne concerne pas les réfugiés économiques mais les migrants souhaitant un asile politique en France en application de l'article 1^{er} A2 de la convention de Genève du 28 juillet 1951 qui stipule :

le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner".

Souvent les migrants souhaite une protection subsidiaire qui :

Pour des civils, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international (article L.712-1 du CESEDA¹) ».

L'objectif est l'obtention d'un titre de séjour via ce dernier statut « vie privée et familiale » valable un an renouvelable puis une carte de résident de 10 ans pour les apatrides. Cela explique pourquoi l'OFPRA accepte 38 % des dossiers et rejette les autres. Plus concrètement, nous nous sommes intéressés à ce terrain au cours de l'été 2016. Et, nous avons vu évoluer l'accueil et la concentration des migrants au nord de Paris notamment dans le 19^{ième} arrondissement et plus particulièrement près du

¹ Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile qui abroge et remplace l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ainsi que la loi du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile. Il regroupe tous les textes (législatifs et réglementaires) actuellement en vigueur concernant le droit d'asile en France.

métro Stalingrad. Il est ponctué par des démantèlements des tentes. L'usage du portable est primordial pour obtenir des nouvelles des migrants (selon un responsable du collectif).

Avant l'élection présidentielle, il y avait une certaine tolérance d'installation des migrants même si, au risque de nous répéter, des évacuations qui ont eu lieu. Juste après. D'ailleurs ces évacuations ont été ponctuées par une stratégie de la préfecture de non installation des migrants sous le métro avec la pose de blocs de bétons

Ainsi, et cela depuis juillet 2017, les migrants sont de moins en moins concentrés sur des lieux précis et ont besoin du mobile lorsqu'ils sont dispersés. En fait, les associations pour les aider ont la nécessité de les joindre pour leur donner des nouvelles concernant l'avancement de leur dossier.

Eléments de théorie

Notre approche est communication qui s'intéresse aux usages de la téléphonie mobile par rapport aux fonctionnalités de mobile qui sont liés aux travaux de Jauréguiberry (2007) sur les fonctionnalités du mobile. Nous nous intéressons plus exactement aux fonctions liées à la connectivité, la joignabilité, les liens sociaux : liens fort et liens faibles, la fonction économique. Lorsque l'on part de la logique d'intégration pour remonter vers la logique utilitaire, c'est la reconnaissance par le lien qui domine : les télécommunications permettent d'activer ou de maintenir des appartenances à des groupes d'affinités électives². Nous constatons d'après l'auteur que la fonction du lien social est mise en valeur par l'usage du téléphone mobile. Dans ce sens, la fonction de joignabilité ainsi que la fonction de connectivité sont également à prendre en considération quand il s'agit de maintenir des relations avec autrui ou la localisation.

² Jauréguiberry Francis. L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale. In: Réseaux, volume 15, n°82-83, 1997. Usages de la téléphonie. pp. 149-165.

Tout d'abord, la question de communication que nous posons est la suivante : Dans quelle mesure et pour quels usages les migrants utilisent-ils le téléphone portable que nous appelons également Mobile ?

De l'usage du téléphone mobile en situation de migration : nos hypothèses de départ ensuite, notre objectif est de relire les différentes fonctions de la téléphonie mobile mises en exergue par Francis Jauréguiberry (2004) par rapport à notre terrain. Elles correspondent à nos quatre hypothèses de départ que nous avons testé par rapport à notre terrain. Elles sont récursives dans les sens où chaque fonction ne dépend de l'autre pour exister.

Le mobile comme instrument de connectivité (fonction de connectivité) : le migrant doit être connecté en permanence.

Le mobile permet de sauvegarder des liens sociaux et familiaux (fonction de lien social) : Après avoir été connecté, le mobile sert à préserver les liens avec les amis et la famille.

Le mobile permet la joignabilité (rester en communauté : un outil communautaire, vivre en communauté) (fonction de joignabilité) : Pour préserver le lien, il faut être joignable. Il faut que cela soit utile par rapport à cette association, pour être localisé.

Le mobile permet de transférer de l'argent : banking (Fonction économique) : cette fonction est à la marge mais peut être vérifiée dans le cadre de cet étude parce que les migrants viennent de pays où le mobile banking existe déjà (Afrique subsaharienne notamment)

Le cas des migrants du nord de Paris – notre corpus empirique

Nous avons observé sur une période de quatre mois un collectif de citoyens basé dans le 19^{ième} arrondissement de Paris près des métros Jaurès et Stalingrad. Ces résidents inscrits dans le collectif sont du nombre de 100 mais 40 sont véritablement actifs pour aider les migrants qui campent à proximité des locaux de l'office français d'aide aux réfugiés (OFPRA). Les migrants composant le corpus sont d'environ

Ils sont d'origine Ethiope, Erythreenne, Tchadienne, soudanais, principalement du Darfour ou encore Afghanes. Nous avons interrogé deux membres du collectif en entretien semi directifs et observé deux maraudes de 20 personnes en décembre 2017 et 2018. Nous avons

interrogé sept migrants, tous masculins en entretien libre non enregistrés et suite à une observation participante.

Nous avons voulu centrer notre étude sur une population précise à l'instar de l'étude des migrants de l'église Saint Bernard en 1998 (Diminescu, 2002) sans pour autant en faire une étude de cas.

Les acteurs sont divers et variés mais ceux que nous avons rencontré notamment pour constater les interactions existantes sont les membres de l'association de fait qui aident les migrants lors de maraude et également les migrants eux-mêmes, regroupés en ethnie, en l'occurrence afghane, une dizaine, des hommes, jeunes près du canal saint martin à Paris dans le 19^{ème} arrondissement.

Nos résultats

Trois constats majeurs liés aux aidants, aux interactions et aux usages des mobiles sont issus de notre terrain.

Tout d'abord, les aidants dans cette association ont une **forte volonté d'aider**³ *malgré une vision négative des riverains* (entretien association 2 : voir annexe1) et des autorités dans une logique de don et contre don (Mauss, 1925). En effet, certains migrants lettrés donnent des cours d'arabe dans une bibliothèque du quartier. La fonction de joignabilité est présente pour les aidants pour savoir où sont situés les migrants.

Ensuite, les **interactions** sont liées à des aides ponctuelles, nourriture, couchage et vêtements. Les **liens forts** sont faits de relations de communication par des questionnements et une continuité de la relation au-delà des maraudes, d'où la nécessité de l'usage de téléphone portable pour obtenir des nouvelles des protagonistes migrants. Les liens faibles sont les suivants : l'on connaît ces migrants de nom ou de tête mais ça s'arrête là.

Enfin, sur le plan des usages, la téléphonie mobile permet de « *modifier le temps* » (Jauréguiberry, 2007), de le densifier, du fait qu'elle concentre en elle une manière de **raccourcir les délais de gérer ses propres temporalités** notamment par la présence à distance (Perriault, 1989) et le chat (entretiens 2, 4 et 7 : voir annexe1) C'est un phénomène global que nous avons constaté au cours de nos entretiens (entretiens 2, 4 et 7 : voir

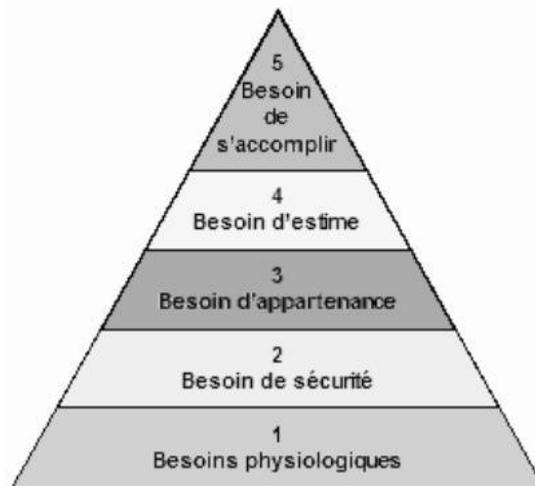
³ Terme utilisé par un aidant interrogé.

annexe1). Cela s'applique aussi bien à l'homme d'affaire pressé qu'au migrant. Ce phénomène est également expliqué par John Ury par le fait qu'il existe un mouvement urbain global de **joignabilité** (Ury, 2005). Nous rajoutons la connectivité et les liens sociaux et familiaux. Le mobile est au cœur de ce dispositif et remet en cause la pyramide de Maslow.

Discussion et interprétation : Le mobile, besoin physiologique ?

La théorie de la motivation issue des travaux de Maslow (1943) intègre la dimension humaine voire humaniste en rupture avec le déterminisme technique. Ce qui explique son intérêt en communication. Elle peut nous aider à mieux comprendre toute l'importance des motivations et des besoins des salariés en entreprise (voir figure 1). Une extension de cette théorie dépasse la psychologie cognitive et du travail pour entrer dans le cadre des besoins humains et surtout ceux des migrants.

Figure 1, la pyramide des besoins selon Maslow, selon Brangier, Lancry et Louche, 2011)



Cette théorie largement utilisée est remise en cause du fait que le mobile est utile sur tous les plans. Cela correspond à l'universalité des usages mobiles (Salgues, 2016). Certains auteurs rajoutent aux besoins physiologiques, la batterie, la connexion et l'internet avant même les besoins de sécurité. Nous pensons que le mobile se situe à tous les stades

qu'il soit basique ou Smartphone. Cela dépend de l'usage et de la perception par l'utilisateur. Certains migrants l'utilisent pour appeler tout simplement (entretien 6 : voir annexe1) ou pour être joints par leur famille. D'autres (entretiens 2 et 7 : voir annexe1) ont en possession un portable de luxe (Iphone ou Samsung) par distinction sociale comme c'est le cas dans de nombreux pays d'Afrique du Nord ou sub-sahariens (Dibakana, 2002). Comment pouvons-nous l'expliquer. Il est intéressant de constater que la téléphonie mobile devient un dispositif issu d'une culture de mondialisation malgré les « *affiliations culturelles* » (Salgues, 2013), voire de glocalisation (Khardouche, Makhloufi, 2017). Comprenez qu'au-delà des religions et des cultures, il s'impose à tous et entre directement dans le cadre de l'appropriation d'une TIC en occurrence mobile. Aussi, le mobile est le lien communicationnel au sein du système mobile de communication (Brulois, 1999). Resitué au cœur de la communication, il peut être analysé par rapport à l'expérience qu'il procure à l'utilisateur. Penchons-nous sur la théorie de l'expérience propre à Jauréguiberry (2007). Cet auteur met en avant dans ses recherches liées à l'usage du terminal mobile, les logiques identitaires, d'intégration, stratégique, critique et de distanciation de la téléphonie mobile. Par la suite, il croise les logiques entre elles. Etre branché correspond au croisement de la logique identitaire et d'intégration. Etre efficace est lien entre la logique utilitaire et la logique stratégique enfin être autonome.

Pour les fonctions « zapper, filtrer » sont issus du croisement entre la logique d'intégration et utilitaire et du croisement entre la logique utilitaire et critique. Ces deux fonctions ne sont pas intéressantes pour notre objet de recherche. Nous en avons retenu quatre (connectivité, liens sociaux, joignabilité et économique). En fait, l'efficacité est souvent recherchée par le choix d'un mobile fiable, tenant la charge et ayant une forte autonomie (entretiens 5 et 6 : voir annexe1). Revenons sur les fonctions du mobile par rapport à notre sujet. A la marge, les migrants envoient de l'argent à la famille restée au pays de manière périodique et connaissent les systèmes Mobile Banking déjà développé en Afrique depuis plusieurs années. Ils appliquent aussi la fonction de préserver la famille, les amis, les contacts ici en France pour leur survie (tous les entretiens : voir annexe 1).

Lorsqu'on évoque toute l'importance du mobile. Ils insistent sur le fait que le mobile est un objet frontière qui permet de passer les frontières au-

delà de la technique. Il est aux frontières des technologies, des normes mais aussi des usages. Il se classe même, pour certains migrants à la base de la pyramide de Maslow comme besoin de base et donc physiologique. Pour eux « l'on peut ne pas trouver de logement, ni à manger mais on ne peut pas se passer de mobile » (tous les entretiens : voir annexe1). Nous complétons notre discussion par une dialectique entre le collectif et l'individu. En effet, elle porte aussi sur toute l'importance du groupe dans la société en général en se penchant sur les thèses de Maffesoli sur le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmoderne. Selon l'auteur, l'individu est effacé par rapport aux groupes, aux tribus qui se développent (Maffesoli, 2018). Ceci étant dit, Maffesoli n'intègre pas dans sa réflexion les usages de la téléphonie mobile qui, par essence, est individuel et personnel à l'instar du PC (personal computer), nous l'avons constaté pour tous les entretiens. Ainsi, une autre thèse est à l'opposé et met l'accent sur la montée de l'individualisme dans les pays du sud dont les migrants sont originaires. C'est une clé de compréhension d'Hussein⁴ (2002) qui dans le cadre d'une conférence démontre l'évolution de l'individu dans les pays du tiers monde après le colonialisme et le paternalisme de l'Etat Nation. Enfin, le téléphone portable utilisé de manière collectif a un sens crucial pour la visibilité des migrants comme le remarque Diminescu.

Le téléphone portable a fini par devenir une nouvelle arme de guerre collective, mais aussi un symbole individuel « (Diminescu, 2002, p 71). Cet auteur avance la notion de **migrant connecté via une mobilité liquide liée à la notion de temps instantané** (Urry, 2005).

Récapitulons

Nos hypothèses de bases sont vérifiées pour la majeure partie des entretiens (sauf entretien 5) et pour les entretiens avec les aidants (entretiens 8 et 9). Le mobile banking est à la marge et non utilisé par les migrants utilisant d'autres moyens pour envoyer de l'argent à leur famille restée au pays. Le mobile est partout au niveau des besoins de la pyramide de Maslow et il permet une réflexion importante sur la montée de l'individualisme et le retour du collectif.

⁴ Ce sont deux auteurs français nés en Egypte, Bahgat El Nadi et Adel Rifaat, plus connus pour les ouvrages sur l'humanisme dans l'islam et le libre arbitre de l'individu entre le nassérisme et la doctrine des frères musulmans.

Conclusion

Cette recherche étudie, dans une approche communicationnelle, les usages du téléphone mobile par des migrants à Paris dans le 19^{ième} arrondissement. Nous nous sommes focalisés à travers cette recherche sur les liens sociaux que cette communauté tisse avec leurs pays d'origine par le biais de différentes modalités de communication ainsi que des bénévoles d'habitants du quartier qui correspond à un collectif de citoyens à Paris leur venant en aide.

En d'autres termes, elle nous a permis de nous interroger sur la problématique communicationnelle des migrants pour leur communication avec un collectif d'entraide dans le quartier. Nous avons ainsi interrogé sept (07) migrants et deux (02) aidants. Nous avons constaté les usages suivants : appeler, être appelé, surfer, lire et envoyer les emails et chatter. Nous les avons croisés avec les fonctionnalités de la téléphonie mobile propre à Jauréguiberry (2007). Nous avons retenu celles-ci :

La joignabilité, la connectivité et les liens sociaux forts et faibles.

De plus, le mobile remet en cause non seulement la pyramide des besoins de Maslow mais encore renouvelle le caractère de l'individu migrant dans un autre cadre social (à l'étranger) et met en avant le collectif par rapport à l'individu dans notre société post moderne ou évoluent ces migrants en situation de précarité extrême.

Bibliographie

- BOURDIEU P., 1980, *le sens pratique*, éditions de minuit, Paris
- ELIAS N., 2001, Les logiques de l'exclusion, enquêtes sociologiques au cœur des problèmes
- JAREGUIBERRY., 2003, les branchés du portable, sociologie des usages, collection PUF, Paris
- JAREGUBERRY F, 2007 « Les téléphones portables, outils du dédoublement et de la densification du temps : un diagnostic confirmé », *tic&société* [En ligne], Vol. 1, n°1 | 2007, mis en ligne le 15 février 2008, consulté le 11 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/281> ; DOI : 10.4000/ticetsociete.281
- SIMMEL G., 1991, *Secret et sociétés secrètes*, réédition Circe, Strasbourg.
- DIBAKANA J-A, 2002, Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au Congo, *Politique africaine* 2002/1 (N° 85), p. 133-150.
- SALGUES B., 2013, *30 ans de téléphonie mobile*, édition Lulu, 394 pages
- ASIF S., 2018 (à paraître), *5G Mobiles Communications*, CRC Press, 552 pages
- JENSEN (O.B), KESSELRING (S.), MIMI (S.), 2018 (à paraître), *Mobilities and Complexities*, Routledge, 256 pages
- KIYINDOU A. 2009, « Fracture numérique et justice sociale », *Les Cahiers du numérique*, vol.5, n°1, 247 p.
- MASLOW A. M. 1943, "A Theory of Human Motivation", *Psychological Review*, vol 50, n°4, juillet 1943, p. 370-396
- BRULOIS V., 2004, Usages des systèmes mobiles en entreprise : enjeux communicationnels et organisationnels, ANRT Diffusion
- MAUSS M. 1925, 2007, *Essai sur le don*, PUF, Paris, 248 pages.
- DIMINESCU D., 2002, « L'usage du téléphone portable par les migrants en situation précaire », *Hommes & Migrations*, pp. 66-79
- DIMINESCU D. 2010, (dir.), Les migrants connectés, TIC, Mobilités et Migrations, *Réseaux*, 2010/1, n°159

DIMENESCU D., 2016, « Traces numériques », *Plein Droit*, 110, 48 pages.

HUSSEIN M., 2002, « L'émergence de l'individu dans les sociétés du sud », in Michaud Yves (dir.), *Université de tous les savoirs, L'individu dans la société d'aujourd'hui*, volume 8, Odile Jacob Poches

URRY J., 2005, *Sociologie des mobilités, une nouvelle frontière de la sociologie ?*, Armand Colin, Paris, 256 pages.

MAFFESOLI M (2018), *Être post moderne*, Les éditions du Cerf, Paris, 256 pages.

Annexes

Annexe 1 : Echantillon

N°	Nom	Origine	Age	Type de mobile	Pourquoi faire (type d'usage)
ENTRETIENS AVEC LES MIGRANTS					
1	Mohamed	Maroc	25	Samsung S2	1,2,3
2	Idriss	Niger	23	Samsung S3	1,3,5
3	Hector	Cote d'ivoire	30	Nokia 4410	1,3,4
4	Marcel	Congo	24	Lenovo	1,2,3,4,5
5	Fahim	Afghanistan	21	Nokia 3310	2
6	Rachid	Erythrée	20	Nokia 4410	1,2
7	Ali	Soudan	33	Iphone 5	1,2,3,4,5
ENTRETIENS AVEC L'ASSOCIATION DE FAIT					
8	Hugette	France	59	Huawei p10	1,2,3,4
9	Jean	France	45	Iphone 5	1,2,3,4,5

Les prénoms ont été volontairement modifiés.

1 = appeler 2 = se faire appeler 3 = surfer 4 = lire les emails

5 = chatte

Annexe 2 : grille d'entretien

Questions posées	Objectifs / remarques
Prénom	Identité
Origine, nationalité, pays de naissance	Liens avec la communauté
Votre parcours de migrant	Interactions / liens tissés pendant la migration
Où êtes-vous situé ?	Lieu de résidence et les changements
De quoi vivez-vous ?	Liens avec les aidants
Que souhaitez-vous faire ?	Quelles trajectoires de la migration : voulue ou subie
Type de portable ?	Smartphone ou téléphone ordinaire : pour quels usages
Quels contacts ?	Liens forts ou faibles
Quelles fréquences d'appel ?	Liens forts ou faibles
Quels usages ?	Cinq usages ont été détectés

Cette grille d'entretien nous a servi de guide sans pour autant la sortir devant les interviewés. Nous l'avons rempli systématiquement après chaque entretien ayant une durée en moyenne 30 minutes.

Réseau socionumérique et reconfigurations médiatiques : le cas de la diaspora connectée malgache

Sarah Rakotoary

Laboratoire Gresec-Université Grenoble Alpes

La diaspora malgache de France métropolitaine intéresse les médias nationaux malgaches, dans la mesure où leur statut législatif demeure problématique. Pourtant, l'avènement des réseaux socionumériques leur a permis d'édifier de véritables communautés. Au sein des groupes Facebook, la diaspora se rassemble autour de plusieurs activités basées sur l'échange. Facebook présente alors des usages diversifiés, et plus encore intervient dans la reconfiguration des pratiques médiatiques. Dans le cadre de ce travail, nous nous sommes intéressés à un corpus de publications d'un groupe Facebook. Ainsi différentes formes de médiatisation émergent au sein du réseau socionumérique. Facebook devient en effet un relai d'informations mais aussi un vecteur de mobilisation. De même, un certain nombre de médias transnationaux émergent tout aussi bien dans l'optique de régénérer cette diaspora malgache.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, qui porte sur la circulation des pratiques au sein des dispositifs sociotechniques. La thèse s'intéresse à la construction de communautés diasporiques malgaches au sein du réseau socionumérique Facebook. Pour ce faire, un groupe en ligne¹ a été analysé à travers un corpus de publications, des entretiens semi directifs et des observations participantes. Cette communication porte sur un aspect spécifique de la thèse notamment sur les reconfigurations des pratiques médiatiques des membres de la diaspora malgache avec l'avènement des réseaux socionumériques. Elle s'appuie sur une partie des résultats de l'analyse de contenu, effectuée dans le cadre de la thèse, basée sur les publications Facebook des membres du groupe analysé.

¹ Le groupe « Gasy Serasera Eto Frantsa » qui compte 9 515 membres.

La diaspora² malgache qui fait l'objet de notre étude, regroupe l'ensemble des migrants malgaches installés en France Métropolitaine. Il est important de noter que d'un point de vue historique, sa construction peut être définie en trois temps³. Entre 1880 et 1970, durant la période coloniale, des étudiants nationalistes issus de la haute bourgeoisie malgache sont éparpillés et destinés à poursuivre leurs études en France. Entre 1975 et 1990, la précarité du système éducatif malgache pousse une autre vague de migrants à rejoindre la France. Ces derniers sont partis pour s'installer définitivement et ne tardent pas à effectuer les démarches de regroupement familial pour que leurs proches les rejoignent. Mais, de 1990 à nos jours, force est de constater que les migrations revêtent différentes facettes et deviennent même informelles. Effectivement, arrivés sur le territoire français un certain nombre d'entre eux restent en situation irrégulière pendant plusieurs années. Le potentiel diasporique malgache en France est actuellement estimé à une échelle de 100 000 à 140 000 individus⁴.

Force est de constater que les réseaux socionumériques ont permis de donner un nouveau souffle à cette catégorie de la population malgache dont le statut législatif demeure inexistant pour leur pays d'origine. Outre l'usage des réseaux socionumériques, il est important de noter que les médias traditionnels mentionnent ces groupes d'individus dans des cas précis. Tout d'abord, dans le cadre de manifestations politiques ; effectivement, deux exemples clairs peuvent être cités, lors de la crise de 2009 à Madagascar, qui a mené à un état de transition, la diaspora malgache s'est exprimée. Des manifestations ont été effectuées en France Métropolitaine sous la bannière d'un collectif appelé « GTT : Gasy Tia

² La diaspora est une notion qui permet de caractériser des populations qui se sont installées volontairement ou non en dehors de leur pays d'origine. Il s'agit de regroupements d'individus immigrés partageant entre autres les mêmes artefacts culturels (BORDES-BENAYOUN, 2002), basés sur une donnée essentiellement spatiale ou territoriale.

Etude du profil de la diaspora malagasy en France, Ministère des affaires étrangères, 2016, 101p

Selon une étude de l'INSEE, en 2014, ce potentiel diasporique regroupe les étrangers malgaches nés en France (19 685), les immigrés malgaches en France (50 056), les descendants français de parents originaires de Madagascar et les personnes en situation irrégulière.

Tanindrazana » se traduisant littéralement par : « les malgaches patriotes

De même, un des anciens Président effectuée depuis 2016, une tournée au sein des diasporas malgaches localisées en France Métropolitaine, aux Etats Unis et au Canada ; ce qui lui a valu une place dans les journaux nationaux. Pour continuer, une des thématiques pour laquelle la diaspora malgache est le plus souvent citée est la question de sa légitimité.

Comme il a été dit précédemment, la diaspora malgache n'a pas encore de statut législatif. Ainsi, le journal quotidien Tribune Madagascar lui a consacré en 2009 un article analytique sur la question de ses origines et de son identité. De même le quotidien Madagascar Matin a également remis en question l'intérêt de la diaspora malgache pour son pays d'origine.

Au sein de cette diaspora, les pratiques de communication et d'échanges d'informations ont évolué durant ces dix dernières années. Nous pouvons citer pour commencer les forums de discussions. Ensuite, sont apparus des sites web d'informations créés par les membres de la diaspora pour ne citer que MADAPLUS ou MADASPORT. Ces sites web regroupent différents types d'informations tant politico-économiques que socio-culturelles. Le site MADAPLUS par exemple est un site où nous pouvons retrouver différents types d'informations : les actualités locales, régionales et nationales ; les événements ; les streaming de médias nationaux... MADASPORT quant à lui, est le site web d'une association malgache basée en Val de Marne. La partie du site qui nous intéresse le plus est celle dénommée « Guide de la diaspora ». Ce guide propose entre autres quatre catégories d'informations : « l'annuaire », ensuite « le show-room » qui recense quelques épiceries et points de vente proposant des produits en provenance de Madagascar ; puis « le portail » qui propose différents liens qui mènent chacun à des quotidiens d'informations malgaches ; et pour terminer l'onglet « les petites annonces » inventorie différentes offres (ou demandes) de services entre particuliers.

Émergence de communautés diasporiques connectées

Les possibilités offertes par les Techniques de l'Information et de la Communication ont par la suite poussé les membres de la diaspora malgache à se rassembler et à constituer des communautés, notamment grâce aux réseaux socionumériques. Ceux-ci font référence aux

techniques du web 2.0 qui permettent de rallier les individus grâce à des dispositifs particuliers. Ces dispositifs sont dans un premier temps considérés comme étant une addition de réseaux, ou tout simplement des mécanismes permettant de nouer des liens entre des individus de différents horizons. Le dispositif technique sur lequel nous nous sommes penchés est Facebook. Le choix s'est porté sur celui-ci en effet car il permet à la fois aux usagers d'échanger avec leurs contacts ou « amis » ajoutés sur leur compte personnel et de s'exprimer. De plus, il instaure un cadre technique qui permet de standardiser tant les échanges que les publications. *« Facebook est donc un terrain particulièrement favorable à l'étude de la représentation de soi, puisque ce logiciel propose en somme de fédérer toutes les activités en ligne et les facettes de la vie quotidienne. »* (Cardon, 2008, 183). L'usage de Facebook est donc régi par un architexte défini par son concepteur de manière à ce que les modalités d'expression sur le réseau social soient normalisées.

La diaspora malgache se retrouve au sein du réseau socionumérique Facebook à travers les groupes. Au sein de ceux-ci les rôles sont dans un premier temps extrêmement prédéfinis. D'une part nous avons les administrateurs de groupe et d'autre part les membres adhérents. Concernant les administrateurs de groupe : ils sont soit fondateurs, soit membres sympathisants. Ils représentent une entité régulatrice dans la mesure où ils sont garants du respect du règlement interne du groupe, mais forment aussi un groupe référentiel pour des questions, des échanges, des conflits...Le groupe Facebook GSF que nous étudions dans le cadre de nos travaux de recherche est une entité regroupant sur le réseau socionumérique 9515 membres de la diaspora malgache. En ce sens, plusieurs activités y prennent place. Il y a notamment les échanges de services ou les échanges d'informations à travers les « posts » et les commentaires qui y affèrent. Puis les administrateurs du groupe sont aussi les garants de l'organisation de différents événements en interne que ce soit des ateliers, ou des rencontres festives. En ce sens, des affiches à destination du web circulent au sein du groupe. Celles-ci ont pour objectif de donner les différentes informations pratiques concernant les événements ou les manifestations ; mais elles ont surtout pour rôle d'inciter les membres du groupe à y participer. Outre les événements internes, sous l'égide des administrateurs GSF, des « affiches

publicitaires »⁵ circulent tout aussi bien. Outre cela d'autres affiches concernant les soirées, les rencontres festives ou les concerts malgaches en France Métropolitaine peuvent aussi s'y retrouver.

Ainsi, Facebook a permis aux membres de la diaspora malgache de construire une véritable communauté qui est régie par des règles communément admises, et dont le vivre ensemble est garanti par des entités personnalisées à travers les administrateurs. Sur ce réseau socionumérique en effet, la diaspora se reforme et se reconstruit à travers des groupes. L'objectif de ceux-ci est donc de favoriser la rencontre et l'interaction entre les différents membres. Cet espace commun offert par le réseau socionumérique est favorable à la circulation de l'information qui peut se révéler de différents ordres. Au niveau micro, il peut s'agir d'informations tout à fait personnelles et individuelles ; comme des retours d'expériences. Au niveau méso, il s'agit plus d'informations locales concernant des offres et des demandes de services par exemple. Et au niveau macro, il s'agirait plutôt d'informations d'actualités à vocation locale, régionale, nationale ou internationale et qui intéresseraient un plus grand nombre. En ce sens, des usages différenciés du réseau socionumérique émergent alors au sein de ces communautés. Il devient à la fois un relai d'informations, une source d'informations mais aussi un vecteur de mobilisation. Dans quelles mesures alors le réseau socionumérique revêt-il un rôle dans les pratiques médiatiques des communautés diasporiques connectées ? De nouvelles reconfigurations des processus de médiatisation sont-elles en œuvre au sein de la diaspora malgache ?

Éléments théorique et méthodologique du travail de recherche

Pour inscrire nos propos dans des discours plus précis, nous avons choisi d'emprunter le concept de dispositif technique pour parler du réseau socionumérique. Selon Bernard Miège, parler de média reviendrait à parler de dispositifs sociotechniques et socio symboliques gérés par des organisations spécialisées et fournissant des contenus réguliers à des catégories de publics relativement stables. Les dispositifs techniques sont

⁵ Elles peuvent concerner des services comme : restauration, service traiteur ou du commerce : vente de poids de bagages, vente de billets d'avion...

alors à distinguer des médias qui sont « [...] généralement considérés comme des organisations aux caractéristiques spécifiques, fonctionnant avec régularité à destination de publics bien identifiés et à qui ils diffusent des programmes informationnels, distractifs et culturels, en respectant des modalités économiques qui se sont forgées au cours de leur histoire déjà longue [...] » (Miège, 2007, 46). Ils représentent alors des entités spécifiques mettant en œuvre des actions et des stratégies en vue de proposer un contenu à un public bien déterminé. Le dispositif technique peut alors être appréhendé comme une configuration sociotechnique située au carrefour des réflexions sur les aspects techniques des objets et des réflexions privilégiant les aspects sociaux ou plus précisément l'ancrage social de l'objet étudié. La spécificité du concept réside ainsi dans le fait qu'il s'agisse d'« [...] une complémentarité et (d') une stabilité entre les éléments composant le dispositif, une articulation entre des outils et des contenus, et des usages bien spécifiés, in situ et à distance, sinon de façon ubiquitaire » (Miège, 2007, 48) Celui-ci découle d'un phénomène de double médiation entre la technique et le social. « La médiation est en effet à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique, mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social » (Jouët, 2000, 497). Les dispositifs techniques ne sont pas à considérer comme des productions innovantes, ils relèvent de procès beaucoup plus complexes qui réfutent les sauts, les ruptures ou les innovations en ce que leurs configurations à la fois technique et sociale permettent un développement sur la durée des Tic.

Les dispositifs sont/seront des configurations socio techniques appelées à assurer le développement des Tic sur la durée et à donner des bases renforcées à la médiation technique de la communication » (Miège, 2007, 48) Les dispositifs techniques font ainsi perpétuellement référence à des pratiques antérieures qu'elles influencent ou modifient grâce à de nouvelles combinaisons ou à de nouvelles modalités de compréhension.

Le dispositif technique est un concept riche mais aussi interdépendant aux concepts d'usage et de pratique. L'importance de ces études d'usage réside dans le fait qu'elles nous permettent de faire sens aux pratiques numériques des usagers et plus encore de mettre en évidence ce lien entre pratiques numériques et pratiques sociales. Face au dispositif technique l'usager construit un système de significations, basé sur son cadre de référence, qui lui permet d'interagir et de le manipuler. Ces manipulations diffèrent ainsi d'un individu à l'autre, d'un groupe à

l'autre... « [...] il est nécessaire de retenir le fait que pour engager des utilisations, puis développer des usages s'insérant dans des pratiques informationnelles, communicationnelles, culturelles, pour s'approprier les TIC, les usagers s'appuient sur un imaginaire social » (Vidal, 2013, 19). Comme nous l'avons dit précédemment la grille de lecture des usagers repose intégralement sur leur cadre de référence personnel, forgé par leurs pratiques, leurs croyances, leurs traditions, leurs normes etc. Le réseau socionumérique selon le public au sein duquel il prend racine, est empreint d'usages relatifs à l'historicité sociale du groupe (De Certeau, 1990). Pour certains groupes d'individus partageant des intérêts communs, force est de constater que les usages se rejoignent à bien des égards, les manipulations deviennent mimétiques et les fonctionnalités utilisées se ressemblent de plus en plus.

D'un point de vue méthodologique, nous nous sommes concentrés sur une analyse de contenu basée sur un corpus de publications issu du réseau socionumérique Facebook. Pour ce faire, nous avons choisi un groupe précis qui est « Gasy Serasera Eto Frantsa »⁶. Il s'agit d'un groupe de 9515 membres à l'heure actuelle, et qui est géré par six (6) administrateurs. Il s'agit d'un groupe d'échanges qui a pris des proportions communautaires au fur et à mesure de son évolution. Nous avons alors mis en place un protocole de recherche basé sur deux fonctionnalités du réseau socionumérique à savoir « Facebook Graph API » et « Facebook Graph Search ». Le « Facebook Graph API » peut être utilisé à partir d'un compte personnel Facebook et il peut extraire les données à partir de ce compte et établir des connexions. A cela s'ajoute, l'application « Facebook Graph Search » qui permet d'accéder aux différentes données liées à notre échantillon de population. Le principe de cet outil est de formuler des requêtes assez claires afin de pouvoir obtenir une liste de données. Grâce à ce protocole de recherche mis en place, nous avons pu extraire 631⁷ publications Facebook au sein du groupe entre 2014 et 2016. Une fois recensées ces publications ont ensuite fait l'objet d'une analyse de contenu thématique que nous avons choisi de traiter avec les tableaux croisés dynamiques⁸.

ou « Communication des malgaches en France »

Il s'agit entre autres choses de posts, d'images, de vidéos, de fichiers téléchargés, de liens...

Ce en utilisant le logiciel Excel.

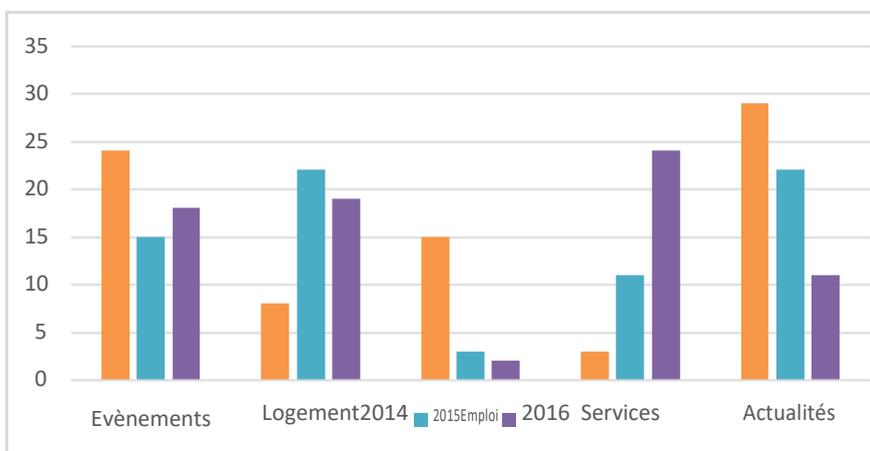
Répartition des pratiques médiatiques au sein du réseau socionumérique

La présence des communautés diasporiques malgaches est ainsi ressentie aussi bien au niveau des médias dits traditionnels que des réseaux socionumériques. Les médias traditionnels malgaches, en fournissant des contenus réguliers, restent donc dans le questionnement et le constat de faits divers de par leur distance géographique avec la population concernée. De l'autre côté, les réseaux socionumériques arborent une proximité plus poussée vis-à-vis des communautés diasporiques malgaches. Ces dispositifs sociotechniques renvoient à des outils techniques aux conventions spécifiques, inscrits dans un contexte social qui lui aussi présente des conventions propres. Ils s'épanouissent ainsi beaucoup plus dans la valorisation et l'appui aux communautés. Quoiqu'il en soit le rôle des médias s'avère important dans la mesure où ils regroupent des dispositifs permettant dans un premier temps de forger des ponts entre la communauté diasporique malgache et le monde environnant. Ceci d'autant plus que les réseaux socionumériques sont devenus le socle de la formation de plusieurs formes de médiatisation de la diaspora malgache. Pour revenir au procès de médiatisation : « *dans un premier sens, médiatisation s'oppose à médiation et vise à identifier les phénomènes médiatisés par l'intermédiaire non de nombreuses instances de médiation sociale mais par l'intermédiaire de médias au sens spécifique du concept* » (Miège, 2007, 85). Lorsque qu'un phénomène fait usage d'un média lors de sa transmission, il y a lieu de parler de procès de médiatisation. Ainsi, grâce au développement des communautés sur les réseaux socionumériques et à cause du besoin constant d'être à l'affût des dernières actualités et des derniers événements, différentes formes de médiatisation ont émergé via les réseaux socionumériques.

Pour commencer le réseau socionumérique est empreint d'usages relatifs de nouvelles formes de pratiques médiatiques de ses membres. La diaspora malgache connectée se retrouve sur Facebook au sein de groupes dont les thématiques sont le plus souvent les mêmes : l'entraide, l'information ou le commerce. En ce sens, pour cette dernière, Facebook a tout d'abord une fonction mobilisatrice. Il permet de véhiculer des messages de solidarité et, par la même occasion, de rallier les membres des communautés à des causes spécifiques comme les catastrophes naturelles ou les maladies graves. Il peut s'agir par exemple d'appels aux dons : dans le cadre de la tempête tropicale « Enawo » à Madagascar en

2016 une cagnotte virtuelle a été organisée afin de venir en aide aux plus défavorisés. Ensuite, Facebook a aussi pour cette diaspora une fonction de relai d'information. Effectivement, grâce au partage d'informations les membres de la diaspora ont la possibilité de suivre les actualités nationales malgaches. Il s'agit en ce sens pour certains d'une véritable source d'actualités dans la mesure où ils sont plus connectés sur le réseau socionumérique que sur les médias d'information plus traditionnels. En effet, sur ces groupes des extraits de bulletins d'informations malgaches sont partagés ; des émissions diffusées sur des chaînes françaises sont aussi présentes, et des articles de journaux concernant différentes thématiques comme les élections présidentielles malgaches de 2014, ou les élections présidentielles françaises de 2016.

Figure 1 Répartition des pratiques médiatiques dans le groupe GSF



L'analyse de contenu a pu démontrer que parmi les sujets d'interaction au sein des groupes Facebook, certains d'entre eux relèvent de pratiques médiatiques. D'un côté, le groupe Facebook permet à ses usagers de se tenir au courant des différents évènements qui se manifestent au sein des communautés diasporiques. Ensuite, les groupes Facebook deviennent aussi le support de nombreuses petites annonces concernant notamment le logement, l'emploi ou encore d'autres services. Et pour terminer, en tant que relai d'informations, les groupes véhiculent aussi des évènements d'actualités malgaches.

Le groupe analysé a aussi vu le développement de plusieurs partenariats avec des médias en ligne que l'on pourrait qualifier de médias transnationaux notamment la web radio « Bitsika »⁹ et la web tv Gasypora¹⁰. La web radio « Bitsika » est une station privée malgache qui a deux bureaux centraux notamment à Antananarivo et à Paris. Cette web radio se veut culturelle et s'engage à promouvoir les artistes malgaches se produisant sur des scènes nationales ou internationales. Il est possible d'y accéder via leur plateforme web ou via une application spécifique¹¹. La radio « Bitsika » s'engage à inclure ses deux principales catégories d'auditeurs : la population malgache locale et la diaspora malgache internationale. En ce sens, elle s'est intéressée au groupe GSF qui au fil des ans a pris beaucoup d'ampleur pour les malgaches de France. Ainsi, de temps à autre, les administrateurs ont le droit à la parole et peuvent effectuer des interventions. A l'instar de la web radio, une « web tv » : Gasypora est aussi née des rencontres au sein du groupe GSF. Effectivement, les événements internes peuvent aboutir à la rencontre de plusieurs personnalités animées par des causes communes. Pour l'instant, faute de moyens elle se concentre sur une page Facebook et une chaîne Youtube. Gasypora a pour objectif de servir de relai d'informations pour les malgaches en France. En ce sens, ses productions sont aujourd'hui de l'ordre du documentaire ou du reportage. Les principaux thèmes abordés restent d'ordre culturel notamment concernant les événements internes et externes relatifs à la diaspora malgache. Le groupe GSF sert de véritable plate-forme de diffusion pour Gasypora dans la mesure où elle y partage ses productions et y fait circuler également ses appels à témoins.

En somme, les membres de la diaspora malgache se regroupent et tendent former de véritables communautés au sein des réseaux socionumériques tels que Facebook. Celui-ci favorise leurs interactions et leurs échanges, et renvoie à des usages spécifiques. Effectivement, le réseau socionumérique devient une véritable plateforme qui renvoie à des reconfigurations des formes de pratiques médiatiques. En ce sens, celui-ci devient un relai d'informations ou encore un vecteur de mobilisation. De plus, outre les médias traditionnels, des médias transnationaux émergent et mobilisent sur les questions relatives à cette diaspora malgache. Aussi, force est de constater qu'au sein des groupes Facebook

<http://www.radiobitsika.com/topic/index.html>

<https://www.facebook.com/GasyporaPost/>

L'application en question est Tune In

analysés, les pratiques sont de plus en plus normalisées et formalisées. En cela, les groupes deviennent de véritables vecteurs de construction de « communautés diasporiques connectées ».

Bibliographie

BORDES BENAYOUN C., 2002, « Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale », *Autrepart*, n° 22, pp. 23-36

CARDON D., 2008, « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux*, 2008/6, n° 152, pp. 93-137

JOUËT J., 2000, « Retour critique sur la Sociologie des Usages », *Réseaux* 2000/18, n° 100, pp. 487-521

MATTELART T. (dir.), 2007, *Médias, Migrations et cultures transnationales*, Paris, De Boeck, 158 pages

MIEGE B., 2007, *La société conquise par la communication. Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Tome III, Presses Universitaires de Grenoble, 235 pages

RAKOTOARY S., 2017, *Les pratiques sociales de la diaspora connectée malgache sur le réseau socionumérique Facebook*, Actes des Journées doctorales de la SFSIC. Disponible sur : <https://www.sfsic.org/index.php/services-300085/bibliotheque/doctorales-2017/919-srakotoarydoctorales17>

VIDAL G., 2013, « Présentation », in « Instabilités et permanence du numérique », *Les Cahiers du Numérique*, Lavoisier, vol 9, n°2, pp. 9-46

**CINQUIEME PARTIE : MÉDIAS ET
THÉMATIQUES NOUVELLES : MIGRATIONS
ENVIRONNEMENTALES OU CLIMATIQUES,
ENFANTS ISOLÉS, RÉFUGIÉS ET SÉCURITÉ,
GENRES, VICTIMES, ETC.**

La vidéo en ligne comme nouveau média de doléances. L'appel au Roi des MRE victimes de spoliation immobilière

Hassan Atifi
Tech-CICO/ ICD UMR CNRS 6281,
Université de technologie de Troyes

Cette recherche présente les résultats d'une étude exploratoire de la vidéo en ligne comme nouveau média de doléances des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et victimes de spoliation immobilière au Maroc. En effet, l'échec des responsables politiques marocains à prendre en charge efficacement les problèmes des citoyens suscite cette nouvelle capacité de réaction, d'organisation et de mobilisation en ligne des Marocains au Maroc et dans le monde. Dans ces vidéos de doléances, postées essentiellement sur YouTube, les MRE s'adressent, en dernier recours, directement au Roi, en demandant son aide, sa protection et justice. Après avoir présenté une revue rapide de la présence des Marocains à l'étranger, on situera l'émergence des vidéos de doléances des MRE dans le contexte global de l'essor des vidéos en ligne et on proposera une première typologie des usages de la vidéo numérique au Maroc. On exposera ensuite les premiers résultats de nos observations avant de présenter, en discussion, des pistes pour expliquer l'essor du phénomène et les mesures prises pour l'endiguer.

Cette recherche présente les résultats d'une étude exploratoire de la vidéo en ligne de doléances¹ comme nouveau média de mobilisation des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et victimes de spoliation immobilière. Ces MRE sont les premières victimes de ce fléau que les médias au Maroc imputent à « la mafia de l'immobilier ». En effet, l'échec de certains responsables politiques marocains à prendre en charge efficacement les problèmes des citoyens suscite cette nouvelle capacité de réaction, d'organisation et de mobilisation en ligne des Marocains au Maroc et dans le monde. En tant que nouveaux médias numériques, ces vidéos personnelles relèvent de ce que l'on appelle désormais les *users*

¹ Plainte orale ou écrite exposant un grief, afin d'obtenir réparation, ou seulement de faire connaître un malheur, une infortune, source <http://www.cnrtl.fr/definition/doléance>

generated content ou *users contents*, c'est-à-dire les contenus produits par les utilisateurs et diffusés sur les plateformes de vidéo en ligne, (Scopsi et al. 2010, Jacob, 2013). Ces vidéos confirment le succès du célèbre commandement de YouTube « Broadcast Yourself » offrant à tous les internautes la possibilité de diffuser leurs propres vidéos amateurs pour dévoiler leur talent, témoigner de leur quotidien ou défendre une cause (Bouillot, 2016).

Naturellement, ces vidéos en ligne des MRE peuvent être complémentaires d'actions de mobilisation hors ligne classiques comme les sit-in, les manifestations, les poursuites en justice ou les solidarités associatives. Surtout, dans ces vidéos, les MRE s'adressent, en dernier recours, directement au Roi en demandant son aide, sa protection et la justice. Ces vidéos sont postées essentiellement sur YouTube et sont parfois relayées par le site Hespress, premier média électronique au Maroc ou d'autres sites communautaires comme Bladi.net, Yabiladi.com, etc.

Notre recherche se situe dans le champ des recherches en sciences sociales sur la communication électronique (Herring 2004) et les médias émergents. Elle s'ancre dans le prolongement des études sur le soutien social (Walther & Boyd, 2000, Maloney- Krichmar & Preece, 2005), sur les nouvelles formes de participation et d'engagement politiques (Mabi & Théviot, 2014), sur le rôle de l'internet solidaire (Thoër, C., Levy, J.J 2012) et sur les solidarités diasporiques (Mattelart 2009). En effet, l'essor de l'internet et des médias sociaux peut modifier profondément les usages communicationnels et les pratiques politiques en transformant les relations de pouvoirs et les médiations habituelles rendant possible un nouvel ordre socio-politique (Poster, 2007, Cardon, 2010, Cardon & Granjon, 2013). Internet, par exemple, facilite les mobilisations citoyennes en introduisant dans l'espace public des questions sociales oubliées par les médias classiques (Bennet & Segerber (2001). Il permet aussi l'inclusion de nouveaux participants habituellement écartés de la participation (Wojcik, 2011). Il rend possible de nouvelles formes de mobilisations horizontales (Olivier Lebel et al. 2015) et joue, par exemple, un rôle considérable dans le renforcement des minorités dans le domaine de la santé des minorités sexuelles (J.J Lévy, J. Dumas, B. Ryan, C. Thoër 2011) ou des aidants de malades (Atifi & Gaglio 2012), etc.

Notre étude porte sur les mutations rapides des dispositifs sociotechniques en émergence en posant la question du renouvellement des formes de la participation politique des citoyens ordinaires et des mobilisations solidaires en ligne. Elle se situe précisément dans la continuité de notre travail sur la vidéo en ligne de charité comme nouveau média de mobilisation solidaire au bénéfice des personnes vulnérables au Maroc (Atifi, 2017). Notre approche résolument empirique est issue de la pragmatique de la communication dans son acception anglo-saxonne notamment ethnographique (Hymes 1972).

Problématique, corpus et méthodologie

Notre objectif est d'observer, de décrire et d'expliquer les dispositifs, les usages et les acteurs engagés dans ce nouveau média de doléances et mobilisation en ligne. Afin d'aborder cette problématique, nous avons analysé un premier corpus d'une dizaine de vidéos postées par des MRE victimes de spoliation sur YouTube et relayées par des sites de presse en ligne ou des sites communautaires marocains. Sans être exhaustif, c'est un corpus assez représentatif de la diversité géographique des MRE et de l'actualité du phénomène. Ainsi, le corpus couvre une large période de 4 ans (2014-2017) et montre des MRE de France, de Belgique, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, etc.

Notre méthodologie et questionnement relèvent essentiellement de l'ethnographie de la communication électronique et la sémiopragmatique :

Quels sont les formes et les enjeux des vidéos en ligne de doléances des MRE ?

Quelles sont les principales situations de spoliation mises en visibilité ?

Qui appelle à l'aide ? Et à qui s'adresse l'appel ? Que demande l'appelant ?

Quelles sont les stratégies socio-communicationnelles mises en scène pour demander l'aide ?

Comment expliquer cet essor de la vidéo de doléances des MRE ?
Et que révèle ce phénomène des évolutions d'accès à l'espace public des MRE et des mobilisations au Maroc ?

Après une présentation rapide de la réalité de la présence des Marocains l'étranger, on situera la genèse des vidéos de doléances des MRE dans le contexte plus global de l'essor de la vidéo en ligne et on présentera une première typologie des usages de la vidéo en ligne au Maroc. On exposera ensuite les premiers résultats de nos observations avant de présenter en discussion deux pistes d'explication de l'essor du phénomène ainsi que la nature des réponses royales, institutionnelles et gouvernementales aux doléances numériques des MRE.

Les Marocains résidant à l'étranger (MRE)

D'après le bureau Afrique du nord de la commission économique des Nations-Unies, 3.736.141 Marocains² sont établis à l'étranger, soit une hausse de 100% comparée aux 15 dernières années. Ces MRE sont installées majoritairement en Europe : 37% vivent en France, 23% en Espagne, 16% en Italie et 10% en Belgique. Selon le dernier rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) la diaspora marocaine est la dixième plus importante au monde³. Le rapport souligne que les MRE représentent une force importante pour le développement économique du Maroc. Par ailleurs, ils sont plus de deux fois plus susceptibles de devenir entrepreneurs que le reste de la population marocaine, car bénéficiant souvent d'expérience, de réseaux et de financement à l'étranger.

Le Maroc s'est doté d'un ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger pour maintenir un lien culturel, identitaire et économique avec le pays d'origine. Le maintien de ces liens représente un enjeu majeur pour l'économie marocaine. En effet, les transferts des MRE, de l'ordre de 60 milliards de DH (6 milliards d'euros), sont vitaux pour l'économie du pays⁴. En outre, avec 40% des touristes venus chaque année au Maroc, ils jouent un rôle considérable dans le secteur du

Le gouvernement marocain évalue à 4,5 millions le nombre de Marocains vivant hors du pays.

Le rapport est disponible à <http://www.oecd.org/fr/migrations/talents-a-l-etranger-une-revue-des-emigres-marocains-9789264264304-fr.htm>, dernière consultation janvier 2018.

Ils contribuent à 10% du PIB, couvrent les deux tiers du déficit de la balance commerciale, 22 % des importations et l'épargne des MRE représente 30% des dépôts bancaires.

tourisme. Enfin, selon une étude réalisée par le ministère des Marocains de l'étranger et l'agence publique Expertise France, 40% des MRE qui investissent au Maroc ciblent l'immobilier, 25% l'agriculture ou l'achat de terrains agricoles, 22% le commerce alors que 13,8% les services ou la restauration. C'est pourquoi, il est capital de créer un environnement propice pour faciliter les investissements des MRE.

Essor de la vidéo en ligne

Depuis le lancement des plateformes d'hébergement de vidéos YouTube et Dailymotion en 2005, la vidéo sur Internet s'est généralisée et occupe une place centrale sur le réseau Internet (Bourgatte, 2015). La vidéo en ligne n'est pas seulement un média de consommation, comme les médias classiques (télévision, radio, presse), mais aussi - et de plus en plus - un média de production. Elle participe de l'accroissement de la participation des individus ordinaires dans la sphère publique et médiatique, jadis réservée aux personnalités et experts reconnus par les institutions médiatiques (Bernier, 2015). Pour Gervais et al. (2010), YouTube, par exemple, ne se présente pas seulement comme un simple catalogue ou stock de vidéos à visionner, mais comme un réseau ou média social d'expression et de socialisation, à l'instar de Facebook par exemple. Les auteurs citent Michael Wesch, spécialiste de l'ethnographie numérique de YouTube, pour qui 61 % des vidéonautes utilisent YouTube comme réseau social ; 43 % pour s'amuser ; 41 % simplement pour voir des vidéos ; 33 % pour exprimer une opinion ; 25 % pour exprimer leur créativité (Gervais & al., 2010 : 32).

Parmi les usages dominants de la vidéo en ligne, on peut noter l'explosion de l'affichage de soi sur Internet. Selon Bernier (2015), de plus en plus de personnes rendent visibles leurs singularité, talent, aptitude, prestation, prouesse et différence. Bourgatte (2015) quant à lui pointe l'explosion de la vidéo pédagogique, depuis l'avènement de la Khan Académie, sous forme de tutoriels, de cours en ligne, de conférences et de MOOCs. Et selon Devars (2017), de nouveaux Youtubeurs renouvellent la communication politique en proposant des formes nouvelles d'expression audio-visuelles : vidéos pamphlétaires, vidéos satiriques ou parodiques, vidéos amateurs de fact-checking politique, vidéos d'analyses et de réflexions.

La vidéo en ligne au Maroc

Le développement d'Internet se démocratise au Maroc. Selon le dernier classement de la plateforme de statistiques mondiales d'Internet Live Stats, le Maroc occupe respectivement la première place au Maghreb, la deuxième place en Afrique et la 33ème place au Monde des pays les plus connectés à Internet. Aussi, selon l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), le Maroc compterait 18,5 millions d'internautes en 2016, soit 58,3% de sa population⁵. En ce qui concerne les MRE installés dans des pays très connectés, leur familiarité, usage et appropriation de l'Internet a été encore plus rapide que les Marocains du Maroc. Enfin, les principaux usages des internautes marocains sont la participation aux réseaux sociaux (90%), le visionnement et le téléchargement de contenus multimédias (76,7%), le téléchargement de logiciels et d'applications (72,1%) et les discussions en ligne (71%).

L'essor de la vidéo en ligne est également observé au Maroc. Si on esquisse une première typologie des usages, on trouve des vidéos de dénonciation, de témoignage, de célébration, de promotion, de délation, de mobilisation, etc. Dans les vidéos de dénonciation, des internautes ou lanceurs d'alerte, dénoncent les abus en tout genre : violences policières, harcèlement dans les bus, conditions de vie difficiles dans des bidonvilles, accueil déplorable des malades dans les hôpitaux, état déplorable de certaines routes, agressions ou faits de corruption, etc. L'un des premiers succès de la vidéo en ligne au Maroc concerne d'ailleurs la dénonciation des faits de corruption par le célèbre « sniper de Targuist » qui -depuis 2007- diffusait anonymement des vidéos de fonctionnaires filmés en flagrant délit de corruption, avant de sortir de l'anonymat en 2013.

Dans la vidéo de témoignage, l'internaute est témoin d'un événement qu'il se charge de filmer et de relayer auprès du grand public : catastrophe naturelle ou industrielle, incident climatique, accident de la route, effondrement d'immeuble, funérailles d'une personnalité, etc. Au Maroc, en 2016, la vidéo de la mort atroce d'un marchand de poisson,

⁵ L'ANRT précise que 68,5% des ménages marocains seraient équipés d'un accès à Internet en 2016, dont 77,2% en milieu urbain et 51,3% en milieu rural. De plus, 72% des internautes accèdent à Internet quotidiennement et 44% passent entre 1 à 2 heures par jour sur Internet. Enfin, 63,1% d'internautes sont des hommes et 53,5% des femmes.

Mouhcine Fikri, écrasé dans un camion benne à Al-Hoceima (ville au Nord du Maroc), a fait le buzz sur Internet et dans le Monde.

Dans les vidéos de promotion, des Marocains, en voyage au Maroc ou dans le monde, postent de courtes vidéos de type « carte postale » décrivant leur découverte de certaines villes ou lieux. Les vidéos de célébration montrent, par exemple, la joie collective des supporters marocains sortis massivement dans la rue, après la qualification de l'équipe nationale de foot aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, en février 2016. Enfin, en ce qui concerne les vidéos de délation, on peut citer celles qui dévoilent l'intimité d'anonymes, de certaines célébrités marocaines ou d'un ministre filmé à son insu dans une discothèque.

En ce qui concerne les vidéos de mobilisation, il y a eu à partir de 2011, dans le sillage du Printemps arabe, une floraison de vidéos individuelles ou collectives, politiques, de contestation ou de mobilisation en faveur de plus de liberté et de démocratie au Maroc. YouTube regorge de vidéos politiques de personnes anonymes ou de personnalités de la société civile vivant au Maroc ou à l'étranger. Enfin, nous nous intéressons, depuis 2014, à l'émergence de deux types de vidéos personnelles au Maroc : les vidéos de charité postées par des malades vulnérables implorant l'aide des bienfaiteurs pour se soigner (Atifi, 2017) et les vidéos de doléances postées par des victimes d'injustice, comme par exemple les MRE, sollicitant l'intervention royale.

Résultats : formes et enjeux des vidéos de doléances

Spoliation et appel au Roi

Les situations de spoliation mises en visibilité sont variées et les spoliateurs utilisent de nombreux moyens pour dépouiller les MRE: détournement d'héritage, faux testaments, fausses procurations ou pièces d'identité, falsification de titres de propriété foncière, démolition d'une villa remplacée par un immeuble, construction illégale d'un édifice sur un terrain, non délivrance de titre de propriété pour des biens, etc. Ces spoliations représentent une vraie atteinte au droit à la propriété puisque les MRE se retrouvent dépossédés et nuisent gravement à l'image du pays dans le monde.

On observe que dans la très grande majorité des vidéos ce sont les victimes elles-mêmes qui s'expriment. Ces victimes sont toutes des MRE, souvent retraitées ou âgées dont beaucoup de femmes veuves. Dans deux vidéos, il s'agit de proches comme une épouse parlant au nom de son mari malade ou une veuve parlant au nom de ces enfants mineurs. Moins souvent, cette parole des victimes est complétée ou déléguée à des tiers comme des avocats ou des membres d'associations d'aide aux victimes de spoliation immobilière.

Le Roi est interpellé, à la fois comme chef de l'Etat et chef religieux, dans des termes montrant de la vénération, de la déférence et du respect : *Sahib Aljalat wal Mahabat* (Vidéo 1) (Votre Majesté, votre excellence), *Sidna* (Seigneur), Amir al-Mu'minin (commandeur des croyants), que Dieu vous garde, que Dieu vous glorifie, etc. Pour les MRE spoliés, seul le roi peut forcer les politiques marocains à sortir de leur léthargie et leur rendre justice. C'est pourquoi, ils font du Roi le principal destinataire de leurs doléances. Ils produisent donc un discours très critique des responsables marocains mais en ménageant le Roi, dernier recours et garant de la justice : « *Le roi fait tout mais les responsables ne suivent pas* ».

Que disent les MRE dans leurs doléances ? Globalement, ils se plaignent de l'inefficacité de l'administration, de la lenteur des procédures, de la complicité de certains services et réclament justice. Ils n'hésitent pas à nommer les responsables de leur malheur en évoquant le mépris et l'indifférence dont ils se sentent victimes comme des citoyens de seconde zone. Une MRE, par exemple, revendique une citoyenneté pleine et l'égalité de traitement, en interpellant les responsables marocains sur leur manquements : « *Pourquoi aucun responsable ou association ne nous répond ?, est-ce ce que nous ne sommes pas des citoyens Marocains ?, est-ce qu'on n'a aucun droit dans notre pays ?, doit-on toujours attendre l'intervention du Roi pour trouver des solutions ?* ».

Aussi, toutes les situations de spoliation évoquées dans les vidéos étudiées semblent authentiques. Plusieurs faits viennent certifier leur véracité : témoignages à visage découvert des personnes, affichage de l'identité réelle des victimes avec les noms, prénoms, adresses postales, numéro de carte nationale d'identité, photocopies des documents officiels, etc. Mais cette réalité bien dramatique est néanmoins mise en scène et construite pour émouvoir l'opinion publique et solliciter l'intervention royale.

Le MRE comme victime vulnérable

Dans ces vidéos, la parole individuelle de la personne spoliée est mise en avant à la première personne « je ». On peut parler d'auto-exposition, avec un témoignage à visage découvert et face caméra le plus souvent en arabe marocain (Vidéo 2). Dans un cas, le MRE, médecin retraité de France et de confession juive parle en français (vidéo 3). Beaucoup verbalisent leur détresse, et emploient des mots très forts pour parler de leur désespoir. Des mots très forts comme la *hogra* « humiliation » ou la *qahra* « oppression » reviennent souvent dans le récit de souffrance des personnes spoliées qui expliquent que la mafia, aidée par une loi spoliatrice, profite de leur absence du pays pour s'emparer de leur bien. En effet, l'article 2 de la loi 39-08 assure une prescription pour les fraudeurs au bout de 4 ans⁶.

Ils détaillent le long et harassant parcours judiciaire dans lequel ils sont engagés en vain. Plusieurs sont obligés de passer leurs vacances au Maroc ou de faire des allers-retours incessants pour suivre leur dossier dans les tribunaux du pays. A cela s'ajoutent, les difficultés matérielles, puisqu'ils sont obligés de faire face à des frais de voyage, d'avocats et d'hôtels. Certains affirment être contraints d'être hébergés par leur famille. D'autres sont devenus des SDF dans leur propre pays !

De plus, la spoliation impacte la santé physique et psychique des MRE. Certains parlent de leur diabète, hypertension ou fragilité psychologique comme cette MRE: « *Ça m'a rendu malade (à l'estomac) et possédée par les Jnouns (Djinns) pour une petite maison* ». Beaucoup, âgés, malades, affaiblis, et ruinés avouent ne plus avoir l'énergie de continuer le combat. Notons qu'aussi bien des femmes que des hommes, en détresse, sont incapables de finir leur témoignage et tombent en larmes (vidéo 4). Enfin, au moins deux hommes parmi les plus désespérés parlent de mettre fin à leurs jours par le suicide⁷ ou l'immolation!

Les conséquences sont aussi dramatiques pour l'attachement des MRE – et de leurs enfants- au pays d'origine car la spoliation remet en cause

L'article stipule clairement que même si le bien est correctement immatriculé et que la transaction a été basée sur un faux, le propriétaire le perdrait au profit d'un acquéreur de bonne foi, si jamais il n'en s'en rendrait pas compte au bout de 4 ans, et ce, à partir de la date d'immatriculation du bien !

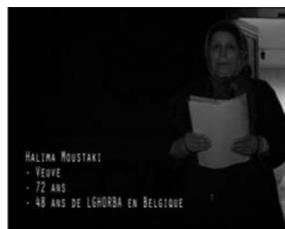
Un MRE est décédé d'une crise cardiaque suite à la découverte de la spoliation de son terrain remplacé par un immeuble.

inéluclablement le lien symbolique à la terre d'origine. Plusieurs se sentent trahis et disent que, dépossédée de son bien, la nouvelle génération ne peut plus et ne veut plus revenir au Maroc.

Figure 1 : Spoliation et appel au Roi⁸



Vidéo 1 : appel au Roi Mohammed 6 pour demander protection, réparation et justice



Vidéo 2: témoigne à visage découvert avec des éléments de l'identité réelle



Vidéo 3: témoignage en français d'un MRE de confession juive



Vidéo 4 : MRE, en pleurs devant sa maison perdue

Le MRE, une victime attachée à sa marocanité

Il est important de souligner que les personnes spoliées se présentent surtout comme des « citoyens marocains » très attachés à leur pays d'origine, amoureux de son drapeau et du Roi. Ils clament leur patriotisme et disent leur profond attachement au Maroc pays qu'ils chérissent, pays de leur naissance, où ils passent leurs vacances, souhaitent retourner après leur retraite et finir leurs jours. D'ailleurs, c'est leur attachement au Maroc qui justifie le combat mené afin de

Capture d'écran de vidéos de MRE victimes de spoliation immobilière.

recupérer leur bien immobilier et de pouvoir retourner y vivre maintenant qu'ils sont à la retraite, comme le déclare ce MRE : « *je suis né au Maroc et je veux y finir mes jours* ». C'est pourquoi, le drapeau national, ainsi que les photos du roi sont très présents dans le corpus comme l'attestent les vidéos 5, 6, 7 et 8.

Figure 2 : Mise en scène de la marocanité⁹



Vidéo 5:

MRE tenant la photo du Roi



Vidéo 6: drapeau porté par une MRE



Vidéo 7 : drapeau porté en foulard



Vidéo 8 : drapeau sur casquette, autour des épaules et photo du Roi

Le MRE comme citoyen activiste

Néanmoins, ce qui est important de souligner, est que les personnes spoliées ne se mettent pas seulement en scène comme des « victimes

Capture d'écran de vidéos de MRE victimes de spoliation immobilière.

marocaines » empêtrées dans leur malheur mais s'activent aussi pour dénoncer les spoliateurs et leurs complices. Ils ne se contentent pas seulement d'une parole individuelle de simple témoignage mais produisent aussi une parole politique de dénonciation de l'injustice très critique des responsables Marocains. Cet aspect est encore plus évident dans les vidéos de groupe qui mettent en scène des mobilisations et manifestations collectives (vidéo 9). Personne ou service n'est épargné puisque des notaires, des juges, des avocats, des procureurs, des consulats, des ambassades et même des ministres sont cités et les spoliateurs nommés (Vidéo 10).

Notons, que ces émigrés ou MRE doivent faire face à une spoliation née dans le pays d'origine et non pas dans les pays d'accueil ! En définitive, les MRE sont spoliés par des personnes ou des groupes sans scrupules aidés par une administration marocaine passive, indifférente, corrompue et parfois complice (Vidéo 11).

Autrement dit, en plus du récit de la souffrance qui emprunte largement au registre de l'émotion, et de l'empathie, les MRE ont largement recours au discours argumenté, à la dénonciation pour faire passer leurs doléances et revendications. Bien que désespérés, ces MRE restent mobilisés pour la défense de leurs droits en postant des vidéos en ligne de doléances et en y livrant un discours fondamentalement politique de dénonciation et d'appel à la justice. On pourrait qualifier cette parole de politique ordinaire ou informelle (Azizi, 2016) mais il n'en demeure pas moins que la dimension politique est évidente. Ainsi, sans être de parfaits militants, des citoyens ordinaires se font leur propre porte-parole en interpellant le pouvoir politique et en portant des revendications de réparation (Vidéo 12).

Figure 3 : *Le MRE comme citoyen activiste*¹⁰



Vidéo 9 : sit-in pour dénoncer la spoliation



Vidéo 10 : nommer le responsable de la spoliation



Vidéo 11: montrer des papiers signés sous la menace d'un gouverneur complice



Vidéo 12 : demande de justice formulée par une MRE

Discussion

Pour comprendre l'essor de ce nouveau média de la vidéo en ligne de doléances des MRE comme indicateur de l'évolution des formes de mobilisation et d'accès à l'espace public au Maroc, nous avançons deux facteurs explicatifs mutuellement complémentaires : socio-politique et technologique.

Le facteur socio-politique

L'essor des vidéos en ligne de doléances s'explique principalement par l'ampleur du fléau de la spoliation immobilière, l'impunité des spoliateurs et la lenteur ou complicité régnante dans le milieu de la justice. Face à cette situation dramatique qui perdure depuis de nombreuses années, les MRE se sentent démunis et se retournent, en

Capture d'écran de vidéos de MRE victimes de spoliation immobilière.

dernier recours vers le Roi. Ce qu'ils tentent de faire est d'alerter l'opinion publique marocaine et surtout d'instaurer une communication directe avec le pouvoir suprême au Maroc (Hebert Martin, 2011). Cette médiatisation de l'injustice en ligne montre aussi la faiblesse de la représentation politique de cette communauté. L'expression « un géant économique, mais un nain politique » qualifie bien cette communauté considérée par certains responsables comme une vache à lait pourvoyeuse de devises¹¹!

Par ailleurs, ces mobilisations des MRE semblent porter leurs fruits puisque l'opinion publique, certains médias et une partie de la société civile, comme l'association pour le droit et la justice au Maroc (ADJM), se sont emparés de la question. De plus, on note une plus grande couverture du phénomène par des médias gouvernementaux¹². Mais ce sont surtout les directives royales, sous formes de deux lettres adressées au ministre de la justice en décembre 2016, lui ordonnant d'endiguer ce phénomène qui vont activer la prise en charge étatique du phénomène. On peut citer des mesures judiciaires, pénales, législatives et informationnelles. Une commission a été chargée du suivi du dossier sur la spoliation et la mise en œuvre de mesures à même d'endiguer ce phénomène. Des spoliateurs ont été déférés devant la justice¹³ et quelques victimes ont pu récupérer leur bien. L'article 4 de la loi n° 39-08 a été révisé en ajoutant la procuration à la liste des documents devant être rédigés selon un écrit authentique ou par un avocat compétent. Enfin, on peut citer le lancement de la plateforme numérique « *Mohafadati*¹⁴ », dispositif permettant aux usagers de suivre, à distance, leurs biens immatriculés et d'être informés de toute opération inscrite sur leurs titres fonciers par mail et par sms.

Aujourd'hui, 13% de Marocains ne peuvent pas voter aux élections marocaines dans les pays d'accueil et n'ont plus aucun député pour les représenter au parlement national.

Par exemple, l'émission « *Grand Angle* » sur 2M télévision portant sur « la mafia de l'immobilier », en 2015 et la matinale « *Oui mais non* » diffusée sur les ondes de 2M Radio en partenariat avec le site Yabiladi en 2017.

En 2017, le ministre de la justice Mohammed Aujar parle de 57 cas déférés devant les tribunaux, mais le chiffre est contesté par les associations qui parlent plutôt d'une centaine de plaintes.

La plateforme est lancée par l'Agence Nationale de Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) en juin 2017.

Le facteur technologique

Cet essor de la vidéo en ligne de doléances est grandement facilité par le rôle du dispositif technologique, dans un contexte de démocratisation de la diffusion et de l'appropriation de l'Internet dans les pays d'accueil et au Maroc. En effet, en tant que nouveau média technologique moins contrôlé par le pouvoir marocain, internet facilite certainement plus la visibilité des situations d'injustice dans l'espace public et médiatique.

Toute personne vulnérable peut montrer sa mobilisation ou dénoncer une injustice en postant une vidéo en ligne. En peu de temps, au prix d'investissements limités et d'une technologie abordable, il est possible d'alerter les réseaux sociaux, l'opinion publique, la diaspora, les médias et gouvernants. Beaucoup de MRE choisissent d'ailleurs de tourner leur vidéo au Maroc et montrer ainsi leur ancrage territorial. Surtout, ces vidéos de doléances cherchent à instaurer une communication directe avec les plus hautes sphères du pouvoir et font émerger une parole de revendication certes ordinaire mais néanmoins politique.

Ces vidéos témoignent des bouleversements en cours dans le paysage médiatique hors ligne et en ligne marocain, en termes d'accès à l'espace public. Ainsi une nouvelle capacité de réaction, d'inclusion, d'organisation et de mobilisation des citoyens ordinaires voit le jour en ligne. C'est une capacité à s'approprier les médias émergents pour produire une parole hybride : ordinaire et politique.

Conclusion

Pour conclure, en raison de la situation socio-politique du pays, de la démocratisation de l'internet, du peu de son contrôle par le pouvoir, de la large diffusion des smartphones, de la facilité de création de vidéos et de la popularisation croissante des plateformes vidéo, tel YouTube, les situations d'injustice sont plus visibles dans l'espace public Marocain.

Dans un contexte politique en (éternelle) transition démocratique, elles montrent des MRE confrontés à des problèmes avec le pays d'origine et dénoncent l'inefficience de l'administration et du système judiciaire. Ainsi, elles représentent de nouvelles formes de mobilisation, de revendication et d'action politique. C'est pourquoi, on voit de plus en plus de Marocain du Maroc et de l'étranger, investir l'espace numérique, interpeller publiquement le Roi et lui présenter leurs doléances. Les

réponses royales (positives) alimentent l'image d'équité et de proximité du Roi proche de son peuple.

Mais ces nouvelles formes de doléances numériques, restent fortement ancrées dans la culture politique ancestrale du pays. Ainsi, la figure du Roi reste centrale dans cet espace politique montrant des sujets largement dépendants du seul pouvoir royal. Cette stratégie semble efficace puisque la réalité du phénomène, sa gravité et la volonté de l'endiguer sont maintenant largement reconnus par l'opinion publique et l'État.

Paradoxalement, l'interventionnisme royal ne souligne-il pas encore plus les défaillances de l'administration marocaine et des responsables politiques marocains ? Et ne risque-il pas d'alimenter encore plus la défiance et l'apathie civique des Marocains ? D'ailleurs, le Roi lui-même s'en est ému dans une récente allocution devant le parlement, le 14 octobre 2016, en critiquant vivement le peu d'efficacité de l'administration marocaine en matière de gestion des doléances des citoyens qui préfèrent s'adresser directement à lui¹⁵.

En termes de perspectives, nous prévoyons de compléter cette étude en menant des entretiens avec des MRE et en analysant les nombreux commentaires accompagnant les vidéos de doléances pour suivre les évolutions de ces nouvelles formes de mobilisation.

¹⁵ « Je suis évidemment fier de traiter directement avec mon peuple et de régler ses problèmes simples. Je continuerai à le faire, toujours à son service. Mais est-ce que les citoyens me demanderaient d'intervenir si l'Administration faisait son devoir ? Il est certain qu'ils y ont recours précisément parce qu'ils se trouvent face à des portes fermées ou parce que l'Administration fait preuve de négligence dans les prestations qu'elle leur fournit, ou encore pour se plaindre d'une injustice qu'ils ont subie.

Bibliographie

ATIFI H., 2017, La vidéo de charité sur internet : nouvelles mobilisations solidaires au Maroc., in *French Journal For Media Research* « Nouvelles dynamiques médiatiques et numériques » (n°8). Coordonné par H. Atifi, 2017.

ATIFI H., GAGLIO G., 2012, « L'internet des aidants », p. 311-329, in : *Internet et santé. Acteurs, usages et appropriations*. Montréal : PUC.

AZIZI A., 2016, « Quand des immigrés prennent la parole. Appropriation des plateformes de blogging à des fins politiques par des immigrés marocains », *Tic & Société* [En ligne], Vol. 10, N° 2-3 | URL : <http://ticetsociete.revues.org/2168>, consulté en février 2017.

BENIER G., 2015, La Vidéo de soi sur internet : Rendre visible sa différence, au-delà de la technologie, les fondements sociaux. Paris : L'Harmattan.

BOURGATTE M., 2015, « L'essor de la vidéo, indispensable outil des enseignants ». *The Conversation* [en ligne]. Publié le 2 oct. Disponible sur : <http://theconversation.com/essor-de-la-video-indispensable-outil-des-enseignants-48347>, (consulté le 12/10/ 2015).

BENNETT W. L., SEGERBERG A., 2011, «°Digital media and the personalization of collective action: Social technology and the organization of protests against the global economic crisis», *Information, Communication & Society*, vol. 14, n°6, p: 770–799.

BOUILLOT C., 2016, YouTube « Broadcast Yourself »: Le début de la révolution vidéo sur Internet, éd. 50 minutes, *Business Stories*, numéro 7, format e-Pub.

CARDON D., 2010, La démocratie internet. Promesses et limites, Paris : Seuil.

CARDON D., GRANJON F., 2013, *Médiactivistes*, 2e éd., Paris, Presses de Sciences

DEVARS T. 2017. « Quand les youtubeurs investissent le champ politique ». *Inaglobal* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.inaglobal.fr/numerique/article/quand-les-youtubeurs-investissent-le-champ-politique-9494>, consulté en février 2017.

HEBERTH M. 2011, « La mise en récit des souffrances: violences, expériences et discours ». *Alterstice*, 1(2), 23-34

HERRING S.C., 2004, « Computer-Mediated Discourse Analysis: An Approach to Researching Online Communities » in S. A. Barab, R. Kling, J. H. Gray (eds), *Designing for Virtual Communities in the Service of Learning*. Cambridge / New York, Cambridge University Press, pp.338-376.

HYMES D. H., 1972, “Models of the interaction of Language and Social Life ”, in J. Devars T. 2017. « Quand les youtubeurs investissent le champ politique ». *Inaglobal* [en ligne]. Publié le 25/01/2017. Disponible sur : <http://www.inaglobal.fr/numerique/article/quand-les-youtubeurs-investissent-le-champ-politique-9494>, (consulté le 08/02/2017).

GERVAIS J.-F. et al., 2010. « Modèles économiques et techniques ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 47, n 4, p. 30-41.

GUMPERZ D. H. HYMES (eds.), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston : 35-71.

Jacob R. 2013. « Les plateformes vidéo à la conquête de nouveaux horizons. *Inaglobal* [en ligne]. Publié le 17/12/2013. Disponible sur : <http://www.inaglobal.fr/numerique/article/les-plateformes-video-la-conquete-de-nouveaux-horizons>, consulté en décembre 2017.

LEBEL O., 2015, « Vers de nouvelles formes de mobilisation ? », *Humanitaire* [En ligne], 41 2015, mis en ligne le 01 novembre 2015, consulté le 09 novembre 2017. URL : <http://humanitaire.revues.org/3180>

LEVY J.J., DUMAS R. B. et THOER C., 2011, *Minorités sexuelles, Internet et santé*, Presses de l'Université du Québec, Collection Santé et société.

MATTLART T., 2009, Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs, *Tic & Société*, Vol. 3, n° 1-2, p.35-48.

MABI C., THEVIOT A. (dir.), 2014, « S'engager sur Internet. Mobilisations numériques et pratiques politiques », *Politiques de communication*, n° 3, automne, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 176 pages

MALONEY-KRICHMAR D. & PREECE J., 2005, A Multilevel Analysis of Sociability, Usability, and Community Dynamics in an Online Health Community. *ACM Transactions on Computer-Human Interaction*, 12, 201-232.

POSTER M., 2007. "Internet Piracy as Radical Democracy", in Dahlberg L. et Siapera E. (eds.), *Radical Democracy and the Internet. Interrogating Theory and Practice*. Nueva York : Palgrave-macmillan, p. 207-225.

SCOPSI C. et al., 2010, « Les nouveaux territoires de la vidéo », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 4/2010 (Vol. 47), p. 42-53.

THOER C., LEVY, J.J, 2012, *Internet et santé. Acteurs, usages et appropriations*. PUC, Montréal, pp. 311-329

WALTHER J. B., BOYD S., 2000, "Attraction to computer-mediated social support", In Lin C.A, Atkin D (Eds.), *Communication technology and society: Audience adoption and uses* (pp. 153-188).Cresskill, NJ: Hampton Press.

WOJICK S., 2011, « Prendre la démocratie électronique au sérieux. De quelques enjeux et controverses sur la participation politique en ligne », in Elsa F. et Geslot C. (dir.). *Internet, machines à voter, démocratie*. Paris : L'Harmattan, (coll. « Questions contemporaines »), pp. 111-141.

Médiatisation des tensions interculturelles : le cas de la couverture médiatique de l'attentat de Québec (Canada) par la presse écrite locale et ethnique

Farrah Bérubé, Vicky Girard

Université du Québec à Trois-Rivières

Le 29 janvier 2017, un attentat terroriste islamophobe a été perpétré à la Grande Mosquée de Québec (Canada) où six musulmans ont perdu la vie. La nouvelle a rapidement fait le tour du monde. Cette communication présente les résultats préliminaires d'une recherche portant sur la couverture médiatique de cet attentat. Dans cette recherche, une analyse de contenu a été effectuée auprès de la presse écrite locale et ethnique de janvier à mars 2017. Les résultats permettent de réfléchir de manière plus large sur le traitement médiatique des tensions interculturelles qui sont rapportées partout sur la planète et plus particulièrement quand l'horreur en est l'acteur principal.

Novembre 2015, des images d'horreur en direct de Paris sont transmises sur tous les écrans alors que la Ville Lumière est victime d'un attentat terroriste. L'histoire récente compte plusieurs attentats terroristes et plus aucune capitale du monde ne semble y échapper. Des chercheurs de l'université du Maryland compilent depuis les années 1970 des données sur les attentats terroristes dans le monde, dans la base de données Global Terrorism Database¹. Selon les données de cette banque, les attentats terroristes sont en effet significativement plus nombreux depuis 2011. Selon la définition entendue par le Global Terrorism Database, un attentat terroriste est « la menace ou l'utilisation réelle d'une force ou violence illégale par un acteur non étatique afin d'atteindre un objectif politique, économique, religieux ou social à l'aide de la peur, de l'intimidation ou de la contrainte » (Guilbeault, 2016). Les motivations des groupes et des individus perpétrant des attentats terroristes sont ainsi variées. Elles peuvent relever de mouvements nationalistes ou séparatistes, de groupes écologistes voire de militants anti-avortement. Très souvent, ces dernières années, elles se rapportent aux relations

<https://www.start.umd.edu/gtd/>, repéré le 9 février 2018.

conflictuelles entre des individus de groupes ethnoculturels différents, ce que nous nommons dans notre projet de recherche les tensions interculturelles.

Depuis les années 2010, une autre statistique à la hausse à l'échelle de la planète est celle de l'usage des médias en ligne. Selon le Digital in 2017 Global Overview, un rapport publié chaque année par la réputée agence We are social, des augmentations de consommation sont mondialement rapportées dans tous les secteurs des médias 1.0 et 2.0 pour la dernière année². Grâce aux nouvelles technologies, lorsqu'un groupe ou un individu pose un acte de terrorisme, les images, les sons et/ou les témoignages de cet acte sont instantanément capturés par les médias et les journalistes citoyens et font rapidement le tour du monde par leur retransmission dans le vaste espace médiatique. Les contenus ne sont pas censurés, l'horreur y est présentée en direct et c'est la rumeur qui tente d'expliquer en premier.

Dans ce projet de recherche, nous questionnons le traitement actuel, par les médias, d'un événement terroriste relié aux rapports entre les groupes ethnoculturels ou en d'autres termes les médiatisations des tensions interculturelles. Comment sont rapportées les tensions interculturelles dans les différents médias? Quel type de couverture est présenté lors d'un attentat à caractère « ethnique » ? Quelles images véhicule-t-on sur les différents groupes? Quels groupes d'acteurs prennent la parole dans l'espace médiatique et pour exprimer quels types de messages pendant la couverture d'un attentat terroriste ? Y a-t-il surmédiatisation des tensions interculturelles ? Quelles sont les particularités du traitement médiatique des tensions interculturelles dans les médias ethniques ? Ces questions nous amèneront à réfléchir sur les liens entre tensions interculturelles et le traitement médiatique de ces tensions.

Cette communication présente des résultats préliminaires de l'étude d'un cas de tensions interculturelles rapportées dans les médias, soit l'attentat islamophobe à la Grande Mosquée de Québec, au Canada, en janvier 2017. Le cas étant tout récent, ce sont les données de l'étude de la couverture de la presse écrite de la ville de Québec et de la presse ethnique francophone au Québec qui seront présentées. La communication est divisée en trois parties : une mise en contexte de la

<https://wearesocial.com/special-reports/digital-in-2017-global-overview>, repéré le 9 février 2018.

situation des groupes ethnoculturels³ au Québec et du déroulement des principaux événements de l'attentat à la Grande Mosquée de Québec, la présentation de la méthodologie de la recherche et une discussion sur des résultats préliminaires de l'étude. La conclusion de cet article portera sur la notion d'échec du lien social dans le cas étudié alors que les résultats préliminaires exposent une couverture médiatique qui a brisé un lien social déjà brisé.

Situation des groupes ethnoculturels au Québec

Le Canada est un pays prisé par les candidats récents et actuels à l'immigration. Selon les statistiques démographiques, de tous les pays membres du G8, le Canada est celui qui a fait le plus croître sa population par des apports migratoires au début du présent siècle (Chui et al., 2007). Les immigrants arrivés au Canada de l'été 2016 à l'été 2017 ont, parmi toutes les provinces et les territoires, choisi de s'installer d'abord en Ontario, puis au Québec et enfin en Alberta.

L'immigration n'est pas un fait nouveau au Québec. En fait, sa population est originaire d'Europe et à plus petite échelle d'ailleurs sans oublier ses peuples autochtones. De 1508 à 1763, à l'époque de la Nouvelle-France, de nombreux colons français ont immigré en Amérique du Nord, surtout sur le territoire aujourd'hui connu sous le nom de la province du Québec, décimant, au passage, les tribus amérindiennes et inuites qui habitaient déjà ces terres. La population de ce territoire est alors essentiellement devenue blanche et francophone. La Nouvelle-France est conquise par les prospères colonies britanniques en 1763. L'autorité britannique qui veut prendre le contrôle total de la colonie française et assimiler les colons met alors en place certaines conditions législatives et réglementaires. Notamment, l'immigration britannique est favorisée. Malgré ces mesures, encore aujourd'hui, ce sont les Québécois d'origine française qui peuplent à forte majorité la province du Québec. Les Québécois d'origine anglaise forment quant à eux un groupe minoritaire dans la province du Québec. Or ces derniers sont majoritaires dans le reste du pays. Pour reprendre les propos de l'ex-gouverneur

Au Québec, un groupe ethnoculturel correspond à un groupe minoritaire et « il s'agit des personnes issues de l'immigration et dont l'origine n'est ni française ou britannique » (Diamballa, 2016, 15).

générale Michaëlle Jean prononcés en 2006, il y a deux solitudes au Canada : le groupe des francophones et le groupe des anglophones (Robitaille, 2005). Nous n'avons pas le temps ici de passer en revue les tensions historiques entre ces deux groupes au Québec, mais nous pouvons préciser qu'elles avaient toujours pour trame de fond la peur des francophones de se faire culturellement assimiler par les anglophones, tel que le stipulait mot pour mot la Proclamation royale de 1763.

partir du XX^e siècle des immigrations autres que française et anglaise, mais essentiellement européennes, sont venues gonfler les rangs du Québec. Puis, vers les années 1970, une tout autre immigration a choisi le Québec comme nouvelle terre d'accueil : l'immigration haïtienne. Peu après, les immigrations dominantes, et qui le demeurent toujours, proviennent de l'Asie. Il ne faut pas non plus passer sous silence les immigrations un peu plus récentes en provenance des pays du Moyen-Orient, de l'Afrique francophone et de l'Amérique du Sud. Il faut spécifier qu'avant le milieu des années 1960, le dossier de l'immigration relevait du gouvernement fédéral et qu'à partir de 1966 ce champ de compétence est confié aux gouvernements provinciaux. La province du Québec a alors choisi de privilégier une immigration francophone et d'obliger les enfants des nouveaux arrivants à fréquenter les écoles de langue française. Ces mesures particulières visaient à contrer l'intégration des nouveaux arrivants à la minorité anglophone. Pour utiliser une image, on pourrait dire que les groupes ethnoculturels, dans la province du Québec, se retrouvent, bien souvent malgré eux, coincés entre l'arbre et l'écorce, soit entre les solitudes historiques des francophones et des anglophones.

Les immigrants arrivés au Québec depuis le XX^e siècle ont majoritairement choisi de s'installer à Montréal. Des efforts sont faits par le gouvernement du Québec, de concert avec les régions, pour attirer les immigrants ailleurs qu'à Montréal. La ville de Québec, quant à elle, accueille en moyenne 3 000 personnes immigrantes à chaque année, ce qui en fait le deuxième pôle d'attraction des immigrants reçus dans la province. C'est dans cette ville, tranquille, avec peu de Québécois d'origines diverses, qu'un attentat islamophobe a été perpétré le soir du 29 janvier 2017. Alexandre Bissonnette, un jeune de la région âgé de 27 ans, est entré à la Grande Mosquée de Québec peu après l'heure de la prière et a tiré sur les pratiquants présents ce soir-là. Le bilan a été établi

6 morts et 20 blessés. Plus tard en soirée, Bissonnette a contacté lui-même les policiers, qui ont procédé à son arrestation.

Pour effectuer notre recherche, nous avons procédé à une analyse de contenu des articles recensés entre le 29 janvier 2017 et le 31 mars 2017 dans la presse écrite locale de la ville de Québec et dans la presse écrite ethnique et francophone de la province du Québec qui traitaient du sujet de l'attentat de Québec. Pour colliger les articles de la presse écrite locale, nous avons effectué une recherche dans la base de données Eureka.cc⁴ et pour les articles de la presse écrite ethnique et francophone nous avons consulté manuellement toutes les éditions publiées et archivées à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)⁵. Dans la presse écrite de la ville de Québec, nous avons recensé 1 171 articles publiés sur le sujet de la recherche et dans la presse écrite ethnique et francophone nous avons repéré 34 articles publiés dans deux médias francophones. Pour les articles de la presse écrite locale, nous avons choisi d'analyser un échantillon de 25% des articles du corpus, soit 293 articles tirés au hasard. Quant à la presse écrite ethnique et francophone, nous avons analysé la totalité des articles de ce corpus.

Pour collecter les unités d'information trouvées dans les articles analysés, nous avons utilisé la méthode Morin-Chartier proposée par Leray (2008). En suivant cette méthode, nous avons construit une grille d'analyse à l'aide du logiciel Excel qui contenait toutes les informations nécessaires

l'analyse. Nous avons inclus plusieurs des catégories d'analyse proposées par Leray (2008) que nous avons adaptées aux besoins de notre recherche (figure 1). À ces catégories d'analyse, nous avons ajouté des catégories d'analyse de Stoiciu et Brosseau (1989) (figure 2).

⁴Cette base de données donne accès à une multitude de journaux du Québec. Nous y avons recensé à l'aide de mots-clés relatifs à l'attentat de Québec les articles sur ce sujet dans 18 journaux publiés sur le territoire de la ville de Québec.

La BAnQ a pour mission de rassembler, conserver et diffuser le patrimoine documentaire québécois ou relatif au Québec (récupéré à www.banq.qc.ca le 9 février 2018). Nous avons identifié à la BAnQ 27 journaux ethniques publiés au Québec. Sur ces journaux, deux seulement publient un contenu en français, soit le Journal des Immigrants de la Capitale et le Maghreb Canada Express. Pour des raisons de traduction, nous avons choisi d'analyser que ces journaux écrits ethniques et francophones.

Figure 1. Catégories de Leray (2008) dans la grille d'analyse

Code	Date	Médias de parution	Positionnement	Type d'article	Auteur	Titre	Thème principal	Ton utilisé	Intension de l'auteur	Autres thèmes

Figure 2. Catégories de Stoiciu et Brosseau (1989) dans la grille d'analyse

Acteur 1	Étiquette d'identification de l'acteur	Type d'action attribué à l'acteur	Lieu	Images	Premier plan de l'image	Nom personnages dans l'image	Ethnie personnages dans l'image	Genre personnages dans l'image	Âge personnages dans l'image 1

Résultats préliminaires

Les premières analyses de la presse écrite locale ont révélé des résultats intéressants quant aux thèmes abordés, aux auteurs des articles, au ton, aux médias de parution, aux acteurs, à la manière dont ces acteurs sont représentés dans les articles et aux caractéristiques des photos.

Les thèmes les plus récurrents dans la presse écrite locale étaient dans l'ordre 1) le déroulement de l'attentat ; 2) les manifestations de support et les activités bénéfiques ; 3) la recherche d'un coupable dans la société et

les manifestations de racisme et de positions d'extrême droite dans la population. Soulignons que peu d'articles portaient sur le portrait du présumé tireur. Ces derniers thèmes sont, quant à nous, particulièrement intéressants puisqu'ils relatent un déplacement de l'agresseur, de Bissonnette aux Québécois, dans les thèmes les plus abordés au lendemain de l'attentat. On retrouvait dans la presse écrite locale de nombreux articles qui tentaient d'expliquer le geste de Bissonnette en mettant la faute sur le manque d'intervention du gouvernement, sur la Charte des valeurs⁶, sur des radios dites poubelles, sur la crise des

Au Québec, la Charte des valeurs a été un projet de loi déposé en 2013 par le Parti Québécois et qui a connu une grande controverse. Le but de ce projet de loi était

accommodements raisonnables⁷ ou sur les formes de racisme et d'intolérance au Québec. Dans une moins grande proportion, la parole a été donnée à la communauté musulmane et immigrante de la ville de Québec ainsi qu'aux familles des victimes. Il est à noter que les femmes des familles des victimes ont expressément demandé à la presse de ne pas s'adresser à elles au lendemain des événements.

La presse écrite locale a mandaté, dans une très forte majorité (93% des articles analysés), ses journalistes maison pour colliger et rédiger des nouvelles sur le sujet de l'attentat, ce qui témoigne de l'importance accordée à la nouvelle par les médias de la ville de Québec. Sur toutes les nouvelles publiées, environ 80% des articles rapportaient des informations et 20% des articles commentaient la nouvelle. Le ton majoritairement relevé dans les articles qui rapportaient la nouvelle était sans surprise neutre et les intentions des auteurs étaient essentiellement d'informer. Tandis que le ton dans les articles qui commentaient la nouvelle était plutôt négatif et les intentions des auteurs étaient, en ordre d'importance, de mobiliser, de convaincre et de divertir les lecteurs.

Pour ce qui est des médias, ce sont les deux grands quotidiens de la ville de Québec (le Journal de Québec et Le Soleil), dans leurs versions papier et web, qui ont publié le plus d'articles sur le sujet (80% des articles analysés). Ils ont aussi été les premiers médias à publier des nouvelles sur le sujet, soit le soir de l'attentat et le lendemain. C'est dans Le Soleil qu'on a décelé le plus d'articles au ton positif avec l'intention de divertir. C'est dans le Journal de Québec qu'on a décelé le plus d'articles au ton négatif avec l'intention de mobiliser. En ce qui concerne les lieux mentionnés dans les nouvelles, on retrouve sans surprise la ville de Québec dans une très forte proportion. D'autres lieux sont aussi le théâtre de nouvelles, soit Montréal, Laval, Lévis et même Tunis.

Plusieurs acteurs sont présentés dans les articles. En ordre d'importance, les acteurs les plus présents dans les articles analysés étaient :

d'interdire le port de signes religieux par les employés de l'État. Le Gallo (2015) affirme que malgré l'objectif de régler certains conflits, la Charte des valeurs a plutôt alimenté les débats sur la place des personnes immigrantes au Québec.

⁷ Au Québec, les accommodements raisonnables sont une conséquence du droit à l'égalité au travail afin d'éviter la discrimination (Chahid, 2011). Au début des années 2000, des cas d'accommodements ont été transposés dans l'espace public exposant des caractères déraisonnables d'accommodement. L'opinion publique, divisée sur ces cas, a généré ce que l'on nomme au Québec la « crise des accommodements raisonnables ».

Bissonnette (32 articles), le maire de Québec (15), le premier ministre du Québec (11), les victimes (9), les responsables de la Grande Mosquée de Québec (8) des artistes (7) et des avocats (5). À noter que les politiciens, soit le maire de la ville et le premier ministre, récoltent à leur deux autant de présence dans les articles analysés que Bissonnette. Nous avons étudié les étiquettes d'identification accordées à chacun des acteurs dans les articles, et ce, selon les catégories d'analyse de Stoiciu et Brosseau (1989). Pour le présumé tireur, ces étiquettes d'identification étaient surtout négatives tandis que pour les autres acteurs elles étaient positives, hormis pour les politiciens. Ces derniers ont reçu un traitement mixte, c'est-à-dire que dans des proportions relativement semblables on leur a attribué des étiquettes d'identification positives ainsi que négatives.

Enfin, la grande majorité des articles de la presse écrite locale, soit 248 articles, étaient accompagnés d'images. Ces images étaient majoritairement des photos représentant les acteurs cités dans les articles. Les personnes les plus représentées dans les photos étaient surtout des hommes, caucasiens, âgés entre 30 et 60 ans ($\frac{2}{3}$ des articles analysés). Dans le $\frac{1}{3}$ des articles analysés, c'était un homme, d'origine arabe, âgé entre 30 et 60 ans, qui était représenté. L'image suivante témoigne bien des personnes majoritairement représentées dans les photos des articles analysés. On y voit plus d'hommes caucasiens, soit le premier ministre du Québec à gauche et le maire de Québec à droite, qui entourent un homme d'origine arabe, soit le président du Centre Islamique de Québec, au centre.

Image 1. Photo tirée du corpus



L'analyse des articles de la presse écrite ethnique et francophone révèle des conclusions différentes. Le tableau suivant présente un résumé des résultats préliminaires les plus intéressants selon le type de presse écrite.

Tableau 1 : Résultats préliminaires selon le type de presse écrite

Presse écrite de la ville de Québec		Presse écrite ethnique et francophone du Québec	
Thèmes abordés			
1) Déroulement de l'attentat		1) Déroulement de l'attentat	
2) Manifestations de support et activités bénéfiques		2) Manifestations de support aux familles des victimes	
3) Recherche d'un coupable		3) Bon climat d'accueil dans la société québécoise	
4) Manifestations de racisme et de positions d'extrême droite dans la population		4) Appel à la solidarité et à la paix au Québec et ailleurs dans le monde	
Types d'articles			
Rapporter		Réagir	
Acteurs les plus cités			
		<i>Journal des immigrants de la Capitale</i>	<i>Maghreb Canada Express</i>
1) Alexandre Bissonnette, auteur de l'attentat		1) Membres des groupes ethnoculturels	1) Politiciens
2) Régis Labaume, maire de la ville de Québec		2) Organismes œuvrant auprès des groupes ethnoculturels	2) Victimes
3) Philippe Couillard, premier ministre du Québec		3) Politiciens	3) Familles des victimes et auteur de l'attentat
4) Les victimes		4) Familles des victimes et auteur de l'attentat	
5) Les responsables du Centre Culturel Islamique			
Lieux les plus cités			
Montréal			Montréal
Laval			Toronto
Lévis			France
Tunis			

Dans la presse écrite ethnique et francophone, les thèmes les plus récurrents sont 1) le déroulement de l'attentat ; 2) les manifestations de support aux familles des victimes ; 3) le bon climat d'accueil dans la société québécoise ; 4) l'appel à la solidarité et à la paix au Québec et ailleurs dans le monde. On ne retrouve pas dans la presse écrite ethnique et francophone les mêmes accusations que dans la presse écrite locale. Alors que dans cette dernière on recherchait le « réel » coupable de l'attentat en effectuant un déplacement de l'agresseur vers la société québécoise, dans la presse écrite ethnique et francophone, on relate surtout le climat d'accueil généralement bon au Québec envers les groupes ethnoculturels et on insiste sur les notions de paix, de solidarité et de tolérance.

Un autre élément d'analyse différent dans la presse écrite ethnique et francophone a trait au genre de nouvelles qui ont été produites. Dans cette presse, c'est le commentaire qui a primé sur la nouvelle d'information. En effet, sur l'ensemble des articles analysés, près de 80% de ceux-ci (23 articles) correspondaient à une réaction ou à un commentaire sur la nouvelle. Sur ces 23 articles, 18 articles présentaient un ton négatif.

Quant aux lieux cités dans les articles, l'analyse du Journal des Immigrants de la Capitale révèle une analyse similaire aux lieux cités dans la presse écrite locale, c'est-à-dire que l'action se déroule majoritairement dans la ville de Québec. Quant au Maghreb Canada Express, publié sur le territoire de la ville de Montréal, les lieux cités sont plus diversifiés. Dans les lieux cités, on retrouve la ville de Québec, Montréal, Toronto et la France.

Dans la presse écrite ethnique et francophone, une place beaucoup plus significative est accordée aux membres des groupes ethnoculturels au Québec. En ordre d'importance, les acteurs les plus cités dans le Journal des Immigrants de la Capitale sont 1) les membres des groupes ethnoculturels ; 2) les organismes œuvrant auprès des groupes ethnoculturels ; 3) les politiciens et 4) les familles des victimes et l'auteur de l'attentat dans des proportions égales. Quant au Maghreb Canada Express, les acteurs les plus cités sont 1) les politiciens ; 2) les victimes et 3) les familles des victimes et l'auteur de l'attentat dans des proportions égales. Comme dans la presse écrite locale, la grande majorité des étiquettes d'identification sont neutres à l'exception de Bissonnette à qui on a attribué des étiquettes d'identification négatives et aux politiciens à qui on a attribué des étiquettes d'identification mixtes (positives et négatives dans de mêmes proportions).

propos des images qui accompagnaient les articles publiés dans la presse écrite ethnique et francophone, une très forte proportion d'articles présentait des photos. Sur ces photos, les hommes étaient, une fois sur deux, plus représentés que les femmes. Contrairement aux acteurs majoritairement cités dans cette presse, ce sont majoritairement des Caucasiens qui étaient représentés sur les photos (17 articles). Une proportion importante d'articles (14) représentait des personnes d'origine arabe. Enfin, le Journal des Immigrants de la Capitale a représenté dans cinq de ces articles des personnes d'origine africaine.

Conclusion

Le champ de la communication interculturelle aborde souvent la question du lien social qui décrit les modalités du vivre-ensemble, qui se définit comme ce qui attache ou relie entre eux des acteurs dans un système social ou ce qui relie ces acteurs avec le système social en question (Katambwe, 2011, 10). La communication, dans sa dimension relationnelle, a la capacité de créer la connexion psychologique et sociale, qui sert de colle à toute organisation sociale (Katambwe, 2011, 11). L'analyse de la couverture médiatique du cas de l'attentat de Québec expose, quant à nous, une rupture du lien social dans les communications de la presse écrite locale sur un lien social qui était déjà fragilisé. Rappelons que ce lien se trouvait déjà fragilisé alors que les groupes ethnoculturels occupent au Québec une place qui s'inscrit entre les solitudes historiques des francophones et des anglophones. L'analyse de la couverture de la presse écrite locale présente un bris du lien social de deux manières.

Dans un premier temps, la presse écrite locale a, selon nos observations, reproduit des pratiques traditionnelles journalistiques qui montrent ce qui divise et ce qui marque les différences dans la société québécoise (notamment par le ton, les thèmes couverts et les acteurs représentés), plutôt que le contraire. L'étude de Henry et Tator (2006) a démontré que ce genre de pratique journalistique entretient les idées reçues sur les groupes ethnoculturels et brise le lien social. Les extraits suivants, tirés du corpus, présentent des exemples de contenu diffusé dans la presse écrite locale, qui exposaient les différences et les divisions dans la société québécoise.

Dans un deuxième temps, nous postulons que la couverture de la presse écrite locale de l'attentat de Québec a brisé le lien social déjà brisé parce qu'elle a potentiellement marqué la mémoire collective. Si on considère les travaux de Niemeyer (cité dans Hare, 2016) qui démontrent que les unes des médias, pendant un attentat terroriste, participent à la création de la mémoire collective, on peut penser que la presse écrite locale, pendant l'attentat de Québec, a modelé la mémoire collective selon l'idée que les relations entre les groupes demeurent tendues au Québec. Pour valider cette affirmation, il faudrait cependant mener des études sur la réception de la couverture médiatique de l'attentat de Québec auprès de Québécois, toutes origines confondues.

Tableau 2. Extraits du corpus générant le bris social

<p>C'est malheureux, mais les fous qui pètent des plombs (il y en a toujours eu et il y en aura toujours) ont maintenant l'embarras du choix lorsque vient le temps de choisir une allumette pour mettre le feu aux poudres et faire exploser leur rage. » (JDQ76)</p>
<p>Le hic, c'est que lorsqu'on combat l'islamisme, on se fait dire qu'on fait le jeu des islamophobes. Et lorsqu'on combat les islamophobes, on se fait dire qu'on fait le jeu des islamistes. » (JDQ76)</p>
<p>Des groupes d'extrême droite manifesteront aujourd'hui à Québec pour dénoncer une motion du gouvernement fédéral contre l'islamophobie et le racisme. » (JDQ47)</p>
<p>Ce dernier, groupe nationaliste contre l'islamisme radical [La Meute], a d'ailleurs encouragé ses membres à prendre part à la manifestation. «Depuis l'attentat de la mosquée de Ste-Foy, les gouvernements ont instrumentalisé ce drame humain pour nous rentrer dans la gorge l'islamisation de notre société», est-il écrit dans leur appel sur Facebook. » (BEW12)</p>
<p>Des chroniqueurs en rajoutent. Pour eux, le diagnostic est définitif: dès qu'un peuple se questionne sur son identité et sur la bonne manière de la défendre et de la promouvoir, c'est qu'il est hanté par la peur de l'autre. » (JDQ149)</p>

Enfin, notre étude a exposé une différence quant aux thèmes présents dans la presse écrite locale et dans la presse écrite ethnique et francophone. Le thème de la recherche d'un coupable dans la société québécoise, et de ce qui a donné lieu à ce que nous nommons le déplacement de l'agresseur, rappelons-le, était très présent dans la presse écrite locale. Très étrangement, il nous a semblé que les événements de l'attentat de Québec ont mené la société québécoise à tenir son propre procès sur la place publique sur les questions d'ouverture, de racisme, de tolérance, d'accueil et d'insertion des groupes ethnoculturels. Or, nous n'avons pas observé de manifestation de cette autocritique dans la presse écrite ethnique et francophone. Dans cette dernière presse, ce sont plutôt des thèmes reliés à la solidarité entre les groupes qui ont prédominé.

Bibliographie

CHAHID, M., 2011, « Représentation de la crise et crise de la représentation dans les médias : le cas des accommodements raisonnables », dans C. Agboblí & G. Hsáb (eds.) *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique*, pp. 201-222, Québec, Presses de l'Université du Québec.

CHUI, T. ET AL., 2007, *Immigration au Canada: un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*, Ottawa, Statistique Canada.

DIAMBALLA, A., 2016, La représentation des groupes ethnoculturels à la télévision québécoise de langue française (Mémoire de maîtrise inédit), Université du Québec à Montréal, repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/9395/1/M14773.pdf>.

GUILBEAULT, J.-P., 2016, « Y a-t-il plus d'attentats terroristes qu'avant le 11 Septembre? », Radio-Canada, repéré à <http://ici.radio-canada.ca>.

HARE, I., 2016, « Médias et terrorisme : entre changement et continuité ? », Les Cahiers de la SFSIC, No.12, p. 41-52.

HENRI, F., & TATOR, C., 2006, *Racial Profiling in Canada: Challenging the Myth of 'a Few Bad Apples'*, Toronto, University of Toronto Press.

KATAMBWE, J. M., 2011, « Introduction: société de communication et lien social », dans J. M. Katambwe (ed.), *Communication et lien social: aux fondements de la sociabilité*, pp. 9-27, Québec, Presses de l'Université Laval.

LE GALLO, S., 2015, *Entre unité et dissension, la perception de la Charte des valeurs par le mouvement souverainiste québécois* (Mémoire de thèse inédit), Université du Québec à Montréal, repéré à <http://www.archipel.uqam.ca>.

LERAY, C., 2008, *L'analyse de contenu: De la théorie à la pratique, la méthode Morin-Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

ROBITAILLE, A., 2005, « La fin des "deux solitudes" ». *Le Devoir* (28 septembre), repéré à <http://collections2.banq.qc.ca>.

STOICIU, G., & BROSSEAU, O., 1989, *La différence : comment l'écrire ? comment la vivre*, Montréal, Humanitas-Nouvelle Optique.

La migration : coupable ou victime du terrorisme

Mohamed Anouar Lahouij

Laboratoire I3M (Information, Milieu, Médiations). Université de Toulon

Ce chapitre tente d'explorer la relation entre le terrorisme d'une part et l'immigration (légale, illégale ou même des réfugiés) d'autre part. Dans un contexte où une partie de l'opinion publique fait le mélange, la confusion ou le rapprochement entre immigrés et terroristes.

Le terrorisme est un danger pour la vie humaine et la prospérité économique qui devrait être traité d'une manière prudente à cause des conséquences au niveau du rapprochement entre l'immigration et le terrorisme : en termes d'amalgames, d'origines, de radicalisations, de déracinements et de mal-être social (Meyer, 2016, 51). Ce rapprochement se fonde sur le fait que la majorité des attentats depuis les années 70 ont été commis par des terroristes nés dans le pays des attentats.

En conséquence, certains gouvernements essayent de mettre en place des barrières à l'immigration des étrangers qui entrent dans leurs pays pour pouvoir exclure ceux qui constituent une menace pour la sécurité nationale, ce qui a rendu l'octroi des visas et l'immigration de plus en plus compliqué pour certaines personnes.

L'objectif principal de cet article est d'améliorer notre compréhension du lien entre l'immigration et le terrorisme à un moment où l'afflux massif d'immigrants en Europe coïncide avec la montée du soi-disant État islamique et un pic d'incidents terroristes sur le sol européen. L'article passe ensuite à la question de savoir si le terrorisme est dirigé par des immigrants récents ou des nationaux. Dans le prolongement de cette analyse, le présent document aborde une autre question connexe: dans quelle mesure l'immigré est un coupable ou une victime de ces attentats ?

Rapprochement entre l'immigration et le terrorisme

Récemment, des débats publics ont eu lieu sur des terroristes se cachant dans des pays d'accueil ou d'asile. Cela a amené de nombreuses

personnes à s'inquiéter sur les droits des demandeurs d'asile éligibles des États qui ont signé et conclu la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés (Morri, 2017, 11). En effet, la relation entre le terrorisme et les multiples types de migration est très complexe. Un point de vue est que cette relation relève du concept général de la mondialisation qui a contribué à construire des rêves dans l'esprit de ceux qui sont pauvres ou opprimés. Mais notre monde actuel (moderne) montre que les rêves élargissent l'écart entre les attentes et les réalisations. C'est le cycle des rêves et des cauchemars qui façonnent notre monde modernisé. La mondialisation des conflits violents a conduit des niveaux de souffrance humaine sans précédent. Le terrorisme est devenu un élément nécessaire de tels conflits. Alors que la migration des rêves provient de la mondialisation de la culture et de la technologie, un autre visage, appelé « la migration des cauchemars » est un produit direct de la propagande du terrorisme mondial (Lahouij, 2017, 65).

De nos jours on parle de plus en plus de l'existence de liens entre le terrorisme et l'immigration, mais plusieurs voies réfutent cette hypothèse en évoquant la théorie de complot et aussi que la pauvreté n'est pas la cause du terrorisme même si le niveau actuel de la souffrance humaine est décrit comme sans précédent.

Alors que le monde se débat avec la crise des réfugiés en provenance de Syrie et d'autres pays déchirés par la guerre, l'une des questions les plus controversées de politique d'immigration est de savoir si l'immigration croissante entraînera une augmentation de l'activité terroriste. La montée du terrorisme islamique avec Al-Qaïda et l'État islamique en Irak et en Syrie au cours des dernières années et les attaques terroristes récentes en Europe ont suscité des inquiétudes quant à l'importation l'immigration dans l'esprit de nombreux dirigeants politiques des nations occidentales, en particulier les nations qui reçoivent de nombreux migrants du Moyen-Orient et d'autres régions traditionnellement islamiques.

Bien qu'il existe de nombreuses opinions sur la question de savoir si l'immigration cause le terrorisme et que la plupart de ces opinions se basent sur des preuves anecdotiques. Jusqu'à récemment, peu de recherches existaient sur le sujet et ce qui existait ne pouvait pas faire de fortes revendications sur la relation politiquement polarisée entre ces deux phénomènes (Ceyhan, 2001, 121).

Certains experts affirment que tout lien entre immigration et terrorisme est illusoire vu le manque de données montrant cette connexion sachant que l'immigration a été un problème important bien avant la montée du terrorisme au cours des dernières décennies. En effet, ces deux phénomènes ont été rapprochés avec l'intention de restreindre les flux d'immigration comme une fin, et non pas comme un moyen de prévenir le terrorisme. Essentiellement, ils montrent que les politiciens remplacent la complexe question de l'immigration par des questions simples de sécurité nationale en promouvant un fictif lien entre immigration (en particulier l'immigration illégale) et terrorisme. Provoquant des problèmes en créant des connexions illusoires ou que les humains traitent naturellement immigration et terrorisme sans aucune recherche justifiée.

En fait, ces points de vue se concentrent sur la façon dont les individus établissent des liens entre immigration et terrorisme sans même considérer la possibilité qu'une connexion existe. À savoir, cette migration est un moyen par lequel le terrorisme est étendu, néanmoins pas toutes les migrations ne sont susceptibles d'entraîner une augmentation du terrorisme.

En plus, même en supposant que la plupart des migrants cherchent simplement une meilleure vie dans une nouvelle nation, il est encore possible que leur mouvement facilite la propagation du terrorisme. Saux (2017, 60) soutient que le mouvement des migrants constitue un lien physique à travers lequel le terrorisme peut se propager de la nation sujette à la terreur à la nation qui l'accueille.

De plus, les derniers attentats au monde montrent que les groupes d'expatriés sont facilement exploités pour la radicalisation et le recrutement et que les terroristes peuvent utiliser les communautés de première et de deuxième génération comme acteurs contre les pays où ils sont nés et où ils ont grandi.

Par exemple, le gouvernement français a déclaré en 2016, que 15 000 personnes¹ seraient suivies pour radicalisation, qui des citoyens français qui se sont rendus en Syrie pour se battre avec Daech dans d'autres pays et aussi en France comme les assaillants des attentats de Paris en 2015 qui étaient des ressortissants belges et français.

http://www.lepoint.fr/societe/en-france-15-000-personnes-seraient-suivies-pour-radicalisation-11-09-2016-2067632_23.php

Cependant, cette peur d'immigration a augmenté avec l'arrivée de plusieurs milliers de réfugiés en Europe sans subir de contrôles ou d'enregistrements de sécurité important (Mitsielegas, 2005, 186) car cela aurait été une opportunité idéale pour envoyer des agents pour commettre des actes.

Les derniers attentas montrent que des terroristes se sont infiltrés parmi la population de réfugiés et on essayé d'exploiter les communautés de migrants comme point de départ pour des nouvelles opérations et de recrutement qui est probablement accentuée par de mauvaises opportunités économiques et sociales dans les pays d'accueil.

L'immigré est un coupable ou victime des ces attentas ?

Les organisations de défense des droits de l'homme ont mis en garde contre le mélange ou la confusion d'immigrés, de réfugiés et de terroristes car ils font partie des victimes des terroristes. C'est un point de vue valable, mais complexe à prouver car les derniers attentats montrent que des migrants ou des réfugiés peuvent se transformer en des terroristes et vice versa. Voici quelques exemples de ces complexités qui englobent le « problème immigré » (De Souza Saes, 2016, 74).

L'immigration sur les traces de la religion

Depuis qu'Abu Bakr al-Baghdadi a fondé l'État islamique en 2014, ce dernier a affirmé qu'il était du devoir de chaque musulman d'effectuer une migration similaire (de l'histoire du prophète Mahomet) vers le pays du califat et de contribuer à la construction de l'État islamique. Il a entendu des milliers de combattants étrangers (et même des femmes qui ont soutenu le califat) et sont venus en Syrie et en Irak. Au total, il est arrivé en Syrie plus de 30.000 combattants étrangers de plus de 100 pays

travers le monde depuis 2012. Ce qui est surprenant c'est qu'un grand nombre d'entre eux avaient un casier judiciaire avant qu'ils ne quittent l'Europe, mais peu d'entre eux avaient été impliqués dans le passé dans des actes terroristes. Ces dernières années, plus de 6000 jeunes hommes et femmes ont migré d'Europe vers l'Irak et la Syrie (voir tableau ci-dessous) pour rejoindre des organisations terroristes.

Environ 1500 d'entre eux sont retournés dans leurs pays en Europe après avoir fait « le devoir » religieux selon le califat et même quelques-uns d'entre eux étaient impliqués dans des actes terroristes dans leur pays.

Tableau : Nombre des combattants étrangers par pays

Pays	Nombre
France	1700
Allemagne	820
Royaume uni	760
Belgique	470
Bosnie	330
La hollandande	313
Autriche	300
Suède	300
Kosovo	232
Macédoine	146
Espagne	135
Danemark	125
Albanie	90
Italie	87
Norvège	80
Finlande	70
Serbie	70
Suisse	57
Monténégro	38
Irlande	30
Total	6155

Source : <https://icct.nl/wp-content/uploads/2015/12/ICCT-Schmid-Foreign-Terrorist-Fighters-with-IS-A-European-Perspective-December2015.pdf>

Les migrants sont devenus des terroristes ou du moins ils ont rejoint des organisations ayant des activités terroristes et ensuite sont retournés dans leur pays d'origine en Europe. Sachant qu'ils n'ont pas quitté l'État islamique pour cause de déception mais pour mener des attaques dans leur pays d'origine en Occident. Ce scénario est proche de l'hypothèse :

que Daech avait planifiées d'utiliser les vagues de réfugiés vers l'Europe pour faire passer des terroristes ».

Migration d'une zones du conflit vers une autre par des terroristes « internationaux »

L'émergence du terrorisme mondial au cours des 30 dernières années a conduit à la situation dans laquelle les terroristes se déplacent d'une zone de conflit à une autre, par exemple d'Afghanistan en Bosnie et de là en Tchétchénie et enfin en Syrie. Ils sont devenus des terroristes « internationaux » peut-être parce que leurs gouvernements les arrêteront s'ils retournent dans leur pays d'origine ou parce que commettre des actes terroristes devient un mode de vie pour eux. Le nombre de ces terroristes

internationaux » peut augmenter après la publication de la liste des milliers de noms qui ont été divulgués, ce qui va les décourager d'essayer de retourner dans leur pays d'origine. Beaucoup de ces terroristes deviennent des immigrants permanents qui passent d'un conflit à un autre endroit jusqu'à sa mort.

Le retour des terroristes étrangers

Les combattants étrangers sont par définition des immigrés, mais un certain nombre d'entre eux retournent dans leur pays avec un extrémisme plus dangereux qu'ils ont acquis dans les zones de conflit. Ils restent là à attendre, mais tôt ou tard, ils s'impliqueront dans des complots. En effet, dans la majorité des attentats qui visaient les pays occidentaux, il y a un combattant étranger qui avait déjà voyagé à l'étranger ou il a combattu avec des organisations terroristes, où il a reçu une formation par des terroristes. Cependant, la moitié de ces cas incluent des « rapatriés », des combattants étrangers rentrés chez eux des camps d'entraînement de Daech pour lancer leurs attaques à leur tour. Parmi eux se trouvaient les assaillants de Paris, les agresseurs responsables de l'assassinat de touristes étrangers au Musée Tunisien...

Selon les informations parues dans la presse, environ 1500 combattants étrangers sur 6 000² sont rentrés en Europe. Les combattants étrangers de retour empruntent des routes différentes pour atteindre leur pays d'origine : avec leur vraie passeport, après à la falsification des documents de voyage, avec des identités volées ou caché dans les dernières vagues des immigrants vers l'Europe. Pourtant, leur présence parmi les vrais réfugiés a sonné l'alarme parmi les services de renseignement et même parmi les politiciens populistes de droite. Certains de ceux qui se sont cachés parmi les réfugiés ne sont pas des combattants étrangers qui reviennent, mais des djihadistes de Syrie ou d'Irak. Certains d'entre eux se sont enregistrés et ont pris leurs empreintes digitales à la frontière en Grèce ou en Turquie, ou peuvent avoir des papiers provenant de centres de réfugiés en Allemagne.

En revanche, le nombre de terroristes envoyés en Europe est inconnu et nombre de terroristes soupçonnées ou qui ont commis des actes est vraiment très faible par rapport au nombre globale d'immigrés ce qui prouve que les craintes de «réfugiés terroristes» sont sans fondement.

Les migrants économiques se transforment en combattants terroristes

Une autre façon pourrait transformer les migrants à des « terroristes » combattants: Daech considère qu'elle a beaucoup d'ennemis et n'ont assez de combattants dans certains pays. Afin de renforcer ses rangs, il a appelé à l'enlèvement des migrants économiques du Soudan, de l'Erythrée et de l'Afrique de l'Ouest alors qu'ils traversaient le Sahara vers l'Europe. Par exemple, en Libye plusieurs immigrants d'origine africaine sont pris en otage dans des centres d'entraînement et après plusieurs semaines de formation et d'instruction militaire étaient prêts à se battre.

Les fils des immigrants se tournent vers le terrorisme

Il y a aussi un autre moyen par lequel les migrants peuvent devenir des « terroristes ». Si les migrants ne sont pas intégrés dans les communautés d'accueil, ils peuvent avoir un certain ressentiment de rejet et des sentiments de colère qui peuvent se retourner eux-mêmes ou,

2

[https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/perspectives/PE100/PE166/RAND_PE166 .pdf](https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/perspectives/PE100/PE166/RAND_PE166.pdf)

probablement, leurs enfants contre les communautés d'accueil. C'est pourquoi de nombreux combattants étrangers d'Europe sont en fait les fils d'immigrés qui sont né et qui ont été scolarisé en Europe (Lahouij, 2016, 189). La possibilité de voir des réfugiés venir en Europe occidentale devenir des extrémistes est très improbable. Il existe cependant un risque d'exploitation illégale des migrants de l'union européen et de leur recrutement par des criminels, des terroristes ou même des «réseaux hybrides» des deux. Leur insatisfaction face à une société qui refuse de les accepter peut motiver certains d'entre eux à s'engager dans la violence politique.

Pourtant, la grande majorité des immigrants n'a rien à voir avec le terrorisme. Plusieurs exemples le confirment. Comme c'est le cas des États-Unis qui ont accueilli 800000³ réfugiés dans le cadre de son programme de réinstallation entre 2001 et 2016 où cinq personnes seulement ont été arrêtées pour terrorisme. Et en ce qui concerne la situation en Europe, on remarque que sur les 600000 Irakiens et Syriens arrivés en Allemagne en 2016, seuls 17 avaient fait l'objet d'une enquête sur des accusations liées au terrorisme.

Certes, les terroristes internationaux sont souvent des migrants (ou leurs enfants), cette hypothèse reste très faible mais pourrait se développer si les gouvernements ne parviennent pas à ouvrir un meilleur horizon.

Contrôler l'immigration comme moyen de combattre le terrorisme

La population de 28 membres de l'UE compte environ 510 millions de personnes, tandis que la population de l'espace Schengen, qui compte 26 pays, compte environ 420 millions d'habitants. En 1995, l'accord de Schengen a permis aux Européens de voyager librement dans un espace politique alors que le contrôle aux frontières reste sous la responsabilité des gouvernements nationaux. Cependant, des limites de l'espace Schengen sont aussi fortes les pays méditerranéen, en particulier l'Italie et la Grèce, dans les frontières initialement conçues pour contrôler l'immigration clandestine, les contrôles aux frontières depuis le 11 septembre ont été de plus en plus utilisés pour combattre le terrorisme, en particulier aux États-Unis.

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2112rank.html>

En effet, le contrôle des frontières pour empêcher l'entrée de terroristes est légitime, mais l'efficacité de ce contrôle se heurte au fait que de nombreux terroristes « locaux » ou étrangers ont des permis de séjour légaux. Le terrorisme est parfois importé de l'étranger non pas par des étrangers, mais par des citoyens qui deviennent plus radicaux lorsqu'ils voyagent à l'étranger, en fixant des limites à ce que les contrôles de l'immigration peuvent faire pour arrêter le terrorisme. Cependant, le contrôle des migrations est de plus en plus utilisé comme un outil important dans la lutte contre le terrorisme. D'un autre côté, les lois antiterroristes peuvent avoir un impact négatif sur les migrations, en particulier sur les migrants qui demandent l'asile.

Malgré le fait qu'il n'y a pas de lien fondé entre la migration et le terrorisme, la question qui se pose c'est pourquoi les États-Unis et l'Europe se concentrent-ils sur les politiques d'immigration et de contrôle des frontières dans leur lutte contre le terrorisme ?

La création d'un lien entre immigration et terrorisme crée de la colère et de l'anxiété chez les immigrants et augmente également les sentiments hostiles à l'égard de l'État. Dans ce cas, les sentiments xénophobes montent parallèlement à la possibilité d'affrontements entre les citoyens de la société. Créer un équilibre entre les droits de l'homme et la sécurité n'est pas une tâche facile pour les gouvernements qui recherchent une plus grande sécurité. Les migrants n'ont généralement pas une bonne situation dans leur pays d'origine et les terroristes exploitent cela ou même les politiques frontalières des États. Ainsi, des politiques strictes et des pratiques antiterroristes peuvent réduire progressivement les contributions positives des migrants dans les communautés d'accueil. Aussi, Le ciblage spécifique d'un groupe particulier d'immigrés et d'étrangers n'est pas compatible avec la lutte contre le terrorisme, pas avec les théories démocratiques libérales défendues par l'Occident depuis des années et avec l'approche antiterroriste (de contre-radicalisation) qu'il préconise tout en respectant les droits de l'homme (Lahouij, 2016, 197).

Les contrôles et les limites de l'immigration, vont fermer les espaces sociaux mondiaux et les gens ordinaires (touristes, étudiants, hommes d'affaires, chercheurs,...) paieront un lourd tribut pour les crimes de certains. De ce fait, il existe d'autres moyens de combattre le terrorisme avec moins de dommages collatéraux : Attaquer l'idéologie de la terreur et l'infrastructure des organisations terroristes semble plus prometteur

que de contrôler les mouvements de tous les individus dans l'espoir de capturer certains terroristes parmi eux.

Depuis l'automne 2015, l'opinion publique européenne a été galvanisée par des images de victimes du terrorisme à Paris et à Bruxelles et par des séquences vidéo des longues routes que les réfugiés ont traversées dans les Balkans vers l'Autriche, l'Allemagne, la Suède et d'autres pays européens. Les questions de l'immigration et du terrorisme ont été rassemblées pour un débat public, donnant l'impression que les deux questions sont intimement liées et que nous sommes confrontés au même problème. Par exemple, en 2015, lorsque 10°000 personnes arrivaient en Europe centrale dans les Balkans, le président tchèque et le Premier ministre slovaque déclaraient que les terroristes pourraient utiliser la vague de réfugiés pour atteindre l'Europe et créer des « cellules dormantes ». Il y a très peu d'incidents dans lesquels des terroristes sont pris en train de s'infiltrer en tant que réfugiés, ce qui devrait être considéré comme une exception.

Les personnes qui ont fui la guerre civile, l'injustice et la pauvreté ne sont pas enclines à attaquer la société qui leur a fourni la sécurité et leur ont donné un nouveau départ. Ainsi, il n'y a aucune preuve physique pour prouver que la première génération d'immigrés, en particulier, peut être rebelle ou réceptive aux messages de l'extrémisme. Au contraire, l'histoire montre qu'ils étaient occupés à construire de nouvelles vies pour eux et leurs enfants et n'auront pas beaucoup de temps pour s'engager dans la politique ou l'extrémisme religieux.

Si les États membres de l'Union européenne s'accordent sur un plan équitable de partage des charges, compte tenu de la capacité d'absorption du pays bénéficiaire, recevoir un million de réfugiés ne sera pas un problème majeur pour les pays européens. Les politiques des pays européens fragmentés et irréguliers ont contribué à une augmentation de la crise des réfugiés. L'incapacité de la Grèce à faire face à la crise des réfugiés est claire depuis longtemps, mais des mesures décisives n'ont pas été prises pour sauver le système Schengen de l'effondrement. À ce jour, les membres de l'espace Schengen ne disposent pas d'un système complet et souple de surveillance des mouvements de personnes entrant et sortant de la zone. L'échange de renseignements sur les mouvements terroristes en Europe reste incomplet et inadéquat.

Cependant, les solutions techniques jusqu'à présent ne font que lier le terrorisme et la migration. La chose la moins importante pour contrôler

les immigrants et contrer le terrorisme est de prendre deux mesures : Les demandeurs d'asile et les immigrés en Europe doivent respecter les lois du pays d'accueil, la culture politique et les valeurs fondamentales de l'Europe (règle de la majorité démocratique, respect des droits des minorités, état de droit, séparation des religions et des États, égalité des sexes, liberté de pensée, diversité et tolérance mutuelle). Aussi, ceux qui viennent pour se protéger contre la persécution et le terrorisme doivent s'engager à aider les autorités du pays d'accueil à déterminer qui recrute des terroristes, des intermédiaires et leur personnel. Ces obligations des réfugiés et des autres migrants sont un simple prix à payer à un pays qui a donné aux réfugiés la possibilité de reconstruire leur vie sur un continent qui a finalement vaincu les fléaux historiques où de nombreux conflits religieux ont pris le pouvoir.

Il convient de noter que l'immigration à elle seule ne suffit pas à prédire une augmentation des attaques terroristes. L'exemple de l'Allemagne, le pays qui a accueilli un nombre important de réfugiés et qui a connu des attentats terroristes, indique simplement que la migration des zones productrices de terrorisme est un indicateur fort d'un incident terroriste. Cela ne veut pas dire que l'immigration provenant de régions sujettes à la terreur est le seul facteur donnant naissance au terrorisme dans les pays d'accueil. Au contraire, l'immigration n'est qu'un facteur parmi tant d'autres. Cependant, nous soutenons que l'immigration issue des régions de conflit est un prédicateur significatif de l'augmentation de l'activité terroriste.

Bibliographie

CEYHAN A., 2001, « Terrorisme, immigration et patriotisme. Les identités sous surveillance », *Cultures & Conflits*, n°44, pp. 117-133

DE SOUZA PAES P., 2015, « La question de l'immigration comme enjeu de communication publique et politique », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°16/1, pp. 73-87

LAHOUIJ, M A., 2016. « Les médias numériques entre la radicalisation et la contre-radicalisation». Acte du Colloque International *ComSymbol Religion(s), laïcité(s) et société(s) au tournant des humanités numériques*, Université Paul Valéry de Montpellier les 9-10 novembre 2016, Montpellier, France. Actes de colloque, pp. 189-199

LAHOUIJ, M A., 2017. « Réputation et image touristique tunisienne face la propagande terroriste». *Revue Communication, technologies et développement*, n°4, pp. 63-76

MEYER J B, 2016, « Le lien entre migration et terrorisme. Un tabou à déconstruire », *Hommes & Migrations*, n° 1315, pp. 49-57

MITSILEGAS V., 2005, « Contrôle des étrangers, des passagers, des citoyens : surveillance et anti-terrorisme », *Cultures & Conflits*, n°58, pp.155-181

MORRI J., 2017, « Décret anti-immigration : La justice oblige le président des Etats-Unis à revoir sa copie », *La Revue des droits de l'homme*, n°13, pp.10-18

SAUX M., 2017, « Immigration and Terrorism: A Constructed Connection The Spanish Case », *European Journal on Criminal Policy and Research*, n°13, pp.57-72

COMITE SCIENTIFIQUE

Comité scientifique

May Abdallah, Université Libanaise de
Beyrouth
Driss Ablali, Université de Lorraine
Christian Agbobli, Université du Québec à
Montréal
Ismail Alaoui Madani, Université Ibn
Zohr
Abderrahmane Amsidder, Université Ibn Zohr
Elkebir Atouf, Université Ibn Zohr
Abdelhaq Bellakhdar, Université Mohamed V, Rabat
Mohamed Bendahan, Université Mohammed V – Agdal, Rabat
Françoise Bernard, Université d'Aix-Marseille
Mohamed Charef, Université Ibn Zohr
Fathallah Daghmi, Université de Poitiers
Paul Diédhiou, Université Assane Seck de Ziguinchor
Dana Diminescu, Telecom ParisTech
Philippe Dumas, Université du Sud, Toulon-Var
Abderrazak El Abbadi, Université Ibn Tofail,
Kénitra
Mokhtar El Maouhal, Université Ibn Zohr
Idriss El Ouafa, Université Ibn Zohr
Hassan Ennassiri, Université Ibn Zohr
Béatrice Fleury, Université de Lorraine
Catherine Ghosn, Université de Toulouse
Gino Gramaccia, Université Bordeaux

Bernard Idelson, Université de la Réunion
Oumar Kane, Université du Québec à
Montréal Brahim Labari, Université Ibn Zohr
Thomas Lacroix, Migrinter, CNRS Mirela
Lazar, Université de Bucarest Christian Le
Moëne, Université de Rennes
Tristan Mattelart, Université Paris II- Panthéon-Assas, IFP
Aissa Merah, Université de Béjaia Adelina Miranda,
Migrinter, CNRS
Hassan Moustir, Université Mohammed V – Agdal,
Rabat Loum Ndiaga, Université du Québec en Outaouais

Olivier Pulvar, Université des Antilles
Daniel Raichvarg, Université de
Bourgogne Eugénie Saitta, Université de
Rennes Roger Somé, Université de
Strasbourg Farid Toumi, Université Ibn
Zohr Mhamed Wahbi, Université Ibn Zohr
Jacques Walter, Université de Lorraine

COMITE D'ORGANISATION

Comité d'organisation

Abderrahmane Amsidder, Université Ibn Zohr,
Agadir Fathallah Daghmi, Université de Poitiers Farid
Toumi, Université Ibn Zohr, Agadir Khadija
Youssoufi, Université Ibn Zohr, Agadir

Etudiants du Master « Communication des organisations », Faculté des
Lettres, Université Ibn Zohr, Agadir.

Doctorants, Ecole doctorale « Langues et communication », Faculté des
Lettres, Université Ibn Zohr, Agadir